HISTOIRE

DE

MADAGASCAR

SES HABITANTS ET SES MISSIONNAIRES

PAR

LE P. DE LA VAISSIÈRE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

1884

MADAGASCAR

SES HABITANTS ET SES MISSIONNAIRES

—

TOME PREMIER

MADAGASCAR

SES HABITANTS ET SES MISSIONNAIRES

—

TOME PREMIER

HISTOIRE

DE

MADAGASCAR

SES HABITANTS ET SES MISSIONNAIRES

PAR

LE P. DE LA VAISSIÈRE, Camille

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

—

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

90, RUE BONAPARTE, 90

—

1884

PRÉFACE

Bien des livres ont paru sur Madagascar.

Chacun a son cachet spécial.

Celui que nous publions aujourd'hui nous a été imposé par l'obéissance religieuse, dans le courant de 1882, presque au début des difficultés survenues alors entre la France et le gouvernement hova. Nous l'avons écrit tout entier dans la capitale de Madagascar, sous l'empire des graves préoccupations excitées autour de nous par l'imminence de la guerre et de ses tristes conséquences. Peut-être la prévision des malheurs qui allaient fondre sur la Mission, et la crainte de perdre nos archives nous ont-elles fait précipiter outre mesure la composition de notre œuvre. Toujours est-il que nous nous sommes pressé d'arriver au terme. Nous écrivions d'ailleurs sur des matières connues, et avec des documents déjà recueillis par le très regretté P. Finaz un an avant sa mort. Aussi notre travail à peine commencé marcha-t-il si heureusement, qu'il était en voie de paraître à l'imprimerie catholique de la Mission, lorsque éclatèrent soudain les tristes événements dont nous sommes encore aujourd'hui les victimes. La Providence permit qu'au pillage général de nos effets, qui marqua la première de nos étapes vers l'exil, un exemplaire de notre travail échappât aux mains des pillards. Revu alors et corrigé par l'auteur, mais néanmoins toujours au fond, le même et pauvre ouvrage, notre livre n'a pas craint d'affronter les regards du public, et de s'offrir quel qu'il soit aux amis des missions lointaines et de la France catholique. Puisse-t-il en être accueilli favorablement !

Nous venons de raconter simplement l'origine de cet ouvrage.

Parlons de son but ou de la fin particulière qu'il se propose de réaliser.

L'idée d'une histoire générale de Madagascar aussi complète que possible, et embrassant depuis la découverte de l'île (1506) jusqu'à nos jours, fut le rêve, nous le savons, de plus d'un de nos missionnaires. Mais le travail de la mission des âmes pressait toujours, et le temps manqua finalement à des plumes d'ailleurs bien disposées, pour réaliser leur trop vaste projet.

Il nous a paru qu'en élaguant de ce cadre d'une histoire générale et très complète les questions d'ordre purement scientifique dont un écrivain distingué, M. A. Grandidier, s'occupe en ce moment avec une compétence reconnue de tous, nous pourrions assez facilement arriver à la composition de l'ouvrage, objet du désir de nos apôtres.

L'histoire de Madagascar, aussi bien que celle de tous les peuples encore barbares, est loin de renfermer en effet autant d'éléments dignes d'être livrés à la publicité, que l'histoire de nos peuples civilisés. Ce que nous appelons chez nous vie politique, civile, commerciale, industrielle, littéraire, ou n'existe pas chez les nations barbares, ou du moins, s'il en existe quelque faible ébauche, c'est avec une telle dépendance de l'élément religieux auquel il doit son origine, qu'il fait corps avec lui, et ne saurait avoir d'histoire intéressante distincte de la sienne.

Et pour le dire en passant, n'est-ce point à cette étroite connexion entre les principaux intérêts du peuple hova et certains éléments étrangers, qui s'affublent du manteau de la religion, que l'on doit attribuer les complications récentes de notre politique sur la terre de Madagascar ?

Nous n'hésiterons donc pas à formuler ici cette double conclusion évidente pour tous ceux qui connaissent les contrées dont nous parlons.

Dans un pays barbare, en dehors de son histoire naturelle, écrite par de vrais savants, et de son histoire anecdotique racontée par les voyageurs, trop souvent d'après les caprices de leur imagination, il n'est qu'une seule histoire vraiment digne de ce nom : c'est l'histoire des efforts tentés en sens divers par les Européens, afin d'introduire parmi les habitants de ce pays les lumières de la civilisation chrétienne, source de tous les autres progrès. Telle est notre première conclusion.

La seconde se déduit logiquement de celle-là.



Comme les missionnaires sont les plus nombreux d'ordinaire, et parfois même les premiers Européens qui pénètrent, le flambeau de la civilisation à la main, au cœur de ces nations, l'histoire de cet apostolat ne saurait être ignorée de ceux qui aspirent à saisir dans leur germe, et peut-être à diriger déjà vers une fin spéciale, les diverses manifestations de la vie politique, civile, commerciale et littéraire des pays ainsi évangélisés.

Inutile d'ajouter, après ce que nous venons de dire, que l'histoire générale de la civilisation chrétienne ou, si l'on veut, de l'apostolat catholique à Madagascar est précisément l'œuvre que nous avons essayé de réaliser dans la présente publication.

Nous y parlons de ce que nous avons vu nous-même, pendant les vingt années de notre séjour dans la mission, comme aussi des événements plus anciens dont nos frères dans l'apostolat ont été les acteurs ou les témoins. On voudra bien remarquer que sans exclure systématiquement de nos pages les renseignements puisés à des sources étrangères, nous avons toutefois donné la préférence à ceux qui se trouvaient déjà, pour ainsi dire, en notre propriété et comme sous notre main. Nous aurions tenu à ce qu'on entendît ici, si c'eût été possible, la voix de tous les missionnaires de la Grande Ile, et nous avons, dans ce but, cité presque à chaque pas, des extraits de leurs lettres intimes, des fragments de leurs rapports ou de leurs mémoires inédits, parfois même des témoignages recueillis par nous de leur propre bouche, au cours de notre labeur.

Désirant avant tout faire une œuvre de conscience et de bonne foi, nous n'avons pas trouvé de moyen plus sûr d'arriver à ce résultat que de nous appuyer sur les témoignages de nos frères, contrôlés par notre expérience personnelle.

Deux cartes géographiques et un assez grand nombre de gravures illustrent nos deux volumes.

Les clichés de ces gravures, reproductions fidèles de photographies ou de croquis, pris d'après nature à Tananarivo, ont été mis obligeamment à notre disposition par M. l'abbé Morel, directeur des *Missions Catholiques*.

La première et la plus générale des deux cartes géographiques n'a aucun intérêt spécial. Son but est d'offrir ici au lecteur une vue d'ensemble de la mission de Madagascar.

Il n'en est pas de même de la seconde.

Cette carte, unique en son genre, est un fragment d'une autre

carte très complète et très détaillée de la province d'Imerina, dressée par le P. Roblet avec le plus grand soin, et d'après les procédés trigonométriques, employés parmi les officiers de l'état-major, pour la construction de la carte de France. Le fragment que nous insérons dans notre livre paraîtra en même temps au journal *l'Exploration*, et sera suivi plus tard des autres fragments publiés par le même journal, à mesure que le P. Roblet nous les enverra de Madagascar.

Nous avertissons nos lecteurs que les noms malgaches cités dans cet ouvrage ont été orthographiés selon qu'il est d'usage à Tananarivo. S'ils veulent donc éviter bien des fautes en les prononçant, ils devront avoir égard aux remarques suivantes :

1° La voyelle *o* a toujours le son de *ou*. Ainsi *Ranavalona*, *Rakoto*, se prononcent comme Ranavalouna, Rakoutou.

2° Les syllabes finales sont généralement muettes et prennent un peu le son de notre *e* muet. Ainsi *Tananarivo*, *Ranavalona*, *Rakoto*, *Resaka* se prononcent un peu comme Tananarive, Ranavaloune, Rakoute, Resake.

A part ces légères anomalies, la prononciation des mots hovas n'offre aucune difficulté.

On raconte à ce sujet une légende ou histoire véritable par laquelle on nous permettra de terminer cette préface.

Avant Radama Ier les caractères arabes étaient les seuls en usage parmi les rares lettrés de Madagascar. C'est le Français Robin qui apprit à ce prince à lire et à écrire avec nos caractères, et qui lui persuada, dit-on, de les adopter pour la langue de son pays. Afin de procéder à cette grave réforme avec plus de maturité, Radama convoqua en son palais tous les autres Européens présents à Tananarivo. Chacun donna son avis. Comme l'un des missionnaires méthodistes de la société de Londres lui présentait alors un système, d'après lequel la même voyelle changeait de son, selon la place qu'elle occupait dans le corps ou à la fin des mots, un peu comme dans la langue anglaise : « Je veux, dit le monarque, qu'un *a* soit un *a* et non pas tantôt un *a* et tantôt un *e* ; que l'*i* se prononce toujours *i*, et non pas *ai* quelquefois et d'autres fois *i*. »

De cette volonté du prince naquit le très simple alphabet actuel des Hovas, dans lequel chaque lettre n'a qu'une valeur, et d'où furent éliminées comme inutiles la voyelle *u* et les consonnes *x* et *c* ; cette dernière lettre étant suffisamment repré-

sentée d'ailleurs par la lettre *s* toujours dure en malgache ou par le *k*.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient faire plus ample connaissance avec la Grande Ile, et puiser à des sources impartiales d'authentiques renseignements sur l'état présent de l'agriculture, du commerce, et de l'industrie à Madagascar ainsi que sur la nature du gouvernement, la constitution des familles, la langue, les mœurs, les croyances et les superstitions des habitants, le climat, la flore et la faune du pays, etc., feront bien de se procurer le livre du R. P. Abinal, de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Madagascar depuis plus de vingt ans. Cet ouvrage illustré, complétera heureusement le nôtre, et paraîtra, croyons-nous, très prochainement.

INTRODUCTION

Madagascar, l'une des îles les plus vastes du monde, est située dans l'océan Indien, entre les 12e et 26e degrés de latitude Sud, et les 40e et 48e degrés de longitude Est. Le canal de Mozambique, large d'environ 400 kilomètres dans sa partie la plus resserrée, la sépare de l'Afrique. Autour d'elle comme autour d'une reine les îles Maurice, Bourbon, Sainte-Marie, Nossi-Bé, Nossi-Faly, Nossi-Mitsio, Mayotte, et toutes celles de l'archipel des Comores, forment sa garde d'honneur ; et elle les surpasse toutes aussi bien par sa population, estimée à quatre ou cinq millions d'habitants, que par sa superficie égale à celle de la France.

Les anciens Grecs et Romains ont-ils connu Madagascar? Est-ce bien à cette grande île qu'il faut appliquer les noms de Phébol, Ménuthias, Cerné, etc., donnés par leurs géographes, tels que Pline et Ptolémée, à certaines îles reculées de la mer Erythrée (mer des Indes)? Il est des commentateurs qui l'affirment, et d'autres qui le nient. Il nous suffit de mentionner ici ce point de controverse géographique sans chercher à l'approfondir davantage.

On prétend avec plus d'apparence de certitude, que dès le VIIe siècle, les Arabes connurent l'archipel des Comores, aussi bien que la côte Ouest de la Grande Ile africaine, et qu'ils entretinrent avec ces points du globe de fréquentes relations commerciales. L'Arabe Edrisi qui vivait l'an 1289, nous a laissé

une description assez détaillée de Madagascar, et des îles environnantes, qu'il désigne sous le nom général de Zalédj. Voici ce qu'il rapporte des anciennes relations de Madagascar avec l'Inde et la Chine. « On dit que lorsque l'état des affaires en Chine fut troublé par les rébellions (probablement par l'invasion des Tartares au IXe siècle), et que la tyrannie et la confusion devinrent excessives dans l'Inde, les habitants de la Chine transportèrent leur commerce à Zalédj et dans les îles qui en dépendent, et entrèrent en relations familières avec ses habitants, à cause de leur équité, de leur bon naturel, de l'aménité de leurs mœurs et de leur facilité dans les affaires. »

Les Persans connurent aussi Madagascar à une époque déjà fort reculée. Ils l'appelaient Sérendib, et leurs navires venaient du golfe Persique pour y trafiquer.

Parmi les Européens, Marco Polo est le premier qui, à son retour de Chine en 1298, instruit, dit-il, par les habitants du Céleste Empire, ait fait mention dans ses écrits des rapports anciens de la Grande Ile africaine avec les Arabes et les Chinois. Il est aussi le premier des géographes qui ait désigné cette terre sous le nom de Madagascar (Madageiscar).

On peut dire néanmoins que jusqu'au 10 août 1506, fête de Saint-Laurent, c'est-à-dire, jusqu'au jour de sa découverte fortuite par la flotte portugaise en route pour les Indes, la grande île malgache demeura inconnue à l'Europe civilisée. Elle prit alors, en mémoire du jour où on la découvrit, le nom de Saint-Laurent, et fut ainsi chantée par Camoens dans ses *Lusiades*. Mais l'ancien nom de Madagascar finit par prévaloir sur ce dernier, et il est le seul sous lequel on désigne aujourd'hui la Grande Ile.

On ignore à quelle époque, par quel peuple, et de quelle manière fut peuplée Madagascar. L'écriture étant d'introduction récente parmi les naturels du pays, leur histoire est toute de tradition. Aussi la plupart des habitants sont-ils à l'égard du passé dans la plus grande ignorance : les événements qui remontent au delà du commencement de ce siècle leur sont totalement inconnus. Si les Européens veulent refaire l'histoire de Madagascar, ils ne le peuvent qu'à l'aide des relations laissées par les rares voyageurs, qui depuis deux siècles ont consigné par écrit leurs impressions sur l'île. Toutefois le peu que nous en savons ainsi, joint à l'observation attentive de la langue, qui est à peu

près la même dans tout le pays, l'étude des mœurs et coutumes des habitants, et surtout l'examen des deux ou trois types qui s'accusent le plus nettement au milieu des croisements et mélanges les plus divers de races et de familles, ainsi que plusieurs autres observations de cette nature, ont permis aux historiens de Madagascar, de formuler sur les problèmes historiques signalés plus haut, des conclusions fort probables, sinon entièrement certaines.

On pense donc qu'à une date relativement ancienne, peut-être vers le IXe siècle, époque de l'invasion des Tartares en Chine, des colonies venues à plusieurs reprises de ce pays et de la Malaisie, mêlèrent leur sang à celui des habitants primitifs de Madagascar, arrivés déjà soit de la Perse et de l'Arabie, soit surtout du continent africain. Cinq à six siècles plus tard, l'élément européen commença à entrer également pour sa part dans ce composé hybride ; et c'est ainsi que s'est constituée la population actuelle de Madagascar. Le type chinois ou malais, aux cheveux plats et au teint jaunâtre, domine surtout dans l'intérieur de l'île, principalement chez les nobles hovas. On reconnaît le type africain aux cheveux crépus et au teint noir, dans plusieurs esclaves conduits au centre du pays et dans beaucoup d'habitants de la côte Ouest. Le nord de l'île, et quelques régions de la côte Sud-Est, comme aux environs de Fort-Dauphin et de Mananjary, portent dans leurs mœurs des traces plus évidentes de la domination arabe et persane. C'est aussi sur la côte Est, que le mélange avec le sang européen paraît être plus prononcé.

Au moment de la découverte de l'île, et un peu plus tard, vers l'époque où les Portugais et les Français tentèrent dans ce pays leurs premiers essais de colonisation, Madagascar fut trouvée divisée entre une multitude de petites peuplades ou tribus, qui obéissaient à des chefs ou rois absolus, indépendants les uns des autres, et se faisaient mutuellement la guerre. Flacourt compte plus de vingt de ces peuplades ; encore ne les nomme-t-il pas toutes. Les Hovas, par exemple, lui sont à peu près étrangers. Il dit bien qu'il y a au centre de l'île des naturels plus blancs que les autres ; mais là s'arrêtent ses connaissances. Qui eût pu prévoir alors que cette tribu, composée peut-être d'une des dernières émigrations des Malais à Zalédj, et repoussée par les premiers arrivés jusque dans l'intérieur de

l'île, devait au XIXe siècle établir sa domination sur les deux tiers des autres tribus de Madagascar ?

Les différents auteurs qui se sont occupés de la Grande Ile africaine, n'ont pas manqué, à la suite de Flacourt, de donner la nomenclature plus ou moins complète des tribus ou peuplades dont nous venons de parler, et d'indiquer en même temps leur position géographique avec les caractères physiques ou moraux qui les distinguent. Nous ne les imiterons pas, nous bornant aux détails généraux déjà donnés, et ajoutant seulement ici qu'on appelle vulgairement Sakalaves les peuples situés à l'Ouest de Madagascar, et Betsimisaraka ceux de l'Est. On trouvera au corps de notre ouvrage la description des traits propres à chacune des tribus, lorsque la suite du récit nous amènera à parler d'elles.

Au lieu de la liste fastidieuse des noms de ces peuplades inconnues, nous croyons qu'il sera plus utile à nos lecteurs d'avoir dès à présent une idée générale des principaux adversaires contre lesquels les Européens, et en particulier les envoyés de Jésus-Christ, eurent tous à lutter plus ou moins, afin d'établir le règne de la civilisation chrétienne sur l'île de Madagascar.

Le premier, le plus tenace de ces ennemis est l'attachement des naturels pour les coutumes superstitieuses de leurs ancêtres. Si l'on ne rencontre pas ici des idolâtres dans le sens strict de ce mot, puisque les habitants croient en Dieu, et ne pensent pas que la pierre et le bois soient dignes de leurs adorations, on se heurte partout en revanche aux pratiques de la superstition et de la divination. Les Malgaches portent volontiers sur eux des amulettes qu'ils nomment *ody*; ils ont des pierres sacrées, des jours fastes et néfastes; ils offrent des sacrifices aux mânes des ancêtres et aux esprits de tels ou tels lieux fatidiques; ils recourent enfin aux devins et aux sorciers, véritables prêtres des esprits, pour interpréter le sort et prédire l'avenir. Ces pratiques superstitieuses composent le fond de leur religion, et sont très difficiles à extirper de leurs cœurs. Ceux mêmes qui ont reçu avec le baptême l'instruction chrétienne en retiennent facilement quelque chose, et ont une tendance marquée à se conduire, pour les principales circonstances de leur vie, d'après les données de ces pratiques idolâtriques, plutôt que selon les maximes de la foi et de la raison.

Le second ennemi du progrès véritable, celui pour la victoire

duquel il faut entreprendre contre le peuple malgache une lutte héroïque, c'est l'immoralité, et quelques autres vices tels que le mensonge, la cupidité, l'ivrognerie. Toutes les nations ont sans doute à combattre contre les désirs de la chair et l'amour déréglé des biens de la terre; mais chez toutes, ces vices passent pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des ennemis auxquels on doit déclarer la guerre. A Madagascar au contraire ils semblent être en honneur. Les chefs de famille sont les premiers à porter, par leurs conseils et leurs exemples, leurs propres enfants à la débauche. Nous venons de nommer la famille; il faudrait plutôt dire qu'elle est à créer. La polygamie, chez les grands surtout, et le manque de stabilité dans le mariage, pour toutes les classes de la société, sont les deux chancres qui dévorent en sa fleur la famille malgache.

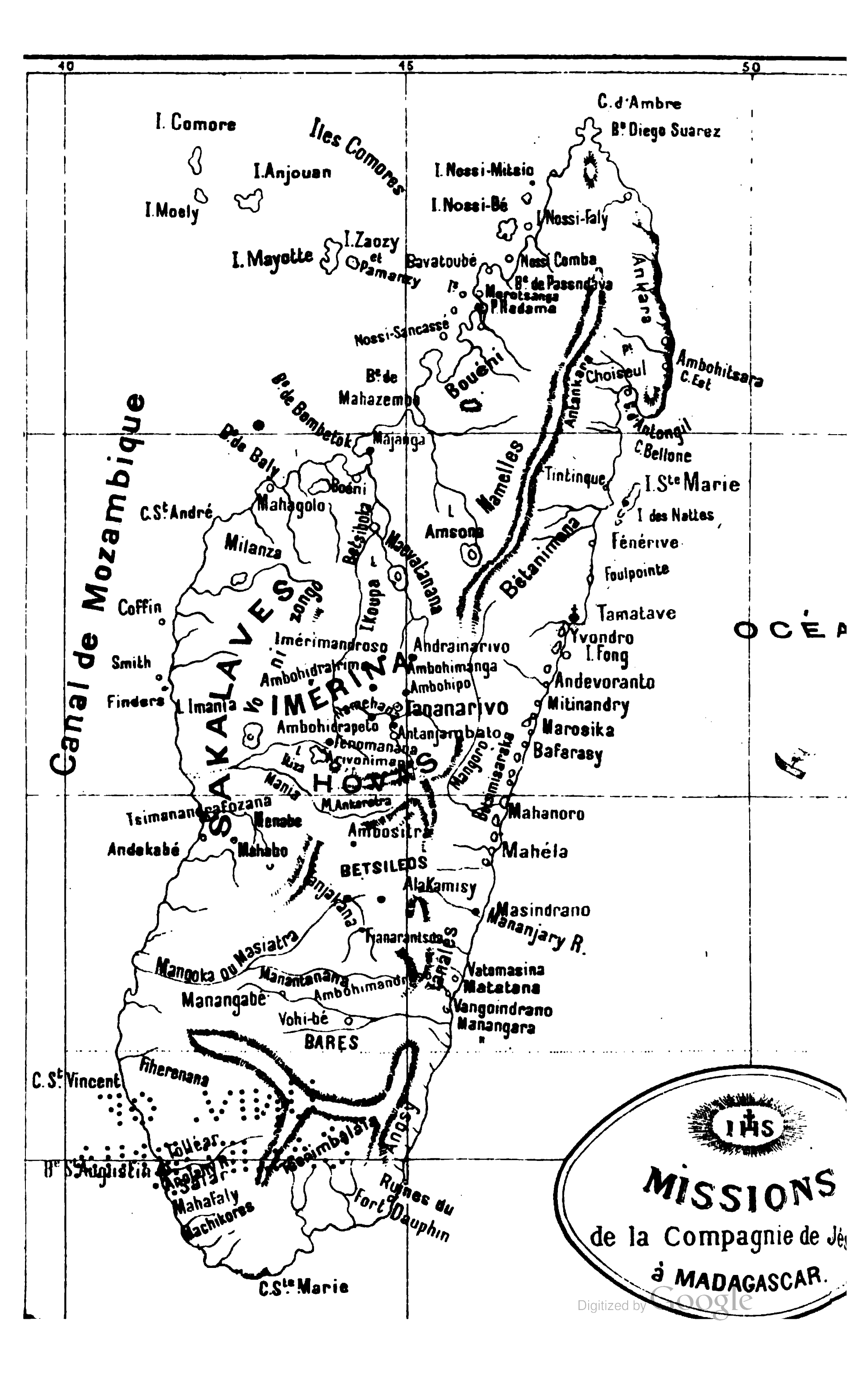
Aux pratiques superstitieuses doublées d'immoralité, le protestantisme est venu, presque au début de la prédication chrétienne à Madagascar en 1643, s'adjoindre comme un troisième fléau, ou plutôt comme l'ivraie semée par l'homme ennemi dans le champ du Père de famille. Depuis soixante ans surtout, grâce à un concours de circonstances politiques que nous expliquerons en son lieu, la Grande Ile africaine est, comme la terre de promission, le vrai paradis terrestre de cette graine funeste. Ajoutons que l'hérésie en se développant sur ce sol infidèle a été, également ici comme ailleurs, victime de la loi fatale qui s'attache à son progrès. En grandissant, le protestantisme malgache s'est divisé en une foule de sectes; et déjà nous entrevoyons le moment où il va se changer généralement en cette horrible plaie du scepticisme et de l'indifférence pratique en matière de religion, dont bon nombre des premiers adeptes indigènes du protestantisme, commencent à être actuellement rongés.

Mettrons-nous la fièvre au rang des adversaires de la civilisation à Madagascar? Pourquoi non? L'un des rois des Hovas, au début de ce siècle, considérait ce mal comme un des obstacles les plus puissants à l'envahissement de ses États par les Européens : « J'ai à mes ordres, disait-il, un grand général dont les blancs n'auront pas facilement raison. » C'est le général *Tazo* (fièvre). Hélas! Ce général ne meurt jamais. Il fait même des conquêtes sur les pays voisins. La fièvre avait autrefois pour bornes de son commandement militaire le bord de la mer d'une part, et de l'autre les montagnes de l'Angavo à une jour-

née de Tananarivo. Elle ne sévissait pas dans le plateau intérieur de Madagascar. Si certaines petites îles plus rapprochées de ses côtes en étaient infectées, Bourbon et Maurice ignoraient du moins la puissance de cet ennemi. Aujourd'hui Bourbon et Maurice, toutes les îles qui environnent Madagascar payent tribu à la fièvre, et le plateau central de Tananarivo lui-même n'en est pas exempt. La mission de Madagascar, embrassant Bourbon et Maurice, peut donc en toute vérité porter ce nom de mission des fièvres, que lui donna autrefois le P. Jouen, au début des travaux de nos Pères dans les Petites Iles. On aurait tort cependant de s'effrayer outre mesure. L'expérience du passé a donné des armes aux Européens contre cet ennemi de leur santé; et il est avéré maintenant, que le plus grand nombre de ceux qui ont trouvé leur cimetière à Madagascar, ont été victimes de leur propre imprudence jointe à l'ignorance du climat, plutôt qu'ils n'ont été emportés par les attaques irrésistibles de la fièvre.

Les trois premiers obstacles signalés en premier lieu, la superstition, l'immoralité et le protestantisme, sont donc en réalité nos seuls ennemis un peu redoutables. Quels qu'ils soient, ils ne sont pas invincibles, avec du courage et de la persévérance on vient à bout de tout.

Nous serions injustes envers le peuple de Madagascar, si nous omettions de signaler ici les utiles auxiliaires que l'Européen rencontrera facilement dans le fond du caractère indigène, pour la grande œuvre de sa moralisation. Qu'est-ce en effet que la douceur naturelle du Malgache, lorsqu'on ne l'excite pas à la cruauté ? qu'est-ce que son hospitalité si connue de tous envers les étrangers? qu'est-ce enfin que son goût merveilleux pour la musique, les sciences, la poésie, sa facilité pour apprendre nos arts et nos métiers, sinon des armes puissantes placées par la Providence entre nos mains, en vue de la conversion de cette île et du triomphe de la civilisation chrétienne sur la barbarie?


40
45
50
C. d'Ambre
Be Diego Suarez
I. Comore
Iles Comores
I. Anjouan
I. Moely
I. Nossi-Mitsio
I. Nossi-Bé
I. Nossi-Faly
I. Zaozy
et
Pamanzy
I. Mayotte
Bavatoubé
Nossi Comba
Be de Passandava
Merotsanga
P. Radama
Nossi-Sancassé
Ankara
Ambohitsara
C. Est
Pt Choiseul
Antankara
Bouéni
Be de Mahazemba
Be de Bombetok
Majanga
Be de Baly
B. d'Antongil
C. Bellone
Mamelles
Tintinque
I. Ste Marie
I. des Nattes
Fénérive
Foulpointe
Boéni
Mahagolo
C. St André
Milanza
Betsiboka
Manavatanana
Amsona
Bétanimena
Canal de Mozambique
Coffin
Smith
Finders
SAKALAVES
IMÉRINA
HOVAS
Tamatave
OCÉA
Yvondro
I. Fong
Imérimandroso
Andrainarivo
Ambohimanga
Ambohipo
Tananarivo
Ambohidrapeto
Antanjombato
Fenomanana
Andevoranto
Mitinandry
Marosika
Bafarasy
Mangoro
I. Imania
Mania
M. Ankaratra
Tsimanandrafozana
Menabe
Mahabo
Andekabé
Ambositra
Mahanoro
Mahéla
BETSILEOS
AlaKamisy
Masindrano
Mananjary R.
Tsianarantsoa
Mangoka ou Masiatra
Manantanana
Ambohimandroso
Vatomasina
Matatana
Vangoindrano
Manangara
Manangabé
Vohi-bé
BARES
Fiherenana
C. St Vincent
Tulléar
Be St Augustin
Mahafaly
Machikores
Ruines du Fort Dauphin
Ansy
C. Ste Marie
IHS
MISSIONS
de la Compagnie de Jé
à MADAGASCAR.

Ile NOSSI-BÉ

Navotsi
Pte d'Andila
Pte Ampirègne
Fascègne
Lac
Ambalozavave
Cratère de Finato
Mombilava
Hell-Ville
Taffondrou
Nossi-Comba
Sanitarium (500 m)
Tani-Kely

Ile MAYOTTE

Raffy
Anciennes Ruines
I. Andrema
Dt Choa
Trimadoou
Morne Rouge
Zaouzy
Sahade
Bc de Boeni
Pte Boeni
Pte Amoro
Ouchonghi
Anse Bandely
Pte Bambo
Anse Miambani
Pte Zaziby
Pte Moronabeja

Ile Ste MARIE

Pte Albrand
Ambatoro
Pte Larée
Lokinsi
Lac et Village de Sahasifotra
Ambodifotra
Ilot Madame ou Luquet
Récifs
Ambarisomotra
Marorano
I. des Nattes

Ile MAURICE (de France)

I. Gabriel
Flacq
Port Louis
Curepipe
Gd Port

N INDIEN

Pt Louis
St Denis

Tropique du Capricorne

ésus

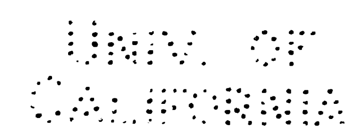
Ile de La RÉUNION (Bourbon)

St Denis
Ste Marie
La Ressource
St André
St Paul
St Gilles
St Benoit
Salazie
Chaos
St Leu
Volcan
St Louis
St Pierre
St Joseph

Nota - Les noms écrits en rouge désignent les principales localités évangélisées par les Missionnaires

MADAGASCAR

SES HABITANTS ET SES MISSIONNAIRES



CHAPITRE I

MADAGASCAR ET SES PREMIERS MISSIONNAIRES

1540 — 1674

Les plus anciennes tentatives connues faites par des missionnaires catholiques, afin de répandre la vraie foi à Madagascar, remontent aux premiers voyages des Portugais, après la découverte de l'île, et aux essais de colonisation entrepris un siècle plus tard à Fort-Dauphin par la France du XVIIe siècle. Si la plupart de ces tentatives échouèrent, c'est qu'elles furent trop constamment attachées au flanc d'autres entreprises purement terrestres, ou souvent même hostiles à l'œuvre de l'évangélisation des indigènes. De plus l'éloignement de la Grande île des contrées européennes, le manque de communications régulières avec les points où s'établirent les missions, les maladies et la mort des missionnaires qu'on ne parvenait pas à remplacer assez à temps pour empêcher une interruption, toujours funeste dans leurs travaux, furent des causes d'insuccès. La divine Providence réservait sans doute aux ouvriers du XIXe siècle la gloire d'introduire définitivement le catholicisme à Madagascar. Quoi qu'il en soit, les malheurs des premiers missionnaires peuvent être un sujet d'instruction et certainement d'édification pour leurs successeurs. A ce titre nous croyons utile de raconter ici d'une manière sommaire la série de leurs travaux et de leurs insuccès.

Non loin de l'extrémité Sud-Est de la Grande Ile, presque en face de l'endroit où les Français construisirent plus tard Fort-Dauphin, au pays d'Anossi, se voit un îlot que Flacourt appelle « Ilet des Portugais ou trang vate » (*trano vato*, maison de pierre). C'est là que vers 1540 soixante-dix Portugais, parmi lesquels, dit-on, plusieurs moines de la même nation, essayèrent de s'établir à Madagascar. Ils avaient déjà bâti une maison en pierre, lorsque les naturels, voyant d'un œil inquiet des étrangers prendre racine dans leur pays, résolurent de s'en débarrasser, même par trahison, s'il le fallait. L'occasion de mettre leur dessein à exécution ne se fit pas attendre. On allait célébrer chez eux une fête dite *missanas*, (*misanasana* s'ouvrir) c'est-à-dire la dédicace ou prise de possession d'une maison qu'on va habiter pour la première fois. Ils invitèrent les Portugais à venir en partager les plaisirs. Ceux-ci acceptèrent la fallacieuse invitation, et eurent même l'imprudence d'apporter avec eux des marchandises d'Europe, et d'étaler un grand luxe pour en imposer aux naturels par ce spectacle de richesse ; mais ils ne firent qu'allumer leur cupidité et les enflammer d'un plus vif désir d'en finir avec les Européens. Les Malgaches se ruèrent sur eux au milieu de la fête et les massacrèrent sans pitié, ainsi que les prêtres de leur nation venus pour les évangéliser. Cinq Portugais échappèrent seuls à la mort, en se réfugiant à temps sur leur îlot et dans leur maison de pierre, où avec trente esclaves qui leur étaient restés fidèles, ils se défendirent si courageusement qu'ils forcèrent les Malgaches à les laisser en paix, et même à leur fournir des vivres jusqu'à l'arrivée d'un bateau sur lequel ils retournèrent aux Indes.

Ainsi parlent à peu près Flacourt et les Annales des Pères Lazaristes.

Les *Études religieuses* (6e série t. I) signalent, d'après certaines chroniques de saint Dominique, le glorieux trépas du Frère Jean de saint Thomas, religieux dominicain, tombé victime du poison des indigènes sur cette côte inhospitalière, en l'année 1585. Mais les *Études* pas plus que les chroniques ne donnent aucun détail sur ce martyre.

Les enfants de saint Ignace suivirent de près à Madagascar les fils de saint Dominique. Le peu que nous connaissons de leurs efforts pour la conquête spirituelle de cette île, nous a été transmis soit par les missionnaires Lazaristes, leurs successeurs, soit par nos propres historiens.

Nous donnons d'abord ce qu'on lit à leur sujet dans notre *Relation de Goa* de l'année 1620. « Il n'y a que six prêtres et un frère coadjuteur au Mozambique... Deux d'entre eux ont été envoyés en l'île Saint-Laurent... » Un peu plus loin : « Le P. Louis Mariana (d'autres lisent Mariano) est allé à Massalagio, port de l'île Saint-Laurent, à la requête du gouverneur (de Mozambique), tant pour tâcher d'avoir quelques vivres et rafraîchissements pour les navires portugais, que pour sonder l'esprit de ces barbares, et voir s'ils sont aliénés de notre foi. Le Père, ayant fait sa charge, retourna avec une permission qu'il avait obtenue du roi de cette île, de prêcher et de bâtir en son État des temples à l'honneur de Jésus-Christ; mais y étant retourné sur le mois de juillet, il n'y put rien faire, à cause des empêchements qui s'y rencontrèrent. Plaise à Dieu qu'un pays si peuplé entre enfin dans le filet divin! »

La même *Relation* publie en 1621 les lignes suivantes : « De la mission de l'île Saint-Laurent, on ne sait autre chose, sinon que les Pères Louis (Mariano) et Jean Garles (ou Garcès) ont fait voile vers cette île, avec ferme propos et résolution de n'en sortir jamais, et d'y souffrir et endurer toutes les difficultés et mésaises qui se peuvent souffrir en ce monde pour l'amour de Dieu. »

Ajoutons que la *Relation de Goa* de l'année 1624 parle encore du P. Louis Mariano, comme curé-missionnaire sur les bords du Zambèze, et nous aurons épuisé tout ce qu'elle contient ayant trait à Madagascar.

Les Lazaristes sont plus explicites, et complètent heureusement la *Relation de Goa*. Voici la substance de leur récit :

« Vers 1615, un navire portugais, venant de Mozambique, ayant relâché aux environs de Fort-Dauphin, enleva le jeune Andrian Ramaka, fils du roi du pays, appelé par les uns Andrian Ramasson, par d'autres Andrian Tsiamban. L'enfant âgé de dix-sept ans environ fut conduit dans les Indes, et placé par le vice-roi gouverneur de Goa au collège que les Pères de la Compagnie de Jésus possédaient dans cette ville. Andrian Ramaka s'instruisait depuis trois ans à Goa des mystères de la foi chrétienne, lorsqu'il tomba gravement malade et demanda le baptême. Don André de Susa de Sahavedra, vice-roi des Indes, voulut être son parrain, et lui donna son nom. Rendu à la santé par la grâce du sacrement, Andrian Ramaka se confessa, communia une fois, et

fut renvoyé à Madagascar sur un navire marchand, en compagnie de deux Pères Jésuites chargés de fonder une mission dans son pays. C'étaient le P. Mariana et un autre connu seulement sous son titre de *Padre be*, Père grand; très probablement le supérieur de la mission, le mot *be*, grand, ajouté au mot Père désignant alors, comme cela a encore lieu actuellement à Nossi-Bé, le supérieur des autres Pères.

« Arrivés à Madagascar, les missionnaires remirent, de la part du vice-roi des Indes, le collier et la croix d'or de l'ordre du Christ, au père de leur jeune néophyte. Ils lui offrirent aussi des arquebuses, une coupe d'argent, une assiette et un petit plat en vermeil avec plusieurs habits à l'européenne, que son fils montrait encore aux Lazaristes en 1649. Le roi Andrian Tsiamban ou Ramasson, touché de ces présents, fit bon accueil aux deux Pères Jésuites, et leur donna toutes facilités pour prêcher le christianisme dans ses états d'Anossi. Les missionnaires se fixèrent d'abord avec six Portugais à leur service sur la petite île de *Trano Vato* où s'étaient établis autrefois leurs prédécesseurs. Un mois après leur arrivée, Andrian Ramaka fut rappelé auprès du roi et quitta ainsi, selon l'expression d'un Lazariste, ses deux pères selon l'esprit pour suivre son père selon la chair. Les deux Jésuites n'en continuèrent pas moins leur mission. Ils instruisirent et baptisèrent plusieurs enfants et adultes, parmi lesquels plusieurs grands; et il est probable qu'ils eussent poussé plus avant leurs conquêtes pour Jésus-Christ, si le roi circonvenu par les Ombiasses, prêtres ou devins de la contrée, n'eût changé bientôt complètement à leur égard, et n'en fût venu au point de défendre à ses sujets de donner ou de vendre quoi que ce fût en fait de vivres aux étrangers. Les Portugais furent réduits par cette mesure à la dernière extrémité. L'un des missionnaires mourut bientôt; et l'autre recueilli sur un galion de sa nation avec ses six compatriotes se hâta de regagner les Indes. La mission avait duré onze mois seulement. Elle ne fut reprise que vingt-cinq ans plus tard. »

Le P. Cordara, dans son histoire de la Compagnie (6e partie), raconte avec des différences notables l'issue de cette tentative faite par nos Pères, afin de s'établir à Madagascar.

« Dès que les habitants de Goa, dit-il, apprirent que les missionnaires de la Compagnie de Jésus, envoyés par eux à Madagascar, s'étaient hâtés de quitter cette île, ils furent saisis d'une indignation

d'autant plus violente, qu'ils avaient fondé sur Madagascar de plus grandes espérances, et ne doutaient pas qu'elles ne se fussent certainement réalisées, si nos Pères avaient agi en hommes forts et persévérants, comme il convenait.

« Les Portugais qui n'avaient pas d'établissement à Madagascar, et qui cependant désiraient avec ardeur y en former un, se voyaient presque déjà au terme de leurs désirs depuis l'arrivée dans leur ville de Goa, en qualité d'otage, du fils du roi de Fanshère avec lequel ils avaient depuis peu lié des rapports de bonne amitié.

« Des marchands portugais, ayant abordé au sud de Madagascar, avaient tenté une descente sur le littoral, et s'étaient vus traités, contre leur attente, par le roi du pays, comme des hôtes qu'on est heureux de recevoir et d'accueillir en amis. Mais son fils, entré à peine dans l'adolescence, ayant eu la curiosité de visiter le navire des étrangers, se vit soudain enlevé par les marchands portugais, qui s'empressèrent de mettre à la voile et de le conduire à Goa.

« Le jeune prince, à Goa, se vit de suite l'objet des libéralités du vice-roi Jérôme d'Azévédo, qui le fit instruire par nos Pères. Admis à recevoir le baptême, il ne pensait à rien moins qu'au retour dans sa patrie, et promettait que si on le ramenait chez son père, il porterait ce monarque à embrasser non seulement l'alliance des Portugais mais encore leur religion. Personne ne doutait que ce jeune homme, doué d'ailleurs d'un excellent naturel, n'accomplît ce qu'il promettait. Le vice-roi arme donc quatre grands bateaux. Une centaine de soldats y sont embarqués, outre les matelots, avec ordre de s'établir à Fanshère en garnison, si le roi y consentait. Enfin, avec le jeune prince, quatre hommes de choix pris parmi les religieux de la Compagnie furent désignés pour propager la religion dans ce royaume, but principal de l'expédition.

« Toutes choses ainsi préparées, la flotte quitta Goa au milieu des souhaits et des vœux de toutes sortes, formés par les habitants, pour l'heureux succès de l'entreprise.

« Or une année ne s'était pas encore écoulée qu'on apprit tout à coup le retour des navires. L'expédition revenait, disait-on, sans avoir rien fait; et c'étaient les Pères de la Compagnie qui avaient donné le conseil de quitter le pays, parce que les habitants de Fanshère les avaient mal reçus. Jamais pareille indignation ne s'était al-

lumée à Goa contre la Compagnie. On s'élevait librement en toute rencontre contre nos Pères ; et celui qui, plus que tous les autres, manifestait ces sentiments, était le vice-roi lui-même.

« Il y en avait aussi, et en grand nombre, qui se posant eux-mêmes, loin du danger, en hommes fermes et courageux, blâmaient la lâcheté des missionnaires, les accusant d'avoir sans raison déserté un poste avantageux, comme s'il n'y eût eu pour eux aucun péril à redouter de la part du roi et des habitants de Fanshère.

« Nos Pères de Goa accablés de honte, par tous ces propos, et osant à peine ouvrir la bouche, se bornaient à dire qu'on ne devait pas cependant condamner des prévenus sans les entendre. Mais le Père Provincial, pensant qu'ils ne pourraient jamais fournir d'excuse suffisante pour justifier une fuite si honteuse, fut d'avis qu'on ne devait pas du tout les écouter, et quand ils approchaient de Goa, il leur fit intimer la défense de pénétrer en ville. Il les relégua ensuite dans différentes maisons de la Province, à l'exception d'un seul, qui, à l'encontre de l'avis des autres, avait pensé qu'on devait tenir bon à Fanshère, et avait blâmé ce projet de retour tout en étant néanmoins obligé pratiquement de le suivre. »

Quelques simples observations sur le récit contradictoire qu'on vient de lire nous paraissent ici nécessaires.

L'historien officiel de la Compagnie de Jésus, si grave qu'il soit, a écrit de Rome, c'est-à-dire loin du théâtre des événements et d'après des documents incomplets qu'il n'avait pas recueillis lui-même. Les Lazaristes, au contraire, ont parlé en narrateurs fidèles de ce qu'ils avaient appris à Madagascar, de la bouche même d'Andrian Ramaka, témoin oculaire et impartial des faits qu'il racontait.

Tout le monde admettra certainement sans peine que les Portugais ont dû être vivement irrités de l'insuccès de l'expédition. Quoi de plus naturel ! La narration du P. Cordara nous semble néanmoins refléter trop exclusivement ce sentiment assez peu raisonné des habitants de Goa. On y remarque ensuite des contradictions et des omissions notables qu'il faudrait expliquer. Comment, par exemple, des hommes d'élite, *delectos viros*, selon que s'exprime notre historien, des hommes résolus à tout souffrir pour le nom de Jésus-Christ, d'après la *Relation de Goa*, eussent-ils déserté leur poste pour de simples difficultés avec les habitants de Fanshère ? Ces difficultés

n'étaient-elles pas une persécution réelle, ayant déjà causé la mort de l'un des missionnaires, et devant indubitablement assurer celle des autres ? Cordara ne s'explique pas là-dessus, mais les Lazaristes le font amplement ; et nous croyons d'autant plus à leurs explications, appuyées sur le témoignage désintéressé du prince Andrian Ramaka, qu'un pareil genre de persécution est tout à fait, encore aujourd'hui, dans les mœurs malgaches. M. de Solages en 1832 à Andevoranto, a été victime d'un édit royal enjoignant aux naturels de ne donner ou de ne vendre aucune nourriture au prêtre étranger. Et nous-mêmes, tout récemment, avons été contraints de fuir loin de Tananarivo, sous le coup d'un édit semblable. Nous croyons donc pour notre compte au martyre à Madagascar, vers l'an 1616, de l'un de nos Pères dont le nom était probablement Jean Garles ou Garcès.

Nous ne nous attarderons pas à discuter les autres points qui peuvent paraître encore contradictoires entre le récit de Cordara et celui des Lazaristes, notamment le nombre de quatre ou de deux missionnaires de la Compagnie entrés à Madagascar. Tout se concilierait assez facilement si l'on admettait, comme la *Relation de Goa* le donne à entendre, que les quatre missionnaires de choix dont parle Cordara sont partis de Goa pour Mozambique, tandis que deux d'entre eux seulement auraient continué leur route jusqu'à Madagascar. On pourrait aussi supposer, si l'on tient absolument au nombre de quatre sujets de la Compagnie débarqués ensemble à Anossi, que deux seulement étaient prêtres et deux coadjuteurs temporels. Mais il est temps de laisser ces discussions peu pratiques pour reprendre la suite de notre récit.

Le nouvel échec de l'expédition de Goa, ajouté aux autres du même genre, découragea le Portugal, qui, ne voyant dans Madagascar qu'un tombeau pour ses soldats, l'abandonna alors définitivement, laissant le champ libre à d'autres peuples afin de tenter à leurs risques et périls la conquête de l'île.

A cette époque, les Anglais et les Hollandais se disputaient l'empire des Indes. Ces deux nations protestantes essayèrent de 1618 à 1640 de fonder des établissements rivaux sur divers points de l'île ou des îles voisines ; mais leurs projets d'occupation, peu sérieux d'ailleurs, n'aboutirent de part et d'autre, qu'à des ruines et à l'abandon du pays.

Enfin la France entra à son tour en lice. Une compagnie dite

Société de l'Orient se forma en 1642, sous la protection du cardinal de Richelieu, dans le but de poursuivre énergiquement la colonisation de la Grande Ile. Malheureusement les vues hautes et chrétiennes du grand Cardinal Ministre et celles des rois Très Chrétiens ne furent pas secondées par les agents de cette Société, qui cherchèrent plutôt dans la colonisation de Madagascar un moyen de satisfaire leur cupidité personnelle, que la gloire de la France et le bien général de l'Église. C'est ainsi que, sans se préoccuper de fonder sur les bases solides de la religion son futur établissement de l'océan Indien, la Société en confia la direction au protestant de Pronis, homme sans talents, administrateur peu intègre, donnant ouvertement à ses subordonnés l'exemple du concubinage et de la débauche.

Pronis, dès son installation à Fort-Dauphin en 1643, sembla prendre à tâche de contrarier en toute occasion les soldats et les colons catholiques. Lorsque ceux-ci étaient à la messe ou réunis à la chapelle pour quelque autre cérémonie du culte, le commandant avec sept ou huit de ses coreligionnaires choisis et amenés par lui à Madagascar, faisait le prêche dans sa maison, de façon à être entendu des catholiques, fort dérangés par cette prédication. Les naturels eux-mêmes étaient scandalisés de voir deux religions différentes parmi les hommes d'une même nation. Plusieurs fois les catholiques manifestèrent leur mécontentement ; Pronis ne leur répondit qu'avec mépris, les traitant d'esclaves, et les assujettissant aux travaux les plus pénibles.

Quelles conversions pouvaient opérer à Madagascar en de telles circonstances un prêtre ou deux, amenés de France par les catholiques de la Société d'Orient, non point tant d'ailleurs pour prêcher aux indigènes que pour être aumôniers ? Ne soyons donc point étonnés de voir M. Nacquart, le premier des Lazaristes arrivé à Fort-Dauphin en 1648, écrire à saint Vincent de Paul les paroles suivantes : « Les Messieurs de la Compagnie d'Orient ont toujours eu ici quelque prêtre au service spirituel des Français, et nous y en vons trouvé un qui s'appelle M. de Bellebarbe. Il y a travaillé selon son talent, mais avec peu de succès, parce qu'il n'était pas appuyé du commandant. Ce dernier, tout en laissant dire la messe aux catholiques, faisait faire le prêche en sa maison. A cause de cet abus et de quelques autres désordres domestiques, les infidèles n'allaient ni aux prières des catholiques ni à celles du commandant, car ils s'é-

tonnaient de voir deux sortes de religion en des personnes du même pays. »

Les directeurs de la Société en France comprirent enfin, quoique un peu tard, que leur intérêt, aussi bien que leur devoir, était de couper le mal par la racine. Flacourt fut chargé de remplacer Pronis, et saint Vincent de Paul reçut, de la part de la Société et du Saint-Siège, la double tâche de s'occuper par ses enfants non seulement de la colonie française résidant à Madagascar, mais encore de la conversion des Malgaches eux-mêmes. Cette double tâche, les coups multipliés de la mort empêchèrent souvent les Lazaristes de la remplir en entier, autant qu'ils auraient voulu, ou parfois même l'interrompirent tout à fait, comme nous le verrons. Le zèle du moins ne leur fit pas défaut.

Les deux premiers missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul à Madagascar furent Nacquart et Gondrée. Lorsqu'ils débarquèrent avec Flacourt à Fort-Dauphin, le 4 décembre 1648, ils trouvèrent la Grande Ile, sous le rapport religieux, presque dans le même état où l'avaient trouvée M. de Bellebarbe et les autres aumôniers des catholiques de la Société, à leur arrivée dans le pays, cinq à six ans auparavant. Tout le travail de ces cinq à six années de mission se réduisait au baptême de cinq petits Malgaches, encore en bas âge, dont trois esclaves sans maîtres, un enfant abandonné dans les bois par ses parents, et le fils naturel d'un Français et d'une mère malgache.

On parla à Nacquart de quelques indigènes baptisés autrefois par les deux Pères de la Compagnie de Jésus, venus trente ans auparavant dans ces parages. Le zélé missionnaire résolut d'aller d'abord à la poursuite de ces brebis égarées. Voici comment il rend compte lui-même dans son journal du résultat de ses recherches : « Six jours après notre arrivée, ayant ouï dire que le grand de cette contrée, nommé Andrian Ramaka, avait été trois ans à Goa, d'où les Portugais le ramenèrent ici, à l'âge de 17 ans, et il en a maintenant 50, je l'allai voir avec quelques Français, à Fanshère, lieu de son habitation, à une journée et demie d'ici. Nous nous présentâmes de la part de M. de Flacourt. Il nous fit bon accueil, et après trois signes de croix, sur le front, la bouche, le cœur, il dit : « *Per signum sanctæ crucis de inimicis nostris libera nos,* » etc., et récita le *Pater*, l'*Ave* et le *Credo* en portugais. Je lui demandai par interprète pourquoi lui seul en ce pays

savait prier Dieu ; il me répondit que les habitants en étaient incapables, et qu'il n'y avait point de prêtres pour les enseigner. Je lui répliquai que j'étais venu le trouver, pour le servir et aussi tous ses sujets, qui en deviendraient capables, après avoir été enseignés comme lui. Il me répondit qu'il en était content, qu'il assisterait aux prières, quand je les ferais dans son village. D'autres grands qui étaient en ce lieu m'en dirent autant, et me prièrent d'aller instruire leurs enfants. Ce petit roi dit qu'il fut baptisé à Goa, en un collège où il y avait plusieurs Pères, et qu'étant malade, le baptême lui rendit la santé. »

Nacquart donne ensuite, sur le renvoi de ce prince à Madagascar, en compagnie de deux Pères Jésuites, les détails racontés plus haut, et termine son récit de la mort d'un des deux Pères et du départ de l'autre en disant : « Andrian Ramaka reprit ses superstitions huit ans plus tard.» Un autre Lazariste, M. Bourdaise, dans une lettre écrite quelques années après, confirme en ces termes le récit de son confrère : « Ramaka, séparé de ses Pères selon l'esprit, reprit la religion de son père selon la chair, et l'observa toujours en tout, moins la bigamie. Sur ce point il n'a jamais voulu violer notre loi, et n'a qu'une seule épouse. » Les autres grands baptisés par les Jésuites avaient imité la conduite de leur chef, et pratiquaient, sans vouloir y renoncer, le culte idolâtrique de leurs aïeux. Seule, une femme indigène âgée alors de plus de 80 ans, et qui fut baptisée, avec sa fille, par les deux Pères portugais, reprit avec bonheur le travail de sa sanctification, « portant tout le monde, dit Bourdaise, autant qu'elle le pouvait, à la prière et au baptême. Elle a huit esclaves baptisés qu'elle rassemble tous les soirs pour la prière ; et elle a déjà introduit cet usage dans plusieurs autres familles. »

Nacquart et Gondrée avaient donc tout à refaire, tout à recommencer en fait d'instruction religieuse à Madagascar. Ils s'y employèrent de toutes leurs forces, et jusqu'au sacrifice de leur vie.

Un de leurs premiers soins fut de s'initier, auprès des interprètes, à la connaissance de la langue malgache. Au lieu de s'isoler des infidèles et de restreindre leur ministère aux Français de la colonie, ils cherchaient à nouer des relations avec les naturels, tantôt les attirant par l'appât de la curiosité, tantôt même leur faisant de petits présents afin de gagner leurs bonnes grâces. Un mois après leur arrivée, le



jour de l'Épiphanie 1649, il y eut grande invitation à la chapelle de Fort-Dauphin, où devaient se faire solennellement quelques baptêmes de petits enfants suivis d'une grand'messe célébrée avec toute la pompe possible. Les Malgaches admirèrent beaucoup; mais s'en tinrent, hélas! à cette admiration stérile. Les idées superstitieuses les dominaient toujours. Dans leurs vaines craintes, ils fuyaient au seul signe de la croix. Pour les rassurer, le missionnaire devait saisir la main de l'un d'eux, la diriger de son front à la poitrine pour former le signe auguste de notre rédemption: alors seulement, ils revenaient et consentaient, rassurés, à faire eux-mêmes ce qu'ils avaient vu faire impunément à d'autres.

Il était évident que ce peuple, si enclin à suivre l'exemple des chefs ne se convertirait que si les chefs eux-mêmes leur en donnaient l'exemple. La conversion des grands, et surtout celle du roi, tel fut donc désormais le principal objectif des Lazaristes et le but de plusieurs de leurs voyages à Fanshère.

« Les fêtes de Pâques étant passées, dit Nacquart, j'appris qu'Andrian Ramaka faisait un *Missavatsi* de sa maison qui avait été réparée. (Le *Missavatsi* est la fête de la dédicace ou prise de possession de cette maison réparée.) Je jugeai à propos de m'y trouver, aussi bien pour voir ce qui se passait en cette cérémonie, que pour prendre occasion de parler de la foi, dans une si bonne compagnie, en présence du roi et d'autres grands qui devaient y assister. Je menai avec moi un interprète pour converser plus facilement. Je priai le roi de dire lui-même à ses sujets ce qu'il avait appris de la religion chrétienne, parce qu'ils avaient beaucoup de créance à ses paroles: il me le promit à diverses reprises, mais il n'en fit rien, et il fut cause qu'ayant compté sur lui, l'occasion s'en perdit, par la grande confusion de leur banquet. J'en parlai cependant aux grands du pays et aux *Ombiasses*, prêtres ou lettrés, qui étaient présents ; et je tirai encore cet avantage de cette visite, que le peuple m'ayant toujours vu aux côtés du roi crut que j'étais en crédit auprès de lui. Cela m'a beaucoup servi depuis, et je leur disais, comme il est vrai, que leur roi m'avait prié de les instruire. Lui-même me fit de nouvelles instances, pour que je vinsse demeurer tout à fait avec lui, et que je lui donnasse un livre d'heures en portugais, afin de prier Dieu comme autrefois. A mon départ, il me dit: « Écrivez à Louis de Bourbon de me faire un beau présent. » Je lui

répondis que je ne manquerais pas de le faire, s'il se remettait en l'état de bon chrétien, et s'il contribuait avec nous au salut de ses sujets ; que lorsque nous irions demeurer avec lui, nous ne lui serions point à charge. Car il faut savoir que ces gens-ci sont tellement mesquins, qu'il est plus à propos de leur donner que de recevoir d'eux. »

Une visite semblable à Fanshère, faite par Gondrée en compagnie de Flacourt, coûta la vie au missionnaire. C'était pendant les Rogations : ni poissons ni légumes dans ces terres. Gondrée ne voulut pas s'appliquer la dispense qu'il donna à ses compagnons, et il se contenta d'un peu de riz cuit à l'eau. Ce jeûne excessif, la chaleur extrême, la fatigue d'un voyage à pied, le forcèrent à s'aliter à Fanshère, atteint d'une fièvre dyssentérique. Ramené à Fort-Dauphin après quelques jours de repos, la fièvre le reprit plus violente et accompagnée de délire, et il ne tarda pas à mourir, après avoir reçu tous les sacrements, dans les sentiments de la plus tendre piété.

Laissé seul à quatre mille lieues de son pays, aux prises avec des fatigues et des souffrances qui devaient bientôt le conduire lui-même à la mort, Nacquart s'occupa de composer en la langue du pays des instructions sur les vérités les plus nécessaires au salut pour les léguer à ses successeurs, et il commença à les prêcher aux infidèles étonnés de la facilité de son élocution. Par lui-même ou par autrui, il ne perdait aucune occasion d'annoncer Jésus-Christ. Quand les Français partaient pour une expédition, il préparait d'abord leur âme puis il faisait des plus intelligents autant de missionnaires qu'il chargeait d'annoncer la foi aux infidèles, au moyen d'instructions qu'il leur donnait par écrit.

Car, depuis la mort de Gondrée, chargé pour sa part des Français, il ne pouvait guère s'éloigner de la colonie ; d'autant moins qu'elle avait alors beaucoup à souffrir des maladies. Vingt-cinq soldats ou colons mouraient alors à Fort-Dauphin, pendant que vingt-quatre autres succombaient dans les terres. Il fallait rester pour les assister et pour le service religieux du Fort. C'est là qu'il reçut la visite des fils d'Andrian Panole, chef d'une partie septentrionale de l'île. Ces jeunes gens suivirent assidûment ses instructions, et l'invitèrent à venir s'établir au milieu de leur peuple, lui promettant les bonnes grâces de leur père et la conversion de ses sujets. Mais son devoir d'aumô-

nier retenait Nacquart à Fort-Dauphin ; nouvelle douleur pour lui, surtout lorsqu'il apprit qu'en effet ce peuple était bien disposé à recevoir l'Évangile.

Cependant, il faisait pendant la semaine quelques exercusions dans les terres, mais pour quelques jours seulement. Ainsi, un des fils d'Andrian Ramaka étant tombé malade, ce chef l'envoya pour lui appliquer le remède du baptême : « Avez-vous l'intention, dit Nacquart au chef, de l'élever dans la religion chrétienne ? — Je te le donne, répondit Ramaka ; il t'appartient ; sois son père et sa mère. » Le jeune homme fut baptisé et guérit. Andrian Ramaka, suivant sa promesse de l'année précédente, exposa la religion chrétienne à ses vassaux, et en fit ressortir la supériorité sur leurs superstitions. Tous demandèrent l'instruction du baptême. Mais le missionnaire, pressé de retourner à Fort-Dauphin, ne pouvait profiter de ces dispositions. Au moins il instruisit le jour les gens des villages, et le soir, au clair de la lune, ceux qui revenaient du travail. Il semait ; d'autres devaient moissonner.

Dans des villages situés par delà Fanshère, il suivit un conseil de Vincent. Il avait porté avec lui une grande image du jugement dernier, du paradis et de l'enfer. Dans chaque village, il commençait par exposer les grandes vérités du salut ; puis, déployant son tableau et le montrant : « Que choisissez-vous, demandait-il, du haut ou du bas, du paradis ou de l'enfer ? — Je n'ai garde, répondait chaque insulaire dans son langage, de choisir d'aller avec le diable, c'est avec Dieu que je veux demeurer. » Et ils admiraient l'image, s'étonnant qu'on eût pu tracer des figures sur le papier. Ils étaient dans le ravissement. Si, l'image repliée, quelqu'un survenait : « Ah ! tu n'as pas vu la richesse, » lui disaient-ils. Et il fallait encore la déployer et recommencer l'explication. Alors, entre Nacquart et ces bons insulaires s'établissait un dialogue familier et confiant. « Père, lui disaient-ils, nos Ombiasses ne nous parlent jamais de Dieu ; ils ne nous visitent que par intérêt ou pour nous tromper ; mais toi, tu nous enseignes gratis et nous dis toujours la vérité. » Sur les différents points du christianisme, ils exprimaient naïvement leurs impressions : malédiction contre le diable, qu'ils auraient été heureux de saisir et de brûler ; malédiction aussi, mais bientôt réprimée par le missionnaire contre nos premiers parents : « Oh ! quelle belle chose c'eût été, s'é-

criaient-ils, de demeurer comme Dieu nous avait faits, sans travail, sans sujétion aux maladies ni à la mort ! »

Nacquart alla ainsi, montrant son tableau, jusque chez Andrian Raberas, chef d'une tribu de la vallée d'Amboul. Ce chef était malade. Il demanda qu'on lui parlât de Dieu et qu'on lui montrât l'image. Les vassaux réunis, Nacquart entama son explication, et, montrant l'enfer : « Là, dit-il, iront les polygames. » Or, Raberas avait cinq femmes. Il pâlit et trembla ; puis il pria le missionnaire de revenir après sa guérison, promettant de ne garder qu'une femme, de se convertir et d'obliger ses vassaux à recevoir l'Évangile.

Rentré à Fort-Dauphin, Nacquart posa le première pierre d'une église dédiée à la sainte Vierge, le 2 février 1650, jour de la Purification. De là il reprit le cours de ses visites auprès des chefs. Il visita, entre autres, Andrian Madombour, grand Ombiasse, qui disposait, disait-on, des sauterelles ; ensuite Andrian Marsicori, autre Ombiasse, qui faisait à son gré la pluie et la sécheresse, et toujours au profit de ses rizières et de ses troupeaux. Cependant la sécheresse l'avait atteint lui-même, et le peuple plus malheureux encore, murmurait. « Pleuvra-t-il bientôt ? demanda-t-il à Nacquart. — C'est, répondit le missionnaire, le secret de Dieu, qui, comme il lui plaît, envoie ou retient la pluie. Mais toi, si tu es si puissant, pourquoi laisses-tu se sécher et se perdre les riz du pays et les tiens ? — C'est la faute des *oûlis,* » repartit l'Ombiasse ; et Nacquart de tonner contre la vanité des idoles.

De retour à Fort-Dauphin, en 1651, pour y prêcher le carême aux Français, il célébra la première messe dans la nouvelle église le jour de Pâques ; solennité qui fut rehaussée par le baptême, la première communion et le mariage de plusieurs Malgaches adultes. Ainsi croissait la Mission. En arrivant à Madagascar, il n'avait trouvé que cinq enfants baptisés par Bellebarde ; il en avait baptisé cinquante-deux autres, sans compter soixante-dix-sept Malgaches adultes et de plus nombreux néophytes qu'il différait de baptiser jusqu'à leur mariage, seul espoir de persévérance chez cette nation dissolue.

Quelques jours après Pâques, Nacquart se sentit frappé à mort. Il ne laissa pas, malgré sa faiblesse, d'aller à pied dans un village éloigné de plusieurs lieues, pour y baptiser un vieillard et dix enfants.

A son retour, il prêcha encore le jour de l'Ascension. Ce fut son suprême effort. Après avoir recommandé aux Français la fidélité à leur foi, le respect pour le Saint Sacrement qu'il laissait dans l'église, il perdit connaissance et rendit bientôt son âme à Dieu.

Madagascar resta alors plus de quatre ans sans voir aucun missionnaire catholique.

Après le décès de M. Nacquart, les mauvaises dispositions d'Andrian Ramaka et des autres chefs contre les Français ne tardèrent pas à se faire jour. On en vint bientôt à la guerre sans trêve ni merci. Comme le roi d'Anossi était l'âme de la résistance, Flacourt résolut de s'en défaire. Le 10 juillet 1651, il attaqua de nuit le village de Fanshère. Andrian Ramaka eut le temps de prendre la fuite avec un de ses enfants; mais atteints au passage d'une rivière, ils furent tués tous les deux. Le village fut pillé et réduit en cendre. La relation de Flacourt à partir de ce moment jusqu'à la fin de 1653 n'est qu'un récit de pillages et d'incendies.

L'arrivée de deux nouveaux Lazaristes, au milieu du mois d'août 1654, sembla être l'aurore de meilleurs jours.

Privés de prêtres depuis la mort de Nacquart, c'est-à-dire pendant plus de quatre ans, les Français, Flacourt en tête, reçurent les deux nouveaux missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul, MM. Mounier et Bourdaise, avec beaucoup d'honneur et de cordialité. Ils les installèrent d'abord dans leur petite case; de là on se rendit à l'Église, où la joie fut au comble quand les saintes espèces laissées par Nacquart furent trouvées en état de parfaite conservation.

De leur côté, les Malgaches baptisés par les premiers missionnaires accoururent vers leurs successeurs, amenant avec eux une multitude de compatriotes venus de tous les pays voisins pour se faire instruire; en sorte que la case se trouva bientôt trop petite, et qu'il fallut en construire une seconde plus grande, destinée exclusivement aux catéchismes. Malheureusement un incendie les ayant consumées l'une et l'autre, ainsi que la chapelle, il fallut s'occuper de reconstruire une nouvelle case qui servit aussi de chapelle, à quelque distance du fort. Un événement plus funeste encore que l'incendie vint fondre sur la Mission. Au retour d'une expédition dans l'intérieur, entreprise par les Français et par Mounier en qualité d'aumônier, ce mission-

naire tomba gravement malade et ne tarda pas à mourir. Cette mort plongea M. Bourdaise dans la même situation d'isolement qui fit tant souffrir son prédécesseur pendant deux ans révolus. Mais en digne fils de l'héroïque saint Vincent de Paul, M. Bourdaise ne perdit pas courage ; il pria, instruisit, baptisa tout ce qu'il put, et attendit du renfort. Tous les missionnaires qu'on lui envoya, ou ne purent s'embarquer, ou périrent pendant la traversée, ou ne firent qu'un séjour presque insignifiant sur la grande terre de Madagascar. On peut donc dire que du 16 août 1654 au 25 juin 1657, date de sa mort, Bourdaise fut durant trois ans environ le seul apôtre de Madagascar.

Lorsque le Seigneur l'eut rappelé à lui, l'île resta de nouveau sans pasteurs pendant une durée de plus de cinq ans. Ces cinq années suffirent pour que ses successeurs, MM. Estienne, Manié et quelques Frères, trouvassent en 1662, à leur arrivée à Madagascar, le champ si laborieusement défriché par Bourdaise, envahi de nouveau par les ronces et les épines. Tout était à recommencer. On se mit au travail, et l'espoir renaissait dans les cœurs. La trahison vint soudain ruiner ces espérances. Moins d'un an et demi après leur débarquement à Fort-Dauphin, M. Estienne, le Frère Patte, et un Malgache, élève de la Mission, expiraient le même jour victimes de la fourberie d'un chef du pays, et premiers martyrs de la religion catholique à Madagascar.

Mais nous nous reprocherions de ne point raconter plus en détail la mort de ces héroïques missionnaires, dont le souffle impur de la philosophie du XVIII[e] siècle n'a pas su respecter la gloire.

M. Estienne avait de fortes raisons d'espérer la conversion d'Andrian Manangue. Ce grand, l'un des rares survivants des petits rois de ce pays d'Anossi transformé en désert par les Français, avait toujours fait bon accueil aux missionnaires. Il avait même laissé baptiser son fils par M. Bourdaise avec promesse de se laisser baptiser lui-même si quelque missionnaire se fixait dans son village. Bien plus, il se déclara même prêt à recevoir ce sacrement, et fixa un jour où M. Estienne viendrait chez lui pour cette cérémonie. Ce prince toutefois formait en secret de sinistres projets, et il ne se proposait rien moins que la ruine de tous les Français sans exception. Son fils, remarquant en lui du trouble et de l'agitation, en avertit M. Estienne,

et le pria de différer son voyage à la demeure royale. Le missionnaire ne tint pas compte de l'avertissement. Il avait donné sa parole : Andrian Manangue aurait pu se prévaloir de ce manque à la promesse donnée pour rester dans son infidélité. Il partit donc accompagné du F. Patte, et du Malgache dont nous avons parlé. Andrian Manangue le reçut avec les démonstrations d'une cordialité hypocrite et de mille prévenances affectées ; mais il refusa obstinément le baptême. Le missionnaire, plein de respect pour sa liberté, n'insista pas davantage et fit ses préparatifs de départ. Le roi ne voulant pas laisser échapper sa proie offrit un repas d'adieu à M. Estienne et à ses compagnons ; et tout en leur prodiguant les témoignages d'honneur et de respect, il versait furtivement dans les mets le poison qui devait donner la mort à ses hôtes. Le repas terminé, Manangue, gardant son masque jusqu'au dénouement de cette scène tragique, ne voulut pas laisser partir seul le missionnaire, par honneur, disait-il, pour son double caractère de prêtre et de Français, et il l'accompagna jusqu'aux limites de ses terres. Déjà ils avaient parcouru trois lieues, et le poison n'agissait pas encore : Andrian Manangue commençait à douter de son efficacité, lorsque tout à coup le F. Patte est saisi de violentes convulsions et expire presque subitement, après avoir exhalé quelques plaintes. Cependant M. Estienne et son compagnon résistaient à l'action du poison, et Manangue s'impatientait de cette lenteur, tout en écoutant les exhortations du missionnaire avec un respect hypocrite.

On a franchi une grande distance ; il faut se séparer. Le roi craint que le saint missionnaire ne lui échappe. A un signal convenu, les esclaves de son escorte se précipitent sur M. Estienne et son compagnon et les assomment à coups de bâtons. Ainsi moururent, martyrs de la charité, M. Estienne, le F. Patte, et le jeune Malgache, leur domestique, l'un des indigènes conduits en France autrefois par M. de Flacour, confiés par lui à saint Vincent de Paul, et élevés à Saint-Lazare, Paris, sous les yeux de ce grand saint.

Plus les désastres se multipliaient, et plus aussi la congrégation de Saint-Lazare, toute remplie de l'esprit de son saint fondateur que Dieu venait d'appeler à lui dans la gloire, élevait son courage à la hauteur des désastres, en multipliant les envois de missionnaires, et s'efforçant d'arriver au succès. C'est ainsi que le 7 mars 1664 six

prêtres nouveaux s'embarquèrent pour Madagascar. Deux devaient périr dans les flots du Cap-Vert. Les autres en arrivant trouvèrent sous la direction de Manié un séminaire indigène en voie de formation, avec une vingtaine de Malgaches. Une veuve dévouée, revêtue par le même directeur de l'habit des filles de la Charité, donnait aux malades, sous le nom de Sœur Saint-Joseph, les soins les plus intelligents.

Mais les desseins des hommes ne sont point les desseins du Seigneur. Manié fut enlevé par la fièvre en février 1667. Le séminaire sans directeur ne put dès lors être maintenu sur le même pied. D'autres graves événements frappant à coups redoublés la colonie tout entière, événements que nous ne pouvons raconter ici, allaient arrêter pour longtemps non seulement l'œuvre de la Mission, mais celle même de la colonisation de Madagascar. Pendant qu'un ordre émané de la cour de France enjoignait aux résidents français l'abandon de l'île, un ordre semblable venant de M. Jolly, deuxième successeur de saint Vincent de Paul dans le gouvernement de la Congrégation de Saint-Lazare, prescrivait à ses missionnaires de regagner la France.

Voici comment un an avant le départ, M. Alméras premier successeur de saint Vincent rendait compte à toute la Congrégation des Lazaristes des résultats obtenus en vingt-quatre ans par les missionnaires à Madagascar. « Le fruit spirituel avec toutes les fatigues et souffrances est si petit, que de tous les insulaires convertis, il n'en reste que trois ou quatre; les autres par leur inconstance naturelle étant retournés à leur infidélité. Encore M. Roguet m'a mandé que de ces trois ou quatre convertis, il n'y en avait qu'un seul de la persévérance duquel on pût être assuré en quelque manière; ce qui leur fait dire qu'une seule mission de France où il y a assez de besoins spirituels y serait plus utile que tout ce que l'on a fait de delà en vingt-quatre années. Feu notre Père M. Vincent, envoyant en cette île MM. Nacquart et Gondrée, pensait qu'eux et ceux qu'on y pourrait envoyer ensuite seraient employés principalement à la conversion des infidèles; mais ils n'ont pu faire presque autre chose que de servir de curés aux Français, qui y mènent une vie si débordée et si licencieuse, sans aucun respect pour les prêtres, que cela fait pitié. »

Ce fut le 4 septembre 1674 que messieurs Roguet et Montmasson, restés seuls de tous leurs confrères moissonnés par la mort, quittèrent Madagascar.

Ainsi finit la première mission catholique de Madagascar, qui, en l'espace de vingt-cinq ans, coûta à la Congrégation fondée par saint Vincent, outre des sommes considérables, vingt-sept sujets dont dix-sept prêtres et dix frères, sans compter quatre prêtres séculiers.

CHAPITRE II

Madagascar depuis l'abandon de la mission par les Lazaristes jusqu'à la reprise de la mission par les Pères de la Compagnie de Jésus.

(1674-1844).

Après l'abandon forcé de la mission par les Pères Lazaristes en 1674, Madagascar resta pendant cent soixante-dix ans plongé dans les ténèbres de l'erreur sans qu'aucune tentative pour porter dans son sein la lumière de l'Évangile aboutît à un résultat sérieux. Nous pensons néanmoins qu'il ne faut point laisser dans l'oubli les noms des hommes généreux, qui parurent, pendant cette longue nuit, comme des astres de salut, pour les peuples de la Grande Ile. Voilà pourquoi nous consacrons ce chapitre au récit des divers essais de mission à Madagascar, depuis 1674 jusqu'à l'année 1844, date de l'arrivée des Pères de la Compagnie de Jésus, ouvriers de la dernière heure, à ce champ lointain de l'apostolat catholique.

La *Société d'Orient* établie en 1642 pour la colonisation de Madagascar, et la *Compagnie des Indes* qui lui succéda en 1664 n'avaient rien pu fonder de solide sur la Grande Ile africaine. Leur passage toutefois dans la mer des Indes n'avait pas été stérile : Bourbon et Maurice (l'ancienne Ile de France) ces deux perles de l'océan Indien naquirent en grande partie des débris de leurs établissements à Madagascar. Il n'entre point dans le cadre de cette histoire de raconter comment ces deux îles inhabitées durant tant de siècles se peuplèrent peu à peu, à dater de 1642, pendant toute la durée de l'occupation française à Fort-Dauphin, puis ensuite au delà, et obtinrent enfin en 1712, du Pape Clément XI, les enfants de saint Vincent de Paul, pour Pères et pasteurs. Cet acte pontifical établissait, dans la personne des Lazaristes, la religion chrétienne sur le seuil même de Mada-

gascar. A Maurice et Bourbon, les anciens missionnaires de Fort-Dauphin pouvaient, comme le Sauveur se tenant à l'entrée du cœur de chaque chrétien, frapper sans cesse à la porte de la Grande Ile, et dès le premier mot de réponse favorable, à la première occasion, pénétrer sur son sol barbare, s'y fixer pour jamais. Tel fut l'espoir qui anima le cœur des enfants de saint Vincent de Paul, en se chargeant du service religieux dans les îles sœurs de Maurice et Bourbon.

Ils ne furent pas cependant les premiers à pénétrer à Madagascar. Nous lisons dans une lettre de M. Monet, prêtre de la Mission établi à l'Ile de France avec ses confrères : « qu'en 1736, M. de Noinville du Gléfier, bachelier de Sorbonne et prêtre du Séminaire des Missions Étrangères, revenait de Chine où il avait été envoyé quelques années auparavant. Étant allé à Rome, il quitta la société des Missions Étrangères, et obtint de la Sacrée Congrégation de la Propagande, des lettres de Préfet apostolique pour l'Ile de Madagascar. Il passa selon son désir dans cette mission ; mais à peine y eut-il été six mois qu'il fut forcé de retourner à l'Ile de France, heureux d'avoir trouvé à propos à la côte malgache un navire qui l'a repassé avec tous ses effets et ses bagages. M. Igou, un de nos Messieurs, curé du Port-Louis de cette Ile de France, le reçut chez lui, et il y est mort quelque temps après. On prétend qu'il avait été empoisonné par les insulaires d'un poison lent, car ils sont fameux empoisonneurs. »

Dix ans plus tard, en 1746, M. Couty, supérieur général des Lazaristes, permit à M. Monet, l'auteur de la lettre que nous venons de citer, de tenter à son tour l'aventure et d'aller à Madagascar, afin de s'assurer par lui-même des dispositions religieuses des chefs malgaches. M. Monet se fit accompagner d'un noir originaire de la Grande Ile. Mais après quelques mois de séjour dans ces pays, le missionnaire fut contraint de retourner à Bourbon, sans avoir obtenu les bons résultats qu'il espérait.

Nous sommes en 1775. La Compagnie de Jésus, supprimée depuis deux ans, par les intrigues de la Franc-Maçonnerie qui dirigeait déjà à son gré tous les gouvernements européens, avait laissé aux Lazaristes l'héritage, bien lourd à porter, de toutes les missions de Chine ; et cependant voici qu'une lettre du ministre de la Marine, du 2 juillet 1775, supplie, « au nom de l'intérêt de la religion, le Supérieur général des prêtres de la Mission résidant à Paris, d'envoyer prompte-

ment deux missionnaires à Madagascar. Si les différentes missions auxquelles votre Congrégation est obligée de fournir des sujets, ajoute-t-il, vous mettaient dans l'impossibilité de trouver dans votre maison les deux missionnaires que je vous demande, vous pourrez choisir soit parmi des prêtres séculiers, soit parmi des religieux, les deux personnes que vous croirez le plus en état de répondre à vos vues et de remplir dignement les fonctions dont elles seront chargées. Vous voudrez bien vous occuper sur-le-champ de ce choix, et me faire connaître les sujets que vous aurez destinés pour cette mission, afin que je puisse donner les ordres nécessaires pour leur embarquement. »

D'où venait au gouvernement de Louis XVI cette recrudescence de zèle pour la propagation de l'Évangile à Madagascar? Du commencement d'organisation que le Polonais Bényowsky, alors encore agent de la France, venait d'établir sur la côte Nord-Est de la Grande Ile, dans la baie d'Antongil.

M. Durocher fut, en conséquence de cette demande ministérielle, désigné par le supérieur général des prêtres de la Mission, pour évangéliser Madagascar. Il s'embarqua à Lorient en 1776, muni d'un bref de Préfet apostolique pour sept ans, et arriva bientôt à l'Ile de France. Mais en 1779 seulement, il passait à Madagascar. Arrivé à Foulpointe il s'y arrêta trois mois. De là il se dirigea vers la baie d'Antongil, où après un séjour de trois nouveaux mois, il alla résider à Fort-Dauphin, pour retourner bientôt de Fort-Dauphin à l'Ile de France. Il écrivit de là au ministre de la Marine un rapport dont nous détachons les lignes suivantes :

« Non, Monseigneur, il ne faut pas de troupes à Madagascar, mais seulement des colons français de bonnes vie et mœurs et d'une exacte probité, auxquels on ferait toutes les avances et tous les avantages que le Roi a toujours accordés à toutes nos colonies naissantes, et qui étant mariés, se multiplieraient, cultiveraient le pays, et formeraient pour le garder, s'il était besoin, un corps de milice, comme cela se pratique dans toutes les colonies... Fort-Dauphin est un pays qui offre peu de ressources. Tamatave est situé au centre de la côte et dans un pays où tout abonde. Quant à la religion, je n'y vois qu'un obstacle, l'inconduite de nos Français. Les peuples et les chefs ont une singulière estime et confiance dans le prêtre. Ils m'apportaient tous leurs petits enfants à baptiser et m'envoyaient leurs grands

enfants au catéchisme, pour que je les instruisisse comme les blancs; les pères et les mères assistaient eux-mêmes à tous les services de la religion avec une admiration et un respect qui confondait nos Européens. Ils m'ont tous vu partir avec beaucoup de regrets et même avec des larmes. La promesse que je leur ai faite de retourner les voir et de mener avec moi plusieurs autres missionnaires, les a un peu consolés. Je désire, Monseigneur, de tout mon cœur pouvoir tenir ma promesse. »

M. Durocher retourna en effet plusieurs fois encore à Madagascar et y séjourna tantôt quelques mois, et tantôt un an. Il envoya même au séminaire de la Propagande à Rome plusieurs naturels pour en former des missionnaires. Tant de zèle, de dévouement, non moins que ses rapports écrits impressionnèrent favorablement la cour de France et celle de Rome. Divers arrangements furent pris par ces deux cours vers la fin de 1788, afin de régler définitivement cette question de mission dans la Grande Ile, et déjà deux prêtres de Saint-Lazare étaient désignés pour s'embarquer et aller rejoindre M. Durocher, lorsque éclata la désastreuse révolution de 1789 qui supprima d'abord les ressources, puis les congrégations s'occupant des missions, et fut la ruine non seulement de tout projet solide de colonisation à Madagascar, mais encore de toute civilisation en France et à l'étranger pendant de longues années.

Une circulaire du supérieur général des Lazaristes en date du 1er janvier 1792, annonça néanmoins à sa congrégation qu'un missionnaire venait d'entrer dans l'île de Madagascar, avec un jeune prêtre malgache revenant de Rome, où il avait été envoyé autrefois par M. Durocher.

Or deux questions se présentent ici à élucider, l'une au sujet du missionnaire, et l'autre relative au prêtre malgache dont il est parlé en cette circulaire.

Le supérieur des Lazaristes ne nommant pas ce missionnaire, nous nous sommes demandé si celui dont il est ici question, ne serait pas le P. Halnat du diocèse de Rennes, un des premiers compagnons de Paccanari; et qui par conséquent devait se trouver à Rome en 1796.

On lit en effet dans la vie du P. Varin (pag. 49. p. 62. p. 78) diverses notes écrites par le P. Guidée, auteur de cette Vie, et où il parle

en ces termes du P. Halnat : « Halnat, missionnaire à Madagascar, était venu à Rome, pour offrir ses hommages au Souverain Pontife, et pour l'instruire de l'état de la religion dans cette île. Il rentra en France en 1780 avec les Pères Varin et Roger. Le P. Halnat passa l'année suivante en Angleterre. Quatre ans après, il se présenta, avec les Pères de la Foi établis à Londres, au P. Gruber, pour être reçu dans la Compagnie de Jésus en Russie. (Nous savons d'ailleurs que les Pères de la Foi qui étaient en Angleterre, avec le P. Rozaven pour supérieur, firent leur demande au P. Gruber en 1803 et entrèrent dans la Compagnie en Mars 1804). Le P. Général admira son zèle, sa droiture, son dévouement. Il ne crut pas néanmoins qu'il fût appelé à la Compagnie. Le P. Halnat retourna en Angleterre, et de là dans l'île de Madagascar, où il avait été missionnaire avant son entrée dans la Société des Pères de la foi. »

Et maintenant qu'est devenu ce jeune prêtre malgache resté peut-être seul à Madagascar, au milieu de ses compatriotes infidèles, pendant la longue durée de la tourmente révolutionnaire, dont le contre-coup se fit sentir jusqu'à son île? Telle est la seconde question à élucider. Faut-il voir en lui le héros de l'histoire suivante racontée par une femme indigène à M. Leguevel de Lacombe, dans son voyage de 1823 à 1830 à Madagascar?

« Pendant que le baron Bényowsky commandait à Madagascar, un jeune homme d'Angoncy, qui paraissait plus intelligent et plus avide de nouveautés que les autres, fut par ses soins envoyé en France et placé dans un collège. Lorsque ses études furent terminées, on le fit entrer dans un séminaire où il reçut les ordres religieux, après avoir étudié la théologie. Ceux qui s'intéressaient à ce jeune Malgache, comptant sur l'effet de sa prédication, s'empressèrent de l'envoyer en mission dans son pays. Cependant les sermons qu'il faisait à ses compatriotes, loin de les toucher, excitèrent au contraire leur hilarité, et le prêtre malgache s'aperçut bientôt qu'il ne convertirait personne. Mais attaché encore à ses devoirs, il disait tous les jours la messe dans une petite chapelle que ses protecteurs lui avaient donné les moyens d'élever. Les Malgaches que la curiosité y conduisait trouvèrent ridicule qu'en officiant il bût tout seul, contre l'usage du pays, qui veut que l'on partage également entre les assistants tout ce qui se boit et se mange. Enfin leurs plaisanteries finirent par prendre un

caractère plus sérieux; les anciens s'assemblèrent et décidèrent que la messe leur paraissait une cérémonie où la sorcellerie avait une grande part; que celui qui la célébrait devait être un *ampoumchave* (*mpamosavy*) ou sorcier malfaisant, et que pour s'en assurer, il était convenable de lui faire prendre le tanghen. Instruit du sort qui l'attendait, le missionnaire préféra l'apostasie au martyre, et renonça pour toujours aux fonctions sacerdotales ; il reprit le *simbou, le seidik*, (vêtements du pays) la sagaie, et ne se fit pas prier pour reprendre également son premier genre de vie. Il est mort il y a quelques années à Angoncy, chez un de mes parents dont il avait épousé les deux filles. »

Telle est l'anecdote, assez vraisemblable du reste, insérée par M. Leguevel dans le premier volume de ses voyages. Comme cet ouvrage ne passe pas pour très véridique, l'auteur sûrement n'ayant pas vu tout ce qu'il prétend avoir vu, ni visité tous les lieux qu'il raconte avoir parcourus, nous lui laissons toute la responsabilité de son récit que nous n'avons pu d'ailleurs contrôler par d'autres documents.

Les tentatives faites par les prêtres de l'Ile de France et de Bourbon, afin d'introduire le catholicisme à Madagascar, arrêtées subitement par la révolution de 1793, devaient être reprises soixante ans plus tard, en 1832. Le cyclone révolutionnaire semblait alors avoir achevé de décrire sa course dévastatrice. La Restauration, il est vrai, n'avait point été posée sur les bases solides d'une droite justice unie à une religion sans mélange d'erreurs, et les esprits clairvoyants annonçaient, outre celui qui venait d'éclater en 1830, de nouveaux orages pour la fin du siècle; mais on se trouvait du moins pendant un temps, dans une période de calme relatif, et chacun songeait à en profiter. Les vieilles institutions, le clergé, les ordres religieux même la Compagnie de Jésus, la magistrature, le commerce, les arts, l'industrie, tout renaissait comme les arbres après un long hiver ; les œuvres de charité cherchaient à renouer dans le passé leur trame interrompue. Le clergé de Bourbon reporta alors ses regards vers la Grande Ile africaine. Mais la Grande Ile n'était plus ce qu'elle était autrefois. Deux éléments nouveaux avaient surgi pendant cette période de soixante ans, pour faire à l'introduction et au progrès de la religion catholique en ce pays, une opposition d'autant plus terri-

ble, qu'ils allaient se prêter un mutuel appui : je veux parler de l'élément Hova joint à la jalousie hérétique de l'Angleterre contre la France au sujet de Madagascar. Décrivons ici brièvement l'un et l'autre élément, avant de reprendre la suite du récit des essais de mission sur la Grande Terre.

A la fin du siècle dernier, pendant que la France se dissolvait dans l'impiété et l'anarchie, un chef obscur de la race Hova, au centre de l'île de Madagascar, entreprit de réunir sous sa domination tous les petits districts indépendants du pays d'Ankove. Il régnait auparavant sur un territoire situé à quelques lieues de Tananarivo. La conquête de l'Emirne (Imerina) et celle des régions voisines en fit un vrai souverain qui prit le nom d'Andrianampoinimerina. Il soumit ensuite les Antsianaka et les Betsileos, et mourut en 1810, laissant à son fils et successeur Radama I le soin de continuer ses conquêtes, et d'étendre le plus loin possible la puissance de la nation Hova. Radama poursuivit en effet avec ardeur les projets de son père, et par des triomphes multipliés sur des peuplades nouvelles aussi bien que sur les tribus déjà vaincues, les rendit définitivement tributaires de Tananarivo. Vers l'année 1815, Radama I était donc le plus puissant roi de Madagascar, et la tribu Hova réduite ainsi à l'unité, devenait une force relativement redoutable pour les peuplades du reste de l'île, toujours désunies et divisées entre elles. La puissance Hova laissée à ses seules forces, eût-elle jamais franchi les limites de l'Ankove et des plateaux de l'intérieur pour s'étendre jusqu'au littoral ? Il est permis d'en douter ; mais elle trouva alors fort à propos, ce second élément dont nous avons parlé plus haut et qu'il nous reste à décrire, je veux dire la rivalité naturelle des Anglais contre les Français pour la possession de Madagascar.

Le gouvernement de la Restauration, forcé par le traité du 30 mai 1814 d'abandonner l'Ile de France aux Anglais, chercha immédiatement à fonder à Madagascar un établissement français qui pût compenser dans la mer des Indes la perte que nous y faisions alors. Comment les Anglais, qui nous avaient ravi l'Ile de France en raison de son importance politique auraient-ils pu voir sans appréhension une tentative pareille ? Aussi affirmèrent-ils tout d'abord par la bouche de sir Robert Farquhar, gouverneur de Maurice, que Madagascar faisait partie des dépendances de l'Ile de France concédées à l'Angle-

terre en vertu du traité de 1814; et nous les voyons, à cette date, s'efforcer non seulement de contrecarrer nos projets d'établissements sur la Grande Ile, mais encore essayer de s'emparer du pays pour leur propre compte. Contraints en 1816 par nos justes représentations de reconnaître que Madagascar n'était point une dépendance de Maurice, ils firent sur-le-champ volte-face et prétendirent qu'elle était la propriété des naturels du pays, et qu'il était libre également aux habitants de Maurice et de Bourbon de s'y établir pour le commerce. Cette nouvelle interprétation du traité aussi erronée que la précédente, et qui niait virtuellement tous les anciens droits de la France sur Madagascar, fut réfutée avec talent, mais sans succès par le gouverneur de Bourbon; l'Angleterre n'en continua pas moins de se poser sur ce terrain, pour battre en brèche la politique de la France sur la Grande Ile, et nous empêcher autant que possible, quoique indirectement, d'y créer un établissement ayant quelque valeur. Voici d'ailleurs le plan de sir Robert Farquhar, qui est encore celui de l'Angleterre : contracter avec la jeune puissance Hova une alliance indissoluble, s'en faire bien venir, la flatter, la gagner par toutes sortes de bons offices, l'instruire et l'armer de façon à créer ainsi aux Français au sein de Madagascar un obstacle presque insurmontable pour toute occupation du pays. Les moyens d'exécuter un plan pareil étaient aussi fort simples : par la question de la traite des noirs et l'abolition de l'esclavage à Maurice et dans la mer des Indes, on faisait le premier pas vers le roi des Hovas, et on essayait de contracter un pacte quelconque avec lui, au nom de la philanthropie qui doit relier tous les hommes entre eux; l'argent, les présents multipliés et autres bons offices devaient cimenter cette première alliance ; l'éducation protestante et anglaise, distribuée gratuitement au plus grand nombre de Hovas qu'on pourrait, choisis parmi les plus considérables, était destinée à y mettre le dernier sceau. Tel fut, tel est encore en résumé depuis 1816 jusqu'à nos jours, le programme politique de l'Angleterre à Madagascar. Basé comme il est, sur l'interprétation erronée du traité de 1814, et surtout se servant du protestantisme comme moyen d'arriver à la suprématie britannique sur la Grande Ile, un pareil programme est non seulement anti-français, mais encore immoral et anti-religieux; et c'est à ce dernier titre que nous nous en sommes occupé ici, le signalant comme un obstacle

à l'œuvre de la diffusion du catholicisme dans l'île de Madagascar.

En 1832 le mal que nous indiquons n'était pas encore arrivé au degré qu'il a depuis atteint, mais déjà il commençait à faire sentir son influence depuis douze ans environ. Disons-en brièvement l'origine et les progrès.

Dès 1816 sir Robert Farquhar, chargé par son gouvernement de faire cesser le trafic des esclaves qui approvisionnait Maurice et Bourbon, expédia à Radama I un traitant nommé Chardenaux pour l'engager d'abord à s'unir avec l'Angleterre, et lui faire savoir ensuite qu'il prendrait volontiers à Maurice quelques enfants de la famille royale et les éléverait aux frais du gouvernement anglais. Radama accueillit avec joie ces propositions, et confia à Chardenaux ses deux frères Marotafiky et Rahovy. Les deux princes âgés l'un de douze ans l'autre de onze, furent accompagnés jusqu'à Port-Louis par des officiers Hovas, qui s'en revinrent à Tananarivo, une fois leur mission accomplie.

Enhardi par ce succès, Farquhar expédia de nouveau en qualité d'agent général, près du roi des Hovas, le capitaine Lesage avec une escorte d'une trentaine de soldats.

Lesage se lia avec Radama par le serment du sang le 14 janvier 1817, et arrêta de concert avec ce prince les bases d'un traité secret qui serait conclu avec l'Angleterre ; puis il repartit de Tananarivo laissant auprès du monarque deux sergents anglais qui devaient initier son armée aux manœuvres européennes, et les diriger dans leurs expéditions. Quelque temps après une frégate anglaise faisait voile vers Madagascar, ramenant à Radama ses deux jeunes frères accompagnés du sergent Hastie leur précepteur, homme adroit, insinuant et peu scrupuleux sur le choix des moyens en vue d'un but à atteindre. Ce fut le 16 août 1817 qu'ils parvinrent à la capitale, et deux mois après, 23 octobre, le traité qui, sous l'apparence d'une œuvre de haute philanthropie, fondait en réalité l'influence anglaise à Madagascar, était signé, malgré de nombreuses oppositions de la part des grands et du peuple. Un remplaçant par intérim de sir Robert Farquhar dans le gouvernement de Maurice, faillit un instant par sa mauvaise foi à exécuter les clauses du traité, mettre à néant tout le travail du précédent gouverneur. Sir Farquhar de retour à Maurice, répara cet échec en renvoyant pour la seconde fois Hastie à Tananarivo, et lui adjoi-

gnant comme un précieux auxiliaire le Rév. Jones, méthodiste anglais que la Société des Missionnaires de Londres mettait à sa disposition, dans le but de jeter à Madagascar les premières semences de l'hérésie. Hastie et Jones trouvèrent, à leur arrivée à Tananarivo, le roi Radama violemment irrité contre l'Angleterre, pour sa mauvaise foi dans l'exécution du traité. Mais à force de démarches, d'activité et d'adresse, Hastie parvint à fléchir la colère du monarque, et le traité repris sur de nouvelles bases fut signé une seconde fois. On y lisait entre autres articles que la vente des esclaves à l'étranger était abolie dans le pays sous les peines les plus sévères. Le gouvernement anglais devait élever à ses frais vingt jeunes Hovas, dix à Londres, dix à Maurice, et les instruire aux métiers européens. Cette éducation anglaise et protestante allait pouvoir s'acquérir désormais à moins de frais et sur place.

Le Rév. Jones reçut en effet, le 8 décembre 1820, l'autorisation d'ouvrir une école dans la capitale. L'année suivante M. Griffiths et sa femme, et par la suite plusieurs nouveaux missionnaires, élevèrent des écoles pareilles : aussi les progrès de cette mission protestante furent-ils rapides, surtout après l'arrivée de Londres, de quelques imprimeurs munis de presses et de caractères d'imprimerie. A l'examen des élèves, présidé en 1826 par Radama lui-même, on constata la présence d'environ deux mille écoliers. Ce chiffre, en 1830, dépassa quatre mille, répartis entre les trente-deux écoles disséminées dans le seul pays d'Emirne, et rivalisant toutes de zèle, pour verser dans le cœur du peuple hova, avec l'instruction, le poison de l'erreur et de la haine de la France. Citons à ce sujet ce que rapporte Carayon à la page 27 de son *Histoire de l'établissement français à Madagascar pendant la Restauration :* « Dans le voyage à Ankova, entrepris en 1826 par M. Arnoux et moi, nous logeâmes dans un village où était établie une de ces écoles ; le missionnaire qui la dirigeait étant absent, ses jeunes élèves nous firent avec aménité les honneurs de son modeste logis. Ils voulurent aussi nous donner une idée de leur savoir-faire, et s'empressèrent de tracer sur un tableau les phrases décousues qu'on leur avait appris à écrire. En voici quelque-unes : Radama n'a point d'égal parmi les princes. Il est au-dessus de tous les chefs de l'île ; il est le maître de tout. Toute la terre de Madagascar lui appar-

tient, n'appartient qu'à lui seul, etc. etc.; véritable catéchisme politique, ajoute M. Carayon, dont on peut apprécier l'intention et la portée. »

Pendant que l'Angleterre, avec une décision et un esprit de suite dignes d'une meilleure cause, poussait si vivement sa prépondérance morale sur la Grande Ile, que faisait donc la France? Que faisait le gouverneur de Bourbon?

La France de cette époque, au lieu de travailler énergiquement à compléter chez elle l'œuvre de restauration qu'elle venait d'entreprendre, ne songeait qu'à ruiner le peu qu'elle en avait fait, et à courir de nouveau vers l'abîme révolutionnaire. Le Voltairianisme, le Libéralisme et la Franc-Maçonnerie s'unissaient étroitement pour saper le trône et l'autel. Bourbon n'avait encore en 1820, pour s'occuper de toute l'île, que quatre prêtres échappés au désastre de la Révolution; et lorsque le séminaire du Saint-Esprit, relevé à peine lui aussi de ses ruines, se fut hâté de lui en envoyer (on en comptait environ dix-neuf en 1822), l'administration locale prit d'ordinaire le parti des mauvais, traita les bons en ennemis. Les années qui précédèrent et suivirent la triste Révolution de juillet 1830, furent des années déplorables pour la religion en France et à Bourbon. Comment, dès lors, les missions eussent-elles pu prospérer? Et d'ailleurs la politique de notre patrie était en parfait accord avec l'état religieux des esprits. Rien de plus indécis, de plus mesquin et aussi de plus triste que tout ce qui fut tenté par la France de cette époque à Madagascar. A quoi bon faire ici l'histoire de ces malheureux essais d'établissements français ruinés par Radama en personne, et plus encore par les conseils d'Hastie et de quelques autres militaires anglais, qui accompagnaient d'ordinaire le roi des Hovas, ou le faisaient porter sur les vaisseaux anglais, de Foulpointe à Antongil et jusqu'au Nord de l'île, afin de lui faciliter les voies à la domination universelle? Si la France, quand elle vit Sainte-Marie de Madagascar menacée elle-même par les troupes des Hovas, conçut un instant la pensée d'intervenir avec énergie, ne devons-nous pas ajouter que la mort de Radama, en 1828, changea soudain cette disposition belliqueuse? L'ambitieux Radama n'est plus, se dit le ministère français; sa femme Ranavalona qui lui succède sur le trône des Hovas n'aura peut-être pas les mêmes projets de domination sur l'île; avant d'agir et de

faire des dépenses considérables pour une guerre sérieuse, attendons, négocions. Vain espoir ; la politique Hova, étant au fond la politique anglaise, ne devait pas mourir avec Radama. Il fallut donc combattre. Mais comme on se battit à contre cœur, en lésinant, en hésitant, on fut, malgré quelques victoires partielles, forcé de prendre en 1830 la résolution de quitter le pays, laissant au gouverneur de Bourbon le soin de conclure avec la reine Ranavalona une paix telle quelle, qui permettrait aux Français d'avoir quelques relations de commerce avec Madagascar. En juillet 1831 l'évacuation de Tintingue, dernier poste qui nous restât sur la Grande Terre, fut un fait accompli.

La France était donc battue à Madagascar plus encore par son impiété et ses tendances révolutionnaires, que par la politique anglaise mise au service de la sauvagerie triomphante de Ranavalona. La victoire de notre rivale d'outre-Manche devait être scellée par un crime de sa part, un martyre pour nous.

M. de Solages, prêtre français, au noble cœur, d'une famille bien connue encore de nos jours à Toulouse pour son dévouement complet à la cause du bien, rêvait depuis longtemps déjà de quitter l'évêché de Pamiers dont il était le vicaire général, afin de porter à l'étranger le flambeau de la foi. Nommé en 1830 Préfet apostolique des îles de la mer du Sud, c'est-à-dire de Bourbon, de Madagascar, et de l'Océanie, il rencontra à Paris, au séminaire du Saint-Esprit, un compatriote, M. l'abbé Dalmond, et lui proposa de s'adjoindre à sa mission. Son offre fut acceptée, et quelques semaines seulement après la Révolution de Juillet, Messieurs de Solages et Dalmond faisaient voile vers Bourbon, où ils parvinrent heureusement le 7 janvier 1831. Le cœur du nouveau Préfet apostolique soupirait depuis longtemps, nous l'avons dit, après le salut des infidèles. Les tracasseries que lui suscita le gouverneur de Bourbon, dans l'exercice de sa juridiction spirituelle, n'étaient pas de nature à lui faire oublier ses chers païens au profit des fidèles de cette île. Il tourna donc plus que jamais les yeux vers la terre de Madagascar.

Au mois de juillet 1832, laissant M. Dalmond, comme Vice-Préfet de Bourbon, M. de Solages, accompagné seulement d'un catéchiste et d'un domestique, s'embarqua pour Sainte-Marie de Madagascar, où il ne fit qu'une apparition. Il se dirigea de là sur Tamatave qu'il laissa bientôt de même. Tananarivo était son objectif. Il voulait aller

sans tarder jusque dans ce repaire de la superstition, où les méthodistes anglais avaient bien pu pénétrer, et là, faire briller aux yeux de la reine Ranavalona elle-même la pure lumière de l'Évangile. Muni de lettres d'introduction du gouverneur de Bourbon auprès de la reine des Hovas, accompagné d'un catéchiste et d'un domestique, il s'avançait à petites journées, le long de la côte, sur la route de la capitale. Mais son catéchiste tombe bientôt malade et reprend le chemin de Bourbon ; son domestique meurt. M. de Solages ne perd pas courage ; et il serait arrivé au terme de son voyage, si la Providence n'eût fixé pour lui un terme plus glorieux auquel il n'eût pas osé aspirer, le terme du martyre. Peu de temps en effet après son départ de Tamatave, la nouvelle de son dessein avait été transmise à Tananarivo. La reine en fut instruite ; les méthodistes qui y résidaient ne tardèrent pas à le savoir. L'apôtre catholique était un rival dangereux qu'il fallait évincer à tout prix. Dès lors sa perte est résolue. Ils s'en vont, au palais, représenter à la superstitieuse Ranavalona que la venue du missionnaire français est un malheur pour le pays. Le prêtre catholique, magicien habile, capable de tous les crimes, serait la ruine du royaume. Une telle accusation équivalait à un arrêt de mort. La reine des Hovas s'empresse de donner l'ordre d'arrêter le missionnaire français partout où on le trouverait, et de l'empêcher d'arriver jusqu'à sa capitale. M. de Solages, rencontré à Andevorante par les émissaires de Ranavalona, est gardé à vue dans une méchante case. En proie au chagrin et à la fièvre, sans communication avec les indigènes, il ne tarde pas à périr de misère et de faim, vrai martyr de la superstition païenne et de l'intolérance hérétique des méthodistes anglais. C'est le 8 décembre, fête de Marie Immaculée, qu'arriva sa glorieuse mort.

Les jaloux missionnaires de la Société de Londres coupables d'un tel crime n'en recueillirent pas longtemps le bénéfice. La reine Ranavalona, subissant tous les jours davantage l'influence croissante des devins et des sorciers qui exploitaient sa crédulité, expulsa de ses États, tous ces messieurs, le 18 juin 1835. La plupart des Européens, sans distinction de nationalité, sauf quelques exceptions, sur lesquelles nous aurons plus tard à revenir, furent compris dans ce bannissement.

La nouvelle certaine de la mort de M. de Solages ne parvint à Saint

Denis que trois mois après. M. Dalmond écrivit aussitôt à Rome et au Saint-Esprit à Paris, pour faire part de ce triste événement, et supplier en même temps qu'on voulût bien ne pas songer à lui, pour son remplacement dans la charge de Préfet apostolique de Bourbon. Un ordre positif et la nécessité rigoureuse de l'obéissance pourraient seuls, disait-il, le déterminer à accepter un fardeau pareil. Aussi, était-ce bien du fond de son cœur qu'il écrivait encore le 7 août 1835: « En m'annonçant la nomination d'un Préfet apostolique (M. Poncelet), vous m'avez causé la plus grande joie. Le poste devenait de plus en plus insoutenable pour moi. Le courage m'aurait manqué pour en supporter la responsabilité devant Dieu... Si M. Poncelet le veut, j'irai à Madagascar. S'il ne le veut pas, j'irai dans l'Inde, car notre Saint-Père le pape actuel Grégoire XVI m'a donné la permission *converti ad gentes.* »

Et cependant ce prêtre si désintéressé, si généreux, tout en écrivant que le Seigneur le voulait tout entier appliqué au salut des infidèles, tombait parfois pour cette vocation elle-même en d'étranges perplexités. N'était-ce pas orgueil de sa part de vouloir marcher sur les traces de M. de Solages ? Avait-il bien ce qu'il fallait pour entreprendre une œuvre aussi difficile que la conquête spirituelle de Madagascar ? Le démon ne faisait-il pas miroiter à ses yeux un bien incertain, dans l'unique but d'empêcher le bien certain qu'il obtenait à Bourbon? La Providence vint à son aide, et se chargea de lui donner des marques non équivoques, qu'elle le choisissait pour le rude labeur de l'apostolat à Madagascar. M. Dalmond se rendait un jour à l'église, l'esprit agité par ses préoccupations ordinaires, lorsque un Malgache d'assez mauvaise mine, l'accostant soudain, sans le connaître, au milieu de la rue, lui remet un objet soigneusement enveloppé, et sans mot dire se sauve à toutes jambes, comme s'il eût craint d'être arrêté. M. Dalmond ouvre le paquet, et tombe dans un étonnement indéfinissable, en voyant dans ses mains la magnifique croix d'argent que M. de Solages portait toujours sur lui, et dans laquelle se trouvait enchâssé un morceau de la vraie croix. Il se sentit alors confirmé intérieurement dans ses projets d'apostolat à Madagascar, et regarda la croix du martyr d'Andevorante, comme le signe sacré de son appel définitif à cette pénible mission.

Toutefois, comme le doute revenait encore de temps en temps assiéger son âme, il osa demander au Seigneur une marque plus

formelle encore de sa sainte volonté. Voici à quelle occasion. La jeune Clara Hamelin, enfant de dix-huit à vingt mois, se mourait à la Rivière des Pluies, dans la famille de M. Desbassayns. Les médecins ne lui donnaient plus que quelques heures de vie et l'on s'occupait déjà des formalités du décès, quand on songea à écrire à M. Dalmond et à lui demander, pour le petit ange qui quittait cette terre, une médaille miraculeuse de la sainte Vierge, bénite par lui. Or, pendant que la médaille était portée à l'enfant, M. Dalmond se rendit à l'église, et là, prosterné devant Marie, il supplia la Vierge de guérir Clara Hamelin, et de lui donner à lui-même cette guérison humainement impossible comme un signe de son approbation au grand dessein qu'il avait formé d'évangéliser Madagascar. A ce moment même, à la grande surprise de tout le monde, l'enfant entra en convalescence. Marie avait parlé en faveur de la mission de Madagascar. La vocation de M. Dalmond était tracée en caractères lumineux. Il n'en pouvait plus douter. Il résolut de se soumettre à l'appel divin, dès qu'il serait libre du fardeau de la Préfecture apostolique, qui pesait encore sur ses épaules.

Ce moment arriva enfin au mois de juin 1837. M. Dalmond put alors s'embarquer, non pour la Grande Terre (elle était plus que jamais fermée à Jésus-Christ et à ses ministres), mais pour Sainte-Marie de Madagascar, petite île située presque en face de Tintingue, et dont la France avait repris possession le 15 octobre 1818.

Avant M. de Solages et M. Dalmond, le christianisme avait été annoncé à Sainte-Marie de Madagascar. Deux siècles auparavant, au moment où les Lazaristes s'établissaient à Fort-Dauphin, M. de Bellebarbe, prêtre séculier, y avait été envoyé avec douze Français. Elle comptait alors, dit M. Nacquart dans son journal, environ six ou sept cents personnes très sociables. Le pays, ajoutait-il, était malsain, et la terre difficile à cultiver à cause de l'épaisseur des bois. M. de Bellebarbe n'y resta pas longtemps et retourna en France. Sept ans après, en 1656, deux Lazaristes, MM. Dufour et Prévost, envoyés aussi à Sainte-Marie, y tombèrent malades peu après leur arrivée, et y moururent tous les deux à un mois d'intervalle, sans avoir pu faire autre chose que de planter des croix sur les principaux sommets de l'île.

Depuis 1656 jusqu'à M. de Solages, aucun autre prêtre que nous

sachions, n'avait paru à Sainte-Marie . M. Dalmond y fut donc reçu comme un envoyé du ciel. Il avait eu soin, déjà, pendant son séjour à Bourbon, de se mettre au courant des premières notions de la langue malgache. Aussi, dès son arrivée dans l'île, put-il se faire comprendre des habitants d'ailleurs bien disposés et tous avides de s'instruire. Au bout de trois mois, il avait catéchisé et baptisé cent quatre-vingts indigènes. Le missionnaire eût voulu prolonger son séjour parmi eux : mais M. Poncelet ne l'avait autorisé à entreprendre ce premier voyage, que sous la promesse de revenir dans trois ou quatre mois à Bourbon. M. Dalmond était l'enfant de l'obéissance. Il chargea donc quelques personnes plus avancées que les autres de continuer son œuvre et rentra à Saint-Denis le 18 octobre 1837.

Deux fois encore, en 1838 et 1839, M. Dalmond recut de son Préfet la même autorisation limitée de retourner à Sainte-Marie. Dans la première de ces deux visites, faites toujours seul et sans compagnon, l'apôtre, plein de confiance pour l'avenir de sa mission, bâtit deux églises bien pauvres, bien modestes. Qùatre cents nouveaux catholiques furent, dans la deuxième visite, le prix de son zèle.

Mais voici qu'en 1840, M. Passot, capitaine d'infanterie à Bourbon, fut destiné à prendre possession, au hom de la France, de l'île de Nossi-Bé, située sur la côte Ouest de Madagascar. M. Passot avait besoin d'un interprète auprès des habitants. M. Dalmond s'offre. Il est accepté. Et c'est par son intermédiaire que fut conclu le traité par lequel la reine Tsiomeko donnait Nossi-Bé à la France.

L'ambition du missionnaire allait cependant plus loin que l'heureuse conclusion d'un traité à la satisfaction de tous les intéressés. L'apôtre de Sainte-Marie voulait être l'apôtre de Nossi-Bé, et des îles environnantes, l'apôtre de tout Madagascar. Nous le voyons, à cette époque, faire seul encore ici, parmi les peuples de Nossi-Bé, les premiers essais de son apostolat. Il avait établi sa case au pied de la montagne de Lokobe, sur les bords de la baie d'Ambanoro. De ce point, comme de son quartier général, il parcourait les endroits les plus peuplés de l'île, et se rendait même parfois à Nossi-Comba, Nossi-Faly, quand un ordre imprévu arrivé à Bourbon le força de rentrer à Saint-Denis afin de remplacer M. Poncelet en partance pour un voyage en France.

M. Dalmond remplit sa charge de Vice-Préfet en 1841 avec le même



zèle, le même dévouement qu'il l'avait remplie autrefois après la mort de M. de Solages. Quand M. Poncelet revint l'année suivante dans la colonie, il fut si satisfait de son administration intérimaire que, pour l'en remercier, il lui permit d'entreprendre un quatrième voyage à Madagascar ; non point seul cette fois, mais en compagnie de trois prêtres des plus zélés de sa Préfecture : MM. Minot, Tarroux et Joly. M. Dalmond en fut au comble de la joie. Il laissa seul à Sainte-Marie M. l'abbé Joly, et conduisit lui-même à Nossi-Bé MM. Minot et Tarroux. Une école et une chapelle s'élevèrent à Tafondro. Il les leur confia, et se mit en devoir, sans plus tarder, de se rendre à Nossi-Mitsio.

Le roi de cette petite île, Tsimiaro, prosélyte des musulmans, avait laissé entrevoir à M. Dalmond la possibilité de faire quelque bien parmi son peuple, et lui avait fait entendre qu'il le verrait arriver avec plaisir dans ses États. Plein de cette espérance, et accompagné d'un jeune soldat d'infanterie de marine, détaché momentanément du service et devenu plus tard notre frère Mazards, le zélé missionnaire se rendit à Nossi-Mitsio.

Sans attendre sa demande, le roi mit à sa disposition cent cinquante hommes pour leur bâtir un logement. Il venait chez le missionnaire trois ou quatre fois par jour pour s'instruire. On lui apprenait, outre les mystères de notre religion, la lecture, le calcul, la géographie. Il saisissait tout avec une étonnante facilité, et, après chaque conférence, il allait sur son tribunal répéter ce qu'on lui avait enseigné. Lorsqu'il sut les actes de foi, d'espérance et de charité : « Voilà, disait-il, des prières admirables, et que je comprends, tandis que je ne comprends rien aux prières des musulmans. »

Tant que durèrent les cadeaux et que M. Dalmond ne parla pas contre la polygamie, les choses allèrent au mieux. Il n'en fut pas de même lorsque le missionnaire, obligé de diminuer la source des petits dons, laissa couler de ses lèvres les sublimes enseignements de l'Église sur le mariage chrétien. Le monarque devint alors soucieux, puis s'isola chez lui. Excité ensuite par des Arabes venus en grand nombre de Nossi-Bé à Nossi-Mitsio afin de raffermir leur prosélyte un instant ébranlé, effrayé de leurs menaces, s'il les quittait, ou séduit par leurs promesses, il alla jusqu'à la guerre ouverte contre le prêtre catholique qu'il ne pouvait plus supporter. Un jour même dans un

accès de fureur il fit charger une arme, et le menaça de mort, s'il ne quittait pas au plus tôt son île. Enfin pour en finir, et ôter toute espérance à M. Dalmond de le voir jamais chrétien, Tsimiaro prit le turban et se fit Arabe. Cet insuccès, joint à la crainte de voir ceux des néophytes qu'il évangélisait à Nossi-Mitsio ne pouvoir pas persévérer sous un chef tel que Tsimiaro, non moins que les affligeantes nouvelles qu'il reçut alors de Nossi-Bé, et de Sainte-Marie obligèrent M. Dalmond à s'éloigner de cette île.

Parmi ses trois collaborateurs, M. Minot, si zélé, si plein de bonne volonté, ne parvenait pas à apprendre la langue malgache : il avait soixante ans. M. Tarroux à Nossi-Bé et M. Joly à Sainte-Marie se voyaient réduits à l'impuissance par la fièvre du pays. Tous les trois demandaient à rentrer à Bourbon. Il devenait évident pour M. Dalmond que ces trois saints prêtres n'étaient pas les ouvriers que le Seigneur lui avait choisis afin de travailler sous ses ordres, à la mission de Madagascar. Ses regards se tournèrent alors vers la France et l'Italie. Là seulement s'entourant des lumières du Père commun des fidèles, et faisant un chaleureux appel au dévouement du clergé français, il espérait trouver les moyens de fonder, sur des bases stables, la grande œuvre de l'évangélisation de la nation malgache. M. Dalmond ne se trompait pas : de Rome et de Lyon le salut devait luire enfin pour Madagascar, mais non point encore de la manière qu'il se le figurait ; tant les desseins de Dieu sont au-dessus des desseins de l'homme !

Vers les derniers mois de l'année 1843 l'apôtre fit voile vers l'Europe.



CHAPITRE III

M. Dalmond et la Compagnie de Jésus. — Saint-Augustin. — Proposition pour les Petites Iles.

(1844 — 1846).

Le premier plan de M. Dalmond était de ramener de France une trentaine de prêtres dévoués qui entreprendraient sérieusement avec lui la conquête religieuse de Madagascar. Mais voici qu'un jour, comme il s'entretenait familièrement à Bourbon, avec M. Frédéric de Villèle, l'un de nos anciens élèves de Saint-Acheul, et lui faisait part de ce dessein, celui-ci lui fit observer qu'il lui serait plus avantageux d'obtenir seulement quatre religieux de la Compagnie de Jésus ou d'un ordre quelconque, que de ramener à Madagascar quarante prêtres séculiers; parce que, ajoutait-il sagement, ces quatre religieux, représentant toute une société, seraient immanquablement suivis avant ou après leur mort, d'une foule d'autres religieux du même ordre qui dépasseraient bientôt le chiffre de quarante; tandis que les quarante prêtres séculiers, en supposant même que M. Dalmond les pût obtenir, moissonnés peu à peu par la mort se trouveraient bientôt réduits à moins de quatre. Cette considération pénétra, paraît-il, vivement dans l'esprit du zélé fondateur de la mission de Madagascar; et il n'eut pas de plus chère pensée, une fois arrivé en France, que de frapper à la porte de divers ordres ou congrégations religieuses, pour en obtenir du secours.

Aux enfants de saint Vincent de Paul, il offrit de reprendre cette portion de Madagascar arrosée autrefois de la sueur et du sang de leurs aînés, Fort-Dauphin et le sud de la Grande Terre. Mais M. Estienne, leur général, se crut obligé de refuser.

M. Dalmond ne fut guère plus heureux auprès des Pères du Saint-Cœur de Marie nouvellement établis à la Neuville par M. Libermann. Le vénérable fondateur accepta d'abord, et promit d'envoyer dès

qu'il le pourrait, des prêtres de sa Congrégation dans le nord de Madagascar; mais un an ou deux après, il se vit contraint de demander en grâce qu'on le dégageât de cette promesse. Le pays qu'on offrait à ses missionnaires était trop malsain.

De Paris M. Dalmond prit le chemin de Rome, en passant par Lyon, où il s'arrêtait le 14 avril 1844. Lyon était le siège du supérieur Provincial des Pères de la Compagnie de Jésus occupant l'Est et le Midi de la France. M. Dalmond avait déjà subi un premier refus auprès du P. Provincial de Paris. Le P. Boulanger auquel il s'était, en effet, d'abord adressé lui répondit de Brugelette le 16 mars 1844 par la lettre suivante que nous transcrivons ici. « Monsieur, la moisson devient donc plus abondante de jour en jour ! nous devons en bénir Notre-Seigneur ; malheureusement le nombre de nos ouvriers est bien loin de croître en proportion des besoins. Vous savez, Monsieur, que nous avions accepté, il y a trois où quatre ans, la mission de Madagascar. Les premiers missionnaires étaient non seulement désignés, mais tout était prêt pour le départ, lorsque, je ne sais plus par quel contretemps qui ne venait pas de nous, tout fut arrêté. Nous nous chargeâmes alors d'une mission au Canada où se rendirent bientôt les Pères destinés auparavant à Madagascar.

« La mission de la Chine survint presque en même temps. Il a fallu déjà envoyer des renforts à ces deux missions ; de nouveaux, bien nécessaires, nous sont demandés à grands cris, et c'est tout au plus si nous serons en état de donner à ces missions le nombre d'ouvriers qui leur est indispensable.

« Vous comprenez facilement, Monsieur, que, dans cet état de choses, il m'est entièrement impossible d'accepter la mission que vous avez eu la bonté de nous offrir ; mais ce n'est qu'avec un regret bien sensible et bien vif que je me vois obligé de manquer cette belle occasion de travailler au salut des âmes. A. M. D. G. Veuillez agréer le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, BOULANGER. »

On conçoit qu'après un pareil échec, M. Dalmond ne se présentât qu'en tremblant au P. Provincial de Lyon. Voici comment le P. Poujet, l'historien du P. Maillard, rend compte de cette entrevue.

« Dans le courant de mai 1844 se présentait à Lyon dans la cha-

pelle de la rue Sala, un ecclésiastique simple et timide, qu'on eût pris pour le pasteur d'une paroisse perdue dans les montagnes. Après avoir prié Dieu, s'être confessé, il demande à être introduit chez le P. Maillard. On l'y conduit sur l'heure. Ce prêtre de si modeste apparence, vient lui proposer de vouloir bien lui prêter son concours pour la conversion de la grande île de Madagascar ; il lui expose ses plans, lui raconte ce qu'il a déjà tenté pour les réaliser, le secours que la Congrégation du Saint-Esprit, et celle du Saint-Cœur de Marie fondée par le P. Libermann lui ont promis, et il le conjure de s'associer à cette bonne œuvre qui ne peut s'accomplir que par l'action combinée d'un grand nombre d'hommes apostoliques. Le P. Maillard écoute avec attention l'inconnu ; il admire la grandeur de ses projets, l'ardeur de son zèle, la sagesse de ses combinaisons. Ce prêtre modeste n'était autre que M. Dalmond.» Le P. Provincial et lui eurent un long entretien, dans lequel M. Dalmond apprit avec plus de détails ce que la lettre du P. Provincial de Paris lui avait en partie révélé, et que le Préfet apostolique de Bourbon lui avait toujours laissé ignorer. M. Poncelet, lors de son voyage en France en 1841, s'était activement occupé de Madagascar et avait déjà fait au P. Maillard lui-même la demande de quelques Pères pour travailler à cette mission. L'année d'auparavant, en 1840, lors du passage à Bourbon du P. Perrin et de ses compagnons se rendant au Maduré, le même Préfet, touché du zèle et de la charité de nos Pères, pendant la relâche de douze jours qu'ils firent à Saint-Denis, et sur les instances du gouverneur de cette ville, avait écrit à la Propagande à Rome, afin que la sacrée Congrégation voulût bien s'entendre avec le T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, pour envoyer au plus tôt à Bourbon une forte recrue de Jésuites français. Enfin le P. Perrin avait écrit, tant en son propre nom qu'au nom de M. Poncelet, au P. Maillard une longue lettre où il disait entre autres choses : « M. le Préfet apostolique et M. Frédéric de Villèle mon ancien condisciple de Saint-Acheul désireraient avoir à Saint-Denis une résidence de la Compagnie. Les Pères que vous désigneriez seraient reçus avec empressement. Ils ne manqueraient pas d'occupations en ce pays. La carrière des retraites, des missions, des prédications, en un mot, tous les ministères propres à la Compagnie leur seraient ouverts, dès le jour qu'ils mettraient le pied dans l'île. Je pense même, et cela n'est pas seulement mon opinion personnelle, qu'on pourrait

les exercer ici plus librement, plus solidement, plus agréablement qu'en France... On offre aussi à ceux que vous voudrez bien désigner pour la belle colonie de Bourbon, le soin des noirs, avec toutes sortes de moyens de les instruire, de les gouverner, de les sanctifier...

« Une résidence à Bourbon! quelle position avantageuse pour le Maduré, dont les missionnaires fatigués ou malades pourraient venir se reposer ici. Ce serait de plus un passage ouvert aux missions de l'Afrique, et par conséquent un champ immense offert à l'Évangile. En s'établissant ici, on ne serait qu'à 300 lieues de Madagascar, une des plus grandes îles du monde. Un prêtre de Bourbon, (M. Dalmond) qui se trouve maintenant à Madagascar, écrivait dernièrement à M. le Préfet apostolique : « Que puis-je faire tout seul? Il faudrait « deux missionnaires à l'île Sainte-Marie, colonie française ; deux à l'île « Mitchiou (Nossi-Mitsio), chez le grand chef Tsimiaro ; six à Nossi-Bé. « Il faudrait des Frères, des Sœurs pour les écoles ; alors on instruirait, « on sauverait une infinité d'âmes. Voyez, mon Révérend Père, de « quelle importance doit être pour la religion et pour la conversion des « pauvres infidèles une résidence établie à Bourbon. »

Le P. Maillard était donc bien renseigné. Il fit connaître à M. Dalmond que si ces demandes de missionnaires pour Bourbon et Madagascar n'avaient pas eu de réalisation, c'est que cette mission ne possédait encore aucun moyen d'existence, aucune allocation de la propagation de la Foi. Il engagea ensuite M. Dalmond, puisqu'il se rendait à Rome, à conférer de ce projet avec le T. R. P. Roothaan, Général de la Compagnie, auquel appartenait en dernier ressort la décision de toutes les affaires de cette nature, et il ajouta que, pour lui, il se sentait disposé à l'aider de toute son influence, et à lui prêter un concours efficace.

M. Dalmond trouva le T. R. P. Général à Rome, aussi bien disposé que le P. Provincial de Lyon. Depuis quatorze ans déjà, c'est-à-dire en 1830, dès la première année de son généralat, le P. Roothaan s'était vu sollicité par M. de Solages, pour le même objet, alors que le futur martyr d'Andevorante se trouvait sur le point de faire voile, en compagnie de M. Dalmond lui-même, vers les rivages de Bourbon et Madagascar. La réponse faite à M. de Solages, il voulait bien la faire encore à son successeur dans l'apostolat de la Grande Ile. Voici, du reste, comment à la date du 6 janvier 1830 le P. Roothaan accueillait

les propositions de M. de Solages. « Monsieur, j'ai reçu le 2 du courant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le jour de saint Thomas, et je l'ai lue avec le plus vif intérêt, ainsi que l'abrégé du mémoire du capitaine Dillon. L'intérêt a été d'autant plus vif, Monsieur, qu'à ma grande consolation, un grand nombre des prêtres et des étudiants de la Compagnie, m'adressent les plus vives instances pour être destinés aux missions étrangères, si l'occasion s'en présente; et certes, l'expédition que vous vous êtes proposée est de nature à exciter les plus ardents désirs de prendre part à une œuvre si digne de la vocation apostolique. Quoique nous soyons déjà engagés dans d'autres missions, qui demanderont aussi un bon nombre de personnes, toutefois la détresse de sujets ne m'arrêterait pas, persuadé que la divine Providence nous rendrait avec usure ceux dont nous nous priverions en vue d'une entreprise si importante, pour sa gloire et le salut de tant d'âmes abandonnées. Je regrette beaucoup que l'époque du départ fixée au commencement de mars, soit trop rapprochée, pour que je puisse faire le choix des sujets dont quelques-uns devraient venir d'assez loin. D'ailleurs il faudrait aussi du temps, pour que nous puissions nous entendre sur le mode, si et comment les religieux de la Compagnie qui seraient destinés à cette mission, conserveraient leur état de religieux et de dépendance vis-à-vis des supérieurs de la Compagnie, vu que personne ne pourrait, ni ne voudrait devenir missionnaire au prix de cesser d'appartenir à la Compagnie. Tout cela demanderait plus de temps, Monsieur, que vous n'en accordez; ce qui fait qu'avec douleur je dois avouer mon impossibilité de seconder vos désirs, au moins pour cette fois-ci. Le projet que vous auriez de mettre nos Pères à la tête des autres prêtres qui se sont offerts pour cette grande œuvre, présente aussi bien des difficultés, et il semblerait plus convenable que les religieux unis ensemble par les mêmes liens de la vocation religieuse eussent aussi à travailler ensemble. Rien de plus intéressant que la formation d'un séminaire indien à Bourbon pour y travailler à l'éducation des naturels de ces îles, et de Madagascar même, pour laquelle vous désireriez deux de nos Pères outre les six missionnaires. Mais j'avoue franchement que j'aimerais mieux destiner un plus grand nombre à la direction d'un tel établissement, pour lequel deux, à ce qui me semble, ne suffiraient pas, et qui, fourni d'un plus grand

nombre d'ouvriers, pourrait être un chef-lieu pour les sujets de la Compagnie, d'où avec le temps on pourrait entreprendre des excursions à Madagascar et en d'autres îles. Peut-être me suis-je trop avancé, Monsieur, en vous communiquant avec simplicité les idées que votre lettre m'a fait naître; mais vous voudrez bien l'attribuer au vif désir que j'aurais de seconder votre zèle et au regret de me voir dans l'impossibilité de le faire dans ce moment. Je serai trop heureux, si dans la suite vous voulez m'honorer de vos nouvelles, et qu'avec un peu plus de loisir on puisse arranger quelque chose qui soit en même temps digne de votre zèle apostolique, et à quoi je puisse destiner des sujets de la Compagnie avec plus de maturité.

« En attendant, veuillez bien agréer, Monsieur, mes remerciements mêlés du regret de ne pouvoir pour le moment répondre à une invitation si honorable, ainsi que l'assurance de la profonde vénération et du parfait dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très respectueux serviteur. J. Roothaan, Général de la Compagnie de Jésus. Rome ce 9 janvier, 1830. »

M. Dalmond reprenait donc simplement auprès du Père Général, quatorze ans après M. de Solages, trois ou quatre ans après M. Poncelet, la suite des négociations relatives à l'obtention de missionnaires de la Compagnie de Jésus, pour la mission de Madagascar. Ce fut le P. Roothaan qui le premier exprima au digne prêtre le désir de voir s'élever, à Bourbon même, un établissement ou séminaire pour l'éducation des jeunes Malgaches, propre à servir en même temps de maison de convalescence aux missionnaires fatigués par les labeurs de leur apostolat auprès des infidèles. Il se montra tout heureux d'apprendre de la bouche de M. Dalmond que non seulement un plan si sage n'éprouverait aucune difficulté, mais que déjà lui-même y avait songé et s'en était occupé auprès du gouvernement. Une famille généreuse de la colonie, la famille Desbassayns, unie à la famille de Villèle, offrait d'avance non loin de sa propriété de la Rivière des Pluies, à la Ressource, un terrain et une maison de ce genre, qui seraient mis à la disposition des Pères, aussitôt leur arrivée à Bourbon.

M. Dalmond obtint ensuite plusieurs audiences de Mgr. Brunelli préfet de la Propagande. Il parla à ce prélat avec tant de clarté, de simplicité et d'onction sur la question de Madagascar, qu'il l'eut bien-



tôt gagné à sa cause. Il fut décidé que la mission serait sans plus de retard érigée en Préfecture apostolique, et que la direction en serait confiée, malgré ses pressantes réclamations, à M. Dalmond lui-même. Ainsi l'ordonna le pape Grégoire XVI qui songeait même, dit-on, à élever dès lors l'humble missionnaire au rang de Vicaire apostolique. Sa Sainteté eût aussitôt donné suite à ce projet, si elle n'eût craint, pour le moment, de trop faire violence à sa modestie. On se borna donc à nommer M. Dalmond Préfet apostolique de Madagascar et de Sainte-Marie, etc., avec des pouvoirs distincts et tout à fait indépendants de ceux du Préfet apostolique de Bourbon.

Cependant le P. Maillard, fidèle à sa parole, et ne doutant pas que les quelques petites difficultés signalées à M. Dalmond pour la réussite de son projet ne fussent bientôt levées par son zèle à toute épreuve, se mit, de son côté, en devoir de lui trouver les sujets désirés. Le 14 juin, fête du Sacré-Cœur, deux mois jour pour jour après son entrevue à Lyon avec le digne missionnaire, il lançait d'Avignon à tous les Pères de la Province l'encyclique sur la mission de Madagascar, dont nous citerons seulement le commencement et la fin.

« Si le zèle, disait-il, n'était pas cette flamme sacrée qui ne cesse de brûler sur la terre comme elle brûle dans les cieux; si les œuvres apostoliques, leur multitude et leur variété, au lieu de l'affaiblir, ne servaient pas au contraire à l'accroître et à l'alimenter, oserais-je aujourd'hui présenter à notre petite Province la grande et belle mission qui est proposée à son inépuisable générosité? Après les admirables efforts et les sacrifices inouïs que nous coûte déjà l'entreprise immense et du Maduré et de l'Algérie et de la Syrie, pourrais-je bien, sans craindre de lasser une constance même infatigable, parler encore et de nouvelles conquêtes à faire, et de terres inconnues à cultiver? Oui, mon Révérend Père, je puis et je dois hardiment en parler aujourd'hui, et je suis assuré de trouver de l'écho dans les cœurs dévoués de nos dignes Pères, et une sympathie toute divine dans l'âme de nos jeunes amis. N'entendons-nous pas, d'ailleurs, une voix chérie et vénérée, la voix de notre Père commun, qui nous crie à tous de la part de Dieu: « Vous avez, il est vrai, élargi vos entrailles; vous avez dilaté, agrandi votre tente; et pourtant vos entrailles ne sont pas encore assez dilatées, et votre tente n'est pas assez élargie. Portez, portez donc plus loin vos limites; avancez, avancez toujours

Dilata locum tentorii tui et pelles tabernaculorum extende (Is., LIV, 2). Voyez à votre droite ces peuples qui vous tendent les bras; je vous les abandonne, ils sont à vous. Et à votre gauche, voyez ces autres peuples qui implorent votre compatissant secours; ils sont également à vous. Mais voici, au delà des mers, des terres inconnues, des contrées assises à l'ombre de la mort, un peuple nombreux qui n'a pas encore entendu la bonne nouvelle. Eh bien! je le réserve aussi à votre vigoureuse jeunesse; il est votre domaine et votre héritage. Vous pénétrerez dans ces solitudes, et sous vos pieds fleurira un nouveau désert, et à votre voix s'élèveront les murs d'un sanctuaire chrétien, et resplendira de beauté et de pureté une Jérusalem nouvelle. *Ad dexteram enim et ad lævam penetrabis, et semen tuum gentes hæreditabit, et civitates desertas inhabitabit* (Ibid., 3). »

« *Semen tuum*. Cette postérité, mon Révérend Père, quelle est-elle, en effet, au jugement des interprètes, sinon les apôtres, les hommes apostoliques, les intrépides missionnaires, tous ces cœurs de prêtres, larges et dévoués, qui volent à la conquête des âmes et cherchent à dilater le sein maternel de la religion?

« Et quelle est ici pour nous la terre inconnue qui s'ouvre devant notre zèle, et le peuple nouveau qui va nous être confié? Cette terre, ce peuple, c'est Madagascar, contrée dont vous connaissez sans doute l'immense étendue et qui semble d'autant plus admirablement placée sous la main de notre chère Province, qu'elle occupe la route même que doivent souvent parcourir nos ouvriers et amis de la Chine et du Maduré. »

Le P. Maillard fait ici, d'après M. Dalmond, la description du caractère des habitants de Madagascar, de leurs dispositions religieuses, du climat de l'île, et il en vient enfin à ce qu'il appelle le double projet qui se rattache à l'œuvre apostolique offerte au dévouement de la Compagnie.

« Un double projet, au reste, se rattache à l'œuvre apostolique qui est offerte aujourd'hui à notre dévouement; il s'agit à la fois d'une mission qui évangéliserait les pauvres Malgaches et les gagnerait à Dieu et au ciel, et d'un établissement destiné à former de jeunes catéchistes et des maîtres d'école pour ces peuples si intéressants.

« 1° La mission. Après avoir parlé assez longuement de cette œuvre importante, après avoir dit que ce sont les peuples de la côte Saint-

Augustin qui doivent être l'objet de notre zèle et de nos efforts ; après avoir montré les résultats immanquables de cette belle entreprise, que nous resterait-il à désirer, sinon l'heureux embarras dans le choix des missionnaires qui aspireront à se dévouer au salut de ces peuples et à devenir leurs guides et leurs pères en Jésus-Christ ?

« 2° Mais parce qu'il ne suffirait pas de parcourir ces contrées en conquérants des âmes et en dignes missionnaires de la Société ; parce qu'il est encore essentiel d'assurer la persévérance des nouveaux chrétiens, et d'étendre et de raffermir partout le royaume de Dieu et l'empire de Jésus-Christ, M. le Préfet apostolique de Madagascar a formé le dessein de fonder un établissement, un collège destiné à l'éducation des jeunes Malgaches, et ce collège, de le confier à nos soins ; c'est-à-dire qu'il faudra créer des catéchistes zélés, des maîtres habiles, qui servent aux missionnaires d'aides et de compagnons dans l'admirable exercice de leur apostolat, et qui continuent auprès des peuples de répandre le bienfait de l'éducation religieuse et d'une constance assurée dans la pratique du bien ; c'est-à-dire encore que, parmi ces catéchistes et ces maîtres, il faudra choisir et façonner les hommes qui plus tard serviront à former eux-mêmes le clergé indigène de ces pays. Collège par conséquent, établissement précieux dont il est facile de prévoir déjà toute la portée et toute l'importance, soit dans le grand intérêt de la gloire de Dieu et de la religion, soit dans l'intérêt spécial de ces vastes contrées et des pauvres habitants qui doivent en recueillir le fruit. Le collège projeté serait placé dans l'île Bourbon ou dans l'intérieur de Madagascar. Le plan définitif ne peut être arrêté qu'au retour dans sa chère mission du vénérable Préfet, qui espère enfin les plus heureux résultats et de ses vœux ardents et de ses constants efforts.

« Quel que soit après tout l'emplacement choisi et préféré pour le collège en question, il est toujours également facile et doux de présager ici une moisson abondante aux généreux ouvriers qui y seront consacrés ; en sorte que nous n'oserions presque leur dire la parole toutefois si consolatrice : *Si labor terret, merces invitet.* Quelle proportion, en effet, entre l'entreprise et le succès, entre les travaux et les consolations ! Et qui ne répéterait le cri du grand Apôtre : *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis.* (Rom., VII, 18.)

« Et dans la réalisation de ce double projet, quel admirable avenir pour Madagascar ! Je vois la joie du ciel descendre sur ces plages attristées, la solitude tressaillir et triompher d'une divine allégresse, et le désert fleurir comme le lis : *Lætabitur deserta et invia, et exultabit solitudo, et florebit quasi lilium.* (Is., xxxv, 1.) Et vous, pauvres insulaires, qui depuis si longtemps gémissiez assis à l'ombre de la mort, levez, levez les yeux vers le Dieu qui vous a rachetés ; chantez des cantiques de louange et de bénédiction, et marchez à la suite de vos Pères et amis vers la céleste patrie, et une joie immense inondera vos âmes, et une gloire immortelle couronnera vos fronts : *Et redempti a Domino convertentur, et venient in Sion cum laude, et lætitia sempiterna super capita eorum.* (Is., xxxv, 10.)

« Il ne s'agit pas, au reste, mon Révérend Père, d'une colonie nombreuse d'ouvriers de notre petite Province, pour commencer et poursuivre cette grande et belle œuvre. Nous n'avons la pensée que d'y consacrer d'abord trois ou quatre hommes au plus, et le digne M. Dalmond n'a point formulé d'autre désir ni d'autre demande, trop heureux, dit-il, si les nouveaux compagnons de son apostolat, attaquant résolument cette importante mission, voyaient bientôt leurs filets plier et rompre sous la multitude des âmes ou sous l'immensité de la pêche, et se trouvaient contraints d'appeler du secours : *Annuerunt sociis ut venirent et adjuvarent eos ; rumpebatur enim rete eorum.* (Luc., v, 6.) C'est-à-dire que nous allons, comme nous le devons, comme la reconnaissance et la justice nous l'imposent également, rendre à l'aimable Providence une partie du bien que nous en recevons ; et puisqu'il plaît au ciel de réaliser chaque jour en notre faveur la consolante parole : *Date, et dabitur vobis*, nous donnerons à Madagascar une nouvelle résidence, et le ciel nous donnera un nouveau noviciat, et nous élargirons et nos entrailles et nos âmes, afin d'accueillir les nombreux enfants qui nous viennent de toutes parts : *Mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superffluentem dabunt in sinum vestrum.* (Luc., vi, 38.) Béni soit en effet, mon Révérend Père, le Cœur de Jésus, dont nous célébrons aujourd'hui les gloires et les charités ! Béni soit-il à jamais des grâces qu'il daigne accorder à notre petite Province, et dont il ne l'établit l'heureuse dépositaire que pour en déverser les flots sur tant de pauvres âmes créées à l'image et à la ressemblance d'un

Dieu, rachetées par le sang d'un Dieu, et destinées à posséder un Dieu !

« Mais quel sera l'instrument de ces merveilles ? Qui volera vers ces lointaines contrées sauveur et libérateur, après Jésus-Christ, de tant de pauvres âmes ? Qui enverrons-nous, Seigneur ? Qui ? Voici ma réponse, mon Révérend Père : Que les braves qui se sentiraient quelque attrait pour cette nouvelle mission y réfléchissent devant Dieu et devant leur conscience ; et si, après avoir prié et consulté, ils sentent les mêmes désirs persévérer dans leur cœur, qu'ils nous en fassent part en toute confiance, et nous nous hâterons de répondre à leurs vœux, et nous désignerons, comme notre T. R. P. Général veut bien nous y autoriser, les trois ou quatre qui doivent les premiers porter le nom de Jésus au fond de ces terres inconnues, et faire aimer et faire servir sur la terre ce Cœur de Jésus que nous devons tous aimer et glorifier dans le ciel. *Amen ! amen!*

« Chacun pourrait remettre son billet au P. Supérieur, qui me l'adresserait à Marseille. Je suis en union de vos saints sacrifices, mon Révérend Père, Votre plus dévoué serviteur, L. MAILLARD. »

Une pareille encyclique ne pouvait manquer d'obtenir son effet.

Deux mois après, le 16 août 1844 le P. Maillard écrivait à M. Dalmond : « Monsieur et bien digne Préfet apostolique, me voici en mesure de vous donner les noms des six braves qui vont entrer avec vous, et sous votre conduite, dans le nouvel empire de Madagascar. Il sont tous plus heureux que si vous alliez leur donner des couronnes et des sceptres. Ils vous le diront bientôt eux-mêmes, et vous le prouveront, j'espère, toujours.

« Les quatre Pères sont : le P. Cotain (Pierre), de Bordeaux, (Gironde) ; le P. Neyraguet (Ambroise), d'Espalion, (Aveyron) ; le P. Dénieau (Romain), de Guitres, (Gironde) ; le P. Bobillier (Joseph), de la Grand'Combe, (Doubs).

« Les deux Frères se nomment : F. Jouffre (Félicien), de Saint-Front, (Haute-Loire) ; F. Remacle (Charles), de Namur, (Belgique).

« Le chef de la petite colonie sera le P. Cotain, si vous le trouvez bon. Il partira d'ici, lundi prochain, pour Paris, avec le F. Remacle, tandis que les trois autres Pères se rendront directement à Nantes où ils vous attendront.

« Le F. Remacle est un de nos meilleurs menuisiers, capable de

tout ce travail qui doit être si nécessaire à une nouvelle fondation; et du reste aussi bon religieux qu'habile ouvrier. Il apprendra à faire marcher une presse autographique ou lithographique, comme vous le désirez. Le P. Dénieau se chargera de lui tracer de la besogne à Madagascar, si vous le voulez. Il a la plume bien taillée, et servira à merveille d'écrivain ou de narrateur.

« Quant aux ressources pécuniaires que le P. Cauneil, le procureur de la Province, a eu l'honneur de vous demander, elles ne pressent pas sans doute tellement, qu'il ne puisse faire les avances du voyage, et tirer ensuite un mandat sur vous, ainsi que vous l'indiquez.

« Oh ! comme nos yeux vont se tourner souvent du côté de cette île de Madagascar, qui doit vous voir bientôt, et entendre votre paternelle voix. Puissent les efforts constants de nos missionnaires être couronnés d'un succès qui égale vos désirs brûlants, et vous rendre le Préfet apostolique le plus heureux de l'univers ! »

Le devoir d'un Préfet apostolique est de tout prévoir, tout procurer pour sa mission en fait de sujets comme en ce qui regarde leurs moyens d'existence. A peine nommé à sa Préfecture, M. Dalmond se mit à composer un mémoire dans le but d'obtenir des subsides, et il l'adressa aux directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Touchés par la lecture de ce rapport et plus encore par le zèle manifeste de celui qui l'écrivait, les présidents des conseils centraux de Lyon et de Paris promettent à Madagascar une allocation annuelle de 20.000 francs. La Mission se voyait ainsi à l'abri du besoin, et l'on pouvait désormais se mettre en route, sans trop d'inquiétudes. Or nos Pères n'étaient pas les seuls compagnons du Préfet apostolique. Messieurs Webber et Richard, élèves du séminaire du Saint-Esprit, se trouvaient aussi du nombre des partants. Disons à la gloire du gouvernement de Louis-Philippe qu'il s'intéressa à l'œuvre naissante et l'encouragea par des dons en ornements d'église aussi bien qu'en frais de passage pour M. Dalmond et ses missionnaires. Enfin, tous les préparatifs étant terminés, le 24 septembre 1844, on prit le chemin de Bourbon, où l'on arriva le 27 décembre de la même année.

Ici se place naturellement une lettre du P. Jos. Bertrand missionnaire au Maduré, qui ayant reçu du P. Maillard l'ordre de rentrer en France, en passant par Bourbon, arriva dans cette île presque en même temps que nos nouveaux missionnaires. « Je ne m'arrête-

rai pas, écrit-il à son P. Provincial, aux détails de ma traversée de l'Inde à Bourbon, qui du reste a eu l'inconvénient des navigations heureuses, celui de n'avoir rien à raconter. Nous saluâmes en passant l'île Maurice, et arrivâmes bientôt après dans la rade de Saint-Denis. Je fis des adieux sincèrement affectueux et reconnaissants à tous les officiers, et je me dirigeai avec mes trois enfants indiens, vers la maison de M. Desbassayns. J'y trouvai nos missionnaires de Madagascar: les PP. Cotain, Neyraguet, Bobillier, Dénieau et les FF. Remacle et Jouffre arrivés six jours avant moi, juste à la fin de décembre. Tout le monde nous félicitait de cet heureux hasard qui, des deux extrémités du globe, nous réunissait à point nommé dans cette île; et nous, nous admirions la divine Providence pour laquelle il n'y a pas de hasard, et nous bénissions la sainte obéissance qu' dans ce cas avait été son instrument.

« Je me réserve de vous parler de vive voix de ce que je fis conformément à vos intentions, relativement à la mission de Madagascar et à la résidence de Bourbon; j'eus la consolation de voir que mon passage ne serait pas sans quelque utilité pour l'une et pour l'autre. J'y fis connaissance des familles Desbassayns, de Villèle, de Villentroy, amis dévoués et généreux qui nous seront d'un grand secours pour le bien, et dont je conserverai toujours un doux souvenir. J'aurais à faire un beau chapitre et presque un livre, si je voulais vous exposer les vives impressions qu'ont produites sur moi la vue de cette île charmante, qui a pris la première place dans mes souvenirs de voyage, et le caractère de ses habitants, je dis de ces nobles et anciennes familles, héritières du grand siècle de Louis XIV, que les flots de notre Révolution ont été forcés de respecter. Ce serait trop long; mais je ne puis m'empêcher de vous communiquer quelques observations sur une grave question, qui depuis longtemps est à l'ordre du jour: je veux dire celle de l'esclavage. J'arrivai avec toutes mes convictions bien arrêtées et mes sentiments de réprobation et d'horreur contre cet indigne trafic de l'homme. Rien sans doute ne peut changer ces convictions quant au principe, mais voici quelques observations qui m'ont singulièrement étonné.

« 1° Au premier jour de l'an tous les esclaves de madame Desbassayns arrivent en cérémonie, au son du violon, devant leur maîtresse entourée de ses fils et de ses filles. Après le compliment d'usage

un coup d'archet donne le signal, et aussitôt chacun des maîtres prend une des esclaves, chacune des maîtresses donne la main à l'un des esclaves, et le bal commence, vrai bal de famille qui se trouvait bien loin de l'idée que je m'étais faite de l'esclavage !

« 2° Les esclaves de ces familles ne se croient pas si dégradés qu'on le pense ; ils se redressent de toute la hauteur de la position de leurs maîtres, et sont fiers de la puissance et de la réputation de ceux qu'ils servent. Ils disent : Notre maison, notre domaine etc., et montrent l'esprit de famille beaucoup mieux que tous ces domestiques que nous a faits la civilisation moderne.

« 3° Vous rencontrerez un esclave revenant de la ville, suivi d'un blanc qu'il paie pour porter son paquet, et se prélassant fort à son aise. Si vous me demandez où il prend cet argent, je vous répondrai que tous ces esclaves, outre l'avantage certain d'être nourris, vêtus, logés, bien soignés dans leurs maladies, ont encore à leur disposition, chacun son petit coin de terre cultivable et sa basse-cour, et peuvent se faire ainsi un revenu annuel de 100 à 200 francs.

« Que conclure de ces faits ? Sans pouvoir nous réconcilier avec le principe de l'esclavage, ils nous indiquent la solution du grand problème, celle qu'a donnée le christianisme, et qui a, de fait, aboli l'esclavage partout où il s'est établi. Décrétez l'abolition de l'esclavage ; et avec vos airs philanthropiques, vous opérez du même coup et la ruine des colons et la destruction, non pas de l'esclavage, mais des esclaves, dont vous faites des bêtes fauves condamnées à mourir de faim ou à périr sous les coups de la force publique. L'île Maurice vient d'en faire l'expérience. Laissez agir le principe religieux, soutenez-le en faisant accepter ses prescriptions aux maîtres à l'égard de leurs esclaves ; par cela seul vous préparez infailliblement l'abolition de l'esclavage, et ce qui est encore plus important, vous préparez les esclaves au bienfait de la liberté. C'est ce que font les généreuses familles que je viens de nommer. Elles ont fait construire de belles églises pour les esclaves des divers cantons ; elles entretiennent des missionnaires chargés de les évangéliser, de les baptiser, de les moraliser, de les marier, en un mot d'en faire de vrais chrétiens. Que tous les maîtres soient invités à suivre ce noble exemple, et l'esclavage aboli dans son principe, disparaîtra bientôt sans secousse et avec un avantage réel pour les maîtres et pour les esclaves. »

Le P. Bertrand n'était pas encore parti de Bourbon, lorsque le 28 janvier 1845, M. Dalmond, en compagnie seulement de MM. Webber et Richard, levait l'ancre de nouveau et faisait voile vers Mayotte. Cette île, l'une des Comores, peuplée d'environ 6.000 habitants, Arabes pour la plupart, venait tout récemment d'entrer dans le domaine de la France. Elle était destinée, disait-on, à devenir par son vaste port qu'on allait rendre imprenable et munir de chantiers, le Gibraltar de la mer des Indes. Vains projets d'une monarchie révolutionnaire, et ne devant aboutir, comme tant d'autres, qu'à des dépenses sans but, sans esprit de suite, sans profit pour le pays. Quoi qu'il en soit, M. Dalmond encore en France eut à peine connaissance de cette prise de possession, qu'il conçut à son tour le projet de soumettre Mayotte à son autorité spirituelle. Il formula sa demande à la sacrée Congrégation de la Propagande ; et celle-ci par un décret du 19 mai 1844, incorpora Mayotte, qui ne relevait jusqu'alors ni de Bourbon, ni d'aucune autre juridiction, à la Préfecture apostolique de Madagascar.

Si M. Dalmond avait hâte de prendre possession de cette portion nouvelle de son domaine, et de porter en cette île le flambeau de la foi qui sans doute n'y avait encore jamais brillé, il n'en était pas de même de M. Webber ; il partait pour Mayotte avec la plus profonde répugnance. Nous en trouvons la preuve dans une lettre de M. l'abbé Monnet, son compatriote, premier apôtre des noirs à Bourbon, et alors curé de Saint-Paul, se destinant lui aussi à la mission de Madagascar. Cette lettre est adressée à M. Fourdinier, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, à Paris.

« Saint-Paul, île Bourbon, le 27 janvier 1845.

« M. le Supérieur, M. Dalmond part demain pour aller installer MM. Webber et Richard à Mayotte. M. Webber paraît triste de ne pas être destiné pour la Grande Terre, surtout de ne pas être avec moi, comme moi aussi je serai bien désolé de ne pas être avec lui. Je suis le seul de Bourbon qui aille à Madagascar. Si M. le Préfet de Madagascar ne destine que les comptoirs français à votre maison, (M. Dalmond voulait confier les Petites Iles aux prêtres du Saint Esprit) vous aurez une mission bien pénible et bien infructueuse. M. Webber a vu comme moi la tournure de cette affaire ; il a entendu les

observations que j'ai faites à M. Dalmond. Il en a si bien senti la justesse qu'il m'a dit ensuite que Madagascar avait les premiers et les derniers prêtres du Saint-Esprit : *Fiat Voluntas Dei !* N'ayant reçu de vous aucune instruction, ne voyant rien de fixe dans vos projets de Congrégation (M. Fourdinier songeait à une nouvelle organisation de la Congrégation du Saint-Esprit à son déclin) et voyant l'état pénible dans lequel se trouve M. Webber, je me suis offert aux Pères Jésuites, qui voudront bien me recevoir comme novice ou coadjuteur. Je partirai avec eux pour la Grande Terre après Pâques... Tâchez, je vous en conjure, d'envoyer au moins un missionnaire pour travailler avec le P. Richard, et de faire en sorte que M. Webber puisse venir avec moi à la Grande Terre. Il le désire, et si M. Dalmond avait un missionnaire de plus, il le voudrait bien aussi. MONNET, miss. apost. »

Comme nous le voyons, d'après cette lettre, la mission des Petites Iles était dès son début l'effroi des futurs apôtres de Madagascar. Ils devaient, en effet, s'y trouver en contact avec l'administration française, remplir la charge de curés auprès de fonctionnaires de l'État et de colons, plus ou moins en révolte ouverte contre leurs devoirs religieux, et voir ainsi le fruit de leur travail sur les infidèles, entièrement perdu ou du moins notablement diminué. C'était se remettre en quelque sorte dans la fausse position des Lazaristes à Fort-Dauphin. Tous les regards des missionnaires se tournaient donc naturellement vers la Grande Terre. Et cependant moins que jamais alors la Grande Terre semblait sur le point d'être ouverte à la prédication de l'Évangile. Cette même année, en mai 1845, la reine Ranavalona, de plus en plus animée d'une haine farouche contre toute civilisation européenne, envoyait un ordre brutal d'expulsion à tout traitant de la côte qui ne se soumettait pas complètement à sa sauvage autorité. Heureusement une portion notable de la Grande Ile à l'ouest et au sud échappait encore au joug des Hovas. On pouvait essayer d'y prêcher J. C. Les Pères de la Compagnie reçurent cette mission. Leur part, sous ce rapport, passait pour la plus belle, la plus désirable. Toutefois, comme la mauvaise saison rendait en ce moment le voyage impraticable, les Pères utilisèrent ce temps d'arrêt forcé sur le sol de Bourbon, soit à prêcher en divers quartiers de l'île des missions fort suivies, soit à s'installer sur les hauteurs de Sainte-Marie, dans

la maison concédée à la Compagnie de Jésus par M. Desbassayns, et qui fut justement nommée la Ressource.

La vérité nous oblige à déclarer ici que ces missions et ce séjour de nos Pères à Bourbon n'eurent jamais les sympathies du vénérable M. Dalmond. Le Préfet apostolique de Madagascar eût préféré que les religieux de la Compagnie de Jésus, tout en ayant la tâche spéciale d'évangéliser le sud de la Grande Ile, comme c'était convenu, laissassent complètement de côté l'apostolat de Bourbon, et se missent sous ses ordres, selon les occurrences, pour tout l'ensemble de sa vaste mission. C'est du moins ce que nous apprend la suite de la lettre du P. Bertrand reproduite en partie plus haut. « Après avoir passé, dit-il, un mois avec nos Pères, et réglé avec le P. Cotain les affaires auxquelles ma présence pouvait être utile, je songeai à continuer mon voyage, tandis qu'ils se disposaient eux-mêmes à aller évangéliser les villes et les villages de l'île, qui les demandaient à l'envi. M. Dalmond, Préfet apostolique de Madagascar, partant pour visiter le nord de la Grande Ile avait voulu emmener nos Pères avec lui; mais je m'y opposai de toutes mes forces, et je fus heureux d'être là, pour prendre sur moi l'odieux de ce refus, qui eût été difficile ou impossible aux missionnaires. Nous arrêtâmes que la mission de la Grande Terre ne s'ouvrirait que dans trois mois, après la saison des pluies et des fièvres, et qu'alors deux Pères resteraient à Bourbon, pendant que les autres iraient sonder le terrain et préparer les voies. Il me semble qu'on ne saurait mettre trop de prudence dans les commencements d'une œuvre dont le succès dépend beaucoup des premiers essais. »

Quoi qu'il en soit de ces diverses appréciations, nous dirons ici en passant un mot sur ces missions prêchées par nos Pères à Bourbon, avec tant de fruit et qui donnèrent une si favorable idée des futurs apôtres de Madagascar. Voici, pour nous borner à une seule paroisse, ce que raconte Mgr Maupoint de la mission de Saint-Paul, dans la vie de Mgr Monnet: « La parole de Dieu produisit sur la paroisse de Saint-Paul un grand effet. L'église n'était pas assez vaste pour contenir les flots d'auditeurs qui se pressaient autour de la chaire ; les tribunaux de la pénitence étaient assiégés le jour et la nuit. On dit que pendant les cinq à six semaines que dura la Mission, le curé de Saint-Paul, M. Monnet, ne se coucha pas la moitié des nuits, et que les autres nuits, il prenait à peine quatre à cinq heures de sommeil... Beaucoup d'u-

nions illégitimes réhabilitées, d'injustices réparées, de familles réconciliées, de conversions éclatantes qui ont persévéré jusqu'à la mort, et par-dessus tout une communion générale nombreuse, comme on n'en avait pas vu dans la colonie, tels ont été les fruits incontestables de cette Mission. Nous en avons entendu parler avec enthousiasme, conclut Mgr Maupoint, vingt-quatre ans après, par des personnes qui y ont assisté. » Or il en fut à peu près dans toutes les paroisses de l'île comme à Saint-Paul.

Cependant M. Dalmond avait installé à Mayotte MM. Webber et Richard. Deux mois avaient été employés à y construire avec eux une chapelle et une école. Quand il revint à Bourbon vers le mois de mai pour y prendre les Pères de la Compagnie de Jésus et les conduire lui-même à la baie de Saint-Augustin, il les trouva à la Ressource se préparant au départ. Tous cependant ne devaient pas, à son grand regret, le suivre à la côte Ouest. Leur supérieur le P. Cotain, d'accord en cela avec les désirs du Préfet apostolique de Bourbon et de plusieurs familles notables du pays qui s'étaient adressées au T. R. P. Général, pour posséder à demeure dans l'île des Pères de la Compagnie de Jésus, pensa que l'un d'entre eux devait séjourner à Bourbon, autant afin d'achever le bien commencé par les retraites, que pour mettre la dernière main aux travaux d'installation de la Ressource. Le T. R. P. Général avait désigné tous les Pères envoyés dans la mer des Indes sous le titre commun de missionnaires de Bourbon et de Madagascar ; donc, concluait le P. Cotain, il fallait que quelque Père demeurât à Bourbon. M. Dalmond, de son côté, les voulait tous sans exception appliqués à la mission de Madagascar ; n'était-ce pas lui qui les avait conduits de France ? Or il ne les avait demandés que pour Madagascar, et non pour Bourbon. Il songeait de plus que la maison de la Ressource avait été donnée spécialement à la Compagnie de Jésus et non à la mission de Madagascar dont il était cependant le seul chef ; cette propriété ne deviendrait-elle pas une sorte de Capoue où les Pères s'établiraient mollement, se bornant à faire des prédications dans la Préfecture apostolique de Bourbon, au lieu de courir de suite à la peine et aux combats dans le sud de la Grande Ile ? Telles étaient les pensées différentes du P. Cotain et de M. Dalmond, auxquelles la lettre déjà citée du P. Bertrand nous a déjà initiés.

Quoi qu'il en soit de ces divergences partielles d'idées, en vue du meilleur mode d'évangélisation, divergences qu'on trouve même dans les apôtres au commencement de l'Église, sans rompre entre eux le lien de la charité, disons tout de suite que la divine Providence les fit servir au plus grand bien des âmes, et qu'elles ne troublèrent pas, profondément du moins, la bonne harmonie qui subsista toujours entre les Pères de la Compagnie et M. Dalmond. Nous en donnons pour preuves les désirs mêmes d'embrasser notre institut, manifestés précisément vers cette époque au T. R. P. Général de la Compagnie, par le vénérable fondateur de la mission de Madagascar, et auxquels le T. R. P. Général répondit le 7 novembre 1845, par les lignes suivantes : « Quant à votre désir, monsieur, d'être admis dans la Compagnie, ce sera à ma grande consolation que je vous y recevrai ; mais je crois que le bien de la Mission exige impérieusement que vous différiez l'exécution de ce pieux dessein. En attendant je n'ai aucune difficulté à vous considérer, dès à présent, comme si vous étiez des nôtres, tout en restant ce que êtes. »

Le Préfet apostolique avait réglé, qu'au retour de la belle saison, et au premier départ des bateaux vers la côte Ouest de Madagascar, les Pères, M. Monnet et lui s'embarqueraient pour la baie de Saint-Augustin. Sauf pour le P. Bobillier et le F. Jouffre laissés par le P. Cotain à la garde de la Ressource, le programme de M. Dalmond allait recevoir son parfait accomplissement. Au dernier moment une grave maladie survenue au P. Neyraguet força son supérieur à l'abandonner également à Bourbon, mais avec l'ordre de rallier Madagascar aussitôt son rétablissement et par plus prompte occasion.

Le récit de cette première expédition apostolique a été fait par M. Dalmond lui-même, aussi bien que par le P. Cotain et le P. Dénieau, dans des lettres ayant chacune leur caractère particulier, et également intéressantes. Nous emprunterons tantôt à l'une, tantôt à l'autre, les détails qui nous paraîtront les plus propres à faire connaître à nos lecteurs cet épisode de l'histoire de notre Mission, tout en suivant néanmoins de préférence la relation du P. Dénieau, parce qu'elle renferme un plus grand nombre de traits spéciaux à Madagascar.

A deux degrés environ après avoir doublé le cap Sainte-Marie, point le plus extrême de la partie méridionale de la Grande Ile, on rencontre, entre le 23e et 24e degré de latitude sud, presque sous le tropique du Capricorne, dans le canal de Mozambique, la grande baie

de Saint-Augustin. Au fond de la baie, sur la rivière d'Anhoulahy ou de Saint-Augustin, est située la petite ville de ce nom. Sans parler de quelques misérables villages qu'on trouve çà et là. Tullear au nord, et Soalar ou Salar au sud de la baie, sont avec Saint-Augustin les seules villes de ce littoral. Leurs habitants se disputent le monopole du commerce qu'ils font avec les îles de la Réunion et Maurice. Ils donnent aux navires abordant sur les côtes des salaisons, des haricots du Cap, des tortues, de l'orseille (sorte de lichen servant à la teinture, et qui croît sur l'écorce de certains arbres rachitiques), et reçoivent en échange des toiles, de la poudre, des fusils à pierre, des verroteries et des marmites en fonte.

Au sud de la baie le territoire est occupé par la nation des Mahafaly; les Antanossy habitent à l'est et les Antifierenes au nord de la même baie. Toutes ces peuplades fort sauvages sont gouvernées par une foule de chefs ou de rois plus ou moins indépendants les uns des autres, et se faisant souvent la guerre.

M. Dalmond nous apprend qu'au temps de son arrivée dans le pays, la rivière de Saint-Augustin formait la limite entre le royaume du roi Vozo ou des Mahafaly au sud, et celui du roi Marintoitra ou Baba, au nord. Les états du roi Baba ou Marintoitra étaient composés de plusieurs provinces ayant chacune leur gouverneur, et s'étendant à environ trente lieues sur les côtes, jusqu'au Mena-Be d'une part, et s'enfonçant, d'autre part, bien avant dans l'intérieur. « Du reste, ajoute le Préfet apostolique, on ne peut avoir rien de précis sur l'étendue et les distances de chaque pays, ni sur la population de chaque province. Les Malgaches ne comptent pas la population. Ils se bornent à répondre à chaque question : « Cette contrée est loin, loin ; il y a beaucoup de monde, il y en a sans fin, des milliers et des millions. » Il nous est donc ainsi impossible de connaître même approximativement l'étendue du pays et la population des États du roi Marintoitra. Je pense qu'il y a au moins 50.000 Sakalaves. Mais il pourrait y en avoir 100.000 et même 150.000.»

Quant aux mœurs des habitants, la relation du P. Dénieau nous les fera assez connaître, sans que nous essayions d'en tracer ici d'avance un portrait quelconque.

Un mot d'explication sur diverses appellations qu'on trouvera dans ce récit nous est encore cependant nécessaire.



On lit dans M. Guillain : « Depuis que les côtes de Madagascar sont fréquentées par les Européens, les baies de Tullear et de Saint-Augustin ont été prises habituellement pour lieux de relâche par les Anglais : il paraît même qu'en 1642, un essai d'établissement fut tenté par ceux-ci sur le dernier point. Tous les deux ont été plus tard adoptés comme ports de ravitaillement par les baleiniers américains qui font la pêche dans le canal de Mozambique. Par suite de toutes ces circonstances, les indigènes en sont venus à baragouiner quelques mots d'anglais et à adopter pour eux-mêmes, vis-à-vis des étrangers (dans lesquels ils sont naturellement portés à voir tout d'abord des compatriotes de leurs hôtes habituels), certains titres et dénominations par lesquels les équipages anglais ou américains les avaient désignés ironiquement. C'est ainsi qu'outre l'appellation de King-Baba, donnée depuis de longues années au grand chef du pays, on trouve aussi en usage parmi eux celles de prince Will, prince Duke, prince George, Tom Bravah, Tom Planter, etc., par lesquelles ils désignent tel ou tel des leurs. »

« Ce fut le 5 juin, dit le P. Dénieau, que le *Voltigeur,* corvette de l'État, mit à la voile pour Saint-Augustin. Nous faisions ce jour-là l'office de Notre-Dame de la Merci, *Auxilium christianorum* ; nous ne pouvions partir sous de meilleurs auspices. Aussi la traversée fut-elle heureuse, quoique un peu longue à cause des calmes ; nous arrivâmes au mouillage de Saint-Augustin, après douze jours de traversée. On jette l'ancre, et nous rendons grâce en nous offrant au charitable Pasteur des âmes, pour courir après les brebis égarées.

« Cependant nous avions été aperçus de loin; les insulaires du lieu accoururent vers le rivage ; ceux des villages éloignés font force de rames dans leurs pirogues. La vue de notre vaisseau à tant de bouches à feu les effraie. L'un d'eux, cependant, plus hardi que les autres, vient en pirogue nous accoster au milieu de la baie. Il nous crie: « *Captane, moi i pu entra* ? — Oui, lui crions-nous, entre et n'aie pas peur. » Aussitôt il s'élance comme un trait par une embrasure de canon et sa troupe le suit. Il avait été jusqu'alors dans son négligé, n'ayant pour tout vêtement que le *langouti*, ou ceinture autour des reins : arrivé à bord, le voilà qui se revêt fièrement de son beau *simbou*, espèce de manteau dont il se drape à l'espagnole, ou à la manière des anciens Romains, arrange ses bracelets, son beau collier de

perles, donne un petit coup aux longues tresses de ses cheveux, puis s'appuyant noblement sur sa longue pique ou sagaie : « Es-tu ami nous dit-il, ou viens-tu comme ennemi? » Nous répondons : « Amis. » Aussitôt il sourit, puis nous regardant avec affection : « Vous venez de loin? — De très loin. — Et pourquoi? — Pour vous faire du bien, vous instruire, et vous enseigner à prier Zahanary (Dieu). » Il porte son regard vers le ciel et nous dit : « C'est juste, c'est juste ; c'est bien, bien ; et nous, si vous entrez dans la Grande Terre, tous contents, contents. — Où est le roi Baba? — Loin, loin ; si sans t'arrêter tu marches vingt jours tu n'arriveras pas jusqu'à lui ; mais il a ici ses chefs ; viens les voir à terre, ils te diront ses volontés. — C'est bien ; nous irons les voir demain. » Et tous les sauvages de crier : *Ravo! ravo!* (contents, contents). Alors nous les considérons à loisir, en leur parlant avec amitié. Figurez-vous de beaux hommes, grands, bien proportionnés, des traits réguliers sous un teint noirâtre ou rougeâtre ; c'est le type oriental, le type des Malais dont ils ont presque les mœurs et en partie le langage. On voit cependant parmi eux quelques figures africaines, suite de leur mélange avec les Mozambiques et les Cafres. Le vêtement consiste pour les hommes en un simple *langouti* ou ceinture autour des reins, que les femmes remplacent par une demi brasse de toile, roulée autour du corps, en forme de demi-jupon. Les enfants sans aucun vêtement jusqu'à neuf, dix ou onze ans, sortent le matin de leurs petits trous de case, comme les lapins de leur lapinière. Tous, excepté quand ils sont en deuil, ont les cheveux artistement et symétriquement arrangés en longues tresses régulières *Saka-lava*, d'où *Sakalaves*, nom qui est resté aux Malgaches ou Madécasses de la côte Ouest. Tous aussi, mais surtout les femmes, portent ordinairement un ou plusieurs colliers de perles, des bracelets, de petits cercles en cuivre, argent ou perles au-dessus de la cheville du pied, des pendants d'oreilles plus bizarres les uns que les autres ; ajoutez à cela mille autres ornements quelquefois nobles, mais surtout très grotesques, comme chez les sauvages d'Amérique ; des espèces de diadèmes ou petits morceaux de bois artistement travaillés ; de petites statuettes, des dents de poisson, de caïman (espèce de crocodile) ; des bouts d'oreille de veau, ou de cabri ; de petites cornes, etc., etc. Souvent encore une grosse balle de plomb est suspendue derrière leur tête, à leur plus grosse tresse de

cheveux ; c'est un trésor pour eux, et ils ont échangé chacun de ces morceaux de plomb contre deux ou trois piastres qu'ils avaient reçues des premiers traitants. D'autres fois ils attachent à leur ceinture une espèce de grelots ou sonnettes, et vous les voyez s'avancer, les agitant gravement, comme le grand-prêtre entrant dans le sanctuaire. Quelquefois ils se font une sorte de petits turbans, ou bien de casques en peau de poisson dans leur forme naturelle. Les femmes aiment à se peindre ou à se tatouer le visage avec une grotesque variété de couleurs et de formes: cercles autour des yeux, triangles autour du nez, carrés sur les joues, etc., etc. Alors tout en voulant s'embellir, elles se donnent un air si horrible, qu'il n'y a pas à mon avis de mascarades plus affreuses. Les hommes emploient aussi ce tatouage avec quelques petits ornements ridicules. A part cela, voyez-les jetant sur leurs épaules leur *simbou* qu'ils arrangent noblement à la manière des anciens et ensuite s'appuyant fièrement sur leur sagaie, longue pique ou lance, qu'ils ne quittent jamais depuis l'âge d'environ quinze ans, vous croiriez voir ces Grecs ou ces Romains d'autrefois qui ne reparaissent plus que sur nos théâtres. Mais revenons au vaisseau.

Notre jeune insulaire toisait les missionnaires des pieds jusqu'à la tête : une chose l'intriguait beaucoup lui et les siens ; notre habit si long et notre visage sans barbe nous avaient fait prendre pour des femmes. Je les entendais se demander l'un à l'autre ce que nous pouvions venir chercher dans leur pays et si nous n'étions pas les femmes du commandant. Je répondis, comme vous le pensez, sans attendre d'être interrogé. J'ajouterai, en anticipant un peu sur la suite de ma narration, que ces scènes se renouvelant de temps en temps, pour les prévenir tout d'un coup, nous avons pris le parti de laisser croître nos barbes. Mais, dans la suite, nouvel inconvénient : comme ils n'en ont guère qu'au menton et que nous en avions presque sur toute la figure, ils nous prenaient pour des êtres d'une autre nature qu'eux, ou du moins pour des sorciers : il a donc fallu nous mettre à la mode ; de sorte qu'après avoir ressemblé d'abord à des femmes, puis à des ours, nous ressemblons maintenant à nos jeunes fashionables de Paris.

Après une conversation très cordiale avec notre sauvage, pendant que ses gens vendaient aux matelots de superbes coquillages de la valeur de deux, trois, cinq francs pour une perle de verre, un bouton, un clou,

une aiguille, etc.; nous lui demandons s il était grand chef. « Moi, pas « mentir, nous répond-il ; moi, point chef ; mais père à moi toujours « avec le roi Baba, et moi semblable à mon père. Viens toujours, am- « bassadeur de Zanahary, viens nous voir, je te réponds que tu seras « bien reçu. » Nous le lui promettons pour le lendemain ; il se retire joyeux et va raconter dans son village ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu.

18 juin. Dès le matin, le commandant nous prend dans sa gondole et nous conduit, non à Saint-Augustin, mais à l'entrée de la baie, au territoire des Mahafaly, chez un petit prince dépendant du roi *Voso*. Enfin nous sommes à terre et quelque affreux que soit ce pays sur les côtes, nous baisons comme la terre promise ce sol aride et sauvage, et, prosternés quelques instants, nous renouvelons avec joie notre sacrifice. Une grande croix apparaît à nos yeux. Qui l'a plantée ? Que signifie-t-elle aux regards du sauvage ? « Nous n'en savons rien, nous répond l'un d'entre eux, seulement elle couvre une tombe et nous dit de respecter ici les cendres d'un blanc. » Nous suivons cette longue plage de sable, nous dirigeant vers un village composé, sans en excepter le palais du gouverneur, de simples cahutes de pailles ou joncs marins, d'où nous voyons sortir une foule de petits bipèdes tout noirs, qui crient tous à la fois, en levant leur mains vers nous. « Les blancs, les blancs !...» Le prince, les princesses, les hommes, les enfants courent au devant de nous. Leur gaieté, leur curiosité, leurs demandes, leur petit air malin, leur costume, leur contenance, la timidité de quelques-uns, puis la familiarité de tous, nous amusent quelques instants. Ils paraissent spirituels, mais un peu moqueurs ; on voit qu'ils sont habitués avec les blancs.

Pendant que les gens du capitaine achètent, pour leur séjour dans la baie, quelques-uns de ces bœufs à bosse de chameaux et de ces gros moutons à énorme queue qui broutent les plantes grasses du rivage, je tâche de satisfaire à mille questions bizarres ; puis j'en viens à notre grande affaire, je parle de Dieu (*Zanahary*), du ciel, de la résurrection. A force de tâtonner, je parviens à me faire comprendre ; nos sauvages admirent, s'étonnent, puis me font leurs petites objections auxquelles je réponds de mon mieux. Ils regardent, en jetant un cri d'admiration, une image de la Mère du Fils de *Zanahary* qu'ils aperçoivent dans mon bréviaire. Puis, M. le Préfet apostolique, réunissant les chefs, annonce le sujet de notre mission : « Nous

venons vous enseigner à servir le grand Maître de toutes choses. « Moi, dit le prince en l'interrompant brusquement, je ne connais d'autre maître que le roi *Vozo*. — Prends garde, lui crie un autre qui croyait avoir mieux compris, ce blanc-là, c'est *Zanahary*. — Non, répond M. le Préfet, je ne suis point *Zanahary* : je ne suis que son ambassadeur. — C'est au moins l'un d'entre vous, caché dans ce grand vaisseau-là ; » et il semblait ajouter : *Ostende nobis Patrem, et sufficit nobis*. « Non, répond encore M. le Préfet, et nous ne sommes pas même rois. — Mais vous êtes bien plus que les rois, puisque vous êtes les ambassadeurs de *Zanahary*. — Oui, mais notre royaume n'est pas de ce monde... » Cette grande noblesse qu'ils voyaient en nous nous valut alors et dans bien d'autres occasions les offres les plus risibles d'établissements *les plus glorieux* avec les *plus illustres* princesses, filles des *plus illustres* monarques. Vous comprenez quelles étaient nos réponses. La raison qui les satisfait le plus est celle-ci de M. le Préfet : « Choisis-tu tes épouses parmi tes propres enfants ? — Oh ! c'est une indignité, s'écrient-ils tous à la fois. — Eh bien ! nous, ambassadeurs de Dieu, nous sommes les pères de tous les hommes ; tous les hommes sont nos enfants, et parmi eux, nous ne saurions trouver d'épouses. » Depuis lors, ils nous donnent généralement le nom de père, *Baba*. Ainsi M. Dalmond est appelé *Baba-bé* le grand père ; M. Monnet, *Baba-Moneta* ; et moi, *Baba-kely*, le petit père. Cela les dispense de prononcer nos noms qu'ils estropieraient de mille et mille manières. Au moment où nous allons quitter le village, le prince nous dit fort gravement : « Je boirai avec la liqueur mêlée dans un vase une goutte de ton sang, et tu boiras une goutte du mien, et nous voilà *Fatidra*, frères de sang : tes amis sont mes amis, tes ennemis sont mes ennemis ; c'est ainsi que nous faisons nos alliances. — Nous ferons plus que cela, répond M. le Préfet, nous te ferons bientôt nos présents ; nous t'enseignerons à prier Dieu ; tu vas devenir avec nous enfant de *Zanahary*, et nous n'aurons plus qu'un cœur et qu'une âme. — C'est bien, dit-il, ta parole vaut autant que notre sang. » Nous nous quittons en nous serrant la main et nous regagnons le vaisseau.

Dans l'après-midi, nous nous rendons au fond de la baie, sur les terres du roi *Baba*, au village de Saint-Augustin. Sa population, à ce qu'il m'a semblé, doit approcher de mille âmes. Les cases sont très

basses et très petites, et éparpillées sans aucun ordre sur un sol tout sablonneux. Si l'air y est sain, comme on le dit, il faut s'attendre à souffrir beaucoup en été : les chaleurs doivent y être terribles, tant à cause des monticules qui l'entourent en demi-cercle que de la réverbération du soleil sur ces sables brûlants. On nous reçoit sur le rivage et on nous conduit à la case du *prince Will*, seigneur suzerain ou vice-roi du pays. Il sort de son petit trou de case ; on s'assied à terre sur des nattes, à l'ombre du gros tamarinier ; les chefs et les guerriers armés du fusil couvert de beaux clous jaunes, la longue sagaie à la main, et relevant noblement le *simbou* sur l'épaule s'assoient par terre, en cercle autour de nous, et le *Kabary* c'est-à-dire le conseil, la discussion, commence aussitôt. Le commandant du *Voltigeur* réclame d'abord trois déserteurs d'un navire de commerce. Après les *très longs* discours de plusieurs *très éloquents* orateurs, on finit par renvoyer l'affaire au roi *Baba*, chez qui les déserteurs se trouvent. Puis vient le *Kabary* de M. le Préfet apostolique. Il parle de religion ; les orateurs sont pour nous, et on s'écrie : « C'est bien, c'est bien d'apprendre à prier *Zanahary* ; c'est bien, c'est bien de comprendre les *taratasy* (les papiers) et de savoir beaucoup de choses comme les blancs. Oui, venez dans la grande case de *Bé-vava* (l'homme à la grande bouche, ou plutôt au bruyant langage). » C'est ainsi qu'ils désignent M. Desmorels, traitant de Bourbon, qui depuis près de trente ans fréquente ces parages. Il nous avait offert sa case en paille, espèce de petit magasin que les Malgaches ne nomment qu'avec emphase, comme quand nous parlons de Versailles, de l'Escurial, du Vatican, en attendant que nous puissions nous en construire une ; il nous avait même remis de riches présents pour les chefs, c'est-à-dire quelques colliers de verre, des couteaux, des boutons, etc., et surtout un peu d'arak (eau-de-vie de sucre) dont par malheur ils sont fous. On est toujours bien reçu avec de semblables commissions. Après le *Kabary*, nous causons familièrement, et chacun alors satisfait sa curiosité en faisant mille questions. L'un admire mes lunettes et en veut l'explication ; à cet autre il faut permettre de les toucher, de les avoir même sur le nez : tel veut avoir mon chapeau et s'en couvrir la tête. Une vieille demande l'habit du commandant en ajoutant qu'il lui ira fort bien, surtout si l'on y laisse les épaulettes. Une autre vieille ambitionne ma soutane, disant qu'elle était fort belle et qu'elle

garantirait de la trop grande fraîcheur des matinées de juillet. Un jeune homme, trouvant mes souliers fort commodes veut absolument les troquer contre sa sagaie. Le roi ouvre, ferme, et rouvre mon parasol en poussant des cris d'admiration, et les jeunes gens surpris de cet ombrage factice, et cherchant à découvrir le soleil à travers, sautent de plaisir comme des enfants. Nous prenons congé du roi : le peuple nous accompagne en nous faisant passer devant la grande case, notre futur palais, et s'écartant un peu avec des signes de respect et de crainte, car tout près se trouve la case du roi défunt. Quand un chef meurt, la famille abandonne la case, où il rend le dernier soupir, on y fait un entourage et on n'en approche plus. Nous disons au peuple que nous reviendrons bientôt faire notre alliance et nos présents ; nous nous rembarquons, et nous revenons au *Voltigeur*.

19 juin. Dès le matin, nous voilà de nouveau à terre. Nous gravissons les collines qui bordent le fleuve. Hélas ! au lieu de ces plaines fertiles, de ces belles forêts, de cette fraîche et vigoureuse végétation que nous espérons trouver plus tard, en avançant dans les terres, nous n'avons sous les yeux que des sables stériles, quelques villages épars sur ce sable brûlant, et à peine ombragé çà et là de quelques tamariniers, sans en excepter même Saint-Augustin. Autour de nous, sur les collines rocailleuses s'élèvent pourtant comme des arbres ces plantes grasses et épineuses qui, en France, conservées dans des serres, atteignent à peine deux pieds de hauteur. Cette vue n'est rien moins qu'agréable et il n'y a rien qui puisse nous inviter à nous établir à Saint-Augustin. Mais il faut un pied-à-terre pour la mission ; et puis, il y a bien là des âmes à sauver : ces motifs sont plus que suffisants pour nous faire chérir une telle localité. Nous parcourons donc avec délices cette nouvelle patrie, précédés de deux charmants petits sauvages que nous avions pris pour guides. D'abord ils avaient fui devant nous ; mais notre *Zozé* (jeune Malgache de Nossi-Bé qui accompagnait M. Dalmond) à force de crier que nous n'étions pas *méchants*, mais *bons*, *bons*, nous en a fait d'excellents amis, surtout après que nous avons partagé notre dîner avec eux. Un Européen n'eût pas certainement trouvé notre cuisine trop recherchée ; pour eux, elle l'était ; nous les entendions se dire ingénument l'un à l'autre : « Ils ne resteront pas avec nous ; *ils mangent trop bon*. » Avec nos petits guides nous descendons au village de Saint-Augustin, où nous trouvons M. le Préfet

et le commandant en *Kabary* d'amitié avec sa Majesté, qui vient de leur servir dans une demi calebasse le meilleur lait de ses chèvres. Nous en buvons ensemble avec cordialité, puis nous traversons le village au milieu d'une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants qui demandent à chaque instant en français *petit cadeau, petit cadeau*, ou qui nous offrent des coquillages à échanger contre des bagatelles d'Europe. Dans le nombre, je remarque avec surprise une jeune personne qui a pour pendants d'oreilles deux jolies médailles de la sainte Vierge qu'elle a sans doute obtenues en échange d'une brebis ou d'un bœuf. Je lui dis que ces boucles d'oreille sont fort belles, et je l'engage à les conserver, l'assurant que plus tard elle en connaîtra le prix. Ensuite nous prenons congé de ce peuple ami, et nous regagnons le vaisseau.

20 juin. M. Dalmond et le R. P. Cotain accompagnent le commandant à Tolia ou Tullear, village sur la côte, à sept lieues nord de Saint-Augustin. Ils y sont très bien reçus par une princesse, proche parente du roi *Baba* à qui nous donnons le titre de sœur du roi. On remet sur le tapis l'affaire des trois déserteurs, affaire toujours reculée et constamment renvoyée au roi *Baba*; ensuite le prince *Duke*, mari de la princesse que nous visitons, fait à nos Pères les offres les plus obligeantes : « Venez, venez ici, restez avec nous : nous ferons une grande case pour la prière : en attendant vous resterez dans ce *trano-be* (magasin de paille fait par un traitant de Maurice). » On accepte pour plus tard l'offre de l'homme à la mine patriarcale. Nous profitons de la circonstance, M. Monnet et moi, pour reconnaître le pays ; nous errons sur ces collines sauvages. Nous découvrons, en descendant, assez près du rivage, d'immenses tas d'excellentes pierres qui nous paraissent avoir été amassées là pour construire une forteresse, ou tout autre grand édifice. Nous avons su depuis que c'étaient des tombeaux.

21 juin. C'est le grand jour des solennelles alliances. Dès le matin, nous arrivons chez le premier prince que nous avions visité en débarquant. Tous les notables s'assemblent ; le peuple aussi se réunit. Nous étalons le grand papier remplaçant pour nous les gouttes de sang de l'alliance fraternelle qui fait les *fatidra* ou frères de sang. Nous nous déclarons dans cet écrit solennel, amis, parents, frères, etc., du roi et de tous les siens ; nous signons cet écrit et nous le scellons

avec de la cire rouge, ce qui fait ouvrir de grands yeux à tous nos sauvages. Nous remettons l'écrit au roi qui le confirme et ratifie le même engagement, lui et tous les siens, non par des signatures, bien entendu, mais par des cris d'approbation en nous appelant amis, parents, frères, pères, et mères, etc. Nous leur promettons de venir les voir de temps en temps, de Saint-Augustin, surtout s'ils font une case pour la prière : « Hélas ! nous disent-ils, nous avons bien peur que vous ne veniez pas souvent, parce que nous sommes un plus petit peuple que les autres. » Nous les rassurons de notre mieux.

De retour au rivage, nous trouvons un envoyé du prince Duke de Tolia : « Voici, dit-il, le plus beau chevreau de sa bergerie que le Duke t'envoie ; il te dit :« Quand viendras-tu ? La princesse et nos enfants pleureront jusqu'à ce que tu viennes. Viens, viens. » Nous l'assurons que ce sera le plutôt possible. « Mais quand ? — Bientôt. — Dans combien de jours ? — Nous cherchons une pirogue. — Mais si je te viens prendre ? — Oh ! patience ; tu sais que nous t'aimons beaucoup ; nous viendrons le plutôt que nous pourrons. »

Après midi, nous nous dirigeons vers le grand village de Saint-Augustin, pour y faire la même cérémonie. Le peuple nous attendait au rivage. La marée étant fort basse et notre canot s'arrêtant en chemin, les pirogues se détachent du rivage et viennent au devant de nous. Nous entrons dans ces grossières embarcations, faites d'un seul tronc d'arbre ; elles nous servent tantôt de barques, dans la mer, tantôt de voitures sur le sable qu'elles fendent, traînées par nos sauvages. Enfin nous grimpons sur les épaules de nos hommes, et nous parvenons à la côte. Le premier ministre de Sa Majesté vient nous recevoir, nous conduit au palais, et nous voilà bientôt les jambes croisées, comme nous le pouvons, assis sous le gros tamarinier. Là se trouvaient déjà réunis et péroraient éloquemment le roi de Saint-Augustin et les ambassadeurs du grand roi *Baba*. Une troupe d'environ cent cinquante guerriers, armés chacun d'un fusil et de deux lances, s'assied en cercle autour de nous, et le roi nous fait servir la blanche liqueur de ses chèvres, dans les vases de terre, richesses de *toute la ville*, et que nous nous passons l'un à l'autre pour épuiser *spumantem pateram*. Après le *Kabary* du commandant et la promesse qu'on livrera les déserteurs, nous commençons le nôtre : « Nous venons vous enseigner à prier *Zanahary*, vous instruire... » Cris unanimes :

Soa, soa ! (c'est bien, c'est bien). Après les longs discours suivis d'applaudissements, viennent les solennels écrits du matin, l'un pour le roi de Saint-Augustin, l'autre pour le grand roi *Baba*. On en fait la lecture, on signe, on appose la fameuse *affaire rouge* (la cire d'Espagne) et on nous répond en approuvant tout : « Vous êtes nos amis, nos parents, nos frères, notre père, notre mère, » etc. Ensuite nous offrons les présents qui, chez ces peuples, sont nécessaires pour cimenter l'alliance, quelques colliers de verre, une petite pièce de toile, quelques couteaux, un charmant petit siège qui doit servir de trône pour le roi, une robe pour la reine, etc. Ces cadeaux, destinés au grand roi *Baba*, sont pompeusement étalés par ses ministres au milieu de l'assemblée et excitent des cris d'admiration. Nous déposons aux pieds du vice-roi de Saint-Augustin des présents à peu près semblables, et nous donnons quelques colliers à tous les chefs. « Pères, venez à nous, nous disent alors les ministres du roi *Baba* ; ne restez pas tous ici. — Nous irons vous trouver plus tard. — Quand donc ? — Quand il nous arrivera d'autres Pères. — Bon. Avertissez-nous, nous viendrons vous chercher. » Nous nous levons tous ; les chefs s'empressent de nous serrer la main ; nous partons, accompagnés de plusieurs d'entre eux. Alors voici venir, de tous les coins de Saint-Augustin, les jeunes gens qui la gaieté sur le front, et brandissant la longue lance, nous environnaient en poussant des cris sauvages, semblables absolument aux cris des grues quand elles forment leurs lignes pour voyager. Dans toute autre circonstance, j'aurais pris cela pour de véritables huées ; mais les signes d'affection que je lis sur tous les visages me font entrevoir que c'est la manière dont on salue à leur départ et à leur arrivée les grands princes et les rois. Après ce début, nos jeunes amis forment derrière nous une haie de leurs lances, et entonnent un chant vif et joyeux, qu'ils accompagnent d'une espèce de danse ou marche guerrière, en nous suivant jusqu'au rivage. L'accord parfait et la belle harmonie de ce chant toujours de plus en plus animé et la vue de ces visages épanouis où se peint l'âme tout entière, m'arrachent quelques larmes d'attendrissement et de joie ; mais une pensée qui s'offre à mon esprit m'empêche de me livrer à ce sentiment ; il me semble que ce triomphe est trop beau pour un missionnaire qui débute.

Nous nous embarquons. Les jeunes gens rangés tout le long du

rivage, interrompent leur chant par le cri mille fois répété : *Salam ! Salam !...* Le mot hébreu *Salem* signifie *la paix*. C'était le salut des anciens, surtout des Chaldéens et des Hébreux, et c'est encore aujourd'hui celui des Arabes. Jésus-Christ saluait par ce mot ses apôtres. et l'évêque salue ainsi son peuple en se tournant vers lui au commencement du sacrifice : *Pax vobis !* A nos jeunes amis nous répondons aussi : *Salam ! Salam !* Puis la barque s'éloigne, et de loin on nous crie encore : « N'oubliez pas votre promesse ; nous vous attendons dans deux jours. » Et l'on reprend le chemin de Saint-Augustin en chantant à l'unisson qu'on espère nous revoir dans deux jours. Ce ne saurait être le lendemain, jour de dimanche, vu l'impossibilité où nous sommes de transporter, avant ce jour de repos, nos effets et la menuiserie du Frère. Nous revenons au *Voltigeur*, le cœur plein des plus douces espérances. A notre retour, nous voyons entrer dans la baie un baleinier américain venant de Maurice.

Le 22 juin, jour de dimanche, sera pour nous un jour solennel. Un autel est dressé au pied du grand mât : des toiles sont tendues ; des pavillons nous servent à former un joli baldaquin. Autour de l'autel se rangent les officiers et tout l'équipage en grande tenue. Leur respect et leur religieux silence parlent au cœur pendant l'auguste sacrifice qui, pour la première fois peut-être est offert sur cette côte. Dans ces parages sauvages nous prions pour le roi des Français à la générosité duquel nous devons d'avoir pu entreprendre un tel voyage. Le R. P. Supérieur dans une allocution touchante remercie le commandant et les officiers de leur bonté, de leur générosité, et tout l'équipage des égards, des soins bienveillants dont nous avons été entourés : ajoutant qu'il était heureux pour eux d'être les instruments choisis par la divine Providence pour porter ses envoyés sur la rive étrangère ; qu'ils auraient part à leurs travaux, à leurs sueurs, et peut-être au sacrifice de leur vie..... Ce discours fit couler bien des larmes car il était d'un à propos remarquable ; et assurément il a produit son fruit.

Après-midi, le roi de Saint-Augustin et les principaux chefs que nous avions vus la veille et qui, appelés par le baleinier américain, venaient de son bord, arrivent au *Voltigeur* nous rendre la visite promise. Quelques-uns hésitent ; d'autres n'entrent qu'en tremblant, et en regardant tout autour d'eux. Les figures sont moins épa-

nouies que le veille. On leur fait quelques présents; par honneur, on tire le canon, on invite le roi et deux des principaux chefs à tirer le canon ; ils le font en tremblant. On leur donne un concert; ils écoutent avec inquiétude. Ils nous quittent enfin, et nous disons : Ils semblaient avoir peur.

23 juin. De grand matin, les deux canots sont chargés. Voilà que pleins de joie, nous cinglons vers Saint-Augustin. Il était bien temps de quitter l'insupportable roulis de nos demeures flottantes; il était temps surtout d'aller rejoindre des enfants qui déjà, avec tant d'affection, nous avaient paru reconnaître leurs véritables pères. Notre Supérieur, le R. P. Cotain avait pris les devants sur le premier canot. Il arrive; tout est morne sur le rivage; les visages s'abaissent: les yeux se fixent vers la terre. « Ne débarquez pas, dit un envoyé, retournez au vaisseau. — Quel mystère? Je veux voir le roi, dit le P. Supérieur. » On l'y conduit. « Vous ne pouvez pas vous fixer ici, dit le prince; il me faudrait, pour vous le permettre, un ordre du roi *Baba*. — Mais ce langage est bien différent de celui d'avant-hier. — Oui, mais les lettres tuent... Mais les Français sont nos ennemis, etc... » On répond à tout. Néanmoins il tergiverse, il hésite, dit oui et non presque en même temps. « Enfin, dit-il, vous n'êtes point en sûreté ici; je ne puis répondre de vous; vous ne pouvez débarquer vos effets, retournez au vaisseau. » Contre la force point de résistance; le P. Supérieur retourne. Nous approchions. Il nous crie : « La malveillance a tout gâté ; il n'y a rien à faire ici; rebroussons chemin. » Nous nous rappelons que Notre-Seigneur a prédit à ses Apôtres qu'ils devaient s'attendre à être chassés, persécutés pour sa cause, et nous résignant à tout, nous retournons tristement au *Voltigeur*. L'équipage allège notre peine par la part qu'il y prend, par les consolations qu'il nous offre. Un de nos plus grands chagrins c'est de voir les embarras toujours renaissants que nous suscitons à l'infatigable bonté du commandant et de ses officiers.

Mais il faut répondre à une question que provoque ma relation. D'où venait un changement si subit? Venait-il des sorciers du pays et de leurs *sikili* ou *grigri?* Avions-nous été desservis par quelques blancs? Ce navire américain ou prétendu américain, venait de Maurice. Sa cargaison était complète. Il s'était donc détourné de



quelques centaines de lieues de sa route; il n'est rien venu acheter rien échanger, rien chercher, rien raccommoder dans son matériel. La première question qu'il a faite à celui de nos officiers qu'il a rencontré d'abord est celle-ci : « Les missionnaires sont-ils dans votre vaisseau?... » Puis il a convoqué le roi et les chefs, leur a fait à tous des présents considérables, ainsi qu'aux envoyés du roi *Baba*, puis nous les a renvoyés dans l'état où je les dépeignais tout à l'heure, nous rendant en tremblant une visite forcée.

Voici maintenant le langage qu'on tenait généralement à ceux auxquels la veille on avait donné le nom d'amis et de pères : « Vous venez nous tuer, nous livrer aux *Hovas*, nous ensorceler, nous empoisonner. Vos *taratasy* sont des *sikili* (vos lettres sont des sorcelleries); elles nous rendront aveugles, puis nous tueront. Vous disiez, que vous étiez bons. Non, il n'y a de bon que ce qui vient de Maurice. *Franci kele, Franci kele,* les Français sont petites gens ; ils n'ont que peu de vaisseaux, et encore ces vaisseaux sont-ils pourris ; ils sont incapables de nous défendre comme le feraient les Anglais. » Quand deux jours après je reparus à Saint-Augustin, les enfants me regardaient avec attention, surpris de ce que mes dents n'étaient point crochues. Ils me demandèrent si le roi des Français était comme moi. On leur avait dit qu'il était très méchant et que tous les Français mangeaient les hommes.

Voilà quelques-unes des mille sornettes, plus ridicules et plus absurdes les unes que les autres qui couraient de bouche en bouche dans le pays. Elles prirent une nouvelle consistance quand ils virent dans nos bréviaires, ou parmi nos petits présents, de pieuses gravures; c'étaient là les âmes de ceux que nous avions mangés. Les Malgaches en grand nombre, plusieurs chefs eux-mêmes, interrogés sur l'origine de ces bruits extravagants, nous ont dit qu'ils venaient du baleinier, portant pavillon américain. Ç'aurait donc été sa vile et basse commission, appuyée par des présents et peut-être aussi par des promesses. Quelle menée secrète l'a dirigé vers la baie de Saint-Augustin, précisément au moment où nous venions de faire alliance avec son prince et ses habitants?... C'est encore un mystère que l'avenir éclaircira peut-être. Je me contente aujourd'hui de raconter les événements tels qu'ils se sont passés.

Le 24 nous faisons une excursion à Saint-Augustin, pour ramener

les esprits, pour tâcher de savoir du prince lui-même la raison d'un si brusque changement. Le prince nous fait répondre *qu'il est absent*. Nous ne comprenons que trop ce langage. En attendant, pour occuper nos loisirs forcés d'une manière utile à la Mission, nous engageons un jeune insulaire, pour un prix convenu, à nous aider dans la composition d'un vocabulaire malgache. Il se trouve très heureux de son marché; mais, ayant eu occasion de passer par le baleinier américain, il ne reparaît plus.

Dieu éprouve, il n'abandonne jamais les siens; et même sa Providence arrive à ses fins par les épreuves. Le jour même un envoyé de la princesse de Tolia qui avait si bien reçu nos deux Pères quelques jours auparavant vient nous faire de nouvelles instances pour nous engager à aller nous fixer dans ses possessions. L'envoyé passe avec nous la journée; il nous est d'un grand secours pour l'étude de la langue et nous lui enseignons à notre tour la religion. La vue du crucifix qu'il aperçoit par hasard l'intrigue beaucoup. Nous l'instruisons du mystère; il lève les mains au ciel en disant :

« Il est bon le fils de *Zanahary!* je l'aime! je l'aime! »

25 juin. Nous étions décidés, sans abandonner définitivement la baie de Saint-Augustin, à faire un nouvel essai dans cette autre contrée que la Providence ouvrait devant nous. M. le Préfet apostolique et le P. Supérieur partent pour Tolia. Ils y sont reçus comme les anges du Seigneur. « Je pleurais, leur dit le prince Duke en les renvoyant, je pleurais ; je craignais que tu ne revinsses pas. » La princesse arrive aussi bientôt. Ce sont de part et d'autre des témoignages d'amitié qui répondent aux espérances qu'a fait concevoir la première entrevue. Les missionnaires les invitent à assister, avec toute la cour, au dîner des blancs. L'invitation est accueillie avec empressement. Ce serait une scène plaisante que ce dîner si j'avais le temps de le mettre sous vos yeux; mais j'ai encore tant de choses plus importantes à dire! Qu'il suffise d'observer que le R. P. Cotain a bien de la peine à s'empêcher d'éclater, en voyant l'embarras du prince Duke et de sa suite, quand il faut se servir du couteau, de la cuiller et surtout de la fourchette. Pour les os et les restes de viande et de riz nos bons convives croient que la nappe est destinée à les recevoir ; et elle en est bientôt couverte. Après dîner, on se donne rendez-vous à Saint-Augustin pour tâcher d'éclaircir le nuage qui était venu tout-à-coup

obscurcir l'affaire de la mission et pour donner occasion en même temps à M. le commandant de mener à bonne fin sa négociation. Dans la nuit, la caravane pleine d'espérance reprend le chemin du *Voltigeur*.

Le 28, après le départ du baleinier commissionnaire, la princesse de Tolia, rendue à Saint-Augustin, nous envoie chercher par son premier ministre. On parle d'abord de l'affaire des trois déserteurs réclamés par M. le commandant; on en vient ensuite à notre établissement à Saint-Augustin. Les gens du prince de cette localité s'y opposent; la princesse de Tolia prend chaudement notre défense et fait valoir nos droits. Le prince de Saint-Augustin persiste dans son refus, protestant toujours que pour nous recevoir sur ses terres, il a besoin d'une autorisation du roi *Baba*. Ne pouvant rien obtenir de ce côté, nous nous décidons à demander asile à la princesse de Tolia qui nous l'accorde avec joie, et nous promet des pirogues pour nous aider à transporter nos effets. La première arrive dès le lendemain, on lui confie quelques paquets; le jour suivant, on fait un nouvel envoi. Soyez tranquilles, Pères, nous dit le patron; le prince qui vous aime a passé toute la nuit auprès de vos effets pour les garder. Nous n'avions encore cependant envoyé rien de bien précieux.

Le 29, nous célébrons la fête de Saint-Pierre. Comme la première fois l'autel est dressé avec pompe, au pied du grand mât. Tout l'équipage rassemblé en grande tenue autour de cet autel montre le même respect, la même dévotion. Ce qui rend la cérémonie encore plus imposante c'est la piété d'un jeune officier qui, sans le moindre respect humain, se présente, après les prêtres non célébrants, à la sainte table, laissant tout l'équipage qui l'estime et l'aime à cause de ses belles qualités, tout pénétré de la grandeur de cette action. Pendant la journée nous recevons la visite du prince héréditaire d'un petit royaume voisin qui entendant raconter que nous allions chez le prince Duke, dit à M. le Préfet apostolique avec toute l'expression d'un véritable désir: « Mon père va faire pour toi une grande case. La case finie, viens instruire nous, enseigner nous à vivre, toi ambassadeur de *Zanahary*. » Nous lui promettons d'accepter son invitation quand nous aurons d'autres Pères. « Bien, bien, répondit-il; moi j'irai vers les autres rois des montagnes, pour leur dire combien tu es bon. »

Le 2 juillet, jour de la visitation, après avoir offert à Dieu l'auguste



sacrifice, et réclamé la protection de Marie, notre bonne mère, nous partons avec le reste de nos bagages. Un vent favorable nous pousse rapidement du côté du Ména-Bé, vers les rivages de Tolia. A notre approche, des chants, des cris de joie partent des cinq villages de la côte, et les dunes les plus élevées sont couvertes d'une multitude d'enfants célébrant notre arrivée. La mer étant trop basse, il faut quitter le canot et monter sur les épaules de nos nouveaux hôtes. Le R. P. Cotain s'avance hardiment le premier, tombe dans un creux et disparaît avec son porteur; il se dégage et reparaît tranquille comme si rien n'était. Nous l'avons vu dans une autre circonstance, montrer plus d'adresse encore et de savoir-faire : la pirogue sur laquelle il voguait ayant fait la culbute, au milieu de la mer, il la revira en nageant, la vida et rentra dedans ; ces petites choses pour lui ne sont rien. Déposés sur le rivage, nous allons nous présenter à la princesse. Assise sur sa natte, devant son palais de six pieds de haut, sous le faîte, de huit à dix pieds de long et de quelques pieds de large, solennellement entourée de toute sa famille, elle nous tend la main avec bonté, nous fait asseoir auprès d'elle, nous promet sa protection, nous recommande sa famille, puis nous fait conduire au *Trano-bé*, à la grande case qui doit nous servir d'église et de manoir. Les deux plus jeunes enfants de la princesse, prennent le R. P. Supérieur par la main, le conduisent en chantant, et nous suivons, au milieu de la foule qui nous environne en nous faisant à la fois mille et mille questions. Les jeunes gens croyant que je n'ignore rien, car mes lunettes me donnent un air d'importance, veulent savoir leur âge; ici en effet personne ne sait son âge ; on ne compte ni les mois, ni les jours ; peu même en savent les noms sans pouvoir les appliquer : on ne connaît que la pleine et la nouvelle lune, et la saison de la pluie ou de la sécheresse. A la simple vue, à l'air de la physionomie, je dis l'âge de chacun, et alors on prétend que je devais, moi, avoir deux ou trois cents ans, pour m'y entendre si bien. Ils sont plus étonnés encore à la vue de nos montres qui suivent le soleil, au tapage du petit animal qui *bruite* dans la boîte, et surtout aux sons mélodieux de l'accordéon dont M. le Préfet apostolique accompagne ses cantiques en langue sakalave. On crie tout haut autour de nous : « Ces blancs-là c'est *Zanahary*, ce ne sont pas des hommes. » Cependant nous arrivons à la grande case. Ce palais au-dessus de toute expression est un magasin

en paille, construit par un traitant de Maurice. Percé à jour et avec de grandes ouvertures, sans portes, il nous représente assez la pauvreté de Jésus naissant. Les matelots qui nous ont accompagnés s'apitoient sur notre sort. « Mon Père, combien de temps resterez-vous là ? — Toujours, s'il le faut, mes amis ; bien des missionnaires n'en ont pas tant. » Un jeune officier qui, le matin, imitant son généreux ami, s'était comme lui approché de la sainte table, nous embrasse avec affection, nous quitte en laissant échapper quelques larmes et nous donnant rendez-vous dans un séjour plus heureux.

Nous étions au fort de l'hiver de la zone torride, c'est-à-dire dans la plus belle saison. Quoique le thermomètre marquât au moins huit ou dix degrés centigrades au-dessus de zéro, nous avions bien froid la nuit dans notre étable. Autour de nous, mais à certaine distance, nos sauvages chantaient avec beaucoup d'harmonie et dansaient au clair de la lune. Dès le matin, on nous apporte du lait, et bientôt le prince Duke et les notables viennent par honneur nous présenter un bœuf qu'ils tuent devant notre case. L'absence des cérémonies ordinaires nous fait présumer que ce n'est point un sacrifice. Nous prenons une partie de l'animal et nous distribuons le reste aux principales familles. A midi, le prince, la princesse et leurs enfants viennent s'inviter à dîner avec nous. Après le repas, nous leur faisons présent du gobelet d'étain et du couvert dont ils se sont servis. Puis, selon la louable coutume des Majestés de ce pays, le prince demande qu'on y ajoute un peu de toile. « Mais, répondons-nous, nous avons déjà fait bien des cadeaux à toi, à ta famille, à tes chefs ! Bientôt nous n'aurons plus rien. Ne nous faudra-t-il pas mourir de faim ?— Mourir de faim ! répond-il aussitôt. Non ; si j'ai du riz, tu auras du riz ; si j'ai du miel, tu auras du miel ; si j'ai du bœuf, tu auras du bœuf, etc. » Le lendemain nouveau présent de la princesse. Hier on nous avait donné un bœuf : aujourd'hui on nous amène une vache qui nous fournira du lait tous les matins : « Voilà, dit la princesse avec délicatesse, un cadeau de mon enfant. » A ces mots le petit prince sourit et vient embrasser M. Dalmond.

Aussitôt nous nous mettons à l'ouvrage. Le R. P. Cotain, tout supérieur qu'il est, fait les grandes choses, et souvent les plus petites. M. Monnet, oubliant sa décoration, s'occupe des échanges pour la nourriture, restaure la case, fait des portes en paille : et sans se sou-



venir que, peu auparavant, il était dans sa cure de Saint-Paul, environné d'esclaves à ses ordres, il fait lui-même la cuisine ; il a même le talent de préparer avec de la farine que nous avons apportée de Bourbon d'excellent pain qu'il cuit, comme il peut, sous des marmites renversées. M. le Préfet et moi, nous nous occupons à l'aide de quelques Malgaches, à composer le dictionnaire du pays. Ainsi, en toute manière, *fervet opus*.

Les jours suivants, nous nous mettons à instruire ceux qui se présentent et nous disposons un charmant petit autel sur le devant de notre case. Le peuple s'en aperçoit et accourt avec étonnement. Nous sonnons la cloche, on se presse. Un silence religieux règne parmi les insulaires pendant les chants et le saint sacrifice. M. le Préfet apostolique leur adressant la parole, en qualité d'ambassadeur de *Zanahary*, leur explique ce que c'est que Dieu, ce que c'est que ce crucifix qui les étonne tant ; ce que c'est que cette image de Marie qu'ils admirent. Pendant la messe comme par un instinct religieux, la princesse se met à genoux, joint les mains comme nous et fait signe à son peuple d'en faire autant. A l'élévation, elle s'incline, cache sa tête dans ses mains comme ses sujets font devant elle. Le bruit de ce que nous pratiquons en l'honneur de Zanahary se répand au loin. Ceux des environs veulent, eux aussi, voir et entendre. On les laisse approcher et ils admirent tout.

Cela ne les empêche pas de continuer leurs pratiques religieuses qui, du reste, excepté dans quelques occasions, par exemple quand ils prient les mauvais esprits de ne leur point faire de mal, quand ils cherchent l'avenir par les *sikili* et les *grigri*, quand ils chantent deux jours de suite pour conjurer tel ou tel mort de ne point venir les tuer, n'ont rien que de conforme à la religion des Hébreux. On immolait, il y a quelques jours, le plus beau taureau du village ; on brûlait de l'encens à *Zanahary* ; on priait en chantant, en frappant la terre en cadence : « *Zanahary*, sauve-nous, guéris-nous. *Zanahary*, fais du bien à nos enfants... *Zanahary*, traite bien nos ancêtres qui sont morts !... Et tout le peuple répétait : *Zanahary*, sauve-nous, guéris-nous, etc... » Dernièrement nous avions beau sonner la cloche pour la prière, aucune femme ne venait. « C'est inutile, nous dirent les hommes, elles prient pour la vie, et il leur est défendu d'interrompre leur exercice. » En effet nous entendions chanter, sur la colline, depuis plus de deux

heures, toujours ces mêmes paroles pour un malade en danger : *Zanahary*, sauve-le, sauve-le !... Pauvres aveugles, quand comprendrez vous quel est celui que vous devez invoquer et quel est le culte qu'il demande de vous !...

Quoique nos instructions soient suivies, que quelques-uns répètent assez bien nos prières, nous n'avons encore ici qu'un chrétien, un homme âgé, dangereusement malade, pour lequel on allait offrir le sacrifice d'un bœuf, afin d'obtenir que *Zanahary* le reçût dans le lieu du bonheur. M. le Préfet apostolique l'a instruit et baptisé, lui faisant comprendre que c'était le vrai moyen de paraître avec confiance devant Dieu. Pour les autres, outre la polygamie qui n'est pourtant pas générale, la légèreté et l'inconstance naturelles, au moins sur le rivage où nous sommes, sont des obstacles qui demanderont, de notre part, de longs efforts et de la patience. Si nous étions protestants et que nous voulussions les inscrire sur la liste des chrétiens en leur apprenant quelques traits d'histoire de la Bible, nous pourrions, dès demain, avec la promesse d'une demi-brasse de toile à chacun, les baptiser tous : mais après-demain, pour une brasse entière, on les ferait tous musulmans.

15 *juillet*. Les choses changent sensiblement de face, et ce n'est pas à l'avantage de la Mission. Il y a quelques jours, j'étais à travailler à l'entrée de la case. Une troupe de sauvages s'approchait familièrement de moi ; je les laissais faire, un père n'étant jamais plus content que lorsqu'il se voit entouré de ses enfants. Vous vous rappelez peut-être la petite image du saint nom de Jésus derrière laquelle sont écrits les noms de mes Congréganistes de Mélan. Elle frappait les yeux de mes sauvages. Je leur disais : « Voilà les noms de mes amis que j'ai laissés loin, loin, au delà des terres et des terres, des mers et des mers, sans fin, sans fin ; bien au delà des mers où l'œil du jour va s'éteindre. — Oh ! Père, me répondaient-ils, tu es bien bon de les avoir quittés pour nous. Mais ils pleurent, ils pleurent quand le coq les éveille, quand la base du ciel se déchire et que l'œil du jour s'ouvre et leur montre que tu n'es plus auprès d'eux. » Puis regardant le nom de Jésus, ils me demandaient ce que c'était. « Le nom du Fils de *Zanahary*. — Oh ! qu'il est beau! — Oui, leur disais-je, et surtout il est bon le Fils de *Zanahary*. » Et je leur donnais une idée de ce qu'il a fait pour eux. Un grand nombre de ces pauvres

insulaires commençaient à le connaître, et déjà leur cœur s'ouvrait pour l'aimer. Mais, hélas ! ces rapports d'amitié, de confiance se sont bien affaiblis depuis. L'ennemi du Père de famille est parvenu à semer l'ivraie parmi le bon grain. Ses émissaires ont fait parvenir jusqu'ici leurs basses et ridicules calomnies : la peur s'est insinuée partout. Les devins ou sorciers craignant la ruine de leur empire ont fait cause commune avec nos ennemis, et ont rendu notre conduite et toutes nos actions suspectes. Ainsi nos chants, notre musique, nos prières, nos images, tout n'est plus que sorcellerie. Les enfants fuient à notre approche. Les chefs, partageant les frayeurs du peuple ou voulant spéculer sur notre situation, et extorquer de nous des cadeaux, usent de mille détours pour faire naître des incidents, de petites tracasseries afin de s'offrir aussitôt comme défenseurs et nous prouver que nous avons besoin d'eux ; et je crois bien que le grand roi *Baba*, s'il ne craignait les Français, nous inviterait, non pas seulement comme les autres de la voix, mais avec la sagaie bien affilée, à nous en retourner à Bourbon ; mais comme le *Voltigeur*, après s'être lassé des lenteurs infinies des Sakalaves, est parti sans les trois déserteurs, le roi, craignant sa colère, paraît garder des ménagements avec nous. Ceux qui, il n'y a que quelques jours, chantaient et dansaient comme des enfants autour de M. Monnet qui leur avait fait gagner par le travail quelques grains de verre, ou qui répétaient en cadence *un, deux, trois quatre*, etc... tout fiers de savoir, disaient-ils, le français ; ceux-là n'osent plus maintenant entrer chez nous. Et ces images que chacun admirait en disant : Voici la main, le pied etc... Celui-ci dort, celui-là rit, en portant la main ou les yeux par derrière pour voir s'il n'y avait personne, comme le petit chat qui, se voyant au miroir passe sa patte derrière ; ces images ne sont plus que les âmes de nos victimes, et notre case, dit-on, est pleine de monde. J'ai même entendu un des plus courageux de ces insulaires dire d'un ton effrayé, à la vue des vives couleurs d'une image : « Vois-tu ! Celui-ci est vivant. — Non, répondait un autre ; tu vois bien qu'il a les yeux fermés ; celui-ci, à la bonne heure ; » et il lui en montrait un autre qui avait les yeux ouverts. Puis quand nous traversons les villages, ils nous demandent pourquoi nous voulons les tuer, ou bien quand viendra le gros navire de guerre qui doit les faire esclaves. Dernièrement, M. le Préfet entrant dans un

village trouve le devin en fonction, il agitait ses *sikili* et plein d'une sorte de fureur diabolique, il l'accable d'injures, en disant que pour lui, *sa prière et ses lettres* c'étaient ses *sikili*. M. le Préfet lui parla ferme et comme ils sont souvent aussi timides qu'insolents, lui et la vieille sorcière, sa femme, promirent de venir à la prière le lendemain. Un autre fois, je disais seul mon bréviaire à quelque distance de la case; un furieux m'arrête et, tout en me gratifiant du nom d'empoisonneur, pointe sa lance contre ma poitrine, la brandissant pour me percer. Sans me déconcerter, car Dieu donne la force aux plus timides, je lui demande si *Zanahary* lui faisait du mal? Ce langage l'étonne. J'ajoute : « Si *Zanahary* est bon, son envoyé peut-il être mauvais? Du reste, prends garde. *Zanahary* aime les gens de bien : sois bon et il t'aimera. » Le furieux laissa tomber sa lance, et se retira en prononçant quelques mots que je ne compris point.

Mais voici une autre affaire. Nous avions mis dans la chapelle c'est-à-dire à l'entrée de la case, dans un petit appartement séparé de nos lits par une légère cloison en paille, nos caisses de livres ou images, etc.; et soit oubli, ou excès de confiance de notre part, notre argent se trouvait au fond d'une de ces caisses. C'étaient deux cents piastres ou mille francs, tout notre avoir pour nos voyages à Bourbon, nos constructions d'église ou de case, etc. Notre porte en paille n'était fermée que par un cordon suivant l'usage malgache, et ce cordon, disait-on, est sacré. Mais la nuit, on l'a coupé sans scrupule, et on a enlevé la caisse de livres où se trouvait l'argent. Nous en avons informé le prince Duke. Il a donné l'éveil avant le jour, a fait proclamer dans les villages la défense pour chacun de sortir de sa case, a fait chercher sur le sable les traces des voleurs : on les a suivies facilement, on est arrivé à la malle brisée, on a retrouvé les livres, et point d'argent, bien entendu. Cet événement, peu funeste en lui même, l'argent n'ayant ici pas plus de valeur que des morceaux de verre ou de plomb, est funeste par ses conséquences. Mille et mille *Kabary* s'en suivent. Les uns, et très probablement les voleurs eux-mêmes, cherchent les voleurs, les trouvent, les nomment, veulent des cadeaux, demandent de l'arack pour aller prendre l'argent enterré dans tel ou tel lieu; celui-ci est envoyé de la part du grand roi *Baba* pour assurer que le roi est très en colère contre les voleurs; celui-là est le très grand juge qui vient faire le *Kabary* de notre argent; tous

veulent être chargés de procurations et être bien payés de leurs peines. Les pauvres habitants de nos villages, de leur côté, voudraient nous savoir loin à cause de l'embarras que nous leur causons ; ils craignent, d'ailleurs, et nous craignons avec eux, que les chefs, sous prétexte de ne point trouver le voleur, ne fassent d'horribles exactions enlevant à leur profit, bien entendu, les bœufs et les esclaves, et peut-être tuant des familles entières. Ce qui me confirme dans l'idée que j'avais que l'argent est entre de *royales mains*, c'est que notre principal *bienfaiteur*, notre protecteur zélé qui *pleurait quand il ne nous voyait plus*, et surtout quand il ne pouvait venir dîner chez nous, étant entré dans notre case, dont on ne pouvait lui fermer la porte, pour nous assurer qu'il poursuivait vigoureusement les voleurs, a escroqué presque sous mes yeux, une lime et des tenailles qu'il a cachées sous son *royal manteau*. J'ai vu le moment où notre Frère menuisier qui s'en était aperçu presqu'aussitôt allait s'élancer et saisir Sa Majesté en lui disant : « Sire, rendez-moi ce que vous m'avez pris. » Mais il n'était pas temps d'agir. Voilà la situation où nous nous trouvons maintenant.

A ce premier désagrément, il faut encore ajouter de petites alertes. Tantôt nous entendons crier pendant la nuit : « Au voleur ! Veillez bien ! Ne sortez pas des cases ! » Ces jours passés, le voleur d'un simple habit malgache a été environné par la multitude qui, la lance en arrêt, criait : Mort ! Mort ! car ici la justice est bientôt faite. Heureusement qu'un homme plus influent que les autres les a apaisés et a demandé grâce pour lui. Il l'a obtenue, et le malheureux voleur de tomber à ses pieds, de l'appeler son père et sa mère, de remercier la multitude désarmée, et de rapporter l'habit qu'il avait déjà enterré, et tout a été fini. Une fois nous entendons crier : « On tue dans la plaine ; » une autre fois, on nous rapporte que par vengeance on venait de percer un roi dans sa case en la traversant de part en part avec de longues sagaies. Tout cela est fort peu rassurant. Que faire ? A la porte de paille on supplée par des planches, et au *cordon sacré* par une bonne serrure ; et pour éviter la pointe de la sagaie à travers nos murs que le bout du doigt pourrait percer, nous ajoutons une planche ou une malle à la tête et aux pieds de nos lits et, ces précautions dans l'ordre de la Providence une fois prises, nous dormons tranquilles. Les bons anges ne sont-ils pas là ?



1er *août*. Pendant cette période d'épreuves, nous avons vu passer la corvette la *Zélée* après son combat de Tamatave. Ce passage a été heureux pour nous, d'abord parce qu'il montrait au grand roi *Baba* qu'on n'insulte pas impunément les Français; ensuite il prouvait, contre la calomnie du baleinier américain, que nous n'étions pas unis avec les *Hovas* pour perdre les Sakalaves. De plus, le R. P. supérieur qui, afin de nous aller chercher à Bourbon quelques ressources dont nous avions besoin pour construire une case, s'était embarqué sur une petite gabarre ou goëlette, a eu l'avantage de profiter du passage de la *Zélée* pour se rendre plus promptement et plus sûrement à Bourbon.

7 *août*. Nous qui restions, fatigués de mille *Kabary*, de mille envoyés ou prétendus envoyés dont les uns contredisaient le soir ce que les autres avaient dit le matin, nous avons été tout joyeux d'entendre parler d'un voyage des princes, fils du grand roi Baba, vers la population de Tolia où nous sommes; car jusqu'à ce moment, les ruses de ceux qui se disaient nos protecteurs et nos meilleurs amis, avaient empêché toute communication immédiate de notre part avec ce roi de qui relèvent les princes des environs. En effet dans les premiers jours d'août, les princes, avec un très nombreux cortège se sont rendus dans un village peu éloigné de nous. Ici, on cachait les bœufs les esclaves, les femmes mêmes; on craignait, disait-on, que le roi irrité contre les voleurs ne mît tout à contribution. Le fait est que le roi et ses enfants nous eussent voulus loin de Tolia, car les calomnies de nos ennemis avaient jeté l'effroi partout. Nous étions des espèces de bêtes féroces qu'on ne pouvait même regarder qu'en tremblant. Les princes sont restés plusieurs jours sans venir à notre village; on nous a même fait dire qu'ils ne viendraient pas, que c'était à nous d'aller les voir pour leur apporter nos présents. Nous avons répondu que, désireux de leur montrer nos sentiments, nous eussions pris les devants si nous n'eussions pas craint de leur déplaire; que nous acceptions l'offre avec plaisir. Bientôt après, ayant enfin entendu parler de nous en bonne part par ceux qui commencent à nous connaître, ils nous ont fait dire de ne point nous déranger, qu'ils allaient venir eux-mêmes.

Ils arrivent. Le nombreux cortège, bien armé de fusils et de sagaies, suspend devant notre case ses chants et sa marche ou danse



guerrière, et remplit l'appartement qui nous sert de chapelle. L'autel était couvert d'un grand voile : les deux princes et la princesse, leur sœur, entrent glacés d'effroi, comme ils seraient entrés dans un repaire de sorciers ou de démons. Il était curieux de voir trembler, comme la feuille agitée par le vent, ces deux jeunes gens de vingt à vingt-deux ans, escortés de tant de guerriers. Pour moi je commence à être fier de moi-même en me trouvant si redoutable ; surtout en voyant l'un des princes sur qui par hasard est tombé le reflet de mes lunettes, se détourner aussitôt, puis cracher dans ses doigts et se frotter les yeux de sa salive, pour empêcher le charme des verres magiques plus terribles pour lui que deux bouches à feu. Cependant notre visage les rassure : on commence à causer ; ils reprennent avec leurs sens leur air calme et doux, et finissent par sourire en nous regardant : « Vous voyez, princes, leur dit un des chefs notre ami, que ce ne sont point des bêtes féroces, comme on vous le disait, mais des hommes *bons*, *vraiment bons.* » On veut voir ce qui est sous le voile ; nous découvrons notre autel qui, tout mesquin qu'il est, fait pousser à toute la cour des cris d'admiration ; puis quelques airs sur l'accordéon leur font dire que nous sommes des dieux et non pas des hommes. Nous nous hâtons de répondre que nous sommes des hommes, ambassadeurs de Dieu, que nous venons pour les instruire, leur apprendre à prier, leur enseigner les lettres. A ce mot de lettres, on frémit ; on leur avait fait des lettres une frayeur horrible. « Oh ! pour ça, nous en parlerons une autre fois, répondent les princes ; aujourd'hui nous venons pour voir. » Nous leur faisons nos présents ; ils sortent tout honteux de leurs frayeurs passées, reviennent plusieurs fois nous visiter, causer avec nous, nous demander quelque petite chose avec familiarité, voir les images, pour montrer qu'ils n'en ont plus peur : seulement ils doivent faire un acte de foi et s'en rapporter à nous pour croire que celles qui ont les yeux ouverts ne sont pas des personnes vivantes. Enfin ils vont, afin de nous témoigner leur confiance, jusqu'à nous demander d'entrer *seuls* dans notre case où tout les remplit d'admiration, surtout la petite pendule et les instruments de menuiserie. Ils finissent par nous dire que si quelqu'un désormais nous appelait empoisonneurs ou sorciers, il fallait nous plaindre et qu'on lui couperait aussitôt la tête. Ils veulent même savoir de nous les noms de ceux qui nous ont insultés. Nous répondons que nous ne

sommes pas venus pour perdre mais pour sauver, et que nous demandons non qu'on *coupe la tête*, mais simplement qu'on ferme la bouche, si c'est possible, à ceux qui sont réputés mauvaises langues. Ils admirent notre modération, et l'on se quitte en se serrant la main comme de vieux amis. Leur plus jeune frère qui n'a pu venir nous voir parce qu'il est malade, nous envoie pour présent un charmant petit chevreau ; pour eux, ils nous font cadeau d'une belle génisse, laquelle ayant plu au chef de notre village, nous la lui abandonnons en échange d'un bœuf que nous faisons tuer et distribuer à nos amis.

15 août. Le jour de l'Assomption, ambassade solennelle. Douze grands chefs, plénipotentiaires du roi *Baba*, arrivent pour l'affaire de l'argent volé. On leur fait quelques modiques présents dont ils paraissent très satisfaits, et en répétant mille et mille fois les mots *salam*, *mahavelona*, expression de la plus vive reconnaissance, ils blâment publiquement les chefs d'ici qui ont exigé de nous tant de cadeaux puis ils nous disent officiellement de la part du roi *Baba* : « Père, le roi dit : N'écoute plus que lui ; si l'on t'insulte, parle, ou coupe la tête. Fais ce que tu voudras ; agis comme tu voudras ; prie comme tu voudras ; enseigne comme tu voudras ; fais ta case comme tu voudras. » La victoire paraît complète : ces grands chefs viennent souvent, selon leur propre expression, causer familièrement avec nous. Ils veulent tout voir, tout toucher, savoir le nom de tout. La musique les charme, les images les enchantent, nos fleurs artificielles les ravissent ; ils les flairent mille fois, puis ils s'écrient : « Tout est beau chez toi ; c'est bien dommage que tes fleurs n'aient pas d'odeur ! »

Appuyés de la solennelle protection de ces vieux chefs à l'aspect vénérable, nous avons recommencé nos prières, et nous entreprenons sur une dune ombragée de quelques tamariniers, non pas la grande case et la chapelle projetées, mais en attendant et de peur d'être surpris par la saison des pluies, deux petites cases pour nous mettre à l'abri ; elles nous serviront plus tard de cuisine et de poulailler. Cependant la spéculation de ce peuple *mendiant* nous suscite encore bien des retards et bien des petites tracasseries ; et même le principal de ces chefs dont je viens de parler a fini par nous dire : « Tu m'appelles ton ami et je le suis en effet ; mais si je le suis, je dois rester dans ta case avec toi, manger avec toi, *m'enivrer* avec toi. » Voilà

bien de la besogne, comme vous voyez, pour conserver ici des amis!... Il a donc fallu nécessairement se refroidir un peu. Malgré cela, nous allons; on ne nous insulte plus: on nous craint encore, mais on commence à nous connaître et à nous estimer en attendant qu'on soit capable de nous aimer.

28 août. Le P. Neyraguet que nous avions laissé malade à Bourbon vient de nous arriver très bien portant. Son accordéon, sa caisse de remèdes et sa science médicale nous seront d'un grand secours. Déjà on accourt vers lui pour lui demander des médicaments de toute espèce. Un grand chef, après en avoir reçu pour lui, et l'avoir remercié, s'est avisé de lui dire. « Maintenant donne-m'en contre mes ennemis. — Je n'en connais pas de ce genre, lui répond le Père. — Comment fais-tu donc pour te défaire de tes ennemis? — Je leur fais du bien pour les vaincre. — C'est encore mieux, dit le sauvage. »

Quant au principal, c'est-à-dire l'instruction et à la prière, nous instruisons dans les villages, nous réunissons le peuple dans la case. Les choses iront lentement. Cependant quelques-uns commencent à chanter nos cantiques et à répéter chez eux les leçons du catéchisme, j'en ai même entendu un plus zélé que les autres, redire nos instructions. Seulement arrivé au mystère de la sainte Trinité, il nommait les trois personnes divines: Le Père, le Fils et la Mère... Jugez quelles précautions nous avons à prendre dans le principe! Il en est qui commencent à apprendre que le dimanche est un jour qui doit être consacré au culte du vrai Dieu; c'était auparavant pour plusieurs un jour d'horribles superstitions. Nous disions à un chef: « Aujourd'hui c'est *alahady* (dimanche); nous prions et tu ne pries pas. — Nous faisons bien mieux que toi, répond-il; car si ce jour-là un enfant vient au monde, nous l'enterrons tout vivant. » Ils assistent volontiers à la messe, surtout quand nous y chantons; mais le moindre petit bruit qui se fait dehors est pour eux comme un signal de sortir sur-le-champ. Aux premiers temps de notre séjour ici, c'était bien autre chose! Un jour avant de commencer la messe, le prêtre qui voulait bénir la chapelle, s'étant tourné un peu pour jeter de l'eau bénite, tous prirent la fuite. Si je parcours la campagne, les bergers quittent un instant leur troupeau pour venir admirer les images de mon bréviaire et me faire mille questions sur tout ce qu'ils voient. Si je me promène sur le bord de la mer, en récitant mon bréviaire, j'ai sous

les yeux les enfants et les femmes qui sur le rivage, semblables aux petits des oiseaux demandant leur becquée, attendent la pirogue du père de famille et le fruit de sa pêche : à mon approche ils interrompent leurs chants, m'environnent en silence, marchent si je marche ; si je m'assieds, ils s'assoient à côté de moi ; et là, sans rire et sans dire un seul mot, l'un fixe ses regards sur mes yeux, l'autre sur les lignes de mon livre, un autre suit le mouvement de mes lèvres, etc... Jugez de l'effort qu'il faut faire pour conserver l'attention et le recueillement nécessaires à la prière !... Quand j'ai achevé, on cause avec moi ; puis, pour montrer qu'on n'a plus peur, on veut essayer mon chapeau, mes lunettes, etc. Après cela, on finit toujours par demander un petit cadeau : un hameçon, un bouton, une aiguille, etc. Pour les corriger de ce défaut, nous leurs répétons bien souvent : *Tsy soa mangataka* (c'est vilain de demander), et ils commencent à le comprendre. Cependant tout récemment une petite enfant ne se payant pas de cette réponse, a ajouté : « Est-ce donc si vilain qu'un enfant demande quelque chose à son père?... » Je lui ai répliqué tout en admirant sa charmante repartie : « Nous avons tant d'enfants ! Comment faire pour donner à tous !... » Les autres ont souri, et la petite fille a cessé de nous importuner.

Les Sakalaves de la côte se présentent tour à tour sous une double face, et avec des contrastes bien marqués. Ils sont bons, ils sont aimables quand ils se montrent sous la première, je veux dire avec ces mœurs, ce caractère patriarcal que l'on retrouve plus habituellement dans les habitants des montagnes et dans les peuples avancés au milieu des terres, précieux héritage qu'ils semblent avoir reçu des patriarches eux-mêmes. Chez eux alors pas la moindre trace d'idolâtrie, la croyance en un Dieu seul, à l'immortalité de l'âme, à des esprits les uns bons, les autres mauvais. Le sacrifice des bœufs, les offrandes de riz, etc., faites à Dieu, la prière pour les vivants et même pour les morts, et enfin la circoncision, tout cela, avec leurs mœurs primitives, ne peut venir que des enfants d'Abraham. Cela ne vient point des Arabes au moins depuis Mahomet, comme quelques-uns l'ont pensé en voyant des passages de l'Alcoran connus dans les lieux fréquentés par les Arabes ; car nos insulaires n'ont pas la moindre idée ni du prophète, ni de sa doctrine, et l'on sait que le mahométan ne jure que par son prophète. Le Sakalave des bords de la mer laissant tout

ce bon côté au Sakalave de l'intérieur se présente souvent sous une autre face, avec ses mœurs dépravées, un caractère faux, porté à mendier ou à voler qui provient malheureusement de son commerce avec toute sorte d'étrangers. Dans les premiers jours de notre arrivée, le Sakalave des côtes nous aimant, nous respectant, nous apparaissait sous la première face et nous avions lieu d'espérer que peu à peu nous effacerions la seconde. Mais depuis les basses et honteuses calomnies de nos ennemis, il s'est montré si souvent sous cette autre face de fausseté et de mendicité, que nous nous serions mille fois rebutés, si nous n'avions eu des cœurs de missionnaires catholiques.

15 septembre. Nous venions d'enterrer notre premier et unique chrétien, dans ce malheureux pays. C'était un homme distingué et vertueux parmi les sauvages. Il avait été, selon ce qui se pratique à la mort des chefs, pleuré pendant trois jours par les cris, les hurlements, les danses lugubres, les chants funèbres de tout le village ; cris, hurlements, chants funèbres sans cesse renaissants, nuit et jour au moindre signal, et surtout à l'approche de quelque parent éloigné qui, de loin, commençait à pousser des cris lamentables auxquels on répondait par des hurlements et par une décharge de fusils. Presqu'aussitôt après, trouvant nos travaux peu fructueux à Tolia et voulant sonder quelque autre partie du terrain, M. le Préfet apostolique et le P. Neyraguet ont essayé une descente du côté des Mahafales, chez le roi *Vozo*; mais la terreur répandue par le navire américain venant de Maurice et par des traitants d'autres nations, y avait déjà indisposé les esprits contre nous: « Vous n'êtes, leur dit-on, que des empoisonneurs ou des espions qui venez nous surprendre: c'est pour cela qu'on vous a chassés de Saint-Augustin et que bientôt on vous chassera de Tolia. » Force a été aux deux missionnaires de rebrousser chemin. Dans l'exaspération où étaient les esprits, vouloir rester c'était s'exposer inutilement à la mort, comme on les en menaçait. Ils sont donc revenus à Tolia, où l'horizon commençait à s'assombrir.

Quelques jours après, le prince Duke, avec un air de bienveillance auquel, malgré tant de fourberies déjà connues, on eût été tenté de se laisser prendre, vient nous dire: « Pères, croyez votre ami qui vous donne un bon conseil, suivez aussi celui du grand roi *Baba*, qui vous aime: on vous persécute, on vous insulte, on ne vous écoute plus ; nous en sommes bien affligés et par intérêt pour vous, nous vous

prions d'aller demeurer à Saint-Augustin où vous serez mieux. » Nous répondons que puisque nous sommes, comme il le dit, ses amis et ceux du roi *Baba*, nous n'avons point peur; que pour leur bien, nous saurons supporter des injures et resterons à Tolia. Heureusement pour nous, nous tenons ferme, dans le parti pris de ne point retourner à Saint-Augustin. Au moment, en effet, où l'on nous engageait à nous y transporter, on détruisait en ce lieu, de fond en comble, la case de M. Desmorel (traitant français) afin de nous forcer de regagner Bourbon.

Cette ruse déjouée, on en imagine d'autres. En vain dans l'affaire de notre argent volé, avions-nous protesté que nous ne voulions ni bœufs ni esclaves en dédommagement, et cela pour ôter à ceux qui nous en faisaient l'offre tout prétexte d'exercer de coupables exactions sur les innocents, car nous pensions bien que notre argent était en sûreté entre des mains royales; on revient encore à la charge là-dessus, et on nous oblige à faire quelques concessions pour prolonger notre séjour dans l'île. Les chefs envoyés par le roi *Baba* dans le but de découvrir les voleurs, après avoir fait ou paru faire des démarches pour cela, nous amènent deux esclaves de la part du roi. C'étaient deux enfants dont l'un avait été acheté six paniers de patates et l'autre un bœuf. On nous impose l'obligation de les recevoir en dédommagement pour nos deux cents piastres. Pour toute réponse, nous répétons ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que nous ne voulons ni bœufs ni esclaves, quand bien même on nous en offrirait par centaines: nous demandons en outre qu'on interrompe toutes les poursuites, puisque nous ne voulions point de compensation; que si notre argent se retrouvait, on nous le rendît; qu'en attendant nous étions toujours leurs amis. Alors un des plus rusés de l'assemblée prend la parole et dit: « Vous n'êtes point les amis du roi, puisque vous refusez ses présents. — La preuve, répondons-nous, que nous sommes ses amis, c'est que nous venons de lui faire un cadeau magnifique. — Eh bien! reprend le même orateur, on va vous le rendre aussitôt, puisque vous ne vous soumettez pas aux lois du pays, qui veulent qu'on prenne des esclaves dans le village où ont été trouvées les traces de voleurs. » Voyant bien qu'on ne cherchait qu'un prétexte plausible pour nous renvoyer sur-le-champ, nous répondons que pour montrer au roi combien nous tenons à son amitié nous recevons

les deux enfants comme un présent de sa part ; mais qu'en entrant dans notre case, ils seront libres ; qu'ils pourront rester avec nous s'ils se trouvent contents, et qu'il ne tiendra qu'à eux de profiter du bien que nous voulons leur faire. Cette réponse satisfait l'assemblée, on se quitte en se donnant mutuellement des marques de la plus étroite amitié. Mais l'arrêt était porté, nous devions être sacrifiés.

Le 24 septembre, plusieurs chefs paraissent, se disant envoyés du roi *Baba*. Un grand *Kabary* commence ; nous sommes requis d'y paraître. « De par le roi, dit le premier chef, partez dès aujourd'hui ; embarquez-vous dans le navire de *Bé Vava* (M. Desmorel) ; on va brûler la case que vous venez de faire ; vous n'êtes point nos amis ; vos enseignements nous déplaisent : vous dites qu'il n'y a que les enfants et le petit monde qui aillent au ciel ; et nous, nous disons au contraire qu'il n'y a que les grands et les chefs... Bien entendu que nous n'avions jamais avancé cette absurdité ; mais comme ils savaient bien tirer les conséquences de notre doctrine ! De ce que nous avions répété très souvent qu'il n'y avait que les gens de bien qui allaient au ciel, sachant fort bien que parmi eux, les plus grands chefs sont ordinairement les plus grands coquins, ils en avaient déduit le langage qu'ils nous prêtaient. Ils ajoutaient encore que nous n'étions que des espions, et que très certainement les Français allaient venir faire la guerre au roi *Baba*, puisque les traitants de cette nation n'apportaient plus comme autrefois de la poudre et des fusils, tandis que les Anglais en apportaient. Nous répondons à chacune de leurs accusations ; nous leur exposons les raisons que le gouvernement français a eues d'interdire à ses traitants le commerce de la poudre et des fusils, dans un temps où ils auraient pu les vendre aux Hovas, nos ennemis et ceux des Sakalaves. Tous nos raisonnements étaient inutiles. Nous ajoutons qu'ayant été trompés tant de fois par des chefs qui se disaient faussement envoyés par le roi *Baba*, après tant de protestations d'amitié de la part de ce prince, nous avions lieu de craindre quelque surprise dans la circonstance présente, et que nous en appelions au roi lui-même. Soit que cette réponse les intimidât, soit qu'ils n'eussent pas d'ordre pour agir sur-le-champ, on s'en est tenu là et nous présumons que le chef nous a trompés en se disant envoyé du roi *Baba*. Cependant pour plus de sureté, M. le Préfet apostolique, accompagné du P. Neyraguet est parti pour Manombre, voulant es-

sayer encore, malgré toute l'inutilité des efforts précédents, d'avoir une audience du roi. Pendant qu'a lieu cette tentavive tout le pays, dans le secret le plus profond, préparait son dernier coup.

Le dimanche, 28 septembre, je venais de célébrer la messe en l'honneur de N.-D. des Sept-Douleurs, M. Monnet, fatigué de tant de *Kabary* ou plutôt de tant de petites tragédies ou comédies sans cesse renaissantes, était sur le bord de la mer se reposant un instant en pêchant à la ligne. Le F. Remacle, resté seul avec moi dans la case du traitant de Maurice, se consolait des longues fatigues que lui avait coûtées la construction de notre case qu'il venait de terminer, par l'espoir de nous y voir installés dans deux ou trois jours, quand tout-à-coup un chant guerrier se fait entendre dans le lointain; bientôt arrive une bande de sauvages leur chef en tête; elle fait deux fois le tour de la case où nous sommes en chantant, puis s'arrêtant devant la porte, elle trépigne avec des attitudes et des paroles menaçantes. « Où est le feu, s'écrient-ils, pour brûler les sorciers? » Je disais au Frère: « Ça commence à chauffer, la chose paraît sérieuse. » Je pensais cependant, sans me déconcerter, que si on mettait le feu d'un côté, nous pourrions bien en donnant un coup de poing dans la paille nous échapper de l'autre. Deux minutes après, une deuxième bande arrive, tourne deux fois comme la première autour de la case, et nous salue de la même manière. Après cette deuxième survient une troisième troupe, et ainsi de suite jusqu'à une cinquantaine de groupes. C'étaient les chefs de tous les villages des environs à la tête de tous leurs guerriers. Survient M. Monnet qui voit assis en demi-cercle devant la case les cinquante chefs environnés de près de six cents guerriers, appuyés fièrement sur le fusil ou sur la sagaie, et semblant attendre un signal. Il entre, suivi d'un orateur qui après nous avoir déclarés ennemis du pays, nous somme de partir. Nous répondons que *Baba-Bé* (M. le Préfet apostolique) étant allé voir le roi *Baba*, il convenait d'attendre sa réponse. « La volonté du roi nous est connue, réplique-t-il, et nous voulons l'exécuter. » Il sort; un cri se fait entendre: *Détruisons la case!...* Au même instant les six cents guerriers partent comme un seul homme en poussant des cris sauvages, courent à la nouvelle case, élevée avec tant de peine par notre Frère, et là, arrachent, cassent, coupent, détruisent jusqu'à ce qu'ils aient enlevé le dernier clou, le plus petit morceau de

bois et le dernier brin de paille, ne laissant qu'une seule fourche debout au milieu de l'emplacement vide : *in testimonium illis*. On voulait ensuite nous faire embarquer aussitôt ; mais M. Desmorel, déclarant qu'il lui fallait encore un mois pour finir son chargement et promettant qu'alors il nous prendra sur son navire, on consent à nous laisser en attendant dans la case du traitant de Maurice, assurant qu'on ne touchera point à celle-là, qu'on ne veut point se mettre à dos les Anglais, que c'est assez d'avoir outragé les Français.

Le lendemain M. le Préfet apostolique et le P. Neyraguet reviennent sans avoir pu voir le roi. Le surlendemain survient aussi M. Teyssier, jeune missionnaire du diocèse de Lyon, plein de zèle et de courage, mais ne devant plus exercer de ses vertus apostoliques, que la patience, dans une espèce de prison où nous sommes enfermés pendant trois semaines. N'étant plus regardés que comme des malfaiteurs, des empoisonneurs, et des traîtres, nous ne pouvons plus sortir sans essuyer quelque injure de la part des habitants des montagnes eux-mêmes, qui se réunissent tous les jours à la porte de la case d'emprunt que nous habitons, pour vendre aux traitants leurs légumes, leur orseille (mousse pour la teinture) et leurs tortues. Il serait inutile dans l'état d'exaspération où sont les chefs, et au milieu des préventions d'un peuple qui ne voit plus en nous que des coupables et des proscrits, de parler de religion : ce que nous dirions serait tourné en ridicule. Il faut rester en repos, au milieu des injures que nous entendons répéter tout autour de la case, souvent même jusque dans la nuit.

Cependant ce malheureux peuple nous inspire tant de compassion et d'intérêt que nous ne pouvons nous résoudre à l'abandonner ; nous envoyons encore un chef vers le roi pour tenter quelque accommodement. Mais le chef ne paraissant plus et craignant de nous exposer inutilement aux effets des aveugles préventions et de la haine d'un peuple sauvage, en laissant partir le navire qui nous offre un asile, nous nous embarquons le 19, d'abord pour toucher à la baie de Saint-Augustin, laissant à Tollia des regrets dans quelques personnes plus intelligentes et plus calmes que les autres.

23 septembre. Nous faisons voile définitivement vers Bourbon. Par un temps superbe nous côtoyons longtemps notre grande et malheureuse île, lui promettant de loin qu'elle ne sera point abandonnée

et que nous n'attendrons pas même le signal de sa part pour revenir.

Après une heureuse traversée de dix-sept jours nous arrivons à Bourbon, où nous apprenons que sans nous en douter, nous nous étions croisés avec le R. P. Cotain, en doublant le cap de Sainte-Marie. Le bon Père venait nous aider à construire notre église. Hélas! il ne retrouvera plus à Tolia que de bien faibles traces de notre case. Nous espérons qu'à peine arrivé sur ces bords inhospitaliers, il sera mis au courant de tout par les traitants et qu'il nous reviendra au premier jour.

Le P. Cotain ne tarda pas, en effet, à rentrer à Bourbon. M. Dalmond l'y attendait pour lui proposer une combinaison nouvelle. Puisque le Sud de la Grande Terre semblait fermé aux religieux de la Compagnie de Jésus, pourquoi ne dirigeraient-ils pas leurs efforts du moins provisoirement du côté des Petites Iles; pourquoi deux ou trois Pères ne le suivraient-ils pas dans le Nord de Madagascar à Nossi-Bé où il se rendait lui-même, en attendant que des circonstances plus favorables leur permissent de réaliser les plans projetés ensemble, et de tenter un nouvel essai à la côte Sud-Ouest de Madagascar? Les Pères se sentaient disposés à suivre M. Dalmond. Mais le P. Cotain prétexta qu'il n'avait pas d'ordre de ses supérieurs pour entreprendre la mission ailleurs qu'à Saint-Augustin. Les Petites Iles étaient d'ailleurs la portion destinée aux prêtres du Saint-Esprit. Il ne pouvait ainsi, de sa propre autorité, s'ingérer dans la moisson d'autrui. Vainement le Préfet apostolique assura-t-il au P. Cotain qu'il était certain d'avance du consentement des prêtres du Saint-Esprit, à qui il laisserait Mayotte, Sainte-Marie et le chef-lieu de Nossi-Bé; que le champ du Seigneur était assez vaste pour les Pères de la Compagnie, loin d'Hellville et dans les îles situées autour de Nossi-Bé: que les Pères resteraient dans ces îles pour peu de temps, et comme pour une mission; qu'il en écrirait enfin lui-même au P. Provincial et au P. Général, afin qu'ils l'autorisassent à confier à leurs religieux toute l'étendue de la mission de Madagascar, le P. Cotain resta inflexible, et refusa de lancer de sa propre autorité ses religieux au Nord de Madagascar, dans la mission des Petites Iles, et les retint à la Ressource, ainsi que M. Monnet novice du P. Dénieau. Ce fut une nouvelle blessure pour le cœur du zélé Préfet, et il la ressentit vivement. Toutefois sans se laisser abattre, outre mesure, il s'embarqua à la fin

de décembre de cette même année 1845, en compagnie de M. Teyssier, et se dirigea vers Nossi-Bé. Les nouvelles qu'il apprit en rade de cette île n'étaient pas de nature à verser du baume sur son cœur ulcéré. M. Webber très malade venait de quitter Mayotte, laissant M. Richard seul et découragé dans cette île, et il était en route pour Bourbon. Sur-le-champ M. Dalmond confie à M. Teyssier le mission de Nossi-Bé et s'élance vers Mayotte. Des lettres venues de France lui annonçaient qu'on lui expédiait M. Garnier directement à Mayotte. Mais une joie ne devait jamais se rencontrer dans le cœur du saint Préfet sans que l'épine fût à côté. M. Dalmond trouva à son arrivée à Mayotte M. Richard presque au dernier soupir. Les médecins émettent l'avis que la maladie est très grave, et que l'air de la France, dès qu'il sera un peu convalescent, pourra seul le remettre sur pied. M. Dalmond décide donc que le malade s'embarquera pour la France, aussitôt qu'il le pourra, et sera remplacé par le nouveau venu, arrivé si à propos. C'est ce qui eut lieu peu de temps après. Le Préfet apostolique pensait pouvoir passer quelques jours à Mayotte avec M. Garnier, lorsqu'il fut rappelé sur-le-champ à Nossi-Bé.

M. Teyssier, lui disait-on, gravement atteint à son tour par la fièvre était à toute extrémité. Un boutre arabe partait pour Nossi-Bé, M. Dalmond n'attendit pas une occasion meilleure, et s'embarqua sur le boutre. Il voulait que son confrère jouît au moins à ses derniers moments des secours de la religion. La Providence, heureusement, veillait sur la Mission; M. Teyssier convalescent était sur pied, et vint même au-devant du charitable Préfet, dès qu'on lui annonça son retour à Nossi-Bé.

Les jours qui s'écoulèrent pour M. Dalmond depuis ce moment, fin de février jusqu'en septembre, ne furent point des jours perdus devant le Seigneur.

Tout manquait à Nossi-Bé pour les deux missionnaires. Quoique au chef-lieu d'une colonie française et à l'endroit le plus central de l'île, ils ne reçurent du commandant qu'une étroite case malgache d'environ huit pieds de long sur six de large, à peine suffisante pour contenir la moitié de leurs bagages. Un traitant fut plus généreux et leur prêta une case un peu plus grande et assez propre. Elle servit provisoirement de chapelle, en attendant qu'une

église fût construite. Les ouvriers manquaient; M. Dalmond résolut de se mettre lui-même à l'œuvre. Ayant obtenu du commandant supérieur de Mayotte une concession de terrain, et des ordres pour le commandant particulier de Nossi-Bé, afin que celui-ci lui vînt en aide dans ses projets de construction, le Préfet apostolique se fit architecte, entrepreneur, charpentier, menuisier, laissant à M. Teyssier plus faible sous le rapport de la connaissance du malgache, le soin de se perfectionner dans cette langue, tout en catéchisant ses élèves et leur apprenant à lire. Au bout de six mois de patients labeurs, et d'incessants voyages dans les forêts pour couper les arbres, les équarrir, les porter, les ajuster, M. Dalmond avait fait une grande église, un belle case pour les missionnaires, une autre pour les Malgaches, voire même un jardin qui fut bientôt en plein rapport. Mais un fruit plus précieux, cueilli avec plus de peine, fut le baptême qu'il eut la consolation d'administrer à une vingtaine de personnes, malgré toutes sortes d'obstacles suscités par les Arabes, et aussi, hélas! par plusieurs Français trop semblables aux Arabes.

CHAPITRE IV.

M. Dalmond et le P. Jouen. — La Ressource. — Tafondro.

(1846-1847.)

Le mois de juillet offrit au digne Préfet des consolations d'un autre genre. M. Webber rétabli revenait de Bourbon, mais non pas seul : le P. Finaz se trouvait avec lui, et tous les deux lui apportaient la grande nouvelle que le P. Jouen, successeur du P. Cotain dans la charge de supérieur des Pères de la Compagnie de Jésus, s'offrait lui et tous ses sujets, pour venir travailler sous ses ordres à la mission de Nossi-Bé. Ainsi l'avaient décidé les supérieurs de France, après la réception des lettres du P. Cotain et de M. Dalmond lui-même.

« Quand nous débarquâmes à Bourbon, le P. Jouen, le F. Lebrot et moi, dit le P. Finaz dans son journal, nous trouvâmes tous nos Pères installés à la Ressource. Les Pères Dénieau et Neyraguet en particulier s'appliquaient à traduire en français la grammaire et le dictionnaire malgaches des Anglais. Ils s'étaient aperçus à Saint-Augustin, que M. Dalmond n'avait pas donné dans ses ouvages la clef de la langue, et ils essayaient de réparer, par leur travail personnel, ce qui leur avait jusqu'alors manqué en fait de leçon et d'enseignement oral. » Disons tout de suite que M. Webber, alors à Bourbon, suivait leur exemple. Il eût voulu continuer le même genre de travail à son arrivée à Nossi-Bé ; mais M. Dalmond le désapprouvant d'avoir recours ainsi à des ouvrages composés par des hérétiques, et écrits dans un idiome tout différent de celui des côtes, M. Webber respecta les conseils de son chef, tant qu'il vécut. Après

sa mort qui arriva l'année suivante, ne se croyant plus lié par cette parole, il reprit ce travail, et le poussa avec tant d'énergie, s'aidant des travaux des Pères Dénieau et Neyraguet, qu'il parvint à faire imprimer enfin à la Ressource en 1855 son fameux dictionnaire si estimé encore de nos jours.

M. Dalmond, ajoute le P. Finaz, parut très sensible au message du P. Jouen, se mettant lui et tous ses Pères, par ordre de ses supérieurs, à la disposition du Préfet apostolique de Madagascar, pour tous les postes où il lui plairait de les envoyer, et il écrivit de suite au nouveau supérieur des missionnaires de la Compagnie que, se proposant de passer bientôt à Bourbon, en se rendant à Sainte-Marie, il espérait pouvoir conférer et s'entendre complètement avec lui, sur divers autres points, dont le P. Finaz lui avait parlé en son nom.

Parmi ces points à traiter se trouvait celui de l'envoi à la Ressource d'un certain nombre d'enfants malgaches. Nous avons déjà dit pourquoi l'établissement de la Ressource n'avait pas toutes les sympathies du vénérable Préfet. Il craignait, qu'à l'occasion de cette école, nos Pères trop épris du beau ciel de Bourbon n'abandonnassent Madagascar pour se créer une résidence en cette île, comme avaient fait quelques-uns de ses premiers compagnons de mission. Il admettait l'œuvre, il en sentait la nécessité; mais il ne la voulait point à la Ressource; il l'eût préférée à Nossi-Bé. Telle est du moins l'assertion du P. Finaz écrivant aussitôt après son arrivée à Hellville, au P. Jouen la lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« Notre voyage de Bourbon à Nossi-Bé a été de six jours complets : c'est une belle traversée. Les trois derniers jours nous avons côtoyé d'assez près la Grande Ile que j'ai saluée comme ma nouvelle patrie. Si toute cette côte que j'ai vue n'est pas entièrement saine, ce que j'ignore, elle me paraît du moins avoir quantité de points que les fièvres ne peuvent pas atteindre; le sol est très varié; montagnes de toutes les hauteurs, montagnes nues, montagnes couronnées de forêts, il y en a pour tous les goûts. Mais arrivons au terme du voyage.

« A Nossi-Bé, je suis revenu des idées fausses que je m'étais formées, je ne sais comment, sur le pays, et sur ce qui regarde notre Mission en particulier. Au lieu d'un petit point isolé, n'ayant guère qu'une po-

pulation composée d'un mélange confus d'hommes nés en différentes contrées, ainsi que je comptais trouver Nossi-Bé, je vois d'abord un archipel de huit à dix îles ou îlots bien peuplés, bien coupés, et très rapprochés de la Grande Terre, en sorte qu'on peut aller partout en pirogue. C'est même la position respective de la Grande Terre et des îlots qui forme la belle rade de Nossi-Bé, à peu près aussi grande que celle de Rio-Janeiro, et, quoique inférieure à cette dernière sous ce rapport, assez abondamment pourvue d'agréments. Ensuite lorsque vous mouillez devant Hellville sur un plateau qui domine la mer, vous apercevez comme un pigeonnier ; c'est ce qu'on appelle le gouvernement ; puis un grand magasin en pierre et une maison aussi en pierre, c'est l'habitation du gouverneur ; à côté, une grande case, c'est l'église ; dans le voisinage, d'autres cases avec dépendances, où logent les missionnaires ; plus loin, la caserne et l'hôpital ; ajoutez-y quatre ou cinq cases assez vastes dont une sert d'école et enfin une multitude de cahutes malgaches, voilà Hellville.

« Mais où sont donc les Européens ? Il y a environ une douzaine de traitants lesquels, avec leurs femmes et leurs enfants, peuvent former un groupe de trente blancs ; c'est le maximum. Parmi ces gens-là trois ou quatre sont prêts à rendre service à la religion, les autres n'ont aucun intérêt de lui être hostiles : il y aurait donc là du bien à faire, surtout auprès des enfants. Mais avançons.

« Toute l'île est couverte de villages, tant Sakalaves que Betsimisaraka. Une grande partie de ces Malgaches vient de la côte Nord-Ouest de la Grande Terre, fuyant les Hovas. Là, comme ailleurs, m'assure M. le Préfet, les grandes personnes se convertiraient en masse. Un point encore bien important pour nous, c'est que les parents, pour la plupart, laissent leurs enfants faire ce que bon leur semble. Lorsqu'on leur demandait s'ils permettraient à leurs enfants d'aller à Bourbon, plusieurs me répondaient : « C'est leur kabary (leur affaire) à eux ; qu'ils fassent comme ils voudront. » Il faut bien dire pourtant que tous ne font pas cette réponse ; et cela tient à un fait dont M. le Préfet a l'intention de parler au gouverneur, c'est qu'on retient à Bourbon des enfants comme domestiques, contre leur propre volonté et celle de leurs parents.

« Ceci m'amène à vous entretenir d'un projet dont M. Dalmond a l'exécution grandement à cœur ; c'est de faire ici même un petit col-

lège de jeunes Malgaches. M. Passot, commandant supérieur de nos possessions de Madagascar, est entré pleinement dans les vues de M. le Préfet; il offre à cette fin un plateau fort convenable à Zabal; je l'ai visité; une rivière le traverse et peut, à l'aide de canaux, l'arroser entièrement. Cet emplacement est loin des marais formés par les palétuviers et par conséquent ne paraît pas devoir être malsain. Il est, du reste bien d'autres endroits où l'on pourrait placer un tel établissement, soit du côté de Tafondro, soit dans l'île de Nossi-Mitsio qu'on dit être entièrement saine, soit ailleurs. Je ne me prononce pas sur le lieu, mais j'insiste sur l'importance de la chose elle-même. On aurait à portée, d'abord, dix-huit ou vingt mille Malgaches de Nossi-Bé; ensuite les habitants des îles voisines, telles que Nossi-Mitsio, Nossi-Comba, et Nossi-Faly peuplées ensemble de quinze mille âmes au moins, sans parler des habitants de la Grande Terre qui seraient à même d'en profiter. Cet établissement pourrait avoir un double et un triple but : 1° de former les enfants à la religion et au travail; 2° connaître ceux sur lesquels on pourrait compter pour les envoyer à Bourbon, à N.-D. de la Ressource, afin d'avoir des catéchistes et peut-être un jour des prêtres; 3° ne pourrait-on pas enfin recevoir sur les terres de l'établissement, si elles étaient assez étendues, des familles qu'on organiserait avec quelques modifications, sur le pied des Réductions du Paraguay? »

Ainsi parlait dans sa lettre le P. Finaz. M. Dalmond lui-même s'exprimait sur ce point assez clairement au P. Jouen, quand il lui écrivait le 25 juillet et le 24 août 1846 : « Mon Révérend Père, j'ai reçu avec l'agréable et inattendue visite du bon P. Finaz vos trois chères lettres. Je savais que vous deviez arriver, mais je ne croyais pas que ce fût sitôt. Que Dieu soit béni d'avoir inspiré aux Révérends Pères de la Société un intérêt si vif, si généreux pour la pauvre mission de Madagascar. Depuis huit ans, je demandais toujours à une autre source, le séminaire du Saint-Esprit; on promettait toujours; et on n'envoyait jamais personne. Et aujourd'hui que la sainte Société de Jésus a promis, elle donne, non pas au delà de ce que je désirais et demandais, mais bien au delà de ce que j'attendais. *Sit nomen Domini benedictum!*

« On a affecté, de répandre parmi les Malgaches que nous venions réunir beaucoup d'enfants, les emmener à Bourbon et en faire des es-

claves. Ainsi il n'y a pas possibilité, pour le moment, de vous envoyer des sujets pour commencer l'établissement projeté de la Ressource. Quelques-uns d'entre eux le voudraient bien ; mais leurs parents s'y opposent absolument. Ainsi raison de plus pour songer à instruire des enfants à Madagascar, et à les dégrossir du moins, avant d'entreprendre un séminaire à Bourbon. Pour faire tomber ces bruits, j'ai dit aux chefs que ceux qui leur inspiraient ces craintes étaient des imposteurs, que quand même des enfants se présenteraient, je ne voudrais pas les prendre, du moins cette année.

« Nous allons bientôt voir M. Dalmond revenir sur cette décision, afin sans doute de ne pas trop mécontenter les familles de Bourbon amies de la Mission, s'attendant à recevoir incessamment le premier essaim de jeunes Malgaches. M. Dalmond apprenait ensuite au P. Jouen, que le commandant de la *Zélée* venait de conclure un traité avec les rois Raboky et Sidi-Boena, dans la baie de Baly, sur la Grande Terre, à vingt-cinq lieues environ au Sud de Nossi-Bé. « Il « leur a demandé, écrivait-il, s'ils désiraient avoir des missionnaires. » « Nous serons heureux, ont-ils répondu, d'avoir de ces hommes dé- « voués, pour nous enseigner à connaître Dieu et apprendre à nos en- « fants l'écriture et la langue française. Nous nous engageons à leur « construire des cases, » etc. etc... Ainsi voilà encore, mon R. Père, une porte ouverte. Mais de grâce, n'en parlez à personne, les Pères exceptés, sans quoi des intrigues de sectes, des jalousies de nation viendront entraver, là comme à Saint-Augustin, l'œuvre de Dieu... Le bon P. Finaz voudrait bien aller à Baly avec M. Webber. J'ai de la peine à y consentir, pour ne pas laisser M. Teyssier tout seul à Nossi-Bé. »

Le P. Finaz, au lieu de se rendre à Baly fut donc donné pour second à M. Teyssier, et pendant que M. Webber à qui le climat de Mayotte ne convenait pas s'installait à Hellville avec M. Dalmond, il s'occupa ainsi que son compagnon à évangéliser l'Est de Nossi-Bé, c'est-à-dire les villages de Tafondro, Fascègne, Ampirègne, Ambatozavavy et l'île même de Nossi-Faly.

C'est dans une de ces excursions qu'arriva à M. Teyssier le funeste événement qui arrêta cet ardent missionnaire au milieu de sa course apostolique, et ne tarda pas à le conduire aux portes du tombeau.

Il apprend un jour, qu'un Malgache d'Ampirègne est dangereusement malade. L'espérance de le baptiser, et de sauver une âme lui a bientôt fait prendre son parti. Il se dirige aussitôt vers ce village, qui est à dix kilomètres de Fascègne. Déjà il en approche; mais, pour aller plus vite, il se hasarde à passer sur un fond de vase, que la mer a laissé à sec. A peine a-t-il fait quelques pas, qu'il sent que le terrain n'est rien moins que solide. Il continue néanmoins, espérant trouver bientôt quelque chose de mieux. Quoique avec beaucoup de difficulté, il marche, il marche encore, entraîné par son zèle; jusqu'à ce que, s'enfonçant jusqu'à la ceinture, il ne peut aller plus loin, ni même se dégager. Plus moyen pour lui de sortir de ce bourbier infect, jusqu'au moment de la marée. C'est alors seulement qu'étendant sa soutane, et usant du reste de ses forces, il peut enfin se lever assez et nager. Quatre à cinq heures se passent en cet état, et, sans chapeau, sous un soleil des plus brûlants, dans l'infection et l'humidité tout ensemble. C'était plus qu'il n'en fallait, sous ces climats de feu, pour attaquer chez lui jusqu'au principe même de la vie, et lui faire contracter, à l'instant même, une maladie dont il ne put jamais se relever.

Aussi fut-il résolu que M. Teyssier partirait avec M. Dalmond pour Bourbon, aussitôt après l'arrivée du P. Bobillier qu'on attendait tous les jours. Il arriva seulement vers la fin d'août, et se hâta de confirmer au P. Jouen par une de ses lettres tout ce qu'avait déjà écrit le P. Finaz. M. Dalmond lui avait montré le magnifique terrain destiné au collège malgache à Nossi-Bé. Il ajoutait que néanmoins le Préfet apostolique afin de contenter les amis de Bourbon, allait amener avec lui à la Ressource les deux enfants du chef Linta ainsi que les compagnons que ce chef leur assignait, « enfants qu'on ne nous soupçonnera pas, continuait-il, de vouloir assujettir et rendre nos esclaves, comme on le dirait calomnieusement des autres. Nous ferons ainsi voir que nous avons réellement à cœur de faire une maison d'instruction en faveur des Malgaches. Vous recevrez prochainement cette petite colonie : déjà le grand *Kabary* a eu lieu. Faut-il embarquer pour Bourbon les enfants de Linta et leur suite? » La conclusion a été pour l'affirmative. M. le Préfet apostolique a écrit une belle lettre à ce chef, et le P. Finaz a été désigné pour aller avec six rameurs chercher les enfants, à six lieues d'ici. Le même jour la pirogue était de retour. Le

noble diplomate s'est joué des difficultés et a traité son affaire en homme expérimenté : tout ce qu'il demandait, tout ce qu'il désirait, il l'a obtenu. Les petits *Rato* (c'est leur titre d'origine royale) ont été embarqués avec provision de riz. Le P. Dénieau, qui a le don d'instruire les enfants et de les former, se surpassera dans l'éducation de ceux-ci. Le P. Finaz le prie d'avoir de l'indulgence pour de petits sauvages, accoutumés à ne rien faire de toute la journée. Ce ne sera qu'en les accoutumant insensiblement à quelque léger travail manuel qu'on détruira leurs préjugés, sans blesser leurs susceptibilités ; on pourra d'abord leur laisser faire quelque bagatelle de leur choix, au jardin, au verger, etc. Il faut donc, dans leur intérêt, conserver toujours dans leur esprit la supériorité de la race blanche, et autant que possible, ne pas les faire sortir de leur manière de vivre pour la nourriture, le coucher sur la dure, etc. Mais ce sont des choses que vous voyez mieux que moi, dans votre sagesse ; je ne m'arrête pas là-dessus. Je préfère vous dire un mot de quelques petites excursions que j'ai eu occasion de faire.

Il y a quelques jours, M. Teyssier et moi, nous partîmes en pirogue pour aller visiter sur la côte quelques postes confiés à notre sollicitude par M. le Préfet apostolique. Nous avons débarqué à deux lieues d'ici, à Tafondro, où nous devons aller, dans peu, faire construire une chapelle, une case, une école ; ce sera du provisoire : mais on ne peut mieux pour le présent. Le village est assez considérable. C'est un des plus sains du pays : si c'est un des points les moins riants nous tâcherons de l'embellir; et pourvu qu'il nous offre une bonne récolte d'âmes, il fera nos délices.

Quand nous avons été voir Tsimandroho, son chef, pour savoir où nous pourrions nous installer, il nous a tenu à peu près le langage qu'on avait tenu à nos pères, à saint Augustin; plaise au ciel que le résultat en soit différent : « Allez, nous a-t-il dit, cherchez vous-mêmes l'endroit qui vous conviendra; mesurez, tracez et bâtissez où vous voudrez. » Sur une petite hauteur, à deux pas du village, nous avons pris un plateau d'environ 60 mètres carrés ; ce n'est pas déjà mal pour commencer. Il y avait cependant un grand obstacle à ce que ce choix fût ratifié par le prince. Un petit sentier sacré traverse ce plateau en diagonale ; c'est par ce sentier que les femmes seules du prince avaient le droit de passer pour aller tous les jours faire leur

promenade. Nous envoyons exposer le cas à Tsimandroho; il nous fait répondre que cela ne doit pas nous arrêter : que les femmes sauront bien se tracer un autre chemin; d'élever notre habitation où nous voudrons.

De Tafondro en avançant deux lieues encore en pirogue vers l'Est, on arrive à Ambatozavavy où nous avons trouvé le chef dirigeant déjà les travaux pour y installer un catéchiste que nous visiterons de temps en temps. Ce chef, nommé Sylla, est un excellent homme, parfaitement disposé envers nous, et envers le christianisme, à ce qu'il paraît. Il a un désir extrême d'apprendre lui-même les *Taratasy* ou lettres) : je lui ai fait épeler *ba, bé, bi, bo, bu;* il est déjà parvenu à *fa, fe, fi, fo, fu,* qu'il prononce tonjours *fou;* et c'est avec une singulière délectation qu'il répète *fou, fou, fou.* On nous a envoyé en cadeau du riz et du poisson; et le matin, Sylla s'est présenté à nous avec son plus beau *simbou* et sa plus belle calotte et il nous a accompagnés à notre départ de ses vœux les plus ardents. Deux lieues plus loin encore, toujours sur la côte, se trouve le territoire de Linta. Son principal village est Fascègne. Nous y avons visité une classe déjà installée dans la case que ce chef habitait et qu'il a cédée pour cette bonne œuvre. Malheureusement elle est placée tout juste au bord d'un marais; par conséquent, il faudra la démolir et la reconstruire plus haut. Enfin, deux lieues plus loin encore, se trouve Empirègne, autre village que nous n'avons pas visité, faute de temps et aussi pour cause de fatigue. Là aussi l'école se fait aux petits garçons par un catéchiste ou maître des plus capables. Ce sera, je crois, le dernier village à cultiver de ce côté. Tout cela a déjà donné de l'ouvrage à M. Teyssier, dont je regrette vivement le départ pour Bourbon, en ce moment surtout où il aurait pu, en peu de temps, consolider son œuvre. J'ai admiré à Fascègne la manière dont les enfants récitaient leurs prières et leur catéchisme, au bout d'un mois. Que ne nous est-il donné de nous multiplier et d'établir de petites missions semblables sur tous les points de la grande côte!

17 octobre. Nous sommes à Tafondro depuis quelques jours, commençant à faire nos dispositions matérielles. La charité et la prévoyance de notre excellent Préfet apostolique nous ont déjà pourvus de tous les matériaux nécessaires pour faire une chapelle, une case. En attendant, voyez comme la Providence nous sert et

nous protège! M. le capitaine du *Sans-Souci* avait ici préparé une jolie petite case, sans trop savoir pourquoi. Nous nous y sommes installés on ne peut mieux, et nous sommes là tout à fait à portée de suivre nos travaux. Depuis plus de dix jours, une huitaine d'ouvriers malgaches coupent, scient, disposent plus de quatre-vingts arbres qu'ils ont amenés de quatre lieues en pirogue, pour servir à nos bâtisses. Nous commencerons par faire deux petits bâtiments de 30 pieds de long chacun, sur une largeur de 13 à 14 pieds, l'un pour la chapelle et l'école, à l'aide d'une cloison de division; l'autre pour notre logement. En commençant ainsi à petit bruit, nous nous mettons à même de dilater nos tentes, si Dieu bénit notre mission, et de prendre les accroissements que demanderont les circonstances. Plus tard, en faisant disparaître la cloison du premier bâtiment, nous aurons une cathédrale de 30 pieds; alors nous construirons une école proportionnée; nous y ajouterons un hangar, une cuisine. Qui sait ce que nous ferons ou ce que nous ne ferons pas? Malheureusement, n'ayant pas de Frère avec nous pour le moment, il faudra le remplacer et mettre nous-mêmes la main à l'œuvre. Ainsi, il faudra très souvent manier la scie, la hache, le rabot et le ciseau. Si au moins nous avions de bons outils? Et puis ces pauvres gens sont si peu habitués à les manier qu'au premier coup, l'un d'eux m'a cassé mon meilleur ciseau. J'ai commencé à faire un établi et une échelle : avec cela nous irons loin.

Bien entendu qu'après avoir construit ou fait construire des classes dans ces différentes localités, nous serons nous-mêmes les premiers maîtres d'école du pays, et que nous enseignerons aux Malgaches à épeler et à écrire leur langue. Nous comptons bien avoir formé dans quelque temps des catéchistes capables de nous suppléer : alors, en faisant la mission de toute autre manière, nous aurons soin de les visiter, de les encourager, de les récompenser. Les enfants paraissent réellement bien disposés. Je ne crois pas qu'il y ait d'autre moyen, pour le moment, de faire du bien à ce pauvre peuple que de suivre la voie où nous sommes entrés.

C'est le P. Finaz, cet intrépide missionnaire, tout fraîchement débarqué, qui nous enlève à tous l'honneur de la victoire. Un autre, le brave M. Teyssier, avait, il est vrai, préparé les voies; mais c'est le P. Finaz qui a porté le coup décisif. Quel explorateur infatigable que

ce Père : partout où il met le pied, c'est un pays conquis. C'est lui qui a décidé ces trois ou quatre grands villages avec leurs dépendances à demander presque en même temps d'apprendre la prière et le *taratasy*. »

Le P. Jouen attendait M. Dalmond avec une impatience facile à comprendre. Il est si pénible pour des missionnaires appelés à défricher la même portion du champ du Père de famille d'avoir ensemble des démêlés! « C'est le 27 novembre 1846, dit le P. Jouen au Père Provincial, dans une lettre que nous avons sous les yeux, que notre excellent Préfet est venu enfin combler nos désirs. Il est arrivé en compagnie de M. Teyssier qu'il emmène avec lui à Sainte-Marie, pourvu qu'il en ait la force, tant les fièvres le travaillent. M. Dalmond lui, n'a point de fièvre, mais il est abattu, extrêmement fatigué, et presque hors d'état de traiter d'affaires. Pourtant malgré cet état de malaise, nous sommes venus à bout d'arrêter de concert définitivement les points suivants : Il est convenu qu'en attendant le moment où il nous sera donné d'entrer dans la plénitude de notre mission, en travaillant sur la Grande Terre, nous opérerons dans toutes les îles du Nord ; et à cet effet, M. le Préfet nous donne sur ces îles une juri diction pleine et entière. La seule réserve qu'il juge à propos de faire ce sont les comptoirs français de Sainte-Marie, Nossi-Bé et Mayotte, avec un rayon de territoire d'environ une lieue, tout autour du point central où siège le gouvernement français. Ces comptoirs seront desservis par messieurs les prêtres de la Congrégation du Saint-Esprit ou tels autres qu'il plairait au gouvernement d'employer. La raison de cette restriction c'est la certitude qu'aussitôt qu'une porte s'ouvrira pour la Grande Terre, chez les Hovas, les ministres protestants qui y ont déjà été, et qui épient le moment d'y rentrer, ne peuvent manquer de s'y précipiter en foule. Dès lors il devient indispensable de tenir en réserve un certain nombre d'ouvriers, toujours prêts pour se porter là où le besoin l'exigera davantage. Cet article prévient donc des difficultés qui peuvent arriver, et assure en outre la liberté de notre ministère.

« Il a été encore stipulé que le nord aussi bien que le sud, l'est et l'ouest de la Grande Terre, par conséquent la Grande Ile tout entière, nous est pleinement et exclusivement concédée par M. le Préfet, pour y planter la foi et y établir le règne de Jésus-Christ quand l'heure de

la divine miséricorde aura sonné. Voici la raison de cet article: malgré sa demande à la Sacrée Congrégation, malgré vos réponses si claires et si précises, au moins à nous; malgré l'acceptation que j'avais faite moi-même provisoirement, M. le Préfet flottait encore incertain. Ces incertitudes, ces fluctuations étaient au plus haut degré lorsqu'il est arrivé à Bourbon, et les offres qu'on lui faisait accroissaient encore son embarras. C'est alors que je lui fis sentir l'inconséquence qu'il y aurait à lui, de paraître maintenant vouloir hésiter et revenir sur une chose arrêtée et conclue. Je lui lus vos lettres. Je lui fis peser la force des expressions. Je lui représentai qu'il ne pouvait plus en justice donner à d'autres ce qui avait été donné à la Compagnie et accepté par elle. « Mais alors, reprit-il, il est bien entendu aussi qu'au jour et à l'heure où sur cette Grande Terre, la gloire de Dieu et le salut des âmes viendraient à exiger des secours et des forces extraordinaires, ces secours et ces forces seraient fournies sur-le-champ, le plus tôt possible, par la Compagnie de Jésus. Tels sont les points arrêtés entre nous d'un accord parfait et dont je vous envoie copie signée par M. Dalmond. »

Outre ces deux clauses, il y en avait une troisième concernant le mode de versement au P. Jouen des fonds alloués par la Propagation de la Foi à la Compagnie de Jésus pour sa mission de Madagascar. Nous l'avons omise comme moins digne d'intérêt. Terminons maintenant l'histoire de ce contrat, par la pièce suivante qui achèvera de le mettre dans tout son jour, en montrant quelle était à cet égard la disposition des supérieurs majeurs et celle de la Propagande elle-même. C'est un court extrait d'une lettre du R. P. Maillard, Provincial, adressée au R. P. Cotain le 12 mai 1846, après le départ de France des PP. Jouen et Finaz et du F. Lebrot.

« Il paraît donc que l'excellent M. Dalmond a écrit à la Sacrée Propagande pour la prier d'insister auprès de notre T. R. P. Général, et demander que nous nous chargions du nord comme du midi de Madagascar.

« La Sacrée Propagande a fait part de ces instances à notre T. R. P. Général qui a répondu qu'il m'en écrirait, et que nous agirions dans le sens de la demande de M. Dalmond, autant qu'il se pourrait.

« Effectivement, Sa Paternité désire que nous répondions à ce noble

appel, et que nous évangélisions le nord comme le midi de cette Grande Ile confiée aux soins dévoués de M. Dalmond. C'est là assurément un grand et immense champ qui nous est ouvert. C'est l'île entière moins Mayotte et quelques autres petites portions de terrain qui nous est livrée, et qui nous est livrée par la seule puissance de qui elle dépend au spirituel, la Sacrée Congrégation.

« Devant une telle demande, il est évident que nous ne pouvions reculer, et nous ne reculerons pas.

« Aussi : 1° Je réponds à notre T. R. P. Général que nous nous empressons de nous rendre aux désirs de la Sacrée Propagande et de M. Dalmond, et que nous vous enverrons bientôt du renfort et qu'ainsi vous serez incessamment en mesure de vous étendre au nord comme au midi de Madagascar. 2° En conséquence, j'ai envoyé au conseil central de la Propagation de la Foi la demande écrite de la Sacrée Propagande, et j'ai sollicité des secours nouveaux pour ce nouvel envoi de sujets. 3° En attendant il me semble que vous pouvez agir dans le sens du brave M. Dalmond, comme je l'écris au P. Jouen; et ce serait le moment de déposer entre les mains de celui-ci le soin de la mission entière. Vous, mon cher P. Cotain, vous iriez dans le nord qui vous est ouvert, avec le titre de Ministre. »

Comme on le voit d'après cet extrait, nos supérieurs d'Europe acceptaient complètement toute la Grande Terre ; mais ils ne disaient rien sur les Petites Iles. « Je ne comprends pas, écrivait plus tard le P. Maillard dans une autre lettre au P. Cotain (29 juillet 1846), comment le digne Préfet veut nous embarquer dans toute sa mission. Mayotte est occupée déjà. Nous ne pouvons aller sur les brisées d'autrui. Mais sommes-nous, devons-nous être bien empressés de prendre ces postes qui paraissent pestilentiels ? P. Jouen verra. »

Le P. Jouen crut qu'il était mieux d'accepter ces postes pestilentiels ; il fit acte à la fois de bravoure et de sagesse en s'établissant à Nossi-Bé comme au point qui lui sembla le meilleur. « Au fond, nous apprend-il lui-même, il n'y avait guère à choisir. On ne pouvait aller à Saint-Augustin. Outre que les habitants y sont de véritables brigands, au jugement des Malgaches eux-mêmes, le chef de la station navale et M. Dalmond lui-même jugeaient qu'on ne pouvait alors sans imprudence y tenter un nouvel essai. L'île de Mayotte, très malsaine, fort éloignée de la Grande Terre n'était guère peuplée que d'Arabes,

et offrait par conséquent peu de chances de succès pour une mission s'établissant à l'intérieur de l'île, le chef-lieu étant d'ailleurs occupé par les prêtres du Saint-Esprit. Sainte-Marie passait pour le point le plus insalubre après Mayotte. Et sa population moins nombreuse que celle de Nossi-Bé avait la réputation d'être singulièrement gâtée par son contact avec les Européens. Restait donc Tafondro, c'est-à-dire toute la portion de Nossi-Bé et des îles environnantes offerte par M. Dalmond au zèle des missionnaires de la Compagnie. Il fallait l'accepter ou se résoudre à rester à Bourbon.

« On se méprendrait d'ailleurs étrangement, ajoute le P. Jouen, si l'on se figurait Nossi-Bé, comme une colonie française proprement dite, tout imprégnée de l'élément français et parlant la langue française. A peine si Nossi-Bé mérite le nom de comptoir français puisque le commerce se réduit à peu de chose, et que le gouvernement paraît décidé à ne rien y entreprendre d'important, persuadé qu'au premier jour toutes ces populations prendront leur essor pour retourner à la Grande Terre d'où les Hovas les ont momentanément chassées, et où elles n'aspirent qu'à rentrer, avec l'aide des Français. A part donc une vingtaine de blancs, tant matelots que soldats et ouvriers du gouvernement ainsi qu'une vingtaine de traitants, tout le reste, habitants, cases, costumes, genre de culture, usages et coutumes, chefs et villages, langue et vie, tout est malgache. Si Nossi-Bé et les îles environnantes ne sont pas la Grande Terre, c'en est la population, pouvant s'élever d'après les calculs approximatifs de trente à quarante mille âmes. Le désert est resté aux Hovas. Nous avons les âmes. Voilà notre mission pour le moment; voilà la vigne dont M. le Préfet apostolique, au nom et de la part du Saint-Siège, a bien voulu nous confier la culture. Les prêtres du Saint-Esprit ont la mission coloniale des blancs, nous avons la mission malgache proprement dite. »

Ni le P. Jouen à son arrivée de France le 6 juin 1846, en compagnie du P. Finaz et du F. Lebrot, ni M. Dalmond à son retour de Nossi-Bé le 27 novembre de la même année, n'avaient rencontré à Saint-Denis M. Poncelet. Le Préfet apostolique de Bourbon, obligé de repasser en France dans le cours de l'année précédente, avait laissé par intérim le soin de sa préfecture au saint abbé Minot. Cet ancien compagnon de M. Dalmond à Nossi-Bé, était toujours resté profondément attaché à Madagascar; et si son grand âge et son défaut de mémoire

ne lui eussent rendu impossible l'étude de la langue malgache, il n'eût jamais consenti à se séparer de sa chère mission. M. Minot savait M. Poncelet fort désireux de voir les Pères Jésuites possesseurs d'une résidence en ville. Le P. Jouen, dès son arrivée, lui assura de son côté que la Compagnie lui serait fort reconnaissante, s'il pouvait, pendant son intérim, lui aider à trouver pour l'établissement de la Ressource, trop éloigné de la ville, une sorte de pied-à-terre, à Saint-Denis, qui serait à la fois un essai de la résidence désirée par M. Poncelet, et une procure pour le futur établissement malgache de la Ressource. M. Minot se mit aussitôt en quête du meilleur local propre à cette double destination. A l'une des extrémités de la ville, dans le quartier dit le Butor, au milieu d'une vaste savane, s'élevait une petite habitation avec un jardin entouré de murs. Le Vice-Préfet conseilla au P. Jouen de l'acheter. Il fit plus encore : mettant lui-même son nom en tête d'une liste de souscription, il fit trouver rapidement dans la généreuse colonie de Bourbon, les 14.000 francs nécessaires pour l'achat de cet immeuble. La Compagnie de Jésus, comme l'avait promis le P. Jouen, afin de se montrer reconnaissante autant qu'elle le pouvait envers ce saint prêtre, non seulement pour ce service signalé, mais pour tous les autres, dont elle avait été de sa part l'objet à Nantes, lui envoya par son chef le R. P. Roothaan, Général de l'ordre, des lettres d'affiliation, qui lui donnaient part à tous les travaux et à tous les mérites de la Société.

La nouvelle résidence du Butor à Saint-Denis ne tarda guère à être utilisée. M. Dalmond venait d'envoyer lui-même de Nossi-Bé pour la Ressource les cinq enfants qu'il avait obtenus du chef de Fascègne, Linta, dont nous avons parlé. C'étaient ses deux fils, deux esclaves pour leur service, et une sorte de précepteur attaché à leur personne. Or l'établissement de la Ressource ne comprenant encore en fait de bâtiments, que les trois pavillons donnés par M. Desbassayns, et déjà employés à d'autres usages, n'était point en état de recevoir ces enfants. On les logea donc, en attendant les constructions nouvelles, dans le nouvel immeuble acquis à Saint-Denis, d'où ils allèrent chaque matin, jusqu'en 1848, recevoir à l'école communale des Frères les premiers éléments d'instruction, et d'éducation religieuse, sans préjudice des soins particuliers que le P. Dénieau leur donnait à la résidence, ou même à l'école communale des Frères, dont il diri-

geait alors, en qualité de Père spirituel, les trois cents enfants, pendant que le Père Cotain, de son côté y cultivait trois cents noirs.

M. Dalmond avait fait un effort sur lui-même en offrant ainsi à la Compagnie les prémices du futur séminaire. Le Seigneur l'en récompensa. Parmi ces cinq enfants se trouvait celui qui devait être dans la suite le premier prêtre Jésuite de la nation malgache, et qui est encore actuellement missionnaire à Tananarivo, le P. Basilide Rahidy.

M. Dalmond ne se borna pas là. Six mois environ après cette entrevue avec le P. Jouen, un mois seulement avant sa mort, repassant par Saint-Denis au retour de sa visite de Nossi-Bé, il mit franchement de côté ses espérances toujours trompées d'une concession dans la plaine de Zabal, et se ralliant aux idées du Père Jouen, il s'adressa au ministère afin de reclamer des secours pour le futur établissement malgache de la Ressource. Voici la lettre qu'il écrivit à cette occasion.

« M. le Ministre, il y a déjà plusieurs années, en 1843, je soumis à M. le gouverneur de l'île Bourbon le projet de fonder dans cette île un établissement : 1° pour la convalescence des missionnaires malades à Madagascar ; 2° pour réunir un certain nombre de jeunes Malgaches, et former les uns à l'agriculture, ou à divers métiers ; les autres à l'étude spéciale de la religion, afin d'obtenir plus tard, des maîtres d'école, des catéchistes ou même des prêtres, selon les dispositions qu'on trouverait en chacun d'eux. Un honorable habitant de Bourbon, nous offrait une maison et quelques terres, dans un lieu commode pour une pareille destination.

« M. le gouverneur voulut bien faire part de ce dessein à Votre Excellence, et il m'informa plus tard, que par une dépêche de l'année 1844, vous lui en marquiez votre approbation et que vous l'invitiez à lui donner la suite qui lui paraîtrait convenable.

« M. le gouverneur actuel vient de nous communiquer une nouvelle dépêche du 22 mai de cette année, par laquelle vous l'engagez conjointement avec M. le commandant supérieur de Mayotte, à s'entendre sur les propositions qu'il y aurait lieu de vous adresser dans l'intérêt de ce projet.

« Je prends la liberté de soumettre quelques observations à Votre Excellence sur l'état actuel et les espérances futures de cette affaire.

« Un habitant de Bourbon a déjà donné plusieurs petits pavillons en bois et quelques terres pour effectuer le projet ci-dessus : j'ai déjà



conduit ici six jeunes Malgaches dont un missionnaire commence l'instruction. J'entrevois plus que jamais les bons résultats que produirait la réalisation totale de ce dessein tel qu'il est ci-dessus mentionné. Mais nos dépenses pour la Mission sont multipliées, et nos ressources bien faibles; les pavillons qu'on nous a livrés sont tout à fait insuffisants pour loger le personnel qui s'y trouverait; à Bourbon tout est d'une cherté excessive. En sorte que si le gouvernement ne nous aide à réaliser notre établissement sur des bases solides, nous serons forcés ou d'y renoncer, ou de ne l'exécuter qu'en partie.»

Ces mesures prises M. Dalmond s'occupa de s'embarquer le plus tôt possible pour Sainte-Marie de Madagascar. Depuis bientôt six ans, disait-il sans cesse, mes six cents néophytes de cette petite île réclament mon ministère. Je leur ai chaque année promis des missionnaires, parce qu'on m'en promettait; mais comme personne ne s'est offert jusqu'à présent, j'ai résolu d'y aller moi-même jusqu'à l'arrivée du renfort que j'attends de France. M. Teyssier m'y rejoindra dès qu'il sera guéri. Trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'y trouvent déjà depuis le 1er novembre, et y font sans prêtre le service de l'hôpital. Le même navire en a déposé quatre autres à Mayotte. Je n'ai pas le courage de laisser ainsi des Sœurs sans secours religieux. Et le digne Préfet accompagné du F. Mazards, partit le 5 janvier 1847 pour cette île de Sainte-Marie, témoin de ses premiers labeurs apostoliques. Il y travailla encore, comme s'il eût été dans toute la vigueur de l'âge. M. Teyssier comprenant qu'il ne guérirait pas le rejoignit au mois de mars. Son désir était de mourir entre les bras de son Père et ami. Il rendit en effet son âme à Dieu, au milieu des larmes, et des prières, et des exhortations d'un si charitable Préfet, le jour de Pâques, 4 avril 1847.

P. Jouen, non moins zélé que M. Dalmond, avait hâte de son côté de voir la nouvelle mission confiée à ses soins, et de porter à ceux de ses enfants qui s'y trouvaient déjà l'appoint de son travail personnel, et celui du Père Neyraguet et des Frères Jouffre et Remacle qu'il emmenait avec lui. On se trouvait à la saison de l'hivernage et la navigation est toujours dangereuse à cette époque de l'année, à cause des cyclones qui fréquentent alors les parages de Bourbon. Le P. Jouen eut l'idée de demander à M. Romain Desfossés, chef de la station navale, un passage pour lui et ses missionnaires, sur un des bâtiments de l'État.

Mais en ce moment M. Romain Desfossés les yeux tournés vers la France attendait de jour en jour l'ordre de se porter sur Tamatave, pour tirer cette fois une vengeance éclatante de l'insulte faite l'année précédente par le gouvernement de Ranavalona à nos nationaux, expulsés sans motifs de ses États. M. Romain Desfossés uni au commandant d'une corvette anglaise, avait sans doute alors canonné la ville et brûlé le fort Tamatave; mais quelques-uns de nos marins ayant été tués à la suite d'un débarquement imprudemment opéré, leurs têtes coupées par les Hovas furent fixées à des piquets aigus et plantées, en face des vaisseaux, sur le rivage de la mer, où on les voyait encore. On savait M. Guizot résolu d'en finir avec les demi-mesures à Madagascar. De là cet espoir et cette attente de M. Romain Desfossés. Malheureusement les Chambres en veine d'économie refusèrent dans la séance du 5 février 1846, tout subside pour cette expédition, et les dix-huit têtes des soldats européens demeurèrent fixées sur les poteaux de Tamatave jusqu'en 1855, c'est-à-dire jusqu'à la réouverture des ports hovas aux vaisseaux étrangers. Portées alors à Sainte-Marie de Madagascar, elles y furent enterrées avec honneur par nos Pères Layat et Labéguerre qui firent la cérémonie religieuse.

Mais reprenons notre récit. On conçoit que sous l'empire de la grave décision attendue à chaque instant du Ministère, M. Romain Desfossés, d'ailleurs bienveillant pour la Mission, n'ait pu donner au P. Jouen une réponse satisfaisante: « Je ne saurais détacher, lui dit-il, un seul navire de ma division. Il faut qu'ils soient tous sous mes ordres immédiats. » Les missionnaires prirent donc passage à bord d'un petit bateau de commerce la *Léocadie* et firent route pour Nossi-Bé. Or le lendemain de leur départ, M. Romain Desfossés envoyait également à Nossi-Bé la corvette le *Berceau*.

La Providence avait tout conduit pour le plus grand bien de la Mission. Un cyclone violent fond en effet sur la mer des Indes. Le *Berceau* périt corps et biens, pendant que la *Léocadie*, ballottée seulement par la queue du cyclone, conduisit heureusement au terme de leur voyage le P. Jouen, le P. Neyraguet et les deux Frères coadjuteurs. Cette arrivée, sans parler de M. Webber occupant le poste d'Hellville, portait à quatre prêtres et deux Frères le nombre des ouvriers apostoliques en résidence à Tafondro ou dans les postes voisins. C'était une fortune pour Nossi-Bé. Toute l'île apparemment allait se convertir; on pou-

vait l'espérer, et cet espoir faisait battre le cœur de tous les missionnaires. Et certes ce ne fut pas le zèle qui fit ici défaut. Il fut poussé de part et d'autre jusqu'à l'héroïsme. Nous allons le constater, en constatant du même coup les obstacles véritables, qui se trouvaient sous ces dehors séduisants de récolte magnifique pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ce pays en apparence splendide cachait en réalité l'insalubrité et la fièvre; cette population si nombreuse, attachée à ses superstitions, besogneuse au delà de ce qu'on peut dire, et tracassée, au lieu d'être protégée par la France, devait bientôt se fondre sous les yeux des missionnaires, comme la neige aux rayons d'un beau soleil de printemps. Et puis le peuple malgache n'a-t-il pas deux faces sous lesquelles il se montre? Ne savons-nous pas déjà que rien n'est moins constant que lui? Mais avant de raconter l'histoire de ces premiers temps de Mission, entendons le P. Jouen nous parler un peu plus en détail de la résidence de Tafondro dont le P. Bobillier nous a donné plus haut un aperçu.

« Quand on a quitté la rade de Hellville en longeant la belle et magnifique forêt royale de Lokobé, tout à coup à l'extrémité de cette même forêt, on découvre deux ou trois monticules, assez élevés, de couleur rougeâtre et argileuse, qui s'avancent en pointes dans la mer, c'est Tafondro!... C'est là qu'à mi-côte, en face de la mer, de la petite île de Nossi-Comba et de la grande terre de Madagascar, qui s'ouvre et s'étend en demi-cercle devant nous, s'élève notre petite résidence. Au pied de cette habitation sur le bord même de la mer est un assez gros village, nommé Tafondro d'un mot malgache qui signifie canon, parce qu'il paraît qu'on en a trouvé quelques-uns dans la mer qui baigne ces parages.

« La population de Tafondro est toute sakalave : son chef, Tsimandroho, ci-devant roi de Vohémar, est un des principaux chefs sakalaves portant le titre d'Ampanjaka ou roi. C'est lui qui, de concert avec l'ancienne reine de Nossi-Bé, Tsiomeko, a donné cette île à la France. Aussi le gouvernement a-t-il pour lui quelques égards : il lui fait même un traitement annuel de douze cents francs. »

Je crois être agréable à la plupart de mes lecteurs, en enregistrant ici le texte authentique de la donation faite par ce roi sakalave à la France.

DÉCLARATION DE TSIMANDROHO AU GRAND ROI DE FRANCE, D'ALGER, DE BOURBON ET DE BEAUCOUP D'AUTRES LIEUX.

« Moi, Tsimandroho de la famille de l'Or, ci-devant roi de Vohémar à la grande terre de Madagascar, à présent maître d'une partie de Nossi-Bé, de Nossi-Faly, ayant été vaincu à la Grande Terre par les Hovas, nos cruels ennemis, je ne suis pas en état de me défendre contre leurs attaques. Si un autre roi ne vient à notre secours, nous sommes tous perdus.

« J'ai réuni tous mes conseillers et les principaux chefs pour délibérer sur ce que nous avions à faire. Nous reconnaissons que le roi de France est capable de vaincre les Hovas, et qu'il ne nous trompera pas. S'il vient à notre secours, nous vivrons tous ainsi que nos familles.

« C'est pourquoi je me mets entre les mains du grand roi de France. Je lui donne mes terres, mes villages et tous mes sujets. Je le prie de nous aider contre les Hovas. Tous mes gens désirent d'apprendre à combattre comme les Français et d'aller au combat avec eux. Je désire beaucoup me faire le parent du roi de France. Qu'il soit mon père et moi son fils, Je suivrai les ordres du roi de France, et de ses envoyés dans ce pays; s'il me dit de rester debout, je resterai debout, s'il me dit de m'asseoir, je m'assiérai; s'il me dit de travailler, de combattre, je ferai ce qu'il me dira.

« Nous ne savons rien; nous désirons tous que le roi de France nous envoie des personnes pour nous enseigner à lire, à écrire, et beaucoup d'autres choses. »

Tafondro est la partie la plus saine, ou pour parler plus juste, la moins insalubre de l'île. C'est un point précieux pour nos relations. De là il est facile de communiquer par mer: 1° avec Hellville chef-lieu du gouvernement, situé à deux heures de distance; 2° avec Nossi-Comba, où nous comptons bientôt établir une école, et qui se trouve placée à une demi-heure de distance; 3° avec Nossi-Faly dont le chef Adrian-Zalahy nous a confié ses deux enfants et va avoir incessamment son école (deux heures et demie de distance); 4° avec Ambato-zavavy qui a déjà son école construite (une heure et demie de distance); 5° avec Fascègne, séjour de Linta, le plus grand chef de Betsimisaraka qui a déjà son école en plein exercice, et dont nous sommes séparés par trois heures de distance; 6° avec Empirègne où il y a également une école, située à cinq heures; 7° enfin, avec la grande terre

de Madagascar qui n'est éloignée, en certains endroits que de trois heures, deux heures, et même une heure de Nossi-Bé.

Les constructions et bâtisses de la Résidence comprennent jusqu'ici une case d'habitation de trente-deux pieds de longueur sur quinze de largeur et autant de hauteur, avec une varangue ou espèce de galerie de chaque côté. Au milieu est notre salle à manger. A chaque extrémité se trouvent deux petites chambres pour les missionnaires : en tout, quatre chambres, outre une petite cuisine et ses dépendances, une menuiserie, avec une chambre pour le Frère ; une école provisoire pour nos enfants internes qui leur sert en même temps de chambre à coucher; une chapelle aussi provisoire où nous avons cependant la consolation de posséder le très saint Sacrement ; un *toitra* ou grenier à riz : espèce de magasin d'invention malgache pour conserver le riz et le mettre à l'abri de la voracité des rats qui fourmillent en ce pays. Ce grenier construit en l'air repose sur plusieurs colonnes. Chacune de ces colonnes est couronnée à son sommet d'une vaste planche toute ronde de telle sorte que les rats ne puissent passer outre et soient forcés de rétrograder. Il paraît que c'est pour eux comme un cordon sanitaire et une barrière infranchissable ! Malheur aux provisions, si par quelque autre issue l'ennemi vient à se glisser dans le cœur de la place : car alors la ruine et la dévastation seront grandes ! »

Nous venons d'entendre le P. Jouen sur la situation matérielle de Tafondro. Il est temps maintenant de suivre nos ouvriers à l'œuvre, et de les voir aux prises avec les difficultés de leur mission. On a dit plus haut que le gouvernement français au lieu de chercher à retenir à Nossi-Bé la population flottante qui émigrait de la Grande Terre contraria les chefs des réfugiés et en força plusieurs à chercher ailleurs une terre plus hospitalière. Nous ajouterons à cette cause de dépopulation qui enleva souvent aux missionnaires la plus belle part de leurs ouailles, une autre du même genre tenant à la manière de cultiver des habitants de l'île, et à la petitesse du pays incapable de nourrir un si grand nombre de réfugiés. Cultiver le riz pour les naturels de Madagascar, c'est commencer par mettre d'abord le feu aux arbres et aux herbes qui recouvrent une certaine portion du sol. Cette première opération remplace le labourage, mais elle a le désavantage d'épuiser rapidement la terre. Aussi cinq ou six ans après l'arrivée des réfugiés, c'est-à-dire, au commencement de la mission de nos Pères à Nossi-Bé, le sol de cette île, surmené par cette sau-

vage culture, ne rendait plus de riz. Tous nos catéchumènes de Tafondro, Fascègne, Ampirègne et Nossi-Faly, se voyaient donc ainsi forcés, à l'époque des semailles, de s'en aller, chaque année, au risque de perdre leur liberté, chercher sur la Grande Ile quelque coin de terre nouvelle qui leur donnât des vivres pour le reste de l'année. La moisson faite, ils revenaient à Nossi-Bé s'abriter de nouveau sous les plis du pavillon français. Comment instruire une population qu'on ne peut pas même réunir?

Restait néanmoins la saison des pluies, pendant laquelle tout le monde se groupait à Nossi-Bé. Tous les Pères, tantôt seuls dans un poste, tantôt aidés des catéchistes, formés au préalable par le P. Neyraguet chargé de ce soin spécial, travaillaient alors de leur mieux à faire briller aux regards des indigènes la pure lumière de la foi. Ils perdirent leur peine auprès des grands chefs gâtés d'ordinaire par toute espèce de vices. C'était beaucoup s'ils en obtenaient, outre l'assistance personnelle aux offices, aide et protection, pour secouer l'apathie de leurs sujets. Ainsi à Tafondro, quand venait le dimanche, le chef Tsimandroho, adonné d'ailleurs à la boisson, ne manquait pas de faire entendre dans tout le village sa voix de stentor ; et il allait même, la clochette à la main, répétant à tout venant et à toutes les cases : « A l'église ! à l'église ! rendez-vous à l'église ! Ceux qui ne s'y rendront pas sont des empoisonneurs. » Tous les sujets alors, à la suite du monarque occupant à l'église une place d'honneur, s'empressaient de venir à la messe, et entendaient ensuite le catéchisme du P. Neyraguet, le seul des missionnaires qui parlât un peu le malgache en l'année 1847. Enseigner quelques prières et les principales vérités de la religion à un auditoire aussi grossier, aussi inconstant, n'était pas le point le plus difficile. Mais quand il s'agissait de les faire changer de mœurs, et quitter les pratiques immorales et superstitieuses pour embrasser la morale si pure de Jésus-Christ, les missionnaires se trouvaient en présence d'un abîme insondable, celui de la fourberie et de l'inconstance malgaches. Les défections presque certaines qu'ils prévoyaient, ou l'indignité fort probable des catéchumènes, les faisait, on le comprend, hésiter un peu à conférer le baptême aux grandes personnes. Restaient les enfants. C'était l'espérance la mieux fondée de la Mission. Aussi chaque Père multipliait-il autant que possible les écoles dans la portion du terrain qu'il avait

à cultiver. Vers les commencements de 1847, les écoles réunies de Fascègne et de Tafondro comptèrent environ une soixantaine de garçons externes ou pensionnaires. Faute de Sœurs pour les instruire, les filles ne suivaient encore aucune classe, et étaient malheureusement livrées à elles-mêmes, c'est-à-dire à tous leurs mauvais caprices et à toutes les mauvaises influences.

Un événement survenu alors à Tafondro, tout en donnant quelque idée des mœurs malgaches, fera comprendre à nos lecteurs la peine que nos missionnaires durent éprouver pour obtenir quelque assiduité à l'église, aussi bien qu'à l'école, de la part des grands et des petits. Un jour, sans que rien pût faire prévoir aux Pères ce qui allait arriver, Tafondro vit son église et son école subitement désertées. Défense était faite à toute la population d'avoir aucune espèce de réunion ailleurs qu'auprès du grand chef du village. Qu'était-il donc arrivé? Le voici. Une fille du puissant Tsimandroho venait de mourir. Tafondro, tout entier plongé dans le deuil, ne pouvait plus ni prier, ni s'instruire. Il avait d'autres pratiques à observer, les pratiques superstitieuses des ancêtres. Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt la relation de la maladie, de la mort et des obsèques de cette princesse sakalave, faite par un témoin oculaire, le P. Jouen, et dont nous extrayons les passages suivants :

« La fille de Tsimandroho venait d'être fiancée à un Arabe, elle était fort jeune encore, pleine de fraîcheur et de santé, lorsque tout à coup elle fut atteinte de la petite vérole. Bientôt le mal augmenta et prit un caractère sérieux. Soit prévention, soit crainte d'enfreindre les coutumes nationales, soit tout autre motif, Tsimandroho son père ne crut pas devoir recourir à nous, et nous n'apprîmes la gravité de la maladie que lorsqu'il n'y avait plus de remède.

« Presque aussitôt que la jeune princesse fut atteinte, les cérémonies et les supplications commencèrent. Plusieurs fois le jour, toutes les filles et femmes du village, revêtues de leurs plus beaux habits, se réunissaient sur la place du *Kabary*, ou des harangues, à l'ombre d'un immense tamarinier. Chacune d'elles tenait à la main une longue baguette ; elles se rangeaient ensuite sur deux files et s'acheminaient en chantant vers la case de la malade. Leur marche était grave, digne, et assez semblable à celle de nos processions. Leur chant n'avait rien de bien remarquable ; c'était un espèce de récitatif

que l'une d'elles entonnait, et auquel les autres répondaient, non sans quelque mesure. Quoique ces airs fussent en général monotones, ils avaient parfois quelque chose de triste et de mélancolique qui allait à l'âme.

« Un jour, entre autres, elles firent entendre comme une litanie qui me rappelait celle que l'Église chante le samedi saint, lorsqu'on se rend processionnellement aux fonts baptismaux, et, comme malgré moi, je me sentis ému et attendri à ce souvenir. Les paroles qu'elles prononcent sont insignifiantes : elles débitent tout ce qui leur passe par la tête.

« Lorsqu'elles furent rendues à la case de la malade, elles se rangèrent en cercle tout autour, et là, pendant plus d'une heure, les chants recommencèrent, accompagnés de claquements de mains et d'un certain balancement de corps et de tête exécuté en mesure. Il y avait de quoi étourdir la malade et l'excéder de fatigue. Quelquefois elles s'arrêtaient tout à coup, suspendaient leurs cantiques ; et alors l'une d'elles, s'approchant de la porte, prêtait une oreille attentive, écoutait en silence comme pour s'assurer si l'harmonie avait produit son effet.

« Autant qu'il m'a été possible de le découvrir, ces chants et ces cérémonies ont un double but : conjurer le mauvais esprit et l'éloigner de la malade ; inspirer le devin et lui révéler la cause et le remède du mal. Le même cérémonial s'observa tant que dura la maladie de la jeune fille ; et ces chants, ces processions, ces claquements de mains, qui se renouvelaient plusieurs fois le jour et la nuit, ne cessèrent qu'à sa mort.

« Le devin fut aussi appelé. Il se rendit à la case de la malade. A son arrivée, les chants et les claquements de mains redoublèrent plus fort que jamais ; c'était l'heure de l'enthousiasme et de l'inspiration. Quel en fut le résultat ? je l'ignore. Il y a lieu de croire qu'il ne fut pas très heureux, puisque, à quelque temps de là, la jeune fille expirait.

« Je traversais le village de Tafondro, regagnant notre case ; il était près d'une heure et demie. La chaleur était étouffante ; le thermomètre à l'ombre marquait quarante degrés Réaumur. Je vis le roi qui sortait de son *vala* (entourage), triste, abattu comme un homme qui n'a plus d'espérance... Quelques minutes après, une femme vint le



rejoindre et lui dit à l'oreille, mais assez haut pourtant pour que je l'entendisse : *Efa maty!* (elle est morte!) Je m'approchai alors de lui pour le consoler, et ne pus m'empêcher de me plaindre doucement de ce qu'il n'avait pas eu recours à nous pendant la maladie de sa fille. Je le laissai dans un profond accablement, et bientôt tous les chefs subalternes vinrent l'entourer.

« Je fus alors pour la première fois témoin du plus imposant et du plus saisissant spectacle : tout un village en pleurs!!! Des cris, des gémissements, des sanglots s'élevaient en même temps de tous les points et de toutes les cases. Les filles, les mères, les petits enfants, tristement assis dans la poussière, poussaient des cris lamentables. Je voulus m'assurer par moi-même jusqu'à quel point tout cela était sincère; je fis le tour de quelques cases, et je ne tardai pas à me convaincre qu'on ne jouait pas la douleur, mais qu'on la ressentait. Ce gémissement universel dura près de trois jours.

« Pendant que les femmes, les filles et les enfants donnaient ainsi tous les signes de la plus amère désolation, une autre scène non moins touchante se passait sous mes yeux.

« J'avais laissé le roi à la place du *Kabary*, où les chefs et tous les hommes vinrent se réunir à lui. Lorsqu'ils furent tous rassemblés, je les vis se mettre en ordre et se diriger vers le centre du village. Ils s'avançaient deux à deux, lentement et en silence. Le roi suivait et fermait la marche. Après qu'ils eurent fait une centaine de pas, et qu'ils furent arrivés à la case des larmes, là, tous s'arrêtèrent ; chacun s'assit dans la poussière, les yeux tristement baissés, et gardant un morne silence. C'était la scène biblique des amis de Job :
« Et ils s'assirent avec lui sur la terre durant sept jours et sept nuits,
« et aucun d'eux ne lui adressait la parole, car ils voyaient que sa dou-
« leur était immense. »

« Ils restèrent dans cette attitude l'espace d'une demi-heure environ, après quoi on se leva, et, toujours en silence et dans le même ordre, on reconduisit le roi jusqu'à sa case, pendant que tout le village continuait à pousser des gémissements et des sanglots.

« A peine la jeune fille eut-elle rendu le dernier soupir, qu'on s'occupa de l'ensevelir suivant la coutume des Sakalaves. Des hommes et des femmes de la cour de Tsimandroho se présentèrent à toutes les cases et vinrent quêter tout ce qui était nécessaire à cet effet. Le

corps n'est point embaumé; on ne l'enterre pas tout de suite. On se hâte, il est vrai, de le soustraire aux regards de la famille, mais c'est pour le porter ailleurs et le déposer dans une case construite à cette fin, où il demeure plus ou moins longtemps exposé, suivant le rang et la qualité du personnage défunt.

« Ce fut le lendemain du décès que se fit cette translation. Nous en fûmes avertis par un redoublement de cris, de gémissements et de sanglots. Bientôt le cortège se mit en marche, et le convoi vint traverser notre cour et défiler sous nos yeux. Ni le roi ni aucun membre notable de sa famille n'en faisait partie. Le corps de la jeune fille, renfermé dans une caisse en bois, était placé sur un brancard assez richement orné. Les étoffes qui le recouvraient étaient rouges et blanches; je n'en ai vu aucune de couleur noire. Le brancard était porté par dix hommes, et suivi d'une foule considérable qui marchait en silence, pêle-mêle et dans un désordre affecté. A droite et à gauche se tenaient deux esclaves, ayant chacun à la main un éventail qu'ils ne cessaient d'agiter au-dessus du corps, comme pour lui procurer quelque rafraîchissement ou écarter ce qui aurait pu l'incommoder.

« Il y avait dans la marche du convoi quelque chose d'étrange et de mystérieux, dont le souvenir me fait encore impression. Tout y semblait respirer l'anxiété et l'effroi. Des hommes et des jeunes gens, à l'extérieur et au regard effarés, allaient courant dans toutes les directions, faisant dans l'air de fréquentes décharges avec leurs fusils, comme pour éloigner de la défunte quelque ennemi invisible. Ceux qui portaient le corps ne paraissaient pas moins effrayés. Au lieu de suivre le sentier battu, on les voyait passer à travers les grandes herbes et les broussailles, gravissant les points les plus escarpés, tantôt avançant avec effort, tantôt reculant précipitamment comme à l'aspect de l'ennemi, tantôt courant à droite et à gauche, sans garder aucun ordre ni suivre aucun chemin régulier. Tout cela évidemment devait avoir une signification, mais laquelle? On n'a pu me l'expliquer bien clairement. Peut-être, par cette marche pénible, coupée, rétrograde, voulaient-ils exprimer l'angoisse de la défunte et tout ce qu'il lui en coûtait de s'arracher si jeune à son père, à sa mère, à ses parents, à ses amis, à ce village où elle était née, où elle avait grandi au milieu de compagnes chéries, et où elle laissait tant de regrets....



Peut-être aussi y avait-il là une autre pensée, celle de déjouer le mauvais esprit, toujours en embuscade sur le passage de l'âme, toujours prêt à l'arrêter le long du chemin et à l'entraîner avec lui dans l'abîme....

« Le repas funèbre est encore un usage remarquable des Sakalaves, dans les funérailles des chefs : chaque famille doit venir à son tour manger du bœuf autour du corps pendant tout le temps qu'il demeure exposé. Il n'y a toutefois que les esclaves qui soient assujettis à cette coutume. Les familles libres paraissent en être exemptes.

« On appelle *Faly* tout le temps qui s'écoule depuis le moment de la mort jusqu'à celui de l'enterrement, qui n'a lieu d'ordinaire qu'un ou deux mois après. Pendant cet intervalle, le travail est expressément défendu : on ne doit ni pêcher, ni construire de nouvelles cases, ni relever les anciennes si elles tombent en ruines, ni planter, ni semer, ni moissonner, ni tenir des *Kabary*; les enfants mêmes ne peuvent aller à l'école. La seule chose permise est la préparation des repas. A l'exception de cet acte indispensable à la vie, tout le reste ou presque tout le reste est interdit.

« Ici le deuil exclut toute parure et tout habit propre. La grande toilette des Malgaches consiste à soigner leurs cheveux et à les tresser de mille manières diverses; c'est là une des premières et des plus importantes occupations de leur vie. Dès le matin vous voyez les hommes et les jeunes gens étendus devant leurs cases, et auprès d'eux des femmes appliquées à composer leur chevelure. Les femmes se rendent le même service.

« Dans le temps de deuil, toutes ces tresses, tout cet artifice, tous ces ornements disparaissent, et les cheveux comme le reste demeurent sales et négligés. On ne voit alors ni riches pagnes, ni magnifiques *simbou*; les habits des hommes et des femmes sont ce qu'il y a de plus simple et de plus commun; on ne les lave ni on ne les blanchit : tout y respire la tristesse, la douleur et le deuil.

« Les jeux, les amusements, les fêtes bruyantes ont également cessé pour faire place à une solitude profonde. Malheur à celui qui oserait, dans ces jours consacrés à la douleur, braver par un air de joie ou des habits recherchés l'opinion et la coutume du pays! Il ne le ferait pas toujours impunément.

« Je me rappelle qu'à cette même époque, un matin, Tsimandroho

vint me trouver, accompagné de plusieurs chefs; il était vivement ému, et le plus violent désespoir se peignait sur tous ses traits. Il me dit que, la veille, un individu d'une autre caste était venu les braver jusque dans leur village; qu'il portait des habits de fête. alors qu'eux-mêmes n'avaient que des haillons; que la joie brillait dans ses yeux, tandis que les leurs étaient pleins de larmes..... Puis, joignant la pantomime aux paroles, il s'assit au pied d'une colonne, et, l'étreignant avec force, il ajoutait : « Moi, je respecte les usages « des autres. Si le grand chef des Français, ayant perdu son fils, me « disait : Reste là, j'y resterais; dépouille tes habits, je les dépouille« rais; roule-toi dans la poussière, je m'y roulerais. Je voudrais « partager en tout la douleur de mon père le grand chef des Français ! « Pourquoi donc les autres ne respecteraient-ils pas les usages des « Sakalaves, et pourquoi viendraient-ils nous braver jusque chez « nous? »

« Après un mois environ de cérémonies, de processions et de repas funèbres autour du corps, on l'enleva; on le plaça sur une pirogue, et on le porta à Nossi-Faly, lieu de la sépulture. Une grande partie du village l'y suivit : là encore de nouvelles larmes, de nouveaux gémissements, de nouvelles fêtes funèbres. Enfin, le corps de la jeune princesse ayant été enterré à peu près suivant nos usages, tout le cortège se mit en marche pour regagner Nossi-Bé. A peine les pirogues furent-elles en vue de cette dernière île, qu'un gémissement général s'éleva de nouveau dans tout le village de la défunte; il dura l'espace d'une demi-heure environ; après quoi tout fut fini; et bientôt *l'hazo-lahy* (tambour) se fit entendre pour annoncer qu'au mois de deuil qui venait de s'écouler, allait en succéder un autre de plaisir, de réjouissances et de fêtes! »

Ce récit et les quelques détails qui l'ont précédé suffisent pour donner une idée des difficultés suscitées aux missionnaires par la superstition et le naturel des habitants.

Quant aux fièvres et semblables maladies dont nous avons parlé, comme d'un obstacle à la Mission, c'eût été une vraie merveille, qu'elles n'eussent point fait sentir leurs plus cruelles étreintes aux Pères installés et logés comme ils l'étaient alors, en des cases ouvertes à tous les vents, ou placées au milieu de marais pestilentiels, et dépourvues des objets les plus nécessaires à la vie. Bien

rarement les six membres qui composaient la résidence de Tafondro, se trouvèrent réunis ensemble au réfectoire commun. Quelquefois un seul se tenait debout, lorsque les autres *tremblaient la fièvre* dans les misérables alcôves qui leur servaient de chambre. Les marais de Fascègne engendraient des myriades de moustiques dont les piqûres venimeuses enflammaient tout le corps. Le poste d'Ampirègne n'avait pas même de lit pour le missionnaire, et les moustiques le dévoraient; pendant qu'à celui d'Ambatozavavy d'innombrables fourmis s'acharnaient à tourmenter et le jour et la nuit celui que la fièvre n'était pas parvenu à dompter.

Complétons ce récit qui n'a rien d'exagéré, par le tableau de ce que la pauvreté fit endurer à nos premiers apôtres de Nossi-Bé. Un mot d'une lettre de M. Dalmond, mal interprété par les membres des conseils de la Propagation de la foi, avait fait supprimer l'allocation de vingt mille francs accordée à la mission de Madagascar. Le Préfet avait écrit, après l'échec de Saint-Augustin : « La mission de Madagascar n'existe plus. » M. Dalmond voulait dire que la Grande Ile n'avait, pour le moment du moins, aucun poste de missionnaire. On comprit que les Malgaches n'avaient plus nulle part aucun prêtre parmi eux, et on agit en conséquence. Le Préfet désolé se hâta d'expliquer le malentendu. C'était trop tard. La Mission fut obligée de vivre pendant un an sur quelques fonds apportés de France par les Pères Jouen et Finaz. Aussi la sainte pauvreté prodigua-t-elle à nos missionnaires pendant cette année-là ses plus maternelles caresses.

« Lorsque j'eus réuni à Fascègne, dit le P. Finaz dans son journal, une école de trente garçons, on ne put me donner que des perles de verre et des hameçons en guise d'argent pour subvenir à la nourriture de mes élèves. Chaque matin ils recevaient deux hameçons ou bien six perles, et eux-mêmes avec cette monnaie cherchaient à se procurer du manioc, des patates ou quelques épis de maïs. Le riz était trop cher pour eux. On n'en avait qu'avec de l'argent. Plusieurs fois même ces chers enfants, ne trouvant rien à acheter, sont allés se coucher à jeun. Je n'avais plus moi-même aucune provision à partager avec eux; et il me fallait le lendemain donner congé à tous, pour qu'ils pussent aller sur mer pêcher leur nourriture de la journée. »

Heureux encore les missionnaires qui à tant de maux réunis ne voyaient pas s'ajouter pour eux le supplice de se trouver seuls, sans confrères, dans une misérable case, en proie à la fièvre, au milieu de Malgaches indifférents ou inintelligents. Il fallait avoir une tête vraiment solide ou plutôt une vocation sûrement divine pour résister à tant d'épreuves. Mais les plus fortes têtes elles-mêmes finissent par avoir des absences. Voici à ce propos une plaisante aventure arrivée alors à l'un de nos Pères placé dans cet isolement. Laissons-le nous la raconter lui-même.

« La cloche de ma chapelle se trouvait placée sur un petit pic qui dominait toute la plaine. Mes Malgaches n'étant guère au courant des jours de la semaine, j'avais l'habitude chaque samedi soir de la mettre en branle, et d'avertir ainsi tout mon monde de venir le lendemain à la messe du dimanche. Or voilà qu'au commencement d'une semaine, je fus pris par plusieurs de ces accès qui assoupissent par moments, et donnent des cauchemars avec intermittence de sommeil et de veille, soit le jour soit la nuit. Je me sentais mieux à la fin de la semaine, je sonne donc le soir du samedi pour annoncer la journée du lendemain. On arrive en effet de toutes parts à la chapelle; comme tous les dimanches matin, je dis la messe, je prêche, et trouvant ensuite une occasion favorable d'aller, ce soir là-même, au poste de Nossi-Faly, je profite de l'occasion, et me rends dans cette île, où je passe la nuit. Le lendemain de grand matin je me dirige vers Tafondro. « Où avez-vous dit la messe aujourd'hui? me demande un de nos Pères. — Je ne l'ai pas dite aujourd'hui. Hier, après la messe et l'instruction, j'ai mis à profit le reste de ma journée de dimanche pour aller pousser une visite jusqu'à Nossi-Faly. » Le Père me regarde avec étonnement. « Mais c'est aujourd'hui dimanche, me dit-il! Quoi vous doutez encore? » Il fallut me rendre à l'évidence. C'était bien dimanche et non pas lundi comme je le croyais. La fièvre m'avait rendu semblable aux Malgaches. Elle m'avait fait perdre le compte des jours de le semaine. »

Cependant les mêmes difficultés qui éprouvaient à Nossi-Bé le courage de nos Pères frappaient en même temps à Sainte-Marie le Préfet apostolique de Madagascar. Que de défections, parmi les grandes personnes surtout, depuis qu'il avait quitté cette petite île, et que M. Joly l'avait abandonnée après lui en 1842! Que d'enfants déjà

grands baptisés autrefois, et ignorant l'existence du mystère de la sainte Trinité et celle même de leur baptême! Aux ruines morales s'ajoutaient les ruines physiques. L'église d'Ambodinosy avait été détruite par un coup de vent. M. Dalmond voulut la relever. Mais en traversant un marais, le Préfet fit une chute affreuse, qui faillit lui coûter la vie. Les fièvres se joignirent au mal, et aggravèrent son état. La lettre qui lui annonçait la suppression de l'allocation de la Propagation de la foi, pour les raisons signalées plus haut, acheva enfin de le briser. M. Dalmond sentit planer sur lui l'ombre de la mort. Il se releva néanmoins encore une fois, grâce à son énergie, et reçut avec les démonstrations de la joie la plus vive le navire qui lui amenait son catéchiste Layat, le même qui deviendra plus tard dans la Compagnie de Jésus notre P. Étienne Layat. Ce fut une consolation au milieu des épreuves. Un autre bateau arriva un peu après, se rendant par Nossi-Bé à Mayotte et rentrant de là à Bourbon.

M. Dalmond résolut de profiter de cette bonne occasion malgré sa fatigue, ou plutôt à cause de sa fatigue et des douleurs toujours persistantes de sa chute à Ambodinosy, pour entreprendre un voyage. A Nossi-Bé, pensait-il, il verrait ses missionnaires. Il ferait connaissance avec les sœurs de Saint-Joseph laissées seules depuis l'étrange renvoi de M. Garnier, dont nous raconterons plus loin l'histoire, et enfin il consulterait à Bourbon les docteurs, si les douleurs qu'il éprouvait le suivaient jusque-là. Ce plan s'accomplit à la lettre.

M. Dalmond, parti de Sainte-Marie le 22 juin 1847, rencontra d'abord à Mayotte le P. Jouen qui venait de quitter Tafondro, et se rendait à Bourbon avec une escouade d'enfants pour la Ressource. De Mayotte, le Préfet apostolique se dirigea vers Nossi-Bé, et après avoir visité tous les missionnaires de cette île, leur avoir laissé des avis pleins d'un zèle brûlant et de la plus tendre charité, il se remit en mer, et aborda le 14 du mois d'août à Saint-Denis. Le P. Jouen arrivé à Bourbon depuis une dizaine de jours se trouvait assez gravement malade à la Rivière des Pluies. Voici comment M. Dalmond, dans une lettre écrite de Sainte-Marie, le 3 septembre, aux Pères de Tafondro, peu de jours avant sa mort, rend compte de son séjour à la Réunion et de son retour à Sainte-Marie : « Mon voyage à Bourbon fut assez court, mais j'y fus presque toujours indisposé. A Bourbon je fus plus sérieusement indisposé : je fis trois à quatre visites en



voiture, ensuite je ne sortis plus de mon lit ou de ma chambre. On fit l'impossible pour me retenir à Saint-Denis et m'empêcher de *venir mourir à Sainte-Marie*. Je leur répondis : « Je ne demande pas « mieux que de me reposer ici deux à trois mois; mais trouvez-moi « quelqu'un pour aller me remplacer. » Proposition officielle fut faite au clergé ancien et nouveau. Ce dernier est déjà de onze congréganistes du Saint-Esprit : pas un ne voulut. Je repartis malgré les noires prophéties qu'on faisait contre moi. Et voilà que dès mon départ je me trouvai mieux, et depuis sept jours que je suis ici, je me trouve parfaitement bien. Mes deux Frères ont été presque constamment malades. Le Frère Étienne Layat va assez bien depuis quelques jours. Le Frère Mazards demande à aller travailler à la Ressource, si les Pères le veulent... Vous a-t-on parlé de la maison de Saint-Denis, (la nouvelle résidence du Butor) en pierre, d'environ cent pieds de long, avec étage; et du grand entourage en pierre? (Le P. Cotain avait fait toutes ces constructions pendant le séjour du P. Jouen à Tafondro.) Voilà qui est allé vite. Et l'eau par-dessus le marché! et la jolie petite chapelle. Mais la pauvre Ressource est sans ressources. »

M. Dalmond se trompait lui-même sur son état de santé. Le mieux qu'il constatait ne fut pas durable; les faiblesses devinrent plus fréquentes. Il fut bientôt incapable de célébrer le saint sacrifice.

La Mère Claire nous a laissé une relation sur les derniers moments de M. Dalmond. C'est à cette relation que nous empruntons le récit qui va suivre, et sur la fidélité duquel rendent encore actuellement témoignage à Tananarivo la Mère Marie, Sœur de St-Joseph de Cluny, et le F. Mazards, tous les deux alors à Sainte-Marie de Madagascar.
« Un jour, dit la Mère Claire, n'ayant pas entendu sonner la messe, et craignant que M. Dalmond ne fût plus malade que de coutume, nous avons été lui demander, s'il offrirait le saint sacrifice ce jour-là. « Vous n'avez pas besoin, répond-il, d'aller aujourd'hui à la messe. Les anges l'ont entendue cette nuit pour vous. » Je lui demandai comment cela s'était fait. M. Dalmond nous dit : « Comme il n'y avait pas la sainte réserve à la chapelle, et que je ne savais où loger mes domestiques, je les ai envoyés coucher dans la sacristie; mais ils sont restés au bas de la chapelle. Pendant la nuit ils ont été éveillés par un bruit extraordinaire. Ils ont vu un prêtre en surplis qui a décoré l'autel et allumé les bougies qui étaient en grand nombre. Tout l'autel

paraissait en feu. L'officiant est venu ensuite. *Il était habillé en évêque*, et assisté par des *diacres* et des *sous-diacres*. Les Sœurs y étaient aussi, et beaucoup d'autres personnes qui priaient avec une grande ferveur. Il y a eu comme vous voyez, grande cérémonie à la chapelle. La messe terminée, tout le monde a disparu. Le même personnage qui avait allumé les bougies les a éteintes les unes après les autres, et il a ensuite disparu également. » M. Dalmond ajouta : « J'ai interrogé ces domestiques en particulier, et j'ai écrit sous leur dictée. Ce qu'il y a de singulier dans leur récit et qui me frappe extrêmement, c'est qu'ils m'ont parlé de diacres et de sous-diacres et ils n'en ont jamais vu, ni entendu parler. Ils m'en ont parlé sans s'être consultés entre eux. Ils ont été d'accord en tout, excepté sur la couleur des ornements. » « Ces deux Malgaches, continue la Sœur, n'avaient aucune instruction. Ils étaient encore païens, mais ils ont regardé cette vision comme quelque chose de divin, ont demandé le baptême et sont maintenant chrétiens. »

M. Dalmond était accablé de fatigue. Il n'en pouvait plus et faisait pitié. Cependant il avait eu toute sa vie une telle dévotion à la sainte Vierge qu'il voulut encore dire la messe le jour de la Nativité, 8 septembre. Ce fut la dernière fois qu'il monta au saint autel. Le 22 du même mois 1847, il expira de la mort des François Xavier et de tant d'autres missionnaires tombés héroïquement sur la terre infidèle, sans aucun prêtre à leur côté, pour leur offrir les secours de la religion.

M. Dalmond laissait, par testament, tous ses biens à la mission de Madagascar. Le même acte désignait M. Minot, prêtre de Bourbon, comme son exécuteur testamentaire, et le chargeait de diriger après lui, en qualité de Vice-Préfet, la mission de Madagascar, jusqu'à ce que le Saint-Siège eût pourvu à son remplacement.

Cependant l'illustre Pie IX, touché des mérites de M. Dalmond, avait repris et exécuté le projet conçu trois ans auparavant par son prédécesseur le pape Grégoire XVI. L'humble Préfet de Madagascar avait été promu, sans qu'il le sût, à la dignité de Vicaire apostolique. Les bulles étaient déjà expédiées de Rome. Mais quand elles arrivèrent à Sainte-Marie, Notre Seigneur avait déjà appelé le fondateur de la nouvelle mission de Madagascar à jouir auprès de lui, dans le ciel, d'une couronne plus belle que celle dont Pie IX voulait ceindre ici-bas son front. M. Dalmond n'était plus de ce monde.

CHAPITRE V.

M. Minot Vice-Préfet. — Pro-Vicariat de M. Webber. — Mgr Monnet, Vicaire apostolique de la Grande Terre et M. Webber, Préfet des Petites Iles. — M. Ferroy, Vice-Préfet et supérieur.

(1847-1850.)

M. Dalmond venait à peine de rendre le dernier soupir à Sainte-Marie de Madagascar, que deux prêtres de son diocèse, demandés depuis longtemps à Alby par le vénérable défunt lui-même, débarquèrent à Bourbon. C'étaient MM. Lignon et Gaben. Avec eux revenait aussi M. Richard, bien remis de ses fièvres de Mayotte. Tous les trois furent reçus à Saint-Denis par M. l'abbé Minot qui, en sa qualité de Vice-Préfet de Madagascar, s'occupa aussitôt de leur destination. M. Richard devant retourner à son ancien poste, accompagnerait les deux nouveaux venus à Sainte-Marie, les installerait dans cette petite île, et continuerait seul ensuite jusqu'à Mayotte. M. Minot ne pouvait rien régler de mieux. Il était urgent, en effet, de pourvoir au service religieux de ces îles où les Sœurs, depuis leur arrivée de France, s'étaient trouvées neuf mois sans prêtres.

Nous avons vu comment, au commencement de février 1846, M. Dalmond, obligé de renvoyer M. Richard en France pour cause de maladie, avait confié le poste de Mayotte à M. Garnier. Ce prêtre joignait à ses fonctions sacerdotales, celle d'instituteur de plusieurs enfants, notamment du fils d'un ouvrier européen, assez mauvais esprit. Or, une mort prompte enleva tout à coup cet enfant, à la grande douleur du père, qui accusa M. Garnier, par devant le commandant, d'être, par ses sévices et mauvais traitements, la cause du trépas de son fils. Le



commandant fit en conséquence embarquer de force M. Garnier. Celui-ci eut beau protester de son innocence, il fallut partir. On avertit M. Webber, à Nossi-Bé, que son confrère de Mayotte avait laissé à son départ la sainte Eucharistie dans le tabernacle, et que l'île d'ailleurs, sans secours religieux, réclamait sa présence. M. Webber courut à Mayotte, confessa les Sœurs, retira le saint Sacrement de la chapelle, et s'en retourna à Nossi-Bé, fuyant au plus tôt une île où les autorités françaises se joignaient aux fièvres et aux Arabes pour y rendre tout séjour impossible aux missionnaires. Cet exemple devait avoir bientôt un imitateur. M. Richard, fidèle à ses instructions, s'était d'abord rendu à Sainte-Marie, et y avait installé MM. Lignon et Gaben. Il continua ensuite sa route et arriva à Mayotte où les Sœurs, aussi bien que le commandant lui-même, l'accueillirent comme un sauveur. Mais voilà, je ne sais pour quelle cause, peut-être pour avoir inutilement conféré avec le commandant sur l'injuste renvoi de son prédécesseur, il se décide tout à coup à quitter cette île infortunée, où il ne veut pas rester seul, et revient à Nossi-Bé, s'installer de lui-même auprès de M. Webber, son ancien compagnon de Mayotte. On lui annonce qu'on se verra forcé de lui supprimer son traitement de curé s'il ne retourne au plus tôt à son poste. Il ne s'inquiète nullement de cette menace, et demeure à Hellville. Peu de temps après le fait que nous venons de rapporter, le P. Cotain, envoyé lui aussi comme ses frères, de Bourbon à Tafondro, passait par l'île de Mayotte. Il eut à y soutenir un véritable siège de la part des Sœurs et des autorités qui voulaient l'y retenir de force. Le P. Cotain resta inébranlable et poursuivit sa route vers Nossi-Bé, afin de s'y entendre préalablement avec ses frères.

M. Dalmond venait de mourir. Impossible de recourir à M. Minot ou au P. Jouen. Ce ne fut qu'après conseils humblement demandés et héroïquement reçus à Tafondro, que le P. Cotain se dévouant au labeur ingrat de curé solitaire de Zaozy, reprit le chemin de Mayotte.

Nous avons dit plus haut que la France avait pris possession de cette île en 1840. Andriantsoly, l'un des sultans de cette île, la vendit vers ce temps-là à M. Passot qui venait d'acquérir également de la reine Tsiomeko l'île de Nossi-Bé. On songeait alors, disait-on, à faire de Mayotte un port militaire et imprenable dans la mer des

Indes. Pendant quelques années, les ouvriers et les engins de toute sorte arrivèrent, en effet, d'Europe. On construisit des jetées, on éleva des forts. Mais l'administration française ne brille pas d'ordinaire par son esprit de suite dans ses projets divers. Nous en trouvons ici un nouvel exemple. Mayotte destinée d'abord à être une position stratégique, ne dut bientôt plus être qu'une simple colonie. C'est tantôt l'îlot abrupt de Zaozy et tantôt Mamozo, qui sont désignés alternativement comme centre principal et chef-lieu de l'établissement des Comores. On travaille sur un point, on le quitte ensuite par décret ministériel pour se porter à l'autre, et on arrête enfin toute espèce de travaux. Bref, Mayotte ne fut par le passé et ne sera jamais dans l'avenir, en fait d'établissement militaire ou même de colonie, qu'une île pittoresque, sans étendue, entourée de récifs dangereux au sein de l'océan Indien, et sur laquelle la France aura dépensé beaucoup d'hommes et d'argent, pour n'arriver à rien d'important. Depuis 1840 jusqu'à 1877, cette petite colonie fut aussi dotée d'un commandant supérieur qui étendait sa juridiction sur le commandant particulier de Nossi-Bé, et même sur celui de Sainte-Marie, pendant du moins un certain nombre d'années. Et cependant de ces trois îles, Mayotte est encore sans contredit, la dernière et la moins favorisée du gouvernement français, pour ce qui concerne le service religieux et l'instruction publique. Certains de nos commandants supérieurs auraient cru manquer gravement à leur devoir, s'ils n'avaient pas cherché à favoriser l'élément arabe prédominant dans cette île, aux dépens de l'élément chrétien. L'élément arabe les payait de cette libéralité, en fomentant parfois la révolte contre leur autorité, et en déteignant assez souvent sur leur moralité elle-même, au grand scandale de la population primitive, qui se faisait une idée bien différente du respect et de la dignité propres aux autorités civilisées.

Telle était la Mission dont le P. Cotain acceptait, par la force des circonstances et de sa charité, de devenir le curé provisoire. Il y resta seul pendant deux ans, plus occupé de l'aumônerie des Sœurs et de leur hôpital garni de soldats fiévreux, que du soin d'évangéliser des Arabes inconvertissables, ou des Malgaches arabisés. Nous l'y trouverons encore seul, lorsque Mgr Monnet y viendra mourir au mois de décembre 1849.

Presque à la même époque où le P. Cotain se dévouait ainsi pour

remplacer à Mayotte M. Richard, le P. Jouen, à la demande de M. Minot, envoyait le P. Mathieu à Sainte-Marie de Madagascar. M. Lignon n'avait pu supporter le climat de cette île, et M. Gaben réclamait un compagnon. Ce fut le dernier acte de juridiction de M. Minot comme Vice-Préfet. Vers la fin de 1848, M. Webber reçut de Rome une nomination de Pro-Vicaire apostolique de Madagascar, en attendant, ajoutait le Saint-Siège, qu'on désignât un Vicaire apostolique pour la Grande Terre et un Préfet apostolique pour les Petites Iles. Son zèle lui fit aussitôt former le projet d'aller dans le Ménabé, sur la côte Ouest de la Grande Ile, afin d'explorer le pays et de tenter, au moment opportun, l'établissement d'une mission chez les Sakalaves. Ce désir correspondait trop bien aux secrets désirs des Pères de la Compagnie et du P. Jouen pour n'être pas secondé. Le P. Neyraguet est aussitôt mis à la disposition de M. le Pro-Vicaire, et ils quittent tous les deux Nossi-Bé le 29 novembre 1848. Laissons le P. Neyraguet lui-même nous raconter les divers incidents, non pas de cette mission, mais de cette excursion préparatoire à l'établissement d'une mission :

« Ce fut le 29 novembre que nous appareillâmes et que nous sortîmes du port de Nossi-Bé. Le bâtiment qui nous portait, appelé *Léocadie*, était commandé par un Français, M. Giroud; nous lui devons le sentiment de la plus vive reconnaissance pour les prévenances et honnêtetés dont nous avons été, de sa part, l'objet pendant tout le cours de notre voyage. Il devait, avant de se rendre dans le sud de Madagascar, passer par Mayotte où l'appelaient les affaires de son commerce. Force nous fut donc de le suivre dans ce détour, court, à la vérité, mais long pour nous, impatients de visiter les nouvelles terres du Ménabé. Il faut le dire cependant, dans ces contrées lointaines, le plaisir de revoir un confrère et d'embrasser un ami dédommage bien des fatigues qu'on a à supporter dans le voyage. Le P. Cotain est curé de Mayotte; il habite sur le rocher de Zaozy, îlot séparé de la grande terre de Mayotte, et destiné, par les fortifications qu'on doit y faire, à devenir le Gibraltar de la mer des Indes.

C'est au milieu de diverses tribus d'Arabes, de Sakalaves et d'Indiens, que réside le P. Cotain, plus heureux, dit-il, de l'accomplissement de la volonté divine sur lui que des succès qu'il obtient au milieu de ces populations. Cette île, plus favorisée que Nossi-Bé,



possède un établissement de Sœurs de Saint-Joseph, destinées au soulagement des malades et à l'instruction des enfants. Après quelques jours de repos, nous embrassons le P. Cotain qui nous avait accompagnés jusque sur le rivage, et le 8 décembre, nous faisions route pour le Ménabé.

Ce royaume, situé sur le bord de la mer, entre le 17° et 21° de latitude sud, est borné au nord par le royaume de l'Ambongo, et au sud par celui de Féreigné ou Féhérègne ; il y a environ cent lieues de long sur quinze ou vingt de large. Il n'offre, sur toute la côte, aucun abri sûr pour les navires ; aussi ces contrées sont-elles restées jusqu'à ce jour inexplorées par les Européens, et peut-être le seraient-elles encore, si les Hovas n'avaient fermé les ports de la côte orientale au commerce des blancs. Cependant une maison de l'île Bourbon est parvenue à établir trois postes, où elle traite par ses agents avec les naturels du pays. Le navire qui nous portait devait visiter successivement ces trois stations, et séjourner dans chacune l'espace de quelques jours. Après une navigation pleine d'orages, nous mouillâmes enfin devant le village Tsimanan-d'Rafozana, où se trouvait le premier comptoir. Ici commencent des peines et des soucis d'un autre genre. Il faut, pour les connaître, vous donner une idée du caractère sakalave.

Le Sakalave n'est pas méchant par nature, il n'est cruel que par circonstance ; c'est le seul défaut, au reste, dont je le crois exempt : car il possède énergiquement tous les autres. Fainéant, il dort la nuit et se repose le jour ; cupide, il désire posséder tout ce qui flatte sa vue, et il le demande sans honte : depuis le roi, jusqu'au dernier de ses sujets, tout ce peuple est mendiant, et mendiant jusqu'à l'importunité. Cédez-vous à ses instances et lui accordez-vous l'objet de ses convoitises, n'attendez pas de lui un sentiment de reconnaissance ; il semble que tout ce qu'on lui donne lui est dû. Mais chez le Sakalave, un vice qui les domine tous, un vice qui règne dans tous les rangs et dans tous les âges, c'est l'immoralité. Elle règne dans l'intérieur des terres comme sur la côte ; avec cette différence cependant, que sur le rivage, ce vice, sous le vernis d'une civilisation commencée, sait déguiser sa laideur ; tandis que dans l'intérieur de l'île, il se montre dans sa nudité, et marche sans honte comme sans retenue. Aussi n'y a-t-il sous la case malgache point de supério-

rité paternelle, point de piété filiale, en un mot point d'esprit de famille. Sauf quelques exceptions, qui sont assez rares, tel est le caractère du Sakalave. Vous en jugerez vous-mêmes par la suite de cette narration.

« Nous étions arrivés le matin à Tsimanan-d'Rafozana, et à peine avions-nous mouillé, que le chef du village s'empresse de nous expédier une pirogue pour reconnaître le navire, s'informer de la nature de sa cargaison, du nombre et de la qualité des passagers. L'envoyé, satisfait de nos réponses, et plus encore des petits présents qu'il a reçus, s'en retourne au village. Cependant nous nous disposons, M. Webber et moi, à le suivre de près, pour faire connaître, par nous-mêmes, aux naturels l'objet de notre mission.

Nous avions à peine pris terre, que le chef du village, instruit par son envoyé de notre prochain débarquement, s'était hâté d'assembler son conseil sous un grand hangar, lieu des délibérations publiques. Tout Sakalave a droit de s'y trouver et d'y émettre son opinion. Notre arrivée avait excité la curiosité générale, et la réunion était nombreuse. Nous sommes donc introduits au milieu de cette assemblée. Tous les assistants étaient armés de fusils ou de sagaies ; nous seuls étions sans armes ; toutefois, montrant à leurs yeux une confiance entière, nous prenons place au milieu de l'assemblée, et assis à terre, sur le sable, nous faisons connaître le motif de notre voyage.

« Nous ne sommes pas des marchands, dit M. le Pro-Vicaire apostolique, et nous ne venons pas faire le commerce parmi vous. Nous sommes des voyageurs partis du nord de la Grande Terre pour offrir nos hommages au roi de Ménabé. La confiance dont nous jouissons auprès des rois de Madagascar du nord nous fait espérer de trouver un accueil favorable auprès de votre prince. Notre profession est d'instruire les hommes, de leur révéler l'art de la lecture et de l'écriture, c'est-à-dire, la grande science de parler aux yeux comme on parle aux oreilles ; et surtout de donner à l'homme la connaissance de ses destinées futures. L'enseignement de toutes ces sciences, ajouta-t-il, nous a valu l'amitié des princes sakalaves du Nord, et nous espérons par elles n'être pas indignes de celle des princes sakalaves du Sud.

— C'est bien, répliqua le chef ; mais savez-vous qu'on ne peut se pré-

senter devant Ravinango, notre roi, sans avoir des cadeaux à lui offrir ? Il en faut aussi pour ses officiers. — Je le sais, reprit M. Webber ; aussi apportons-nous des présents pour le prince et sa cour ; ils sont encore à bord du navire où j'irai les chercher, lorsque vous nous aurez préparé des embarcations pour nous conduire au *lapa.* » Le Lapa c'est la demeure royale, placée à dix lieues dans l'intérieur des terres ; on s'y rend en remontant en pirogue le cours de la rivière appelée Tsizibonji.

Soit par lenteur de caractère, soit plutôt par cupidité, nos embarcations n'étaient jamais prêtes ; et les brasses de toile données au chef n'ayant pu lui faire activer le service, nous ne tardâmes pas à nous apercevoir que le Sakalave voulait exploiter notre inexpérience dans ces nouveaux parages. Désespérant alors de voir le roi par ce moyen, nous retournons au navire, dans le dessein d'attendre des circonstances plus heureuses. Dans cet intervalle nous apprenons que Iariari, parent et premier ministre du roi de Ménabé, doit se rendre, sous peu de jours, à Tsimanan-d'Rafozana, pour y prendre connaissance d'un assassinat commis dans un village voisin. Dès lors nous nous tînmes prêts à saisir cette occasion de nous faire présenter à Sa Majesté. Le jour suivant, Iariari arrivé au village et nous fait appeler pour nous donner audience. Aussitôt nous nous rendons auprès de lui, en grande tenue, sous le hangar où se trouvait, outre les Sakalaves des environs, la suite nombreuse du ministre du roi. « Je suis déjà instruit, nous dit-il, du motif de votre voyage, je suis content de vos dispositions, et vos désirs seront satisfaits. Préparez-vous à partir demain. Je vous conduirai moi-même et vous présenterai au roi. » Nous nous retirons donc enchantés de l'accueil d'Iariari, et de ses bonnes dispositions pour ceux qui enseignent la science de la lecture.

Il était déjà nuit, lorsqu'un envoyé du ministre vint à la case nous demander les présents que nous voulions faire au roi, afin de s'assurer s'ils étaient dignes de la Majesté royale. Dans l'intervalle écoulé depuis la première audience, les chefs du village avaient persuadé au ministre que nous n'avions rien à offrir, et l'avaient déterminé à cette marque de défiance à notre égard. Nous revenons donc au conseil, et pour faire disparaître tout soupçon de supercherie : « Voilà, dit M. Webber, des bracelets qui sont presque d'or, ils sont destinés

au prince. J'apporte aussi, pour ses enfants, deux riches robes, confectionnées pour des Majestés royales. Pour toi, qui aimes la musique, je te donne mon accordéon, et comme expression de mon amitié, voici un gage que tu ne récuseras pas. » En même temps, il lui passe au poignet deux brillants bracelets de chrysocale. Confus de ses défiances et de nos générosités, le ministre multipliait sans cesse ses inclinations de tête, en signe de satisfaction.

On se retire content de part et d'autre, et la nuit s'avançant, il était temps de prendre quelque repos. Le sommeil fut léger et devait l'être pour bien des raisons. Des milliers de moustiques faisaient une horrible symphonie autour de nos oreilles. Cependant, roulés dans une couverture, nous nous défendions de notre mieux contre les piqûres de ces impitoyables insectes, lorsqu'un troisième envoyé vint au milieu de la nuit crier à la porte de la case que les blancs ne partiraient pas, parce que les chefs ne jugeaient pas leurs présents assez considérables. Comme cette voix n'avait rien d'officiel, nous n'y répondons que par un profond silence. Dès l'aube du jour, nous nous rendons à la case du ministre, et nous demandons à lui parler. « Qu'est-il donc arrivé, lui disons-nous, depuis notre dernière entrevue, pour te faire changer si subitement de dispositions à notre égard ? Mais des blancs ne sont pas des enfants, pour que sans motifs ils se voient joués par le premier ministre du roi de Ménabé ? — Ce n'est pas ma pensée, dit le ministre, ce ne sont pas là les sentiments de mon cœur : non ; je ne reviens pas sur ma parole, je ne suis pour rien dans ces nouvelles exigences, c'est l'œuvre de mes chefs subalternes. » En même temps il les appelle auprès de lui, et prenant devant eux notre défense, il désapprouve leur conduite intéressée, se plaint de leurs obsessions mendiantes, et leur ordonne de tenir prêtes les embarcations pour partir au premier signal.

Cette fois, la sentence est sans appel. Après un sobre repas où le ministre ne refusa pas de prendre sa part, Iariari se charge dans sa pirogue d'une partie de nos provisions, le reste est placé dans la nôtre. Suivent ensuite quatre ou cinq canots que remplissent les divers chefs et officiers du ministre. A l'aide d'une forte brise qui vient du large, nous remontons aisément le cours rapide du fleuve.

Il n'offre rien de remarquable dans ses détours. Tantôt roulant ses

flots au travers de vastes forêts, tantôt serpentant au milieu de plaines couvertes de verdure, il nourrit sur ses bords des troupes nombreuses de canards sauvages, et dans son sein il recèle de monstrueux crocodiles. Après cinq heures de navigation, nous arrivons au port. On tire les pirogues sur le rivage. Les paquets et les provisions sont répartis entre tous les membres du cortège, et quittant la direction de la rivière, la caravane, à pied, lourdement chargée de ballots de tout genre, prend la route de la demeure royale, située dans les terres, à deux lieues de distance. Ici j'eus lieu de remarquer combien le noir marche vite, et surtout lorsqu'il y a quelque temps qu'il n'a point pris de nourriture. C'est tout l'opposé du blanc. Aussi, nous trouvant dans des conditions contraires, M. le Pro-Vicaire et moi, nous suivons avec peine, affamés, faibles et haletants de soif. Nous touchons enfin au séjour royal. Le village n'offre rien qui trahisse la dignité de celui qui le gouverne.

Le chef du village, proche parent du roi, nous reçoit sur un tapide sable, et nous présente à boire dans une calebasse de l'eau en abondance. Cependant on instruit le roi de notre arrivée. Bientôt la sœur du prince vient nous complimenter de sa part, et demander nos présents pour les montrer au roi, avant d'être admis en sa présence. Comparativement aux cadeaux qu'il reçoit des autres visiteurs, les nôtres n'en méritaient pas le nom. Nonobstant ils furent agréés de sa Majesté; sans doute qu'il eut égard à l'ignorance où nous étions des exigences du pays. On nous les rapporta pour les offrir nous-mêmes, et voici comment cela se fit. On plaça les deux robes de soie dans une belle corbeille, destinée à cet usage. Quelques mouchoirs de couleur sont développés et pendent suspendus sur les bords. Un riche bracelet, brillant de pierreries, occupe dans la corbeille la place d'honneur. Enfin des officiers du palais s'arment de quelques bouteilles de vin. La corbeille ouvre la marche, portée au-dessus de leur tête par deux esclaves. Nous suivons nos présents, et toute la caravane défile à pas lents, l'un derrière l'autre et après nous. Nous nous dirigeons ainsi vers la case du roi. Il nous attendait en dehors de son enclos, assis, sous un grand tamarinier. Il avait deux officiers à ses côtés, armés de sagaies et de fusils. Un esclave derrière lui tenait un parasol étendu sur sa tête; un autre gardait entre ses mains sa pipe et sa boîte à tabac; enfin un troisième,

et sans contredit le plus occupé, avait un verre d'une main et de l'autre un grand flacon rempli d'arack, prêt à lui verser à boire au moindre signe de sa volonté. Ce prince fait un usage trop fréquent des liqueurs fortes ; il a rarement l'esprit lucide, ce qui lui donne un air silencieux, niais et hébété. Il essaya d'articuler quelques mots qu'il ne comprenait pas et qui furent moins compris encore de l'auditoire. Cependant Iariari, son premier ministre, qui nous présentait, lui fit connaître le but de notre voyage. Le roi n'était pas en état de répondre, les vapeurs de l'arack lui avaient troublé le cerveau; du moins elles ne lui permettaient pas de mettre de la suite dans ses idées. Comme il fallait, avant de se retirer, accomplir le cérémonial, on apporte au pied du roi la corbeille où se trouvaient les étoffes. Un esclave y verse un peu d'eau, et l'on fait boire les gouttes qui en découlent au petit domestique qui était à notre service. On débouche ensuite une bouteille de vin, on en verse dans un verre, et on le présente à M. Webber, sans doute pour en éprouver le premier la vertu. Puis on en remplit une grande calebasse, qui se vide à mesure qu'elle fait le tour de l'assistance. Cela fait, le roi veut aussi nous offrir de l'arack à boire; nous en prîmes quelques gouttes. Mais revenant à la charge, il en remplit un verre, me le présente et me presse de le boire. Je ne voulais pas lui désobéir, car il est facile à s'irriter; je ne voulais pas non plus m'indisposer; que faire? Après avoir fait semblant de boire à longs traits, je profite d'un moment où les yeux du roi étaient distraits, et je passe le verre à un des officiers, assis derrière moi, qui trouva sans doute qu'il n'y en avait pas trop pour lui. Comme notre présence avait suspendu le cours de ses fréquentes libations, les idées du roi commençaient à s'éclaircir, et sa langue à devenir plus libre. Il nous invita donc à passer dans son enclos pour nous donner audience sous son *lapa*, espèce de belvédère, au toit de chaume, élégamment construit et porté sur quatre colonnes; c'est là que le roi fait monter à côté de lui les personnes qu'il veut honorer. Le prince tenait à nous montrer un orgue à manivelle dont lui avait fait présent la maison de commerce de Bourbon, qui fait la traite dans son royaume.

A peine sommes-nous assis sous le *lapa*, que le roi, entr'ouvrant le buffet de l'orgue, se met à faire tourner le cylindre. Bientôt fatigué, il cède la manivelle à M. Webber. Celui-ci passe en revue tout le ré-

pertoire. Il était déjà las, lorsque le roi lui ordonne de recommencer la série des airs, faisant répéter plusieurs fois ceux dont la mesure plus marquée lui permettait d'accompagner le chant de la voix et du geste. Le pauvre missionnaire n'en pouvait plus ; la sueur ruisselait sur sa figure. Voulait-il respirer un instant, le roi, d'un ton irrité, lui disait brutalement : « Jouez, jouez encore. » Plusieurs fois je m'étais offert inutilement au Pro-Vicaire pour le remplacer, lorsque le voyant à bout de force, je m'empare de la manivelle, et je me mets à tourner à tour de bras. J'avais remarqué que M. Webber, en habile musicien, observant scrupuleusement la mesure, donnait aux airs quelque chose de nouveau, qui captivait les oreilles du prince. Quelquefois le talent est nuisible. Je crus donc, pour en finir plus tôt, devoir suivre une marche toute différente ; et loin de conserver aux airs leur mouvement et leur mesure, je m'étudiais à brusquer l'un et à manquer l'autre ; aussi le roi fut bientôt dégoûté de mon jeu, et arrêtant mon bras : « C'est assez dit-il, c'est assez. » En effet, c'en était assez pour lui et trop pour nous. Parfois, au milieu de quelques chants tout brûlants de patriotisme ou de courage, le prince s'animait, s'enflammait, et tirant son poignard, il le brandissait sur nos têtes ou le dirigeait vers nos poitrines. Alors ses officiers, assis autour du *lapa*, le rappelaient à son devoir, et lui représentaient l'incivilité de sa conduite. Le monarque, obéissant, rengaînait son poignard, pour le tirer encore à la première impression vive qu'il éprouvait. Ces traits peuvent vous donner la mesure de l'homme. Jugez si, dans ces circonstances, la musique pouvait avoir des attraits pour nos oreilles. Nous étions accablés de la fatigue du voyage, et la faim nous dévorait.

Prenant donc congé du roi, nous allons nous installer dans la demeure que le chef du village tient en réserve pour les voyageurs. C'était la première fois que nous logions dans une case malgache. Elles sont ici, comme dans tout Madagascar, petites, basses et étroites. On y entre presque en rampant sur ses mains, et dedans, même au centre, à peine peut-on se tenir debout. Une petite enceinte de huit pieds de long, sur six ou sept de large, renferme quelquefois une nombreuse famille. Ce même appartement sert tout à la fois de cuisine, de chambre à coucher, et résume toutes les dépendances de nos maisons de France. C'est dans une de ces cases, que nous nous retirâmes, après avoir pris un peu de riz simplement cuit à l'eau. Là,

dans un coin de la cabane, s'élevaient, à un pied de terre, quelques barres de bois croisées ensemble, le tout porté sur quatre piquets. C'était le lit qui nous tendait les bras ; et que le sommeil y eût été bon, si les moustiques nous avaient permis d'en goûter les douceurs !

Le lendemain matin, le roi à qui la nuit avait fait retrouver ses esprits et le calme de son âme nous rappela sous son *lapa* pour converser avec nous ; il s'intéressa au motif de notre voyage, nous traita avec bonté, et finit par nous faire servir à déjeuner. Les rois sakalaves ont en général plus de mauvaises qualités que de bonnes. Ils sont, comme leurs sujets, cupides, ingrats, paresseux, voluptueux et perfides. Aussi, ne peut-on compter ni sur leur parole, ni sur leurs promesses, surtout lorsqu'ils sont sous l'influence des Arabes. Telle est la condition du roi de Ménabé. Quelle garantie peut-il offrir à l'établissement d'une mission dans ses États ? Il la demande ; mais qui connaît ses motifs ? Si c'est par intérêt qu'il nous appelle, ne peut-il pas plus tard nous sacrifier à la haine que l'enfer ne manquera pas de lui inspirer ? Un roi, dont le moral demeure presque toujours abruti par les liqueurs fortes, ne peut-il pas, même sans le vouloir, nous immoler au ressentiment des ennemis de la religion ?

Cependant ce prince, sachant que nous devions repartir sans délai et accompagner son premier ministre à Ambika, lieu de sa demeure, nous permit de regagner nos compagnons de voyage. Nous nous dirigeons avec Iariari vers le fleuve où nous attendaient les pirogues. Nous devions encore remonter le cours de la rivière pendant cinq heures, avant d'entrer dans ses États. Ce prince, d'une humeur joviale et spirituelle, a vu de près les Européens à Bourbon ; il les aime, il les estime. Il a du jugement, plus que n'en comporte la race noire ; habile dans la discussion des affaires, il est chargé par le roi du gouvernement du pays, tandis que, s'endormant sur le trône Ravinango se contente de l'honneur de régner. Pendant la route, Iariari exerçait son adresse au fusil, à tirer sur les caïmans qu'il voyait étendus le long du fleuve, endormis sur le sable.

Son village est comme celui du roi dans les terres et d'un accès plus difficile encore. Nous dûmes, pour nous y rendre, charger tous nos bagages sur les têtes de la caravane, passer à travers des bois et de vastes prairies inondées, où plus d'une fois nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture. Enfin, après trois heures d'une marche pénible,

nous arrivons à l'entrée de la forêt au milieu de laquelle se trouve le hameau. Iariari veut faire ici un coup de théâtre. Ayant fait serrer les rangs à la nombreuse caravane, il nous place avec lui les derniers de la file ; puis, prenant l'accordéon que lui avait donné M. Webber, il tiraille en tout sens ce pauvre instrument, et fait retentir les bois d'une harmonie nouvelle. A ce bruit, hommes et femmes sortent de leurs cases et nous accompagnent jusqu'à la place publique. Là, le prince fait apporter un tapis de jonc, et nous invite à prendre place à côté de lui ; puis faisant signe à son peuple de s'asseoir, il lui expose le motif de la visite des nouveaux voyageurs. Après son discours, nous nous levons, et le peuple congédié, le prince nous introduit dans son enclos, où, pour nous donner une grande marque de sa confiance, il nous fait passer dans l'appartement de ses femmes. Elles étaient assises à terre, superbement vêtues, et au nombre de cinq. Un immense tulle les voilait de la tête aux pieds. Elles échangèrent quelques paroles avec le prince, après quoi nous sortîmes de l'enclos pour aller nous installer dans la case qu'on nous avait préparée. Depuis longtemps Iariari nourrissait dans son cœur un violent désir d'apprendre à lire, et il n'avait encore trouvé aucun blanc qui eût le temps ou la patience de lui en donner les premiers principes. Aussi, le lendemain de notre arrivée, dès la pointe du jour, n'eut-il rien de plus pressé que de mettre à contribution les loisirs de M. Webber. La journée entière s'était passée dans cet exercice si agréable au prince, lorsque, sur le soir du même jour, arrivent deux envoyés du roi Ravinango, avec ordre de nous ramener tous les deux auprès de lui. Nous nous regardons, tout surpris de ce contre-temps ; nous demandons aux messagers le motif de ce rappel ; ils ne peuvent nous satisfaire. Alors Iariari, s'approchant de moi, me dit à l'oreille : C'est un effet de l'ivresse. Cependant M. Webber, pour ne pas compromettre l'avenir de la Mission, se résolut à suivre seul les envoyés, tandis que je le remplacerais auprès du prince, et que je continuerais à lui donner des leçons de lecture. Il était cinq heures du soir ; M. le Pro-Vicaire devait traverser des pays fangeux et inondés, suivre au milieu des ténèbres ses guides à travers des bois et des forêts. Sa fatigue fut extrême, et la nuit fut si obscure, qu'il dut s'attacher à la main et aux vêtements de l'un de ses guides pour ne pas perdre la route. Aussi, à peine fut-il arrivé le lendemain au village royal, qu'il fut pris de trois

accès de fièvre tels, qu'il n'en avait jamais éprouvé de si violents; et pour comble d'épreuve le roi qui aurait dû l'attendre, s'il eût été homme d'honneur, venait de partir, pour aller visiter, à une dizaine de lieues de là, un boutre arabe qui venait d'aborder sur les côtes de son royaume. M. Webber revint donc me rejoindre malgré sa fatigue, et le jour suivant nous étions en route pour notre retour à Tsimanan-d'Rafozana.

Nous n'avons eu qu'à nous féliciter des procédés et des attentions d'Iariari, pendant tout le temps que nous avons séjourné dans son village. Il désire ardemment que nous revenions chez lui, pour apprendre la lecture aux enfants, et faire connaître à son peuple la loi de Dieu. Ses dispositions sont bien meilleures que celles de son parent Ravinango, mais qui peut nous assurer qu'elles ne se démentiraient pas, si le roi venait à se déclarer notre ennemi! Il voulut, avant notre départ, nous montrer son trésor; c'était un immense troupeau de bœufs. Il en tua un en l'honneur de notre visite. C'est à Madagascar la plus grande marque d'affection et de respect que les rois puissent donner à leurs hôtes. Comme le fleuve de Tsizi-bonji a un cours rapide, et que les pirogues entraînées par le courant volent à sa surface, nous fûmes rendus dans quelques heures à Tsimanan-d'Rafozana, que nous avions quitté depuis une dizaine de jours.

Nous avions visité deux provinces du royaume de Ménabé, avec leurs chefs respectifs, et il nous restait encore le pays des Manamboule et celui des Antsansas à explorer. Mahinti-Rano, village sakalave situé sur la côte à trente lieues au nord de Tsimanan-d'Rafozana, nous parut le point le plus favorable pour rayonner de là dans ces deux provinces. Nous nous embarquâmes donc sur le navire qui nous attendait pour partir, et, après quelques jours de repos passés à Mahinti-Rano, nous nous disposâmes à descendre dans le Manamboule. Nous nous remettons donc en mer, sur une pirogue, frêle embarcation dans laquelle on a fréquemment l'occasion de recommander son âme à Dieu. Deux Sakalaves conduisaient la nacelle, et parce que la distance n'est que de quinze lieues, trajet que l'on peut faire en quelques heures par un bon vent, nous ne prîmes de provisions que pour un seul jour. Malheureusement pour nous, notre navigation en dura quatre, pendant lesquels nous eûmes constamment vent

debout. Tous les matins, l'océan étant paisible, nous avancions à force de rames ; mais le soir, à deux heures après midi, la mer devenait grosse, et nous étions obligés de regagner la terre. Là, sur le rivage, à l'aide de la voile de la pirogue, on dressait une tente pour se mettre à l'abri des ardeurs du soleil, et, la nuit arrivée, l'on se couchait sur le sable pour y prendre quelque repos. Voilà la vie du missionnaire de Madagascar, lorsqu'il voyage sur les côtes désertes de cette île. La nuit du premier jour, nous dormions tranquillement à la fraîcheur du ciel, lorsque voici venir un de ces orages si communs, sous les tropiques, dans la saison des pluies ; des torrents d'eau se précipitent sur nous ; que faire ? où se mettre à l'abri ? Pas de retraite. Habits, provision, tout est mouillé, tout est transpercé par les eaux. Le meilleur parti à prendre dans ces circonstances, c'est de chanter : *Benedicite omnis imber et ros Domino*... L'orage passé, on allume un vaste foyer et l'on se sèche de son mieux, avec la confiance que les ardeurs du soleil du jour suivant achèveront l'œuvre imparfaite des feux de la nuit. Le second jour de notre navigation fut en tout semblable au premier, avec cette différence seulement que nous n'avions plus de vivres, ni pour nous, ni pour nos matelots. Seuls sur un rivage désert retenus par les vents, loin de toute habitation humaine, et n'ayant rien pris de tout le jour, nous commencions à éprouver le supplice de la faim lorsqu'un de nos matelots, à l'œil clairvoyant, aperçut au large une pirogue, qui, comme nous, forcée par la mer de relâcher se dirigeait vers le rivage.

Les Sakalaves ont l'habitude de ces mers ; aussi lorsqu'ils voyagent, sont-ils fournis de vivres, et parés contre les chances d'une longue navigation. En effet, cette pirogue avait des provisions de riz, de manioc, de maïs. Nous accourons sur le rivage, et nos matelots s'empressent de prêter leur secours, pour mettre la pirogue à sec. Nos provisions achetées, nous allumons un grand feu, nous faisons cuire une grande marmite de riz, et nous bénissons le Seigneur des soins de sa divine providence. Cependant la nuit arrive, chacun se couche sous le magnifique pavillon des cieux, et s'endort sur le sable du rivage. Telle a été notre manière de voyager sur toute la côte Ouest de Madagascar.

Nous étions arrivés à l'embouchure du Manamboule, et nous nous disposions à remonter le cours de cette grande rivière, lorsque



nous fîmes l'heureuse rencontre d'un chef qui devait suivre la même route que nous. Il nous avait connus chez Ravinango, et sachant l'accueil que nous avions reçu du roi, il se crut honoré de nous présenter aux divers princes qui sont fixés sur le bord du fleuve. Cette manière de voyager, avec un chef pour sauf-conduit, nous a été d'une grande utilité, soit pour ne pas éveiller des soupçons, soit pour nous frayer un accès favorable. Aussi, partout sur notre passage, les autres chefs nous parlaient à cœur ouvert, et nous traitaient avec bonté. « Comment, disaient-ils, pourrions-nous ne pas accueillir des blancs que le roi a si bien reçus ! Nous voulons tout ce que veut le roi ; et s'il les admet dans son royaume, nous sommes prêts à les admettre dans nos villages. »

Rien de fort remarquable dans le reste de notre voyage. Le temps se passait. Il fallait au plus tôt rejoindre notre navire, à Mahinti-Rano. Notre pirogue reprit donc cette direction. Mais fatigués d'avoir encore un vent contraire, nous abandonnâmes la pirogue aux matelots pour achever la route à pied. Quelques jours après nous nous embarquions et faisions voile vers Nossi-Bé. »

Lorsque M. Webber et le P. Neyraguet avaient entrepris leur voyage à la côte Ouest, quatre missionnaires étaient demeurés encore à Nossi-Bé. C'était d'abord M. Richard, chargé des fonctions de M. Webber à Hellville et au village d'Andoany, poste créé par le Pro-Vicaire, et son séjour préféré ; puis les Pères Finaz, Bouyssou et Dénieau, occupant les autres postes de l'intérieur, Tafondro, Fascègne, Ampirègne et Nossi-Faly, et y faisant la classe en simples maîtres d'école, toute la Mission se bornant d'ordinaire à cela. Le P. Bobillier malade était retourné depuis longtemps à Bourbon, et avait été remplacé au mois de novembre 1848 par les Pères Dénieau et Bouyssou. Mais à leur retour de Ménabé M. Webber et son compagnon ne trouvèrent plus que deux missionnaires à Nossi-Bé. Le P. Bouyssou dont le tempérament trop nerveux n'avait pu supporter longtemps les fièvres des marais de Fascègne, avait dû quitter le pays, et M. Richard était mort, à la suite de l'accident que nous allons raconter.

Le 6 janvier 1849, fête de l'Épiphanie, un violent cyclone voyageant par exception dans le canal de Mozambique, d'ordinaire à l'abri de pareilles visites, se déchaîna avec fureur sur Nossi-Bé. L'île entière souffrit de sa violence ; le point le plus éprouvé fut néanmoins

Andoany habité alors par M. Richard. Toutes les cases y furent renversées. La demeure que le missionnaire occupait, munie d'un vrai plancher qui reliait tous les poteaux de la case, paraissait plus solide que les autres. Mais que ne peut la violence de la tempête ? Au plus fort de la tourmente, le vent l'agite avec tant de fureur, qu'elle tremble et craque de toutes parts. L'ouragan redouble de force : tout se brise. M. Richard, se croyant à son dernier moment, recommande à Dieu son âme, et ferme instinctivement les yeux. Quand il les rouvre, il se voit sur son plancher en plein air, sans abri contre la pluie et le vent. Le toit de sa case, les cloisons, tout avait été saisi d'un bloc et emporté au loin par l'ouragan, sans lui avoir causé la moindre égratignure. Un commerçant des environs donna provisoirement asile au missionnaire. On eût pu croire qu'il en serait quitte pour la peur, et les torrents d'eau qui l'avaient trempé des pieds à la tête, avant qu'il eût pu se réfugier chez le commerçant. Malheureusement une fièvre pernicieuse se déclara chez lui quelques jours après, et le conduisit bientôt aux portes du tombeau. On appela en toute hâte le P. Finaz. C'était trop tard ; le malade porté à l'hôpital perdit subitement connaissance. Dans le dérangement occasionné par le cyclone on ne put retrouver les saintes huiles. Le Saint Sacrement n'était pas non plus gardé à la chapelle, en partie découverte et inondée d'Hellville. Il fallut se contenter de donner l'absolution au moribond qui expira peu d'heures après, sans avoir retrouvé ses sens. Le P. Finaz s'installa en sa place à Hellville et laissa le P. Dénieau seul à Tafondro.

Cette mort affecta douloureusement M. Webber, et lui rendit encore plus pénible le séjour de Nossi-Bé. Il est probable, que malgré le peu de chance de réussite qu'aurait eu, dans les circonstances indiquées plus haut, l'établissement d'une mission au Ménabé, le Pro-Vicaire se fût laissé aller à l'entreprendre, s'il eût eu encore quelque juridiction sur la Grande Ile. Mais Rome venait de nommer M. Monnet, au poste de Vicaire apostolique de Madagascar, et de désigner le P. Webber lui-même Préfet des Petites Iles. Partout, d'ailleurs, à Nossi-Bé aussi bien qu'à la Grande Terre, les Sakalaves commençaient à se soulever contre les Français. Au lieu d'entreprendre de nouvelles conquêtes à Jésus-Christ, toutes les anciennes allaient peut-être sombrer au milieu du naufrage universel de la colonie.

La divine Providence avait ramené à temps en lieu sûr M. Webber et le P. Neyraguet. Ils auraient été infailliblement massacrés au Ménabé, s'ils s'y étaient encore trouvés lorsque éclata l'insurrection sakalave. Les deux missionnaires venaient à peine d'arriver à Hellville que déjà commençaient les assassinats des Européens surpris sans défense dans l'île. C'était la déclaration de guerre. Parmi les chefs des peuplades réfugiées à Nossi-Bé, ceux qui, comme Linta et Tsimandroho, avaient donné l'hospitalité aux missionnaires dans leurs villages respectifs, avaient momentanément quitté l'île pour ne pas être forcés de porter les armes contre les Français. Linta, pressé par les conjurés de s'associer à eux, avait répondu : « J'ai mes deux fils, Basilide et Ferréol, à la Ressource, entre les mains des blancs, je ne puis me battre contre eux. » La plupart des autres chefs trompés dans leur espérance de reconquérir leur pays sur les Hovas, avec l'aide des armes de la France, furieux de l'affranchissement de leurs esclaves par la République de 1848, et excités enfin soit par leurs devins, soit par les Arabes désireux d'avoir pour eux seuls le monopole du commerce à Nossi-Bé, avaient juré d'exterminer tous les blancs de cette île, et de s'emparer de leurs biens. On porte à plus de dix mille le nombre des Sakalaves, soit de la Grande Terre, soit de Nossi-Bé et des îles environnantes, unis contre les Français, et s'apprêtant à consommer la ruine de notre petite colonie. Leur quartier général fut d'abord Ankify, pointe de la Grande Terre vis-à-vis d'Hellville. Ils passèrent de là sur des pirogues ou des boutres dans le nord de Nossi-Bé, ravageant le pays, et menaçant tous les jours la capitale d'une attaque imprévue.

Le commandant de Nossi-Bé n'avait pas attendu au dernier moment afin de donner à tous les blancs répandus dans l'île l'ordre de rallier le chef-lieu. Le P. Neyraguet et le P. Dénieau arrachés, l'un à Nossi-Faly et l'autre à Tafondro, se trouvaient déjà chez M. Webber. Quant au P. Finaz, on le pria de s'embarquer sur un petit bateau, et d'aller au plus tôt réclamer du renfort au commandant supérieur de Mayotte. Soixante soldats, huit cents esclaves affranchis armés de sagaies, ainsi qu'une sorte de garde nationale en partie malgache sur laquelle on ne se fiait pas, composaient tout l'effectif des forces françaises. Le seul officier capable de diriger ces troupes, lieutenant d'infanterie de marine détaché à Nossi-Bé, venait de périr malheureusement

dans une reconnaissance imprudemment tentée. Cet échec partiel ne découragea pas néanmoins la petite colonie, qui continua à prendre les mesures de défense les plus indispensables. C'est ainsi qu'on monta sur des essieux de charrette deux petites pièces de canon, gisant depuis longtemps à terre sans affûts. On s'entoura de fossés et de retranchements, et l'on attendit de pied ferme l'attaque des ennemis. Les femmes et les enfants et tous ceux qui ne pouvaient combattre, placés en rade sur des boutres et des pontons, devaient, en cas d'insuccès, essayer de gagner Mayotte.

Arrive enfin la journée décisive. Vers le 1er juillet, au point du jour, la fusillade s'engage entre notre garde nationale et les premières bandes de Sakalaves. La garde nationale, selon l'ordre reçu, se replie peu à peu, et se concentre dans l'intérieur de nos retranchements. En tête des colonnes ennemies les devins au nombre de plus de vingt, avancent en dansant, chantant, gesticulant, et promettant à leurs valeureux guerriers prompte et complète victoire. Ils ne sont plus qu'à quelques pas des deux petites pièces de canon, dissimulées derrière des sacs de terre. Au signal donné, deux paquets de mitraille étendent par terre tous les devins et quelques-uns des guerriers qui les suivent. Trente-deux cadavres jonchent le sol. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une débandade générale parmi les assaillants qui s'enfuirent éperdus, sans attendre, heureusement pour nous, la seconde décharge : la première avait suffi pour mettre hors de service un de nos deux canons, privé, pas le recul de la pièce, de son affût improvisé. Afin d'empêcher les ennemis de se rallier, on se lança à leur poursuite. Mais ils étaient trop effrayés pour songer à un retour agressif, du moins en ce moment. On fut donc en paix ce jour-là et le lendemain. Or le surlendemain, le P. Finaz arrivait avec le secours attendu de Mayotte. La colonie était sauvée, et chanta le *Te Deum* en actions de grâces de cette victoire.

Quelque temps après, une expédition fut organisée contre la Grande Terre, dans le but de disséminer les révoltés et de les obliger à retourner chez eux. M. Webber et le P. Neyraguet y accompagnèrent les soldats en qualité d'aumôniers, et en revinrent bientôt avec eux, sans avoir vu l'ennemi.

Telle fut l'issue de l'insurrection sakalave. Elle avait été un désastre pour la Mission. La station de Fascègne, village du fidèle Linta,

n'existait plus. Le feu avait consumé l'église et la case du missionnaire, ainsi que les demeures des indigènes. Nossi-Faly n'avait guère été mieux traité. Un des chefs malgaches ayant ses enfants à Bourbon, s'était chargé de protéger les bâtiments et la chapelle de cette station. Il en fut le premier et principal pillard. Quant à la résidence de Tafondro, elle avait peu souffert, grâce à la convoitise d'un Arabe voisin, qui s'en déclara le défenseur et la défendit en effet, dans l'espoir de s'y installer lui et sa famille, aussitôt que les blancs auraient été chassés de Nossi-Bé. Mais qu'étaient devenus les fidèles de cette église? « J'ai pleuré ma petite mission de Tafondro, écrivait alors le P. Dénieau; cependant je n'ai perdu là que nos pauvres Mozambiques, anciens esclaves des Malgaches, les seuls à peu près du village qui vinssent à la messe et à mes instructions. Auprès des malheureux Sakalaves de la côte Nord-Ouest de Madagascar, ni moi, ni mes confrères n'avons jamais pu faire grand'chose. Ceux que nous avons autour de nous ne voient que l'intérêt du moment. Après avoir nourri pendant plus d'un mois une grande partie du village nous ne recueillons qu'ingratitude : c'était toujours implicitement ou explicitement : « Que me donneras-tu si je viens à tes instructions? » Des femmes me disaient un jour : « Si nous allons à ta messe aujourd'hui, y aura-t-il une papaye (très gros fruit) pour chacune de nous? — C'est Dieu qui vous la donnera, répondit aussitôt notre bon Frère. — Nous la donnera-t-il aujourd'hui? » ajouta l'une d'entre elles. De plus, la superstition de ce pauvre peuple est à son comble. Le plus instruit, le plus raisonnable du village vint un jour me demander une poule blanche pour guérir sa poitrine. « Tu veux faire du bouillon? lui dis-je. — Non, mon médecin doit cacher (il eût mieux dit manger) cette poule et je serai guéri; mais il faut qu'elle soit blanche. » Je l'assurai que le remède était ridicule; qu'on lui donnerait une poule noire, pour faire du bouillon; mais qu'on ne voulait pas autoriser ses superstitions. Quelques jours après, la reine vient me demander une papaye meilleure que celle que le Frère venait de lui donner; elle en avait absolument besoin, disait-elle, pour son fils, qui ne pouvait manger autre chose. Je ne vis pas d'autre moyen de la contenter que de la conduire moi-même à tous les papayers, pour lui faire choisir les plus mûres. Enhardie par ma complaisance, ou poussée par l'Arabe

son mari, elle revient, le lendemain, me demander une perle blanche, pour la suspendre au bras de son enfant et le guérir. Après lui avoir représenté l'inutilité d'un tel remède, je lui donnai, au lieu de la blanche, douze perles rouges, ajoutant que je voulais lui montrer par là combien j'étais disposé à lui donner tout ce qui pouvait lui faire plaisir. Elle me remercie extérieurement, mais elle se retire furieuse, et lance un *faly,* sorte d'interdit ou excommunication religieuse contre nous et notre église. Dès lors personne ne vient plus nous entendre. Je me plains au commandant de cet acte. Le commandant la tance comme il faut sur ce qu'elle a intercepté la communication entre ses gens et les blancs, et sur ce qu'elle nous a fait voler ou laissé voler divers objets; car c'est l'usage du peuple de se croire tout permis à l'égard de celui à qui le prince en veut. Le *faly* est levé en apparence, mais il reste en effet. Il faudrait donc pour conserver l'amitié avec les rois et les reines de ces parages n'avoir que des présents à leur faire, ou des concessions contre la conscience. »

L'émancipation des esclaves qui occasionna à Nossi-Bé en 1849 la révolte des chefs sakalaves, et ruina les postes de l'intérieur de l'île, avait déjà produit à Bourbon en 1847, c'est-à-dire un an avant le décret d'émancipation, une véritable petite émeute de la part de la population blanche. Mais cette émeute fut moins funeste à la mission de Madagascar que celle des Sakalaves, puisqu'elle lui valut son second Vicaire apostolique.

Nous avons déjà rapporté au chapitre troisième de cette histoire une lettre de M. Monnet premier apôtre des noirs à Bourbon, datée de Saint-Paul où il était alors curé, et dans laquelle, il nous initiait lui-même à son projet de départ pour la Grande Ile, ainsi qu'à son autre dessein d'entrer dans la Compagnie de Jésus. M. Monnet accomplit en effet l'un et l'autre en partant avec M. Dalmond et les Pères Cotain et Dénieau pour la mission de Saint-Augustin, au mois de juin 1845. Un an après, le 6 janvier 1846, revenu depuis peu de Madagascar dont il avait été chassé à la suite des Pères et de M. Dalmond, il écrivait encore : « Nous avons éprouvé bien des peines, des privations, des fatigues, des persécutions à Madagascar ; mais la seule chose qui nous ait affligés, c'est d'avoir été chassés par ces insulaires, sans avoir pu les amener à la foi. Nous attendons à Bourbon, le moment où nous

pourrons nous présenter de nouveau au milieu de ces peuplades abruties par la sauvagerie et abusées par les Anglais méthodistes. Je suis depuis sept mois novice des Pères Jésuites. J'éprouve de grands dégoûts, mais j'espère encore que ce ne sont que des tentations. »

Ces tentations toutefois nécessitaient un noviciat fait selon toutes les règles, afin que la vocation de M. Monnet fût suffisamment éprouvée et reconnue véritable. La Compagnie de Jésus ne possédant à Bourbon aucun établissement de ce genre, M. Monnet fut envoyé en France. Il trouva à Paris M. Poncelet qui fut enchanté de le revoir. Le Préfet apostolique de Bourbon aimait beaucoup M. Monnet, et avait toujours voulu le retenir dans le clergé séculier. S'il lui avait confié autrefois la cure de Saint-Paul, c'était surtout dans l'espérance de l'empêcher d'aller à Madagascar, et d'entrer à cette fin dans la Compagnie de Jésus. Mais le zèle de M. Monnet avait brisé toutes ces entraves et l'avait poussé au noviciat. M. Poncelet livra à Paris un nouvel assaut au novice hésitant, et pour en triompher plus facilement, il lui ouvrit son cœur, lui confia ses peines et lui demanda son concours, dont il pouvait, disait-il, se passer maintenant moins que jamais. Le ministère de la marine, ajouta-t-il, trompé par de faux rapports faisait difficulté de le laisser reprendre sa Préfecture apostolique de Bourbon. « Vous êtes bien connu au ministère. Un mot de vous pourrait peut-être changer la situation et faire pencher la balance en ma faveur. » M. Monnet promit d'user de tout son pouvoir auprès du gouvernement, et de parler pour lui. Ses efforts furent en effet couronnés de succès : M. Poncelet triompha des faux rapports. Dans sa reconnaissance il proposa alors à M. Monnet de l'accompagner à Rome, où il verrait le Souverain Pontife et le P. Général de la Compagnie de Jésus. La Providence permit que celui-ci acceptât et se rendît à Rome avec le Préfet apostolique de Bourbon. Pie IX entra complètement dans les vues de M. Poncelet : « Eh bien, cher fils, dit-il à M. Monnet en lui frappant sur l'épaule, il faut retourner à Bourbon avec M. Poncelet ; vous serez son Vice-Préfet. Je charge Mgr Brunelli d'en donner connaissance à son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande. Vous êtes jeune encore ; vous pourrez vous rendre utile à l'Église de Dieu et au salut des âmes, non seulement à Bourbon mais encore à Madagascar. » Les paroles

de Pie IX achevèrent de dissiper tous les doutes qui assiégeaient l'esprit de M. Monnet au sujet de sa vocation. Le novice devenu Vice-Préfet de Bourbon dit adieu à ses projets de vie religieuse dans la Compagnie de Jésus, se rattacha de nouveau à la Congrégation du Saint-Esprit, et ne songea plus qu'à revenir à Saint-Denis, avec Mgr Poncelet créé lui-même prélat romain.

Voici comment le T. R. P. Général Roothaan rend compte au P. Jouen dans une lettre datée de Rome le 28 décembre 1346, de la solution de ses doutes au sujet de sa vocation.

« M. Monnet que son attachement pour notre Compagnie avait décidé à entrer au noviciat n'a discontinué, peut-être même n'a suspendu son épreuve, qu'après avoir pris l'avis de plusieurs de nos Pères les plus graves, et consulté le Seigneur dans la prière. Il nous reste cordialement attaché, et il se propose bien de nous donner des preuves de son affection, dans l'exercice de la charge de Vice-Préfet apostolique de Bourbon qui vient de lui être confiée. Je l'ai assuré d'avance qu'il trouverait de la part de tous les nôtres et de le vôtre en particulier, mon Père, réciprocité de confiance, d'affection et de cordialité. Nous aurons toujours en lui un ami sincère, un protecteur dévoué. Dans sa position il pourra nous être plus utile A. M. D. G. que s'il était des nôtres. Je suis en union de vos saints sacrifices, *Ræ Væ Servus in Xto,* J. ROOTHAAN. »

M. Monnet s'embarqua pour Bourbon le 20 juin 1847. « Je vous annonce, écrivait-il de Saint-Denis le 27 septembre, notre arrivée à Bourbon, après trois mois de traversée, cinq tempêtes affreuses, nos mâts cassés, la foudre sur le navire. Nous avons vu la mort de bien près plusieurs fois ; enfin l'étoile de la mer nous a protégés, Dieu a eu pitié de nous : personne n'a péri, et nous sommes arrivés. Mais j'ai une autre nouvelle à vous annoncer, c'est que dans quelques jours, je me rembarquerai pour la France...

« Quand on a appris à Bourbon que je retournais avec d'autres missionnaires pour accélérer l'instruction morale et religieuse des esclaves, les ennemis de la religion et les mauvais maîtres qui ne veulent pas laisser instruire leurs esclaves, pour les retenir dans l'abrutissement et l'esclavage, ont tramé sourdement d'abord, puis ouvertement ensuite, pour préparer des émeutes et du désordre à mon arrivée. Ils n'ont malheureusement que trop bien réussi. Ils ont intimidé le

gouverneur, en lui soutenant que ma présence à Bourbon serait un drapeau, qu'à ma vue tous les esclaves pourraient se lever en masse et demander leur liberté ; qu'il y aurait lutte entre les blancs et les esclaves, que la tranquillité publique serait compromise, qu'on me tuerait ou me ferait empoisonner, et que tout le pays serait bouleversé.

« Le gouverneur, après avoir rétabli l'ordre, dissipé les émeutes par la force armée, et défendu ma personne, a cédé aux perturbateurs en décidant que je serais embarqué pour la France. Mgr Poncelet en est affecté et malade, les bons prêtres sont découragés, les bonnes familles de l'île blâment l'aveuglement de leurs compatriotes, et les pauvres esclaves pleurent. »

Dans une autre lettre il écrit encore : « Les mauvais blancs m'ont insulté en débarquant, et ont proféré des menaces contre moi. Les noirs m'ont entouré pour qu'on ne me fît aucun mal. L'émeute s'est renouvelée trois fois. On a mis ma tête à prix. Les barbares de Madagascar n'en avaient pas tant fait contre moi ! »

Essayons maintenant de donner quelques détails sur cette étrange aventure, dont les extraits des lettres précédentes nous ont fait suffisamment connaître la cause et les principes.

Mgr Poncelet et M. Monnet arrivèrent à Bourbon le dimanche 12 septembre 1847 vers l'heure de vêpres. Ils étaient accompagnés de deux prêtres séculiers et de deux Pères du Saint-Cœur de Marie. Ces derniers étaient envoyés pour la mission des noirs, si heureusement commencée autrefois pas M. Monnet, et que poursuivait avec non moins de succès en ce moment à Saint-Denis, le P. Levavasseur, l'un des fondateurs de leur Congrégation. Dès qu'on apprit l'arrivée de M. Monnet, une foule immense de blancs et de noirs se précipita vers le rivage. Les figures étaient sombres, les yeux menaçants. Un sourd murmure se mêlait au bruit des flots qui déferlaient contre la jetée du Barachois. Les passagers débarquent. Ils sont accueillis par une horrible explosion de cris sauvages : A bas Monnet ! Monnet à l'eau ! Sans tenir compte du tumulte et des cris, Mgr Poncelet, M. Monnet et leurs compagnons se rendent au presbytère, puis à la cathédrale où ils vont remercier Dieu de les avoir conduits sains et saufs au terme de leur voyage, et assister aux vêpres. On pensait généralement que les mécontents

ayant exhalé leur colère au débarquement, la démonstration hostile contre M. Monnet n'aurait pas d'autres suites, On se trompait. La foule des séditieux grossit pendant les vêpres, et se masse sur la place de l'église à l'issue de l'office; et quand paraît sur la place le digne missionnaire, les cris recommencent plus menaçants que jamais. Mgr Poncelet essaye de haranguer la multitude. La multitude presque toute composée de blancs reprend de plus belle : A bas Monnet! à bas Poncelet! à bas les Jésuites! à bas les églises! à bas la religion! Il devenait dès lors évident que la population blanche de Saint-Denis rendait la religion et le clergé responsables des projets d'émancipation des esclaves, élaborés en ce moment par le gouvernement de Juillet, et que la République de 1848 allait bientôt imposer à toutes les colonies.

A sept heures du soir nouveau rassemblement plus nombreux que les deux autres, à la porte du presbytère, et cris encore plus tumultueux pendant plus de trois heures. Une grêle de pierres brise les vitres de la cure. M. Monnet, cause involontaire de cet orage, reste dans le calme le plus complet. Un mot de lui ou du P. Levavasseur adressé à la population noire afin d'invoquer son appui eût suffi pour provoquer la plus terrible des collisions entre les noirs et les blancs. Au lieu de ce mot provocateur, les missionnaires ne firent entendre aux esclaves que des paroles de paix et de calme. Ils en furent écoutés. Mais l'émeute suivit son cours. Plusieurs maires des communes de l'île, et leurs conseils municipaux, vinrent au gouverneur demander le rembarquement de M. Monnet; et comme les cris et les rassemblements recommencèrent dans la nuit, il fallut enfin que les soldats intervinssent, et rétablissent l'ordre par la force des baïonnettes. Il y eut deux ou trois personnes blessées. De là nouvelle augmentation de rage chez les émeutiers. Le trouble gagne de proche en proche et menace d'envahir toute la colonie. Le gouverneur intimidé cède alors à l'orage, et décide que M. Monnet sera embarqué de force s'il ne consent à s'éloigner de lui-même.

En conséquence le 28 septembre le commandant de la gendarmerie et l'aide de camp du gouverneur viennent prendre le missionnaire proscrit, et le conduisent, malgré ses protestations, à bord du *Pionnier* qui levait l'ancre pour rentrer en France. M. Monnet arriva en Europe au moment où la République renversant le trône vermoulu de Louis-

Philippe, proclamait la liberté pour tous, même pour les esclaves des colonies.

La divine Providence avait ses vues en renvoyant M. Monnet en France. Elle voulait le faire élire supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit pour en faire bientôt le second Vicaire apostolique de Madagascar. Voyons comment elle atteignit ce but. Aux yeux du ministère de la marine, M. le Gay, supérieur de la Congrégation du Saint-Esprit, passait à tort ou à raison pour être hostile à l'émancipation des esclaves. La République éclatant, l'honorable ecclésiastique craignit, pour cette raison, d'attirer des malheurs sur sa Congrégation : il donna sa démission, et proposa en sa place M. Monnet comme l'homme le plus propre à gagner les bonnes grâces du nouveau gouvernement. M. Monnet fut donc élu supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit le 2 mars 1848. Or le 14 août de la même année, M. Monnet ne l'était déjà plus. Plus préoccupé du bien universel que de son propre avantage, il avait déjà depuis longtemps conçu l'idée de fondre ensemble la vieille Congrégation presque mourante du Saint-Esprit avec la jeune Congrégation que le P. Libermann venait d'établir, et qui réjouissait déjà l'Église par ses vigoureux et nombreux rejetons. Le nonce de Paris, consulté par lui à ce sujet, donna à son idée pleine et entière approbation, ajoutant que rien de plus heureux ne pouvait arriver à l'une et à l'autre Congrégation. M. Monnet résigna alors ses pouvoirs, et M. Libermann devint le supérieur général de la double Congrégation désormais unique des Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Or en ce moment le Saint-Siège pensait à donner un successeur à Mgr Dalmond. Heureux de la fusion qui venait de s'opérer, il jeta les yeux sur celui à qui après Dieu on devait cette œuvre d'intérêt général, et M. Monnet fut nommé le 3 octobre de la même année évêque de Pella et Vicaire apostolique de la grande île malgache. En vertu du même décret M. Webber, de Pro-Vicaire devenait Préfet apostolique des Petites Iles. Mgr Monnet fut sacré un mois après sa promotion, le 5 novembre 1848, dans la chapelle du Saint-Esprit, par son Éminence le Cardinal Giraud, archevêque de Cambrai. Une croix entourée de rayons, et planant dans les airs au-dessus du palmier malgache, telles furent les armoiries choisies par le nouveau prélat. La croix avait été jusqu'alors le partage de son apostolat. La

croix devait en être le terme, et briller sur son tombeau plutôt, hélas ! qu'il ne le pensait.

Le nouvel évêque ne put partir de suite pour aller prendre possession de son vicariat. Il s'en dédommagea en s'occupant en Europe des intérêts de la Mission, avec tout le zèle que nous lui connaissons, et en écrivant, soit au P. Jouen supérieur des Pères missionnaires de la Compagnie à Madagascar, soit à son collègue et ami M. Webber Préfet apostolique des Petites Iles les deux lettres dont nous extrayons les passages suivants parce qu'ils nous révèlent le fond de son cœur.

« Bon Père et ami, écrivait-il à M. Webber un peu avant son sacre, 1° Les Congrégations du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie se sont réunies et ne font plus qu'une seule et même Congrégation. 2° Vous êtes Préfet apostolique de Sainte-Marie, Nossi-Bé et Mayotte. 3° Malgré mes réclamations, je suis nommé Vicaire apostolique, évêque de Madagascar. 4° Vous pourrez également m'être utile pour la Grande Terre, en désignant un Vice-Préfet apostolique pour vous remplacer. J'espère que vous voudrez bien être mon Pro-Vicaire apostolique. Je vous charge d'annoncer ma nomination aux Pères de Madagascar. Priez pour moi, comptez sur moi et attendez-moi en me préparant un grand coin dans votre case. Je vous conduirai deux prêtres pour Sainte-Marie qui s'adjoindront à M. Gaben, quatre pour Nossi-Bé et deux pour Mayotte. Tous les autres seront pour la Grande Terre. M. Garnier ne m'a pas donné signe de vie. M. Lignon pourrait peut-être rester à Zaozy avec le P. Richard qui paraît découragé et bien malade. »

Quatre mois après son sacre, il adressait au P. Jouen la lettre suivante : « Je suis bien contrarié d'être encore retenu en France ; si j'avais pu partir plus tôt je l'aurais fait ; mais ayez confiance, notre retard, je l'espère, n'aura pas été nuisible à notre chère Mission. Nous espérons nous embarquer dans quelques semaines. Le P. Provincial m'a donné sept sujets. S'il y a possibilité de s'établir à la Grande Terre, faites-le de suite. Je vous accorde tout pouvoir et vous confère, par la présente, toute ma juridiction sur la Grande Ile. En attendant, M. Webber usera de ses pouvoirs de Préfet apostolique, pour les Petites Iles seulement. Je suis heureux d'apprendre, par le P. Levavasseur, le grand nombre de petits Malgaches qui sont à la Ressource. Je désire que

vous en preniez un soin tout particulier ; car mon intention est d'en faire le séminaire de ma Mission. Assurez tous les Pères de mon affection et de mon entier dévouement. Je les reverrai avec bonheur.»

Enfin le 7 juin 1849 le *Chandernagor*, navire de l'État, partait de Cherbourg, emportant pour Madagascar Mgr Monnet, M. l'abbé Ferroy regardé comme son grand vicaire, et les Pères Ferretti, Romani, Boy et Piras, tous les quatre Italiens expulsés de leur pays par la Révolution triomphante. Le 19 octobre on arrivait à Saint-Denis. « Contre notre attente, dit encore Mgr Monnet dans une de ses lettres, à une personne de Lille, nous avons été bien accueillis à Bourbon. Les blancs paraissaient satisfaits de nous revoir, les noirs jubilaient, et les autres ne disaient rien. Nous avons vu avec plaisir nos jeunes Malgaches du petit séminaire de Notre-Dame de la Ressource, établissement fondé et dirigé par les bons Pères Jésuites qui font partie de notre mission. Cette maison est spécialement destinée à préparer des sujets pour Madagascar, afin d'y établir dans quelques années des chrétientés toutes formées, qui pourront donner l'impulsion aux autres Malgaches. Nous nous embarquerons pour Madagascar vers le 18 novembre. »

Mgr Monnet, à son passage à Bourbon, témoigna une affection particulière pour la rivière des Pluies. On le comprend facilement. C'était là le centre de ses premiers travaux ; là qu'en 1840, huit ans avant le grand acte de l'émancipation, il réunissait autour de lui les noirs de M. Desbassayns son ami dévoué, même au sein de la tempête, et leur faisait, à l'ombre des grands arbres, ses premiers catéchismes. Il en avait bâti l'église, et l'avait dédiée à saint François-Xavier, sans savoir qu'il devait, comme cet illustre saint, mourir lui aussi, dans une île lointaine, en face d'une grande terre qu'il ne pourrait évangéliser, et presque le même jour que lui. Dans cette église enfin le Seigneur avait marqué la place de sa sépulture.

Le départ pour Madagascar fut de dix jours plus prompt que ne le pensait Mgr Monnet. Le 8 novembre, il s'embarqua avec le P. Jouen et M. Goré, prêtre du Saint-Esprit, destiné à remplacer le P. Mathieu à Sainte-Marie de Madagascar. Le Vicaire apostolique passa cinq jours dans cette petite île, tombeau de son prédécesseur. Il en visita les principaux établissements, y baptisa quelques personnes et y administra le sacrement de confirmation à cinq petites filles

malgaches élevées et préparées par les Sœurs de Saint-Joseph qui desservaient l'hôpital. Le 18 il quitta Sainte-Marie toujours en compagnie du P. Jouen, et aussi du P. Mathieu enfin délivré de son service provisoire par l'arrivée de M. Goré, et il se mit en route pour Mayotte et Nossi-Bé avec les apparences de la meilleure santé. Tout semblait aller pour le mieux. Les deux îles vers lesquelles il se dirigeait renfermaient pour lui de vieilles connaissances, des amis dévoués qui l'attendaient avec impatience. N'était-ce pas sous le P. Cotain, curé provisoire de Mayotte, qu'il avait fait sa première campagne apostolique à Saint-Augustin de Madagascar? Nossi-Bé surtout attirait son âme tout entière. Là il devait retrouver M. Webber son compatriote, son ami de séminaire, qui plus que tout autre désirait l'arrivée du Vicaire apostolique, afin de se placer immédiatement sous sa houlette, résignant même dans ce but, s'il le fallait, le titre embarrassant de Préfet des Petites Iles, pour le titre plus modeste de missionnaire à la Grande Terre. Mais Dieu en avait décidé autrement. M. Webber et Mgr Monnet ne devaient plus se revoir ici-bas.

A la hauteur du cap d'Ambre quelques légers symptômes de fièvre commencent à s'emparer du Vicaire apostolique. La nuit du 29 au 30 fut très agitée. L'imagination du prélat s'exaltait d'une manière effrayante. On eût dit qu'il pressentait ce qui allait arriver. Le samedi 1er décembre le bateau entrait dans les passes étroites de Mayotte. Monseigneur se hâta de mettre pied à terre, et de se diriger vers l'hôtel du commandant d'abord, puis vers l'hôpital. « C'est à l'hôpital que je veux aller, dit-il, après avoir fait une courte visite au commandant. J'y serai plus libre, plus à portée des soins du docteur que partout ailleurs. » Le commandant essaya vainement de le faire changer de résolution, Monseigneur persista dans son premier dessein. Il était environ midi. La situation du malade n'offrait rien d'alarmant, et tous les cœurs étaient sans préoccupations. Mais à peine se fut-il mis au lit que des symptômes effrayants se manifestèrent. Le mal prit tout à coup le caractère d'une fièvre pernicieuse des plus violentes. Aussitôt le délire commença pour ne finir qu'avec la vie. Les remèdes les plus énergiques sont employés. Tout est inutile ; et « à quatre heures pendant que nous courions éperdus, dit le P. Jouen, dans un de ses rapports, chercher les sacrements de l'Église, Mgr l'évêque de Pella, Vicaire apostolique de

Madagascar, rendait le dernier soupir entre les mains de l'un de nous qui était resté auprès de lui, et dont il put du moins, avant d'expirer, recevoir une dernière absolution. Ainsi est mort le deuxième évêque de Madagascar, un an et vingt-cinq jours après son sacre, six heures après avoir posé le pied sur le rivage de Mayotte. Le premier, M. Dalmond, avait succombé avant d'avoir reçu ses bulles, avant même d'avoir connu sa nomination. »

Ajoutons ici que sept ans plus tard le 3 décembre 1856, sur la demande de Mgr Desprez, premier évêque de Saint-Denis et compatriote de Mgr Monnet, le ministère de la marine ordonna que les restes du deuxième Vicaire apostolique de Madagascar fussent transportés à Bourbon, et placés honorablement dans l'église de Saint-François-Xavier, à la Rivière des Pluies, où ils reposent encore aujourd'hui.

Les trois Pères de la Compagnie, Jouen, Cotain et Mathieu achevaient à peine de procéder aux obsèques du prélat, qu'on signalait à la vigie le *Chandernagor* sur lequel arrivaient à Mayotte avec nos quatre Pères italiens, messieurs Ferroy et Calvinhac. Ces deux prêtres avaient été désignés pour tenir la place du P. Cotain transféré enfin de sa solitude éternellement provisoire de Mayotte à Nossi-Bé, au milieu de ses Pères. Le P. Jouen ne put attendre qu'ils fussent débarqués. L'*Églée* repartait pour Bourbon et l'emmenait avec le P. Mathieu à la Ressource.

Mgr Monnet n'avait désigné personne comme Pro-Vicaire apostolique. M. Ferroy, Vicaire général de Mgr Monnet, conçut alors le projet de laisser M. Calvinhac seul à Mayotte, et d'aller à Nossi-Bé, afin de s'entendre avec M. Webber, et de régler avec lui toutes les questions de juridiction et d'intérêt, que la mort inopinée de Mrg Monnet ne pouvait manquer de soulever.

Vers la mi-janvier 1850, tous les Pères de la Compagnie, alors à Mayotte, les nouveaux venus de passage en cette île, ainsi que le P. Cotain et le F. Mazards s'embarquaient donc avec M. Ferroy, et faisaient route avec lui pour Nossi-Bé, où la funeste nouvelle était déjà parvenue.

Nous n'essayerons pas de peindre la douleur du P. Webber à l'annonce du trépas si inattendu de Mgr Monnet. Le Préfet apostolique était alors tout entier dans des pensées de concession de

terrains à obtenir, et de constructions à faire en vue d'abord du Vicaire apostolique de la Grande Terre, qu'il voulait établir sur le plateau d'Hellville, puis d'un dépôt général des objets de la Mission, d'ateliers enfin et d'écoles devant remplacer, disait-il, la Ressource avantageusement. Quant à ses projets d'avenir personnel, on les connaît déjà. M. Webber, résignant tous les pouvoirs de Préfet des Petites Iles entre les mains d'un prêtre du Saint-Esprit, nourrissait l'espoir de passer avec Mgr Monnet sur la Grande Terre, et de s'y livrer uniquement à son zèle pour l'apostolat. La mort du Vicaire apostolique renversait toutes ses espérances, et le laissait Préfet apostolique de ces Petites Iles qu'il n'aimait pas. Aussi son parti fut-il bientôt pris. Avant même de s'être concerté avec M. Ferroy, il s'empresse de déposer entre les mains du commandant sa démission de Préfet apostolique et de supérieur de la Mission, en faveur de l'ex-Vicaire général de Mgr Monnet : « Je vous ai nommé, lui dit-il, dès son arrivée, Vice-Préfet et supérieur de toute la Mission, même de celle de la Grande Terre, en mon lieu et place ; il faut que vous acceptiez ; et si cela est nécessaire, je vous fais le commandement d'exercer la charge que je vous impose. » M. Ferroy accepta, jusqu'à ce que Rome, à qui M. Webber avait déjà écrit, se fût prononcée sur cette démission ; et M. Ferroy en fut considéré comme le vrai supérieur.

Cette première affaire réglée, MM. Ferroy et Webber décidèrent que le P. Cotain serait le curé ou le desservant d'Hellville, et recevrait un traitement du gouvernement, qui le reconnut comme tel. Bien que la station de Nossi-Faly eût encore son église et sa maison debout, on était trop près des événements fâcheux de l'insurrection sakalave, pour que le P. Neyraguet pût y retourner prudemment. Les deux autorités civile et religieuse s'y opposaient. Le P. Neyraguet fut donc placé, à une heure d'Hellville, au gros village d'Ampombilava, nouvellement formé, et le P. Boy lui fut donné quelque temps après pour compagnon. Les trois autres Pères italiens, Ferretti, Romani et Piras allèrent à Tafondro apprendre le malgache à l'école du P. Dénieau.

On se trouvait aux derniers jours de janvier. Ces dispositions étaient à peine arrêtées, qu'un horrible cyclone, égaré encore, comme l'année précédente, dans le canal de Mozambique, vint fon-



dre sur les parages de Nossi-Bé et couvrir la petite colonie de ruines. Trois ou quatre maisons d'Hellville résistèrent seules à sa fureur. A la cure rien ne resta debout, qu'un hangar solide qui venait d'être fini, et où M. Webber put, tant bien que mal, remiser quelques-uns de ses effets, et un certain nombre de ceux de la Mission, qu'on n'avait pu encore, depuis la révolte des Sakalaves, transporter à Tafondro. L'église de Nossi-Faly, respectée par la guerre, fut découverte par ce cyclone. Une des pièces de la toiture, tombant sur l'autel, vrai chef-d'œuvre du F. Remacle et estimé environ 1.800 francs, l'avait en partie brisé. Presque toutes les cases de Nossi-Faly gisaient également sur le sol par l'effet de la violence du vent. A Tafondro enfin la belle chapelle, l'école, la menuiserie, la cuisine et la moitié des cases des missionnaires, tout en un mot, sauf deux petits magasins qui avaient résisté aussi bien que la moitié de la maison principale, était devenu la proie de l'ouragan. Le cyclone de l'année précédente avait causé la mort de M. Richard ; celui de 1850 entraîna la mort du F. Jouffre. Les peines qu'il se donna en cette circonstance le prédisposèrent en effet aux accès d'une fièvre pernicieuse qui l'enleva en peu de jours.

Vers le mois de juillet suivant, le P. Jouen en tournée de visite à Nossi-Bé se voyait obligé de ramener avec lui à Bourbon les Pères Dénieau, Romani et Ferretti trop consumés par les terribles fièvres pour prolonger plus longtemps leur séjour dans cette île. Le P. Finaz en était parti depuis plus d'un an. Tous ces départs et la mort du F. Jouffre réduisirent considérablement le nombre des missionnaires laissés à Nossi-Bé. On y comptait cependant encore après la visite du P. Jouen, outre M. Webber, le P. Cotain supérieur, le P. Neyraguet, le P. Boy, le P. Piraz, et les Frères Remacle et Souveton. Mais la station de Tafondro fut abandonnée, ou considérée simplement dès lors comme maison de campagne, avec jardin potager cultivé par le F. Mazards.

La funeste aventure que nous allons raconter, d'après une lettre du P. Neyraguet au P. Jouen, terminera l'histoire de Tafondro tout en achevant de peindre l'état de Nossi-Bé pendant l'année 1850 et les premiers mois de l'année 1851.

« Nossi-Bé, 6 avril 1851. — J'ai à vous transmettre d'assez tristes nouvelles de Tafondro, Vous savez que Tsimandroho, un des principaux

chefs sakalaves qui avaient levé l'étendard de la révolte contre les blancs, s'était rapproché des Hovas, les ennemis naturels de son peuple, afin d'être en état de résister plus sûrement aux Européens. Cette alliance ne pouvait être de longue durée.

« Tsimandroho, je ne sais dans quel but, s'était enfin décidé à venir rejoindre les siens à Nossi-Bé. Il y était depuis quelques jours, et s'était déjà fixé à Tafondro, lorsque les Hovas, des mains desquels il s'était échappé, se croyant trahis ou méprisés, ont conjuré sa perte. Cent cinquante hommes, la plupart Hovas débarquent dans la baie de Sambay, et de là, longeant le rivage, s'en vont tomber sur le bourg de Tafondro. Ils ne s'arrêtent pas aux premières cases de l'endroit où séjournait Mana, premier ministre de Tsimandroho, mais ils dirigent leur marche vers le corps de garde, où le caporal dormait d'un profond sommeil. L'ennemi était déjà près du poste, lorsque le caporal se réveille en sursaut ; il appelle ses soldats et pas un ne paraît. Comme ils n'avaient pas de logement pour s'abriter, ils avaient été dormir dans le village. Le caporal fait quelque résistance, soutenu par le courage du brave Tsimandroho qui était venu se joindre au poste et le renforcer. Ils étaient deux contre cent cinquante... Le caporal atteint d'un coup de sagaie au bras, et jugeant la résistance inutile, s'échappe comme il peut. Le courageux Tsimandroho combat seul sur la brèche. Il devait succomber sous les coups redoublés des nombreux assaillants. Telle a été aussi sa destinée. Les Hovas lui coupent la tête et emportent leur barbare trophée. Mais avant de s'en retourner ils veulent se défrayer de leur voyage, ou plutôt il veulent assouvir un double ressentiment. Ils demandent la maison des missionnaires. Le Frère Mazards et un jeune naturaliste étaient avec Gabriel notre cuisinier, domestique du pays, les seuls défenseurs de la case. Au bruit que font les assaillants, le Frère Mazards se rappelle qu'il fut autrefois sapeur et soldat dans l'infanterie de marine, et ose, son fusil chargé de plomb de chasse, tenir tête aux ennemis. Il décharge sur eux son arme; mais en même temps un Hova qui se tenait caché derrière, à l'angle de la lingerie, le visait et l'atteignait d'une balle qui, frappant la crosse de son fusil, y glisse à travers ses doigts, les sillonne et y laisse des traces de son passage. L'ancien soldat, n'ayant plus de munitions, fait un demi-tour, et d'un saut, il rentre dans la

case, passe par la porte de derrière, disparaît et court au poste militaire. Le naturaliste n'avait pas la même ardeur martiale ; il presse aussi sa marche et trouve dans la rapidité de ses jambes la conservation de sa vie. Gabriel le noir, notre pauvre cuisinier, réveillé par les détonations qui ont eu lieu à sa porte, se doute de quelque chose de sérieux, et ne voulant prendre aucune part à tous ces démêlés, il essaye de passer par la fenêtre. Il y réussit ; quel bonheur! Déjà les Hovas étaient à la porte de sa chambre. Lui aussi, il connaissait la route, et il a bientôt disparu à travers champs.

« Vous raconter maintenant ce qu'ont fait les Hovas à notre case, c'est assez vous dire qu'ils l'ont pillée, qu'ils ont enlevé le linge de la maison, qu'ils ont brisé ce qu'ils n'ont pu enlever comme tableaux, assiettes, etc., à l'exception de la petite statue de la sainte Vierge qui était au réfectoire, et ont pris cinq matelas, toutes les couvertures et un calice. Par un bonheur providentiel, ils ne sont pas entrés dans l'église ; la clarté du jour qui commençait à paraître ne leur en a pas laissé le temps. Les trois fugitifs se sont heureusement réfugiés à Hellville où ils ont donné l'alarme. Mais l'ennemi s'était pressé de battre en retraite. On les a poursuivis en toute hâte et on les a aperçus se sauvant par mer dans un grand nombre de pirogues. Nos gens de se jeter à l'instant sur les navires qu'ils ont trouvés à leur disposition et de voler sur leurs traces : ils n'ont pu les atteindre que sur la rive de la Grande Terre. Les Sakalaves, ayant enlevé leurs morts et leur butin, se sauvés dans les bois, abandonnant leurs pirogues, au nombre de vingt-cinq. Nos gens s'en sont emparés. Ils ont même osé descendre à Madagascar sans pouvoir rejoindre l'ennemi qui s'était déjà mis hors de leur portée. Ils ont seulement repris une pauvre femme, leur captive, que ces malheureux avaient volée à Nossi-Bé et qui, profitant adroitement du trouble et de la confusion avec lesquels les Sakalaves avaient opéré leur débarquement, s'était échappée de leurs mains en se cachant parmi les broussailles. Cette femme a dit à ses libérateurs que, dans une pirogue, elle avait vu cinq morts : elle ne connaissait pas le résultat total de leurs pertes. Comme il eût été imprudent de s'engager plus avant à la poursuite de l'ennemi, nos soldats sont revenus à Hellville avec les pirogues qu'ils lui avaient enlevées, bien contents de la leçon qu'ils lui avaient donnée. Mais ce n'était pas, ce semble, assez.

« Quelques jours après cet événement M. le commandant de Nossi-Bé a permis à six cents Sakalaves fidèles de passer à la Grande Terre pour demander raison de la mort de Tsimandroho et user de représailles ; ils y sont au moment où je vous écris sans qu'on sache encore de leurs nouvelles. Ils sont allés attaquer à Morontsanga, côte ouest, non le fort des Hovas, mais d'autres Sakalaves qui habitent aux environs ; car ce sont les Sakalaves qui continuent la guerre contre les habitants de Nossi-Bé. Ne pouvant régulariser ou former une armée pour venir nous assaillir en règle, ils prennent le parti de se réunir par bandes et de venir, pendant la nuit, surprendre tantôt un village, tantôt un autre, tuant les hommes et enlevant les femmes et les enfants pour les faire esclaves. Ce système d'attaque peut seul leur réussir. Aussi craint-on à Hellville quelque surprise nocturne. Pour moi, je n'ai pas encore quitté Pombilava, village de Nossi-Bé. Je n'ai rien à redouter pendant le temps que durera l'expédition ; mais après son retour, je ne sais trop qu'en penser. Toutefois l'affaire est claire ; si les Hovas viennent au secours des brigands Sakalaves, non seulement il sera prudent de quitter Pombilava, mais encore Hellville, à moins qu'il ne nous arrive de nouveaux renforts. Voilà l'état du pays ! Jugez si nous avons jamais eu plus besoin de confiance en Dieu et d'abandon à son aimable providence. »

« *9 Avril.* — Avant d'avoir pu vous expédier ma lettre, j'ai connu le résultat de l'expédition. Le voici : Les six cents Malgaches sont revenus hier, à peu de chose près, comme ils étaient partis, mais on ne peut pas dire *sauf l'honneur*. Les Sakalaves de Morontsanga, prévenus de l'arrivée de leurs compatriotes ennemis, avaient abandonné le village et s'étaient réunis à quelque distance de là pour revenir les attaquer à l'improviste. Nos Malgaches n'ont donc trouvé en arrivant aucune résistance. Ils ont brûlé le village et ils se disposaient vers les quatre heures du soir à prendre quelque nourriture, lorsque l'ennemi qui les observait du fond de sa retraite est tout à coup venu tomber sur eux. Ils n'ont eu que le temps de prendre la fuite, de se jeter dans leurs pirogues et de regagner leurs foyers. Telle a été l'issue de cette fameuse expédition. »



CHAPITRE VI.

La Compagnie de Jésus seule chargée de la mission de Madagascar, divisée désormais en deux préfectures apostoliques. — Installations et fondations diverses.

(1850-1853.)

Cependant la question du remplacement de Mgr Monnet était agitée à Rome, ainsi que celle de la démission de M. Webber. Dès le mois d'août 1850 la Propagande désigna le P. Jouen en qualité de Préfet apostolique de la Grande Terre. La Compagnie eût bien voulu le faire charger en même temps de la Préfecture des Petites Iles. Mais des difficultés de plus d'une sorte exigèrent la distinction des Préfets avec celle des préfectures. « S'il avait été possible ou facile, écrivait le P. Maillard lors de la nomination du P. Jouen à la Préfecture de la Grande Terre, d'unir ensemble la double Préfecture de la Grande et des Petites Iles, tout serait terminé aujourd'hui. Mais il faut deux personnes absolument; la Propagande le demande. » Tout ce qu'on pouvait donc espérer était de voir un autre membre de la Compagnie de Jésus accepté par le ministère comme Préfet des Petites Iles, sur la présentation du P. Libermann supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie. Pour peu que le P. Libermann eût tenu à faire nommer un des membres de sa Congrégation ou tout autre sujet en dehors de la Compagnie de Jésus, Paris et Rome eussent ratifié ce désir. Mais le P. Libermann ne cherchait que le plus grand bien, et le P. Maillard put écrire enfin au P. Jouen le 24 août 1851 : « Vous voilà constitués en double pré-

fecture et par conséquent en double et unique indépendance, comme il le fallait pour le bien, et comme nous le désirions. Rome et Paris s'entendront, je l'espère, pour nous y protéger et conserver. M. Libermann est un saint, un véritable saint ; je l'ai vu moi-même à Paris, quand il s'est agi de vous et d'une autre œuvre aussi importante que celle de votre chère Mission. Il a fait toutes les démarches, pris toutes les mesures que nous aurions attendues de l'homme le plus dévoué et de l'ami le plus sincère. Impossible en réalité d'être meilleur. M. Libermann est le *vir rectus et simplex* par excellence, le *vir sine dolo* par-dessus tout. »

Dans une lettre du 23 avril 1850 le P. Maillard avait déjà écrit au même : « M. l'abbé Levavasseur arrivé depuis peu de Bourbon pense que le plus grand bien demande que la Compagnie soit seule chargée des missions de Madagascar et des les adjacentes. Pour arriver à ce but, lui et son supérieur le P. Libermann sont tout disposés à employer leur influence à Rome et à Paris. Ils désiraient savoir de moi si la Compagnie est disposée à accepter pour elle seule cette mission. J'ai répondu que Notre T. R. P. Général l'acceptera, autant que je pouvais le prévoir. » Ces lettres expliquent suffisamment comment vers le début de l'année 1851 le P. Finaz fut nommé Préfet apostolique des Petites Iles concurremment avec le P. Jouen. La Sacrée Congrégation et le gouvernement français étaient satisfaits. Mais afin de maintenir une certaine unité de direction dans ces deux préfectures, si peu distinctes alors l'une de l'autre, le T. R. P. Général régla que le P. Jouen serait le supérieur général de tous les Pères de la Compagnie de Jésus, résidant aussi bien sur la grande terre de Madagascar que dans les Petites Iles. Néanmoins aux yeux du gouvernement, et même pour la juridiction extérieure, chacun des deux Préfets apostoliques conservait tous ses droits, la charité et le besoin de la paix devant les tenir indissolublement unis entre eux.

Les nouvelles dispositions de Rome relatives à Madagascar allaient nécessairement apporter bien des changements dans la marche de la Mission. Le premier, celui dont il fallut tout d'abord s'occuper, fut relatif au personnel des missionnaires, prêtres séculiers ou dépendants du séminaire du Saint-Esprit. On proposa à tous, ou de rester comme auxiliaires dans les Petites Iles au service de la Mission; ou d'être

incorporés au clergé de Saint-Denis,! dont Mgr Desprez, premier évêque de ce diocèse, créé cette année-là même, les invitait à être membres ; ils pouvaient aussi entrer dans la Compagnie de Jésus, après avoir fait au préalable deux ans de noviciat à la Ressource. MM. Webber et Gorée prirent ce dernier parti et se rendirent à la Ressource. MM. Gaben, Calvinhac et Ferroy, s'adjoignirent au clergé de Bourbon. Aucun ne resta, comme prêtre auxiliaire dans les Petites Iles. C'étaient donc cinq sujets que la Compagnie devait remplacer immédiatement par des membres tirés de son sein. On se dispersa pour faire face aux plus pressants besoins. Le P. Finaz, Préfet apostolique, se fixa à Nossi-Bé avec le P. Boy et un Frère coadjuteur. Le P. Bouyssou demandé nommément par M. Bonfils, nouveau commandant de Mayotte, et chose rare alors, chrétien pratiquant, fut placé à Zaozy avec un autre Frère coadjuteur italien pour unique compagnon. Mais on lui adjoignit aussi bientôt le P. Galtier, nouvellement arrivé de France. Les PP. Mathieu et Piras s'établirent à Sainte-Marie de Madagascar. Tous les autres ouvriers de la Mission, malades ou employés à Saint-Denis et à la Ressource, se trouvaient à la Réunion. De cette sorte les trois îles furent immédiatement occupées ; et si l'on ne se répandit pas comme autrefois, à Nossi-Bé, dans l'intérieur du pays, en de petites résidences ou stations diverses, on arriva, du moins, à ne pas laisser les fonctionnaires de l'État manquer de prêtres desservants, aux chefs-lieux des trois îles.

Avec un personnel aussi restreint, et avec les maladies qui frappant à la fois, ou à tour de rôle, chacun des membres de la Mission, nécessitaient de fréquents rappels à Bourbon, il semblait qu'on ne pût guère dès 1851 songer à la Grande Terre, ni à la création d'un collège à Bourbon. Et cependant ce fut alors que s'établit le collège de Beaumont, comme nous le dirons ci-après ; et nous ne nous tromperons pas en affirmant que Tananarivo se trouvait alors plus que jamais dans l'esprit des supérieurs et des inférieurs de la Mission : soit les uns soit les autres avaient certainement en vue, après le motif de la gloire de Dieu et de l'obéissance religieuse, les espérances d'une belle moisson d'âmes à recueillir un jour sur la Grande Terre, lorsqu'ils se résignaient à accepter la position si anormale de curés de paroisses situées à quatre mille lieues de la France. Et plût à Dieu

qu'ils n'eussent pas eu d'autres difficultés que celles qui se rencontrent d'ordinaire dans le ministère paroissial, même au sein des diocèses les plus mauvais sous le rapport de la foi et des bonnes mœurs! Au matériel comme au spirituel, tout était à faire dans les Petites Iles. Il fallait enfin sortir de cet état provisoire, dans lequel les desservants des postes français avaient vécu jusqu'alors. Les misérables cases qui servaient de presbytères à Mayotte aussi bien qu'à Nossi-Bé et à Sainte-Marie, se trouvaient dans un tel état de délabrement que le gouvernement français en avait honte lui-même. Les églises n'étaient pour la plupart que de simples hangars, ou, pour me servir du terme consacré, d'humbles *paillotes*, c'est-à-dire des cases en joncs recouvertes de toits de feuillages.

Le nouveau Préfet apostolique des Petites Iles réclama auprès du ministère de la marine. Le P. Jouen écrivit aussi de son côté à des amis puissants. On pria la Congrégation de la Propagande à Rome d'intervenir diplomatiquement, et bientôt le succès répondit à tant d'efforts combinés. Dès 1851, une lettre ministérielle émanée du département de la marine, et signée Vaillant, autorisait les missionnaires à prendre passage gratuitement à bord des navires de l'État. D'autres dépêches dues au zèle de M. Théodore Ducos, nouveau ministre de la marine et des colonies, suivirent celle-ci, et réglèrent enfin d'une manière définitive les intérêts matériels du culte dans chacune des trois îles, fixèrent aux desservants des traitements en rapport avec leurs besoins, et s'occupèrent non seulement de loger et de nourrir convenablement les missionnaires, de pourvoir à leurs frais de transport sur les navires de l'État, mais créèrent encore, pour les enfants indigènes des deux sexes, de véritables écoles obligatoires et gratuites, dont la direction fut confiée aux Pères de la Compagnie et aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Ces dépêches ministérielles de 1852, 1853 et 1854 observées jusque dans ces dernières années ont été la source matérielle du principal progrès réalisé par les religieux de la Compagnie de Jésus, dans les trois îles.

Rien n'aurait manqué à ces petites colonies de la part de la France, pour les faire arriver au comble de la civilisation, si notre trop légère patrie qui y contribuait de sa bourse avec tant de générosité, n'eût pas détruit par les exemples et les maximes impies de plusieurs de ses chargés de pouvoirs ou d'autres de ses enfants, soi-disant coloni-

sateurs du pays, le bien qu'elle faisait par ailleurs au moyen de son argent.

Mais avant de toucher à cette corde qui vibre si tristement pour tout cœur vraiment français, nous croyons utile d'insérer ici en entier la dernière et la plus importante de ces bienfaisantes dépêches ministérielles, qui, en résumant toutes les autres, les a si heureusement complétées pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des trois Petites Iles. Nous la faisons précéder, pour qu'on puisse mieux en apprécier la valeur, de la dépêche signée baron de Mackau, expédiée dix ans auparavant à M. Dalmond en faveur de la mission naissante de Madagascar.

Voici donc d'abord ce qu'écrivait à la date du 20 août 1844 le ministre de Louis-Philippe.

« Monsieur, après avoir pris connaissance des propositions que vous m'avez adressées dans l'intérêt de la Mission religieuse de Madagascar, j'ai décidé que cette Mission se composerait jusqu'à nouvel ordre, de douze ecclésiastiques, dont six feront le service de nos établissements, et les six autres seront envoyés à la Grande Terre.

« Les uns et les autres seront placés sous votre dépendance immédiate et sous la direction supérieure de M. le commandant spécial de nos établissements.

« J'ai également décidé que les premiers recevraient un traitement colonial de *quinze cents* francs par an qui commencera à courir du jour de leur arrivée à l'île Bourbon. Enfin l'envoi d'un certain nombre de catéchistes pour aider les missionnaires dans les soins qu'ils donneront à l'enseignement, à la culture, etc,, m'a paru de nature à être approuvé.

« Par analogie avec ce qui a eu lieu pour les Frères convers des missionnaires envoyés à la côte occidentale d'Afrique, chacun de ceux qui résideront dans nos établissements recevra un traitement de quatre cents francs par an. Quant aux missionnaires et aux catéchistes destinés pour la côte de Madagascar, ils n'auront droit à recevoir du gouvernement que leur passage jusqu'à cette île, et (les premiers seulement) des frais de route pour se rendre au lieu de leur résidence respective en France, au port d'embarquement.

« D'après le désir qui vous a porté à m'adresser la demande d'arriver à Madagascar dans la saison la plus favorable, je me suis occupé

de vous faire partir par Nantes avec six missionnaires seulement, les autres devant être expédiés plus tard, soit d'ici, soit de Bourbon.

« J'ai reçu récemment de l'administration maritime des propositions par suite desquelles j'ai prescrit d'arrêter sur le navire *le Marius* devant partir du 10 au 15 septembre, l'embarquement :

« 1° A la table du capitaine, de vous et des six missionnaires.

« 2° A la ration, de deux catéchistes et du jeune Malgache venu avec vous en France.

« Les frais de route des six missionnaires leur seront payés à leur arrivée au port.

« Je vais écrire, tant pour cet objet que pour le passage, à M. le commissaire général de la marine à Nantes.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Le vice-amiral, pair de France, ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, BARON DE MAKAU. »

Citons maintenant la dépêche de M. Théodore Ducros, en date du 3 août 1854, aux commandants des trois Petites Iles.

« PARIS LE 3 AOUT 1854. — Monsieur le commandant, j'ai jugé utile de favoriser, par l'appui de mon département, l'influence à la fois chrétienne et française que les missionnaires de la Compagnie de Jésus commencent déjà à exercer sur les populations de la grande île de Madagascar. Nos Petites Iles, puisant dans ce voisinage leur principal intérêt politique, j'ai, par suite aux dispositions déjà réalisées dans le budget de 1854, assuré par de nouvelles allocations au budget de 1855, des moyens pour l'extension des œuvres auxquelles se livrent les missionnaires qui desservent nos trois établissements, œuvres qui se combinent avec les entreprises qu'ils ont fondées dans les mêmes vues, à la Réunion et à la baie de Baly.

« Voici dans leur ensemble les allocations qui ont été comprises au budget de 1855, dans l'intérêt de la mission :

« 1° *Cultes.* — 7 Prêtres (y compris le Préfet apostolique) à 3.000 fr... 21.000 francs ; frais de tournées du Préfet apostolique et abonnement pour tenir lieu de frais de voyage et de traitement de congé pour le personnel du culte dans les trois îles, 6.000 francs ; 3 catéchistes à 400 francs... 1.200 francs ; frais de trousseau pour un prêtre par établissement à 800 francs... 2.400 francs ; total 30.600 francs.

« 2° *Écoles.* — 3 Sœurs de Saint-Joseph à 600 francs... 1.800 francs ;

3 Frères maîtres d'école également à 600 francs... 1.800 francs ; frais d'internat (logement, nourriture, entretien) pour environ 60 élèves garçons et filles, dans chacune des trois îles ensemble..... 18.000 fr,: total, 21.600 francs.

« Vous trouverez ci-joint un tableau qui fait connaître comment les dépenses ci-dessus, lesquelles s'élèvent à 52,000 francs se répartissent entre les 3 établissements. Vous vous entendrez au besoin avec M. le commandant de Sainte-Marie, pour que le supérieur de la Mission puisse recevoir, dans celle des trois localités où il se trouvera, son traitement, ses frais de tournée, et le montant de l'abonnement pour les voyages des membres de sa Mission, soit d'une île à l'autre, soit entre ces îles et la Réunion ou Madagascar. Moyennant ces allocations spéciales, l'administration n'aura plus à intervenir pour le payement des frais de passage autres que ceux d'Europe, de même que le supérieur sera libre de mobiliser, suivant qu'il le jugera utile aux intérêts de la Mission, les Prêtres et Frères dont il dispose.

« Dans le passé, l'œuvre des écoles de filles a été malheureusement laissée trop à l'écart ; ce qui a, en partie, tenu à l'inexactitude avec laquelle il a été pourvu par la supérieure de la communauté de la Réunion aux vacances survenues dans le cadre des Sœurs de Saint-Joseph, affectées à nos petits établissements. On doit aujourd'hui, d'après les recommandations qui ont été faites, être rentré dans un état plus normal ; vous veillerez d'ailleurs à ce que les nouvelles vacances qui se produiraient soient promptement remplies, en adressant au besoin, à ce sujet, de vives réclamations à la supérieure de la Réunion. J'écris à Mme la supérieure générale, pour qu'il soit établi en principe formel, que la communauté de la Réunion qui possède un personnel nombreux, puisqu'elle a un pensionnat, indépendamment des écoles primaires, est chargée de fournir aux remplacements dans le cadre des Sœurs de nos îles près de Madagascar. Vous laisseriez au supérieur de la Mission le soin de se concerter avec Mme la supérieure pour le choix des Sœurs affectées aux écoles placées sous la direction immédiate des missionnaires, ce qui ne préjudiciera pas d'ailleurs au concours que les autres Sœurs de Saint-Joseph ont jusqu'à présent donné à ces écoles, accessoirement à leurs devoirs comme Sœurs hospitalières. Je n'ai pas besoin de rappeler qu'en outre de leur traitement de 400 francs, et de 600 francs, les caté-

chistes, Frères et Sœurs d'écoles, reçoivent la ration ordinaire.

« Quant aux allocations pour frais d'entretien d'enfants dans les écoles, je vous autorise à vous concerter avec le Préfet apostolique, supérieur de la Mission, pour déterminer le mode suivant lequel il devra y être subvenu, soit l'abonnement, au prorata du nombre d'enfants, calculé au budget au nombre de 60, tant filles que garçons, dans chaque établissement, soit le système de régie, d'après lequel l'administration aurait à fournir elle-même tout ce qui se rapporterait aux écoles. Le premier des deux modes paraît, de beaucoup, le plus simple et le plus convenable, eu égard à la latitude qu'il laisse à la Mission pour combiner, suivant ses appréciations, la direction et la tenue de ses écoles. Il vous appartiendra d'ailleurs de faire construire, s'il est besoin, les hangars ou paillotes nécessaires pour le logement des élèves, et pour les classes et ateliers. Je vous recommande de faire en sorte que cette entreprise, dont la portée ne vous échappera pas, trouve de la part de l'administration un concours propre à en assurer le succès. Les résultats obtenus par les Pères de la Mission dans leurs établissements de la Ressource à la Réunion, et le parti qu'ils savent en tirer à la Grande Terre, sont de nature à inspirer le plus vif intérêt pour ce qu'ils s'efforceront de faire d'analogue dans nos Petites Iles.

« Des représentations auxquelles s'est associée la Congrégation de la Propagande à Rome, et dont M. le ministre des affaires étrangères a lui-même entretenu mon département, ont notamment attiré mon attention sur les besoins spéciaux du matériel de la mission.

« Je m'occupe en ce moment de faire acheter, pour être envoyés dans les trois îles, les ornements, vases sacrés, et garnitures de chapelles, dont nos établissements avaient été presqu'entièrement démunis jusqu'à présent. Les objets de cette nature, servant au culte, en ce moment, avaient été pour la plupart, empruntés à la Mission de la Grande Ile, soutenue exclusivement par les secours de la propagation de la foi.

« Déjà dans le budget de 1854, j'ai fait insérer quelques crédits dans la répartition desquels il vous a sans doute été possible de comprendre l'amélioration des locaux affectés au culte, ou la continuation de ceux dont la construction aurait pu être commencée. En élevant de 43,300 francs à 75,000 francs l'article travaux pour 1855, j'ai voulu

mettre l'administration dans les trois îles à portée de poursuivre et d'achever ces sortes de constructions, de manière à assurer au clergé local des logements modestes mais salubres, et au culte lui-même des chapelles décentes. Je ne puis admettre que, dans des pays où flotte notre pavillon, le service divin soit plus longtemps célébré dans des cases en paille ou des hangars, et je rappelle les recommandations particulières que j'ai consignées dans ma dépêche du 9 décembre 1853, relativement à la nécessité d'attirer les populations à notre culte, en l'entourant de la dignité indispensable. J'attends d'ailleurs une réponse à cette dépêche, conformément à la recommandation qui la termine.

« Je vous invite, Monsieur le commandant, à communiquer la présente dépêche à M. le Préfet apostolique à qui j'écris pour lui annoncer cette communication. J'adresse copie de la même dépêche à M. le commandant de Sainte-Marie.

« Recevez, Monsieur le commandant, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, THÉODORE DUCOS. »

Nous avons dit jusqu'ici le bien accompli par la France en vue des intérêts religieux des trois Petites Iles ; signalons maintenant d'une manière générale les obstacles opposés par cette même France, en vertu de la plus incroyable des contradictions, au progrès de ces mêmes intérêts religieux dans ces trois mêmes Petites Iles.

Commençons par les chefs qu'elle leur donna. Il est bien peu de commandants chargés de les gouverner, qui ne se soient pas crus appelés à combattre comme un des plus terribles ennemis de leur administration le zèle et l'ardeur des missionnaires, ou à les tenir du moins en suspicion, et à s'approprier la direction du spirituel aussi bien que du temporel. On agissait ainsi, pensaient-ils, dans nos grandes colonies ; la France gallicane avait toujours usé de ces mêmes procédés : comment les commandants des îles n'auraient-ils pas le droit de suivre cette ligne de conduite avec d'autant plus d'exactitude, que pourvus d'une autorité plus petite, ils devaient se montrer naturellement plus jaloux de l'exercer dans toute son étendue.

Citons quelques traits à l'appui.

Le P. Ferretti à Nossi-Bé s'était vu dans la pénible nécessité de ne point accorder la sépulture chrétienne à un Européen mort dans le refus public du prêtre et des sacrements. Le commandant irrité écrivit une lettre impérieuse au P. Ferretti, et lui donna l'ordre de quitter sur-le-champ l'église d'Hellville pour s'exiler à Tafondro.

Quelques expressions un peu trop vives échappèrent au P. Barlet dans un échange de lettres avec un commandant de Mayotte. Il n'en fallut pas davantage pour que le Père fût embarqué de vive force et renvoyé à son supérieur.

Il était bien rare qu'on pût parler dans les prédications des scandales ou des désordres des chrétiens en général, sans que les commandants ou d'autres officiers principaux n'y vissent des allusions blessantes pour leur honorabilité, et n'en témoignassent leur mauvaise humeur au trop zélé prédicateur. « Le commandant ne va plus à la messe, le dimanche, écrivait un des missionnaires. La raison, c'est qu'il s'est cru dépeint lui-même dans une de nos instructions. Le P. Galtier ni moi, n'avons jamais eu l'intention de parler de lui, ni contre lui ; et qui plus est, nous n'avons jamais remarqué *rien* dans les paroles, adressées à l'auditoire de Zaozy, qui ait pu blesser la susceptibilité la plus ombrageuse, mais tant soit peu juste et raisonnable. Ce blâme n'est qu'un prétexte, si je ne me trompe, pour couvrir un respect humain qu'on n'ose surmonter. A moins de se condamner au silence, on ne peut, ce me semble, user de plus de ménagements et de précautions. Un mot qui vous sera dit plus tard expliquera le mystère. »

Le médecin de l'hôpital voulait être aussi seigneur et maître chez lui. Que de fois, en vertu de son autorité infaillible, un docteur à deux ou trois galons n'a-t-il pas prétendu empêcher le prêtre d'aborder ses malades, ou donné l'ordre au planton placé à la porte de l'hôpital, d'en interdire l'entrée au missionnaire ! Après le médecin, venait le garde du génie chargé des fortifications et de la conservation des eaux et forêts de l'île ; puis l'officier de police ; l'officier du port ; enfin le plus gros des commerçants du pays, ou le principal planteur de cannes et de café : il est bien rare que quelqu'une de ces notabilités de par la loi ou de par la fortune, ne voulût point se signaler par quelque exploit antireligieux, et faire montre d'esprit libre, exempt de préjugé clérical. De là une foule d'ennuis et de difficultés

que nous nous contentons de signaler sans entrer dans les détails.

La plupart des Européens fonctionnaires ou autres se trouvant pour leur moralité dans une situation déplorable, comment auraient-ils pu avoir d'autres sentiments? Il fallait d'ailleurs que le missionnaire défendit ses brebis attaquées sans pudeur par le loup de la luxure. Un tel combat ne pouvait éclater en de si petits pays, sans beaucoup de bruit, et beaucoup d'ennuis. Une simple exclamation s'échappant tout à coup de l'âme d'une des religieuses établies à Mayotte, dans une circonstance dont nous allons parler, achèvera de peindre à cet égard la situation telle qu'elle était. Le P. Jouen avait résolu de fonder pour les filles malgaches près de la Ressource, à Bourbon, un établissement du nom de Nazareth. Deux Sœurs de Saint-Joseph devaient les diriger. Or la première fois que la Sœur chargée d'amener sur un navire de l'État le premier contingent de ces filles malgaches, parut à Mayotte, et annonça à ses compagnes le but de son voyage : « Soyez bénie, ma Sœur, s'écria la Mère supérieure ! Vous m'apporteriez deux cent mille francs pour mes pauvres et mes malades, que vous ne me rendriez pas plus heureuse. Vous venez arracher au démon plusieurs âmes qui allaient nous échapper, et que nous ne pouvions plus tenir malgré la plus active surveillance. Encore un peu de temps, et elles allaient tomber dans les filets des blancs. En vérité, ma Sœur, c'est Dieu qui vous envoie. »

Terminons par un exposé des plaintes formulées déjà dès 1849, contre les Français par la population ouvrière du pays, et que quelques années plus tard un missionnaire résumait ainsi : « C'est un pays perdu que cette petite île, disaient les Malgaches. Déjà beaucoup d'entre les chefs ont pris le parti de regagner la Grande Terre, avec tout leur monde. Nous allons être obligés d'en faire autant. Nous avions des bœufs autrefois ; les Hovas nous les ont pris. Nos esclaves, les Français nous les ont affranchis, sans nous dédommager suffisamment. Et maintenant qu'on a proclamé la liberté, on nous rend nous-mêmes esclaves. Les gardes de police viennent nous arracher à nos travaux pour nous forcer à contracter des engagements volontaires au service des blancs. Les blancs se sont emparés de toute la terre. On ne nous a pas même laissé le moindre champ pour y placer notre case, élever quelques animaux à l'alentour, et faire les plus simples plantations. Nos nouveaux maîtres avec lesquels nous avons contracté

un engagement sont méchants pour la plupart et nous maltraitent sans pitié. Ils nous trompent sans cesse, et ne nous donnent pas le temps de nous rendre aux offices du dimanche. Quand nous leur demandons permission d'aller aux catéchismes et aux instructions des Pères, les jours de dimanche, ils éclatent en blasphèmes et en imprécations, et nous disent : « A quoi bon vous rendre à l'église ? Les Pères ne vous donneront pas à manger ; travaillez et n'écoutez pas ce que vous disent les Pères. »

Arrêtons-nous ici et ne continuons pas à soulever le coin du voile qui recouvre la plaie de notre France corrompue par l'impiété et la révolution. Nous en savons assez pour comprendre qu'aux Petites Iles notre patrie construisit d'une main par ses missionnaires, et détruisit de l'autre par plusieurs de ses fonctionnaires et quelques-uns de ses enfants sans foi et sans loi. Comment s'étonner dès lors qu'après trente années de sacrifices relativement considérables pour le culte et l'instruction, sans parler des dépenses cencernant les autres branches du service administratif, les Petites Iles soient encore à peu près au même point de civilisation et de moralité où elles étaient en 1852 ? Comment s'étonner aussi que quelques-uns des missionnaires prenant en dégoût une pareille mission patronnée par la France révolutionnaire, aient soupiré parfois après des missions entreprises loin des Européens, en pleine terre infidèle ?

Quoi qu'il en soit de ces difficultés venues du côté d'où venaient aussi la protection et les ressources pécuniaires, les religieux de la Compagnie de Jésus sans se laisser décourager par elles, marchèrent résolûment à partir de 1851 dans la carrière ouverte à leur zèle par le digne M. Dalmond et ses coopérateurs séculiers, ouvriers de la première heure. Le P. Finaz et son compagnon le P. Boy se multiplièrent à Nossi-Bé pour subvenir aux besoins de cette île, et visiter au moins de temps en temps les postes où se trouvaient autrefois des stations. Non content même de cultiver les régions voisines d'Hellville, telles que Andoany, Andavakatokana, Ampombilava, le Préfet apostolique entreprenait même, quand l'occasion s'en présentait, quelques excursions dans le reste de l'île.

C'est dans l'une de ces excursions en compagnie du commandant Lapeyre que le P. Finaz fit la rencontre que voici. Près de l'enceinte du village d'Ambatozavavy, mais à quelques pas en dehors, le

missionnaire aperçut sous un petit toit de paille, ouvert à tous les vents, un petit enfant d'environ neuf ans, affreux à voir, couvert de fumier et attaché à un piquet. Il n'avait pour tout vêtement qu'une guenille autour des reins. Le chef du village interrogé à propos de cette malheureuse créature expliqua que c'était un enfant mal né, orphelin depuis quatre ans. Une épidémie de variole l'ayant privé de la vue, il avait été placé en dehors du village sous ce toit de paille. Mais, ajoutait-il, on trouve toujours quelqu'un qui a soin de lui apporter un peu de nourriture; ne craignez pas qu'il meure de faim. Sur la demande du Père, avec l'autorisation du commandant, ordre fut donné au chef de faire conduire le petit orphelin à la Mission. Cet enfant malgré ses neuf ans savait à peine bégayer quelques mots ; et il conserva toujours dans la suite une grande difficulté à s'exprimer. On l'instruisit, et le P. Faure lui donna à son baptême le nom de Modeste.

Modeste ne fut pas la seule créature que le P. Finaz eut le bonheur de sauver de la mort. L'usage barbare d'exposer les enfants nés à certains jours malheureux existait alors à Nossi-Bé, comme dans le reste de Madagascar. Le commandant, en vue de remédier à ce mal, avait bien porté des peines sévères contre les parents qui seraient ainsi surpris, et fait annoncer partout en même temps que la Mission recevrait ces infortunés; mais que ne peut la force du préjugé? On ne tint pas grand compte des menaces ni des promesses du commandant; et beaucoup d'enfants périrent ainsi victimes de barbares superstitions. Citons encore un trait entre plusieurs autres. Sur le rivage de la mer, exposée aux flots de la marée montante qui devait bientôt l'entraîner, une petite fille nouvellement née avait été placée par des mains inconnues. Les premiers Malgaches qui l'aperçurent se gardèrent bien d'y toucher. Ils eusent contracté le mauvais sort de l'enfant; mais ils en parlèrent à Hellville. Aussitôt que le P. Finaz est averti, il envoie en toute hâte prendre la petite exposée, et lui confère avec le baptême le beau nom de Thérèse. Trouver une nourrice était une grosse affaire. Quelle femme malgache est bien aise de nourrir un enfant de malédiction ! Thérèse cependant eut le bonheur de rencontrer une nourrice. Elle grandit à Nossi-Bé, véritable enfant de la Mission, jusqu'au moment où elle fut envoyée à Bourbon. Elle mourut à Nazareth comme une prédestinée. Le Seigneur l'enleva de bonne

heure de peur sans doute que le mal ne gâtât son bon naturel et ne flétrît la pureté de son cœur.

Les excursions évangéliques ne furent pas l'unique travail des missionnaires à Nossi-Bé. Le Préfet apostolique s'occupa aussi de bâtir un presbytère et une église convenable, et d'établir sur un bon pied une école de garçons, que dirigea le P. Boy. Une école de filles était non moins nécessaire. Mais sans Sœurs de Saint-Joseph, comme à Mayotte et à Sainte-Marie, elle était plus difficile à créer. Le P. Finaz voulut néanmoins l'entreprendre. Il essaya dans ce but de réunir, auprès d'une de ses meilleures chrétiennes d'Hellville, un petit noyau de filles malgaches. Malheureusement il ne retira presque aucun fruit de ses peines. Sauf quelques orphelines abandonnées de tous les leurs, aucune de ces enfants ne passait longtemps à cette école, mais elles s'enfuyaient l'une après l'autre chez leurs parents. Ce ne fut que lorsque les Sœurs de Saint-Joseph, s'établirent enfin vers 1854, à Hellville, qu'on put dire que Nossi-Bé possédait aussi une école pour les filles indigènes.

Bien que Sainte-Marie et Mayotte n'eussent point eu d'insurrection des naturels à réprimer, et que ces îles par conséquent eussent pu facilement avoir des stations à demeure fixe, loin du chef-lieu du gouvernement, l'insuffisance du personnel empêcha les missionnaires de la Compagnie de songer alors à un pareil moyen d'évangélisation. On se contenta donc en 1851 d'habiter à Mayotte, comme à Sainte-Marie, une maison principale, auprès de celle du commandant, et des autres fonctionnaires, à proximité de l'hôpital, et de faire de là, à l'exemple de M. Dalmond, des excursions périodiques en certains endroits privilégiés où la moisson semblait plus abondante. A Mayotte même, on ne quittait presque jamais l'îlot de Zaozy et celui de Pamanzy qui est relié au premier par une jetée. M. Dalmond par crainte de la fièvre avait interdit à ses missionnaires de s'embarquer pour aller évangéliser la grande île de Mayotte, située à trois quarts d'heure au moins en pirogue de l'îlot de Zaozy, et peuplée d'ailleurs principalement d'Arabes. Cette défense était encore respectée en 1852 par les Pères Bouyssou et Galtier. Ils occupaient leur zèle à Zaozy et à Pamanzy, en visitant les malades de l'hôpital, disant la messe aux Sœurs et aux quelques enfants qu'elles instruisaient, et cherchant de leur côté à créer une école. Le P. Galtier dans un rapport composé plus tard sur l'état de l'instruction à Mayotte, nous a tracé ainsi l'histoire de

ces tentatives : « Le premier essai en fait de classe à Mayotte remonte au temps de son premier commandant M. Passot. Un missionnaire (M. Webber) ouvrit une école à Zaozy. Les enfants y accoururent en foule. Mais elle n'eut pas de durée : un mois après elle n'existait plus. Un décret du Cadi Omar Bakary, décret qui fut proclamé sur la place publique, défendit aux enfants d'aller à l'école des blancs. Quelques-uns de ces enfants ayant enfreint cette défense furent maltraités. Certains même furent mis à la geôle par la police.

« Le second essai est de la même époque. Le sergent Rousseau ouvrit lui aussi une école, malgré la prohibition du Cadi. Cette école fut tolérée, et alla pendant plusieurs mois jusqu'à ce que le village arabe de Zaozy fût transporté à Pamanzy. Alors elle cessa faute d'élèves. Un troisième essai fut tenté à la *Ferme*, où onze enfants se trouvèrent réunis pendant un court espace de temps, car un beau matin, dit-on, cette jeune colonie, sans aucune forme de procès, prit secrètement son vol vers les foyers paternels, laissant là livres, maître et école.

« Après quelques autres essais aussi infructueux viennent plusieurs décrets des commandants de l'île qui suppriment ou qui rétablissent l'école suivant les circonstances. Reprise par le P. Cotain successeur du P. Bouyssou à Mayotte, elle a compté onze enfants malgaches venus de Nossi-Bé, outre plusieurs domestiques musulmans qui, leur service terminé, prenaient chez lui quelques leçons, vers l'heure de midi. Après le P. Cotain, j'ai donné mes soins dans les dernières années à un certain nombre de domestiques, de jeunes Arabes et d'enfants soit au milieu de la journée, soit dans les heures ordinaires de classe. La classe se faisait régulièrement dans une grande salle vide de la maison du juge. M. le commandant Brisset eut besoin de cette salle pour y loger une Malgache nommée Onda avec son prétendu mari ; et depuis lors la classe ne s'est plus faite que dans ma chambre, et seulement pour les enfants internes. C'est aussi du reste dans nos chambres que nous faisions coucher ces enfants, faute d'autre logement. »

Les écoles végétèrent donc à Mayotte, même chez les Sœurs, jusqu'en 1854, date de la dépêche ministérielle de M. Ducos. Suivant les idées particulières des commandants de cette île, elles étaient autorisées ou supprimées. Le P. Galtier nous l'apprend, et le P. Finaz, dans une lettre au directeur de la Sainte-Enfance, en 1852, nous le

confirme en ces termes : « L'école des filles de Mayotte a été supprimée, par ordre du commandant supérieur, qui a interdit également de fournir des vivres à l'école des garçons placée sous la direction des missionnaires. Les filles qui se trouvaient chez les Sœurs ont été dirigées aux frais de la Mission sur l'établissement de Nazareth à Bourbon. En passant à Nossi-Bé elles ont pris des compagnes à l'école que j'avais formée dans cette île. Leur maîtresse elle-même a profité de l'occasion pour aller s'instruire un peu plus, auprès des Sœurs de Bourbon; en sorte que Nossi-Bé aussi est privé de classe pour les filles. Tous les garçons de Mayotte ont suivi à la Ressource leur professeur qui allait y refaire ses forces. Ici notre classe des garçons continue tant bien que mal. Sainte-Marie a le bonheur de conserver ses deux écoles, qui sont assez nombreuses, d'après ce qu'on m'écrivait dernièrement. »

Si les écoles de Sainte-Marie, comme on l'écrivait au P. Finaz, étaient assez florissantes, ce ne pouvait être que relativement aux deux autres îles qui n'en possédaient pas. Qu'on en juge par l'état de cette Mission. Des deux Pères qui se trouvaient à Sainte-Marie, au départ des prêtres séculiers, le P. Mathieu partit bientôt pour la Grande Terre, et laissa le P. Piras seul dans cette île. Le P. Neyraguet envoyé de Bourbon au secours du P. Piras, seul aussi de son côté, faisait la classe à Ambarisomotra, point situé sur l'île elle-même de Sainte-Marie, et séparé de l'îlot du gouvernement par un bras de mer de peu d'étendue, il est vrai, mais qu'on ne pouvait passer qu'en barque. On aura enfin une juste idée du bien qu'on y réalisait, quand on saura qu'en toute l'année 1851 les baptêmes s'élevèrent au nombre de vingt-cinq; qu'on en fit quatre seulement en 1852; vingt-quatre en 1853; et une dizaine en 1854. Comment donc les écoles auraient-elles pu être florissantes?

En somme, comme nous le disions plus haut, pendant les cinq premières années que les Pères poursuivirent seuls l'œuvre commencée par les prêtres dépendant du Saint-Esprit, c'est-à-dire, jusqu'au moment où les écoles des deux sexes furent définitivement organisées par la dépêche ministérielle de 1854, et où les établissements de la Ressource et de Nazareth commencèrent à porter leurs fruits vers 1855, en revoyant leurs élèves, sous la forme de familles chrétiennes à Sainte-Marie, Nossi-Bé et Mayotte, la Mission dans les trois îles ne

fit que végéter. On semait dans les larmes en attendant l'heure de la moisson. On se faisait gagne-petit avec l'espérance d'être riche un jour. On multipliait, selon l'opportunité et le nombre des missionnaires, les catéchismes dans les églises et jusque dans les villages. Le Père qui était chargé de ces catéchismes, parlait aux yeux, étalait des images. Quelques enfants abandonnés de leurs parents, ou poussés par la curiosité venaient pendant quelque temps à l'école. L'église se remplissait si le chef était ami du Père; mais l'église comme l'école se vidaient aussi facilement, au moindre reproche du maître ou du missionnaire, au plus petit caprice, à la plus légère tentation de dégoût. Or, sans persévérance, comment recevoir la formation de l'esprit, et celle encore plus difficile du cœur et de la vie chrétienne?

Sur les vieilles générations le travail du missionnaire passait comme l'eau sur le granit. Si les hommes faits écoutaient parfois les paroles qu'on leur adressait, la religion néanmoins n'entrait point au fond de leur cœur. « Je n'ai pas quitté ma prière, disait au P. Finaz un Anjouanais musulman, chef du village d'Andavakatokana, et fort zélé pour le bien; mais je joins la vôtre à la mienne, espérant que Dieu me fera miséricorde, parce que je cherche à le servir de toute manière. » Pauvre égaré, il mourut dans toutes ses superstitions, sans qu'on vînt en avertir le missionnaire. Ainsi finirent beaucoup d'autres chefs ou grandes personnes, victimes de la superstition, de l'ivrognerie et de la débauche.

Comment en face d'un pareil tableau et d'une pareille inconstance, les missionnaires ne se fussent-ils pas inclinés naturellement vers une extrême réserve pour conférer les sacrements aux indigènes ou du moins en différer l'administration jusqu'à plus ample connaissance de la véritable volonté de leurs néophytes? De là ce nombre si restreint de baptêmes. On comprend également que les supérieurs de la Mission en quête d'un moyen capable de dompter une si funeste inconstance, se soient arrêtés de préférence, à l'idée de dépayser les enfants, et de les transplanter loin de la contagion des habitudes de leurs proches et de leurs nationaux, sur le sol de Bourbon, jusqu'à leur formation complète. C'était une idée féconde en précieux résultats. Au P. Jouen revient la gloire, non de l'avoir conçue le premier, mais de l'avoir mise en pratique, malgré beaucoup de difficultés, et

des oppositions de plus d'une sorte, venant d'esprits d'ailleurs bien intentionnés, mais moins larges que le sien. Citons encore à ce propos quelques lignes de deux lettres du P. Jouen en 1850 et 1851 relatives à ces oppositions.

« Messieurs les missionnaires étrangers à la Compagnie ont sur certains points une manière de penser différente de la nôtre. A leur jugement, la Mission ne doit se faire et ne peut se faire qu'à Madagascar même; tout ce qui se fait, tout ce qui s'entreprend ailleurs, encore que ce soit pour le même but et pour la même fin, est complètement en dehors de la Mission; de là leur éloignement, leur indifférence pour la' Ressource et tout ce qui s'y attache. Ils préfèrent être malades sur ces terres insalubres, plutôt que d'adopter la mesure que nous avons prise dès le principe, mesure si naturelle et si efficace, de revenir à Bourbon de loin en loin rétablir sa santé. Ils préfèrent voir les enfants déserter les écoles et disparaître les uns après les autres, plutôt que de les envoyer à la Ressource, où nous les accueillerions si volontiers, et où grâce à l'infranchissable barrière de l'océan, nous n'avons plus à redouter les suites de leur inconstance naturelle et de leur extrême susceptibilité, et où, par conséquent, il nous est permis de travailler sur eux avec infiniment plus d'action, de suite et de fruit. » Le P. Jouen revient ailleurs sur cette idée.

« Visiter les villages, chercher par tous les moyens possibles et imaginables à gagner la confiance de ces peuples excessivement défiants; chaque dimanche et plusieurs fois la semaine les rassembler dans l'église pour leur enseigner la prière, leur expliquer les éléments de la doctrine chrétienne, leur faire connaître notre sainte religion, les préparer au baptême, etc., tel est sans doute le premier et le plus important de nos ministères. Mais le second qui est de beaucoup plus fécond en heureux résultats, c'est la tenue des écoles; le temps et l'expérience, bien loin de modifier nos premiers jugements, ne font que les confirmer et nous montrent de plus en plus que c'est par l'enfance que doit s'opérer, Dieu aidant, la régénération des peuples malgaches. Les missionnaires eux-mêmes étrangers à la Compagnie, qui n'ont pas toujours partagé notre manière de voir, y sont ramenés naturellement par la force des choses. Voici ce que l'un d'eux (M. l'abbé Gorée) desservant aujourd'hui le poste de Sainte-Marie de Madagascar écrivait à M. l'abbé Webber sous la date du 15 janvier 1851.

« Jusqu'à présent l'opinion a été que les Malgaches embrasseraient la religion et se feraient baptiser, s'ils étaient bien instruits et s'ils en comprenaient les avantages, mais une foule d'obstacles soit du côté du climat, soit du côté du caractère insouciant et paresseux de ce peuple, ont rendu inutiles bien des efforts, et l'on n'espère pouvoir rien faire que par la génération à venir : c'est donc par l'instruction des enfants, et en les habituant à la vie active, qu'il faudra faire pénétrer les lumières de la foi dans ce peuple et le préparer à la civilisation. » Ainsi parle M. Gorée. Ce qui suit justifie pleinement la pensée que nous avons eue de fonder notre établissement de la Ressource. « Depuis plus de cinq ans, continue le même missionnaire, on s'occupe d'instruire la jeunesse à Sainte-Marie, et l'on n'a rien obtenu, presque rien du moins, parce que les parents se soucient peu de voir leurs enfants instruits, et se méfient au contraire de ceux qui les instruisent. Aussi ont-ils bientôt fait oublier aux enfants par leurs discours et leurs exemples, tous les bons principes qu'on leur avait inculqués avec peine. Voilà ce qui nous embarrasse le plus. »

C'est ici le lieu de dire ce qu'était la Ressource dans l'esprit de son fondateur, ou plutôt laissons-le parler lui-même, et écoutons-le expliquer dès 1850 au Cardinal Préfet de la Propagande ce que cet établissement devait être pour la mission de Madagascar.

Le P. Jouen, après avoir exposé d'abord à Son Éminence les sérieux obstacles, que l'inconstance naturelle des parents malgaches en général et de leurs enfants en particulier opposaient aux progrès de l'instruction et de l'éducation chrétienne dans les Petites Iles, continue ainsi : « Les diverses considérations et la difficulté extrême, pour ne pas dire l'impossibilité, tant de fois démontrée par l'expérience, de rien faire de solide et de durable sur les lieux, jusqu'à ce que l'influence vivifiante du christianisme ait pénétré dans la masse, nous ont fait naître la pensée d'un projet que nous avons réalisé depuis trois ans, et dont jusqu'ici nous n'avons eu qu'à nous féliciter et à remercier le Seigneur. Ç'a été de créer à Bourbon même, au centre d'un pays civilisé, un établissement spécial en faveur des jeunes Malgaches.

Une fois à Bourbon, la barrière infranchissable que l'océan leur oppose ne nous laissant plus à redouter les suites fâcheuses de cette inconstance et de cette excessive susceptibilité dont je parlais tout à

l'heure, nous met à même de les garder aussi longtemps que nous voulons, jusqu'à l'âge du moins de leur majorité, et par conséquent de travailler sur eux avec infiniment plus d'action, de suite et de fruit. On est étonné que l'idée si simple et si naturelle de dépayser l'enfant sauvage pour le transplanter au sein du christianisme, de l'industrie et de la civilisation, spectacle si propre à parler à son esprit et son cœur, à élever et ennoblir ses pensées et ses sentiments, à élargir le cercle de ses connaissances, et à lui donner une juste appréciation de la vérité et des pompes de notre sainte religion, on est étonné, dis-je, qu'une telle idée ait rencontré tant de contradictions, surtout quand on sait que c'est absolument en adoptant le même plan et en suivant la même marche, c'est-à-dire, en envoyant chaque année tantôt à Maurice, tantôt même jusqu'à Londres, les enfants des premières familles des Hovas pour y être instruits dans les sciences et les arts d'Europe, que les ministres protestants sont par venus en peu d'années à obtenir à Emirne une si grande influence et de si importants résultats. Telle est la fin que nous nous sommes proposée en fondant notre établissement de la Ressource. Pouvons-nous en avoir d'autre?

Encore que notre établissement de Bourbon porte le nom de petit séminaire malgache, et qu'il ait été principalement créé en vue de préparer de loin pour ces contrées un clergé indigène, destiné à y entretenir et à y perpétuer la foi, notre but n'est pas cependant de n'y former que des prêtres; nous espérons, aussi Dieu aidant, y recruter de bons catéchistes, d'excellents maîtres d'écoles, des aides dévoués et fidèles, etc. C'est dans cette vue que nous cherchons à étudier le caractère, les goûts et les dispositions naturelles de chaque enfant, afin de pouvoir utiliser chacun, selon le talent qu'il a reçu de Dieu, et dans l'intérêt du plus grand bien. Il va sans dire que tous les enfants en qui nous remarquerions, avec les moyens nécessaires, le germe d'une vocation sacerdotale, seront l'objet d'un soin spécial, et d'une sollicitude toute particulière. On en fera une division à part, que l'on s'appliquera à former dans la pratique de toutes les vertus, et dans les connaissances propres de cet état. L'enseignement de la maison comprend la lecture, l'écriture, la langue française, l'arithmétique, la géographie, l'histoire et l'histoire sainte en particulier. Un certain nombre, suivant leur aptitude et leur attrait, sont exercés à

divers métiers, tels que ceux de menuisier, charpentier, maçon, forgeron, mécanicien, etc.

On les initie pareillement à la connaissance et à l'amour du travail et spécialement du travail agricole sans lequel le sol le plus fertile ne sera jamais qu'un désert. Mais surtout et avant tout nous nous efforçons d'en faire de bons chrétiens, en les pénétrant aussi profondément que possible do l'esprit de l'Évangile, ainsi que de la connaissance et de l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Notre but est donc, comme il est aisé de le voir, de recruter dans cette maison de bons catéchistes, de bons maîtres d'école, des domestiques dévoués et fidèles, des ouvriers vertueux et habiles, des hommes capables de rendre un jour le plus de services possibles et dans tous les genres; en un mot, nous travaillons à préparer à l'Église et à Dieu des enfants soumis, d'une piété solide et éclairée, à la société des citoyens probes et laborieux, à Madagascar des civilisateurs et des apôtres, à la France enfin des auxiliaires dévoués et dignes d'elle.

Notre-Seigneur et sa très sainte Mère ont daigné bénir cette maison, malgré les obstacles de plus d'un genre qui lui ont été suscités et dont il vaut mieux ne parler qu'à Dieu seul ! Elle compte à l'heure qu'il est soixante et douze enfants qui nous donnent en général beaucoup d'espérance et de consolation, et que j'ose recommander d'une manière toute particulière à la tendre sollicitude de votre Éminence.

Un tel établissement en exigeait un autre parallèle en faveur des petites filles, et son indispensable nécessité était tellement sentie que nous désespérions presque de rien constituer de solide tant qu'il n'existerait pas. La raison en est claire. Il nous était assez facile de préparer nos garçons, de les instruire et de les former convenablement ; mais quand fût venu l'âge des passions, et que le besoin de choisir un état de vie se fût fait sentir, que faire alors ? Il leur fallait une épouse chrétienne dont l'exemple et les conseils les auraient soutenus et affermis dans la vertu, ou bien ils étaient réduits à s'allier à des filles infidèles, et dès lors séduits par le scandale domestique, ils fussent bientôt retombés dans leur première sauvagerie et leur première dégradation. Hélas! que d'exemples n'en avons-nous pas eus sous les yeux! Monseigneur Monnet avait si bien compris

l'urgence d'une telle œuvre, pour remédier au mal et parer à de si graves inconvénients, que sa première pensée en arrivant à Bourbon, fut de louer un local propre à la réaliser. Ce que la mort ne lui a pas permis de faire, nous avons été assez heureux pour l'achever, grâce après Dieu, au dévouement d'une religieuse de Saint-Joseph, laquelle n'a pas craint de s'arracher à la société de ses compagnes de Bourbon, et au repos si légitime qu'elle goûtait au milieu d'elles pour aller, dans un âge déjà avancé, bravant les fatigues de la mer, le climat et les fièvres de Madagascar, choisir elle-même, ramener et surveiller les jeunes filles malgaches destinées à fonder la maison que Monseigneur Monnet avait eue en vue.

Ce n'est pas à dire qu'on ne doive pas s'efforcer d'ouvrir de telles écoles sur les lieux mêmes. Au contraire, c'est là, s'il est possible, que l'œuvre doit se commencer, se préparer, se dégrossir pour ainsi dire, puisque ce n'est qu'alors et que par là que l'on pourra bien connaître et bien choisir les enfants que l'on voudrait envoyer à Bourbon, pour y achever leur éducation, et s'y fortifier de plus en plus dans la vertu. Je dis seulement que ces écoles locales doivent être complétées par celles de Bourbon.

La maison de nos jeunes filles s'élève en face de nos jeunes Malgaches, à une distance assez rapprochée pour que nous puissions les desservir toutes deux sans trop de peine, et toutefois assez éloignée pour prévenir tout abus et tout inconvénient. Elle contient à l'heure qu'il est vingt-deux jeunes filles, dont six de Sainte-Marie, huit de Mayotte et huit de Nossi-Bé. Deux Sœurs de Saint-Joseph ont bien voulu se placer à la tête de cet établissement, et se charger de le diriger avec un zèle et un dévouement d'autant plus admirables que dans les commencements elles auront plus de fatigues et de peines à essuyer que de consolations à recueillir. Nous nous sommes chargés de pourvoir à la nourriture et l'entretien des Sœurs et des enfants, en attendant que ces dernières puissent se suffire à elles-mêmes par leur travail, bien persuadés que l'œuvre de la Propagation de la foi, dont le zèle n'est surpassé que par sa charité, ne manquerait pas de nous venir en aide, pour soutenir une institution si éminemment utile et appelée à exercer plus tard une si heureuse influence sur les destinées de Madagascar.

Former de bonnes maîtresses d'école, d'excellentes catéchistes, des



ouvrières habiles et vertueuses, de bonnes mères de famille, tel est le but de cette maison: c'est là qu'on les dresse au travail, à l'ordre, à l'économie, à la bonne tenue d'un ménage, à tout ce qui concerne leur état et leur condition.

Nos jeunes chrétiens y retrouveront également plus tard des épouses chrétiennes, industrieuses et fidèles, ressource inappréciable soit pour les fixer eux-mêmes dans le bien, soit pour hâter et assurer le progrès de la civilisation; l'expérience de tous les siècles nous ayant appris que c'est par la femme surtout que les mœurs se polissent, et que le religion se propage et se perpétue.

Notre but n'est point et ne saurait être de garder indéfiniment ces jeunes Malgaches, mais une fois suffisamment instruits, formés et mariés autant que possible, nous comptons les reporter successivement et par petites colonies sur le sol natal, afin qu'à leur tour ils puissent l'enrichir de toutes les connaissances pratiques qu'ils auront puisées au sein d'un pays civilisé.

J'ai dit par petites colonies, car isolés ils ne pourraient tenir contre les railleries et la séduction des masses, et entraînés par le torrent de la coutume, ils seraient comme obligés de céder à son cours. Tandis que rentrant par familles, se soutenant, se serrant, s'appuyant les uns les autres, il leur sera plus facile de se conserver, ayant surtout à leur tête le missionnaire chargé de les diriger.

C'est alors qu'au milieu de cette génération comme un père au milieu de ces enfants, le missionnaire sera là pour veiller sur elle, l'encourager, la défendre, s'efforçant de la maintenir dans la fidélité au travail et dans la crainte du Seigneur!

C'est alors que s'élèveront peu à peu, nous en avons la douce confiance, des villages chrétiens, où Dieu sera servi, la religion pratiquée, honoré et le nom français béni!

Sans doute une semblable transformation ne peut s'opérer qu'à la longue: ce sera l'œuvre du temps, du dévouement, et d'une patience inaltérable, et il est probable que ceux qui auront planté l'arbre de la civilisation n'en goûteront pas les fruits, mais qu'importe, pourvu que les générations suivantes puissent en savourer la douceur, et venir s'abriter sous son ombre! Ce n'est pas pour lui que le missionnaire travaille: c'est pour Dieu et pour le bonheur de ses frères: trop heureux s'il nous est donné d'avoir coopéré en quelque chose à

tirer de la barbarie ces malheureuses populations, et à préparer en leur faveur cette ère de prospérité que Dieu semble leur avoir réservée dans les desseins de sa miséricorde. »

Le P. Jouen vient de nous signaler le but de la Ressource. Mais ce qu'il entrevoyait depuis 1846, ce qu'il espérait encore et cherchait à agrandir par l'établissement de Nazareth, ne devait porter ses premiers fruits que cinq ans plus tard, en 1855. Nous en parlerons en son lieu. Qu'il nous soit permis cependant avant de reprendre le fil du récit, de jeter un rapide coup d'œil sur la formation matérielle et le développement de cet établissement malgache jusqu'à cette date de 1855. La Ressource fut pour la Compagnie le berceau de la mission de Madagascar. Comment pourrions-nous l'oublier?

Nous avons dit que lorsque M. Dalmond conduisit à Bourbon, le 27 décembre 1844, le petit noyau de membres de la Compagnie de Jésus, destiné à devenir peu à peu le grand arbre de la mission actuelle de Madagascar, l'honorable M. Desbassayns s'était engagé à mettre à leur disposition, un immeuble qui servirait à la fois de séminaire malgache à la mission, et de maison de convalescence aux missionnaires fatigués. M. Desbassayns tint largement ses promesses. Non content d'offrir à nos Pères, soit dans sa demeure de la Rivière des Pluies, soit à Saint-Gilles, une large hospitalité, il se hâta de leur concéder en bonne et due forme, à mi-côte du versant qui s'étend des bords de la mer dans la paroisse Sainte-Marie jusqu'au sommet des montagnes, un vaste terrain d'environ six mille gaulettes (à peu près 15 hectares) sur lequel se trouvaient trois pavillons en bois, petits à la vérité mais parfaitement situés, pouvant à la rigueur déjà être utilisés comme maison de convalescence pour quelques missionnaires. Une partie d'un des trois pavillons fut convertie en un oratoire qu'on dédia à la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Ressource ou de secours des chrétiens *Auxilium Christianorum*.

De ce point situé à quatre cents mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, on jouissait d'un air pur, d'une fraîcheur délicieuse, et d'un coup d'œil splendide. Devant soi l'aspect sans fin de l'océan, tranquille et uni comme une glace, ou affreusement bouleversé par les cyclones; puis la ville de Saint-Denis, à environ quinze kilomètres dans l'ouest, avec ses navires en rade, enfin les riches quartiers de la Rivière des Pluies; de Sainte-Marie, et même de Sainte-Suzanne, à

l'extrémité orientale du rivage ; derrière soi, au sud, des monticules boisés s'échelonnant jusqu'aux plus hauts sommets de l'île ; de tous côtés des plantations de cannes verdoyantes, des champs de maïs ou de cafés entremêlés de vacoas ; partout une luxuriante verdure. Les Pères de la Compagnie de Jésus acceptèrent cet offre avec reconnaissance, et le P. Jouen chargea quelques années plus tard le P. Bobillier du soin de toutes les installations nécessaires. Sous sa direction une grande maison avec étage et en bois, telle qu'on les construisait alors à Bourbon, par crainte des tremblements de terre, fut achetée au quartier français, transportée à la Ressource, au meilleur site possible, et entourée de belles varangues. Ce bâtiment était destiné aux Pères et aux Frères chargés de la direction de l'établissement malgache. Les élèves du grand séminaire devaient y trouver place, ainsi que les novices de la Compagnie de Jésus, et les missionnaires en congé de convalescence. C'est là qu'en 1851 les Pères Webber, Gorée, Layat, le F. Mazards et d'autres par la suite firent leur noviciat ; là que le P. Bassilide Rahidy, commença son séminaire lorsque ayant terminé son éducation malgache, il quitta ses condisciples pour suivre l'appel divin. Les notes du P. Jouen nous apprennent que cette seule maison, la principale du reste, et la mieux soignée, coûta de quarante à cinquante mille francs. Mais elle ne fut construite qu'après la chapelle et le bâtiment des enfants.

A gauche de cette principale maison que nous venons de décrire, la façade tournée vers la mer, on voit encore aujourd'hui une très jolie chapelle en bois de natte, où se réunissaient pour la messe de chaque jour, et les offices du dimanche, les deux communautés de la Ressource et de Nazareth avec les autres employés de l'établissement. C'est l'œuvre du F. Remacle. Le P. Mathieu se chargea de la décoration de son magnifique autel, au-dessus duquel on remarque encore aujourd'hui un fort beau tableau en tapisserie des Gobelins, donné par la reine Amélie. Sur la droite au fond d'une vaste cour, on construisit pour les garçons un solide bâtiment également en bois, à deux étages, de trente pieds de haut sur douze pieds de large. Les petits Malgaches trouvaient là classes, salles d'étude, dortoirs, infirmerie, etc. ; mais les ateliers divers tels que forge, ferblanterie, menuiserie, cordonnerie, ainsi que pavillon pour l'imprimerie, avaient chacun ailleurs leur construction séparée, ou du moins leur local approprié à leur

usage. Mentionnons enfin les diverses dépendances, cuisines, remises, écuries, etc., avec les magnifiques vergers et jardins potagers autour de la maison, et nous aurons une petite idée de la Ressource, telle que la firent les labeurs des Pères et des Frères coadjuteurs, aidés du travail des enfants malgaches.

L'établissement de Nazareth s'éleva d'abord vers 1850, à huit ou dix minutes de la Ressource en descendant vers la Rivière des Pluies, sur un terrain donné par M. Frédéric de Villèle gendre de M. Desbassayns. Mais des maladies épidémiques ayant éclaté à plusieurs reprises, parmi les jeunes filles malgaches, on résolut d'en transporter les bâtiments dans un endroit plus sain, un peu au-dessous du magnifique verger de la Ressource. Tel qu'il fut construit en cette nouvelle position, Nazareth ressembla assez à l'établissement des garçons. Il y eut donc une maison pour les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, directrices de Nazareth, une autre vaste demeure pour les filles malgaches, et des dépendances diverses.

Plus tard encore, après 1855, lorsque les premiers mariages eurent été conclus entre les enfants de la Ressource et les filles de Nazareth, d'humbles cases en paille s'élevèrent les unes à côté des autres non loin des deux établissements, sur un terrain appartenant à la Mission, et y formèrent une sorte de village malgache. C'était le village des nouveaux époux, élèves sortant de la Ressource et de Nazareth, et qui fixés provisoirement comme les jeunes essaims d'abeilles à la porte de la ruche qui leur donna naissance, n'attendaient qu'une occasion propice, afin de repasser par petites colonies sous la conduite du P. Jouen, ou d'un autre Père délégué par lui, au pays d'où ils avaient été tirés.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des travaux, des fatigues, ni même des déboires de toutes sortes qu'eurent trop souvent à endurer soit les Pères, soit les Frères, soit les Sœurs qui s'occupèrent de l'œuvre des écoles malgaches à Bourbon. Rien sans peine, c'est la loi commune de tout cultivateur. Or parmi toutes les cultures, je ne sais pas s'il en est de plus ingrate et qui demande une plus grande mesure de patience, que la culture de la nature humaine, dégradée par le péché originel et les premières habitudes de la vie sauvage. Plusieurs devaient succomber à cette rude tâche. Ils eurent leur place marquée, à côté des petits Malgaches qui moururent aussi en



assez grand nombre à la Ressource, et furent enterrés dans le cimetière concédé à l'établissement. C'est là qu'ils reposent encore aujourd'hui dans la paix du Seigneur.

Au moment où le P. Jouen écrivait au Cardinal Préfet de la Propagande à Rome sur les établissements de la Ressource et de Mayotte, ainsi que nous l'avons vu plus haut, il adressait presque dans les mêmes termes, et sur le même sujet un volumineux rapport à M. Manès, directeur de l'Intérieur à la Réunion, mais dans un but tout différent. Après lui avoir en effet dépeint sous les plus vives couleurs le bien que la Mission se proposait d'obtenir, et avait déjà obtenu par ses établissements malgaches dans la colonie, et lui avoir fait comme toucher du doigt l'insuffisance des ressources pécuniaires destinées à leur entretien, il concluait ainsi : « En présence d'une telle situation, je me suis demandé, s'il n'y avait pas moyen de nous créer une ressource qui nous mît à même de soutenir des institutions aussi intéressantes, les seules efficaces pour implanter un jour la foi et la civilisation dans Madagascar. Or ce moyen, il m'a semblé l'avoir découvert ; et je viens le soumettre à votre haute appréciation. Ce serait d'ouvrir une école secondaire destinée à couvrir et à protéger nos écoles malgaches. Ce n'est point une œuvre de concurrence au lycée de Saint-Denis que nous prétendons faire. Nous en sommes si éloignés que nous demanderions que cet établissement ne soit pas dans la ville. Il serait placé à la campagne, et il s'élèverait au milieu même de nos écoles malgaches, comme pour les abriter sous son patronage et leur servir de palladium.

« Si vous croyez, M. le directeur, qu'un tel projet puisse être réalisé, j'oserais vous prier de vouloir bien le communiquer à M. le gouverneur, sans l'agrément et l'approbation duquel nous ne pouvons ni ne devons et ne voulons rien faire dans la colonie. »

Ces quelques lignes écrites à la fin de 1850 nous initient suffisamment à l'idée primordiale qui poussa le supérieur de la mission de Madagascar à la création du collège de Beaumont. L'île de la Réunion était alors dans toute sa prospérité. Les meilleures et les plus honorables familles de la colonie soupiraient après l'établissement d'un collège de la Compagnie au sein de leur pays. La République en France avait donné, il est vrai, sous ce rapport complète liberté. Mais les colonies régies par d'autres lois que celles de la mère patrie ne

pouvaient pas en profiter. D'autre part il semblait fort dur à plusieurs pères de famille qui avaient eu le bonheur d'être élèves de la Compagnie, de voir leurs anciens maîtres s'occuper de pauvres enfants malgaches au sein même de leur patrie et presque sur leurs terres, sans avoir la liberté de leur confier leurs propres enfants. Ils cherchèrent donc tous les moyens possibles de lever les obstacles. Il y en avait de plus d'une sorte, et ils pouvaient venir de la Compagnie de Jésus aussi bien que du gouvernement de la République. Le projet formulé et présenté soit au T. R. P. Général, soit au directeur de l'Intérieur, tel que le P. Jouen en rend compte dans sa lettre, leur sembla le plus propre à obtenir leur assentiment. La Compagnie de Jésus avait besoin de secours pécuniaires pour le maintien des écoles malgaches. Elle ne pouvait donc pas s'exempter, pensait-on, de l'adoption du seul moyen qui semblait devoir lui en fournir. Quant au gouvernement, il tenait à se montrer favorable aux intérêts religieux dans les colonies, et il venait de le prouver par la création des trois évêchés de la Réunion, de la Martinique et de la Guadeloupe. D'ailleurs Mgr Desprez, le nouvel évêque nommé de Saint-Denis, encore en France, ne pouvait manquer de s'intéresser vivement à la création d'un collège de la Compagnie au sein de son diocèse. On comptait bien qu'il appuierait au ministère la demande des principaux pères de famille de l'île ; peut-être Monseigneur voudrait-il regarder cet établissement comme son petit séminaire, dès qu'il serait arrivé dans la colonie, et qu'il aurait tout vu par lui-même. La demande fut donc tentée, et malgré quelques réclamations intéressées des partisans du lycée, elle réussit pleinement. Le collège fut accordé en principe, et devint bientôt petit séminaire.

Le jour de la fête de saint Ignace, Monseigneur Desprez dit la messe à la Ressource, où seize petits Malgaches faisaient leur première communion ; puis prenant à part le P. Jouen, en présence de ses vicaires généraux, il lui dit que pour bouquet de Saint-Ignace, il confiait à la Compagnie de Jésus la direction de son petit séminaire qui serait en même temps tout ce que voudraient les Pères, collège, pensionnat, etc. « Priez le P. Provincial, ajoute-t-il, de vous envoyer du renfort le plus tôt possible. Il faudrait que le collège s'ouvrît à la rentrée prochaine, c'est-à-dire dans un mois au moins. »

M. Frédéric de Villèle, l'un des plus ardents propagateurs du projet



ainsi que MM. de Châteauvieux et Bellier de Villentroy, ses parents et associés dans la propriété de Beaumont, entrèrent alors en arrangement avec le P. Jouen, au sujet de l'emplacement du futur collège. La maison de Beaumont, située à dix minutes de la Ressource, dans la direction de Saint-Denis, ainsi que la cour et les dépendances, furent aussitôt aménagées en vue de leur destination prochaine; et vers le 1er octobre 1851 une trentaine d'élèves des meilleures familles de l'île, tous pensionnaires, prirent possession du nouvel établissement.

La lettre suivante du P. Callet au P. Recteur du collège Sainte-Marie de Toulouse, que nous reproduisons ici, comme renfermant les détails les plus propres à nous faire saisir ce qu'étaient la Ressource et Beaumont, complétera ce que nous venons d'indiquer d'une manière sommaire.

« Vous vous rappelez qu'étant à Vannes, en partance pour Bourbon, et écrivant de là au Préfet des classes du collège Sainte-Marie de Toulouse, je lui proposai de demander en mon nom aux enfants de la deuxième division quelques gravures pour mes petits Malgaches de la Ressource, et pour les élèves du nouveau collège qui venait de surgir à Bourbon. Ma demande fut très bien accueillie, et nos élèves se hâtèrent avec la meilleure grâce du monde de se dépouiller de ce qu'ils avaient de mieux en ce genre, pour me l'envoyer! Je les reçus à temps, je les portai à Bourbon et arrivé ici le 7 août 1852, j'annonçai une distribution solennelle d'images pour la fête même de l'Assomption. J'en ai eu pour faire bien des heureux et des heureuses; il y en a eu pour les trente-sept petits Français de notre collège naissant de Sainte-Marie, pour les cent six petits Malgaches de la Ressource. Chacun a eu la sienne. J'ai eu soin, en faisant mes cadeaux, d'insister sur ce point que les élèves du collège Sainte-Marie de Toulouse les envoyaient aux enfants de nos établissements de Bourbon, comme gage de l'intérêt qu'ils leur portaient et de l'amitié qu'ils avaient pour eux. Vous ne sauriez croire, mon Révérend Père, quel bien cela a fait, quelle bonne impression cela a produit sur nos jeunes Malgaches surtout : comme ils ont trouvé, selon leur expression, cette attention *chose charmante*, et quelle bonne idée cela leur a donnée de vos enfants. Ils ont été touchés jusqu'au fond du cœur, quand ils ont fait réflexion que vos élèves étant ce qu'ils sont, fortunés, n'ayant besoin de personne, ont bien voulu cependant se souvenir d'eux et leur donner un

gage d'amitié. Ils se sont écriés dans le sentiment de joie et de reconnaissance qui les animait : « Vivent les enfants de l'école de Toulouse, parce que enfants non orgueilleux, enfants ne méprisant pas les Malgaches, enfants au cœur bon et à l'esprit bon ! » C'est dans l'élan de cette reconnaissance vivement sentie, qu'ils se sont imposé le devoir d'écrire à vos élèves pour les remercier de la charmante chose qu'ils avaient faite à leur endroit et leur exprimer tout ce qu'ils sentaient pour eux de gratitude et d'affection. Ils ont même voulu faire plus : ils ont pensé qu'en leur envoyant quelques petites curiosités du pays, comme souvenir et témoignage de leur dévouement, ils pourraient leur faire plaisir et leur prouver qu'ils ne sont pas insensibles à leur procédé généreux. Ils m'ont donc tout de suite apporté tout ce qu'ils pouvaient avoir de plus curieux et de plus intéressant : ce sont des graines de différentes espèces dont on se sert ici pour faire des chapelets ; divers petits ouvrages malgaches qu'ils avaient apportés de leurs pays, comme bonnets, portefeuilles, nécessaires, cuillers, pipes, cafetières, etc. ; ceux qui avaient des coquillages se sont empressés de les porter. Ce sont ces bagatelles que je vous envoie avec les lettres de quelques-uns d'entre eux ; ils ont été chargés d'écrire au nom des autres. Ces lettres sont au nombre de treize ; elles sont l'ouvrage des treize petits Malgaches qui apprennent le latin et qui désirent devenir un jour prêtres et apôtres de leur pays. Ils auraient pu les composer en français ; mais j'ai mieux aimé les laisser s'exprimer dans leur langue maternelle, prenant sur moi, bien entendu, d'en faire écrire la traduction par quelque main habile et de la joindre aux pièces originales. Cela vous donnera une idée de cette langue qui est, dit-on, très belle et très riche. La plupart de nos Pères la parlent assez bien : quelques-uns mêmes composent en malgache, entre autres le P. Dénieau, qu'on appelle la mère des Malgaches, à cause de la tendresse et de la sollicitude toutes maternelles qu'il a pour eux. Il a déjà traduit en cette langue le catéchisme de la colonie, l'*Epitome historiæ sacræ*, et maintenant il travaille à mettre en malgache la Vie de Notre-Seigneur par le P. de Ligny. Ces ouvrages ont beaucoup de réputation parmi ceux de cette nation qui connaissent les lettres. C'est bien lui encore qui m'a rendu le service d'habiller à la française les lettres originales que je vous envoie. La traduction est littérale, afin que vous ayez sous les yeux

un échantillon de la langue, du génie et de la littérature du pays.

« Je me fais un plaisir de penser que vos chers enfants trouveront d'abord un sujet de récréation dans les tournures naïves, piquantes, étranges surtout que leurs offriront ces lettres; et en second lieu un sujet d'édification, en découvrant sous ces formes bizarres au premier coup d'œil, les plus beaux sentiments. Ils y verront la reconnaissance qu'inspirent leur prévenance et leur bonté; le zèle dont ils sont embrasés pour la conversion de leurs parents et de leurs concitoyens, la piété envers la sainte Vierge, dont le feu s'est si facilement allumé dans leurs jeunes cœurs; le vif attachement et l'esprit de dépendance dont ils sont pénétrés pour nos Pères qui les ont instruits dans la foi et mis sur le chemin du ciel. Voilà ce que respirent toutes ces pages. Vos élèves seront étonnés en voyant le bien que notre sainte religion a produit déjà dans ces natures agrestes, et les belles inspirations qu'elle a fait naître dans leurs cœurs. Ils auront aussi une plus juste idée de ces peuples qu'en Europe on qualifie trop facilement de sauvages. Je vous assure qu'il y a chez nos Malgaches un excellent fond, qui ne demande qu'à être cultivé pour produire les plus beaux résultats. Ils ne sont pas si courts d'idées, si dépourvus de formes qu'on pourrait se l'imaginer. Messieurs les officiers de la *Belle-Poule* et de la *Jeanne-d'Arc*, qui sont venus successivement voir nos petits Malgaches, ont été étonnés de leur trouver une si bonne figure, et si bonne tournure, de les voir si ouverts, si gais et si animés dans leurs jeux; à part la couleur, disait l'un d'eux, ils ne diffèrent guère de nos enfants d'Europe.

« Et si vos pensionnaires, émerveillés des lettres et des sentiments de nos Malgaches, s'avisaient de leur répondre quelques lignes et d'y ajouter quelques petits cadeaux, quelques bagatelles, quel surcroît de bonheur par ici! Quel motif d'encouragement! Comme on se piquerait d'honneur! Il me semble que ce serait de part et d'autre une liaison de rapports établis, des avantages considérables pour nous surtout. Nos enfants ne seraient pas ingrats. Vous verriez arriver chez vous tout ce qu'on pourrait découvrir de curieux et d'intéressant à Mayotte, à Nossi-Bé, à Sainte-Marie, et à Madagascar. On dit qu'on y trouve des richesses inexplorées dans les trois règnes de la nature et je suis sûr qu'il y a beaucoup de choses qui ne figureraient pas



mal dans votre musée et votre cabinet de physique. Que dites-vous de cette idée, mon Révérend Père?

« Nos petits Français du collège de Beaumont n'ont pas été moins sensibles à l'attention et au gage d'amitié de vos enfants. Eux aussi ils l'ont reçu avec transport; eux aussi ils n'ont eu qu'un regret, celui de n'avoir pas connu plutôt les sentiments de leurs jeunes amis et de n'avoir pu les prévenir dans le témoignage de pareils sentiments. S'ils n'ont pas écrit de suite, comme les petits Malgaches, c'est qu'ils se trouvaient dans le plus fort de la préparation de leurs examens, et de plus tout préoccupés de la pensée des vacances. Ils ont donc mieux aimé remettre la chose à la rentrée. Cette rentrée, qui devait avoir lieu le 18 octobre, doit être renvoyée forcément au 6 novembre, par la raison que le nouveau bâtiment qu'on construit n'est pas encore prêt à recevoir son monde. Mais il faut que je vous dise quelque chose de cet établissement qui commence à faire du bruit dans le pays.

« Vous saurez d'abord que ce collège a été fondé, l'année dernière, sur la demande des principaux habitants de la colonie, malgré les criailleries de certains journaux, qui se sont mis à ressusciter contre nous, jusqu'aux bévues et aux sottises que le bon sens public eût défendu de reproduire en Europe. Nos Pères ont laissé dire et se sont mis à l'œuvre quand même, avec un noyau de trente-sept enfants. La maison destinée à les recevoir n'en pouvait contenir un plus grand nombre. A Pâques, ces enfants sont allés passer quelques jours dans leurs familles. Leurs parents ont été émerveillés de l'heureux changement qu'ils remarquaient en eux. Ils en ont témoigné leur reconnaissance à nos Pères, et les ont engagés fortement à continuer l'œuvre entreprise; ils demandaient instamment qu'on bâtît un collège en règle, capable de contenir les nouveaux élèves qui se présentaient déjà et ceux qui se présenteraient dans la suite. Il a fallu donc se déterminer à bâtir et à faire ici comme en France. Le P. Mathieu a été constitué architecte et il a donné bien vite le plan d'un collège qui pourra contenir deux cents pensionnaires; c'est à peu près ce qu'on peut avoir d'élèves ici. L'emplacement est des plus beaux, et laisse à l'architecte la facilité de disposer les bâtiments comme il voudra. Bien entendu que nos ressources ne nous permettront pas de faire tout à la fois; on se contente de bâtir un côté d'abord; c'est ce qui a fait dire au P. Cotain que, cette année-ci nous



ne battrons que d'une aile et que nous ne pourrons pas voler bien haut. Cependant ce sera bien assez pour exciter des susceptibilités et provoquer encore des criailleries. Mais qu'y faire? il est bon de se rappeler l'adage : Faites bien et laissez dire. A certaine distribution de prix qui a eu lieu ici, le discours d'ouverture, lu par tout autre que son auteur, roulait tout entier sur cette question : « Quels sont les ennemis de notre Lycée! » La réponse était : « Pas d'autres que les ennemis de la science et de l'Université. » Bien entendu que ces ennemis de la science et de l'université n'étaient autres que les Jésuites. Le nouveau gouverneur M. Delille, qui est loin d'avoir de telles pensées, a été mécontent et a désapprouvé publiquement et l'orateur et son discours. Mgr Desprez qui a proposé lui même à nos Pères de se charger de l'éducation de la jeunesse, qui voudrait de leur enseignement, qui a pris le nouveau collège sous sa protection d'une manière sépéciale, qui le regarde comme un Petit Séminaire d'où il sortira d'excellents prêtres, Monseigneur, dis-je, ne pouvait être que mécontent d'une telle incartade. Il n'a pas été possible à ces messieurs de ne pas s'apercevoir du fâcheux effet qu'elle avait produit : aussi M. le Proviseur a-t-il cru devoir, à la fin de la séance, adresser quelques paroles à l'assemblée, pour s'efforcer d'atténuer l'impression que le discours avait causée.

« Pour revenir à ce que nous disions de notre nouvel établissement, comme on ne bâtit qu'une aile, on ne pourra d'abord recevoir tous les élèves qui se présentent. Il y a déjà soixante numéros donnés ; on pense que le nombre de ceux qu'on admettra montera probablement à quatre-vingts ; non pas de suite, mais au fur et à mesure que le local sera prêt. Il n'y aura pas d'externes, par la raison que le collège se trouve à la campagne à deux grosses lieues de la ville la plus rapprochée, c'est-à-dire Saint-Denis, ville capitale de la colonie. La pension est de douze cents francs, ce qui effraye un peu les parents ; car ici, nombre de familles, même des meilleures et de celles qui passent pour les plus opulentes, se trouvent momentanément appauvries par suite de l'affranchissement des esclaves qui a eu lieu ces dernières années, et par la mauvaise récolte des cannes à sucre qui est venue s'ajouter à ce premier déficit. Il paraît que dans cette colonie on ne pourrait guère abaisser le taux de la pension, surtout au commencement de l'œuvre entreprise, où il faut faire de grands



frais de construction et d'ameublement. Tout est extraordinairement cher à Bourbon. Ce qu'on aurait aisément en France pour cinq francs en coûte dix ici. La chose est tellement reconnue, même par le gouvernement, que l'intérêt qui est de 5 pour 0/0 en France est ici de 9 ou de 12; de sorte que la pension de sept cent cinquante francs que vous demandez à Sainte-Marie est relativement et de fait plus forte que celle de douze cents francs que nous exigeons. C'est d'ailleurs le prix de la pension du lycée de Saint-Denis qui possède déjà son local et son mobilier.

« Monseigneur est venu jeudi dernier, 7 octobre, poser, non la première pierre, mais la première cheville de l'établissement. Cela vous étonne? Mais il faut savoir qu'ici on ne construit pas de maisons en pierre, mais simplement en bois. Il n'est pas nécessaire, comme chez vous, de se prémunir contre la rigueur du froid par d'épaisses murailles ; il suffit de s'abriter contre les vents et la pluie par de solides cloisons qui laissent les orages passer sur elles sans faire mine de vouloir leur résister. Cependant bien qu'on ne construise ici qu'en bois, il faut cependant faire une sorte de fondation en pierre sur laquelle on puisse asseoir solidement toute la charpente de l'édifice, et il y a aussi une cérémonie pour la pose de la première pierre. Cette cérémonie a eu lieu parmi nous sans trop de solennité ; elle s'est faite en famille, sans invitations. Elle a donné lieu à la distinction curieuse de Pères de quarante sous et de Pères de vingt sous, selon qu'ils avaient laissé tomber une pièce de quarante sous ou une pièce de vingt sous en frappant le coup de marteau d'usage sur la première pierre. D'après cette règle, il y a ici deux Pères de vingt sous, et j'ai l'honneur d'être l'un des deux ; trois Pères de quarante sous, sans compter le R. P. Recteur qui a fait tomber cent sous, et qui s'est mis par sa munificence comme hors ligne. Ces six Pères forment tout le personnel du collège pour l'année prochaine. Nous n'aurons au début que les basses classes, jusqu'à la quatrième inclusivement. »

Comme on le voit par cette lettre et par celles qui l'ont précédée, le collège, la Ressource et Nazareth ne formaient alors que des membres différents d'un même corps, et faisaient tous à des titres divers, partie de la mission de Madagascar, les uns comme protégés et l'autre comme protecteur. Aux premières distributions de prix qui se firent au col-

lège, notamment à la distribution des prix de 1853, les enfants de la Ressource eurent leur place dans la salle préparée pour recevoir les autorités religieuses, civiles et militaires de Saint-Denis ainsi que les parents des élèves ; et le P. Bobillier nous apprend qu'ils charmèrent l'assemblée par un chant malgache, dans lequel ils célébraient leurs jeunes protecteurs, les enfants du collège de Beaumont. Ce chant imprimé à la Ressource en français et en malgache, et distribué à tout le monde, excita des tonnerres d'applaudissements.

Et maintenant nos lecteurs nous demanderont sans doute, si le P. Jouen obtint son but, ou en d'autres termes, si le collège fut pour les écoles de la Ressource un moyen d'existence, un palladium, un appui ; nous répondrons en peu de mots que de 1851 à 1857 le collège occupé à s'installer à Beaumont absorba dans ses installations presque tous ses revenus, d'ailleurs assez brillants, nous aimons à le reconnaître. Quelque temps après sa fondation, l'évêché de Saint-Denis proposa aux Pères de la Compagnie de transporter leur établissement de Beaumont à la capitale de l'île. Ce collège, disait Mgr Desprez, étant le séminaire diocésain, devait pouvoir être à la portée de tous les fidèles, et recevoir non seulement les fils des riches et nobles familles, mais aussi les enfants des pauvres. Les élèves placés en ville y seraient plus sous la main de l'évêché, et l'on pourrait employer aux divers ministères de la prédication et de la direction des âmes le zèle des Pères obligés de se borner loin de Saint-Denis au seul bien spirituel des élèves. Les frais d'ailleurs que l'on ferait en opérant ce transport seraient bientôt couverts par les rétributions des élèves externes dont le collège de Beaumont était totalement dépourvu. Le diocèse enfin viendrait lui-même en aide aux Pères dans ce déménagement si coûteux, et avancerait une somme d'environ vingt-cinq mille francs. Telles furent les propositions de l'évêché.

Mais les mêmes pères de famille qui avaient les premiers sollicité l'établissement se trouvaient d'un avis tout opposé. Cette descente, disaient-ils, causera certainement dans un temps plus ou moins éloigné la ruine du collège créé avec tant de peine. Il y avait aussi des opinions opposées parmi les Pères de la Compagnie. Les uns pensaient que les propositions de l'évêché étaient fort bonnes et qu'il fallait les accepter ; d'autres qu'il fallait les repousser. Le P.

Jouen se rangea du côté des pères de famille et ajourna d'abord autant qu'il put la réponse définitive à la demande épiscopale. L'évêché alors, tout en laissant son offre pendante, s'empressa de créer à Saint-Denis, dans la rue de la Compagnie des Indes, un externat diocésain, qui prit le nom de séminaire Saint-Charles, et fit ainsi une certaine concurrence au collège de Beaumont. La question de la descente fut de nouveau portée au P. Général qui, en définitive, se soumit aux désirs de Mgr Desprez et ordonna le transfert en 1857. On s'exécuta avec ardeur, malgré les protestations de M. Desbassayns, M. de Villèle et autres. Tout fut prêt pour la rentrée des classes de cette année. Mais l'achat d'un immense terrain à Saint-Denis, le transport de deux vastes corps de bâtiments en bois, et les autres dépenses nécessitées pour les nouvelles appropriations, écrasèrent dès lors, sous le poids d'énormes dettes, le collège transporté. Les années de décadence pour la colonie succédèrent peu après aux années de prospérité. La mission de Madagascar n'eut plus dans son collège, sous le rapport pécuniaire, qu'une plaie béante attachée à ses flancs, et qu'elle devait médicamenter avec zèle, sous peine de la voir s'étendre à tout le reste du corps, et y porter la mort. Nous verrons en 1870 l'établissement supprimé par le T. R. P. Général, pour cause de banqueroute imminente, infliger à la Mission une perte de 80.000 francs de capital, sans compter les intérêts.

Le Seigneur avait donc d'autres pensées que celles du P. Jouen, lorsqu'il permit en 1851 la création du collège de Beaumont, comme un moyen d'existence pour les écoles malgaches de la Ressource. Quelles étaient ces pensées divines? Ce serait être téméraire et nous exposer à retenir trop longtemps nos lecteurs sur cette digression déjà bien longue, que de chercher à les deviner pour les décrire ici.

Le collège de Beaumont ne fut pas le seul établissement que le P. Jouen essaya de 1850 à 1853, de se créer en dehors de la Mission malgache proprement dite.

Le 20 mai 1850, M. Frédéric de Villèle qui avait déjà tant fait pour la Compagnie à Bourbon, et s'apprêtait à faire encore davantage, offrait au supérieur de la mission de Madagascar une nouvelle résidence dans les hauts de Saint-Paul. Outre la charmante chapelle de N.-D. de Saint-Gilles construite autrefois par Mme Desbassayns grand'mère de Mme Frédéric de Villèle, pour l'instruction de ses noirs,

cette donation comprenait encore un enclos assez vaste et une maison affectée au desservant de la chapelle. Le Père Jouen accepta avec reconnaissance au nom du T. R. P. Général la nouvelle résidence ou seconde Ressource dans la partie sous le vent. Mais comme la chapelle tenait lieu alors d'église paroissiale pour les habitants de cette localité, que le curé occupait la maison affectée au desservant, et que d'ailleurs des difficultés avec l'évêché ne tardèrent pas à s'élever au sujet de la propriété et du desservice de la chapelle, la prise de possession en fut différée jusqu'à des temps meilleurs. Disons de suite, pour n'y plus revenir, que ces difficultés un instant aplanies sous Mgr Desprez, grâce à un arrangement pécuniaire contracté par M. Ch. Desbassayns avec l'évêque de Saint-Denis, se renouvelèrent plus vives sous le successeur de Mgr Desprez. De nouvelles concessions furent faites par M. Frédéric de Villèle afin d'obtenir que la chapelle de Saint-Gilles fût considérée du moins comme une résidence de la Compagnie et servît de paroisse à sa famille. Mais les obstacles subsistant toujours, et la Compagnie ne retirant pas de la possession de ce petit poste tous les avantages qu'en espérait le P. Jouen, la résidence de Saint-Gilles fut peu à peu considérée comme une résidence abandonnée. Elle ne fut du reste occupée jamais, que par intervalles, et par un Père ou deux trop malades pour être employés ailleurs.

Enfin pour en finir avec les projets d'établissements en dehors de la mission de Madagascar, Mgr Collier, évêque de Port-Louis, par une lettre du 22 février 1853, proposa au P. Jouen de se charger du soin religieux des îles Seychelles laissées depuis longtemps sans prêtre, et de la direction d'un collège ecclésiastique qu'on placerait à Port-Louis, sur le pied de celui de Bourbon. Le T. R. P. Général de la Compagnie, disait Mgr Collier, avait déjà accepté, en 1851, de joindre la mission des Seychelles à celle de Madagascar. La seule difficulté qui empêchât alors l'exécution immédiate du projet, celle de la nationalité anglaise, venait d'être levée par le gouvernement britannique : il fallait se hâter de profiter de l'occasion. Le P. Jouen répondit dans les termes les plus aimables au prélat anglais, se montrant prêt à faire tout son possible pour le bon succès de l'érection de ce collège, et surtout de la prise de possession immédiate des Iles Seychelles. Mais cette dernière affaire reçut tout d'un coup une solution inattendue. Le R. P. Léon des Arvenchers, missionnaire de l'ordre des Capucins,

à Aden, ayant visité les Seychelles en 1851, et y ayant quelque temps séjourné, avait fait des démarches auprès du Saint-Siège afin d'obtenir que ces îles fussent détachées du diocèse de Port-Louis, et érigées en préfecture apostolique à la charge des Frères Mineurs Capucins. Cette supplique avait été agréée. Mgr Collier et le P. Jouen n'eurent donc plus à régler ensemble que la question du collège.

Un Père et un Frère coadjuteur furent envoyés à Port-Louis et commencèrent cette fondation. Le terrain était choisi. On disposa un local provisoire le mieux possible pour les besoins des élèves. L'avenir semblait sourire au nouvel établissement. Des difficultés relatives à la liberté du ministère spirituel des Pères auprès des élèves et des étrangers, renversèrent en un moment toutes ces espérances. La Compagnie préféra renoncer à un établissement de ce genre, que d'y venir amoindrie, et sans sa liberté ordinaire d'action apostolique; la mission de Madagascar dut se contenter de son unique collège de Bourbon, comme moyen de ressources pour ses écoles malgaches.

Nous allions presque oublier de signaler qu'en 1853, à la requête de Mgr. Desprez, la Compagnie de Jésus accepta de se charger à Bourbon de la mission indienne, composée alors d'environ quarante mille immigrants, engagés dans l'Inde pour le travail de la culture des cannes à sucre, et dont la plupart étaient païens ou des chrétiens en fort mauvais état. Le P. Gury fut envoyé du Maduré pour recommencer cette œuvre difficile. Mais arrivé malade à Saint-Denis, il ne fit que passer sur le sol de Bourbon, et mourut à la Rivière des Pluies chez M. Desbassayns, le 6 août 1853. Le P. Laroche lui succéda. Il prit possession de sa charge de missionnaire des Malabars vers le milieu de 1855, et la garda jusqu'en 1868, époque de sa mort.

Dès que Mgr Collier, évêque de Port-Louis, eut appris que Bourbon possédait une mission indienne, il s'empressa de faire des démarches auprès du T. R. P. Général, afin qu'il voulût bien doter son diocèse d'un ou deux missionnaires pour les deux cent mille immigrants venus de l'Inde à Maurice, et qui s'y trouvaient sans aucun prêtre ayant connaissance de leur langue. On ne put satisfaire à cette demande que vers 1861, par l'envoi des Pères Puccinelli et Roy, auxquels fut adjoint comme prêtre chargé du soin des créoles le P. Romani, qui n'avait plus de novices à la Ressource, et depuis un an déjà exerçait le saint ministère dans la paroisse de Pamplemousse.



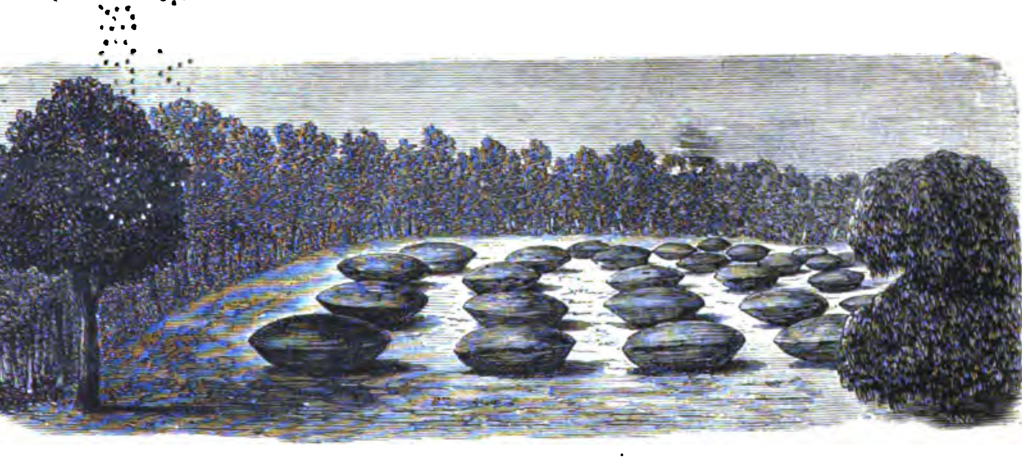
CHAPITRE VII

Nouveaux essais de mission à la Grande Terre. — Bal

(1853-1855.)

Les diverses œuvres établies par le P. Jouen dans les pays civilisés ne lui faisaient pas oublier son principal objectif, la mission sur la Grande Terre de Madagascar. « Pénétrer au cœur de la Grande Ile, écrivait-il le 20 novembre 1850, à son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande, pour y porter le flambeau de la vraie foi et y établir le règne de Jésus-Christ, tel est depuis le commencement l'unique objet de nos vœux, et certes Dieu sait avec quelle ardeur nous en poursuivons la réalisation. C'est donc vers Tananarivo, centre et capitale de l'empire Hova, que tendent toutes nos pensées, tous nos désirs, tous nos efforts, bien convaincus d'après une foule de renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus authentiques, qu'une fois maîtres du cœur de l'île et de la population la plus influente, il nous serait facile de rayonner et d'agir efficacement sur tous les autres points et sur toutes les autres populations.

Voilà pourquoi depuis la triste issue de l'expédition évangélique à la baie de Saint-Augustin, (côte ouest), sous la conduite et la direction de M. l'abbé Dalmond, on n'a pas cru opportun, malgré la meilleure volonté et le plus ardent désir, de tenter une nouvelle entreprise. Nous en étions empêchés d'ailleurs et par le vœu de M. Dalmond, et du gouvernement français qui nous appelaient et nous retenaient sur les Petites Iles, et par une sorte d'impossibilité physique et morale, comme on a pu s'en convaincre dans la dernière exploration du Ménabé, et par la guerre des Sakalaves qui est venue compliquer la



Sépulture à Baly (Côte ouest.)

situation, et ajouter encore aux difficultés, bien que nous y soyons toujours poussé par nos propres inspirations et surtout par ce cri incessant, unanime, répété par toutes les bouches et par tous les cœurs: Emirne !... Emirne!... C'est là qu'il faut se diriger !... Ce n'est que de là que l'on pourra agir. Mais que d'obstacles pour parvenir à cette terre promise, et si impatiemment souhaitée ! Votre Éminence connaît toutes les démarches tentées par les divers commandants de la division navale pour renouer les communications interrompues depuis la guerre, et obtenir une juste et légitime réparation. Hélas ! ni leur esprit conciliateur, ni leur prudence, ni leur sagesse, rien n'a pu triompher de l'inflexible obstination de Ranavalona et de ses ministres. Il semble même que plus la France y a mis de modération, plus l'insolence hova affectait de s'en prévaloir, de telle sorte qu'à l'heure qu'il est, il n'y a guère que la force qui puisse en venir à bout à moins que la clef d'or, comme quelques-uns l'assurent, ne soit plus puis sante encore sur des âmes dont l'orgueil ne le cède qu'à la cupidité.

Tel est, Éminence, le véritable état des choses pour l'empire hova, c'est-à-dire qu'humainement parlant et tant que la reine actuelle vivra, il y a peu d'espoir de voir tomber cette barrière infranchissable. Toutefois nous sommes loin de perdre cœur et de rester inactifs. Pleins de confiance en Dieu et nous appuyant uniquement sur la vertu de Celui qui a vaincu la mort et brisé les portes de l'enfer, nous mettrons à poursuivre notre but tout ce qu'il a plu au Seigneur de nous donner de force, de courage, de constance, d'énergie; et peut-être sommes-nous plus près de réussir que nous n'eussions osé l'espérer, eu égard à toutes nos misères et à toutes nos infidélités.

Aujourd'hui 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, Marie conçue sans péché semble avoir enfin exaucé les prières et les soupirs de tous nos saints prédécesseurs, et il vient d'être arrêté que l'un de nous partira dans quelques semaines pour l'intérieur de la Grande Ile, et pour un point fort rapproché de Tananarivo. Après Dieu et sa très sainte Mère, nous sommes redevables de cette inestimable faveur à la puissante médiation d'un chef qui a bien voulu nous la ménager, à une condition cependant, c'est que cette entrée sera tenue aussi secrète que possible, que personne de nous n'en parlera, que les journaux et les feuilles publiques n'en diront rien, car il y aurait imprudence grave à vouloir braver les lois existantes, et à se poser

publiquement en prédicateur de l'Évangile. Il restera là jusqu'à ce que sonne l'heure de la manifestation, travaillant à aplanir les difficultés, à préparer les voies à ceux qui doivent le suivre, à tenir quelques écoles, et surtout, si la divine Providence lui en ménage l'occasion, à se concilier l'estime et l'affection du jeune prince appelé à succéder à Ranavalona. Ce sera comme une pierre d'attente, pour l'édifice de civilisation que nous cherchons à élever; comme une sentinelle avancée, chargée de suivre les moindres mouvements de l'ennemi, d'épier l'heure et le moment favorable, d'étudier le terrain, de nous tenir au courant de tout et spécialement des menées du protestantisme, car il ne faut pas se dissimuler que le protestantisme veille de son côté pour ressaisir sa proie, et nous ne saurions prendre trop de mesures pour prévenir ses desseins et déjouer toutes ses sourdes menées.

Voici ce qu'une personne bien renseignée m'écrivait de Maurice à la date du 2 octobre 1850: « Dix à quinze mille Bibles en malgache se vendraient en ce moment à Madagascar. Les chrétiens hovas protestants en ont envoyé chercher à Sainte-Marie; mais ils n'ont pu en avoir. »

Si le protestantisme, Éminence, ne faisait que répandre des Bibles, ce serait peu de chose. Mais le grand mal, c'est que partout où elle passe, cette secte orgueilleuse ne sait que prêcher le mépris et la haine contre la religion catholique, et sème à pleines mains le mensonge et la calomnie contre son culte et contre ses ministres ! Croirait-on que dans un petit ouvrage intitulé: *Le Pèlerinage d'un nommé chrétien*, et traduit en hova à l'usage des chrétiens protestants, ces messieurs, voulant représenter le démon ou le génie du mal qui cherche à tenter l'âme le long du chemin de la vie, n'ont trouvé rien de mieux que de lui prêter les traits, la tiare et les vêtements sacrés du vicaire de Jésus-Christ en terre !... C'est ainsi qu'ils entendent la charité, et certes, c'est bien la preuve la plus frappante qu'ils ne possèdent pas l'esprit de Dieu, car « Dieu, dit l'Apôtre, est charité et son esprit ne saurait inspirer que la charité. »

Le missionnaire dont parle en sa lettre le P. Jouen, envoyé *incognito* dès la fin de 1850 sur la Grande Terre, en qualité d'éclaireur, était le P. Mathieu. Le chef qui, par sa puissante médiation, ménageait au Supérieur de la mission de Madagascar cette porte d'entrée sur la Grande Terre fermée aux Européens, et dont le nom

n'est pas plus prononcé ici que celui du missionnaire, était M. de Lastelle. Nous ne tarderons pas à faire plus ample connaissance avec lui, ainsi qu'avec M. Laborde et M. Lambert, trois noms désormais inséparables dans l'histoire de la mission de Madagascar, et qui doivent également vivre toujours unis au fond des cœurs de nos missionnaires. Le P. Mathieu quitta donc Sainte-Marie de Madagascar, habillé en laïque, et fit son entrée sur la Grande Terre, comme employé de M. de Lastelle. Celui-ci devait le retenir quelque temps dans ses postes de Tamatave, de Mahanoro et Mahela et ensuite l'envoyer à M. Laborde, aux environs de Tananarivo. Mais ce projet ne put se réaliser. La mort de Rainiharo, ministre tout-puissant de Ranavalona, et sur la faveur duquel M. de Lastelle comptait principalement pour l'introduction du P. Mathieu auprès de M. Laborde, renversa tous ses calculs. Le P. Mathieu reprit le chemin de la Ressource et du collège de Beaumont.

Frustré ainsi dans ses chères espérances, le P. Jouen ne se découragea pas, mais il songea aussitôt, puisque le royaume des Hovas lui était en ce moment fermé, à réaliser le plan qu'il avait autrefois proposé à M. Dalmond.

Les Hovas ne possédant pas toute l'île, on pouvait évangéliser, en attendant mieux, les portions de Madagascar indépendantes de leur autorité. Quel endroit choisir de préférence ? Là était la difficulté. Le P. Jouen consulta un des traitants les mieux renseignés et les plus au fait de la côte Ouest, M. Edmond Samat, et celui-ci se fit un plaisir de lui adresser en réponse un volumineux rapport dans lequel sont décrits en détail tous les points de cette côte depuis Nossi-Bé jusqu'au cap Sainte-Marie. On y lisait entre autres choses sur le baie de Baly les passages suivants :

« Baly est une belle baie pouvant contenir un grand nombre de navires et les mettre à l'abri du mauvais temps.

Le pays, est très misérable sous le rapport des vivres et animaux domestiques. Par le moyen des échanges on peut y faire de bonnes affaires.

Pour un joli fusil on a deux bœufs, pour un baril de poudre de cinquante livres, trois bœufs.

Des boutres arabes arrivent continuellement avec des esclaves en



plus ou moins grande quantité. Les traitants achètent ces esclaves dix, quinze et vingt piastres par tête, et les revendent aux riches Malgaches, qui vous donnent immédiatement trois, quatre et cinq bœufs.

Ce moyen d'échange vous répugnera peut-être, et vous vous direz sans doute : Comment des Français aujourd'hui dans le siècle des lumières et de la civilisation osent-ils faire un pareil trafic ? Je vous répondrai : Hélas ! oui, ces moyens nous ont répugné pendant longtemps, et pourtant nous l'avons fait et nous le faisons encore. C'est d'abord le seul moyen d'accélérer nos opérations commerciales. C'est en même temps un acte d'humanité que vous faites.

En achetant ces malheureux vous les débarrassez des chaînes qui les retiennent dans cette cale, où ils ont souffert des mois entiers ; vous les rendez à la liberté en leur faisant respirer l'air, et vous les vendez à des gens qui, aussitôt le marché terminé, deviennent leurs pères. L'esclavage à Madagascar, du moins chez les Sakalaves, n'est que de nom et non pas de fait. Il est rare qu'un maître se débarrasse d'un esclave qu'il a acheté. Il faut pour cela que ce soit un mauvais sujet. L'esclave est un enfant de la maison. Son maître devient son père, et les enfants de son maître sont ces frères. Si l'esclave travaille et qu'il gagne un salaire, il le garde en entier, ou n'en donne que ce qu'il veut. Il est rare qu'il soit assujetti à un ouvrage, si ce n'est pour la culture dont il profite lui-même.

La Grande Baie de Baly est divisée entre plusieurs rois, parmi lesquels le vieux Raboky est le principal. De tous les rois de l'Ambongo et de Baly, le seul et véritable ami des blancs, c'est Raboky bon et respectable vieillard.

Le gouverneur de Baly est un Arabe qui est le bras droit de ce vieillard. Malgré cette influence, mon frère qui passa trois ans auprès de lui sut se faire aimer. Raboky le mit en dehors de l'autorité du gouverneur et le nomma chef de son village.

La population de la baie de Baly peut compter de vingt à vingt-cinq mille âmes.

Les gens de Baly se réunissent aux gens de l'Ambongo pour faire des expéditions contre les Hovas d'où ils reviennent presque toujours victorieux.

En 1846, le commandant du navire français la *Zélée* fit un traité de

commerce avec Raboky, et lui promit que les navires français viendraient le visiter de temps en temps, s'il traitait les Français convenablement. C'est alors que mon frère vint se fixer dans ce pays et y resta jusqu'en 1850. »

A la lecture de ces lignes, le P. Jouen n'avait plus à balancer. Puisque Raboky était le seul roi ami des blancs, et que la France avait déjà conclu un traité avec lui, c'était dans son pays qu'on devait se fixer. Une occasion se présentait pour visiter ces parages. Le Préfet apostolique en profita et s'en alla en personne sonder les dispositions du vieux roi. Il les trouva conformes à ce qu'on lui en avait dit. La mission fut résolue. Laissons le P. Jouen nous raconter l'histoire de cette installation, dans une lettre écrite au moment même, à MM. les directeurs de l'œuvre de la Propagation de la Foi :

« C'est le 28 juin 1853 que je suis parti de Bourbon, sur le brick de guerre français le *Victor*, le même qui m'avait conduit à la côte Ouest l'année précédente. J'étais accompagné du P. Gorée, du F. Remacle et de trois jeunes Malgaches instruits et formés à la Ressource. Le P. Piras devait nous rejoindre à Nossi-Bé. Si un navire de commerce se fût trouvé à notre disposition, il est probable que nous l'eussions pris de préférence ; mais le choix ne nous a pas été laissé. D'un autre côté, devant nous rendre dans un pays ami des blancs, il nous a semblé que l'apparition d'un navire de guerre, loin de nous nuire, ne pouvait que nous être favorable, en ce sens qu'elle prouverait à ce peuple l'intérêt dont nous étions l'objet de la part du gouvernement, et les suites fâcheuses qu'ils ne manqueraient pas de s'attirer, s'ils osaient se permettre quelques mauvais traitements à notre égard. Du reste, on verra bientôt que, loin d'avoir été inopportune sur ces parages, la présence du brick de guerre y a été véritablement providentielle.

Lorsque nous sommes arrivés à Baly, les conjonctures étaient loin, en apparence, d'être favorables à la mission de paix que nous venions établir. Trois corps d'armée hovas sillonnaient Madagascar, se dirigeant l'un vers le nord, l'autre vers le sud, et un troisième vers l'ouest. Ce dernier détachement, fort, assurait-on, de six à sept mille hommes, débouchait sur l'Ambongo, et menaçait d'envahir le territoire au milieu duquel nous comptions nous fixer.

Ce qui provoquait tous ces mouvements de troupes, chez les Hovas,

c'était l'intime persuasion où ils étaient que très prochainement les blancs devaient venir leur faire la guerre, et, en portant leurs principales forces du côté de Baly, ils avaient pour but, non seulement de leur fermer un port magnifique, qui offrait aux navires étrangers un point de ralliement commode et sûr, ainsi que d'abondantes provisions, mais encore de prévenir et d'empêcher toute alliance des Sakalaves avec l'ennemi.

De leur côté, les Sakalaves avaient parfaitement compris la gravité de la position. Aussi s'étaient-ils levés en masse au premier son de la conque guerrière, et étaient-ils tous accourus, comme un seul homme, se grouper autour de leur vieux chef Raboky, pour conjurer l'orage et repousser l'ennemi commun.

Tel était l'état des choses lorsque, le 22 juillet, vers quatre heures de l'après-midi, le *Victor* laissa tomber l'ancre dans la baie, en face du village de Mahagolo. Aussitôt que le navire fut mouillé, je descendis à terre pour voir le roi de Baly et l'instruire du but de mon arrivée. Rien n'était sombre et lugubre comme les alentours de la case où se tenait *l'Ampanjaka* (le roi). Tout y était à la guerre ; on ne rencontrait que des guerriers armés de fusils et de sagaies : plusieurs portaient un arc et des flèches : c'étaient des esclaves mozambiques.

En attendant que le roi nous reçût, nous nous assîmes quelques instants sur des nattes à l'entrée de la cour. Au milieu brûlait un grand feu, autour duquel bivouaquaient plus de trois cents guerriers, accroupis sur leurs talons, la sagaie fichée en terre devant eux et le fusil appuyé à l'épaule. A leur silence, interrompu de loin en loin par quelques mots mystérieux, il était aisé de comprendre qu'il s'agissait d'événements graves.

Nous les questionnâmes, et ils nous apprirent qu'ils attendaient les Hovas d'un moment à l'autre, peut-être cette nuit, peut-être le lendemain, et qu'ils étaient là pour repousser leur attaque. Je leur demandai où se trouvait l'ennemi : ils me répondirent qu'il marchait par terre au nombre de six à sept mille, mais qu'il y avait d'autres Hovas qui venaient par mer sur quatre *boutres*; que ces navires étaient mouillés au cap Tanzo, à l'entrée de la rivière Boteler, à douze ou quinze lieues de là, et qu'ils devaient incessamment mettre à la voile pour venir s'emparer de la baie de Baly.

Sur ces entrefaites, un envoyé de Raboky vint nous prier d'entrer, en nous annonçant que le roi nous attendait.

Nous pénétrâmes alors dans la même case où, huit mois auparavant, nous avait reçus Sa Majesté sakalave.

Il y avait quelque chose d'imposant dans cette espèce de salle du trône où siégeait le vieux roi: il était entouré d'une centaine d'hommes qui formaient comme sa garde, et étaient armés jusqu'aux dents. Toutes ces figures sauvages, sur lesquelles venait se refléter la pâle lueur d'une lampe à demi éteinte, donnaient à cette scène un air farouche, capable de glacer d'épouvante: on eût dit, au premier aspect, une réunion de bandits tenant conseil dans leur antre.

Le plus profond silence régnait dans l'assemblée.

Raboky était assis sur un *kibany* (lit en bambou) plus que modeste; je vins me placer à côté de lui, et, après nous être entretenus quelques instants de sa position et de l'état de ses affaires, je commençai à lui exposer les motifs qui m'amenaient de nouveau dans son pays. Je lui rappelai notre dernière entrevue, la demande que je lui avais faite de venir m'établir au milieu de son peuple, les bonnes paroles qu'il m'avait données à ce sujet; je lui dis que tout cela était resté gravé dans mon cœur, et que je venais aujoud'hui pour réaliser ce projet, mais qu'auparavant je voulais apprendre de sa bouche ce qu'il en pensait, et si ses bonnes disposition à notre égard étaient toujours les mêmes.

Raboky répondit que ses sentiments n'avaient point changé, qu'il nous voyait arriver avec le plus grand plaisir, et que rien ne saurait lui être plus agréable que notre séjour parmi ses sujets, qu'il nous considérait comme ses amis, comme les propres membres de sa famille, et qu'il nous le prouverait par des actes.

J'ajoutai que nous n'étions point des commerçants, que notre but était d'instruire ses sujets, de former surtout les enfants, qui sont l'avenir de son pays, en leur enseignant la lecture, l'écriture, le calcul et toutes les autres connaissances qui civilisent l'homme, qui l'empêchent d'être trompé par les méchants, et tendent à le rendre bon et heureux dès cette vie, outre qu'elles assurent sa félicité après la mort.

Toutefois, repris-je, bien que nous ne soyons pas marchands, nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour favoriser le commerce dans



ta baie, en y attirant les navires, et en propageant au loin la renommée de ta probité : en un mot, toute notre influence sera employée à accroître ta prospérité et celle de ton peuple.

Raboky protesta de nouveau de ses excellentes dispositions pour nous. Il répéta, à plusieurs reprises, qu'il voulait nous avoir auprès de sa personne, dans son propre village, et qu'aussitôt sa guerre avec les Hovas terminée, il mettrait tout son monde à nos ordres pour nous aider à nous installer (c'est la formule de politesse usitée par les chefs, et tout missionnaire doit savoir la réduire à sa plus simple expression, c'est-à-dire tâcher de se suffire à soi-même et ne compter sur personne). Mais c'est beaucoup déjà d'avoir la parole d'un grand chef qu'on ne sera point entravé, et c'est tout ce que signifie la formule sakalave.

Avant de nous retirer, Raboky voulut nous présenter sa nièce Saphy-Ambala. Comme le nom de cette jeune reine peut se retrouver souvent dans nos annales, il n'est peut-être pas inopportun de la faire connaître.

Saphy-Ambala est âgée de vingt-quatre à vingt-cinq ans. Elle est fille d'Andrian-Soly, un des plus grands chefs de l'Ambongo, et sœur du fameux Bengala, le même qui a provoqué la révolte des Sakalaves contre les blancs de Nossi-Bé et qui marchait à leur tête lorsqu'ils vinrent, en 1849, attaquer Hellville.

Avant de venir fixer ici sa résidence, Saphy-Ambala restait à Marambitsy, à trente lieues de là environ, avec tous ses gens; mais persécutée par Bengala, son frère, et ne pouvant plus vivre auprès de ce scélérat, qui cherchait dispute à tout le monde, même aux membres de sa famille, et s'est rendu coupable de plusieurs meurtres, elle est venue se réfugier chez son oncle Raboky et a établi son village derrière celui de Mahagolo. Cette jeune reine, par son caractère ferme et courageux, et par son titre de fille de roi ou *d'Ampanjaka-Bé*, exerce autour d'elle une assez grande influence : elle paraît très bien disposée pour nous, ainsi que son mari Amadi-Ben-Ouazir, et je crois qu'il est dans l'intérêt de la Mission de chercher à se concilier leur bienveillance et leur amitié.

Le 24 juillet, nous descendîmes à terre pour visiter le pays, et nous assurer s'il ne nous serait pas possible d'y trouver un emplacement convenable pour une installation provisoire; car déjà nous

commencions à entrevoir toutes les difficultés qu'il y aurait pour nous à aller de prime abord, avec tous nos effets, nous établir à trois ou quatre lieues dans l'intérieur des terres. Comme nous rentrions à bord, au coucher du soleil, nous aperçûmes quatre *boutres* à l'entrée de la baie de Baly, qui semblaient vouloir gagner le mouillage, lorsque tout à coup, à notre grand étonnement, nous les vîmes virer de bord et fuir à toute vitesse. D'après les données récemment recueillies, nous conclûmes que ces *boutres* n'étaient autres que ceux dont nous avaient parlé les guerriers de Raboky, lesquels portaient des Hovas et venaient pour s'emparer de la baie.

Pendant que cette tentative échouait par mer, les hostilités sur terre commençaient. Le 25 juillet, au matin, une assez vive fusillade se faisait entendre au loin : c'était une première rencontre qui avait lieu entre l'avant-garde hova et les Sakalaves.

A peine le bruit de cet engagement fut-il arrivé au village de Saphy-Ambala, qu'elle convoqua ses gens, expédia trois cents de ses plus valeureux guerriers pour renforcer ceux de son oncle Raboky.

Les circonstances de ce départ et de la cérémonie qui le précéda m'ont semblé offrir assez d'intérêt pour être rapportées ici.

Aussitôt que la nouvelle de l'attaque des Hovas fut parvenue au village de la reine, sur-le-champ et par son ordre, on commença à sonner de la trompe, au moyen d'une conque marine. Quelques minutes après on voyait accourir de tous les côtés, et déboucher par mille sentiers à la fois, les guerriers armés de leurs fusils et de leurs sagaies, tandis que les femmes et les enfants, abandonnant leurs villages, venaient se réunir à celui de la reine, comme à un centre commun. Alors commença la cérémonie du départ.

Tandis que les soldats, assis en cercle, discouraient sur les dangers du moment et les mesures à prendre, les femmes, portant à la main de longues baguettes et placées sur quatre de front, exécutaient des danses accompagnées de chants de guerre. Pendant ce temps, la reine demeurait renfermée dans sa case, et un chef se tenait près d'elle. Sur la place qui se trouve au milieu du village, un autre chef vint bientôt étendre une natte, aux extrémités de laquelle furent déposés deux fusils, et, à côté de chaque mousquet, deux assiettes en faïence, remplies d'une terre blanchâtre et délayée; au milieu de la natte on plaça un réchaud plein de tisons ardents, sur lesquels on

versa de l'encens. Tous les guerriers vinrent alors se ranger en demi-cercle, en avant de cette espèce d'autel. Ils se tenaient assis sur leurs talons, leurs sagaies fichées en terre devant eux, leurs fusils appuyés sur l'épaule, les mains jointes et ouvertes, la paume de la main en l'air, dans l'attitude de la prière et du recueillement. Les femmes se placèrent dans le même ordre, mais du côté opposé, ce qui complétait le cercle. A un signal qui fut donné en frappant sur un tambour suspendu à un tronc d'arbre, la reine sortit de chez elle et s'avança lentement jusqu'au centre de la réunion. Parvenue au milieu de l'autel, elle s'arrêta, faisant face aux guerriers. Alors le chef qui l'avait accompagnée lui remit entre les mains une hache munie d'un long manche noir. Brandissant aussitôt cette arme, et l'élevant au-dessus de sa tête, elle commença un discours par lequel elle encourageait ses guerriers et les excitait à se bien battre; puis, s'animant davantage, elle se mit à proférer mille imprécations contre les Hovas, et elle termina par une prière adressée au Ciel pour le succès de ses armes et pour le bonheur de son peuple. Ce discours, prononcé à haute voix et avec une mâle énergie, fut écouté dans un pieux recueillement. Lorsqu'il fut terminé, tous les guerriers se levèrent soudain et brandirent leurs armes, en poussant un hourra prolongé. Les femmes recommencèrent aussitôt leurs chants et leurs danses. Les deux assiettes furent alors présentées à la reine qui, trempant l'index dans leur contenu, marqua d'une raie blanche, depuis la naissance des cheveux jusqu'à l'extrémité du nez, tous les guerriers désignés pour prendre part au combat, en prononçant ces paroles : *Va, sois brave, et reviens vivant!...* La cérémonie terminée, tous les soldats marqués au front du signe symbolique se mirent en marche, et le reine rentra chez elle; mais les danses continuèrent encore pendant une heure environ, et suivant la coutume, elles doivent se renouveler chaque jour, et durer tout le temps de la guerre. Outre ce signe dont je viens de parler, et dont Saphy-Ambala marquait ses guerriers, il en est un autre qui sert à reconnaître les différentes tribus pendant le combat. Ceux de Raboky portaient tous au front une sorte de petite coquille blanche en forme d'étoile. Chez d'autres la coquille était remplacée par un morceau de manioc, d'une éclatante blancheur, taillé et découpé de la même manière.

Les 26, 27 et 28 juillet, les hostilités continuèrent; divers cour-

riers, expédiés du champ de bataille, viennent nous apprendre que l'avantage est constamment resté aux Sakalaves, qui auraient tué à l'ennemi une quarantaine d'hommes et lui auraient enlevé beaucoup de bœufs. Ils assurent en même temps avoir vu, au milieu de l'armée hova, des canons et des obusiers traînés sur des pirogues.

L'ennemi, campé au delà d'une rivière, cherche à en franchir le cours ; les Sakalaves, postés en deçà du fleuve, en défendent l'accès avec d'autant plus d'énergie, qu'une fois emporté, ce passage ouvrirait aux Hovas l'entrée du territoire de Raboky.

Le 28, après déjeuner, je suis descendu à terre pour voir Drainy, le fils aîné de Raboky, qui était venu de son village pour nous rendre visite.

Drainy est un homme de trente-cinq à quarante ans, d'une physionomie bonne et ouverte. On le dit en général moins guerrier qu'habile à élever des troupeaux, et on a beaucoup ri quand on a su que le commandant du *Victor* lui avait destiné en cadeau un grand sabre de cavalerie : les soldats de Raboky estimaient qu'une *houlette* ou un *aiguillon* lui eussent convenu beaucoup mieux. C'est au village de Drainy, à Manombo, que se trouve la plus grande partie des troupeaux de bœufs, et il paraît que c'est lui qui en a la principale direction et la haute surveillance.

Dans la soirée du même jour, après y avoir mûrement réfléchi, nous avons définitivement arrêté que notre première installation se ferait sur le bord de la baie ; qu'il y aurait trop de difficultés à porter tout uotre bazar au village du roi ; que le vue de ces effets, si peu considérables qu'ils fussent, serait de nature à frapper les indigènes et à exciter leur cupidité, d'autant plus que cette opération ne pourrait se faire qu'en plein jour. Le commandant du *Victor*, qui consentait volontiers à nous prêter ses ouvriers et ses matelots, tant qu'ils ne feraient que travailler, pour ainsi dire, en vue du brick et sous ses yeux, ne les laisserait certainement pas s'enfoncer à plus de trois lieues dans l'intérieur des terres. D'ailleurs, il nous fallait de toute nécessité une maison sur le bord de la mer, qui nous servît, dès ce moment, et surtout par la suite, comme d'entrepôt. Nous avons décidé que notre première tente serait dressée là, en attendant qu'il nous fût possible de pousser plus avant, et d'aller nous établir auprès de Raboky.

Le 29 juillet, vers 7 heures du matin, je suis descendu avec le commandant et le R. P. Gorée, pour choisir l'emplacement convenable sur lequel nous pourrions élever notre case. Après avoir inspecté soigneusement tous les environs, notre attention s'est fixée sur un point qui a paru réunir l'assentiment général : c'est un monticule qui s'élève à l'extrémité du village de Mahagolo, à droite, lorsqu'on vient du large. Sur ce monticule s'étend un fort beau plateau qui domine toute l'étendue de la baie. La vue en est magnifique, l'exposition des plus heureuses, et une source assez abondante coule à deux pas de là. Notre petite maison sera adossée à un bois charmant qui lui servira de parc, et où il sera facile de respirer un peu de fraîcheur, pendant les fortes chaleurs de l'hivernage. Nous aurons l'immense avantage d'être seuls sur ce plateau, et libres, par conséquent, de nous étendre autant que nous le voudrons, en même temps que nous serons assez rapprochés des villages pour que les enfants puissent aisément fréquenter notre école.

Le même jour encore, vers trois heures de l'après-midi, un trois-mâts américain s'est montré à l'entrée de la baie de Baly, manœuvrant sous toutes voiles pour gagner le mouillage, lorsque tout à coup nous l'avons vu virer de bord et gagner le large. Cette manœuvre subite ayant paru suspecte, on est allé aux informations, et voici ce que nous avons appris d'un envoyé du chef Tafikandro : Ce trois-mâts sortait de Majanga, port hova, ayant à son bord quatre cents hommes et plusieurs pièces de canon. Ces troupes réunies à celles que portaient les quatre *boutres*, dont il a été parlé précédemment, devaient venir opérer un débarquement dans la baie, et chercher à en faire la conquête.

D'après toutes ces tentatives réitérées pour s'emparer de Baly, il est aisé de voir quelle importance attachent les Hovas à l'occupation de ce poste, et l'éminent service qu'aura rendu le *Victor* aux Sakalaves, en faisant, par sa seule présence, échouer tous les projets et toutes les combinaisons de leurs ennemis. Du reste, on est forcé de le reconnaître, leur plan était très habilement concerté, puisque l'attaque par mer, devant coïncider avec l'attaque par terre, plaçait nécessairement les sujets de Raboky entre deux feux.

Le 31 juillet, j'ai demandé à M. le commandant du *Victor* à dire publiquement et solennellement la sainte messe pour l'équipage, en

reconnaissance du bon accueil que nous avions trouvé à bord du brick, et des services importants qui nous y avaient été rendus. M. le commandant a accueilli ma proposition avec un vif sentiment de plaisir, et il a même voulu en faire l'objet d'un ordre du jour.

Tout le monde a paru fort sensible à cet acte d'attention, qui n'était au fond, de notre part, qu'un acte de justice, et l'acquit d'une dette de gratitude. M. le commandant, MM. les officiers et tous les hommes de l'équipage ont assisté à cette messe, pendant laquelle il leur a été adressé quelques paroles qui ont semblé aller au cœur et produire une heureuse et salutaire impression.

Pour nous, notre pensée était tournée vers Rome, où la fête de notre saint fondateur était solennisée avec tant de pompe et de magnificence, tandis qu'ici sur la terre étrangère, nous nous voyions réduits à la célébrer d'une manière si mesquine, presque *incognito*. Quoi qu'il en soit, nous étions heureux de penser que notre installation avait lieu sous ses auspices, et qu'il ne tiendrait pas à lui que nous fussions assistés à Baly, comme lui-même l'avait été dans la capitale du monde chrétien.

Tout à coup, et sans qu'on s'y attendît le moins du monde, un courrier vint en toute hâte apporter la nouvelle que les Hovas étaient tout près du village de Raboky. Après deux actions très vives, qui avaient eu lieu la veille et l'avant-veille, les Hovas avaient fini par franchir la rivière qui les séparait des Sakalaves, et s'étaient ouvert un passage à travers les rangs ennemis, ce qui laissait complètement à découvert le territoire de Raboky. Cette nouvelle avait jeté partout l'épouvante, et on assurait que les femmes et les enfants avaient été, pendant la nuit, se réfugier dans le bois.

Cette panique ne fut que de courte durée, car les Hovas furent enfin repoussés par un corps de troupes fraîches, et bientôt à la terreur générale succéda la plus extrême quiétude, c'est-à-dire qu'on se remit à jouer, à chanter, à danser et à reprendre toutes les habitudes anciennes.

Ce fut alors que, de mon côté, je crus devoir adresser à M. le commandant du *Victor* la lettre suivante, destinée à lever ses doutes sur quelques points et à lui faire connaître notre détermination définitive.

« Baie de Baly, village de Mahagolo-Ambongo, le 3 août 1853.

« Monsieur le commandant, vous avez bien voulu me demander ce que je comptais faire, et s'il ne me semblait pas opportun d'attendre, pour nous installer à Baly, des circonstances plus favorables.

« J'ai l'honneur de vous répondre qu'après y avoir longuement et mûrement réfléchi ma résolution est invariablement fixée de rester et d'y établir une résidence.

« L'expérience nous a démontré qu'après avoir pris pied au milieu de ces populations, pour peu que l'accueil ait été favorable, il faut de toute nécessité savoir s'y maintenir ; car, si on se retire alors pour attendre mieux, il est presque toujours certain qu'au retour on retrouvera la porte fermée.

« Or, l'accueil que viennent de nous faire Raboky et ses principaux chefs ne laisse rien à désirer. Vous-même, monsieur le commandant, avez été le témoin de ces dispositions, et vous avez pu entendre les protestations souvent renouvelées d'amitié et de dévouement qui nous ont été faites.

« Je n'ignore point qu'il faut se tenir en garde contre les démonstrations de ces indigènes, et que d'ordinaire l'intérêt et la cupidité y entrent pour beaucoup ; mais qu'importe, pourvu que cet intérêt même devienne notre sauvegarde et serve à consolider notre installation ! Or, ceci ne me paraît pas douteux.

« Raboky a trop de bon sens pour ne pas comprendre que le séjour des missionnaires dans sa baie deviendra pour les blancs comme un appel et une garantie ; qu'il y attirera des navires, y multipliera les relations et y activera le commerce, au moyen duquel les Sakalaves pourront s'approvisionner en poudre, balles, fusils, et autres objets nécessaires à ces tribus guerrières. Bien loin donc de chercher à nous nuire, ils seront les premiers intéressés à nous protéger et à nous retenir au milieu d'eux.

« J'ajoute que le service signalé que vient de leur rendre le *Victor*, en les préservant d'une attaque par mer, est un souvenir qui restera gravé dans leur cœur, et qui ne peut que fortifier et accroître leurs sympathies pour nous.

« J'estime donc que lâcher pied et revenir en arrière, dans les circonstances aussi favorables, ce serait commettre tout à la fois un acte d'ingratitude, d'imprudence et lâcheté : un acte d'ingratitude, après tout ce que vient de faire le *Victor*, par l'ordre de son brave

commandant, pour nous installer de la manière la plus convenable ; un acte d'imprudence, puisque ce serait abandonner une position déjà conquise, et l'abandonner au milieu de toutes les chances de succès pour l'avenir : position d'autant plus importante qu'elle est comme la clef de toutes les populations sakalaves de la côte Ouest; enfin un acte de lâcheté, car ce serait fuir devant un danger qui, au fond, n'a rien de réel, alors qu'un missionnaire vraiment digne de ce nom doit, à tous les instants, être prêt à sacrifier sa vie pour accomplir l'œuvre de salut et de civilisation à laquelle il s'est voué.

« Il ne me reste donc, monsieur le commandant, qu'à vous remercier du concours si généreux et si actif que vous m'avez prêté pour notre installation, ainsi que de toutes les mesures de prudence que votre sollicitude et votre excellent cœur vous ont porté à prendre, pour assurer notre sécurité présente et à venir.

« Puissé-je un jour (et c'est le plus ardent de mes vœux) avoir le bonheur de vous apprendre que l'étendard de la croix et de la civilisation est planté sur la grande île africaine. Certes, ce sera là un beau résultat, dont l'annonce fera d'autant plus tressaillir votre cœur, que vous pourrez ajouter avec un noble orgueil : Et moi aussi, j'étais là; et j'ai aidé à poser la première pierre de cet édifice ! »

Le Père Jouen après cette lettre reprenait ainsi la suite de son récit :

« Le 5 août (fête de Notre-Dame-des-Neiges) sera un jour mémorable pour la mission de Madagascar. C'est en ce jour, qu'au nom de la sainte Vierge et de l'Église catholique, nous avons célébré la messe dans notre nouvelle maison, et pris ainsi possession de la Grande Terre et de la première habitation qu'il nous ait été donné d'élever dans cette partie de la côte Ouest. Nous avons voulu que cette installation fût placée d'une manière spéciale sous la protection de Marie Immaculée, et c'est pourquoi nous l'avons surnommée *Résidence de l'Immaculée Conception*, afin de reconnaître autant qu'il est en nous, et de publier à la face du monde entier que c'est à Marie, et à Marie conçue sans péché, qu'est dédiée et consacrée la mission de Madagascar ; qu'elle lui est redevable de toutes les faveurs dont elle a été comblée jusqu'ici, mais surtout de celle qui nous a ouvert la porte de la Grande Ile africaine. Daigne cette Vierge immaculée, la



reine et la mère de toutes les grâces, protéger à jamais la plus chétive des missions du monde catholique et les plus misérables de tous les missionnaires !

L'offrande et la présentation des cadeaux aux chefs occupent, sans contredit, une des places les plus importantes dans les usages et les coutumes de ce pays. Aussi, à peine installés, notre première sollicitude fut de visiter toutes nos malles, d'en extraire les objets les plus rares et les plus précieux, et de les mettre en ordre, pour organiser et composer le présent royal.

Cela fait et le jour fixé, la caravane se met en marche vers la cour sakalave. Elle se compose du P. Jouen, du P. Gorée, d'un jeune docteur attaché au brick le *Victor* et du mari de la reine Saphy Ambala ; nos trois enfants malgaches et une vingtaine d'autres indigènes sont de la partie.

Aussitôt que nous fûmes rendus au pied du monticule sur lequel s'élève le village du roi, nous fîmes halte et nous dépêchâmes quelqu'un pour prévenir de notre arrivée Sa Majesté sakalave. Bientôt notre envoyé revint, nous annonçant que le roi nous attendait. Ce prince nous reçut dans son *lapa*, et parut enchanté de nos présents. Le *lapa* est comme la salle du Trône des chefs : c'est tout simplement un hangar en plein vent. Sous ce hangar s'élève, à deux ou trois pieds du sol, un siège ou estrade en bambous. C'est là ordinairement que les chefs traitent les affaires du village et donnent leurs audiences.

Pendant que nous étions chez Raboky, nous vîmes arriver une partie des guerriers ; ils vinrent se placer sous le lapa où nous étions en conférence, et là, l'orateur ou l'historien de la bande prit la parole et commença à raconter, dans le plus menu détail, toutes les circonstances de l'expédition ; comment, entre autres choses, les Hovas arrivés à quelque distance du village du grand chef Lavasikindahy, y avaient lancé des obus qui avaient mis le feu aux cases, et brûlé le village.

Ce qui semblait les attendrir et les apitoyer particulièrement, c'est que ces projectiles avaient consumé des cases toutes neuves et qui n'avaient pas encore été habitées. Ils racontaient aussi la panique dont avaient été saisis les gens du village, qui tous s'étaient enfuis dans les forêts, avec leurs troupeaux. Le malheur voulut que les

Hovas, ayant remarqué les traces de ces bœufs, les suivirent et finirent par en enlever un grand nombre.

Le narrateur ménagea peu, dans son récit, certaines sommités, voire même plusieurs princes du sang, qui ne s'étaient pas des plus vaillamment conduits dans l'expédition. Ce fut alors que nous apprîmes que Drainy, le fils aîné de Raboky, avait cru beaucoup plus prudent d'aller se cacher dans les bois avec ses bœufs, que d'affronter le canon des Hovas.

Ce long kabary terminé, les guerriers se retirèrent et chacun rentra dans son village.

La résidence de Raboky n'offre rien de remarquable, et on ne se douterait guère qu'il y a là une résidence royale. Ce qui nous a le plus frappés, ce sont les *aoly* de Sa Majesté sakalave, je veux dire les préservatifs superstitieux employés par les naturels, sur la foi des sorciers, contre leurs ennemis. Ainsi, au coin de la case du roi, se trouvait un morceau de bois, couronné d'un énorme tampon en chiffons, au bout duquel pendait une espèce d'éventail. Le tout était braqué du côté de l'endroit où campaient les Hovas. Au milieu de la cour on en voyait un autre, dont la vertu n'est pas moins efficace aux yeux de ces pauvres gens.

C'est ainsi que les guerriers ne marchent jamais au combat sans porter à leur cou deux petites cornes en bois, remplies de je ne sais quelle graisse qu'ils composent eux-mêmes, et dans laquelle il entre différents ingrédients dont le nom ne me revient plus. Ils prétendent très sérieusement que le soldat qui se frotte de cet onguent, au moment de la bataille, est à l'épreuve des balles de l'ennemi.

Il en est quelques-uns, cependant, qui sont loin d'ajouter la même foi à la vertu de cet *aoly*, attendu qu'ils ont éprouvé des effets tout contraires. Témoin ce chef sakalave, qui secouait la tête d'un air d'incrédulité et riait comme un fou, pendant que le devin Tsitahora s'époumonait à nous vanter l'efficacité de son spécifique. C'est que le malheureux guerrier, après s'être frotté d'un onguent pareil, n'en avait pas moins reçu deux balles à la tête, dont l'une s'y trouve encore logée à l'heure qu'il est.

Le jeune médecin, notre compagnon de voyage, ayant eu envie de se procurer un de ces *aoly* comme objet de curiosité, Tsitahora, après quelques difficultés, consentit à lui en céder un, mais à con-

dition qu'il le paierait une piastre. A la bonne heure ! reprit le docteur ; mais comme il est juste que je m'assure auparavant de la vertu de ton amulette, et que je sache si tu dis vrai, tu vas te placer à vingt pas d'ici, tu te frotteras bien le corps avec ton précieux onguent, et je vais te tirer un coup de fusil à balle. A cette proposition, tout le monde se prit à rire, et Tsitahora le premier. Bien entendu qu'il ne voulut jamais se soumettre à l'épreuve proposée.

Ce fut le 24 août que le brick français quitta la baie de Baly. Il y stationnait depuis plus d'un mois, occupé à nous rendre mille services, avec ce désintéressement et cette délicatesse qui rehaussent et centuplent le prix d'un bienfait. Le *Victor* est parti, laissant dans tous nos cœurs un grand vide, un regret profond et un sentiment de gratitude que rien ne saurait éteindre.

Les deux mois qui suivirent cette séparation furent employés à l'achèvement de notre résidence. J'avais d'abord résolu de passer l'hiver à Baly avec mes deux confrères les PP. Piras et Gorée ; mais, considérant que ce séjour prolongé pourrait être préjudiciable à l'ensemble des intérêts de la Mission, je me suis décidé, avec l'assentiment de tous, à précipiter mon départ, de manière à me trouver en mesure, après avoir réglé toutes choses à Bourbon, de pouvoir revenir à la Grande Ile au printemps avec les navires de l'État. Je m'embarquai donc, le 3 décembre, sur la corvette l'*Indienne*, pour gagner Nossi-Bé d'abord, et puis l'île de la Réunion, où je suis arrivé le 17 décembre.

Ce départ réduisait notre pauvre mission de Baly à quelque chose de presque imperceptible : deux missionnaires seulement, parmi des milliers de païens. C'était littéralement, le grain de senevé de l'Évangile. Heureusement, Dieu et ses saints anges sont là pour les garder.

Cette protection leur est surtout nécessaire contre les Arabes, qui infestent ces parages. Ils exercent sur presque tous les chefs le plus grand empire, et l'expérience a démontré que cette influence est constamment hostile à l'action évangélique. Le missionnaire doit d'autant plus se tenir en garde contre cette caste, qu'elle agit toujours dans l'ombre, dissimule sa pensée avec un art diabolique, et n'est jamais plus près de vous trahir que lorsqu'elle vous embrasse. Ainsi notre intention n'est point et ne saurait être de rester sur le littoral,

où il n'y a à peu près rien à faire. Mais tous nos efforts tendront à gagner le cœur de la Grande Ile.

Quant à nos espérances, elles sont fondées principalement sur l'excellent accueil qui nous a été fait à notre arrivée, sur les bonnes dispositions des chefs sakalaves, sur la confiance qu'il nous témoignent et qui m'a paru aller toujours croissant. Quand le Seigneur permet ces démonstrations chez des chefs et des peuples sauvages, le missionnaire doit l'en bénir et l'en remercier; mais en même temps il ne doit pas plus s'appuyer sur elles que sur la neige qui couvre les montagnes aux jours de l'hiver

Au fond, nous ne comptons que sur Dieu; et si, dans l'œuvre pénible et laborieuse à laquelle nous nous sommes voués, quelque chose est de nature à nous effrayer, ce ne sont, assurément, ni les dangers, ni les obstacles, mais bien notre propre faiblesse et notre souveraine indignité. »

Le vieux chef Raboky fut fidèle à la parole donnée au P. Jouen. Tant qu'il vécut, il aima les missionnaires et les prit sous sa protection. Bien peu de semaines s'écoulaient sans qu'il quittât sa capitale et vînt les visiter à Mahagolo, non pour les rançonner ou leur extorquer des cadeaux à la façon des rois mendiants ses confrères, mais pour leur donner avec de sages conseils des marques nouvelles de sa bienveillance et de sa protection. On le voyait malgré ses quatre-vingt-deux ou quatre-vingt-quatre ans parcourir à pied les peuplades voisines, visiter successivement tous leurs chefs, cherchant à détruire partout les préventions, à dissiper les défiances et à inspirer à tous les sentiments dont il était lui-même pénétré pour les missionnaires qu'il appelait ses enfants. Tout son bonheur était de s'entretenir avec eux; et lorsqu'ils allaient eux-mêmes le voir, c'était une véritable fête de famille. Les Pères songeaient déjà sur son invitation à s'installer près de lui, lorsqu'une mort presque subite enleva vers le milieu de 1854 ce monarque à ses sujets, sans qu'il eût eu le bonheur de recevoir à la mort le baptême chrétien, dont il n'avait pas su ou pas voulu comprendre la nécessité pendant sa vie. Ses funérailles se firent avec toute la pompe sauvage déployée en pareil cas chez les Sakalaves pour leurs souverains. Le P. Piras nous apprend même qu'il y fut question d'immoler sur sa tombe des victimes humaines. « Drainy et Mamodi qui présidaient, nous dit-il,

aux obsèques de leur père, résolurent de faire pour lui un sacrifice non moins honorifique qu'expiatoire, et ils choisirent les victimes humaines qui devaient être sacrifiées sur le tombeau royal. Ces victimes étaient Horény, Hobahoba, Mikaiky beau-fils de Raboky, et quatre autres personnes hommes, et femmes, dont j'ai oublié les noms. Ce pieux dessein cependant n'a pas été exécuté, et l'on m'en a donné deux raisons : la première c'est que le peuple n'était pas content de sacrifier ainsi ses chefs les meilleurs et les plus élevés en dignité. Ces dispositions du peuple, aperçues de ceux qui dirigeaient les funérailles et des autres chefs, les ont empêchés d'insister et de poursuivre leur dessein. D'autres m'ont dit que ce qui a mis à ce sacrifice le plus grand obstacle, c'est la présence des missionnaires, dont les grands et le peuple auraient eu honte, et la crainte aussi de voir cette affaire ébruitée parvenir jusqu'à nous, et par nous à la connaissance des autres blancs. » Le P. Piras entrait ensuite ici dans certains détails intéressants, relatifs aux mœurs des Sakalaves. Nous croyons faire plaisir aux lecteurs en les enregistrant à la suite de ce que nous venons de donner.

« Mon Révérend Père, écrivait-il, vous savez par les lettres que nous vous avons écrites et par les visites que vous avez faites vous-même dans ce pays, les obstacles que nous devons surmonter pour donner aux Sakalaves la civilisation chrétienne; mais je dois cependant vous dire qu'à mesure que nous avançons dans ce travail de défrichement apostolique, les difficultés se montrent plus nombreuses et plus effrayantes.

Quiconque met les pieds de prime abord sur le sol malgache, ou ne fait pour ainsi dire qu'y passer, est assez porté à voir dans Madagascar un pays civilisé; mais s'il demeure quelque temps, s'il s'introduit dans l'intérieur du pays et veut étudier la langue et les mœurs des habitants, il ne tarde pas à corriger sa première impression, et à prendre ce peuple pour un vrai peuple de sauvages.

Je ne veux point vous parler ici des brigandages et vols continuels qui se commettent entres les frères du même sang, ni entre les pères et les fils; ni du tanghen administré d'après le seul caprice, et qui chaque année détruit un grand nombre de personnes; ni de l'ivrognerie qui rend ces pauvres gens imbéciles, quand elle ne les tue pas; ni de cette immoralité affreuse qui considère la vertu comme un

vice, et donne au vice le nom de vertu; ni de ces fêtes ou orgies nocturnes dont les étoiles mêmes du ciel ne pourraient sans voiles contempler l'horreur; ni de ces victimes humaines enfin immolées sur les tombeaux à la mort des chefs. Je veux seulement aujourd'hui vous mettre au courant de la cruauté continuelle de ce peuple envers les petits enfants. J'en ai été tellement frappé au cœur, que je me suis laissé aller à de véritables transports d'indignation contre les chefs coupables, non seulement de permettre de pareilles atrocités, mais encore de les exercer eux-mêmes.

Je savais avant de venir dans ce pays que les sauvages abandonnaient facilement leurs enfants, les uns par superstition, les autres par désespoir de ne pouvoir les nourrir, d'autres même pour le seul motif de se débarrasser de la gêne et de la servitude que l'éducation des enfants impose aux parents, mais je n'aurais jamais pu m'imaginer que l'infanticide se pratiquât aussi fréquemment et d'une manière aussi cruelle que je le vois pratiquer à Madagascar. Ainsi: 1° Les Sakalaves pensent que le mercredi est un jour malheureux, et que tous ceux qui naissent ce jour-là ne peuvent être que malheureux et maudits. En conséquence tout enfant qui vient au monde un mercredi est porté à la forêt; et après l'avoir déposé au fond d'une fosse qu'on lui prépare à la hâte, on l'y abandonne vivant, sans prendre la peine même de le couvrir, de façon à ce que cette petite créature doit servir immanquablement de nourriture à quelque bête féroce, ou être piquée et dévorée vivante par les insectes, sans parler de la faim, de la soif et des autres misères provenant des intempéries de l'air, etc. Cette loi pour le mercredi est universelle sur notre côte de Madagascar, et n'admet aucune exception.

2° Le vendredi est encore un jour de mauvais sort, mais non pas pour tous les Malgaches. Les uns, en effet, exposent leurs enfants nés ce jour-là tandis que d'autres les élèvent. Mais ces derniers alors regardent comme mauvais un autre jour de la semaine, au lieu du vendredi qu'ils ne considèrent pas comme malheureux. C'est donc ainsi deux jours chaque semaine pendant lesquels les enfants qui naissent sont condamnés à mourir dans les bois.

3° Tout enfant de prince ou de princesse qui naît le dimanche est absolument rejeté par ses parents, soit que ceux-ci aient déjà d'autres enfants, ou que n'en ayant point encore eu, ils nourrissent



l'espoir d'en avoir à l'avenir, ou ne conservent plus d'espérance à cet égard. La raison qu'ils donnent pour se défaire de cet enfant est que, étant né le *grand jour*, il doit avoir beaucoup de bonheur, et devenir supérieur à ses parents, s'il leur survit.

4° Les Sakalaves condamnent encore à la fosse tous les enfants qui étant nés dans des jours heureux viennent cependant au monde avec quelque difformité dans les bras, les jambes ou à n'importe quelle autre partie du corps; ainsi que les enfants jumeaux qu'ils affirment être un présage de malheur pour la famille. Tout dernièrement la fille de la reine ayant accouché de deux charmants garçons, la reine elle-même s'est emparée des deux malheureux princes, ses petits-fils, et a couru les déposer au fond de la fosse qu'elle avait fait préparer dans la forêt pour les recevoir.

5° Mais ce n'est pas encore tout. Si une femme, pendant qu'elle élève et nourrit son enfant, éprouve des incommodités, ou que le lait lui manque,ou pour tout autre cas semblable, on avertit le chef de venir vérifier le fait. Le chef arrive suivi de l'exécuteur habituel des hautes œuvres. Le fait est-il trouvé conforme à la vérité, ordre est donné sur-le-champ au bourreau d'ôter la vie à cet enfant malheureux et ingrat, qui a voulu tuer sa propre mère. Une pareille cruauté a été exécutée un jour que je me suis trouvé à Douany faisant visite à Sa Majesté. Le juge vérificateur était la sœur elle-même de la reine.

6° Il suit de la règle précédente que si une femme après ses couches tombe malade, et si par manque de soins, ou faute de quelques remèdes qui l'eusent guérie d'une maladie d'ailleurs peu dangereuse elle vient à mourir, la justice se hâte de poursuivre immédiatement le criminel auteur de cette mort. Ce criminel est un mortel âgé quelquefois de trois ou quatre mois, c'est cet enfant maudit qui n'a pas craint de tuer sa mère. La justice veut qu'il expie ce crime. Il sera enseveli tout vivant avec celle qui l'a enfanté, et dans le même tombeau qu'elle. Le pauvre petit être sourit quelquefois à l'homme qui s'approche de lui pour exécuter la funeste sentence, et cherche à le réunir à ce sein maternel après lequel il soupire. Placé sur le cadavre de sa mère on le voit approcher avidement ses lèvres desséchées de ces mamelles, hélas! taries, et essayer encore d'y puiser la vie. Et puis ne trouvant plus à cette source la nourriture qu'il y pen-

sait rencontrer, on l'entend bientôt sangloter et pleurer. Ce ne sera pas pour longtemps. Déjà la terre qu'on jette d'en haut sur le corps de sa mère, commence à l'aveugler et à le suffoquer lui-même. Encore quelques pelletées, et tout sera fini pour lui ici-bas : il sera avec celle qui lui a donné le jour, dans la région de l'éternité. Ce que je viens de raconter est une histoire arrivée il y a seulement quelques mois. Je connaissais la femme dont il est ici question. Je l'avais visitée après ses couches. Elle se tenait au dehors de sa case, et se plaignait de vertiges et de maux de tête. J'appris quelques jours après qu'elle était morte, et qu'on l'avait enterrée avec son enfant qui n'était nullement malade.

7° Encore un trait : supposons qu'un enfant vienne au monde à minuit, entre un jour *faly* (de mauvais augure) et un autre jour non *faly*, ou que pour une autre raison de difformité douteuse, le sorcier déclare que la naissance de cet enfant n'est pas claire, et qu'il ne peut constater si cet enfant vient au monde pour le bonheur ou le malheur de sa famille ; que fait-on dans ce cas embrouillé? Afin de délivrer le sorcier et la famille de toute incertitude, on place l'enfant au milieu du seul passage étroit que doivent suivre les bœufs pour sortir de leur parc. Si tous les bœufs que l'on force à passer par cette porte évitent d'écraser l'enfant sous leurs pieds; c'est un être prédestiné à vivre. Mais malheur à lui si quelque bœuf en passant l'a touché de son pied même légèrement, cette marque même légère du pied de l'animal est sa condamnation. Du parc à bœufs, on le porte au tombeau. Des Hovas qui se trouvent à Baly m'assurent qu'un pareil usage se pratique aussi à Tananarivo.

Tel est, mon Révérend Père, ce Madagascar que la divine Providence nous a appelés à civiliser. Que de choses à faire, avant d'arriver au but! Nous ne perdons pas cependant courage, et nous défrichons, comme nous pouvons. D'autres viendront après nous qui sèmeront et récolteront.

En attendant je ne cesse d'adresser de vertes admonestations à tous ces barbares, en commençant par les premiers chefs et descendant jusqu'à leurs esclaves. Imitez au moins, leur ai-je dit, les bêtes féroces de vos forêts qui conservent et nourrissent leurs petits, et les serpents qui ne dévorent pas leurs œufs. Pourquoi voulez-vous dépasser en cruauté à l'égard de vos propres enfants, les animaux

farouches eux-mêmes? — Le Père a raison, ont dit les Sakalaves après m'avoir écouté. Il nous montre la vérité.

Mais vous, mon Révérend Père, ne pourriez-vous pas placer ici quatre ou cinq familles d'une autre race, bien instruites dans la religion?

Je vais vous dire quelle est mon idée? Si nous avions quatre ou cinq ménages, il me semble qu'il nous serait alors facile de nourrir et d'élever d'abord une partie des petites créatures ainsi exposées, et de contribuer ensuite par la force de l'exemple à repeupler un pays que dépeuplent incessamment des préjugés si barbares. Jusqu'ici quand nous trouvons par hasard un de ces enfants abandonnés, nous pouvons bien lui ouvrir le ciel par la grâce du baptême; mais c'est là tout.

Aucune femme de ce pays ne consentirait à se faire, même à prix d'argent, la nourrice d'enfants ainsi rejetés, et à fournir à un seul, même pour cent piastres, la moindre goutte de son lait. Il faut donc nous résoudre à voir bientôt mourir ces petits êtres, après les avoir tirés de leurs fosses... C'est dur!...

Ah! Pourquoi les socialistes de France, d'Angleterre et d'Italie qui se piquent de tant de charité pour l'humanité ne viennent-ils pas ici à Madagascar, où s'ouvre un champ si vaste à leur zèle et à leur philanthropie!... »

Ainsi parlait le P. Piras, et il concluait sa lettre par ses paroles: « Tout ce que je vous écris là je l'ai vu de mes yeux, ou m'a été raconté par des personnes dignes de foi, et ensuite confirmé par certains chefs, en particulier par Horény, aujourd'hui *Manantany*, c'est-à-dire grand ministre du royaume. » Mais hâtons-nous de reprendre notre récit interrompu par le P. Piras.

« La mort de Raboky fut une vraie perte pour la mission. Sa fille aînée Hotsinjo qui lui succéda n'était pas mal disposée, mais c'était une femme, et une femme sans énergie, sans action. Elle avait pour ministre, raconte le P. Gorée, un vieux Sakalave encroûté et plein de ruses qui, pour mieux dominer et agir à sa guise dans le pays, la mit mal avec tout le monde. Les trois fils de Raboky prirent alors le parti de se séparer d'elle et de former une sorte de royaume à part. Les deux filles de la *Valy be* ou première femme de Raboky en firent autant. De là une foule de conflits et de démêlés qui ne pouvaient

qu'exercer la plus fâcheuse influence sur les travaux des missionnaires. Chacun des partis rivaux cherchait à les attirer à soi. « Mais nous faisons notre possible, ajoute le P. Gorée, pour nous tenir en équilibre et nous montrer les mêmes pour tous, quoique tenant cependant au fond pour l'autorité. En ce moment 15 septembre 1854, les affaires semblent s'améliorer. La reine Hotsinjo fatiguée d'entendre les plaintes de son ministre contre nous et d'autres personnes, et ayant eu vent qu'il avait lui-même fait mourir Raboky, l'a condamné à l'épreuve du tanghen. Il paraît que la force du poison lui a fait avouer son crime, et on lui a aussitôt brisé la tête à coups de bâton. Depuis ce moment tout le monde se rapproche d'elle, et elle-même se rapproche de nous, et nous fait fréquemment visiter en son nom.

Nous avons à notre école une douzaine d'enfants envoyés par Saphy Ambala et Saidy Boéna, mais par politique. Il n'y a qu'un Malgache qui nous ait librement confié son fils. Quant aux Sakalaves de l'intérieur nous avons fait l'impossible, jusqu'à les menacer de les quitter, si nous ne recevions pas d'eux des enfants à instruire. Ces menaces ont amené des promesses que nous avons vues sur le point de s'accomplir. Nous nous sommes convaincus depuis, qu'exiger des Sakalaves qu'ils nous envoient leurs enfants, tant qu'ils nous prendront pour des espions du gouvernement français ou des commerçants, et ne nous connaîtront pas mieux comme missionnaires, c'était tout simplement exiger l'impossible. Il nous faut donc pénétrer dans l'intérieur du pays, et créer une résidence non pas sur la côte, mais au milieu d'eux, afin de nous faire connaître pour ce que nous sommes. »

Le moyen proposé par le P. Gorée fut en effet tenté plusieurs fois, mais toujours sans succès. Les Pères entreprirent vainement de pénétrer dans l'intérieur du pays. Les habitants de Baly craignant mal à propos que si la résidence était transportée ailleurs, le monopole du commerce avec les blancs ne leur échappât, et ne se dirigeât du côté des missionnaires, firent tous leurs efforts pour faire échouer leurs tentatives de déplacement. Chaque fois qu'un Père se mit en route même dans le plus grand secret, afin de parvenir jusqu'auprès d'un des chefs de l'intérieur, et s'aboucher avec lui, il se vit arrêté tantôt sous un prétexte et tantôt sous un autre, de façon à être obligé de revenir à Mahagolo. La forêt voisine qu'il devait traverser, lui disait-

on, est infestée de brigands. Les chefs de Baly ne permettraient pas que la vie d'un Père fût ainsi exposée, ils s'en étaient rendus eux-mêmes responsables auprès des Français; que répondraient-ils, en cas d'événement funeste? Ces raisons données, on arrêtait immédiatement le missionnaire par mesure de prudence, et on le reconduisait chez lui. Si les Pères écrivaient aux chefs avec qui ils cherchaient à nouer des relations, leur lettre était portée par le messager infidèle à Saidy Boéna, tout-puissant ministre d'Hotsinjo, chargé spécialement de les surveiller. La réponse arrivait au bout de quelques jours, mais sa teneur absurde indiquait assez sa provenance de Baly. La Mission devait rester captive à Mahagolo.

Je laisse de côté d'autres vicissitudes du même genre, ainsi que la pauvreté extrême à laquelle furent réduits nos missionnaires pendant la plus grande partie de leur séjour dans la baie de Baly.

Un péril autrement grave vint bientôt s'ajouter à toutes leurs calamités. Les négociants anglais de Maurice, désireux de voir se rouvrir les ports de Madagascar, fermés au commerce depuis 1845, avaient tenté toute sorte de démarches auprès de Ranavalona, et lui avaient fait offrir quinze mille piastres, si elle voulait accueillir favorablement leurs demandes. L'orgueilleuse reine accepta les quinze mille piastres, et permit l'ouverture des ports aux étrangers, mais à la condition toutefois que l'on ne rétablirait le commerce que dans les ports où se trouvaient les postes hovas. Cette clause exploitée par l'hérésie allait rendre plus difficile la position des Pères à Baly. M. de Lastelle fit en effet informer secrètement le P. Jouen que la reine Ranavalona, ayant appris l'établissement de la mission française à Baly, avait donné des ordres pour la faire détruire. « Je crains, ajoutait-il ensuite, de voir les missionnaires anglais s'introduire de nouveau à Madagascar. Ils sont protégés par leur gouvernement et par la société biblique de Londres. Ce serait un grand malheur pour nos missionnaires et pour la France. Je crois que ce sont eux qui font chasser les deux missionnaires qui sont à Baly. »

Quittons un instant la résidence de l'Immaculée-Conception de la baie de Baly où nos Pères se voyaient exposés à tant de dangers et d'ennemis, pour nous mettre nous-mêmes au courant des agissements méthodistes dont parle ici M. de Lastelle.

« Au commencement de l'année 1853, écrit le Révérend William

Ellis, je fus invité concurremment avec M. Cameron, alors président au Cap de Bonne-Espérance, à me rendre à Madagascar pour vérifier autant que possible l'état actuel des habitants et sonder les vues du gouvernement. » Les Madécasses étaient bien connus de M. Cameron, puisqu'il avait habité Tananarivo avant 1835.

Le 11 juillet 1853, presque au moment où nos Pères partaient de Bourbon, pour aller commencer à Baly leur établissement, MM. Cameron et Ellis quittaient donc Maurice sur le *Gregorio* et se rendaient à Tamatave, afin de se renseigner sur l'état du pays et des habitants; puis ils firent passer au gouverneur de la place une lettre qu'ils écrivaient directement à la reine, pour lui demander permission de faire à la capitale une visite de pure amitié. M. Cameron écrivit encore à ses amis de Tamatave afin de les informer de son projet de voyage à Tananarivo. Les deux Anglais obtinrent du gouverneur l'autorisation de se rendre à terre, chaque jour, en attendant la réponse à leurs lettres adressées à la reine. On peut croire que ces descentes à Tamatave ne furent pas sans profit pour leur cause. « Nous reçûmes un jour, dit M. Ellis, la visite d'un indigène *ami*, un de ceux que nous nous attendions à voir. Il ne serait pas prudent de mentionner ici son nom ni son rang, pas plus que de parler en rien du sort actuel de quelques-uns de ses plus intimes amis, ni de la fin tragique de certains autres. »

Le 8 août, les deux voyageurs s'en retournaient à Maurice. La reine leur avait conseillé de quitter le pays, par crainte des fièvres qui pouvaient leur arriver. Elle demandait au outre aux négociants de Maurice quinze mille piastres d'indemnité avant d'entamer aucune négociation. La somme fut vite souscrite à Port-Louis, et M. Cameron, au nom du commerce mauricien, repartit pour Tamatave le 10 octobre de la même année, sur le *Nimble*. Nous ne voulons prendre de la lettre royale, expédiée de Tananarivo, en réponse à celle qu'écrivit alors M. Cameron, que l'extrait suivant, visant nos Pères de Baly : « Antananarivo, *23 octobre 1853*. A MM. Cameron et Mangeot et aux personnes qui les ont envoyés payer le somme stipulée pour l'offense commise par William Kelly et Romain Desfossés et leurs compagnons à bord des trois navires.

« En ce qui regarde les quinze mille piastres, nos officiers supérieurs ont ordonné de recevoir l'argent ; nous le recevrons donc et le commerce sera ouvert...

« Un certain Européen, un Français a pris possession d'une portion de terre à *Ibaly* (ou Baly) pour servir de port, pour recevoir des navires, et il y réside et y a construit une maison et un magasin Nos officiers supérieurs ont, en conséquence, envoyé des soldats pour le chasser au delà de la mer. Nous ne le mettrons pas à mort. Cependant s'il tue quelqu'un de nos soldats, les soldats le tueront.

« Si un Européen débarque à un endroit du territoire de Madagascar, où il n'y a point de poste militaire, et en prenne possession pour en faire un port, cette conduite constituera une agression, et lui-même sera chassé au delà de la mer. »

Le 8 juin 1854, M. Ellis prit encore passage à Port-Louis sur le *Nimble*, et revint à Tamatave, où il séjourna pendant trois mois, voyageant sur la côte et recevant de temps en temps des visites d'amis, entre autres celle d'un jeune chef de Tananarivo dont il vante fort l'intelligence. M. Ellis, avant de s'embarquer pour Madagascar, avait écrit de Maurice au secrétaire du gouvernement à Tananarivo, afin de l'informer de son voyage. Il écrivit une seconde et une troisième fois de Tamatave, demandant l'autorisation de monter à la capitale. Lassé d'attendre une réponse qui ne venait point, il se rembarqua pour Maurice où il arriva le 30 septembre.

Ce que nous venons de dire et que nous tirons des écrits mêmes d'Ellis montre suffisamment que les craintes de M. de Lastelle n'étaient que trop bien fondées. Malgré cet avis nos Pères ne quittèrent point alors leur position de Baly, ils laissèrent l'expédition hova venir encore une fois échouer contre la bravoure des Sakalaves, combattant plutôt pour le maintien de leur liberté que pour la conservation de leurs missionnaires.

Qui eût pensé dans ce moment que cette expédition hova, entreprise dans le seul but de chasser de Madagascar les prêtres catholiques, deviendrait, par une permission divine, la première occasion de leur introduction au sein même de Tananarivo? C'est néanmoins ce qui eut lieu. Voici dans quelles circonstances.

La reine des Hovas avait un fils unique qu'elle affectionnait spécialement et avec un vrai cœur de mère. Nul autre que lui ne devait être l'héritier de son trône, malgré des promesses antérieures à la naissance de ce prince, faites par elle à un de ses neveux. Or rien au monde de plus opposé à la reine, pour l'esprit du moins et

les maximes gouvernementales, que l'esprit et les tendances de Rakoto-d'Radama, ce fils unique, et héritier présomptif de Ranavalona. Autant la mère avait les blancs en horreur et voulait les chasser loin de ses États, autant le fils les aimait et désirait se les attacher étroitement.

Dès que Rakoto eut appris l'existence de missionnaires français dans la baie de Baly, il songea à se mettre en relation avec eux, et il n'eut point de repos qu'il n'eût trouvé six hommes de confiance, six chrétiens, anciens élèves des méthodistes anglais, décidés à aller les visiter de sa part. Il découvre enfin des gens tels qu'il les désire. Leur confiant alors sa lettre pour les Pères, il les envoie par des chemins détournés, jusque sur la côte Ouest. Nous n'essayerons pas de décrire ici tout ce que ces six envoyés, obligés de dérober le secret de leur marche pour échapper à la vigilance des soldats de la reine et aux incursions des Sakalaves, ennemis naturels des Hovas, furent obligés de souffrir, pendant plusieurs semaines, avant de parvenir à la côte. Or ils y arrivaient à peine qu'ils tombèrent entre les mains des Sakalaves. On allait les mettre impitoyablement à mort, comme des espions dangereux, lorsque des trafiquants arabes s'offrirent à les acheter en qualité d'esclaves, afin de les revendre, disaient-ils, aux bâtiments français venus tout récemment dans ces parages recruter des travailleurs. La proposition plut aux Sakalaves, et le marché fut conclu. Trois de ces envoyés, les porteurs de la lettre, sont revendus à un navire marchand en partance pour Bourbon. Pourquoi le capitaine de ce bateau relâcha-t-il à Nossi-Bé, le 5 novembre, 1854, alors qu'il devait se diriger tout droit sur la Réunion ? Ainsi le permit la divine Providence, résolue à faire trouver dans cette île, aux envoyés du prince, la fin de leurs travaux. Arrivés à Hellville ils firent connaître au père Finaz, Préfet apostolique des Petites Iles le but de leur voyage et la suite de leurs malheurs; et ils lui remirent la lettre adressée aux missionnaires de Baly. On y lisait que « le prince Rakoto leur donnait la main en Jésus-Christ, les remerciait de ce qu'ils faisaient afin d'enseigner la religion aux Malgaches, et les suppliait de vouloir entrer en relation avec lui ». Le Préfet apostolique s'employa alors de tout son pouvoir à racheter ces engagés volontaires d'un nouveau genre, et il eut le bonheur d'y réussir. Mais il fallait à tout prix racheter aussi les trois autres. Qu'étaient-ils devenus ? Les trois libérés lui apprennent

que deux de leurs compagnons ont été revendus comme esclaves à une princesse de Baly, mais qu'ils ignorent le sort du sixième. Le P. Jouen se trouvait alors heureusement en visite à Mahagolo; il rachète aussitôt les deux esclaves encore chez la princesse désignée. Malgré toutes les diligences possibles on ne put avoir aucune nouvelle du sixième. Enfin vers le mois de février 1855 les cinq envoyés se trouvaient réunis à Nossi-Bé, prêts à faire voile pour Bourbon, avec les deux Préfets apostoliques désormais devenus leurs Pères. Quel parti les missionnaires vont-ils tirer de l'occasion favorable que leur a ainsi ménagée la Providence? Ils l'ignorent encore. Ils savent seulement que par le moyen de ces cinq hommes miraculeusement sauvés et rachetés, ils se mettront en relation avec le fils de la reine Ranavalona, et que là est peut-être le commencement du salut de la Grande Ile. Ils écrivent donc au prince que ses amis sont en sûreté, et ils attendent en paix que la Providence daigne achever l'œuvre commencée. « Notre premier but, dit le P. Jouen, en dirigeant les cinq envoyés sur Bourbon, était de leur montrer un pays civilisé et chrétien où la religion se pratique au grand jour, avec toute la pompe de son culte et la majesté de ses cérémonies. Sans doute les cinq Hovas étaient chrétiens, mais formés par des missionnaires protestants, ils ne pouvaient avoir de notre religion que des notions incomplètes et erronées. Il fallait donc les instruire à fond dans la foi catholique et les fortifier tellement qu'ils pussent en devenir un jour, non seulement les disciples, mais les propagateurs et les apôtres, auprès de leurs familles et de leurs propres compatriotes. »

La Ressource leur servit de catéchuménat. C'est de là qu'après cinq mois de sérieuses instructions ils repartiront pour Tananarivo où le P. Finaz les aura déjà précédés.

Les deux Préfets apostoliques se trouvaient depuis dix jours à peine à Bourbon, lorsque M. Lambert, natif de Redon en Bretagne, mais établi dès longtemps à Maurice, où il avait fondé une puissante maison de commerce, avec succursale à Saint-Denis, arrivait tout à coup dans cette dernière ville, sur son navire à vapeur le *Mascareignes*. Son premier devoir fut de venir offrir ses services au P. Jouen, mettant du plus grand cœur lui et son bateau à la disposition du supérieur de la Mission et de ses missionnaires. « Je dois, lui dit-il, aller faire prochainement un voyage à Paris. Or avant de me présen-

ter au ministre de la marine et des colonies, je veux pouvoir dire : J'ai vu. Je vais donc actuellement à Nossi-Bé, et à la baie d'Ambavatoby, en face de Nossi-Bé, où l'ancien consul de France à Maurice, M. Darvoy est occupé en ce moment à exploiter, de compte à demi avec moi, les mines de houille qui s'y trouvent. Je me rendrai de là à Baly, et toucherai également à Tamatave. Pour peu que vous y teniez, je laisserai à Nossi-Bé l'ordre de faire passer chaque mois mon bateau par Baly. » Le P. Jouen remercia du fond du cœur M. Lambert de ses offres si généreuses, et lui dit qu'il allait songer à en profiter peut-être dès le jour même. Parmi toutes les paroles de M. Lambert, une surtout avait frappé l'esprit du supérieur de la Mission. Le bateau touchait à Tamatave. « Père Finaz, dit-il, au Préfet apostolique des Petites Iles, voulez-vous aller à Tamatave ? Il est huit heures du matin. Le *Mascareignes* part ce soir à trois heures. De Tamatave vous pourriez peut-être monter plus haut. — Me voici; envoyez-moi, répondit le P. Finaz. — Revêtez-vous donc d'habits laïques; je vous dispense du bréviaire que vous ne pourriez dire, sans laisser voir votre caractère de prêtre, et compromettre tout le succès de votre mission. Il faut aussi changer de nom. Trouvez-en un qui vous aille. — Je m'appellerai Hervier, du nom de ma mère. — Très bien. Que le Seigneur accompagne M. Hervier, et le conduise heureusement au but que nous poursuivons depuis si longtemps. Je vais écrire au prince Rakoto: vous lui remettrez ma lettre. »

Or le soir même de ce jour M. Hervier prenait avec M. Lambert la route de Tamatave.

Nous croyons qu'on nous saura gré, pour le récit de voyage que nous allons faire au chapitre suivant, de nous borner à résumer les notes prises au jour le jour par le P. Finaz au moment où cet intrépide apôtre de Jésus-Christ s'enfonçait en éclaireur dans les profondeurs du vaste royaume de Ranavalona, et pénétrait enfin au cœur de la Grande Ile.

CHAPITRE VIII

P. Finaz, MM. Lambert, de Lastelle, Laborde. — Le Prince Rakoto. — Fêtes à Tananarivo.

(1855.)

Journal du P. Finaz. — A bord du *Mascareignes* 8 avril 1855. — Hier et aujourd'hui, j'ai pu apprécier l'excellent M. Lambert. Déjà ses propositions au P. Jouen m'avaient fait comprendre que ce n'est pas un négociant vulgaire. Je vois maintenant que je suis avec un homme supérieur. Cœur excellent, sentiments nobles et élevés, idées droites et grandes. Nous avons causé beaucoup de Madagascar, en général, de l'état misérable du peuple malgache et en particulier de Tananarivo, ainsi que des moyens les plus propres à introduire en cette ville avec notre religion catholique, sa fidèle compagne la vraie civilisation. « Vous allez donc à Tananarivo, mon Père, m'a dit M. Lambert. Je vais vous communiquer une idée qui m'est venue depuis que vous êtes à mon bord et qui ne me quitte pas. Que diriez-vous si je vous y accompagnais ? — J'en serais ravi, répondis-je. — Ma parole, reprit M. Lambert, aurait bien plus de poids à Paris, si je venais de Tananarivo, au lieu de Nossi-Bé et de Baly seulement. Le protectorat français voilà ce qu'il faut à Madagascar. » Puis après un moment de silence : « Mon Père, je monterai à Tananarivo avec vous. »

10 avril. Nous voici à Tamatave chez M. de Lastelle. Dans un entretien particulier que j'ai eu avec lui, M. de Lastelle me dit que le moment n'est pas encore venu de me rendre à la capitale des Hovas. Il essayera néanmoins de me procurer le plus tôt possible les moyens de faire ce voyage en qualité de savant, d'artiste ; mais il ne voit pas

comment il pourrait actuellement demander cette autorisation pour moi seul. M. Lambert de son côté a aussi son entretien particulier avec M. de Lastelle, et lui fait part de son voyage à Paris, pour demander au cabinet de l'empereur, qu'il veuille bien enfin prendre en main les affaires de Madagascar, et imposer au plus tôt son protectorat à la Grande Ile. « Ne pourrais-je pas, ajouta-t-il, faire une ascension à Tananarivo avant de me diriger vers l'Europe, et dans l'intérêt du protectorat ? — Le protectorat français sur Madagascar, répliqua M. de Lastelle ! mais c'est mon but aussi, et celui de M. Laborde mon associé à Tananarivo. C'est l'objet de tous nos désirs, et la fin pour laquelle nous travaillons depuis plusieurs années. » Et il apprit alors à M. Lambert, que le prince Rakoto docile à leurs inspirations, avait déjà, dès le 14 janvier de l'année précédente, écrit une lettre à l'empereur Napoléon III, afin de demander aide et secours, contre les ministres, conseillers de la reine sa mère, et oppresseurs du peuple malgache. Le neveu de M. Laborde se rendant à la Réunion, au collège des Jésuites pour y faire son éducation, avait remis ce message au P. Jouen. Une lettre spéciale du jeune prince chargeait le Préfet apostolique de vouloir bien le faire parvenir à son adresse.

« Comment ne serions-nous pas heureux, s'écrie M. de Lastelle en terminant, de vous voir partager nos idées et joindre vos efforts aux nôtres ? Oui, il faut que vous montiez à Tananarivo. — Mais le moyen ? — Le voici. Laissez-moi offrir à la reine, en votre nom, votre bateau à vapeur, afin de transporter au plus tôt des vivres au poste de Majanga qui est dans la détresse ; et je ne doute pas que Ranavalona en retour de cette offre gracieuse, ne vous accorde à vous et au P. Finaz, qui passera pour votre secrétaire, l'autorisation de monter à la capitale. Je vais écrire aujourd'hui même pour faire votre offre et votre demande. Continuez cependant votre voyage à Nossi-Bé, et ne manquez de vous retrouver dans quinze jours à Tamatave ; la réponse sera arrivée. »

4 mai. Un mois environ s'est écoulé. Le *Mascareignes* rentre de Nossi-Bé en rade de Tamatave. Nous nous empressons M. Lambert et moi de nous rendre chez M. de Lastelle. Bonne réponse. La reine autorise le puissant maître du bateau à vapeur et son secrétaire à faire le voyage de sa capitale et à y séjourner un mois. C'est peu : mais une fois là-haut, on tâchera de faire prolonger le permis de sé-

jour. M. Laborde a mis Rakoto au courant de tout. Le jeune prince est ravi, et répond lui-même à mes lettres relatives au sort de ses cinq envoyés de Baly. Un missionnaire catholique pénétrera enfin au cœur de ce royaume livré à toutes les superstitions! et il y pénétrera cette fois avant les ministres de l'erreur! On vient de m'apprendre, en effet, que deux prédicants anglais de la secte des Indépendants, messieurs Ellis et Cameron, ont longtemps inutilement séjourné à Tamatave, sollicitant avec les plus vives instances du gouvernement de Tananarivo l'autorisation que nous avons. M. Ellis se présentait comme artiste en photographie et se disait porteur d'un télégraphe électrique. M. Cameron, qui avant l'expulsion des méthodistes avait déjà travaillé comme missionnaire dans l'Imerina et parle fort bien le hova, se proposait à la reine comme capable d'établir dans son royaume un moulin à poudre, l'ancien moulin ayant sauté depuis peu. Mais fatigués d'attendre une réponse qui n'arrivait jamais, ces deux messieurs s'étaient décidés à prendre la route du Cap.

Notre hôte M. de Lastelle est aux petits soins pour nous. On trouve chez lui cette hospitalité antique qui se perd malheureusement tous les jours de plus en plus en France. M. de Lastelle, capitaine de la marine marchande de Saint-Malo, habite les côtes de Madagascar depuis 1825. Son commerce habilement mené, et surtout ses établissements divers de sucrerie, de distillerie pour rhum, et autres ateliers, exploités avec les esclaves de la reine et de compte à demi avec elle, l'ont rendu maître d'une puissante fortune dont il use du reste grandement, en véritable prince, et toujours pour le bien de la France. C'est lui qui en 1831 recueillit M. Laborde, lorsque revenant de l'Inde, il fut jeté par le naufrage sur les côtes du Fort-Dauphin.

M. Laborde, né à Auch en 1806, était alors un jeune homme de vinq-cinq ans, il ne possédait pour toute fortune que son énergie personnelle, mise au service de facultés intellectuelles remarquables, et de cet esprit de ressource particulier aux Gascons, qui les aide à se tirer d'affaire en toutes rencontres. M. de Lastelle apprécia de suite la valeur du nouveau venu, et le parti qu'il en pourrait tirer. « J'ai trouvé, écrivit-il à la reine, l'homme qu'il vous faut. Vous voulez des manufactures de fusils et de canons : celui que je vous envoie vous les installera. » M. Laborde partit en effet pour la capitale et ne trompa point les es-

pérances de M. de Lastelle. Il est à Tananarivo l'homme de la reine, comme M. de Lastelle l'est sur la côte de Tamatave, et tous les deux s'entendent admirablement, ayant pleine confiance l'un en l'autre. M. de Lastelle du reste fait rarement le voyage de l'Imerina. Quand il s'y rend, on le reçoit à Tananarivo comme un membre de la famille royale, et avec tous les honneurs dûs aux plus grands princes.

Ceux qui ont accusé son patriotisme ainsi que celui de M. Laborde sont ou dans l'ignorance la plus complète de ces deux hommes ou jalousent simplement leur puissance et leur crédit, ou travaillent pour le compte des Anglais. M. Lambert, par son grand cœur et son amour de la France, méritait d'être associé à MM. de Lastelle et Laborde. Puissent-ils tous les trois, avec l'aide du Seigneur, mener à bonne fin l'entreprise qu'ils méditent !

7 mai. On me dit aujourd'hui que la reine s'est informée auprès de M. Laborde si l'un des deux blancs qui allaient arriver savait jouer du piano. M. Laborde a répondu que j'étais musicien. Ainsi me voilà pianiste sans avoir jamais touché du piano. On apprendra.

8 mai. Nous sommes encore à Tamatave M. Lambert et moi. Ce n'est pas petite affaire que de se procurer plus de cent porteurs. Une quarantaine pour nos personnes, les autres pour la tente, les provisions, les effets. Il paraît que les chemins sont très difficiles, et que nous emploierons quinze jours avant d'avoir parcouru les soixante-dix lieues qui nous séparent de Tananarivo. »

Interrompons ici un instant le journal du P. Finaz pous donner un mot d'explication nécessaire.

Deux routes conduisent de Tamatave à la capitale des Hovas. La première, la plus directe, puisqu'elle se dirige constamment de l'Est à l'Ouest, en s'inclinant insensiblement vers le Sud, passe par Ivondro, remonte quelque temps le cours de cette rivière, et vient à un ou deux jours de Tananarivo, rejoindre le chemin suivi par tous les voyageurs qui montent à la capitale. Cette première route n'est pas fréquentée. Les uns affirment qu'elle est difficile. J'ai peine à croire qu'elle le soit davantage que la route actuelle d'Andevoranto à Tananarivo. D'autres ajoutent avec plus de vérité qu'on n'y rencontre pas, de distances en distances, des villages où l'on peut stationner pendant le cours du voyage. La vraie raison de l'interdiction de ce che-



min serait, m'a-t-on dit, que le gouvernement hova le sachant plus direct, et craignant que les Européens ne pénètrent par là plus facilement au centre de l'Imerina, a défendu, sous peines graves à tous ses sujets, de s'y engager ou d'y établir des postes servant d'étapes et de lieux de repos.

La seconde route, la plus longue et la seule fréquentée, se dirige d'abord pendant deux ou trois jours, du Nord au Sud, en suivant constamment le littoral de la mer, jusqu'à Andevoranto. Cette première portion du trajet peut même se faire de deux manières : à pied d'abord en foulant le sable du rivage; c'est le plus court, et les porteurs ont ainsi un fort bon chemin; ou bien en pirogue sur les lacs qui forment, pour une grande partie de la côte Est, une sorte de canal naturel, longeant la mer à une faible distance du rivage. Mais ces lacs n'étant pas unis entre eux par un canal, comme on dit que cela existait autrefois et pourrait encore se faire à peu de frais aujourd'hui, offrent au voyageur des points d'arrêt qu'il doit franchir, en traînant ou portant pendant quelques milles son embarcation sur terre, afin de passer d'un lac à l'autre. C'est par cette voie que M. Lambert et le P. Finaz se dirigèrent d'abord en quittant Tamatave.

Arrivés à Andevoranto, ils remontèrent d'abord pendant quelques heures la belle rivière de l'Iaroka et puis s'élevèrent de plateau en plateau insensiblement par la route habituelle, jusqu'au sommet des montagnes les plus hautes de l'intérieur de l'île, descendant parfois en des gorges boisées et affreuses à voir, pour remonter, sans presque aucune transition, par des sentiers fangeux et glissants, sur la crête d'autres montagnes encore plus élevées.

Je ne pense pas qu'on trouvât un fort grand nombre de villages sur le parcours d'Andevoranto aux plateaux de l'Imerina, si le gouvernement n'avait pas constitué de distance en distance des postes militaires ou relais pour les voyageurs. Mais quelle pauvreté que ces villages, surtout au temps où M. Lambert et son compagnon entreprenaient ce voyage! Bien que les relations commerciales y fassent pénétrer de jour en jour quelque ombre de civilisation, on doit avouer toutefois que leur état actuel est encore loin des sommets de l'échelle du progrès.

Nous perdrions trop de temps à suivre le P. Finaz racontant dans

son journal les diverses péripéties de son voyage en compagnie de M. Lambert. Nous omettons donc ce qui regarde ses diverses étapes, les descriptions des villages, la difficulté des chemins, les pirogues mises à l'eau et transportées à dos d'hommes d'un lac à un autre, le long du rivage de la mer; puis les montées et descentes rapides des sentiers de la forêt, et mille autres détails analogues, tels que la fièvre qui s'empara plusieurs fois des voyageurs, les présents en bœufs, volailles, riz qu'on leur faisait en chaque village où ils s'arrêtaient, les danses et chants des habitants autour de leur tente, par honneur pour les étrangers amis de la reine; et nous arrivons de suite le 10 juin avec eux à Mantasoa ou Soatsimanampiovana. Là seulement nous reprenons le journal du missionnaire.

« Soatsimanampiovana, non loin de la forêt, est une belle maison de campagne de M. Laborde. Nous y faisons notre entrée le 10 juin vers midi. Une musique militaire exécute en notre honneur des morceaux que nous connaissons, tandis qu'un chœur de jeunes filles chante sur des airs malgaches la bienvenue aux voyageurs.

Tout est en fête pour nous recevoir. Mais ce qui nous a été le plus au cœur c'est la bonté patriarcale de notre hôte. Quel homme excellent que ce cher M. Laborde! Comme il reçoit grandement et de tout cœur! En communauté parfaite d'idées et de sentiments avec nous au sujet du grand projet, il semble que nous nous soyons tous les trois connus depuis longtemps. Nous nous aimons comme trois frères.

Soatsimanampiovana signifie beauté sans changement. Son site est des plus agréables. La maison de campagne se trouve en face d'un beau village, séjour de quinze cents ouvriers que M. Laborde dirige, et avec lesquels il a créé ici de véritables merveilles d'industrie. Il y a une dizaine d'années ces lieux et les environs n'étaient qu'un désert inhabité. Maintenant, au milieu de vastes bassins à écluses fournissant à différentes usines une eau abondante, s'élève d'abord un haut-fourneau tout en pierre de taille pour la fonte du minerai; puis vient la manufacture de canons où se trouvent actuellement vingt pièces de campagne prêtes à être livrées, et un mortier qu'on est occupé à forer : on passe de là à la poterie et à la verrerie. Les constructions destinées aux vers à soie et la manufacture de savon sont un peu plus loin. Voici enfin, dans un endroit retiré, l'arse-

nal des fusées à la congrève. Et c'est un seul homme qui a créé tout cela, et qui fait tout marcher au moyen d'ouvriers qu'il a dû former lui-même! Lorsqu'il arriva dans le pays, un autre Français, nommé Droit, avait déjà essayé d'établir une manufacture de fusils au village d'Ilafy, près de Tananarivo. M. Droit était de la Franche-Comté. Venu à Maurice, il y épousa la fille d'un Hova nommé Ramboavao, domicilié depuis longtemps dans cette île où il était connu sous le nom de Joly-Cœur. M. Droit partit en 1829 pour Anjouan; et de là, poussé peut-être par sa femme, ou les parents du père de sa femme, il monta jusqu'à Tananarivo, où il précéda M. Laborde. Il en fut exilé vers 1835, pour avoir refusé de tremper dans la trahison du navire français le *Voltigeur* vendu à Ranavalona, et envoyé par elle dans la baie de Saint-Augustin afin de surprendre les chefs sakalaves. Il se réfugia alors auprès de Ramanetaka à Mohely, où il mourut le 1er janvier 1837. Nous retrouverons plus loin Mme Droit, chargée par la France de remplir le rôle de gouvernante auprès des deux filles de Ramanetaka. Forgeron habile Droit était parvenu à fabriquer assez bien les fusils, mais il ne pouvait les forer convenablement. M. Laborde s'associa à lui, sur le désir de la reine, et il arriva bientôt non seulement à forer les fusils, mais à fondre et à forer même des canons. L'établissement d'Ilafy étant mal situé, trop loin de tout bois de construction et cours d'eau un peu considérables, M. Laborde le transporta dans l'endroit où il se trouve actuellement, à huit lieues environ de la capitale.

13 juin. Tananarivo. Bénie soit la divine Providence! Bénie soit Marie immaculée! Béni soit le sacré Cœur de Jésus dont la fête arrive après-demain! Je suis enfin à Tananarivo, sur la place d'Andohalo dans la maison de M. Laborde. Je prends possession au nom du catholicisme de la ville aux mille villages (*Tananarivo*). Puisse le Sauveur Jésus délivrer bientôt du joug de l'oppression son peuple si malheureux! Il y a huit jours aujourd'hui, cent quatre-vingts personnes périssaient encore victimes du tanghen, parce qu'un district avait été accusé de posséder des formules de sorcellerie d'un effet irrésistible.

Tananarivo est vraiment une ville orientale aux rues tortueuses et aux maisons entassées les unes sur les autres ; c'est, si l'on veut, une de ces antiques cités du moyen âge, bâties sur les cimes des mon-



tagnes inaccessibles. Ce palais de la reine qui domine toutes les autres maisons, ces portails qu'on rencontre de distance en distance, construits avec quelque idée d'architecture, ces hautes cases en bois avec leurs toits aigus, ces murs d'entourage en boue pétrie et durcie au soleil, tout donne à la capitale des Hovas un faux air de civilisation qui surprend le voyageur habitué à ne voir à Madagascar que les misérables cases des Sakalaves ou des Betsimisaraka. De chez M. Laborde, le coup d'œil est splendide. C'est d'abord à cent mètres au-dessous le magnifique champ de Mahamasina où quinze à vingt mille hommes pourraient manœuvrer à l'aise ; puis le lac de la reine et l'immense plaine arrosée par l'Ikoupa, enfin les monts Ankaratra au sud, servant de cadre à notre horizon.

Nous sommes arrivés juste pour la fête du Bain ou du premier de l'an malgache. Impossible de voir Sa Majesté pendant ces quelques jours. Elle est trop occupée, nous fait-elle dire, par la fête nationale. Elle s'informe toutefois de notre santé, et nous souhaite d'être exempts de fatigue. Le prince son fils brûle du désir de nous voir, mais sa mère ne veut pas qu'il prévienne la visite officielle que les blancs lui doivent les premiers.

15 juin. Fête du Sacré-Cœur. Quel beau jour que celui-ci, pour ma première entrevue avec le prince auquel la divine Providence a si visiblement donné la mission d'amener son peuple à la lumière de la vraie foi! Rakoto n'a pu garder plus d'un jour la consigne maternelle. Il en sera quitte pour déclarer à la reine sa mère qui l'idolâtre et lui passe toutes ses fantaisies, qu'il est venu voir les blancs, n'ayant pu attendre plus longtemps. Il était nuit lorsque le prince, impatient de nouer connaissance avec M. Lambert et le missionnaire catholique, s'est présenté accompagné de deux officiers chez M. Laborde. Il nous a témoigné une grande amitié, m'a remercié de ce que nous avions fait pour le rachat de ses envoyés. Il tâchera de me faire rester à Tananarivo au départ de M. Lambert. La lettre du P. Jouen, que je lui ai remise alors, a produit sur lui une grande impression.

Le prince est petit de taille, sa physionomie est européenne ; il met de l'expression dans tout ce qu'il dit, se lève à tout moment de son siège et s'avance vers son interlocuteur. comme pour faire passer en lui, avec des gestes naturels et forts, toute l'énergie des sentiments exprimés dans son discours. Sa soif de civilisation lui fait prendre



quelquefois l'apparence pour la réalité ; et puis son cœur l'emporte, il ne sait pas se défier de la malice humaine, et ne saurait se figurer qu'on peut lui nuire.

Rakoto, toujours vêtu à l'européenne, fuit les cérémonies lorsqu'il n'est pas forcé de les subir. Ce jeune prince est constamment en courses sur un palanquin fort commun, mais léger. Il veut tout voir de ses yeux et entre dans tous les réduits. Il s'est entouré de jeunes gens habillés aussi à l'européenne, qu'il appelle ses Menamaso. Ils sont choisis parmi ceux auxquels il peut se fier entièrement et qui consentent à ne pas avoir de grades dans l'armée, pour être plus libres de le servir. Le prince les envoie partout. Il leur a fait apprendre la médecine du pays, et les a chargés de soigner gratuitement les soldats malades, ainsi que les autres personnes qui veulent avoir recours à eux.

Cette bande, chérie des uns, redoutée des autres, à la discrétion du prince, ne craint aucune autorité. Sur son ordre les Menamaso vont briser les fers des condamnés ou assister à l'administration du tanghen, lorsque Rakoto est averti à temps de quelque préparatif de ce genre. Il n'y a pas eu de victime du tanghen en la présence d'un Menamaso ; car ceux qui sont chargés de l'exécution des hautes-œuvres savent ce qu'il leur en coûterait, s'ils ne prenaient toutes les précautions possibles pour empêcher l'effet du poison. Dans ce moment les Menamaso sont fort occupés à la construction de ponts aux passages les plus fréquentés des rivières et des torrents. C'est une œuvre d'humanité due encore à Rakoto. Chaque année, en effet, durant les pluies, beaucoup de monde périt en traversant ces rivières.

Un de ces jours Rakoto, durant une de ses courses, entre dans une maison, et demande à la pauvre femme qui l'habitait du riz à manger. Elle n'en avait point, elle n'était pas assez riche pour en acheter ; il n'y avait dans la maison que des feuilles de manioc pour toute nourriture. Le prince sans se faire connaître, la prie de vouloir partager avec elle ce mets peu substantiel et peu succulent. Le modeste repas achevé il lui remet une certaine somme pour se procurer du riz. La bonne femme était enchantée de son convive, car elle voyait bien que c'était quelque personnage élevé en dignité et qu'elle ne pouvait pas s'attendre à pareille aubaine. Les grands ici grugent les petits, et au lieu de donner de l'argent pour acheter du riz à celui qui n'en a

pas, ils exigent de lui sa vache unique, et sa dernière poule ; encore, faut-il qu'en pareille circonstance, leur hôte, trop honoré de les recevoir, se procure n'importe à quel prix le moyen de les bien traiter.

Cependant la joie de cette femme fut un instant troublée, et elle se crut perdue lorsqu'on lui annonça que c'était le fils de la reine qu'elle avait reçu avec des feuilles de manioc. Mais il suffit d'ajouter que ce fils était le prince Rakoto pour la rassurer complètement.

19 juin. Réception au palais. Les *mpisikidy* ou tireurs de sort ont déclaré à la reine, paraît-il, que cette journée était favorable pour notre réception solennelle au palais. Aussi sommes-nous avertis que Ranavalona est prête à nous recevoir vers le milieu de la journée. Nous commençons dès lors à nous mettre en grande tenue ; puis, au moment voulu, nous prenons place sur nos palanquins, et précédés de deux officiers également en palanquins, nous nous acheminons vers le palais. On se rassemble de toutes parts pour nous voir passer, comme on ferait pour des êtres extraordinaires. Après dix minutes environ de chemin, nous touchons au palais. Le grand aigle doré portant la couronne aux sept plumes étend ses ailes au-dessus de la porte d'honneur; des soldats armés de fusils sont à l'entrée. Leur uniforme est des plus simples. A part le *sadika*, pièce de toile fort étroite ne cachant que le strict nécessaire, ils sont complètement nus. Ce n'est qu'en dehors du service qu'ils peuvent se couvrir du grand *lamba* ou manteau de toile, qui compose d'ordinaire tout leur habillement, et dont ils se drapent à la façon des anciens Romains.

Arrivés en face du portail de la cour du palais, nous descendîmes de nos chaises ; nos conducteurs firent lever successivement quatre rangs de baïonnettes croisées en faisceaux qui s'abaissèrent de nouveau derrière nous après notre passage. La porte de la cour s'ouvrit et nous entrâmes du pied droit (c'est la rubrique) et chapeau bas. Nous nous trouvons alors dans une cour à peu près carrée, de moyenne grandeur, tout entourée d'une palissade propre, en bois équarris et liés avec du fer. En face de nous trente soldats sous les armes tenaient toute la largeur de la cour, un peu plus loin et de l'autre côté de la palissade, est le palais de la reine, bâtiment en bois de quarante mètres d'élévation. Chacun de ses trois étages (y compris le rez-de-chaussée) est entouré d'une varangue assez large

Ces varangues, dont les épaisses colonnes sont unies dans le haut par des pleins cintres, et dans le bas par une balustrade à colonnes, peuvent avoir sept mètres de hauteur. Le toit en bardeaux cintrés par le bas, assez original par ses découpures chinoises, a sur chacune de ses faces, trois lucarnes l'une au-dessus de l'autre, et est surmonté de l'aigle à la couronne aux sept plumes. Les murs qui forment les appartements intérieurs sont en boiseries à fougère : l'intérieur de l'édifice paraît fort peu éclairé.

A notre gauche s'élève le palais de Rakoto, Trano-Vola (maison d'argent) construit sur le même plan que celui de la reine, mais plus petit. L'oiseau royal le surmonte aussi. Puis vient le tombeau de Radama, époux de la reine actuelle. Ce tombeau n'a rien de remarquable. Mais il est de rigueur, après avoir salué la souveraine, d'aller toujours le saluer. Sous une petite varangue qui en fait le tour, se tiennent constamment des esclaves armées d'un éventail dont elles se servent pour chasser les mouches qui viendraient profaner cette habitation de la mort. Enfin, à notre gauche encore, dans le fond d'un petit jardin, se trouve le pavillon de verre, ainsi appelé parce qu'il est formé par des vitraux peints dans le pays. C'est l'enfance de la peinture.

Les musiciens de la reine avaient été convoqués pour notre réception. C'est la première fois qu'un pareil honneur est fait à des étrangers.

La reine selon l'usage se trouvait sur son balcon, au premier étage de son palais, avec sa couronne d'or, son manteau royal en satin blanc brodé d'or, assise les jambes croisées sur un sopha, et garantie du soleil par un parasol de soie rouge bordé de franges et de broderies en or. Elle avait auprès d'elle le prince, son fils, son neveu Ramboasalama, et quelques officiers.

Dès que nous fûmes arrivés en face de la reine, M. Lambert, M. Laborde, nos deux introducteurs et moi, la musique militaire assez bonne entonna l'air de la reine. Alors les soldats qui étaient devant nous se tournèrent vers le palais et présentèrent les armes. Cet air fini, nous nous inclinâmes par trois fois en disant : « Trarantitra, tompokovavy! Aza marofy! mifanantera amy ny ambanilanitra! » (Vivez longtemps, madame! Soyez exempte de maux! vivez longtemps vous et vos sujets). Puis la reine causa un peu avec nous



de son balcon et remercia M. Lambert de ce qu'il avait prêté son vapeur pour porter des vivres au Fort-Dauphin. M. Lambert offrit le *Hasina* ou l'hommage de notre respect, avec une piastre en or qu'il présenta à la reine et que prit l'officier commandant les soldats.

Lorsque la conversation fut finie, la reine nous invita à passer dans le palais de Rakoto, pour y traiter d'affaires par l'entremise de ses officiers. Nous la saluâmes ainsi que le tombeau de Radama, et franchissant la haie de soldats qui était devant nous, nous nous trouvâmes bientôt sous la varangue du palais d'argent. La grande salle de ce palais a environ treize mètres sur dix. Elle n'est éclairée que par la porte d'entrée. Au milieu est une colonne qui soutient l'édifice, et tout autour de la colonne, des consoles garnies d'urnes en argent et en or, faites dans le pays, et d'autres objets tels que chandeliers, candélabres, théières, verres d'eau, etc.... dont une partie vient d'Europe. Ce que j'examinais avec le plus de plaisir, c'était ce qui provenait de la fabrique des Hovas. J'ai été surpris de leur talent d'imitation pour les objets d'orfèvrerie et les meubles rangés autour de la salle. Il faut y regarder de près pour s'apercevoir que ces objets ne sortent pas des mains les plus habiles. Le parquet est bien ; mais le papier pour tapisserie, venu de France et représentant des sujets, ne pouvant atteindre la hauteur de la salle, les peintres du pays y ont suppléé par des zones de peintures de leur goût qui font un effet bizarre. On dirait des peintures étrusques. On distingue, parmi les meubles, un lit de parade fabriqué à Paris : il est garni en damas vert ; la boiserie sculptée, surmontée d'une couronne et de l'aigle, est toute dorée. Les fauteuils, pour la plupart, sont faits par des ouvriers hovas ; ils sont incrustés d'ornements en cuivre, et si bien imités que je ne pouvais revenir de mon étonnement lorsqu'on m'en fit l'observation.

Mais voici les princes et les officiers du palais envoyés par Sa Majesté pour traiter d'affaires. M. Lambert demanda l'introduction de la piastre courante, proposa d'emmener avec lui quelques jeunes gens pour les faire instruire, etc., etc...

Les officiers vont porter à la reine les paroles de M. Lambert et reviennent un moment après. La reine accorde que la piastre de cinq francs ait cours dans ses États. La réponse concernant la permission d'emmener des jeunes gens, hors de Madagascar, pour leur

instruction, nous fit voir qu'il ne fallait pas y compter. Nous rentrâmes ensuite chez nous.

11 juillet. Le grand point est obtenu. J'ai l'autorisation de rester à Tananarivo après le départ de M. Lambert.

Depuis notre arrivée, par l'avis de M. Laborde, nous avons ainsi dressé notre plan de campagne afin de parvenir à ce résultat. M. Laborde devait me faire passer pour la huitième merveille du monde, un savant connaissant tout. Rakoto et deux ou trois jeunes gens devaient dire à la reine, qu'ils voudraient bien que ce Monsieur qu'on appelle ici *Rangahibé* et qui a élevé M. Lambert, restât pour leur apprendre la géométrie, la langue française etc., etc..... Ils suppliaient donc Sa Majesté de vouloir bien faire cette demande, en son propre nom, à M. Lambert. Mais M. Lambert et moi, devions faire les difficiles ; et ne pas donner lieu aux soupçons, par aucun désir empressé à cet égard. C'eût été le moyen de ne rien obtenir. M. Laborde a rempli son rôle à ravir, mais de manière à me couvrir intérieurement de confusion à plusieurs reprises. Quelques à-propos que j'ai lancés par-ci, par-là, l'ont aidé à me faire prendre pour un sage. Tout s'est passé comme nous le désirions et je reste pour quelque temps, *sur la demande expresse de Sa Majesté*; c'est ce qu'il y a de plus beau.

M. Lambert vient de recevoir de Rakoto la mission d'exposer à l'Empereur l'état de misère de Madagascar et de lui demander avec instance le protectorat français. De plus une charte lui a été octroyée par le prince, à l'effet d'établir une Compagnie française qui porterait à Madagascar, et des capitaux et l'industrie européenne. A cette Compagnie serait réservée l'exploitation des mines, moyennant un dixième du revenu. La Compagnie pourrait aussi occuper des terrains vagues à son choix, pour culture et établissement, etc.

En outre deux ports sont cédés à M. Lambert en toute propriété et juridiction. Je puis d'autant plus sûrement parler de cette pièce, que c'est à moi que Rakoto a voulu en dicter les articles en faveur de M. Lambert.

Voici quelques passages saillants de la lettre adressée par le prince à l'Empereur.

« Sire, je conjure Votre Majesté de recevoir les paroles de M. Lambert et les prières qu'il vous fera en mon nom, comme si elle les entendait sortir de ma bouche, car c'est moi qui les lui ai transmises

avec des détails qu'il n'était pas opportun de confier au papier. Veuillez donc considérer M. Lambert comme un autre moi-même.

« Que Votre Majesté ne repousse pas la prière que je lui ai déjà faite dans ma précédente lettre, et que je lui renouvelle par l'organe de M. Lambert; car le malheur de mon peuple est vraiment à son comble! »

Les chefs malgaches, écrivant aussi de leur côté à l'Empereur, lui disaient entre autres choses : « Non, il n'est pas possible que l'Empereur des Français repousse les prières qui lui sont faites en faveur de Madagascar, lorsqu'il apprendra tous les maux qui désolent ce malheureux pays; la multitude de personnes assassinées chaque jour, les femmes et les enfants vendus comme esclaves, le tanghen administré sur de simples soupçons, des corvées et des services continuels qui enlèvent tous les hommes à leurs travaux, sans la moindre compensation. Il semble qu'on n'ait en vue que de dépouiller le peuple malgache, et de faire mourir de faim ce qui aura été épargné par la sagaie et le tanghen. Que Votre Majesté ne soit pas étonnée de voir si peu de signatures à cette lettre! Elle se couvrirait de noms si nous la présentions aux nombreux partisans de Rakoto-d'Radama et de la civilisation; mais la prudence nous fait une loi de tenir caché ce qui pourrait coûter la vie à des milliers de personnes.

« Sire, si nous mettons tant d'instances à vous prier de ne pas retarder les secours qui seuls peuvent nous sauver, ce n'est pas seulement la vue des maux présents, c'est aussi la crainte d'un malheur irréparable..... Nous craignons qu'on ne l'assassine, comme le seul moyen de l'empêcher de régner par la suite.

« Secourez-nous donc, Sire. »

La plus grande partie du mois de juin s'est passée en fêtes célébrées en l'honneur de M. Lambert. Je vais essayer d'en donner rétrospectivement une petite idée.

Je commence par déclarer que S. M. Ranavalona, pendant toute la durée de ces fêtes, s'est tenue toujours à distance des étrangers, évitant de se laisser approcher par eux. Nous ne l'avons vue que sur son balcon comme le jour de notre première visite. A part cela, elle s'est montrée très aimable. Elle nous a envoyé comme introducteurs deux grands officiers du palais, ses favoris, de la famille de Raharo,



l'un âgé de quatorze ans au plus, l'autre, son oncle, de vingt ans; c'est une gracieuseté de Sa Majesté, qui nous a été d'autant plus agréable, que ces charmants jeunes gens sont nos amis et ont une grande influence sur le pays.

Donc, sur l'invitation de la reine le lendemain de notre visite au palais, le 20 juin, nous allions, conduits par nos aimables écuyers, visiter le palais de Radama qui se trouve en dehors de la ville, et a été construit par un charpentier français nommé Le Gros. Le palais est situé au milieu d'un parc planté de beaux arbres. Il est tout en bois. Ce serait, même en France, un vaste et beau château de campagne, si on n'avait à lui reprocher d'être trop écrasé. Ce manoir venait d'être terminé à la mort de Radama en 1828. Ranavalona n'a pas voulu qu'il fût habité, par respect, dit-elle, pour la mémoire de feu son noble époux. De là nous nous sommes rendus au jardin créé par le même prince à une lieue de la ville. C'est un beau site. Le plan du jardin n'est pas mal, mais n'a rien de grandiose. Là étaient réunis aux princes Rakoto et Ramboasalama les officiers généraux venus pour déterminer, avec M. Laborde, l'emplacement où devait être construite une habitation pour la reine. Nous causâmes, et fîmes quelques nouvelles connaissances; on nous servit des rafraîchissements; puis les uns se mirent dans leurs palanquins, les autres montèrent sur leurs chevaux, et nous rentrâmes en ville.

Le 25 juin, la reine devait nous offrir un dîner, mais un dîner monstre. Qu'on vienne maintenant parler de dîners homériques; c'est de la plaisanterie en comparaison du dîner offert par S. M. Ranavalona Manjaka, aux étrangers qu'elle veut honorer. Dix jours avant le repas, huit cents hommes, je répète pour qu'on ne croie pas que je me suis trompé, huit cents hommes étaient envoyés dans toutes les directions; les uns à l'orient, les autres à l'occident, ceux-ci au nord, ceux-là au midi, pour apporter de tout ce que produit Madagascar : toutes les espèces de gibiers, les animaux domestiques, les fruits et plantes de la terre, ce qui vit dans l'eau; en un mot tout ce qui se mange (à l'exception du porc et de la grenouille qui ne peuvent pas entrer dans la ville de Tananarivo) depuis le veau arraché au ventre de la mère pleine depuis trois mois seulement, et qu'on tue pour en tirer ce mets délicat, jusqu'à de petites sauterelles très rares et très recherchées, délices des grands,



Palais de Radama I, construit par Le Gros

et une espèce de cancrelat qui vit dans l'eau, et dont j'ai été obligé de goûter aussi bien que du reste.

C'est la maison du commandant en chef Raharo que la reine a choisie pour ce festin. C'est une belle maison ; les musiciens de Sa Majesté en grande tenue étaient dans la varangue ; à côté d'eux, des chanteurs et des chanteuses ; ils alternaient leurs concerts tout le temps du repas ; vingt-deux couverts étaient mis. Ni la reine ni les princes ne se montrèrent. Huit grands officiers, habillés comme nous à l'européenne et onze dames de la cour, chamarrées comme les grandes dames du temps de Robespierre, étaient nos convives.

A une heure après midi, nous nous mettions à table. C'eût été une impolitesse de ne pas goûter de tous les plats ; ces mets étaient accommodés au suif. En général le service était imité de celui des blancs, si ce n'est que nous avions l'honneur d'être servis par des généraux, et que le cuisinier lui-même est un général.

A six heures, M. Lambert, qui commençait à croire que la durée de ce repas passait les bornes de la plaisanterie, prétexte un peu de fièvre et demande à ce qu'on termine pour qu'il puisse se retirer ; mais on se récrie : nous n'étions pas au quart du dîner. Par condescendance pour l'hôte malade, on consent néanmoins à presser le service. Ce ne fut qu'à force d'instances que nous parvînmes à nous lever de table un peu avant minuit, vers onze heures et demie. Nous avons bien vu paraître sur la table de cent cinquante à deux cents mets ; une grande quantité n'a pas été servie, parce que nous nous sommes retirés trop tôt. Si M. Lambert n'avait insisté pour quitter la salle nous y serions restés vingt-quatre heures ! On parlait même de danser après le repas.

Voilà, j'espère, un festin royal. Vous riez, cher lecteur de mon humble journal. C'est que vous ignorez peut-être quel supplice affreux ç'a été pour nous trois Français, de rester ainsi à table dix heures et demie, condamnés à manger de tout ce qui était présenté !

Le 26, on faisait une grande revue. De notre terrasse, nous la voyons parfaitement ; le simple soldat et les grades inférieurs sont obligés d'être en costume, c'est-à-dire de quitter leur lambas pour n'avoir aucun autre vêtement que le *sadika*. Les officiers, à partir du 4me honneur sont habillés en bourgeois européens, les uns en habit,

d'autres en redingotes; celui-ci en soldat anglais, celui-là en autrichien, etc... Nous avions sous les yeux environ quatre mille hommes. On faisait le même jour une autre revue dans trois autres quartiers de la province d'Imerina. Il peut donc y avoir actuellement dans toute cette province quinze mille soldats. De temps à autre des armées partent pour aller au secours du Fort-Dauphin, ou combattre les Sakalaves. Ces soldats ne manœuvrent pas bien.

Pauvres gens! accablés de service, de corvée, soumis à toutes sortes de vexations, on ne leur donne jamais aucun salaire; pas d'étoffe pour vêtement, pas de riz pour leur nourriture.

Les trois jours suivants, les 27, 28 et 29 juin nous fûmes invités à un combat de taureaux. C'est dans la cour du palais que se donne ce spectacle fort goûté de la reine. Elle prend un très grand soin de ces animaux de combat; ses courtisans et les autres notables ont aussi leurs taureaux, aux cornes desquels on ajuste des armes en fer. C'est comme un combat à l'épée, et les champions sont très adroits pour parer les coups de leurs adversaires et porter en même temps des bottes terribles. La reine a établi des partis; les animaux d'un parti ne se battent pas ensemble, mais les officiers appartenant à l'un font des paris contre les membres de l'autre.

Le combat commençait à midi et finissait à six heures. Nous étions avec nos deux jeunes amis sur le balcon du pavillon de verre, presque vis-à-vis du balcon du palais où se tenaient la reine, les princes, quelques dames, quelques maréchaux du palais et beaucoup de petits enfants. Les autres officiers se tenaient derrière la palissade. La cour était réservée aux combattants et à leurs piqueurs.

Le 30 juin nos deux jeunes compagnons nous menèrent, par ordre de la reine, faire une excursion dans la plaine. Je m'abstiens de décrire en détail toutes les observations que j'ai faites sur le pays, sur ses digues et ses canaux si bien distribués, sur ses ponts en pierre que Rakoto a fait et qu'il continue à faire exécuter ; ce ne sont point des modèles d'architecture, et il y a des parties faibles ; mais leur construction n'en présente pas moins le mérite de la difficulté vaincue avec si peu de moyens, et surtout celui du sentiment plein d'humanité qui a fait concevoir l'idée de les jeter sur la rivière. J'ai dit ailleurs que chaque année des centaines de personnes étaient noyées

dans des passages difficiles ; Rakoto a voulu prévenir ce malheur pour l'avenir.

Le 1er juillet, grand bal au palais, ou plutôt encore dans la cour du palais. La reine voulait faire voir aux étrangers toute sa magnificence et leur donner le spectacle des danses du pays. A midi nous étions introduits, et après que la musique eut joué l'air de la reine et que nous eûmes fait les saluts d'usages, nous allâmes nous asseoir sur un banc à droite, presqu'au-dessous du balcon de Sa Majesté. Alors entrèrent successivement les différentes catégories de personnes admises au bal de la cour. Les officiers supérieurs, les dames de la cour costumées comme pour le dîner du 25, les gardes du corps, les autres officiers, d'autres femmes avec le lamba du pays. A chaque entrée la musique exécutait l'air de la reine, tout le monde se levait, les soldats présentaient les armes à Sa Majesté ; puis les nouveaux venus faisaient le *trarantitra* ou salut royal, allaient saluer ensuite le tombeau de Radama et se plaçaient suivant leur rang.

Tous les officiers et gardes du corps, les princes en tête, c'est-à-dire tous les hommes à l'exception de nous trois, exécutèrent d'abord avec le lamba la danse des hommes du pays ; puis les femmes, celles qui portaient le lamba, exécutèrent celle de leur sexe. Les petits enfants qui étaient auprès de la reine descendirent alors et formèrent de jolies figures de danse. Durant ce temps-là les officiers supérieurs étaient allés prendre leurs habits et redingotes, et reparurent habillés à l'européenne ; ils essayèrent une contredanse avec les dames de la cour ; leur gaucherie nous fit beaucoup rire M. Lambert et moi. Ce qu'il y eut d'intéressant en tout cela, ce fut la danse de guerre des Sakalaves, exécutée par les gardes du corps avec le fusil, le bonnet rouge tombant jusqu'au milieu du dos, l'amulette de dent de caïman, et tout l'attirail que prennent les Sakalaves dans cette circonstance. J'avais déjà vu dans l'ouest cette danse vraiment guerrière, et c'était avec un nouveau plaisir que j'examinai cette pantomine martiale. Pour terminer, tous les officiers, habillés en Turcs, exécutèrent une danse turque ou arabe assez insignifiante.

Mais ce jour-là il faisait bien froid, surtout pour des gens venant comme nous de la côte. Nous sommes restés six heures sur notre banc, sans bouger ; aussi tremblions-nous comme la feuille, et cependant nous n'avons pu sortir que lorsque tout a été terminé. Cette



souffrance m'a bien fait élever souvent mon cœur à Dieu et lui offrir ce petit supplice. Ce n'est donc pas un grand mal, quoique je m'en sois senti encore trois ou quatre jours après.

Voici maintenant le bouquet de toutes ces fêtes. Le prince Rakoto qui est souvent venu nous voir et dîner avec nous, et qui se met tout à fait à l'aise dans notre intérieur, n'a pas pu se contenir plus longtemps. Il désirait vivement voir faire devant lui la prière catholique, et entendre quelques mots adressés aux assistants. M. Lambert n'était pas fâché de son côté de pouvoir annoncer au R. P. Jouen, que j'avais pu célébrer le saint sacrifice à Tananarivo. Il voulait par-dessus tout attirer les bénédictions divines sur ce qui venait d'être fait et sur ce qui allait se faire.

En conséquence et à ma grande satisfaction, dimanche passé, 8 juillet, j'ai dit la sainte messe dans un pavillon isolé de la maison de M. Laborde, appelé le château tremblant. La crainte des Juifs nous faisait tenir porte et fenêtre closes. Étaient présents : le prince Rakoto, M. Lambert, M. Laborde, avec une personne de sa maison, nos deux petits amis et une affidée. On eût dit une réunion des premiers chrétiens dans les catacombes. Ainsi fut célébrée la première messe à Tananarivo.

9 juillet. M. Lambert quitte Tananarivo. Rakoto a voulu lui faire la conduite pendant une lieue et demie environ. Il avait les larmes aux yeux en se séparant de lui. M. Laborde et moi nous avons poussé jusqu'à Soatsimanampiovana.

Arrivés à Soatsimanampiovana, nous y avons trouvé le piano dont M. Lambert fait cadeau à la reine. Il a été apporté de Tamatave ici par une corvée de cent cinquante hommes. Il est à clavier et à mécanique : c'est un bien beau cadeau. Déjà un cheval, une cave à liqueur magnifique, une musique mécanique d'un nouveau goût, ont été distribués aux princes et aux princesses.

Indépendamment de ces présents, M. Lambert s'est fait une réputation de Crésus qui lui a donné une grande influence, soit en prêtant son navire à vapeur (on ne voulait pas croire qu'un particulier eût des vapeurs à lui), soit en distribuant de l'or à droite et à gauche. Puis le caractère ouvert de cet homme loyal et la chaleur avec laquelle il a épousé la cause hova, l'ont fait admirer et aimer de ceux qui ont eu des rapports avec lui.

Vendredi 13 juillet, il a fallu nous séparer. Aussi ce jour a-t-il encore été un jour de tristesse. Que le Seigneur répande ses bénédictions sur le voyageur! Qu'il réussisse dans ses projets et qu'il revienne promptement apporter ce qu'il espère trouver en Europe, et qu'on désire tant ici! M. Laborde est allé l'accompagner à une journée de chemin.

M. Lambert parti, le calme commençe à se faire. J'ai enfin la consolation de reprendre ma récitation quotidienne du bréviaire; mais il faut que je me cache, comme un malfaiteur qui veut faire un mauvais coup. Nous sommes convenus avec M. Laborde, que tous les dimanches j'offrirai le saint sacrifice, au château tremblant. »

CHAPITRE IX

Le P. Finaz à Tananarivo (*suite*).

(1855-1856.)

M. Lambert était à peine parti de Tananarivo que des dénonciations arrivèrent de tous côtés à la reine contre les Français. Le gouverneur de Morotsanga signalait M. Darvoy, comme ayant formé en face de Nossi-Bé, dans la baie d'Ambavatoby, un établissement fortifié de canons, et destiné à l'extraction de la houille. La reine qui ignorait que M. Darvoy fût l'associé de M. Lambert ordonna d'écrire à ce dernier, pour le prier de s'employer à faire retirer ce blanc d'Ambavatoby. Un corps expéditionnaire de cinquante officiers, chargés de recruter des soldats sur tout le parcours de la route, n'en fut pas moins formé immédiatement, et envoyé à Ambavatoby avec ordre d'expulser de vive force M. Darvoy du territoire, et de le mettre à mort s'il résistait. M. Lambert se hâta de répondre qu'il allait faire tout son possible pour engager le blanc à se désister de son entreprise. Il signala en effet à M. Darvoy les susceptibilités de Ranavalona, et l'engagea à suspendre pour un temps du moins ses opérations commerciales. M. Darvoy eut le tort de ne pas suivre ce conseil. Assiégé dans sa demeure le 19 octobre de cette même année 1855 par des forces de plus de deux mille hommes, l'ancien consul de France à Maurice se défendit vaillamment, mais il périt enfin écrasé sous le nombre.

Presque au même jour où tombait l'infortuné Darvoy, un autre corps d'armée envoyé depuis longtemps à Fort-Dauphin, ramenait en triomphe à la capitale quatre matelots français, du navire l'*Augustine*

et leur lieutenant Périer d'Hauterives, capturés par les Hovas dans une embuscade qu'on leur avait dressée.

« C'est vers la fin d'août, dit le P. Finaz, que nous avons appris par une lettre confidentielle écrite au prince Rakoto que cinq blancs prisonniers étaient conduits à Tananarivo. M. Laborde aussitôt se mit à travailler les esprits non seulement pour qu'il n'arrivât aucun mal aux prisonniers, mais même pour les faire traiter avec honneur s'il eût été possible. Il pouvait beaucoup avec le prince, mais des influences contraires agirent sur Ranavalona ; elle en vint même à parler de réduire en esclavage ces Français qui faisaient, disait-on, malgré ses défenses, la traite sur Madagascar. Les rapports envoyés de la côte affirmaient en effet que ces blancs étaient descendus à terre pour demander si on avait du monde à leur livrer. Nos compatriotes ont constamment nié ce fait.

Impossible de dire toutes les démarches de M. Laborde, et du prince en cette circonstance ; le résultat fut qu'on se détermina au palais à imposer seulement une forte amende à ces blancs, pour avoir transgressé la loi du pays, défendant aux étrangers d'aller dans les points de Madagascar où il n'y a pas de garnison.

Durant les pourparlers relatifs à cette affaire, tout sembla conspirer dans les événements, afin de la faire échouer. La reine se plaignait que le gouverneur de la Réunion ne répondait jamais à ses lettres ; on lui apprenait que sur la côte Ouest, des Français entraient en relations de commerce avec les Sakalaves, et avaient des intentions hostiles à l'endroit des Hovas, et que des navires français allaient enfin prendre des engagés dans le sud-est. Aussi Ranavalona a-t-elle exhalé vivement sa mauvaise humeur, auprès de M. Laborde pour cette conduite inqualifiable des Français. Ce n'est qu'hier qu'ayant reçu des lettres de M. Lambert, M. Laborde a pu faire dire à Sa Majesté que le gouverneur de la Réunion avait défendu aux navires de prendre des engagés sur la côte Est.

Il avait été convenu que nous irions avec le prince et deux ou trois amis, à la rencontre des prisonniers à une journée de Tananarivo, et que M. Laborde leur donnerait à dîner ; mais l'arrivée de France du fils de M. Laborde a empêché son père et moi d'être de cette partie. Rakoto est allé sans nous au-devant d'eux. Le prince a donné aux étrangers des habits, de l'argent, etc., et leur a fait passer le premier

moment agréable qu'ils eussent eu depuis le 14 juin, date de leur captivité. Le prince et ses amis les ayant aperçus sans souliers quittèrent aussitôt les leurs, et forcèrent les prisonniers de les accepter.

Le 11 de ce mois, ils arrivèrent ici, toujours gardés à vue. Le lendemain, dès que la nuit commença à empêcher qu'on ne s'aperçût de rien dans le public, nous descendîmes au bas de la ville dans le jardin de M. Laborde, et le prince envoya de sa part prendre nos compatriotes. Les gardes n'osent rien refuser à l'héritier présomptif du trône, et personne ne serait assez hardi pour rapporter de pareil actes à la reine sa mère. Ils vinrent donc nous rejoindre au jardin, et la nuit se passa tout entière à faire oublier leur malheur à nos cinq compatriotes. Dès que le jour parut, nous nous retirâmes. La même manœuvre s'est effectuée la nuit dernière. Je suis fatigué de cette nuit blanche et cependant bien agréable, puisqu'elle a été employée à remettre la joie et le bonheur dans le cœur des affligés.

Non seulement M. Laborde et le prince leur font parvenir le nécessaire et toutes les douceurs qu'ils peuvent leur procurer ; mais à leur exemple beaucoup de Hovas, même du peuple, viennent apporter aux Français, à la dérobée, de crainte de se faire trop remarquer, celui-ci une poule, celui-là un peu d'argent, etc.

22 octobre au soir. Nous venons d'accompagner les officiers qui sont allés lire la sentence. Les prisonniers doivent payer cent cinquante piastres par tête et être retenus jusqu'à la livraison de la somme. Ils ont réclamé une réduction. On a réduit de trente piastres par tête. Ils ont aussi demandé que M. Laborde pût leur avancer la somme.

M. Laborde vient de se procurer les trois mille trois cents francs nécessaires. Demain matin il ira payer cette somme et donner la liberté à nos captifs.

24 octobre. Le prince a voulu dîner avec eux au jardin de M. Laborde. Il était en costume de commodore anglais, habit brodé, chapeau monté, épée, etc. Je lui demandai d'où lui venait cet habit. — C'est M. Cameron (missionnaire anglais) qui me l'a envoyé, me dit-il, au nom de sa société; n'est-il pas beau ?

25 octobre. Nos marins partent aujourd'hui. Ils sont accompagnés par des officiers, mais non plus par des soldats comme auparavant. La reine fait porter du riz pour eux; elle leur fera, je crois, remettre

une somme d'argent pour leur *vatsy* (viatique). Du reste, ils ont déjà ce qu'il leur faut pour la route : le prince, le commandant en chef et toute sa famille et d'autres personnes les ont munis de quelque argent, et M. Laborde a arrondi la somme.

Il leur a de plus acheté des filanjana, et s'occupe de leur fournir quarante porteurs, indépendamment d'un cuisinier, d'un blanchisseur et d'autres porteurs d'effets. »

Un bienfait n'est jamais perdu. Le Seigneur ne tarda pas à donner au prince, pour sa généreuse charité envers les Français, la plus noble récompense à laquelle son cœur eût pu aspirer. Cinq jours après le départ des cinq Français, il voyait ses cinq envoyés à la baie de Baly, revenir à Tananarivo en parfaite santé, et catholiques convaincus. Retenus pendant cinq mois à la Ressource pour leur instruction, ils avaient été au bout de ce temps baptisés de nouveau sous condition. On les admit à la première communion ainsi qu'à la confirmation qu'ils reçurent avec les plus vifs sentiments de piété. La peine de mort existant contre tout Malgache qui sortait de son pays sans l'autorisation de la reine, leur voyage de retour devait être enveloppé de toutes les précautions possibles. Ils furent donc conduits par le P. Jouen lui-même à Sainte-Marie de Madagascar, en face de la Pointe à Larrée. C'était le 8 septembre fête de la Nativité de la sainte Vierge. Les envoyés du prince entendirent la messe et y firent la communion. Chacun reçut ensuite cent francs pour le voyage, et quelques petits présents pour leurs familles ; car la plupart d'entre eux étaient mariés. Puis vers sept heures du soir une pirogue du pays, mise à leur disposition par les soins du commandant, les transporta un peu au-dessous de la Pointe à Larrée. Là vers onze heures de la nuit, sans être vus de personne, ils prirent pied sur le sol de leur patrie, et se perdirent bientôt dans les arbres de la forêt qui bordent le rivage.

Le 31 octobre ils entraient à Tananarivo. Rakoto leur demanda à faire le récit de leur voyage. Ce qu'ils lui ont raconté l'intéressa tellement que le prince passa, nonobstant son impatience naturelle, deux heures environ sans bouger, à les écouter. Ils lui donnèrent mille détails sur le P. Jouen, la famille Desbassayns et de Villèle, ainsi qu'une foule d'explications concernant la différence entre la religion catholique et le protestantisme, les pays qu'ils avaient parcourus et les



mœurs des habitants de Bourbon. Ce témoignage des cinq envoyés en faveur du catholicisme ne pouvait être que d'un bon effet.

Cependant M. Hervier ou le P. Finaz allait être mis en demeure de justifier sa réputation d'homme universel, et de prodige de science, sous peine d'exciter la défiance de Sa Majesté, déjà prévenue défavorablement contre tous les Français, par les rapports qui lui arrivaient chaque jour. Sa réputation comme musicien n'était plus à faire. Depuis un mois déjà le piano à mécanique et à clavier, don de M. Lambert à la reine, avait été remis à Sa Majesté. Or le P. Finaz, après avoir montré comment il fallait se servir du mécanisme, avait exécuté sur le clavier quelques morceaux faciles et appris à la hâte, durant le peu de jours que l'instrument était demeuré chez M. Laborde. On avait été ravi de son jeu. Ranavolona cachée derrière une porte intérieure s'était déclarée satisfaite. Elle désirait maintenant voir le savant lancer un ballon dans les airs. Revenons ici au journal du P. Finaz.

« *5 novembre*. J'ai fait avertir Sa Majesté, ce matin, que le temps étant favorable, je me tenais à sa disposition pour l'ascension de l'aérostat. Rakoto et ses deux amis, envoyés de la reine pour tout examiner, se rendent avec moi sur la place de Mahamasina. Tous les habitants de Tananarivo, avertis de ce qui allait se passer, se tiennent par groupes sur les terrasses en amphithéâtre, curieux de voir un spectacle nouveau pour eux. L'échelon le plus élevé de ces spectateurs est surmonté du parasol rouge. La Reine est là. Jamais je n'avais vu tant d'yeux braqués sur moi. Par précaution, et de crainte de quelque accident, je m'étais muni de deux ballons. Bien m'en a pris. Mon premier ballon s'est déchiré tristement au moment où je le gonflais.

Déjà parmi la foule on traitait ces blancs d'imposteurs. « Comment voulez-vous qu'une grosse machine comme celle-là s'élève toute seule. D'ailleurs nous nous rappelons qu'autrefois les missionnaires anglais se sont réunis pour faire un ballon et que jamais ils n'ont pu aboutir. » Je prends donc mon second ballon, en recommandant sa réussite à Marie si c'est pour la gloire de son fils. Or jamais ballon ne s'est élevé si bien : il s'est promené sur la ville, et après avoir comme salué la reine, il est revenu sur nos têtes s'élevant au-dessus des nuages pour reparaître un instant après. Le temps était magnifi-

que ; pas un souffle de brise. Le ballon après avoir fini son ascension est descendu aux yeux de tout le monde ébahi, à peu de distance de l'endroit où il avait été lancé. Je ne m'attendais pas, je l'avoue, à ce qu'un spectacle auquel nous sommes si habitués, fît une telle impression sur les Malgaches ; ils ne peuvent en revenir. Les phéno mènes de l'électricité et autres forces physiques, ne sont rien en comparaison de celui qu'ils viennent de voir. Sans doute ils attribuent à quelque agent mystérieux l'ascension d'un ballon, car ils disent que celui qui le fait monter est certainement un savant de premier ordre. Riez si vous voulez, mais rappelez-vous que ces petites choses peuvent avoir une grande portée, et que je suis ici pour combattre l'influence des missionnaires protestants anglais, non seulement dans l'esprit de la reine, mais encore dans celui du prince et des Hovas protestants de bonne foi. Sa Majesté a été dans un tel étonnement que tout le temps elle s'est tenue la tête dans la main, et les yeux constamment fixés sur un objet si nouveau pour elle. Tout à l'heure en m'envoyant remercier, elle m'a fait remettre trente piastres en son nom et en celui de Rakoto, « Pour acheter, dit-elle, du *laoka*, mot que nous pourrions traduire par acheter des douceurs.

Quant à Rakoto, une parole de lui vous prouvera combien il est Vazaha c'est-à-dire blanc dans l'âme, et combien il est disposé à prendre notre parti. Lorsque le ballon a commencé à s'élever il s'est écrié au milieu de la foule qui nous entourait : « Eh bien ! que ceux qui ne croient pas aux blancs regardent ! »

Lorsque des défiances plus fortes s'élèveront dans l'esprit de Ranavalona contre les Français et en particulier contre M. Lambert et son secrétaire, par suite des différentes dénonciations vraies ou fausses qui lui seront transmises de la côte ou de Maurice, et qu'elle en viendra presque à ordonner le départ immédiat du P. Finaz, de pareils prodiges de science, renouvelés à propos, et célébrés sur tous les tons auprès de la reine par M. Laborde, Rakoto et ses amis, seront encore le moyen mis en avant afin d'obtenir au missionnaire une prolongation de séjour à Tananarivo. Enumérons dès maintenant tous ces prodiges pour n'y plus revenir. Le P. Finaz s'improvisa tour à tour compositeur de pièces dramatiques et décorateur de théâtre, ingénieur mécanicien pour le fonctionnement de deux sortes de télégraphes, le télégraphe anglais, et un second télégraphe bien supérieur à l'anglais dans l'esprit des Mal-

gaches, parce qu'ils en pouvaient plus facilement saisir le mécanisme, le télégraphe à cadran. Il construisit et fit marcher aussi un petit chemin de fer en miniature. Afin d'éviter cependant certaines difficultés de construction dépassant sa compétence, sa locomotive, au lieu de marcher droit devant elle, n'allait jamais qu'à reculons. Le P. Finaz se fit encore photographe et tireur de portraits; mais le comble de son art fut qu'au moyen d'un secret merveilleux dont il était possesseur, il fabriquait de la poudre blanche, poudre jugée par ses amis bien supérieure à toutes les poudres à canon connues jusqu'alors.

Tout ceci prêterait simplement à rire aux dépens de la simplicité de la veille reine, si les exécutions les plus révoltantes ne fussent venues ensanglanter presque chaque jour, tantôt sous un prétexte tantôt sous un autre, les rues et les places de Tananarivo. Ainsi aujourd'hui lisons-nous dans le même journal du P. Finaz: « La reine fait lapider une de ses femmes pour le crime ridicule de s'être mésalliée. Hier c'étaient des centaines ou même des milliers de personnes, je n'exagère pas, qui avaient leurs biens confisqués, et se voyaient vendues comme esclaves, ou condamnées à périr par le tanghen, parce que de mauvais rapports avaient été faits sur leurs compte, sans aucune accusation précise. Tous les jours dans un district que je pourrais nommer, un village va se dépeuplant par suite du grand nombre des victimes qu'on y fait. Ce ne sera bientôt plus qu'une nécropole. Veut-on en savoir la raison unique? La reine ne l'aime pas. Mais voici qui est encore plus fort. Ranavalona a-t-elle vu en songe une personne qui lui paraît mauvaise, elle en parle à son réveil au premier ministre. Cela suffit. La personne vue en songe doit cesser d'exister. Il n'y a pas longtemps la corporation des orfèvres fut proscrite en masse, et envoyée sans exception dans les régions malsaines de la côte, à Fort-Dauphin, parce qu'elle avait eu le malheur de confectionner des plats d'argenterie peu au goût de Sa Majesté. »

Mais c'est surtout contre la secte des Priants, ou chrétiens protestants appelés encore religionnaires, et adeptes des anciens missionnaires de Londres, que la reine excitée par les sorciers sévissait le plus cruellement. Tout sujet dénoncé à la Souveraine comme Priant, était irrévocablement perdu. Quelquefois cousu dans une natte, on le précipitait

du haut d'Ampamarinana, rocher de près de cent mètres d'élévation, situé à l'ouest du palais. On achevait en bas par la sagaie ou le marteau le malheureux que cette chute n'avait pas brisé. D'autres fois le supplice de l'eau bouillante ou du feu avait raison des coupables, à moins que le prince Rakoto, protecteur dévoué des Priants, informé à temps du sort qui les attendait, ne parvînt à les délivrer.

Le jour de Noël fut toujours regardé par les religionnaires, d'après les enseignements de leurs docteurs anglais, comme la plus grande fête du christianisme. C'est le grand jour du *Christmas,* où ils mangent, boivent et s'enivrent aussi trop souvent. Or au jour de Noël de cette année 1855, avait lieu à environ quatre kilomètres de la capitale la revue bi-mensuelle de l'armée hova. On venait de lire comme d'habitude, à la fin des exercices, la proclamation suivante de la reine Ranavalona :

« Défense est faite à perpétuité et pour tous les siècles les plus reculés, à tous les sujets de la reine d'embrasser la religion des étrangers, de lire la bible, de se faire baptiser, de faire le souper du Seigneur en mangeant le pain et buvant le vin, et de renoncer aux coutumes des ancêtres. » Ce qui n'empêcha nullement le prince de distribuer du rhum immédiatement après la revue, aux soldats et aux officiers Priants de l'armée, en signe de réjouissance pour ce grand jour, et de donner le soir un grand dîner à ses amis les chrétiens, pour la même raison. Quand on représentait à Rakoto qu'il pourrait bien à la fin être lui aussi victime de la superstition : « Qui oserait m'assassiner? » répondait-il, invariablement.

Ce fut le lendemain de Noël que les deux mille guerriers, vainqueurs de M. Darvoy à Ambavatoby rentrèrent, au bruit du canon, dans la capitale de Ranavalona. Ils ramenaient un prisonnier, un blanc, le matelot Sautré employé de M. Darvoy, et que le P. Finaz avait connu à Nossi-Bé. Qu'allait-on faire du captif? On craignait généralement qu'il ne fût mis à mort, et lui-même en était plus que personne convaincu, tant Ranavalona se montrait courroucée de l'audace qu'avait eue le Français Darvoy de tenir tête à son armée! Sautré avait été jusque-là sévèrement gardé. Personne n'avait eu le droit de pénétrer jusqu'à lui. Rakoto parvient cependant, dès le jour même de son entrée dans la ville, à s'introduire jusqu'à son cachot : « Suivez-moi, lui

dit-il.» L'infortuné matelot plus mort que vif crut que sa dernière heure était arrivée. Le prince le conduisit chez M. Laborde. C'est à peine si les bonnes paroles de M. Laborde et la vue de M. Hervier, qui ne se fit pas reconnaître et ne fut pas reconnu, purent cette fois calmer ses terreurs. Cependant on fit de la diplomatie, on versa de l'argent aux chefs, on fit accroire à la reine que Sautré était étranger à l'établissement d'Ambavatoby, et ne s'était trouvé là, que parce qu'il était malade, et le Français fut rendu à la liberté; mais il coûta lui seul presque autant que les cinq marins de l'*Augustine*. Il quitta Tananarivo le 5 janvier 1856, et prit la route de Majanga.

Vers ce même jour le P. Finaz écrivait au P. Jouen: « Mauvaise nouvelle! Le commandant de la Pointe à Larrée a écrit à Sa Majesté que des Pères dont il donne les noms se proposaient de monter à Tananarivo pour apprendre à lire, et enseigner les métiers de forgeron, d'orfèvre, de charpentier, etc., sans rétribution. La reine a dit qu'on n'avait pas besoin de cela, qu'on connaît ces métiers ici. Que cette clause *sans rétribution* indiquait que ceux qui se proposaient de monter à Tananarivo étaient des espions, et des gens qui cherchaient à tromper. Là-dessus le ministre Rainijohary qui était présent a pris occasion de parler de moi : « Et M. Hervier, que fait-il ici? — Oui, répondit la reine, ce doit aussi être un espion; laissons-lui achever sa poudre blanche et nous le renverrons. »

«Voilà, ajoutait le P. Finaz, où conduit la précipitation! Je ne puis, il est vrai, penser que cette demande ait été faite de l'aveu de nos Pères de Sainte Marie. Ils se seraient adressés à moi. Ce sera sans doute le commandant de la Pointe, qui aura agi de son chef. Néanmoins il doit y avoir un manque de prudence. Voyez dans quelle position cela nous met! Ce sont encore des Français, dit la reine.

Avertissez donc promptement, mon Rév. Père, ceux qui ont fait ces démarches que maintenant qu'ils passent pour espions, ils ne prennent plus sur eux de se rendre à la Pointe à Larrée, où on pourrait les trahir et les assassiner par ordre supérieur. Ils feront bien de n'avoir plus de relations d'aucune espèce avec les Hovas.»

Rakoto et sa femme Rabodo étaient dévorés du plus vif désir d'avoir un enfant. Le P. Finaz avait dit déjà la sainte messe à cette intention. et appliqué à cette demande les prières, bonnes œuvres et saints sacrifices offerts dans la sainte église et spécialement dans la Compa-

gnie de Jésus, ainsi que les mérites des associés de la Propagation de la foi et des autres fidèles qui s'intéressent à la conversion des infidèles. Mais cela ne suffisait pas aux deux époux. « Je me suis vu forcé, écrit le P. Finaz, de céder aux instances du prince et de la princesse. En conséquence le 3 janvier j'ai offert le saint sacrifice en leur présence. Rabodo a une grande influence sur l'esprit de la reine. Si Ranavalona venait à apprendre ce qui s'est passé à la demande de sa fille (sa nièce) elle en serait enchantée. Il n'est pas de moyen superstitieux qu'elle n'ait employé pour obtenir un enfant à ces deux époux. Elle leur désire ce rejeton peut-être autant qu'ils le désirent eux-mêmes. Je ne serais pas étonné que la divine Providence ne renouvelât, pour amener ce peuple à la foi, ce qu'elle a fait à l'égard d'Élisabeth. Nous n'aurions pas alors de plus fervents croyants que Rakoto et Rabodo ; et le prince, laissant de côté toute autre femme de rang inférieur, s'attacherait uniquement à sa *Vadi-bé* ou épouse principale. Plaise à Dieu que lorsque le moment sera venu, la reine elle même se convertisse en voyant que le Seigneur lui a donné ce qu'elle a vainement demandé à ses morceaux de bois et à ses devins. Après la messe j'ai béni deux médailles de Marie que j'ai remises aux époux. De leur propre volonté ils les portent constamment sur eux. Rakoto qui ne sait rien cacher la montre à tout le monde, en disant : « Voyez, je suis catholique. — Prenez garde, lui repartit quelqu'un qui a été élevé en Angleterre, les catholiques vous flattent maintenant, mais plus tard ils vous brûleront *(sic).* » C'est ce même sectaire qui disait, avant mon arrivée : « Si des prêtres catholiques viennent ici, je me sauve dans le désert pour ne pas voir l'abomination de la désolation. » Ce n'était que des paroles. Il sait qui je suis. Lorsque nous nous rencontrons à Tananarivo nous nous donnons la main et sommes pleins d'égards l'un pour l'autre.

Rakoto ne fait que rire de ces gentillesses protestantes, et n'a rien de si pressé que de venir nous les raconter. Il a une grande confiance en nous. Je voudrais pourtant le voir plus discret. C'est par lui que je suis connu de tout le monde excepté de Sa Majesté. Cette position, que je suis loin de m'être procurée, a cependant pour moi ses avantages. Entre autres la conduite que j'ai à tenir est mieux dessinée. Ainsi on trouve tout naturel dans le public, que sous un prétexte ou sous un autre, je m'exempte des bals de la cour ; que dans les réu-

nions à la campagne je sois sur la réserve; on ne fait plus sur mon compte ou à moi-même ces plaisanteries si communes ici, et qui frisent l'immoralité, etc. Enfin les personnes qui viennent habituellement à la maison (car on ne reçoit pas par prudence ceux dont la présence insolite pourrait être remarquée) en profitent pour causer avec moi de religion.

Mais, direz-vous, comment la reine peut-elle être seule à ignorer ce que tout le monde sait? Il en est cependant ainsi, non seulement pour cela, mais pour bien d'autres choses. Est-ce que la souveraine se doute de la misère du peuple, des concussions des grands et du mécontentement de tous! Il y a des choses que Rakoto seul peut dire et qu'il ne dit pas, parce que cela ne remédierait à rien et ne ferait que provoquer des exécutions; il y en a d'autres (et celle-ci est du nombre) qu'on n'ose pas dire, parce que Rakoto est là.

J'entends depuis un mois parler de réunions clandestines... Rakoto ne veut prendre aucune précaution. « Si je dois mourir, dit-il, je mourrai. Mais qui voulez-vous qui m'assassine? » Quant à avertir sa mère de se tenir sur ses gardes, il s'en garderait bien: ce serait être la cause de meurtres, et il n'a pas de plus grande ambition que d'éviter l'effusion du sang.

Le jour de la Purification (le 2 février) en descendant à la campagne avec M. Laborde, nous avons rencontré trois hommes enchaînés, condamnés à mort. M. Laborde a immédiatement fait avertir Rakoto qui a envoyé un de ses affidés couper les liens et les faire sauver. Quelqu'un m'assurait que dans le courant du mois passé, il n'y avait presque pas eu de jours qui n'eût été marqué par des condamnations à mort de deux ou trois personnes. Il ajoutait: La reine se fait vieille et devient de plus en plus acariâtre.

Je vous dirai encore qu'avant hier, il y a eu au jardin de M. Laborde une de ces réunions qui ont fréquemment lieu. C'était une partie pour Rakoto, Rabodo et quelques amis. Parmi les morceaux de musique on a exécuté en symphonie le *Tantum ergo* de ma composition. La symphonie n'étant pas connue ici a fait beaucoup d'effet.

Il m'a aussi fallu faire chanter des cantiques que j'avais appris aux gens de la maison et à une quinzaine de couturières appartenant à Rabodo, et placées chez M. Laborde pour s'instruire de leur état sous la direction de Félicie mère d'Edouard Laborde, notre élève de la

Ressource. A chaque réunion il faut offrir du nouveau soit en musique instrumentale, soit en chant. Rakoto me tourmente continuellement pour lui faire entendre de nouveaux airs de chapelle, comme il dit.

A minuit nous remontions en ville par une pluie battante et malgré l'ondée, musique, tambour, grosse caisse, faisaient un bruit infernal. Ces parties sont fort du goût de Rakoto et de Rabodo : entre autres avantages elles ont celui de resserrer les liens des deux époux. Il n'y a que la bourse de M. Laborde qui en souffre; il lui faut donner à manger et à boire à cette suite princière de plus de cent personnes. »

Cependant la belle saison revenait à grands pas. Les cyclones de l'hivernage n'empêchaient plus les navires de Maurice et de Bourbon d'atterrir sur les côtes de Madagascar. Des nouvelles d'Europe et de M. Lambert furent données à la reine. Sur tous les points, de Maurice, de Foule-Pointe, de Tamatave, de Majanga, il y avait un accord complet d'accusations vagues contre M. Lambert. Il était allé à Paris, disait-on, pour déterminer les Français à faire la guerre à Madagascar.

La reine tint conseil au palais. Quelqu'un proposa d'interrompre le commerce avec les blancs. « Non, dit la reine, ce serait précisément fournir aux blancs un prétexte pour s'armer contre nous. — Mais M. Lambert! ne faut-il pas du moins l'empêcher de revenir? — Il n'est pas encore certain qu'il est notre ennemi, dit Ranavalona. Et puisqu'il doit nous apporter tous les objets que nous lui avons demandés, laissons-le monter. Je vais seulement donner l'ordre à Tamatave d'ouvrir tous ses paquets. — Et ce M. Hervier, que fait-il ici? Faut-il le renvoyer? » La reine ne répondit rien...

M. Hervier travaillait toujours, ou était censé travailler à la fameuse poudre blanche. Il cherchait, en outre, à établir un télégraphe électrique entre Tananarivo et Soatsimanampiovana, en attendant de le continuer jusqu'à Tamatave, si on le demandait.

Tenir les blancs écartés le plus possible de Madagascar sous le spécieux prétexte de se défendre contre eux, telle fut toujours la plus grande préoccupation de la souveraine, et la matière ordinaire de ses conseils. Citons à ce sujet un de ses premiers *kabary* solennels, en présence de ses ministres et des hauts dignitaires de sa couronne, vers les débuts de son règne. M. Laborde était là. Un des plus sages conseillers se levant, proposa au conseil comme un des plus sûrs



moyens d'écarter les blancs du royaume le plan que voici : Élevons, dit il, un mur très haut et très large dans la mer, tout autour de Madagascar, afin qu'aucun vaisseau ne puisse entrer dans les ports de l'île, et ne laissons à ce mur qu'une seule porte facile à défendre. — Faisons, dit un autre, des ciseaux gigantesques que nous placerons au-dessus de cette porte, ou même sur les routes conduisant des différents ports à la capitale. Si un Européen se hasarde à franchir ces obstacles, on fermera les ciseaux au moment où le téméraire passera, et il sera coupé en deux. Un troisième non moins bien avisé conseilla d'ordonner la confection d'une immense plaque en fer qui ferait rebondir vers les vaisseaux ennemis les boulets lancés par eux contre les forteresses hovas.

Mais laissons un instant la reine et son ridicule conseil afin de nous occuper d'une affaire non moins ridicule en apparence, mais qui devait cependant avoir les plus heureuses conséquences pour l'avenir de la Mission.

Rainimanonja, frère du tout-puissant ministre Rainijohary, était un homme bien malheureux. Un cancer lui avait rongé une partie du nez. Depuis huit ans déjà il n'osait plus, à cause de cette difformité, paraître à la cour ni en public. Cependant la reine qui l'aimait beaucoup n'ignorait pas qu'il y avait des blancs maîtres dans l'art de la rhinoplastie, et elle avait prié M. de Lastelle de lui envoyer un de ces sages. M. de Lastelle s'occupait donc de chercher pour Sa Majesté un chirurgien possédant le talent de remettre ou de refaire les nez. Le seul qu'il put rencontrer fut tellement effrayé des difficultés de la route, qu'à moitié chemin, il revint sur ses pas et s'en retourna à Bourbon. Malheureusement au mois de juin de cette année, M. de Lastelle étant mort au grand regret de la reine, de M. Laborde et de tous les Pères de la Mission, l'affaire qu'il poursuivait n'avait pas eu de suite. Le P. Jouen la reprit et put dès le mois d'août écrire au P. Finaz qu'il avait trouvé l'homme désiré. C'était le docteur Milhet-Fontarabie, aujourd'hui maire de Saint-Paul et sénateur de la République française. M. Hervier avait mission d'annoncer à la reine que son désir allait s'accomplir, si elle voulait donner des ordres pour faire monter convenablement à Tananarivo le docteur Milhet et ses deux aides. « Ces deux aides, ajoutait en secret le P. Jouen au P. Finaz, ne sont autres que le P. Webber et moi. »

Aucune nouvelle ne pouvait être plus agréable au P. Finaz. Il y avait plus d'un an déjà qu'il était seul prêtre au milieu du pays le plus barbare du monde. Quel bonheur de se retrouver enfin dans la compagnie de frères et d'amis !

Cependant avant d'être consolé par la visite du P. Jouen et du P. Webber, le P. Finaz devait éprouver la cruelle douleur de voir un ministre de l'erreur venir semer l'ivraie à pleines mains, dans le champ qu'il défrichait avec tant de peine, et travailler à ruiner l'œuvre de M. Lambert. Le Révérend Ellis, parti du Cap pour l'Angleterre, avait été informé à Londres, par ses amis de Tamatave, que les réponses longtemps attendues de Tananarivo étaient enfin arrivées, mais après son départ. Elles étaient favorables : le Rév. Ellis pouvait monter à la capitale. On ne lui laissait pas ignorer non plus la présence à Tananarivo du missionnaire français. M. Ellis se dévoua alors de nouveau pour la cause de l'hérésie et de la Grande Bretagne, et le P. Finaz apprit qu'on l'attendait de jour en jour à la capitale.

CHAPITRE X

Le Rév. Ellis. — Le Dr Milhet et ses deux aides.

(1856.)

La politique de la Grande Bretagne, par rapport à Madagascar, n'a jamais varié. Telle que l'inaugura en 1816 Sir Robert Farquhar, telle elle se maintient encore de nos jours. En 1856, lorsque le Rév. Ellis revint à Madagascar, elle se résumait en ces quelques mots : l'Angleterre ne peut pas s'emparer par les armes de Madagascar : il lui en coûterait trop de sacrifices en argent et en hommes, soit pour occuper le pays une première fois, soit pour s'y maintenir ; et peut-être même ses sacrifices ne seraient-ils pas suffisamment balancés par les avantages de la conquête. Mais elle peut et doit en revanche y employer tous les efforts de sa diplomatie. Par-dessus tout il est nécessaire qu'elle réussisse à empêcher la France de s'emparer toute seule de Madagascar et d'y établir son influence, soit par les armes, soit par la politique. Ce serait un échec véritable pour l'Angleterre que de laisser sa rivale y fonder un établissement, capable de compenser en quelque manière la perte de ses anciens établissements de l'Inde et de l'Ile de France, et au moyen duquel elle acquerrait une certaine puissance dans l'océan Indien. Il faut donc que la politique anglaise continue de suivre la méthode déjà employée avec succès par sir R. Farquhar : le gouverneur de Maurice et les missionnaires protestants agiront d'eux-mêmes, selon les circonstances. Le gouvernement de la métropole les approuvera ouvertement s'ils réussissent, et les soutiendra toujours en secret, alors même qu'à l'extérieur il se trouverait parfois obligé de les blâmer.

La politique de la France à l'égard de Madagascar n'avait malheureusement pas varié non plus en 1856. C'était alors comme par le passé, comme aujourd'hui, la politique des demi-mesures, des lenteurs et des concessions à la peur de l'inconnu. On pouvait être entraîné plus loin qu'on ne l'eût pensé par une occupation de Madagascar. Il ne fallait rien faire d'ailleurs qui pût affaiblir l'entente cordiale avec l'Angleterre, dont on avait besoin pour le prochain triomphe de l'unité italienne. On se contenterait par conséquent de favoriser discrètement les missionnaires français des Petites Iles, ou toute autre entreprise française sur Madagascar, puisqu'une pareille action ne pouvait qu'être utile à la politique de la France, et ne compromettait rien des intérêts du moment.

En présence de la double politique dont nous venons d'esquisser à grands traits le caractère dominant, le voyage de M. Lambert à la cour de l'Empereur devait être à peu près frappé de nullité. Le gouvernement des Tuileries témoigna le plus grand intérêt à l'envoyé du prince malgache, prit communication de la lettre relative à la demande de protectorat, mais ne donna aucune réponse à cet égard. Il lui fallait auparavant pressentir sur ce point délicat le gouvernement britannique. L'envoyé de Rakoto se chargea volontiers de ce rôle. Aux propositions qui lui furent faites par M. Lambert, lord Clarendon répondit que l'Angleterre désapprouvait complètement l'idée d'un protectorat français ou même franco-anglais; tout protectorat, disait le ministre, étant par lui-même le germe d'une prise de possession future du pays protégé, par le pays protecteur. Il n'approuva ostensiblement que le projet d'une compagnie anglo-française destinée à exploiter les mines de Madagascar. Une pareille politique pouvait convenir à la puissance maîtresse de la mer des Indes par ses ports d'Aden, des Seychelles et de Maurice; elle ne suffisait pas à une nation maritime comme la France, n'ayant d'autre abri pour ses vaisseaux dans ce grand océan, que les rades foraines et inhospitalières de la Réunion, qui sont plutôt pour elle un péril permanent qu'un véritable asile.

Quoi qu'il en soit, la mauvaise volonté de l'Angleterre dans la question malgache paralysa le bon vouloir de la France, et fit échouer auprès de l'Empereur la mission confiée à M. Lambert par Rakoto-d'Radama. Toute action commune étant mise de côté, chaque gouver-

nement suivit au sujet de Madagascar sa ligne politique, c'est-à-dire celle que nous avons indiquée au début de ce chapitre, et que nous allons voir à l'œuvre.

Au commencement de 1856 M. Lambert et le Rév. Ellis se trouvaient presque en même temps à Londres dans le cabinet du chef du Foreign-Office. Le missionnaire anglais en sortait lorsque M. Lambert y entra pour l'affaire de son protectorat. La première parole qui s'échappa de la bouche du ministre d'État après les ouvertures de M. Lambert fut celle-ci : « Il faut avouer que nous avons des ministres de Jésus-Christ fort peu charitables. Le Rév. Ellis sort en ce moment de chez moi. Il n'est pas de mal qu'il ne m'ait dit de vous. Il m'a fait à votre sujet des propositions qui ne sont rien moins que chrétiennes. »

Si lord Clarendon n'accepta pas les propositions fort peu chrétiennes du Rév. Ellis au sujet de M. Lambert, et ne lui conféra même aucune approbation officielle, il accueillit du moins son concours officieux pour le triomphe de la politique anglaise, et fit parvenir, dans ce but à la connaissance des missionnaires de Londres et en particulier de M. Ellis, les démarches faites par M. Lambert relativement à Madagascar.

Nous avons déjà vu le parti que dès la fin de l'hivernage les missionnaires de Londres avaient tiré de la connaissance de ces projets: ils s'étaient hâtés de dénoncer à la reine des Hovas tous les Français et spécialement M. Lambert, comme ses ennemis occupés à lui tendre des pièges : « Méfiez-vous de M. Lambert, méfiez-vous de la France qui cherche à envahir vos États. Les Anglais sont vos vrais amis. » Tel fut le thème de tous leurs discours et l'unique fruit que M. Lambert et la France retirèrent de leurs trop confiantes communications, faites au cabinet anglais relativement à Madagascar.

Le Rév. Ellis pouvait donc, sans trop outrager la vérité, se présenter au gouvernement malgache comme agent de lord Clarendon, chargé d'une mission confidentielle auprès de la cour hova. Nous ne l'accuserons point ici d'usurper un rôle qui ne lui appartenait pas. Nous croyons en effet pour notre part que sans papier officiel, sans titre à produire pour justifier de l'authenticité de sa mission, il était bien réellement envoyé de Londres, afin d'entraver de tout son pouvoir les progrès de la double influence française et catholique

manifestement opposée aux intérêts anglais. Nous allons voir comment le Révérend Ministre s'acquitta de cet apostolat qui semble être l'apostolat ordinaire des missionnaires anglais.

« Tout le voyage de M. Ellis, dit Mme Ida Pfeiffer, la célèbre voyageuse de Berlin, protestante elle-même et peu suspecte par conséquent d'hostilité envers le protestantisme, ne fut qu'un tissu de faussetés, pour ne pas dire de mensonges, et d'histoires faites à plaisir. A Maurice, où M. Ellis toucha en allant à Madagascar, il raconta que la reine Ranavalona l'avait appelé à Tananarivo (première fausseté).

« Arrivé à Tananarivo, il dit à la reine qu'il avait été envoyé auprès d'elle par le gouvernement anglais (seconde fausseté) pour l'assurer que l'Angleterre n'avait pas de plus grand désir que de conserver toujours avec Madagascar les mêmes rapports d'amitié que sous Georges IV. »

Nous avons déclaré que dans notre opinion, M. Ellis pouvait se donner comme véritable envoyé du gouvernement anglais, quoique sans autorisation écrite.

« Il fit part ensuite à la reine de tout ce que M. Lambert avait entrepris en France et en Angleterre contre elle, et le lui dépeignit comme un homme très dangereux, et un espion du gouvernement français, et lui soutint qu'il viendrait très prochainement avec des troupes françaises (troisième fausseté) pour détrôner la reine et mettre son fils à sa place.

C'est ainsi que M. Ellis, au lieu d'arriver à Tananarivo avec la branche d'olivier, y vint avec le glaive. Il trahit et calomnia M. Lambert auprès de la reine, et il fit au prince Rakoto un long sermon sur son crime inouï de vouloir se révolter contre sa mère. Il dit au prince que la cour anglaise en l'apprenant en avait été si affligée qu'elle avait pris le deuil, (quatrième fausseté extrêmement ridicule).

Le prince poussa la condescendance jusqu'à s'excuser auprès de cet homme, et lui dit que, s'il ne cherchait à écarter sa mère du trône que pour s'y élever, on aurait raison de lui faire des reproches, mais que ce n'était pas du tout son intention, et qu'il n'avait d'autre désir que d'ôter à la reine le pouvoir de commettre des cruautés, lui accordant volontiers tout le reste et ne demandant absolument rien pour lui-même.



Aussi bien à Tananarivo qu'à Maurice M. Ellis raconta que M. Lambert avait frauduleusement arraché au prince la signature du contrat (cinquième fausseté) : que le prince n'était nullement disposé à conclure un traité particulier avec M. Lambert; que ce dernier l'avait invité à un grand banquet, l'y avait enivré, et que c'est dans cet état qu'il l'avait amené à signer; enfin que le prince, informé le lendemain de tous ses artifices, avait été tellement irrité contre M. Lambert, qu'il l'avait banni pour toujours de sa présence. A cette fiction poétique, M. Ellis ajouta encore à Maurice qu'il ne conseillerait pas à M. Lambert de jamais retourner à Madagascar; car il aurait tout à redouter du ressentiment de la reine et de celui du prince Rakoto.

A Tananarivo le prince me raconta lui-même l'histoire de la signature du traité. Il me le fit lire, et m'assura que l'histoire de l'enivrement était inventée, que c'était avec pleine conscience de ce qu'il faisait qu'il avait signé, et qu'il ne se repentait nullement de cette démarche. J'aurais voulu que M. Ellis eût pu voir avec quelle amertume et avec quel mépris le prince en cette occasion avait parlé de lui.

Il reste encore une sixième et dernière fausseté que le missionnaire rapporta avec lui de Madagascar à Maurice, et que je dois démentir. Il se vanta partout de la bonne réception qu'il avait trouvée à Tananarivo, et de la grande faveur dont il avait joui auprès de la reine et du prince. Cette faveur avait été si grande, qu'après un séjour d'un mois à peine, il avait été chassé de Tananarivo. Il demanda permission d'y rester plus longtemps, en donnant pour raison que la saison des fièvres n'était pas passée, mais qu'elles régnaient au contraire encore avec beaucoup de violence dans le bas pays; qu'il avait femme et enfants, que la reine devait avoir égard à cela, et ne pas le mettre en péril de mort. Mais tout fut inutile. Il dut quitter Tananarivo. La reine était excessivement irritée contre lui, parce qu'il avait distribué plusieurs bibles ; et le prince Rakoto, parce qu'il avait calomnié M. Lambert. »

Mais en voilà assez, conclut Mme Pfeiffer, sur ces intrigues et ces faussetés, qui ne font honneur ni à M. Ellis ni à la société des missionnaires anglais.

Le P. Finaz confirme pleinement dans son journal le récit de la protestante voyageuse. Complétons seulement par quelques détails pris à cette source ce qui vient d'être raconté.

« M. Ellis fit prier Rakoto de venir le trouver en secret ; assurant que ce n'était que pour lui parler qu'il avait entrepris le voyage de Tananarivo. Le prince se rendit chez lui. « Nous avons appris, lui dit-il, que vous avez demandé la protection de la France. A cette nouvelle toute l'Angleterre a pris le deuil, parce que c'est vous révolter contre votre mère. Vous étiez peut-être ivre (*sic*), lorsque vous en avez agi ainsi. Nous nous sommes rencontrés avec M. Lambert chez lord Clarendon et M. Lambert m'a fui. (Nouveau mensonge à ajouter à ceux enregistrés plus haut). Les Français ne sont rien. Ils ne peuvent faire un pas, remuer le petit doigt sans la permission de l'Angleterre. Je vais proposer à la reine de demander l'alliance des Anglais pour s'opposer à la France. L'Angleterre est la première nation du monde. » Rakoto, sans entrer dans aucun détail, ayant dit qu'il n'avait jamais eu le projet de se révolter contre sa mère, « Eh bien, ajouta son interlocuteur, signez-moi un acte par lequel vous désavouez tout ce que fait M. Lambert, et vous demandez à l'Angleterre de s'opposer à toute intervention de la France à Madagascar. Je me charge de le porter à lord Clarendon. »

« On m'a assuré, dit encore au prince le ministre protestant, que vous avez abjuré le protestantisme pour vous faire catholique. — Oui, répondit Rakoto ; je suis catholique ; en voici la preuve, » et il montre à M. Ellis une médaille de l'Immaculée Conception que le P. Finaz lui avait donnée et qu'il portait sur lui. Ce trait du prince, fait observer, à propos, le missionnaire français dans son journal, ne signifie pas que Rakoto eût alors reçu le baptême et embrassé notre foi, mais qu'il était déjà catholique de cœur et m'avait fait les meilleures promesses à cet égard, pour le jour où il serait libre de ses actes.

M. Ellis montra aussi au prince, afin sans doute de l'intimider, le nom de Rakoto, écrit sur un papier qu'il ne voulut pas lui laisser lire, ajoutant que si le contenu de cet écrit arrivait à la connaissance du public, ce serait la perte du prince et celle de bien d'autres. Par moments M. Ellis affectait de dire, on ne sait dans quel but, qu'il n'était plus ministre de la religion réformée, quoiqu'il l'eût été autrefois. Puis changeant tout à coup, il affirmait à Rakoto qu'il avait le second rang en dignité dans la société des missionnaires de Londres. Toujours est-il qu'il répandait des bibles, et tenait tous les soirs

chez lui, sous le nom d'assemblée protestante, de vrais conciliabules. Quel autre nom donner au effet à ces réunions d'où les Malgaches qui s'y rendaient pour s'y édifier, ressortaient scandalisés et choqués d'avoir entendu le Révérend, après quelques paroles mielleuses, s'occuper uniquement à invectiver contre les Français et les catholiques, capables, disait-il, de tous les crimes?

Je mentionne pour mémoire les cadeaux offerts par M. Ellis à la reine et aux grands dans le but de se les rendre propices, ainsi que les présents dont il était porteur de la part du gouverneur de Maurice, et qu'il devait présenter avec ce simple billet : « J'envoie à Sa Majesté par mon ami Ellis des cadeaux que je la prie d'accepter. »

On disait aussi dans le public que M. Ellis avait porté trente mille piastres, (d'autres doublèrent par la suite ce chiffre), pour les répandre à Madagascar, et assurer ainsi le succès de sa mission. »

Et cependant malgré tant de piastres et de mensonges cette mission échoua du moins en partie. Le missionnaire anglais ne put empêcher M. Lambert de remonter à la capitale, et d'y être reçu avec des honneurs plus grands que la première fois. Un autre agent de la même secte, comme nous le verrons bientôt, allait obtenir un meilleur résultat. Enfin à M. Ellis lui-même il était réservé de cueillir quelques années plus tard, par la mort violente de Radama, des lauriers, que bien peu songeraient à lui disputer.

En attendant ce moment encore assez éloigné, achevons de tracer le portrait de M. Ellis, par les réflexions de la reine Ranavalona elle-même et celles de Rakoto au sujet de ce triste personnage. Nous les empruntons au P. Finaz.

« La reine, qui a plus de perspicacité que quelques-uns de ceux qui l'entourent, répondait chaque fois qu'à l'occasion de la présence de M. Ellis, on mettait en parallèle Français et Anglais : Eh bien ! je ne me fie pas aux Anglais ; il est vrai qu'ils me font toute sorte de protestations et de présents ; mais un jour viendra qu'ils renouvelleront ce qu'ils ont fait à Tamatave (en 1845) ; ou bien qu'après m'avoir dit qu'ils étaient en parfaite amitié avec moi, ils me présenteront tout à coup une liste de griefs comme cet amiral, (l'amiral d'Acre). Plus ils font la courbette devant moi et plus je me méfie d'eux. Les Français ne répondent pas à mes lettres, ne me députent personne ;

ne me font pas de présents ; à la bonne heure ! Ils sont fâchés contre moi et ils me le montrent. »

Au départ d'Ellis, le prince se hâta d'écrire à lord Clarendon, le 4 octobre 1856, une lettre dont voici la traduction exacte :

« Le Révérend William Ellis s'est présenté ici en qualité d'envoyé de Votre Grâce, pour assurer le gouvernement de Madagascar de l'amitié de l'Angleterre. Nous lui avons demandé de montrer les les lettres qui témoignaient de cette mission dont vous le chargiez et qui lui donnait le pouvoir de parler en votre nom : mais il n'a pu produire aucun titre. Il s'est permis ici bien des paroles qui ne sont pas convenables.

Maintenant qu'il part pour retourner en Angleterre, je crains qu'il ne cherche à vous tromper, en se donnant comme mon chargé d'affaires et vous présentant quelque acte portant ma signature. En conséquence je déclare à Votre Grâce que je ne l'ai chargé d'aucune affaire quelconque de vive voix, et que je ne lui ai donné aucune signature ; que s'il prétend le contraire, c'est un imposteur et un fourbe.

A l'égard de ce dont j'ai chargé M. Lambert, mes idées et mes intentions n'ont point changé. Je lui ai donné plein et entier pouvoir d'agir ; non que j'aie jamais été poussé par le désir de régner, mais parce que j'avais à cœur de sauver le peuple malgache si malheureux ; et de le former à la civilisation européenne. » Signé : Rakoto-d'Rhadama.

Rakoto et ses amis ne cessent de me dire, ajoute le P. Finaz : « Vous, vous répondez nettement à nos questions sur la religion et sur la morale ; quant à M. Ellis, il n'a jamais rien su nous dire de positif, lorsque nous lui demandions la différence qui existe entre les catholiques et les protestants ; au lieu de répondre il s'informait de vous et de ce qui vous concerne ; voulait savoir ce que vous faisiez ici, etc... »

Une des grandes préoccupations de P. Jouen, nous l'avons dit, était l'établissement de la Mission au cœur du royaume hova. C'est par ses ordres que le P. Finaz se trouvait secrètement à Tananarivo et y remplissait les fonctions d'éclaireur avec une prudence et un zèle au-dessus de toute éloge. Le supérieur de la mission de Madagascar puisait sans doute dans le journal du missionnaire de fort précieux renseignements pour l'avenir ; toutefois il tenait à tout voir de ses

propres yeux et à se rendre compte par lui-même des difficultés réelles qui s'opposaient à la réalisation de ses projets d'établissement. Le P. Jouen n'ignorait pas non plus combien il tardait à l'ardent P. Webber, après la fin de son noviciat et l'impression de ses premiers ouvrages malgaches à la Ressource, d'arriver au but de toute son existence, l'évangélisation des malgaches à Tananarivo. Le plan du Préfet apostolique fut donc tiré en conséquence. S'étant préalablement assuré du concours tout dévoué du jeune et habile docteur Milhet Fontarabie, il écrivit au P. Finaz de faire en sorte que la reine suppliât le très savant et le très célèbre docteur Milhet de monter à Tananarivo pour l'opération de rhinoplastie dont nous avons déjà parlé, et d'y monter non point seul, mais avec le médecin consulteur et l'adjudant-chirurgien qui l'accompagnaient d'ordinaire, et l'aidaient dans toutes ses cures difficiles. Ainsi fut fait. La reine supplia le docteur et ses deux aides de venir au secours de Rainimanonja son favori, frère de Rainijohary son premier ministre; et vers les commencements d'octobre 1856, au moment où le Rév. Ellis se se voyait honteusement renvoyé de la capitale, M. Milhet arrivait en compagnie de M. Duquesne, médecin consulteur (c'était le P. Jouen), et de M. Joseph (le P. Webber) non moins habile aide-chirurgien que musicien distingué, et capable de charmer par cet art les souffrances des malades.

Ce fut à Soatsimanampiovana que les trois voyageurs virent pour la première fois la trop célèbre Ranavalona. On l'attendait alors vers les premiers jours d'octobre dans cette villa, où le P. Finaz et M. Laborde s'étaient empressés de la devancer, plutôt afin de recevoir les chers Européens arrivant par l'Est, que pour préparer à la reine une plus solennelle réception. Nous n'essayerons pas ici de rendre la joie éprouvée par M. Hervier à la vue de MM. Duquesne et Joseph, après plus d'un an de séparation, ni celle du P. Jouen et du P. Webber, de se trouver enfin au terme du voyage et au cœur même de la place ennemie. M. Laborde nous est déjà assez connu pour qu'il soit pareillement inutile de tracer un nouveau tableau de sa bonté inépuisable et de sa générosité vraiment royale. Quant au prince, l'annonce de l'arrivée de ses amis à Soatsimanampiovana le mit dans la jubilation. Il lui tardait de quitter Tananarivo avec le cortège royal, de lier conversation avec les nouveaux missionnaires, et de connaître aussi cet

excellent M. Milhet qui couvrait si charitablement ses amis de sa haute réputation de docteur. Le P. Jouen d'ailleurs lui apportait une lettre du Souverain Pontife. Il avait hâte de la lire. Aussi, plus que personne, Rakoto pressait de tous ses vœux le voyage de la souveraine.

Ranavalona arriva enfin à Soatsimanampiovana, escortée d'une foule de vingt à vingt-cinq mille personnes. « A peine le grand parasol rouge réservé à la reine nous eut-il donné le signal de sa présence, raconte le P. Jouen, que nous nous hâtâmes d'aller à sa rencontre, et de nous ranger sur son passage, le long du chemin. Aussitôt que Sa Majesté nous eut aperçus, elle fit arrrêter son palanquin, ce qui nous donna tout le temps de la voir à notre aise. Bien qu'on la dise âgée de quatre-vingt-trois à quatre-vingt-quatre ans, ses traits, d'un teint olivâtre, sont bien conservés, et elle porte parfaitement le diadème. Trois ou quatre petits enfants des principaux officiers de sa cour étaient assis devant elle. Sa physionomie est celle d'une bonne maman, et contraste d'une manière étrange avec ce caractère cruel et sanguinaire qu'on lui connaît. Après nous avoir salués d'un demi-sourire assez gracieux, elle s'informa par un de ses officiers de l'état de notre santé, et si nous avions fait un bon voyage. Nous répondîmes à cette marque d'intérêt en faisant le *Hasina* c'est-à-dire, en présentant la pièce d'or qu'on a coutume d'offrir à la souveraine, en signe de suzeraineté! Puis sur son invitation, nous prîmes rang dans le cortège, marchant côte à côte avec un maréchal du palais ou douzième honneur. (Chez les Hovas, les *honneurs* sont les *grades* militaires ; il y en a quatorze. Le soldat est *premier honneur*.) Nous escortâmes la reine jusqu'à l'entrée de sa résidence, et là, nous prîmes congé d'elle pour regagner notre demeure où nous ne tardâmes pas à être suivis par un bœuf magnifique que Sa Majesté envoyait aux docteurs pour compléter le menu de leur dîner.

La reine ne resta que quelques semaines dans son château de Soatsimanampiovana, et bientôt elle regagna sa capitale, où elle voulut faire une entrée solennelle le 30 octobre 1846. On eût dit qu'elle avait à cœur de nous donner une haute idée de sa puissance et de sa grandeur; car jamais on ne la vit déployer tant de luxe et de magnificence. Toutes les populations circonvoisines avaient reçu l'ordre de se trouver sur son passage, et elles étaient accourues de

fort loin, formant une haie sans fin de chaque côté de la route. On s'était donné rendez-vous au château de *Soanierana*, situé au pied de Tananarivo. C'est de là, vers une heure de l'après-midi, que s'ébranla le cortège royal, dont nous avions l'honneur de faire partie. Par un raffinement d'orgueilleuse coquetterie, Sa Majesté voulut d'un seul coup d'œil nous montrer tout l'ensemble de sa capitale, et surtout la partie Ouest, où s'étendent jusqu'à un horizon immense les riches et magnifiques rizières de l'Imerina, arrosées par la belle rivière de l'Ikoupa. Le cortège partit donc du Sud, contourna l'Ouest en traversant la vaste plaine du champ de Mars, et s'en vint par le Nord déboucher sur le palais *Manjaka-miadana*, ou palais de la reine. Voici dans quel ordre défila pendant près de cinq heures cette innombrable procession. En tête marchaient sur deux rangs et en palanquin tous les officiers de la cour et de l'armée, chacun d'après son grade, et tous revêtus de l'habit officiel qui était ce jour-là le riche costume arabe. Puis venaient les généraux, les maréchaux du palais, le commandant en chef, les ministres, les dames de la cour, les princes et les princesses de la famille royale, l'héritier présomptif du trône Rakoto-d'Radama, avec Rabodo son épouse et nièce de la reine, tous les deux magnifiquement vêtus et portés sur des palanquins d'une richesse extraordinaire. Enfin, au milieu d'un long carré de deux ou trois cents soldats, ses gardes du corps, sur un superbe palanquin garni de velours écarlate, entouré de pendeloques et de franges d'or et qui a coûté à Paris, assure-t-on, trente cinq mille francs, apparaissait dans tout l'éclat de sa toilette royale, Ranavalomanjaka, le front ceint du diadème et la tête ombragée du magnifique parasol rouge en drap écarlate, brodé en or, avec garnitures et franges d'or. Derrière elle, et en dehors du carré des soldats, suivaient deux cents chanteuses, dont les voix, accompagnées de claquements de mains, ne cessaient de chanter à perte d'haleine les louanges de leur divine maitresse.

E! E! E! tsara Andriana !
Oh! Oh! Oh! la bonne Reine !

Et quand les cent mille voix de spectateurs échelonnés sur la route venaient à répéter ce refrain et ces louanges, on conçoit que la tête de

la vieille reine pût en être ébranlée et qu'elle dût se croire bien au-dessus d'une simple mortelle. »

Nous n'entrerons point ici pour ne pas nous répéter, dans le détail des fêtes, combats de taureaux, danses et repas donnés au palais en l'honneur des trois docteurs français, nouvellement arrivés. Une remarque faite alors généralement, c'est que la vieille reine sembla prendre en grande estime et affection M. Milhet et ses compagnons. L'opération de rhinoplastie avait en effet parfaitement réussi, malgré les perfides insinuations du Rév. Ellis à son départ : « Prenez garde, avait-il dit ; opérer cet homme, c'est le tuer. » Ce trait de malveillance se retournait maintenant contre son auteur. On ne parlait dans le public que de l'ignorance médicale de l'Anglais (car il s'était aussi donné comme médecin), et de l'habileté, de la science du nouveau venu. Les louanges du docteur français étaient dans toutes les bouches. « Plusieurs autres opérations importantes que nous fîmes ensemble, dit le P. Jouen, et qui toutes avaient parfaitement réussi, mirent le comble à notre réputation. Car le reflet de la gloire de M. Milhet retombait en partie sur ses deux compagnons. Les princes, les ministres, ne pouvaient plus se séparer de nous. Pendant ce séjour qui fut de trois mois, beaucoup de malades furent ainsi traités par le docteur. Avant de les voir, du moins dans les commencements, il fallait avoir l'autorisation de la reine, qui nous l'envoyait d'ordinaire par un officier du palais. Mais ensuite l'accès devint libre à tous. » Disons enfin que le ministre Rainijohary voulut en particulier témoigner sa reconnaissance pour la guérison de son frère, et donna à cette occasion un repas solennel, dans lequel lui, son frère l'opéré, ses enfants, ainsi que toute sa famille firent honneur aux blancs, en y figurant tous, vêtus à la française. C'est à la fin de ce repas que ses honoraires furent versés au docteur par la reine, tels qu'ils avaient été fixés après débat et accord préalable. On accorda aux compagnons du docteur des gratifications et des cadeaux. » Mais, hélas ! ce n'était pas là ce que nous étions venus chercher, ajoute le P. Jouen. Il nous fallait à nous quelque chose de plus, quelque chose que nous sollicitions depuis longtemps, et par nos prières, et par nos vœux, et par nos saints sacrifices. Il nous fallait à Tananarivo un missionnaire de plus, pour travailler plus efficacement et avec plus de sécurité au salut des âmes. Or, voici

comment, Dieu et Marie aidant, nous obtînmes cette dernière faveur.

L'opération faite par le docteur avait parfaitement réussi, mais après notre départ, un accident pouvait survenir : la plaie pouvait se rouvrir ; si un pareil malheur arrivait, qui pourrait y remédier? Il fallait y aviser.

Cette observation fut présentée au premier ministre par un de nos amis pleinement initié à notre pensée intime. Rainijohary en fut vivement frappé. Il aimait tendrement son frère, et il tenait singulièrement à le voir guérir sans retour. Il va donc aussitôt trouver la reine à laquelle il fait part des craintes qu'on lui avait communiquées. « C'est vrai, dit la reine, il faut à tout prix prier un des docteurs de rester. » La réponse avait été prévue, et l'aide-chirurgien était prêt à se dévouer ; mais on devait bien se garder de paraître aller au-devant d'un désir. C'eût été éveiller la défiance, et tout compromettre. On laissa donc venir le ministre et, bien loin d'acquiescer à sa demande, on manifesta la plus grande surprise, et une extrême répugnance, alléguant qu'une telle concession était grave, et que rarement un bon opérateur se sépare de son aide.

Plus nous nous montrions difficiles, et plus le ministre insistait ; enfin il fit valoir avec tant de force le désir et même la prière de la reine, que nous ne crûmes pas devoir résister davantage. « Eh bien! reprîmes-nous, du moment où Sa Majesté nous en prie, ses vœux seront exaucés : elle nous a fait un trop bon accueil et nous a témoigné trop de bienveillance pour que nous ne lui accordions pas ce service : nous consentons donc à ce que notre aide-chirurgien reste ici jusqu'à ce que nous remontions nous-mêmes pour revoir nos malades et saluer Sa Majesté. »

C'est ainsi que, grâce à celui qui tient tous les cœurs dans sa main, et les tourne et retourne comme bon lui semble, nous trouvâmes tout ce que nous étions venus chercher dans ce long et si laborieux voyage.

Bien plus, j'obtins du jeune prince qu'un hôpital fût établi dans sa capitale, à l'instar de ceux d'Europe. « Prince, lui dis-je un jour, vous avez dans cette grande ville une foule de malades, pauvres, délaissés, abandonnés, hors d'état de se soigner eux-mêmes, et qui périssent par conséquent faute de secours. Pourquoi ne feriez-vous pas comme

en Europe, vous dont le cœur est si compatissant, et si empressé à secourir toutes les misères? Dans toutes nos villes de France et ailleurs, il y a de grandes cases qu'on appelle hôpitaux, où l'on recueille les infirmes, les vieillards, les pauvres, tout ce qui est sans ressources et incapable de se soigner dans sa propre maison. A chacune de ces cases ou hôpitaux, sont attachées des personnes dévouées qui se consacrent à les panser et à les servir. »

Et tirant de ma poche un tableau représentant une Sœur de charité, je lui montrai en peinture une de ces admirables filles de Saint-Vincent de Paul, vouées au soulagement des misères humaines. Eh bien! ajoutai-je vivement, parlez de cela à la reine votre mère, obtenez d'elle qu'elle fasse construire une de ces grandes cases. et moi, je me charge de vous procurer des Sœurs pour la desservir, ainsi qu'un médecin. »

Rakoto-d'Radama, dont le fond est la bonté même, fut vivement impressionné de ce projet, et de ce plan. Il en parla à sa mère qui fut également frappée comme d'une chose bonne, et qui l'autorisa à faire construire l'hôpital en question. »

C'était plus que les missionnaires n'eussent osé attendre, et tout s'annonçait alors pour l'avenir sous les plus heureux auspices. Aussi le P. Jouen fit-il, en compagnie de M. Milhet, ses préparatifs de départ, le cœur plein d'allégresse, et dilaté par l'espérance d'un prochain retour. Cette espérance, hélas! devait subir plus d'une épreuve avant d'être réalisée.



CHAPITRE XI

Tyrannie. — Conspiration. — Exil.

(1857.)

Pendant que les PP. Finaz et Weber, décorés tous les deux du bonnet de docteur-médecin, de par leur propre choix et la ratification royale, étaient censés empêcher, à force de soins, la plaie du nez de Rainimanonja de se rouvrir, ou qu'ils formaient des chœurs de musiciens et cherchaient à se rendre indispensables à Tananarivo, Rainijohary poursuivait le cours de son horrible ministère. De toutes les années du règne de Ranavalona, l'année 1857 fut peut-être l'une des plus fécondes en barbaries et en massacres. La reine en vieillissant semblait, selon l'expression d'un témoin oculaire, tomber de plus en plus dans l'enfance, et croître en superstitieuse férocité. Son entourage en profitait tristement pour mettre à mort ses sujets et s'enrichir de leurs dépouilles.

Vers le milieu de mai une lettre arrivée du poste hova d'Amberobé, près de Baly, apprit à la reine que certains de ses espions parvenus secrètement à Baly y avaient vu des blancs instituteurs, et s'étaient même entretenus avec eux; du reste la reine de ce pays, Hotsinjo les détestait, ajoutait-on faussement, parce qu'ils avaient empoisonné Raboky son père, et elle serait heureuse d'en être délivrée. Ranavalona donna l'ordre aussitôt au gouverneur d'Amberobé de renvoyer à Baly d'autres de ses espions afin d'assassiner secrètement ces blancs. Mais Rakoto, après s'être concerté avec les Pères, dépêcha sur-le-champ un courrier pour le même gouverneur: « L'usage de nos ancêtres, lui écrivait-il, n'est pas d'assassiner ainsi les blancs. Veillez donc bien à ce que

les Européens soient avertis, et puissent s'éloigner à temps. » Le P. Finaz écrivit aussi de son côté soit aux Pères de Baly, soit à Bourbon, signalant ce danger imminent d'assassinat, et avertissant même un peu plus tard que Ranavalona dirigeait sur Baly une expédition de quinze cents hommes, dans l'unique but de tuer les missionnaires, s'ils ne s'éloignaient pas. Dociles à ces communications fraternelles, les Pères de la côte Ouest crurent qu'il était de la prudence de laisser passer l'orage, et de se réfugier momentanément à Nossi-Bé, sauf à revenir à Mahagolo, dès que l'expédition hova serait rentrée dans ses foyers, avec la persuasion d'avoir atteint son but. Cette sage conduite les sauva sans doute d'un sort pareil à celui de M. Darvoy. L'expédition hova, apprenant en effet à une journée de Baly que les blancs n'y étaient plus, se replia vers la capitale, où elle rentra quelque temps après en triomphatrice. Quand les Pères revinrent à leur résidence de Baly, après quelques mois d'absence, ils la retrouvèrent parfaitement conservée par les Sakalaves. Rien n'y manquait. Leur rentrée fut un véritable triomphe. La reine et les chefs, le peuple ne savaient comment témoigner leur joie d'un tel retour. Les fêtes et les ovations durèrent plusieurs semaines, à ce point que l'un des missionnaires écrivait que jamais il n'avait ressenti autant de consolations. Hélas! ajoute le P. Jouen, c'était l'hosanna du crucifiement. Ranavalona toutefois ne devait pas être leur bourreau. Mais ne devançons pas les événements. Nous reviendrons à la mission de Baly, après avoir achevé ce qui nous reste à dire des graves événements qui s'accomplirent vers cette époque à la capitale des Hovas. Le P. Finaz va nous servir ici encore de guide et d'historien.

« Je ne saurais mieux, dit-il, comparer l'état actuel du royaume de Ranavalona en mai 1857, qu'à notre règne de la terreur, mais de cette terreur de 93, qui ôtait jusqu'au courage du désespoir, jusqu'à l'idée de se soustraire à cette terrible situation. On n'ose sortir, de crainte de ne plus rentrer chez soi; on n'ose rester, parce qu'au moment où l'on s'y attend le moins on est tiré de sa maison pour être conduit au supplice. On tremble pour sa femme et ses enfants, car ils seront vendus, et tous les biens confisqués, si le chef de la famille est accusé, ce qui veut dire, est condamné; car à la moindre dénonciation on est exécuté, sans même être averti du motif de sa condamnation.



Rakoto en sauve beaucoup, mais il ne peut suffire à tout, d'autant que les gardiens de ceux qui ne sont pas exécutés immédiatement répondent du prisonnier sur leur tête. Au commencement de mars, le prince avait envoyé quelques-uns de ses gens couper les liens d'un pauvre misérable condamné à périr dans l'eau bouillante, pour le prétendu crime de sorcellerie. Les envoyés du prince furent pris, par ordre de la reine, et mis à mort. Je dois dire à la louange de ceux qui entourent Rakoto, que ce malheur n'a pas découragé les survivants dans leurs œuvres d'humanité.

Déjà, depuis plusieurs mois, il se passait peu de jours où il n'y eût deux, quatre, six individus condamnés juridiquement à mort : plusieurs pour crime de sorcellerie, mais sans preuve; quelques-uns pour des fautes légères, peu pour de véritables crimes; je ne parle pas de ceux qui succombaient à l'épreuve du tanghen. Tout à coup le 12 mars, comme s'il n'y avait point assez de ces sacrifices quotidiens, la reine tint une assemblée du peuple dans laquelle, reprochant à ses sujets de ne point assez se dénoncer, elle leur signifia qu'elle leur accordait un mois, durant lequel ceux qui se sentaient coupables avaient la liberté de s'accuser eux-mêmes, s'ils voulaient avoir la vie sauve. Les habitants de chaque district devaient dénoncer les malfaiteurs, sous peine d'être considérés eux-mêmes comme coupables, sans distinction d'âge ni de sexe. Le peuple pensa qu'il valait mieux avoir foi en la promesse royale et s'accuser soi-même pour avoir la vie sauve. Car enfin ce qui pouvait arriver de pire aux accusateurs d'eux-mêmes, pensait-on généralement, serait d'être réduits en esclavage. Or la condition d'esclave paraissait enviable à un grand nombre : on y était ainsi à l'abri des vexations incessantes que les petits propriétaires subissent ordinairement de la part des grands. D'autre part ne pas s'accuser c'était s'exposer au dernier supplice; ne se verrait-on pas traîné devant les juges par des voisins, des parents mêmes, poussés par la seule crainte que leur district entier hommes, femmes, enfants, ne perdissent la liberté, s'ils étaient soupçonnés de faiblesse, ou qu'on ne les condamnât à l'épreuve du tanghen? On prit donc comme le meilleur le parti de l'accusation spontanée.

Vers la fin de mars les accusations devinrent tellement multipliées qu'on fut obligé d'augmenter le nombre des juges d'instruction et de leurs secrétaires. Le chiffre des malfaiteurs ou d'hommes censés tels,



par leur propre confession s'éleva si haut qu'on n'osa plus les laisser entrer dans la ville. On recevait leurs aveux dans un faubourg. Un grand nombre s'accusèrent de sorcellerie, c'est-à-dire d'avoir des sorts plus forts que ceux qui étaient reconnus par la reine. On vit même des habitants de certains districts, manquant de malfaiteurs, être poussés par leurs parents et leurs voisins à se dénoncer eux-mêmes, de peur que ces districts, n'ayant personne à fournir au sacrifice général, n'attirassent sur eux la colère de la reine.

Quant à ceux qui étaient réellement coupables, la plupart étaient des malheureux surchargés de corvées et de toutes sortes de vexations de la part des juges et des grands, et qui n'ayant pas le temps de travailler pour se nourrir, forcés d'ailleurs de faire des présents à leurs chefs, s'étaient comme trouvés placés par ceux-ci dans la nécessité de voler.

Un mois avait donc été accordé par la reine comme un temps de grâce pour s'accuser soi-même. Il semble qu'on aurait dû attendre qu'il fût terminé pour tenir compte des accusations faites par d'autres que par le coupable. Les choses allèrent tout autrement : pendant qu'on laissait ceux qui s'accusaient jouir de leur liberté, jusqu'au jour où leur sort devait être décidé, en pleine assemblée du peuple, les dénoncés étaient immédiatement saisis, enveloppés entièrement par tout le corps, à l'exception de la tête, de nattes qu'on liait fortement avec des cordes, puis entassés dans une maison qui ne tarda pas à devenir infecte. Là ces malheureux n'avaient de nourriture que ce que leurs parents leur apportaient. L'un d'eux a succombé, avant le jugement, victime de la misère et rongé par la pourriture de ce cachot.

Cependant Rakoto et ses Menamaso couraient partout afin d'empêcher les uns de se dénoncer, retirer les autres de la liste fatale, intimider les accusateurs et gagner les juges rapporteurs. Que de peines le prince s'est données depuis le 12 mars jusqu'à la sentence définitive. Les indigènes assurent que si Rakoto n'avait pas été là, le massacre eût été infiniment plus affreux.

C'était surtout pour les chrétiens que le prince tremblait. Si un seul avait été accusé ou s'était dénoncé lui-même, la reine aurait été furieuse, et fût parvenue sans doute à connaître tous les autres chrétiens; car c'est un crime capital et même le plus grand à ses



yeux, que de pratiquer cette loi du Christ qu'elle a proscrite. Rakoto envoyait dire de toute part que sa mère n'avait voulu connaître que les malfaiteurs et qu'on se gardât bien d'accuser ceux qui priaient. Que de fois néanmoins de semblables accusations ont été sur le point d'être portées devant la reine. Le prince et ses amis ne respiraient pas. Un jour, c'était un père qui voulait dénoncer son fils, comme chrétien, parce que, disait-il, si je ne le fais, la reine me donnera le tanghen à moi et à toute ma famille, ou me condamnera à être perdu corps et biens. Rakoto va le trouver et lui demande si son fils est chrétien depuis longtemps. « Depuis deux ans, répondit-il. — C'est bien, il suffit, dit le prince. Maintenant tu peux accuser ton fils, mais alors je t'accuserai toi-même de ce que depuis deux ans tu caches ce crime. » Le père tremblant se désista de son accusation. Une autre fois Rakoto demande à un accusateur s'il avait vu celui qu'il disait être chrétien. « Non, dit-il, mais on dit qu'il prie. — Eh bien, on m'a dit à moi que tu étais un empoisonneur, je vais t'accuser en conséquence. » C'est par ces moyens et d'autres semblables que le prince est parvenu à empêcher une nouvelle persécution de sa mère contre les Priants.

Le mois accordé expirait le 9 avril. Le nombre de ceux qui s'étaient accusés eux-mêmes était ce jour-là de 1.445!!! Mais il paraît qu'il n'y avait pas encore assez de victimes, car la reine accorda encore quinze jours. C'était, pensait-elle, une grâce, parce qu'on pouvait encore s'accuser. Ce terme une fois passé, on subirait dans sa rigueur la peine de son crime. Néanmoins, durant ce temps-là, on ne suspendait pas les exécutions : ainsi le 20 avril, six personnes furent exécutées. Deux d'entre elles, le père et son fils, jeune enfant qui n'avait rien à se reprocher, succombèrent au supplice de l'eau bouillante ; ils avaient été accusés d'être possesseurs de la faculté de tuer leurs semblables par la seule puissance de leurs regards. Le lendemain 21 avril, quatre autres personnes, également innocentes du crime de sorcellerie dont elles étaient prévenues, subirent le même sort. Le 22 avril, trois nouvelles victimes s'ajoutèrent aux anciennes et périrent semblablement dans l'eau bouillante, sous l'inculpation d'avoir en leur pouvoir des forces occultes supérieures à la force divine des morceaux de bois que la reine invoquait.

Ce fut le 26 avril qu'eut lieu la première assemblée du peuple. Un

grand nombre des habitants de l'Imerina campaient depuis quelques jours dans les environs de Tananarivo. Aussi l'assemblée fut-elle très nombreuse. On y comptait à peu près 15.000 militaires dont le tiers officiers et 45.000 autres personnes; en tout 60.000 sujets de Sa Majesté, réunis sur la place publique. Presque tous les habitants de la ville étaient restés sur leurs terrasses en amphithéâtre, d'où ils regardaient ce qui allait se passer.

Les chefs des districts reçurent ordre de faire avancer tous ceux qui s'étaient accusés, et de les garrotter immédiatement, ce qui se fit avec une telle barbarie que quelques-uns de ces malheureux eurent les bras coupés par les cordes. Les chefs répondaient sur leur tête de ceux qui étaient commis à leur garde. Mais quelques-uns de ceux qui s'étaient dénoncés eux-mêmes s'étant ravisés, et craignant avec raison qu'on ne leur tendît un piège, ne s'étaient pas présentés. Ils avaient gagné la forêt, ou le pays des Sakalaves pour y périr misérablement sans doute, laissant leurs familles exposées à l'impitoyable vengeance du gouvernement.

Ce même jour on rassembla tous les forgerons du pays à Tananarivo, et ils s'installèrent dans un coin de la place publique, pour forger à la vue de tout le peuple les fers des condamnés. Or ceux qui avaient des parents ou des amis à faire écrouer étaient obligés de fournir aux forgerons la matière des chaînes, ainsi que le combustible de la forge. On voyait donc ces malheureux, hommes et femmes, portant sur leurs têtes le fer de leurs bêches liées par paquet, ou des paniers de charbon, faire quelquefois ainsi douze et quatorze lieues pour cette odieuse corvée. Pendant huit jours les feux des forges n'ont point cessé d'être ainsi entretenus. Ils ne se sont éteints qu'au moment de la seconde assemblée. Jour et nuit, les forgerons travaillaient sans qu'on leur donnât la moindre nourriture, sans qu'on leur accordât un instant de sommeil.

Le 29 avril jour fixé pour la seconde assemblée, ainsi que pour la proclamation et l'exécution de la sentence, divers corps de musique parcoururent la ville en tous sens, et le canon ne cessa de gronder ; les officiers et les juges se mirent en grande tenue. Lorsque le peuple fut réuni, la reine fit signifier que selon sa promesse elle ne ferait pas mourir ceux qui s'étaient accusés eux-mêmes. Elle se contenta en effet de faire couper les cheveux à ceux qui avaient volé des



poules. Les voleurs de moutons, d'oies, de canards et autres animaux pareils furent condamnés à perdre la moitié de leurs biens et la moitié de leurs personnes et des personnes de leur famille ; c'est-à-dire qu'après avoir vu la moitié de leurs biens confisqués, ils étaient réduits en esclavage eux, leurs femmes et leurs enfants, à moins qu'ils ne pussent payer la moitié de la somme à laquelle on estimait le prix de leur vente. Les autres voleurs (voleurs de bœufs et au-dessus) furent condamnés aux fers à perpétuité et tous leurs biens furent confisqués ; leurs femmes et leurs enfants vendus comme esclaves.

Observons, puisqu'il s'agit de voleurs, que les lois ne s'inquiètent point ici de restitution à faire aux propriétaires lésés. Tout appartient à la reine. Les confiscations faites au nom de la justice revenaient à la reine et à ses ministres. Or il se trouva ainsi deux cent huit condamnés à la perte de la moitié de leurs biens et de leur corps. Sans parler de leurs femmes et leurs enfants qui devaient aussi payer la moitié de leur rançon ; ou bien, se résigner à l'esclavage, s'ils ne possédaient rien.

Le nombre des malheureux mis aux fers et dont les biens furent entièrement confisqués, pendant que leurs femmes et leurs enfants se virent réduits en esclavage, fut de douze cent trente-sept. Un chiffre triple de celui-là représentait le nombre de leurs femmes et de leurs enfants, qui malgré leur innocence furent vendus comme esclaves !... Restaient ceux qui, ne s'étant pas dénoncés, avaient été accusés par d'autres. Il y en avait soixante-dix-neuf. Par ordre de la reine, quatorze de ces malheureux furent condamnés à être brûlés vifs en présence du peuple, et soixante-cinq à mourir par le couteau, chacun dans son district.

Les quatorze bûchers pour les quatorze condamnés au feu furent allumés séance tenante. Pendant qu'on les allumait, cinquante barbares armés de sagaies et de boucliers criaient, dansaient autour des victimes. Un de ces monstres par forme d'amusement creva les yeux de l'un de ces quatorze patients. Les soixante-cinq autres condamnés à périr par le couteau furent exécutés le jour même.

Parlons maintenant du supplice des douze cent trente-sept condamnés aux fers.

Voici comment il se pratique d'ordinaire, et de quelle manière il leur fut appliqué. Deux, quatre, six et même huit condamnés du

même district, portant chacun un collier de fer fort épais, sont liés ensemble par ce collier, à soixante centimètres de distance l'un de l'autre, avec des barres de fer rivées avec soin. C'est un poids d'environ douze kilos pour chaque personne ; et on les renvoie ainsi enchaînés par groupes au fond de leur district. Les chefs répondent de leur fuite. Personne n'est chargé de les nourrir ; c'est à ceux qui le voudront bien à les empêcher de mourir de faim. Les femmes et les enfants de nos douze cent trente-sept condamnés, étant réduits à l'esclavage, ne pourront s'occuper de ce soin. Quel supplice pour tous les malheureux d'un groupe quand l'un tombe malade ! S'il meurt on coupera après son trépas la tête à son cadavre et on l'enlèvera ainsi à cette horrible chaîne ; mais ceux qui furent ses compagnons d'infortune auront alors tout le poids de ses fers à ajouter au poids des leurs ; le dernier survivant portera jusqu'à sa mort les fers de ses compagnons. Les trop naïfs accusateurs d'eux-mêmes ne furent donc pas tués : la reine leur a tenu parole ; mais condamnés à cet affreux supplice de fers, ils mourront tous à petit feu, réduits pendant le reste de leur misérable existence à envier le sort de ceux qui, accusés par d'autres, subirent un supplice qui ne dura qu'un instant.

N'omettons point de signaler une autre circonstance de leur condamnation. Comme si on eût voulu leur ôter tout espoir de retour, on leur a imprimé sur le front ou sur la joue à l'aide du tatouage une marque ineffaçable. Voleurs de bœufs, lit-on, sur le front de ceux qui se sont accusés de ce genre de larcin. Ceux qui firent des aveux de sorcellerie portent sur les joues d'un côté l'image du hibou, et de l'autre la figure d'un chat sauvage, le chat de l'empoisonneur. Les violateurs de tombeaux, les assassins, ceux qui se creusèrent des passages sous terre pour entrer dans les cases, et les piller, reçoivent pareillement sur la joue des figures de couteaux, de bêches, etc., en sorte que, supposé que quelques-uns viennent à être délivrés de leurs fers, ils auront un stigmate indélébile qui ne leur permettra plus de se présenter nulle part.

Ces douze cent trente-sept condamnés aux fers étaient à peine partis pour leurs districts respectifs, qu'il s'est présenté un autre événement, conséquence du précédent, et qui sans avoir les mêmes proportions, a fait néanmoins une impression plus fâcheuse encore dans les esprits, parce que c'est une manifestation évidente que le peuple

est irrémédiablement condamné à l'oppression et au silence, ses réclamations les plus justes étant considérées comme un crime d'État.

Le 12 mai, trente hommes et trente-trois femmes du même district se présentèrent aux juges, leur déclarant que, conformément aux ordres de Sa Majesté, ils venaient dénoncer ceux qui ne s'étaient pas accusés eux-mêmes à l'époque fixée ; ils portaient en conséquence à la connaissance de Sa Majesté les concussions et les crimes dont certains de leurs chefs se rendaient tous les jours coupables. Mais le chef, dont la tête était mise en péril par cette dénonciation, se hâta d'aller trouver deux conseillers de la reine : on dit même qu'il leur donna tous ses biens pour gagner leur faveur. Aussi son affaire fut-elle présentée à Ranavalona comme une véritable révolte populaire, un vrai mépris de sa propre autorité dans la personne de ce chef. On se saisit donc de ces cinquante-trois personnes, et elles furent mises aux fers après les plus terribles admonestations. Ensuite on envoya arrêter leurs parents et leurs voisins. On avait ainsi emprisonné, trois jours après, comme rebelles et révoltés deux cents hommes et deux cents femmes, habitant le district du chef accusé. Le 17 mai, celui qui avait porté la parole et qui avait le grade de lieutenant-colonel fut exécuté. Six de ses principaux associés furent condamnés à prendre le tanghen ; une femme en mourut. Le reste n'a été délivré qu'en faisant sa soumission et en bénissant extérieurement le chef, qui retourne triomphalement pressurer plus que jamais ses inférieurs vaincus.

Voilà où conduit le gouvernement d'une femme qu'on dit être bonne dans son intérieur, mais qui au malheur d'être superstitieuse à l'excès joint celui d'avoir des méchants qui la trompent. »

C'est au plus fort de ce règne de la terreur que M. Lambert annonça son retour à Madagascar. Cette nouvelle fut reçue de toutes les classes de la société hova, avec une expression de joie impossible à décrire. Tout le monde attendait ce retour. La reine et les ministres savaient M. Lambert généreux : le bruit des riches présents qu'il leur portait était monté jusqu'à Tananarivo. Le prince peu soucieux des présents tenait à revoir un frère, un ami ; et bien qu'on lui eût déjà fait entrevoir la mauvaise issue de la demande de protectorat à l'empereur des Français, Rakoto n'en continuait pas moins d'espérer contre toute espérance, jusqu'à l'arrivée de son envoyé. Le peuple enfin saluait en M. Lambert la France libératrice de l'oppression. Amis et

ennemis avaient tant de fois répété : les Français vont venir, que l'on avait fini par se sentir le besoin d'y croire, afin de se donner ainsi la force de supporter les maux de l'heure présente. « De toute part, dit le P.Finaz, on venait nous demander à M. Laborde et à moi : Quand les Français arrivent-ils? Que devons-nous faire pour qu'ils ne souffrent pas trop des mauvais chemins du pays ? Conseillez-leur de prendre telle route plus facile, etc. »

Or M. Lambert au commencement de mai était encore à Maurice, retenu dans cette île soit par quelques affaires, soit surtout par la mauvaise saison, plutôt que par la crainte des peines que l'ami du Rev. Ellis, le gouverneur Higginson avait fait édicter contre lui seul, dans son journal officiel, à la date du 24 septembre 1856, et dont voici la teneur : « Le gouvernement anglais ayant eu connaissance des appréhensions de la reine de Madagascar, et voulant prévenir toute démarche qui pourrait être considérée comme une rupture des relations amicales qui existent actuellement entre le gouvernement britannique et celui de la reine de Madagascar, et pourrait donner ombrage au gouvernement d'une puissance amie, avertit tous les habitants de cette colonie sujets par leur origine de S. M. la reine Victoria, *ou étrangers domiciliés à Maurice*, que toutes démarches de leur part, qui pourraient être considérées comme faites au mépris des lois de la reine de Madagascar, ou comme étant de nature à faire douter de la bonne foi du gouvernement anglais, touchant ses relations avec le gouvernement de Madagascar, exposera les parties que cela concernera, à être poursuivies en vertu des articles 58 et 59 du code pénal, annexés à la présente et publiés pour l'information générale. »

Les articles précités portent peine de réclusion et de déportation.

Personne ne s'y méprit ; cette proclamation était dirigée contre un seul *étranger domicilié à Maurice*.

Mais M. Lambert passa outre ; le 13 mai il arrivait à Tamatave et se dirigeait vers Tananarivo. Son voyage ne fut qu'une suite de fêtes, son entrée dans l'Imerina une véritable ovation. Nous ne nous arrêtons pas à les décrire.

En apprenant de la bouche de M. Lambert que la France refusait, pour le moment, le protectorat de Madagascar, et ne pouvait venir au secours de sa malheureuse patrie, Rakoto et ses amis eurent un premier instant de découragement. Mais une réaction s'opéra vite dans

le cœur du prince, et au milieu de son entourage. Il fut décidé qu on agirait alors par soi-même, et qu'on se servirait de tous les moyens d'action qu'on avait à sa disposition, pour mettre fin à la tyrannie du cruel et cupide Rainijohary.

Après l'expulsion des missionnaires anglais en 1835, il s'était formé, parmi les Hovas qui désiraient l'introduction du christianisme et de la civilisation à Madagascar, une société qui s'intitulait *gens de la Prière* : véritable parti, avec ses chefs, ses rassemblements, ses actes de religion, ses prédications politico-religieuses et ses vœux tendant à appeler un nouvel ordre de choses au sein de leur infortuné pays. Cette société ne se recrutait guère que dans le peuple, mais elle reconnaissait volontiers pour chef le prince Rakoto, et se montrait toute dévouée à ses intérêts, parce qu'il représentait la civilisation, la religion, l'avenir.

En face d'une telle société plus politique que religieuse, fort ignorante de la véritable religion, dominée d'ailleurs par quelques missionnaires anglais qui entretenaient des correspondances secrètes avec plusieurs de ses chefs, le devoir des missionnaires catholiques était tracé d'avance. Ils devaient se tenir à l'écart. Et c'est ce qu'ils firent, surtout au moment de la crise. Le prince, MM. Lambert et Laborde n'étaient point tenus à la même réserve. La société des Priants ou religionnaires s'offrait à eux pour mettre un terme aux maux qui désolaient le pays. Son concours fut accepté, mais à la condition qu'aucune goutte de sang ne serait versée ; que Rainijohary serait écarté, et que la reine recevrait une autre direction. Si elle ne l'acceptait pas, on gouvernerait sans elle. Tel fut le plan du complot, adopté par Rakoto, mais à l'exécution duquel il ne devait nullement se mêler. Quant à MM. Lambert et Laborde, ils s'offraient seulement pour servir de garde au prince retiré à l'écart, et attendant le moment de prendre en main s'il le fallait, les rênes du gouvernement.

Comment un pareil dessein vint-il à échouer? Voici les faits. Au moment où M. Lambert arrivait à Tananarivo, le Rev. Lebrun, ministre méthodiste, se rendit à Tamatave, d'où il pouvait correspondre plus facilement avec la capitale et se tenir au courant de ce qui s'y préparait.

Le Rev. Lebrun écrivit d'abord aux chefs des Priants qu'ils allaient servir les intérêts de la France et non ceux de leur pays, puisque

c'étaient des Français qui se trouvaient avec Rakoto, et que ces messieurs voulaient occuper toutes les places au détriment de ceux qui auraient eu toute la peine.

Quelque temps après il revint à la charge : « Vous êtes protestants, leur écrivit-il ; prenez garde à ce que vous faites ; votre travail n'aboutira qu'à établir le catholicisme. »

L'Anglais était ainsi parvenu à jeter parmi les chefs des Priants une hésitation qui lui faisait gagner du temps. Néanmoins, on persévérait dans le projet, et il n'y avait plus pour lui qu'un moyen d'en arrêter l'exécution et de compromettre les quatre Français. C'était la dénonciation. Il fallait s'adresser à Rainijohary lui-même et lui livrer préalablement la société des Priants, afin d'atteindre ainsi les Français. Le difficile était de trouver quelqu'un qui consentît à accepter ce rôle de traître et d'ennemi public, et à vouer à la mort des amis et des frères.

A défaut d'autres, ce fut un Hova, l'un des chefs des Priants, le seul indigène créé jusqu'alors par les Anglais ministre de la religion réformée, et placé par eux à la tête des écoles protestantes de l'Imerina qui alla trouver dans la nuit du 29 juin le vieux Rainijohary. Il dénonça la société dont il faisait partie, comme coupable de prier, de baptiser, de pratiquer le christianisme proscrit par les lois. Les religionnaires devaient, disait-il, établir la république à Tananarivo, sur les ruines de la monarchie, et dans ce but renverser d'abord le premier ministre, et même l'assassiner. Il accusa en outre les blancs d'avoir donné de l'argent pour favoriser l'exécution de ce projet.

Rapport est aussitôt fait à la reine. Le palais est entouré d'une triple garde. Tananarivo est mis en état de siège. On convoque le peuple sur la place publique. La reine lui fait dire que les religionnaires se sont réunis, malgré ses défenses, pour prier, recevoir le baptême et le pain ; qu'ils prêchent la république, l'affranchissement des esclaves, l'égalité de tous, et que des étrangers ont donné de l'argent. Dix chefs sont désignés et nommés en public. Le peuple doit leur courir sus et les amener le plus tôt possible. Ceux des autres Priants qui auraient assisté aux réunions proscrites viendront au plus tôt, s'ils veulent conserver leur vie, s'accuser eux-mêmes et se soumettre à la punition que la reine jugera à propos de leur infliger. On savait à quoi s'en tenir sur la clémence de la souveraine,

envers les accusateurs d'eux-mêmes. Rakoto d'ailleurs fit avertir les Priants de ne point se dénoncer. La plupart se cachèrent donc. Trois cents avaient disparu de Tananarivo avant l'assemblée du peuple. Un village situé à quatre lieues de la capitale et composé de dix-neuf maisons s'était changé en désert : les habitants se sentaient tous compromis. Il s'en trouva néanmoins qui par peur, lassitude ou simplicité, se livrèrent d'eux-mêmes. On les envoya au supplice ; et ils y marchèrent avec un courage admirable. A l'exemple de ceux qui précédemment avaient été immolés pour cause de religion, ils édifièrent le peuple accouru en foule sur leur passage, par le chant de cantiques que la mort seule arrêta sur leurs lèvres.

Peu à peu le vieux ministre persuade à la reine qu'on avait formé le projet de l'assassiner. Un couteau de chasse trouvé, par hasard chez un religionnaire en était la preuve convaincante ; un Priant, lui disait-on, l'avait d'ailleurs avoué dans les tortures; si elle ne mourait pas, on devait certainement la mettre aux fers.

Mais Rainijohary désirait surtout atteindre les blancs et il commença à les accuser en général. La reine ne voulait d'abord à aucun prix entendre parler de la culpabilité de M. Laborde, qui lui rendait tant de services depuis si longtemps. Sa maison fut néanmoins entourée d'espions, avec ordre de saisir quiconque irait visiter les blancs. Quant à M. Lambert, qui était alors alité par la fièvre, Ranavalona envoya ses devins lui jeter un sort : « Si tu as de mauvaises intentions, meurs ; sinon, vis. » M. Lambert se rétablit et la reine dit à son ministre : « Vous voyez bien que ce blanc est innocent. »

Bientôt les dix chefs des religionnaires auxquels le peuple devait courir sus, traqués de toutes parts, tombent entre les mains de Rainijohary. Entre autres tortures qu'on fit subir à leurs familles dans le but de les découvrir, on a scié le dos à une femme pour lui faire dénoncer la retraite de son mari, que, par le fait, elle ignorait. On trouva enfin, sur celui qui était le chef du complot, une lettre du Rév. Lebrun, où ce missionnaire anglais encourageait les Priants à persévérer dans leur dessein, et leur promettait toute espèce de secours, etc. Ce fut là le dernier coup porté aux blancs. A l'aide de cette pièce, le ministre pouvait persuader à la reine que tous les blancs d'Imerina faisaient de la politique contre elle, de connivence avec les religionnaires. Mais pour s'emparer plus sûrement de son esprit superstitieux, Rai-

nijohary prit de là occasion de lui proposer le plan que voici. On soumettrait à l'épreuve du tanghen non les blancs eux-mêmes, c'eût été trop dangereux, trop compromettant pour le royaume, mais un certain nombre de poules représentant chacune un des blancs alors dans l'Imerina. Ce projet sourit à Sa Majesté. M. Lambert, M. Laborde, les deux missionnaires, et jusqu'à la touriste M[me] Pfeiffer fort innocente assurément du complot, chaque blanc en un mot eut sa poule à qui l'on administra le tanghen. La mort de l'animal entraînait la culpabilité de l'accusé qu'elle représentait. Rainijohary se souvint en cette circonstance que M. Joseph (P. Webber) avait soigné son frère Rainimanonja avec un dévouement admirable. Sur un mot de lui à l'administrateur du poison, toutes les poules moururent sauf celle de l'aide chirurgien Joseph.

Il était dès lors certain pour Ranavalona que tous les blancs, sauf M. Joseph, avaient trempé dans le complot. Aucune raison n'eût pu désormais la convaincre de leur innocence Elle délibéra même un instant si elle ne les ferait pas tous exécuter. Son conseil lui représentant qu'il serait dangereux pour son royaume de traiter de la sorte M. Lambert qui était certainement un agent secret du gouvernement français, Ranavalona se ravisa. Un ordre d'exil fut prononcé contre tous les Européens, le P. Webber excepté. Chacun d'eux pouvait emporter ses effets ; on lui donnait pour cela des porteurs, ainsi que pour sa personne. Les biens et propriétés de M. Laborde devenaient propriété de la Reine.

Immédiatement après que les juges eurent signifié aux proscrits réunis dans la maison de M. Laborde la sentence d'exil, la maison fut entourée de soldats, et les condamnés furent gardés à vue comme prisonniers jusqu'au moment où ils quittèrent Madagascar.

Cependant Rakoto et d'autres amis avaient intercédé auprès de la reine, sinon pour tous les blancs, du moins pour M. Laborde. Mais cette femme, tantôt furieuse, tantôt touchée de sensibilité jusqu'à prendre le rôle de suppliante auprès de Rainijohary, surtout à l'égard de M. Laborde, était constamment ramenée à sa première résolution par le rusé ministre qui ne la quittait plus.

Une fois, Rakoto et sa femme Rabodo, s'étant jetés aux pieds de leur mère pour la supplier en faveur des blancs, elle alla jusqu'à menacer de mort le prince son fils.



Le soir du 17 juillet, le jeune prince déguisé en esclave affronta néanmoins tous les périls afin de serrer une dernière fois la main de ses amis. Cette entrevue fut déchirante. Le prince était comme fou de douleur. « Je n'ai rien pu obtenir pour vous, dit-il enfin au milieu des sanglots. Méfiez-vous des Anglais. Prenez garde aux Anglais. » Ils s'embrassèrent comme des amis qui n'espéraient plus se revoir, et le prince supplia encore M. Lambert, s'il réchappait, de s'adresser de nouveau à l'Empereur, pour sauver son peuple infortuné.

Le P. Webber ne put jouir longtemps de la faveur qui lui fut faite. Huit jours s'étaient à peine écoulés depuis le départ du P. Finaz et de ses compagnons, qu'on lui enjoignit aussi de partir, sous le plus frivole des prétextes (il avait, disait-on, omis dans une circonstance, de faire le hasina à la Reine) ; il dut suivre ses compagnons sur la route de l'exil. On ne voulait plus d'Européens à Tananarivo. Si vous rencontrez en chemin, lui dit-on, le docteur Milhet qui nous a promis de revenir après un an, vous pourrez remonter avec lui. Le P. Webber rencontra effectivement le docteur en route pour la capitale, et remonta avec lui, toujours comme aide-chirurgien. M. Milhet toutefois, n'ayant pu s'entendre avec la reine au sujet des honoraires qu'on lui offrait pour s'établir à Tananarivo, ne tarda pas à retourner à Bourbon, et son départ entraîna bientôt celui de son aide-chirurgien. Le P. Webber le laissa partir seul pour Saint-Denis, et se fixa à Tamatave, y exerçant la profession de docteur, essayant de faire secrètement la Mission autour de lui, et par-dessus tout comptant sur quelque heureuse circonstance qui lui permettrait de regagner Tananarivo. Il passa en vain dans cet espoir à Tamatave depuis la fin de 1857 jusqu'au commencement de 1859.

La terreur continuait toujours son règne à la capitale. Le trépas de la vieille reine consumée de vieillesse pouvait seulement désormais y mettre un terme. Mais ce trépas, quand arriverait il ? Dieu seul le savait. Le P. Webber, rappelé par son supérieur, remonta de Tamatave jusqu'à la Pointe à Larrée, et de là parvint à l'île Sainte-Marie, où il s'embarqua pour Bourbon.

CHAPITRE XII

Les Petites Iles. — Fin de la mission de Baly. — Nouvel essai à Saint-Augustin. — Nossi-Faly. — Le choléra.

(1855-1861.)

Les Pères de la Compagnie de Jésus se voyaient donc expulsés de Tananarivo par les basses intrigues du protestantisme anglais qui avait préféré pour Madagascar les horreurs de la barbarie de Ranavalona au malheur, bien autrement grand à ses yeux, de laisser ce pays se civiliser peu à peu, sous le double courant de l'action française et catholique. Le protestantisme nous infligeait ainsi un terrible échec. Cet échec n'était pas toutefois sans compensation. Notre séjour de deux ans au cœur de Madagascar n'avait pas été en effet un temps perdu pour la Mission. Elle avait acquis pendant ces deux ans une foule de précieuses notions sur les hommes et les choses, qu'elle eût pu se procurer fort difficilement d'une autre manière. On est toujours plus fort à l'attaque quand on connaît à fond le fort et le faible de l'ennemi.

Sans parler du prince Rakoto, héritier présomptif de la couronne, une quantité d'autres personnes, pauvres ou riches, savaient maintenant que la vraie religion de Jésus-Christ n'est point celle que les méthodistes avaient les premiers, sous le nom de religion chrétienne, introduite en 1820 à Tananarivo. Les missionnaires catholiques étaient appréciés, désirés. Dès que la capitale rouvrirait de nouveau ses portes à la civilisation, on les demanderait ; et leur retour dans le pays serait considéré comme un bienfait.

Enfin ce qu'on a pu d'abord est presque toujours possible une se-

conde fois. Les missionnaires de Madagascar entrevoyaient donc le jour, où ils ne seraient plus irrévocablement condamnés au labeur ingrat des Petites Iles et de la côte; et en attendant cet heureux moment, ils accepteraient avec plus de courage les nouvelles épreuves qu'il plairait au Seigeur de leur faire subir dans le cours de leurs missions actuelles.

Ces épreuves ne devaient pas leur manquer. A part certains progrès dans les Petites Iles, l'apostolat de Baly, de Saint-Augustin, et même de Nossi-Faly allait leur offrir une ample moisson de croix. Commençons par les Petites Iles. Si les années 1855 et 1856 ouvrirent pour elles une ère de prospérité relative c'est que les établissements de la Ressource et de Nazareth leur renvoyaient alors pour la première fois, sous la forme de colonies chrétiennes, la pépinière d'enfants de l'un et de l'autre sexe, qu'ils en avaient jadis reçue. Sainte-Marie de Madagascar eut la primeur de ces intéressantes migrations. Cinq familles et une dizaine de jeunes gens destinés à choisir leurs compagnes parmi les élèves des Sœurs à l'école de cette petite île, furent conduits par le P. Jouen, de la Ressource à Sainte-Marie. Le F. Remacle était aussi du voyage. Il venait pour aider le F. Grand à construire les cases de la Réduction naissante. Le supérieur de la Mission songea un moment à établir son monde au lieu dit l'*habitation royale*, sur un vaste terrain planté d'arbres, et arrosé par une délicieuse petite rivière. Il en fit même la demande au chef de la station navale, sous la haute dépendance duquel se trouvait alors Sainte-Marie. Mais des difficultés survinrent à l'encontre de ce projet.

La presqu'île de Marorano, achetée à M. Gaben par le P. Mathieu, dès la prise de possession de Sainte-Marie, fut le lieu choisi en dernier ressort, pour l'établissement de la Réduction. Vingt cases et une petite chapelle y furent bâties. De Marorano à Ambarisomotra résidence des Pères, et siège de la principale église de Sainte-Marie, on comptait une heure et demie ou deux heures par terre ; mais par pirogue dans la vaste et tranquille rade du Louquez, on abrégeait ce trajet de plus des deux tiers. Le desservice de la chapelle était donc relativement facile; et rien n'empêchait le petit village de Marorano de se rendre le dimanche à Ambarisomotra. Il n'en était pas de même d'un grand nombre de localités de cette petite île, étroite bande de terre, parsemée de marais fiévreux, mais très longue à parcourir

par des sentiers impraticables aux bêtes de somme, et sous un climat habituellement pluvieux. L'établissement à l'*habitation royale* eût placé le premier village chrétien de l'île, dans cette fausse position. Il était mieux à Marorano. Et cependant peu de temps après sa fondation, soit par la crainte chimérique des sorciers, mise en avant par quelques ménages, soit plutôt à cause de l'horreur d'une position isolée qui rendait plus difficile la pratique du libertinage si chère à tous les Malgaches, la Réduction créée avec tant de peine à Sainte-Marie fut anéantie. Quelques-unes des familles qui la composaient allèrent l'année suivante à Nossi-Bé faire partie d'un nouvel essai de Réduction tenté par le P. Jouen, sur une plus large échelle, et dans une meilleure situation. Hâtons-nous d'ajouter que cet essai fut enfin couronné de succès, et s'est constamment maintenu par différents moyens que nous indiquerons plus tard.

Un terrain nommé la *Batterie,* situé non loin de l'église et des chantiers du gouvernement, et presque au centre du bourg d'Hell-ville, fut choisi comme le plus propre au nouvel établissement. Vingt-six cases y furent d'abord construites pour les vingt-six ménages qu'on y plaçait, avec faculté pour les autres bonnes familles malgaches de venir s'y fixer, ce qui arriva heureusement, et constitua pour Nossi-Bé un excellent commencement de paroisse chrétienne.

« Nous avons enfin ici, grâce à Dieu, écrivait deux ou trois ans après le Préfet apostolique des Petites Iles, un noyau respectable de chrétiens indigènes. Les enfants qui ont été élevés à Bourbon, s'étant établis, en certain nombre à Nossi-Bé, sous la direction du R. P. Jouen, d'autres ménages qui avaient embrassé la foi, mais se trouvaient isolés au milieu de leurs compatriotes infidèles, se sont unis à eux, et aujourd'hui nous comptons environ deux cents chrétiens indigènes, assidus aux offices. Chaque mois, la communion générale, pour les Malgaches, présente le spectacle édifiant d'une soixantaine de personnes admises à la sainte Table. Le plus difficile est fait, et cette Mission, qui jusqu'à présent n'avait pas de base, est appelée, nous l'espérons, à croître et à se consolider. »

L'essai de Réduction chrétienne n'était point la seule œuvre créée depuis 1856 à Nossi-Bé, avec un succès satisfaisant. Le P. Finaz nous parle encore de quelques autres progrès assez notables pour être enregistrés ici.



« Il a fallu, nous dit-il, élever de tout côté, dans les environs de notre résidence, des chapelles pour réunir le peuple et lui enseigner la loi de Jésus-Christ. Nous comptons huit de ces chapelles où nous allons régulièrement faire le catéchisme. Les écoles se continuent : la piété y fleurit, mais le nombre des élèves se ressent de l'opposition des Arabes étrangers au pays et de l'instabilité de la population. Je suis en instances auprès des autorités locales pour obtenir la mise à exécution des dispositions bienveillantes du gouvernement métropolitain, qui impose aux Malgaches, habitant nos possessions, l'obligation d'envoyer leurs enfants aux écoles. Les œuvres spirituelles de Nossi-Bé durant l'année 1858 se résument ainsi : baptêmes 55, dont 14 d'enfants ; mariages, 9 ; confessions, 2.682 ; communions, 1.763 ; 61 personnes ont reçu cette année la confirmation.

Nous avons aussi formé un établissement propre à montrer aux indigènes l'exemple de la charité chrétienne, c'est un hospice de vieillards et d'infirmes qui compte au moins quinze pensionnaires. »

Si Sainte Marie avait d'abord été moins heureuse que Nossi-Bé dans l'essai du village chrétien établi à Marorano, elle posséda *bientôt* seule en revanche un immense avantage, que les deux autres petites îles de Mayotte et de Nossi-Bé, soumises depuis quelques années déjà à l'autorité distincte de deux commandants appelés l'un supérieur, et l'autre particulier, auraient pu lui envier à plus d'un titre. Le ciel lui fit don en effet d'un bon et digne commandant auquel devait succéder un plus digne et meilleur encore. M. Raffenel remplacé, en 1858 par M. Delagrange, administrait en 1856 l'île Sainte-Marie. Homme intelligent, soucieux d'employer toute son autorité pour le bien du pays et selon les nouvelles prescriptions ministérielles du ministre de la marine, M. Raffenel se montra rempli de bienveillance pour les missionnaires, prit à cœur l'amélioration matérielle des bâtiments des deux écoles, et leur procura un grand nombre d'enfants. C'est à lui que remonte encore l'initiative de ce projet assez semblable à celui du P. Jouen, en vertu duquel les habitants de Sainte-Marie, jusqu'alors disséminés un peu partout selon leur caprice, reçurent l'ordre de se réunir en villages distincts, et d'y transporter leurs cases. Avec un pareil chef, comprenant si bien les vrais intérêts du peuple, la Mission ne pouvait que progresser, malgré les ravages momentanés causés par le violent, cyclone de février 1857,

ainsi que les fièvres malignes qui en furent la suite, et coûtèrent la vie à deux Sœurs enterrées à Sainte-Marie, et au P. Labéguerre mort à la résidence du Butor peu après son arrivée à Saint-Denis. Un autre fléau qui éclata aussi dans cette petite île en 1857, et doit également être considéré comme une suite de ce cyclone, fut la disette du riz. La récolte ayant manqué cette denrée s'éleva à un prix excessif. Le P. Boy se vit obliger de licencier la classe pendant quelques mois. Mais tous ces malheurs furent bien vite réparés, grâce à la bonne volonté du commandant M. Raffenel, et aux mêmes procédés pleins de bienveillance que nos Pères rencontrèrent l'année suivante en son successeur M. Delagrange.

Jusqu'au 15 août 1859 les missionnaires de Sainte-Marie, comme ceux de Nossi-Bé et de Mayotte, avaient continué à célébrer le saint sacrifice de la messe, malgré les recommandations ministérielles, dans une misérable église en planche et en paille. Le zèle de M. Delagrange, uni à celui de M. Raffenel fit cesser cet état de choses, et dota cette petite île avant toutes les autres, de l'église en pierre qui existe encore aujourd'hui. C'est le 15 août 1859 que s'en fit solennellement la dédicace sous le nom de l'Immaculée-Conception. Un extrait d'un rapport du P. Finaz, déjà cité plus haut, achèvera de montrer aux lecteurs quelle était vers 1859 et 1860 la situation de cette petite île, sous le commandant Delagrange.

« J'ai trouvé à Sainte-Marie de Madagascar les classes florissantes : quatre-vingt-quatre garçons à l'école des Pères, soixante-cinq filles à celle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. La piété de ces enfants et jeunes gens m'a donné beaucoup de consolation. Si le nombre des chrétiens indigènes n'est pas encore très grand, le catéchuménat du moins promet beaucoup, et donne à espérer que, sous peu, nous aurons, dans les environs du chef-lieu du gouvernement, un certain nombre de bons ménages malgaches, noyau de chrétienté qui, avec la grâce de Dieu, donnera un grand essor à cette petite Mission. Ce qui fait notre espoir à ce sujet, c'est, indépendamment du nombre des catéchumènes, le zèle des néophytes qui secondent les missionnaires pour gagner d'autres prosélytes. Un nouveau poste a été formé l'année dernière à Sahasifotra, village situé à environ cinq à six lieues du siège du gouvernement. Ce sont les Malgaches eux-mêmes qui par leurs instances ont obtenu qu'un missionnaire résidât parmi eux

et lui ont préparé le logement provisoire qu'il occupe. Mon âme a été remplie de consolation dans la visite que j'ai faite à cette nouvelle station. Les habitants des environs eux-mêmes, de deux ou trois lieues de distance viennent, leurs chefs en tête recevoir l'instruction et solliciter le baptême. En résumé un très grand bien s'est opéré à Sainte-Marie, bien peu apparent, il est vrai, mais qui n'en est pas moins réel : c'est celui des préjugés vaincus et de la confiance des Malgaches qui nous est désormais acquise.

Voici la liste des œuvres spirituelles pour 1858 : baptêmes, 58 presque tous d'adultes ; premières communions, 23 ; mariages, 3 ; confessions, 1.640 ; communions, 884 ; de plus j'ai conféré le sacrement de confirmation à 60 personnes au commencement de cette année 1859.

Depuis mon départ de Sainte-Marie, j'ai reçu des nouvelles bien consolantes. La procession de la Fête-Dieu s'est faite en grande pompe afin de frapper les yeux de ces peuples enfants. Plus de trois mille Malgaches y assistaient. Une église que le gouvernement a fait construire au chef-lieu, l'église de l'Immaculée-Conception, a été bénite en présence d'un millier d'indigènes. Plus tard il y a eu aussi une grande solennité pour la bénédiction de l'église du nouveau poste dont il est question plus haut.

Cette dernière église, en feuilles seulement, est très vaste, et peut contenir près de mille Malgaches. Le Père qui occupe ce poste y a établi deux écoles sous la surveillance d'un ménage dont les membres ont été formés à Bourbon dans les établissements de la Ressource. Le mari fait la classe et le catéchisme à vingt garçons, la femme à vingt-cinq filles. Les adultes viennent régulièrement au catéchisme et sollicitent le baptême. Bénissons Dieu de ces beaux commencements.

Au chef-lieu, le catéchuménat continue à être compacte. Les écoles offrent toujours le même nombre, quoique de nouveaux enfants se présentent, l'exiguïté des logements et celle des ressources pécuniaires étant un obstacle à leur augmentation. Il est très regrettable que nous ne puissions pas recevoir plus d'enfants, surtout des filles ; car non seulement les jeunes hommes élevés par nous, mais un grand nombre de catéchumènes sentent que pour former des ménages solidement chrétiens, il leur faudrait des compagnes élevées par les Sœurs.



Outre l'école faite à nos quatre-vingts garçons et soixante-cinq filles pensionnaires il y a encore deux fois par semaine classe et catéchisme pour des enfants externes au nombre de soixante garçons et quatre-vingts filles. L'Archiconfrérie du Cœur Immaculé de Marie a été inaugurée le jour même du Saint-Cœur de Marie. Nous avons aussi érigé trois Congrégations de la Sainte-Vierge : l'une pour les garçons, une autre pour les filles et une troisième pour les ménages chrétiens. Un Père parcourt l'île pour y faire le catéchisme. Je lui ai donné l'autorisation d'élever deux chapelles, construites à la manière des cases du pays, sur les points les plus importants. Il est très bien reçu partout et les habitants de plusieurs villages se disputent le bonheur d'avoir une chapelle au milieu d'eux. Sainte-Marie compte de 6 à 8.000 habitants tous Betsimisaraka provenant des tribus de la côte Est de Madagascar et sans mélange d'Arabes. »

Cette dernière phrase du P. Finaz sur l'absence des Arabes à Sainte-Marie de Madagascar, outre ce que nous avons dit nous-mêmes des bonnes dispositions des commandants Raffenel et Delagrange, nous semble indiquer la vraie raison de la différence qui commença dès lors à se produire entre cette petite île et ses deux sœurs, ainsi que de l'accroissement notable de civilisation qu'on remarqua en elle, et non point dans les deux autres, pendant tout le temps qu'une si intelligente administration lui fut conservée. Qu'on en juge par comparaison avec ce qui nous reste à dire sur Nossi-Bé d'abord, où les Arabes, encouragés pas l'administration française, envahissaient tout de leur pernicieuse influence, et sur Mayotte ensuite où ils dominaient.

Afin de ne rien imaginer ou exagérer, c'est à un document daté du 28 août 1857, et adressé par le P. Faure au commandant particulier de Nossi-Bé lui-même, que nous allons emprunter le tableau des ravages causés par l'influence arabe dans l'île que ce chef administrait, sous la dépendance du commandant supérieur de Mayotte.

Le P. Faure commence par mentionner dans son rapport, certain petit progrès dû au bon vouloir du gouvernement, tel que la pompe officielle donnée à la célébration de la procession du très saint Sacrement : cinq reposoirs vraiment grandioses et magnifiques pour le pays, toutes les autorités en grande tenue, les troupes avec leurs tambours et trompettes, l'école des garçons en uniforme, celle des



filles vêtues de blanc, conduite par les Sœurs de Saint-Joseph, le chant des cantiques, le bruit du canon et de terre et de mer, et tout le reste si propre à frapper l'esprit des populations et à leur arracher ce cri : le Dieu des blancs est vraiment grand. Il passe ensuite à la description du travail des missionnaires pour civiliser les indigènes, et signale une première communion de treize Malgaches, jeunes ou vieux, accomplie en grande pompe, selon tout le cérémonial usité en France dans nos églises. « Nous avons enfin, dit-il encore, outre la grande église d'Hellville dont je viens de parler, et où les Malgaches trouvent des exercices propres à eux, à des heures spéciales, huit petites chapelles, sur l'île de Nossi-Bé, sans compter une neuvième à Nossi-Faly. Dans toutes ces chapelles, nous allons à certains jours faire le catéchisme. Si je veux y avoir des auditeurs, il faut qu'à chaque fois, je parcoure moi-même, une clochette à la main, les diverses petites bourgades qui se trouvent groupées autour de l'église pour réunir le peuple et l'introduire à ma suite dans la maison de prière, etc., etc... Comment tant d'efforts de la part des missionnaires et tout cet éclat des fêtes officielles, si admiré des indigènes, ont-ils jusqu'à ce jour produit si peu de résultats? Ma réponse est bien simple : « Celui qui, selon l'expression du maréchal Bugeaud alors gouverneur de l'Algérie, est également l'ennemi de notre religion et de notre pavillon, est aussi en grande partie, la cause de tout le mal; l'Arabe nous envahit et s'agrandit à vue d'œil dans notre colonie. Bientôt l'île ne sera plus malgache; elle sera arabe, et la loi de Mahomet s'y observera partout au préjudice de celle de Jésus-Christ.

Il y a près de six ans que je me trouve constamment au milieu des Malgaches, et toujours obligé, par les devoirs mêmes de mon ministère, d'être en continuels rapports avec eux afin de les entraîner vers la civilisation chrétienne. Or je le dis avec autant de conviction que de douleur : les progrès de l'Islamisme sont aujourd'hui alarmants. Lors de mon arrivée à Nossi-Bé, l'île, prise sur les Sakalaves, était encore sakalave ; les mahométans ne sortaient pas d'Ambanoro : aujourd'hui trouvez-moi un village dans l'île où ne fourmillent pas encore les Arabes ? Tous, jusqu'à Andoany lui-même, à la porte de la ville, possèdent leur mosquée. Et parmi les anciens rois et les chefs principaux de l'île, je crois qu'il n'y a plus guère que Bolila, Tsivery

Mbalaka, Tsilavitra qui ne soient pas encore infestés plus ou moins d'arabisme et ne s'opposent pas à nos vues de civilisation. A Tafondro la reine Tsiresy, un des chefs les plus influents de l'île, est aujourd'hui arabe et zélée mahométane. Son fils Tsimifanta, chef du village d'Ambatozavavy, après avoir apostasié la foi et les leçons, qu'aux frais de la France il était allé recevoir à Bourbon, a fait passer au mahométisme son village entier. A Nossi-Comba, Maladiabo sœur de Tsiresy a aussi entraîné tout son village dans le culte de Mahomet. A Jamanjary, le chef du village, Tsimadiro est devenu zélé mahométan, etc., etc., en un mot presque tous les chefs de village ou sont déjà mahométans ou inclinent fort à le devenir ; non pas qu'ils ne soient pas tous dans la plus profonde ignorance du Koran et de ses lois, mais ils en savent tous assez pour être persuadés qu'un bon mahométan doit être l'ennemi des blancs et de leur religion.

Cet envahissement en est venu à un tel point, qu'à en croire certains bruits, Alifan se serait échappé dans une circonstance jusqu'à dire : « Maintenant l'île est à moi si je veux. » Et n'est-ce pas aussi une rumeur aujourd'hui vulgaire, qu'il règne pour ainsi dire en souverain à Ambanoro ; que quand un Arabe est pris en flagrant délit par quelque garde de police, il n'a pour le faire relâcher et mettre en liberté, qu'à parler ou même à envoyer un exprès avec ce seul mot : « *Ordre d'Alifan qu'on le relâche* » et il est aussitôt obéi. « Il y a maintenant deux commandants à Nossi-Bé, disait en ma présence, un traitant de cette île, l'un blanc, et l'autre, Arabe. — Oui, ajouta son interlocuteur. Mais Alifan est le premier des deux. »

Le P. Faure, après avoir signalé le mal, indiquait quelques remèdes. « Qu'il ne soit pas libre à tout venant d'afficher publiquement un culte, dont la pratique le rend essentiellement l'ennemi autant de notre religion que de notre pavillon. Que dans ce pays conquis sur les Sakalaves, il ne puisse y avoir pour chefs des villages que des Français, ou des Sakalaves français, ou partisans des Français, de leur culte et de leurs lois ; et surtout des chefs qui, loin de détourner les enfants de nous et de nos écoles, comme le font actuellement les chefs arabes, les portent au contraire à la civilisation française en les faisant fréquenter nos écoles, afin que sur l'île, au lieu d'une éducation arabe nous ayons une éducation toute française. Qu'on centralise les bourgades éparpillées çà et là, de façon à en faire des vil-

lages considérables pour qu'on puisse ainsi plus facilement en réunir les habitants et les instruire. C'est ainsi qu'à Sainte-Marie, depuis que son nouveau commandant a mis en réalisation cette heureuse idée, les enfants de l'un et de l'autre sexe abondent et surabondent dans nos deux écoles, jusqu'à nous voir aujourd'hui forcés par le nombre de refuser des enfants qui viennent nous demander le double bienfait et de la religion et de la civilisation française. Pourquoi sur cette île, en usant des mêmes moyens, n'obtiendrions-nous pas aussi les mêmes résultats? »

Le P. Faure avait accompli son devoir et fait toucher du doigt à l'administration française le vrai mal du pays. Il en fut quitte pour avoir recueilli quelques mérites devant Dieu, mais son rapport ne changea en rien la situation. « Les Arabes nous apportent le commerce et la civilisation, répondit un an plus tard le commandant supérieur de Mayotte à des plaintes du même genre, adressées par le P. Dénieau : laissons-les faire. »

Si telle était la situation de Nossi-Bé sous l'influence conquérante des enfants de Mahomet, quelle ne devait pas être celle de Mayotte depuis longtemps dominée et asservie par eux, avec le plein assentiment des commandants supérieurs plus occupés de tirer profit du commerce par les boutres que de mettre à exécution la lettre ministérielle de M. Ducos ! Nous le dirons d'un seul mot : Mayotte la plus puissante des trois Petites Iles, la plus importante au point de vue administratif, commercial et industriel, était la dernière des trois au point de vue religieux. Aucune classe pour filles ou garçons n'avait même pu y prendre racine avant l'apparition de cette fameuse lettre ministérielle, et l'on voyait sans peine que si les deux écoles catholiques existaient depuis 1855 et 1856, elles ne vivaient pas de leur pleine vie, mais à force de sueurs et de peines de la part de ceux qui les cultivaient.

En face de Zaozy, à plus de trois quarts d'heure de distance en pirogue, sur la terre même de Mayotte se trouve une petite vallée appelée Mamozo. Au P. Cotain revient la gloire d'avoir jeté le premier les yeux sur cette vallée, et de l'avoir obtenue pour la mission vers 1855. L'année suivante le P. Coulon y transporta l'école des garçons sous la direction du P. Galtier, et c'est là qu'elle s'est continuée toujours jusqu'en 1879. Le terrain de Mamozo était assez vaste, bien

choisi et propre à toute sorte de culture. Une petite chapelle et quelques cases s'y élevèrent, le plus souvent aux frais de la Mission. On essaya même de former, à deux pas de l'école, un village chrétien. Mais ce village, comme la chapelle, l'école, et les cases construites pour servir de demeure au missionnaire chargé des enfants, ainsi qu'au Frère instituteur, tout en un mot, excepté le jardin créé dans la vallée, était misérable et resta misérable jusqu'à la fin.

La classe des Sœurs placée dans un bas-fond près de l'hôpital de Zaozy ne valait pas mieux.

Le comble de tous les désagréments est que les élèves manquaient et aux Pères et aux Sœurs, et que pour en avoir, la Mission se voyait la plupart du temps obligée de les acheter.

Écoutons de quelle manière le P. Finaz lui-même dans son rapport de 1859, juge cette petite île, et nous parle des espérances d'avenir que son cœur paternel entrevoyait pour elle, mais qui, hélas ! ne se réalisèrent jamais.

« Ici, nous dit-il, c'est la confusion des races et des langues. Les Arabes de la côte orientale d'Afrique et les Comoriens, presque tous mahométans; sont un obstacle à la prédication de l'Évangile. Les Malgaches seraient bien disposés, mais leur dispersion sur l'île et leur éloignement de nos deux résidences nous empêchent d'avoir beaucoup d'action sur eux. Les Cafres, Makouas, Mozambiques, que nous appelons Africains, disséminés aussi dans les différentes habitation sur lesquelles ils sont engagés, nous présentent de plus la difficulté de langages inconnus, jusqu'à ce que, après un long séjour ils aient appris assez de malgache pour se faire entendre de nous. Depuis quelque temps une nouvelle épreuve est venue nous assaillir ; il a fallu faire partir, coup sur coup,deux missionnaires dont la vie était menacée parle climat de ces parages ; un troisième, le R. P.Mathieu vient de succomber victime de sa charité dans le rachat des jeunes captifs. Il y a donc interruption et défaut de tradition dans les œuvres, ce qui retarde toujous les missions naissantes. Mayotte d'ailleurs, pour des raisons dont je n'ai pas à m'occuper, voit tous les jours le nombre des indigènes diminuer. Peut-être aujourd'hui ne compterait-on pas la moitié des huit mille âmes qui s'y trouvaient, il y quatre ans. Cependant nous n'avons pas désespéré tout à fait de l'avenir. Dans quelque temps nous aurons des ménages chrétiens, dont les

membres sortis de nos écoles formeront également ici une petite chrétienté qui donnera l'impulsion au reste. Déjà même nous comptons à Mamozo plusieurs de ces familles. Vu la situation des choses nous avons cru devoir demander dans l'île une concession de terrain assez vaste dans le but d'y réunir les Malgaches, et nous les voyons venir avec confiance y placer leurs cases, et cultiver les emplacements que nous leur distribuons.

Nous instruisons aussi un certain nombre de catéchumènes, surtout des soldats indigènes qu'emploie le gouvernement et qui se présentent en grand nombre. Nos écoles de Mayotte comptent, celle des garçons cinquante enfants, et celle des filles trente-quatre. Elles sont composées en grande partie d'Africains, les uns achetés aux Arabes par les Pères, ou par les Sœurs, lorsqu'ils ont eu le bonheur de pouvoir faire quelques économies, les autres pris par les commandants du pays sur ces mêmes Arabes pour nous être confiés. Combien le missionnaire regrette de ne pas avoir des trésors à sa disposition lorsqu'il apprend que dans les Comores, il y a des cargaisons de ces enfants qui vont être vendus à des musulmans ou à des païens, et qu'on pourrait acheter pour Jésus-Christ, au prix d'une centaine de francs par tête! A Madagascar aussi il y a à vendre des enfants esclaves que de Nossi-Bé on pourrait se procurer. Et ce n'est pas seulement l'intérêt de ces enfants qui nous touche, mais encore le bien général, l'expérience nous ayant appris que la meilleure manière d'établir une mission dans un pays neuf était d'élever des enfants, et de former de ces élèves des ménages chrétiens.

Nous faisons donc à Mayotte l'œuvre si chère à cet ordre de religieux qui naquit autrefois sous l'inspiration de la Mère de Dieu pour la rédemption des captifs. Daigne Marie inspirer à des âmes charitables de nous envoyer les secours nécessaires, pour racheter ces jeunes captifs et en faire des chrétiens! »

Si le secours qu'implorait le P. Finaz à la fin de son rapport pour l'œuvre du rachat des enfants devait venir de quelque part, ce devait être indubitablement de la part de l'administration française. Cette administration remplit souvent, disons-le à sa louange, cette tâche avec honneur; mais combien de fois aussi y manqua-t-elle, poussée par ce funeste esprit d'impiété et d'aveuglement si commun parmi les fonctionnaires d'un gouvernement révolutionnaire. C'est ainsi

qu'on vit, dans une circonstance spéciale, un des commandants français de Mayotte élever à grands frais dans son île une école laïque, afin d'y placer les enfants arrachés par sa police, à des boutres arabes échoués dans ces parages, plutôt que de les confier aux missionnaires. Ce fut là toutefois un fait isolé. La généralité des enfants confisqués sur les boutres arabes étaient donnés aux écoles de la Mission. Et la Mission se faisait leur mère, les nourrissant, les habillant, leur donnant un état avec l'instruction, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge d'être mariés, et placés dans les ateliers du gouvernement ou dans quelqu'une des sucreries de l'île. Impossible de raconter ici toutes les peines que le missionnaire devait se donner avant d'en arriver là, ou même de faire parfaitement comprendre la difficulté de commencer cette grande œuvre, et seulement d'obtenir des autorités que les enfants fussent d'abord confiés à la Mission et non point à d'autres maîtres!

Un seul exemple, celui du P. Mathieu, victime de son dévouement dans le rachat et le soin de ces petits enfants, pourra nous en donner l'idée.

Voici comment parle le P. Mathieu lui-même dans une lettre du 19 août 1859 au P. Jouen son supérieur: « Un boutre est venu mouiller dans notre rade, chargé de cent quatre-vingts ou cent quatre-vingt-dix engagés, dont quatre-vingts enfants au-dessous de quinze ans, et une quinzaine de femmes ou filles. Vous dire le misère et l'état de ces gens-là est chose impossible. Peu d'entre eux pouvaient se tenir sur leurs jambes. Ils ont été pendant un mois et demi environ en proie à la faim, à la soif et à toutes les intempéries de l'air, nus comme des vers, sans exception de sexe ni d'âge. Quand on les a débarqués sur l'îlot *des Morts*, les enfants qui avaient un peu plus de vigueur se sont jetés dans l'eau de la mer pour étancher leur soif. Plusieurs sont morts sur cette île pendant les deux jours qu'on les y a laissés, sans abri et presque sans nourriture. A l'arrivée de ce boutre, voyant une pacotille d'enfants sur le pont, le pensée m'est venue de me la faire adjuger, et j'ai fait toutes les démarches possibles pour en avoir. J'en ai eu bon nombre d'abord, étant resté maître sur l'îlot de quarante-quatre hommes, femmes ou enfants. Voici comment. J'avais demandé à acheter une portion de cette cargaison humaine, au même titre que les autres habitants de l'île. Monsieur le commandant supérieur, qui s'est chargé de cette vente, n'a pas per-

mis au capitaine du boutre de se mêler de la vente. Il a fait faire lui-même des catégories de bons, moins bons, médiocres et mauvais, et une circulaire présentée aux concessionnaires ou planteurs de l'île les a informés de l'arrivée de ce boutre et de son contenu. Chacun a demandé alors ce qui lui a fait plaisir ; mais il aurait fallu dix fois plus d'Africains pour contenter tout le monde. On a donc fait des numéros et chacun a choisi dans chaque lot ce qui lui pouvait convenir. Tant qu'on a traité la question des hommes, même celle des adolescents, j'ai été simple spectateur ; mais quand on est venu aux enfants, j'ai réclamé ma part : j'ai demandé comme les autres, ai-je dit ; je dois choisir de même. Si je paie comme eux j'ai le même droit qu'eux. Pas moyen de répliquer. Alors un concessionnaire m'a proposé de demander une réduction sur le prix, et j'aurais ce qui resterait. J'y ai consenti. On a porté l'affaire au commandant supérieur qui non seulement a approuvé mais a surenchéri, en disant : Je ferai mieux, je donnerai à la Mission tous les enfants qui resteront. Ce sera l'amende que j'inflige au capitaine, pour les mauvais traitements qu'il a fait subir à sa cargaison. Là-dessus on a discuté le nombre des engagés à prendre. Chacun en voulait au moins six. J'ai réclamé encore une fois parce que ce nombre enlevait tout et ne me laissait rien. On s'est arrêté à trois. Le tour fini on est passé aux femmes, et pendant les pourparlers, j'ai fait signe à mes six enfants venus exprès de Mamozo, avec leur grande pirogue ; et en quelques instants ce qui me restait a été placé dans le fond de leur embarcation. Vingt-six de ce coup de filet sont entrés à la cure. Pendant que la pirogue a fait ce voyage, j'ai plaidé l'affaire des Sœurs : sept femmes ou filles leur sont abandonnées. Je passe sous silence l'étonnement de ces messieurs quand ils ont vu que j'avais déjà nettoyé la place. Ils comptaient revenir puiser au tas, mais c'était trop tard. Mes précieux restes étaient déjà hors de portée. Alors n'ayant plus rien à faire, chacun a embarqué de son côté les lots qui lui étaient échus. Avec les sept femmes ou filles il restait encore six hommes et trois adolescents que tout le monde avait rebutés. J'ai ramassé ces pauvres misérables. Je les ai mis dans ma pirogue et les ai fait décharger sous notre varangue de Zaozy, où nous sommes arrivés à nuit close, par une pluie battante. Les trois adolescents se sont mêlés aux autres bandes d'engagés, de sorte qu'au lieu de quarante-quatre je n'ai

trouvé que quarante et un individus : vingt-sept enfants, sept femmes ou filles remises le lendemain aux Sœurs, et cinq hommes qu'on est venu me demander le jour suivant; mais le bon Dieu les voulait pour lui : tous les cinq et une femme sont morts dans les vingt-quatre heures ; je les avais baptisés. Deux des vingt-sept enfants sont encore aujourd'hui à l'hôpital bien malades. Quelques jours après on est encore revenu à la charge. Le commandant supérieur qui se laisse influencer m'en demandait tantôt pour l'un tantôt pour l'autre ; je lui ai résisté aussi poliment qu'il m'a été possible, mais aussi avec toute l'énergie que pouvait me donner mon rôle de missionnaire, de manière qu'il a fixé enfin le nombre à vingt-cinq. Deux fois encore il a fallu discuter ; je lui ai toujours opposé sa promesse. « Votre parole, pour moi, commandant, c'est un acte. » Et il n'a plus été question de diminution.

Malheureusement nous n'avons pas pu transporter ces pauvres enfants à notre école de Mamozo, d'abord parce qu'il fallait surveiller de très près pour la nourriture leur estomac malade ; ensuite la gale dont ils sont couverts est tellement vive, que très certainement nous aurions empesté le vieux corps d'armée en y conduisant les recrues. »

L'école de Mamozo, par cette sage prudence du P. Mathieu, fut en effet préservée de la contagion de la gale et des autres maladies, qui dévoraient cette cargaison d'enfants ; mais ce pasteur si dévoué pour son troupeau paya de sa vie son apostolique dévouement. Pendant qu'il s'occupait de tout cœur à laver de ses propres mains ces malheureux enfants pour les débarrasser de la vermine et de la gale ; à refaire leur estomac délabré par les longues tortures de la faim ; à chasser surtout de leur esprit la folle terreur qui leur est inspirée presque toujours par les Arabes, dans le but de les faire se blottir en paix au fond du boutre, à l'approche des croiseurs anglais, le P. Mathieu se sentit frappé lui-même par une dyssenterie maligne qui avait déjà enlevé plusieurs d'entre ses protégés. En vain les médecins de l'hôpital lui prodiguèrent les soins les plus intelligents. Le mal progressa rapidement, et fit sentir au Père les approches de la mort.

Il demanda alors qu'on lui apportât les derniers sacrements. Mais avant de communier en viatique, il voulut adresser quelques paroles aux assistants, et leur exprimer publiquement combien il avait éprouvé de consolations dans ce poste de Mayotte, où les mission-

naires ses prédécesseurs avaient eu tant de peines et de difficultés. Il se déclara aussi bienheureux de mourir dans la Compagnie de Jésus, au milieu de ses frères, le P. Piras et deux coadjuteurs qui se tenaient alors à ses côtés. Enfin le 7 septembre, veille de la Nativité de Marie qu'il avait tant aimée, et avant-veille de la fête du Bienheureux P. Claver dont il imita si bien le dévouement, le P. Mathieu rendit à Dieu son âme généreuse.

Cinq de ces enfants décédés avant lui, dans toute la grâce de leur baptême, (il ensevelissait le cinquième de ses mains défaillantes la veille même de sa mort), l'attendaient sans doute au ciel pour couronner sa charité. Un sixième l'avait aussi précédé dans la tombe ; mais sans être, hélas ! revêtu de la robe baptismale, qu'un trépas subit et imprévu l'avait empêché d'obtenir, à la grande douleur du missionnaire. L'un de ceux qui avaient eu un meilleur sort mourut de pure frayeur. A force d'avoir entendu répéter aux Arabes : « Gardez-vous des blancs qui ne vous cherchent sur mer que pour vous manger chez eux, » le pauvre malheureux vivait dans de mortelles angoisses depuis qu'il était à terre, se figurant à chaque instant qu'on allait le dévorer. Entendant la veille du 15 août les salves d'artillerie pour la fête de l'Empereur, son imagination se surexcita à un tel point qu'il en tomba gravement malade. Tout ce qu'on pouvait lui dire ne faisait que provoquer de nouvelles larmes et des terreurs plus vives. Il fut baptisé ; et le lendemain la divine Mère le recevait au ciel parmi les anges et les saints de son cortège triomphal.

De la mort d'un vaillant missionnaire tel que le P. Mathieu à la perte d'une mission elle-même, nous n'avons qu'un pas à faire. C'est donc ici le lieu de raconter, d'après le P. Jouen et le P. Gorée, la ruine de notre pénible mission de la baie de Baly.

Nous avons vu plus haut avec quels transports de joie, le retour des Pères à Mahagolo fut salué par les naturels de la baie, et nous avons rapporté à ce propos la parole du P. Jouen : « Tant de joie n'était, hélas ! que l'hosanna précurseur du crucifiement. » Avant d'entrer dans le détail de ce triste récit, il n'est pas inutile de faire remarquer à nos lecteurs que pour notre départ de Baly en 1859, comme autrefois de Saint-Augustin en 1845, et de Tananarivo en 1857, la grande part de responsabilité retombe plutôt sur les mauvais Européens que sur les indigènes eux-mêmes. Aux pays infidèles les

grands maux comme les grands biens arrivent par les enfants de l'Europe. C'est la loi générale qui va recevoir ici une confirmation nouvelle.

« Le recrutement des travailleurs, dit le P. Jouen, venait de s'organiser dans la baie de Baly; il jeta subitement sur toutes ces plages une foule de navires attirés par l'appât d'un gain fabuleux. L'engagé qui s'obtenait sur les lieux pour vingt ou trente piastres ne se cédait guère à la Réunion à moins de deux cents ou deux cent quarante piastres (1.000 à 1.200 francs). Qu'on juge jusqu'à quel point dut se trouver surexcitée la cupidité des commerçants. Celle des Malgaches ne le fut pas moins à la vue des liqueurs fortes, des barils d'arack, et des cadeaux de toute espèce qui leur étaient prodigués. Dès lors, ce ne fut partout de leur part que guerres et incursions pour voler des hommes et les revendre aux blancs. Libre ou esclave, on enlevait impitoyablement tout ce qui tombait sous la main. Combien de fois nous-mêmes n'avons-nous pas rencontré de ces malheureux, attachés à un long poteau, les fers au cou et aux pieds, couchés sur le sable en attendant l'heure de l'embarquement? C'étaient des engagés *volontaires* pour l'île de la Réunion. Que résultait-il de ces funestes opérations? C'est que, une fois à bord, ces infortunés, pillés, volés, arrachés brutalement à leur pays et à leur famille, n'aspiraient qu'à se soustraire à une si affreuse servitude. Les chefs qui les avaient vendus étaient les premiers, sous main, à leur en suggérer l'idée et à leur en fournir les moyens, dans l'espoir infernal de les reprendre bientôt pour les revendre une seconde fois : ajoutez l'incurie des capitaines et des équipages, qui plus d'une fois ont laissé leurs navires presque seuls et sans défense, à la merci de ces forcenés : la tentation était trop forte pour n'y pas succomber. Une première révolte eut lieu à bord du *Happy* : heureusement pour le capitaine et son monde, elle fut réprimée à temps. Il en coûta la vie à près de cent quarante Malgaches, qui furent massacrés ou noyés.

Une seconde tentative à bord du *Joker* ne réussit que trop au gré des révoltés. En l'absence du capitaine et de la plupart de ses matelots, ils tuèrent tout ce qui restait à bord; et jetant le navire à la côte, ils s'évadèrent après l'avoir pillé. Le capitaine put ravoir la coque du bâtiment, mais il ne put rendre la vie à son malheureux enfant, âgé de six ans, haché en morceaux par les rebelles.



Le troisième désastre ne fut pas moins épouvantable. Chargée de cent cinquante travailleurs, la *Marie-Angélique* était sur le point d'appareiller sur Bourbon, lorsque la révolte éclata à bord : le délégué du gouvernement fut assassiné, et le reste de l'équipage n'échappa à la mort qu'en se jetant à la mer et en gagnant à la nage un navire voisin. La goëlette, échouée sur le sable, fut pillée de fond en comble, et il n'en resta que la carcasse que l'infortuné capitaine fut encore trop heureux de pouvoir racheter moyennant deux cents piastres.

On a demandé comment, après un séjour de plus de cinq ans au milieu de ces sauvages, les Pères n'eurent pas assez d'empire pour contenir leur fureur. Il faudrait demander, répond un capitaine, comment des sauvages, exaltés par le succès, ivres de pillage et gorgés de rhum, ne massacrèrent pas les missionnaires, témoins de ces scènes d'horreur et de sang, et qui faisaient tout au monde pour s'y opposer?

Ce fut sur ces entrefaites que la *Cordelière* parut à Nossi-Bé. Instruite de ces faits et des excès qui les avaient suivis, ainsi que de la position critique des Pères, et des dangers qu'ils couraient, dangers que la distance et la renommée n'avaient fait que grossir, elle se rendit immédiatement dans la baie de Baly, où elle laissait tomber l'ancre le 13 février 1859 à 7 heures du matin. Laissons ici le P. Gorée nous reconter l'effet produit par l'apparition subite de la corvette. « Un grand navire, écrit-il, se montre à l'horizon. Le Frère, qui est monté sur le toit de la case pour mieux voir, nous crie que c'est une frégate : ses mâts dépassent de beaucoup les plus hauts palétuviers. Il n'y a point de pavillon; donc c'est un navire de guerre qui ne veut point se faire connaître; l'inquiétude et la frayeur sont au comble parmi les gens de la reine. Les dunes de sable se couvrent d'une foule de monde qui court et s'agite dans tous les sens. — *9 heures du matin.* — Un canot et une chaloupe armés en guerre poussent du bord et se dirigent vers nous. Dans le village, silence complet! Seulement nous voyons défiler vers la forêt les femmes et les enfants emportant sur leur tête leur tente ou panier à riz et leur marmite; telle est la base de tout mobilier malgache. C'est un déménagement complet, tandis que de tous côtés arrivent des groupes de guerriers armés de fusils et de sagaies.

10 heures. La chaloupe et les embarcations viennent de mouiller à



une encablure du rivage : bientôt un officier se présente de la part du commandant en chef, et nous dit sans préambule : « Mes Pères, je viens vous enlever. Le commandant de la station doit sévir contre ces brigands. Si vous vous obstinez à rester, vous lui liez les bras. J'ai l'ordre de m'entendre avec vous pour votre embarquement et celui de vos effets. »

Il n'y avait pas à hésiter, le danger devenait pressant par l'arrivée de nouvelles bandes. Les Pères prièrent l'officier de vouloir bien leur donner par écrit la sommation qui venait de leur être faite, et ils se préparèrent au départ. Toutefois, ils crurent devoir tenter une dernière démarche auprès de la reine et de Soridany, son fils, pour les engager à voir le commandant et à traiter avec lui, s'offrant de rester au milieu d'eux comme otages pendant l'entrevue. Mais tout fut inutile. Quelques heures plus tard l'action s'engageait sur tous les points, provoquée par l'agression des Sakalaves. Les Pères et les Frères n'eurent que le temps de sauter dans l'embarcation qui les attendait, et de gagner le large au milieu d'une grêle de balles dont heureusement personne ne fut atteint. A quatre heures et demie, l'œuvre de destruction était consommée. Mahagolo n'était plus qu'un immense foyer d'incendie. L'ennemi, silencieux, caché dans les bois, voyait avec rage les progrès du feu, sans pouvoir l'arrêter; maisons, dépendances, enclos et palissades, en un instant tout a été consumé, et les flammes et la fumée, poussées par la brise du large, s'élevaient dans les airs en vastes tourbillons, attestant au loin et à toutes les tribus d'alentour, que si la justice de la France avait été lente à venir, elle n'en était que plus terrible. »

« Six mois après cet événement, ajoute le P. Jouen, la corvette reparaissait dans la baie de Baly. Les villages incendiés avaient été rebâtis. La reine, dont la déchéance avait été solennellement proclamée, régnait comme à l'ordinaire. Des 14.000 piastres d'amende, imposées comme tribut de guerre, pas un sou n'avait été payé; et, de tous les chefs qui avaient montré la première fois tant d'enthousiasme et d'empressement pour les intérêts de la France et de la civilisation, pas un seul n'est venu spontanément saluer le commandant. Il est vrai que depuis ces événements un vapeur anglais était passé par là! Une chose n'avait point changé, c'étaient les ruines de la Mission. Je les ai visitées non sans quelque émotion,

comme le soldat qui revoit le champ où il a bivouaqué et souffert. J'ai revu en même temps la reine et tous ses chefs. Ils ont eu assez de confiance en moi pour oser sur ma parole venir à bord faire amende honorable au commandant de la station, et le supplier de renouer alliance avec eux. Le commandant de Langle, dont le cœur est la bonté même, a fini par se laisser fléchir, à la condition pourtant qu'ils donneraient deux cents bœufs, et un certain nombre d'enfants en otage pour être élevés par les missionnaires. Un kabary solennel a eu lieu à cet effet, dans le village même de Mahagolo. La reine Hotsinjo y assistait avec tous ses chefs ainsi que le commandant et tout son état-major. Les plus belles promesses ont été faites en cette circonstance : cinquante bœufs ont été livrés presque immédiatement.

Mais le reste, et les otages surtout, viendront-ils, la corvette une fois partie? Il y a lieu d'en douter; pour moi je n'ai pas cru devoir céder aux instances des habitants ni leur promettre de nouveaux missionnaires.

Toutefois, je dois à la vérité de dire en finissant, que bien loin d'applaudir à la destruction de notre mission, tous les chefs des tribus environnantes en ont été profondément attristés. Il n'en estpas un seul, écrit au ministre de la marine M. le commandant de Langle, qui ne regrette vivement les missionnaires : et lorsque le R. P. Gorée, au nom de ses confrères, est allé prendre congé de Tsiahona, roi de l'Ambongo, celui-ci lui saisissant le bras des deux mains : « Je suis trop affligé, s'écria-t-il, de te voir partir. Si tu nous quittes nous sommes perdus : on ne viendra plus acheter nos bœufs ; les navires ne nous apporteront plus ni poudre, ni balles, ni fusils : il n'oseront plus paraître sur nos rades, parce que tu ne seras plus là pour inspirer la confiance ! Autant vaut nous dire esclaves des Hovas nos ennemis ! » Puis, redoublant ses instances et ses étreintes : « Non, non ! répéta-t-il devant tous ses guerriers, tu ne partiras pas ; il faut que tu restes !... » Enfin, voyant tous ses efforts inutiles. « Au moins, ajouta-t-il, jure-moi que tu ne nous quittes pas pour toujours, et que tu reviendras après quelques lunes. »

Le P. Gorée ne promit rien. Il ne pouvait rien promettre. C'est la Providence elle-même qui, par le moyen des événements de ce monde, retirait enfin les Pères de Baly, et mettait ainsi un terme à leurs épreuves. Après six années de séjour sur cette côte, et des relations si fré-



quentes avec la plupart des chefs du pays, qu'avaient, en fin de compte, gagné les missionnaires pour leur œuvre évangélique dans la contrée ? Ils s'étaient sans doute formés à l'usage de la langue sakalave, et ils connaissaient à fond les mœurs et les usages de ce peuple. Mais c'est là, sans parler du mérite de leur patience et obéissance religieuse, presque tout le profit qu'ils retirèrent de cette mission. Je me trompe. Ils baptisèrent deux enfants en danger de mort, et emmenèrent à leur départ de Baly un élève à la Ressource. Malgré tous les efforts qu'ils tentèrent souvent pour attirer les Sakalaves à leurs instructions, et les enfants à l'école, ils eurent la douleur de voir presque toujours leur chapelle absolument vide le dimanche ; la reine et les grands ne venir chez eux, qu'afin de leur demander à boire ; et les livres ne cesser d'être aux yeux des parents et des enfants un objet plein d'horreur, propre à donner la mort. Les superstitions des ancêtres, unies chez ce peuple à son immoralité native, et aux doctrines funestes des Arabes, furent surtout le véritable écueil où vint constamment, pendant six années, échouer le zèle le plus pur et le plus constant. De nos jours encore, si la Mission recommençait sur cette côte, n'en serait-il pas de même? Qui parmi nos missionnaires oserait le révoquer en doute?

Le divin Maître avait dit à ses apôtres : « Quand on vous chassera d'une ville, fuyez en une autre. » Explusés de Baly par suite d'un concours inattendu de circonstances fâcheuses, mais non par le mauvais vouloir des naturels qui ne commencèrent à tirer sur les marins de la *Cordelière*, que lorsque ceux-ci, afin d'incendier Mahagolo sans obstacles, enlevèrent de force leurs missionnaires, les Pères de la Compagnie de Jésus essayèrent de fonder un établissement dans la baie de Saint-Augustin, où M. Dalmond les avait déjà conduits quatorze ans auparavant. Ils étaient aidés dans ce projet par le commandant de la *Cordelière*, qui avait grandement à cœur de procurer de cette manière à la Mission une sorte de compensation à la perte que le gouvernement français s'était vu forcé de nous faire subir à Baly, par le bombardement de Mahagolo. Le village de Tullear fut choisi pour lieu de la nouvelle résidence, et la *Cordelière* y transporta les PP. Webber et Berger, ainsi que le F. Remacle. Ce bateau ne quitta ces parages que lorsque les missionnaires eurent été installés aussi bien que possible, pourvus d'une vaste et bonne case trouvée providen-



tiellement toute faite, et suffisamment enfin approvisionnés de vivre pour quelques mois. Le roi de Tullear et les principaux chefs avaient aussi fait aux Pères le plus favorable accueil. L'un d'eux leur céda même, à une distance de six heures dans l'intérieur, le long d'une belle rivière, une case et un terrain très fertile. Les enfants commençaient à fréquenter l'école, et tout s'annonçait sous d'heureux auspices, lorsque la guerre éclata entre les deux grands chefs de ces contrées. Le village de Tullear fut réduit en cendre, et la Mission ruinée. Il fallut émigrer et aller planter sa tente ailleurs.

La Mission fut transportée à Soalar chez les Mahafaly, peuplade à peu de distance de Tullear. Mais les Mahafaly d'un naturel farouche reçurent les missionnaires comme des ennemis. Insultes et grossièretés de toute espèce et de tous les instants, menaces et vociférations de mort; tentatives de pillage et d'incendie, qui tinrent nos Pères sur le qui-vive, et les empêchèrent de dormir pendant deux mois entiers, rien ne leur fut épargné. Mais, Dieu aidant, leur courage ne put être ébranlé par tant de mauvais procédés. Ils étaient résolus à vaincre les naturels à force de patience. S'ils furent enfin obligés de céder, ce ne fut qu'à la violence des fièvres et de la maladie, et lorsqu'ils virent qu'une prolongation de séjour n'aboutirait qu'à une mort stérile et sans profit pour ces infortunées populations. Une ophthalmie presque complète avait en effet frappé le P. Webber, et le privait de l'usage de ses yeux, au point qu'on était obligé de le conduire par la main. De leur côté le P. Berger et le F. Remacle dépérissaient, minés autant par la fatigue de leurs veilles incessantes que consumés par les fièvres du pays.

Rappelés tous les trois à Bourbon par le P. Jouen, ils ne tardèrent pas à se rétablir, et à se voir bientôt en état de reprendre le labeur de l'apostolat, partout où ils seraient envoyés.

Le supérieur de la Mission, obligé d'entreprendre un voyage en Europe venait de concentrer en partant toute sa mission de la Grande Terre dans le seul poste de Nossi-Faly.

L'île de Nossi-Faly, à proximité de Nossi-Bé, et presque en face de Tafondro, pouvait-elle être considérée, comme faisant partie de la Préfecture apostolique de la Grande Terre ? On avait quelques raisons de le croire, mais il était certainement permis d'en douter. On comprend néanmoins que le P. Jouen choisit le parti de l'affir-

mative. Les malheureux exilés sur la terre étrangère aiment à se faire une image de la patrie absente. Pour le Préfet apostolique de Madagascar, expulsé successivement, en moins de deux années, de Tananarivo, de Baly et de Saint-Augustin, posséder Nossi-Faly, c'était encore avoir un pied sur la Grande Terre, et fournir au monde une preuve évidente de l'inébranlable résolution prise par chacun des missionnaires, de continuer à frapper sans relâche à la porte de la Grande Ile, jusqu'au jour où cette porte, s'ouvrant enfin, laisserait le catholicisme s'y établir comme un souverain légitime sur son trône.

Ce moment ne pouvait tarder d'arriver. Nossi-Faly devint en attendant un lieu de campement. Le P. Jouen y concentra ce qu'il avait de valide et de disponible. A la première nouvelle de l'ouverture de la Grande Terre, la tente des missionnaires de Nossi-Faly devait être aussitôt pliée, et ils avaient ordre de se porter eux-mêmes de leurs personnes vers le nouveau champ de bataille assigné à leur zèle : tel était le plan du général d'armée. Ce plan fut plus tard en effet exécuté. Mais parmi les guerriers qui se préparent à prendre une ville d'assaut, combien sont fauchés par la mort dans la mêlée, et ne jouissent point de l'éclat du triomphe comme leurs compagnons d'armes ? Ainsi en fut-il pour la petite troupe qui, sous les ordres du P. Finaz, alla le 25 avril 1860 planter sa tente à Nossi-Faly. La mort devait sans tarder moissonner dans ses rangs les PP. Dénieau et Berger, et laisser seulement le P. Finaz en compagnie des FF. Remacle et Chossegros, ainsi que la Mère Télesphore et la Sœur Sylvanie, qui faisaient également partie de cette humble phalange, se diriger, à la fin de 1861, ou en 1862, vers la capitale des Hovas.

En fait de conversions obtenues à Nossi-Faly, pendant cet intervalle, on ne fut guère plus heureux qu'ailleurs. Dix garçons à l'école des Pères, une dizaine de filles à celle des Sœurs, quarante à cinquante personnes dans l'église le dimanche, parmi lesquelles on remarquait le roi Tsimamindra, tel était encore, au 2 août 1861, l'état de la Mission dans cette petite île.

Or Nossi-Faly était partagée en deux petits royaumes. Tsimino possédait toute la partie Nord. Le roi Tsimamindra, celui dont nous venons de parler, occupait la partie Sud. C'était dans ses États que la Mission se trouvait établie. Un jour néanmoins Tsimiaro roi de Nosi-Mitsio, dont M. Dalmond nous a déjà fait connaître la cupidité



et le passage à la religion de Mahomet, vint inopinément avec une petite flottille, s'embosser en face de la maison des Pères et de celle des Sœurs. Il voulait, disait-il, chasser les missionnaires catholiques de Nossi-Faly. Tsimamindra n'étant que son lieutenant n'avait aucunement le droit de leur céder de la terre. Mais Tsimamindra se prétendait indépendant, et affirmait son droit avec d'autant plus d'é nergie que Tsimiaro en mettait davantage à le nier. Les deux partis se virent un instant sur le point d'en venir aux mains. On eût bien voulu que la Mission, occasion première de ce démêlé, quittât Nossi-Faly. Mais la petite colonie,loin de céder à la peur,arbora fièrement le pavillon français, et se tint ensuite prête à tout événement, résignée au bon plaisir divin. Tsimiaro, étonné de ce calme et de l'attitude de Tsimamindra, s'arrête, réfléchit, fait des excuses au roi protecteur des Pères, et repart comme il était venu. Or Tsimiaro recevait pour cession de ses droits de souveraineté sur l'Ankara, partie Nord de la Grande Terre, une pension du gouvernement français. Le ministère instruit à Paris du beau fait d'armes que nous venons de raconter, en récompensa ce monarque, en ordonnant à un nouveau commandant de Nossi-Bé de lui retrancher trois mois de ses appointements.

Au 17 janvier 1861, nouvelle émotion d'un autre genre pour le personnel de la Mission. Le F. Chossegros s'était mis en voyage de bon matin, d'Hellville vers Nossi-Faly avec une grande pirogue chargée de provisions. Tafondro était sur sa grande route, et le P. Dénieau s'y trouvait en villégiature. Le Frère s'y arrête, déjeune avec lui, et puis remet sa pirogue en mer, laissant le P. Dénieau partir également pour Nossi-Faly, environ une heure plus tard, sur une pirogue moins chargée que la sienne. Or voilà qu'arrivé au large, une bourrasque violente s'élève tout à coup et met en danger l'embarcation du Frère. Il faut couper la voile, puis commencer à jeter à l'eau les provisions de toute nature. Les flots s'élèvent comme des montagnes ; le péril ne cesse pas. Les rameurs découragés laissent le Frère travailler seul, et se couchent effrayés au fond de la pirogue. Cependant l'embarcation soulagée d'une partie de son poids se maintient en bondissant au-dessus des flots, et finit par être conduite assez loin de Nossi-Faly, sur le rivage de la Grande Terre, au fond d'une baie paisible. Le Frère et ses rameurs y passèrent la nuit, essayant d'oublier dans le sommeil les fatigues de la soirée.

A Nossi-Faly tout le monde était dans les transes. La Mère Télesphore, au plus fort de la tourmente, avait aperçu du rivage la pirogue portant le pavillon de la Mission. Puis elle l'avait vue disparaître derrière une vague énorme qui semblait l'avoir engloutie. Qu'était devenue l'embarcation et ceux qui la montaient? Les craintes de la Mère ne tardèrent pas à recevoir bientôt une éclatante confirmation. Le P. Dénieau, qui avait quitté Tafondro une heure après le F. Chossegros, avait lui aussi ressenti les effets de la bourrasque. Sa pirogue revenait privée de son mât brisé par la violence du vent: « Où est le F. Chossegros, dit le Père en débarquant? » On ne lui répond d'abord que par des pleurs. « Longtemps sur les flots, continue-t-il, j'ai rencontré des débris de sa pirogue, et j'ai vogué au milieu des caisses qui composaient son chargement. » La Mère Télesphore raconte alors ce qu'elle a vu sur la rive, et comment l'embarcation avait tout d'un coup disparu à ses regards. Cependant la nuit arrive ; le Frère ne paraît point. Le jour se lève sans le ramener. Sa perte au milieu de la tempête n'est donc que trop certaine. Le P. Dénieau ordonne alors qu'on lui prépare l'ornement noir. Il va monter à l'autel et célébrer le saint sacrifice pour le repos de l'âme du F. Antoine Chossegros, mort le 17 janvier, au jour même de la fête de son saint patron. Mais voilà que soudain on annonce qu'on voit flotter au loin et venant du côté de la Grande Terre un pavillon semblable à celui qu'arborait le Frère. Bientôt arriva en effet le naufragé en personne, nouveau Jonas, disait le P. Dénieau, sortant du sein des flots ; et une messe d'actions de grâces remplaça la messe de *requiem* réservée pour une autre occasion.

Six mois plus tard hélas ! cette messe se célébrait à Nossi-Faly, mais le P. Dénieau n'était plus le prêtre officiant. Une mort presque subite venait de le ravir à ses Frères, dans la maison de campagne de Tafondro ; et le saint sacrifice s'offrait pour le repos de son âme.

C'était une perte véritable que celle de ce Père, missionnaire d'un talent remarquable uni à une modestie et une simplicité plus grandes encore. Homme de Dieu, plein de zèle et de force pour reprendre et flétrir en chaire les vices étalés par les blancs aux Petites Iles, le Père Dénieau eut le bonheur, la dernière année qu'il passa à Nossi-Bé et Nossi-Faly, de compter quatre-vingts communions pascales à l'église

d'Hellville. Jamais rien de semblable ne s'était vu depuis les commencements de cette colonie.

Il semble que le P. Dénieau ait eu le pressentiment de sa mort prochaine. Un soir pendant qu'il faisait son catéchisme ordinaire aux quelques fidèles de Tafondro, il leur dit qu'il s'en allait; puis il ajouta en particulier à une personne: après-demain, je ne serai plus. Déjà trois jours auparavant à Nossi-Faly, il avait mis de l'ordre dans ses papiers, et déchiré toutes ses correspondances inutiles. La veille du jour où il mourut, la porte de la chambre où il couchait à la campagne ne s'ouvrant pas comme d'ordinaire, et le Père ne répondant pas à ceux qui frappaient, les soldats blancs du poste de Tafondro sont appelés par les Malgaches afin de pénétrer chez le missionnaire, et de voir si rien de fâcheux ne lui était arrivé. Les soldats du poste le trouvent couché à terre, sur le plancher de sa case selon son habitude, mais sans parole ni connaissance apparente. Ils prennent alors un des matelas de leur lit de camp, et y font reposer le Père, pendant qu'un d'entre eux court à Hellville, prévenir le P. Coulon et le médecin. Ils arrivent en toute hâte. Mais les secours de l'art sont impuissants. Dieu appelle à lui son fidèle serviteur. Contre toute attente, un moment lucide paraît avant le moment suprême. Le P. Dénieau comprend qu'on lui donne l'absolution et le sacrement des mourants. Puis après une courte agonie, il expira dans la soixante-unième année de son âge, un mois environ avant la reine Ranavalona et l'ouverture de la Grande Terre. Les obsèques qui eurent lieu à Hellville manifestèrent l'estime et vénération que tout le monde avait pour le digne missionnaire. Le concours fut universel. Tous les hommes du gouvernement, le commandant en tête, les soldats de la garnison, ainsi que les marins de la rade, les uns et les autres conduits par leurs officiers, toutes les classes de la population, blancs et Malgaches, suivirent le convoi jusqu'au cimetière, donnant des marques non équivoques de leurs sympathiques regrets.

Au commencement de la même année 1861, le 28 janvier, à Toulouse, où la maladie l'avait contraint d'aller sur l'ordre des médecins, le P. Neyraguet, premier compagnon du P. Dénieau dans la mission de Madagascar, rendait aussi son âme à Dieu, muni des sacrements de l'Église, et édifiant tous ses frères par sa résignation et son aban don entre les mains de la divine Providence.

La liste nécrologique de la Mission, en cette année de l'ouverture de la Grande Ile, ne renferme pas seulement les noms de ces deux missionnaires. On y lit encore, à la date du 17 février, celui du P. Gorée, jeune et zélé missionnaire parfaitement initié à la langue et aux usages malgaches, et qui fût devenu l'une des colonnes de la Mission si le Seigneur ne l'eût rappelé à lui. Il n'avait donc survécu que deux ans à la mission de Baly, dont il nous a lui-même raconté la tragique destruction.

En poursuivant la lecture de cette liste funèbre jusqu'à la fin de 1862 et au commencement de 1863, que d'autres noms du personnel de la Mission se joindraient à ceux-là, soit parmi les Pères, soit parmi les Frères coadjuteurs. Nous y lirions entre autres celui du P. Berger encore à Nossi-Faly, au moment où le P. Dénieau y termina sa carrière et qui s'en vint mourir d'épuisement à Saint-Denis. C'étaient des vides à combler. Ils auraient pu être toutefois plus considérables. Le Seigneur avait en effet veillé sur ses missionnaires, principalement en deux ou trois circonstances critiques que nous avons le devoir de rappeler brièvement.

Parmi les fléaux dont Dieu se sert pour éprouver les peuples, le typhus, la variole et surtout le choléra doivent être mis au nombre des plus redoutables. Déjà en 1853 plusieurs filles de Nazareth avaient été visitées par la fièvre typhoïde. Trois étaient mortes. On s'était vu obligé, la maladie continuant ses ravages, de transporter au Butor, à Saint-Denis, leur établissement, en attendant qu'on changeât de place leur maison moins bien située qu'il ne fallait, et qu'on la reconstruisît dans un endroit meilleur. Plus tard en 1855, la variole, après avoir régné à Sainte-Marie de Madagascar, fit aussi invasion dans le nouveau Nazareth, par suite de l'introduction à l'école de cinq jeunes filles, amenées par le P. Finaz, de cette petite île de Sainte-Marie. Le fléau enleva alors quelques nouvelles victimes ; mais il respecta encore les Pères et les Sœurs. Le choléra parut enfin dans la colonie.

Au mois de mars 1859 un navire venant de la côte d'Afrique, infecté par la maladie, l'introduisit dans l'île de la Réunion. Le choléra se répandit bientôt de la ville de Saint-Denis, sur le reste de l'île, et y fit de nombreuses victimes. Les religieux de la Compagnie de Jésus ne s'épargnèrent pas en cette circonstance. Le collège diocésain Sainte-Marie se hâta de suspendre ses cours, et de rendre ses cent soixante



élèves à leurs familles. Libres alors de leurs occupations ordinaires, les professeurs de l'établissement offrirent leur concours à Mgr Maupoint, et s'adjoignirent aux curés des paroisses les plus atteintes. « Ce fut, dit le gouverneur de Bourbon, dans son rapport officiel, un spectacle bien digne de la sublimité de notre religion que celui que donnèrent ces ecclésiastiques qu'on retrouvait au chevet de tous les malades, portant des secours humains, répandant des bénédictions spirituelles. »

« Dans aucun temps, ajoute l'évêque de Saint-Denis en son mandement d'actions de grâces pour la cessation du fléau, les tribunaux de la Pénitence et la Table sainte n'ont été plus fréquentés. Les prêtres ordinaires ne suffisaient plus aux besoins du diocèse. Et si vingt-cinq Pères Jésuites, avec ce zèle de la gloire de Dieu qui est aussi bien le cachet de leur ordre que leur devise, n'étaient pas venus, pendant la vacance du collège, se mettre à notre disposition, et réclamer même avec une sainte avidité les postes les plus périlleux, nos bien-aimés coopérateurs auraient infailliblement succombé sous la pesanteur du fardeau. Une chapelle fut improvisée au cimetière de Saint-Denis sous le nom de Notre-Dame-des-Trépassés. Le P. Callet s'est tenu à la porte de cette chapelle, pendant toute la durée de l'épidémie, pour y recevoir les corps des cholériques, réciter sur eux les prières de l'Église, et les conduire, souvent sous un soleil brûlant, jusqu'à la tombe qu'il bénissait. Quel prédicateur que le choléra ! nous a-t-on écrit de plusieurs côtés à la fois. Il prêche mieux que Bossuet et Bourdaloue. »

Le gouverneur et l'évêque de Saint-Denis rendaient ainsi de concert un témoignage solennel au dévouement des missionnaires. Nos Pères furent, on le voit, prodigues de leur vie. Le Seigneur se contenta de leur bonne volonté. Pas un d'eux ne fut moissonné par le fléau à la Réunion, et ils firent pendant ce temps un bien considérable.

« Ainsi le P. Coulon à Saint-Joseph, lisons-nous dans une lettre de Saint-Denis, administra le sacrement de la Pénitence du 24 mars au 22 mai, à 989 personnes, dont un bon nombre ne s'étaient pas confessées depuis plusieurs années. Le P. Darribère à Saint-André entendit, du 22 mars au 3 mai, 2.550 confessions. Il disposa avec le P. Laffont, pour le 1er mai, une première communion d'adultes de 90 personnes ; le 8, une seconde de 220 le 29, une troisième de 300. Nos deux

missionnaires avaient invité Monseigneur pour ce jour là, à une cérémonie brillante où furent confirmées plus de 700 personnes. D'autre part le P. Lacomme à Saint-Louis, le P. Balancie à la Rivière, continuellement en course pour les malades, furent témoins des scènes les plus tristes par les ravages qu'exerçait l'épidémie; mais bien consolantes par les conversions, les sentiments de résignation, de piété qui éclataient de toutes parts. Sur cent quatre-vingt-dix-sept morts à Saint-Louis, un seul expira sans avoir vu le Père. Une femme d'une famille assez distinguée, mais dont la vie n'avait pas été des plus édifiantes, tomba malade. Elle refusa de se confesser. Exhortée à plusieurs reprises par le prêtre elle ne se rendit qu'à la troisième tentative, mais ce fut de tout son cœur. Jamais, disait le curé, il n'avait trouvé une personne aussi bien préparée. Le lendemain, cette fervente convertie faisait venir autour de son lit de mort ses domestiques, ses enfants et son mari; elle exhortait surtout celui-ci à changer de conduite, lui représentant les consolations ineffables que donne la religion aux derniers moments. Puis tout à coup s'arrêtant: « Vous ne m'avez pas, dit-elle, amené mon plus jeune enfant. Je le sais, il est mort; je l'ai vu dans le ciel tout éclatant de gloire, il m'invitait à le suivre. » Elle continuait ses adieux, demandait avec larmes pardon à ses domestiques, et quelques instants après elle n'était plus. Une autre sur son lit de douleur où elle souffrait horriblement s'écriait en voyant entrer le Père: « Que je suis heureuse de vous voir! Je ne craignais pas de mourir; mais maintenant je suis contente d'avoir le bon Dieu près de moi; je suis disposée à tout ce que le Seigneur demandera. Cependant j'ai bien des épreuves; voilà cinq enfants que je laisse sans soutien; hier j'ai perdu ma fille âgée de dix-huit ans; avant-hier, ma mère. Je vais mourir, et malgré toute la peine que j'éprouve, je suis heureuse, parce que je sais que Dieu fait tout pour le mieux. » Quelques heures après, la malade avait rendu à Dieu sa belle âme. C'est dans tous les rangs de la société que le Seigneur répandait ses miséricordes. Durant quinze jours, le curé et le Père restèrent presque continuellement au confessionnal, confessant quelquefois jusqu'à onze heures du soir. Le choléra fut donc, à Saint-Louis comme ailleurs, le moyen dont Dieu se servit pour sauver un grand nombre d'âmes, et faire éclater aux yeux de tous le zèle de nos Pères.

Le 8 juin le fléau ayant cessé, le collège rouvrit ses portes, et les

professeurs reprirent leurs classes avec une nouvelle ardeur. Le ministère apostolique de ces jours de deuil n'avait point été inutile à leurs âmes. « Plus que jamais, écrivait-on, ils aiment maintenant à répandre autour d'eux la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, auquel ils se reconnaissent redevables du succès de leur ministère, surtout durant l'épidémie. Nos Pères ont encore fondé chez les frères de la Doctrine chrétienne une association de jeunes gens et d'ouvriers qu'ils disposent de loin à entrer dans la société de Saint-Vincent de Paul. Enfin les PP. Laffont, Rebreyend, Callet, Lacomme et Richard ont prononcé leurs derniers vœux le 15 août, devant les élèves du pensionnat à la grand'messe, entre les mains du R. P. Ailloud, directeur de la maison, pendant que le P. Faure en faisait autant à la Ressource. Les uns et les autres s'y étaient préparés, selon l'usage, par un mois de grande retraite. »

Le choléra, qui avait éclaté en mars à la Réunion, ne fondit qu'un mois plus tard sur Nossi-Bé. « Après quatre ans d'absence, je rentrais à Nossi-Bé le 28 avril 1859, lisons-nous dans le journal du P. Finaz, revenu de France où il s'était rendu, lors de son expulsion de Tananarivo. Quelle ne fut pas notre stupeur de voir le matin, au mouillage d'Hellville, la mer couverte de cadavres flottants. Ils venaient d'y être jetés par un boutre arabe arrivé la veille de Zanzibar, pays infecté du choléra. Sur le refus qu'on lui fit de le laisser entrer en communication avec la terre, il se débarrassa, pendant les ténèbres de la nuit, d'une cinquantaine soit de morts, soit peut-être aussi de malades désespérés. Nous avertîmes le commandant de Nossi-Bé qui s'empressa de requérir aussitôt les hommes de la geôle pour qu'ils eussent à recueillir les cadavres flottants et à les ensevelir. Le boutre reçut ordre en même temps de gagner au plus tôt la haute mer. Mais le mal était fait ; le choléra avait pris pied dans l'île. Les premiers frappés furent naturellement les hommes de la geôle, ensuite les enfants de nos deux classes situées toutes deux le long du rivage de la mer. Le fléau fit trois victimes chez les garçons et trois chez les filles. Il étendit de là ses ravages sur le reste de la population, et jeta, pendant les deux mois qu'il dura, la désorganisation dans bien des familles ; mais il fut aussi pour plusieurs une précieuse occasion de salut. La variole arriva immédiatement après le choléra et ne causa pas un moindre mal pendant les trois nouveaux mois de son séjour à Nossi-Bé. »

Voici comment se faisait alors la Mission dans la terrible période de ces deux épidémies.

« Les mains et les poches garnies de douceurs et de quelques remèdes, continue le P. Finaz, et l'œil exercé par l'usage, nous allions par les villages, distinguant facilement une case où étaient des malades de celles qui n'en renfermaient point. Entrant alors avec toutes les formes de la politesse malgache, bien souvent en faisant une sorte de violence au maître qui avait fermé la porte de sa demeure, de manière à faire comprendre au dehors qu'il était défendu d'y pénétrer, nous examinions d'abord s'il y avait des enfants en danger de mort (et j'en ai vu parfois trois et quatre ensemble); nous distribuions alors notre sucre pour adoucir la tisane. Nous lavions ensuite avec l'eau tiède, en pronençant la formule du Sacrement de la régénération, la tête de ces enfants, sans que personne s'aperçût que nous en faisions des anges Si c'étaient de grandes personnes et qu'on eût le temps d'obtenir leur confiance, on soignait leur corps, revenant plusieurs fois chez elles, et ne parlant de la religion et du baptême, que lorsqu'on avait déjà gagné le cœur. J'ai la consolation de certifier que pas un seul Malgache, même de ceux avec lesquels j'entrais brusquement en matière, parce qu'ils étaient à l'extrémité, lorsque je les voyais pour la première fois, ne m'a refusé de devenir chrétien ; et je crois que les autres missionnaires peuvent en dire autant que moi. »

Terminons ce chapitre en relatant un ou deux événements qui, pour être d'un ordre plus intime, n'en firent pas moins sentir leur secrète et puissante influence sur la marche extérieure de toute la Mission, je veux parler de la visite faite par le R. P. Saint-Cyr, délégué du T. R. P. Général, à la mission de Madagascar, et du voyage de nos deux Préfets apostoliques à Rome et en France.

Il en est des sociétés comme de ces chefs-d'œuvre sortis de la main des hommes, et qui marquent les divisions du temps d'une manière mathématique. Leur perfection n'est pas tant dans la matière d'où ils sont tirés, ni dans leur beauté extérieure, que dans la pureté et la précision des rouages intérieurs. La visite du P. Saint-Cyr, en 1858, venant au nom du T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus, passer en revue d'ensemble, et chacun des détails de la mission de Madagascar, fut une visite du Seigneur. Le P. Visiteur ne négligea rien de toute ce qui pouvait contribuer au maintien et à l'accroissement de la dis-

cipline religieuse parmi les missionnaires, non moins qu'au développement de leurs œuvres évangéliques. Il n'oublia aucun lieu, aucune personne, aucune affaire tant soit peu importante. Sa visite profita à tous, supérieurs et inférieurs. Tous en tirèrent parti pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes.

Le P. Finaz fut le premier des deux Préfets apostoliques de Madagascar qui se rendit en Europe, conférer avec le T. R. P. Général des besoins de la Mission. Il venait d'être expulsé de Tananarivo. La prudence conseillait de présenter sous leur vrai jour, soit à Rome soit en France, les graves événements accomplis à Madagascar, et de ne mettre que peu de personnes au courant de ceux qu'on prévoyait devoir éclater sous peu. Or les lettres et les rapports écrits instruisent moins que quelques heures de simple conversation. Le P. Finaz remplit parfaitement ce double rôle, soit auprès du prince Napoléon alors ministre des colonies à Paris, soit à Rome auprès de la Propagande et du T. R. P. Général, et il rentra à Bourbon à la fin de 1855. Le P. Jouen partit alors. Outre cette double tâche qui lui était commune avec le P. Finaz, le supérieur de la mission de Madagascar se vit contraint de se charger d'une autre. La descente du collège de Beaumont à Saint-Denis, à la prière de l'Évêché, avait placé, nous l'avons dit, cet établissement dans une position fort gênée, au point de vue pécuniaire. Le nombreux personnel du collège absorbait facilement les faibles revenus, provenant des rétributions collégiales. Les frais de descente et d'aménagements avaient été considérables. Il y avait des dettes nombreuses et par conséquent des intérêts écrasants. Le P. Jouen prévoyait déjà que le collège serait un gouffre où le faible avoir de la Mission s'engloutirait. Il quêta néanmoins au nom de la grande île de Madagascar, intéressa en sa faveur, et plaça sur le collège endetté la somme ainsi récoltée, en vue de l'ouverture imminente de la Mission sur cette grande terre. Le P. Jouen ne s'était pas trompé; si cet argent contribua à prolonger pendant quelques années l'existence du collège, il fut presque entièrement perdu pour la Préfecture de Madagascar, qui n'en recueillit qu'un faible intérêt jusqu'en 1872, et ne put jamais recouvrer le capital prêté, lors de la liquidation de cet établissement.



Iomby Souddy, reine de Mohéli, et sa sœur Iomby Salama.

CHAPITRE XIII

Deux cousines de Rakoto à Mohély.

(1860-1861.)

Le 27 novembre 1858, sur la demande du P. Finaz, la Sacrée Congrégation de la Propagande rattachait à la Préfecture apostolique des Petites Iles la Grande Comore, Anjouan et Mohely, restées jusqu'à ce jour sans juridiction spirituelle bien définie.

Dans quel but le P. Finaz avait-il fait cette démarche couronnée de succès ? Voulait-il, déjà possesseur de Mayotte, l'une des Comores, étendre simplement, par l'adjonction des trois îles nouvelles, sa juridiction sur l'archipel entier des Comores ? Mais il n'ignorait pas que ce pays qu'il ambitionnait était depuis longtemps infesté, gangrené par l'élément arabe, et ne pouvait être dès lors qu'un champ stérile, tout à fait impropre à la culture évangélique. Le P. Finaz le savait sans doute, mais il avait conçu au sujet de Mohély de grandes espérances, qu'il voulait cultiver à son retour de l'Europe, pour la plus grande gloire de Dieu, et le salut peut-être de toutes les Comores. Le chapitre présent va nous raconter sur quoi se fondaient ces espérances, et comment le P. Finaz entreprit de les conduire à terme. Mais afin de mieux comprendre ce que nous devons dire ici il est nécessaire d'expliquer en peu de mots les rapports de Mohély avec Madagascar.

Le roi Radama I avait un frère nommé Ramanetaka, qui commandait à Bombetok ou Majanga depuis 1825. Lorsque le roi des Hovas eut rendu le dernier soupir en 1828 et que sa femme Ranavalona se fut emparée du pouvoir, tous les membres de la famille du monarque dé-

funt, qui pouvaient porter ombrage à l'autorité de la nouvelle reine, furent recherchés avec soin et mis à mort impitoyablement. Ainsi périrent la mère et la sœur de Radama, son beau-frère Ratefy, gouverneur de Tamatave, son jeune neveu le fils de Ratefy, ainsi que Ramananolona, commandant de Fort-Dauphin, cousin germain de Radama. Ramanetaka reçut alors de la souveraine l'ordre de se rendre à Tananarivo pour prêter le serment d'usage. Le rusé gouverneur, lisant sa propre sentence dans la conduite tenue par Ranavalona envers les autres princes de sa famille, jugea prudent de ne pas s'exposer à un sort pareil et de quitter Madagascar. Affectant pour cela un grand dévouement aux volontés de la souveraine, et sous le prétexte de rendre le voyage plus facile et plus prompt en remontant le fleuve Betsiboka, il fait embarquer sur un boutre sa famille et ses richesses ; et avec soixante-dix esclaves les plus dévoués, prend la direction des Comores. Arrivé à Anjouan, il voulut s'y fixer ; mais le sultan de cette île ayant aposté des assassins pour attenter à ses jours, il quitta le pays et s'en vint à Mohély dont il s'empara. Maître de l'île et n'ayant avec lui qu'une poignée de ses gens, il chercha d'abord à s'attirer l'affection de ses nouveaux sujets composés d'un groupe d'Antankara peuple du Nord-Ouest de Madagascar, qui émigrèrent jadis dans cette île avec leur chef Andrianany, et d'un grand nombre d'esclaves mozambiques ainsi que de Mohéliens proprement dits, gens mous et superstitieux à l'excès. Loin de les inquiéter par rapport à leur religion mahométane, il promit de laisser élever tous leurs enfants dans les principes du Coran. Il s'appliqua toutefois à éloigner les Arabes des affaires, et à ne les confier qu'à ses compatriotes. Afin d'accroître le petit nombre de ces derniers, il s'empressait d'acheter les esclaves hovas ou malgaches amenés à Mohély, et de les faire soldats, leur donnant même la liberté s'ils voulaient rester à son service. Il fit de plus jurer à tout le peuple qu'après sa mort l'île entière reconnaîtrait pour souveraines ses deux filles, Iomby Soudy et Iomby-Salama, la plus jeune Iomby-Salama devant succéder à l'aînée. Ces précautions ne lui paraissant pas encore suffisantes, il plaça ses filles et ses États sous la protection de la France. Puis étant sur le point de mourir il fit promettre aux principaux chefs sur le foi du serment, de ne jamais donner ses filles en mariage à des Arabes : « Si vous ne pouvez, leur dit-il, trouver pour Iomby-Soudy

un parti convenable parmi les Hovas, menez-la chez les blancs, ils en feront ce qu'ils voudront; ce sera toujours bien. Si vous veniez à être attaqués par les Arabes vos voisins, et qu'il vous fût impossible de leur résister, que mes filles se réfugient à Mayotte. »

Ce que Ramanetaka craignait donc par-dessus tout, c'était l'assimilation de l'élément hova introduit par lui à Mohély avec l'élément arabe. La mère de Iomby, régente pendant une année environ, suivit généralement la même politique que lui. Mais elle eut le tort d'épouser un Arabe en secondes noces, et elle mourut après la naissance du premier enfant issu de ce mariage. L'Africain Ratsivandy et le Hova Abdallah Moussalim lui succédèrent dans le gouvernement de l'île et la tutelle de Iomby. Quant à la France elle accepta généreusement le protectorat de Mohély et voulut même entretenir à ses frais, auprès de Iomby-Soudy et de sa sœur Salama, une gouvernante chargée de leur apprendre à lire et à écrire, et de les former aux idées, à la religion et aux habitudes françaises. Le commandant supérieur de Mayotte qui avait déjà mission de veiller sur les deux princesses et de défendre leur indépendance contre les Arabes, ayant reçu l'ordre de désigner cette gouvernante, jeta les yeux sur Mme Droit, veuve du mécanicien Droit, associé de M. Laborde à Ilafy, et dont nous avons parlé précédemment. Ce choix était parfait. Personne en effet ne réunissait plus de qualités que Mme Droit et ne pouvait mieux qu'elle exercer les fonctions qu'on lui confiait. Elle était hova par son origine aussi bien que ses élèves; elle connaissait la ville de Tananarivo et le prince Rakoto, cousin des deux princesses; enfin tout en étant encore Mauricienne, c'est-à-dire Française par le cœur, elle avait habité Mohély jusqu'au premier janvier 1837, date de le mort de son mari, et se trouvait par conséquent fort connue de Iomby et de sa sœur. Dans le courant de 1837, Mme Droit s'en était allée à Sainte-Marie de Madagascar et y était devenue avec les familles Joly-Cœur, Languedoc et Dagonez, la coopératrice dévouée de M. Dalmond. Les premiers missionnaires de la Compagnie la retrouvèrent plus tard à Tafondro. De là à Mohély le chemin était court. M. Passot l'y ramena en l'installant gouvernante des deux jeunes princesses.

Or le 29 mai 1848 Mme Droit écrivait de Mohély au P. Cotain à Mayotte : « La petite reine apprend très bien et fait de rapides

progrès ainsi que sa sœur. Elles savent presque toutes leurs prières, désirent de tout leur cœur être baptisées. Elles vous remercient de votre bon souvenir et pensent souvent à vous et aux bonnes Sœurs. Le pays est assez tranquille en ce moment. Il y a seulement la *bonne* de la reine qui la tourmente tous les jours et veut l'empêcher d'apprendre à lire et à écrire, et même de rester avec moi. Mais la reine lui a répondu de la laisser tranquille, qu'elle était maîtresse de ses actes. Le chef Ratsivandy (mari de cette *bonne*), et le grand prêtre arabe, viennent souvent me voir, et disent qu'ils sont contents que je sois avec leur reine, bien que je sache qu'ils pensent le contraire de ce qu'ils disent. »

Ces quelques lignes nous initient déjà aux diverses intrigues des chefs de Mohély, gagnés par les prêtres arabes, afin de circonvenir la reine et l'entraîner dans la religion de Mahomet. L'esprit du mal ne pouvait voir en effet, sans travailler à les détruire, ces heureux germes de salut déposés par Mme Droit dans les cœurs de ses royales élèves. Il inspira d'abord à l'Iman de Mascate, chef de tous les Arabes répandus sur la côte orientale d'Afrique, le projet de faire enlever Iomby-Soudy pour la mettre au nombre de ses épouses légitimes, l'enfermer dans son harem et devenir ainsi, sous son nom, maître de de ses États. Instruit de ce dessein le commandant de Mayotte n'eut pas de peine à le déjouer. Un navire de guerre français vint croiser devant Mohély, et laissa même à terre un petit détachement de matelots commandés par un aspirant qui y resta jusqu'à ce que le danger fût passé.

Un peu plus tard le chef Ratsivandy, dont nous venons de parler, se rendant à charge à la reine par ces malversations de toute sorte, Iomby-Soudy eut recours à la France pour en être délivrée. Ratsivandy fut exilé.

Le 26 mai 1849 la frégate la *Reine Blanche* mouillait encore sur la rade de Mohély, et le commandant de la division navale, M. Febvrier Despointes, accompagné en cette circonstance du P. Jouen, offrait au nom de la France à cette jeune reine de quatorze ans environ une magnifique couronne, un riche collier et des boucles d'oreilles.

Mentionnons encore un projet formé par le commandant de Mayotte Il s'agissait de ménager l'union, désirable à tous égards, de la reine de Mohély avec son cousin l'héritier présomptif du trône des Hovas

Rakoto d'Radama, connu dès lors comme un partisan dévoué de la civilisation et des Européens.

La religion, ajoute le P. Finaz dans son journal, n'était point oubliée dans ces rapports de la France avec les deux princesses. Outre la visite du P. Jouen dont nous venons de parler, le P. Cotain fut envoyé de Mayotte à Mohély par M. Passot, et eut de longues conférences avec les deux sœurs. Leur instruction religieuse était suffisante, et elles demandaient le baptême avec instance; mais le Père crut prudent de le leur différer encore: elles étaient trop entourées, trop dépendantes des Arabes: il fallait ensuite user d'une grande réserve pour ne point effaroucher les chefs plus ou moins vendus aux Arabes. Une démarche trop précipitée eût pu compromettre pour longtemps l'avenir religieux de Mohély. La terrible catastrophe, qui se préparait déjà dans l'ombre et éclata peu après, allait mettre à l'épreuve les sentiments des deux sœurs et montrer ce qu'avaient de solide leurs désirs de baptême.

C'était dans les derniers mois de l'année 1857. Mme Droit et sa sœur Mme Languedoc venue depuis peu de temps la rejoindre à Mohély, commençaient à peine leur modeste repas du soir, que leur cuisinier se retira précipitamment, alléguant l'arrivée de son frère. Mme Droit et Mme Languedoc mangent sans défiance; mais à peine sont-elles entrées dans leur chambre pour se livrer au sommeil, que la gouvernante chancelle et tombe à terre privée de connaissance. Tandis que Mme Languedoc s'empresse autour de sa sœur et lui porte les premiers soins, un bruit sourd de voix se fait entendre : en un clin d'œil l'habitation avait été entourée par une immense multitude. Les chefs entrent et signifient à Mme Languedoc qu'elle doit immédiatement s'embarquer sur un boutre, sur lequel on va aussi transporter Mme Droit, parce que la gouvernante de la reine était renvoyée. Toutes les protestations furent inutiles. Mme Languedoc se vit saisie et déposée dans le boutre à côté de sa sœur toujours privée de ses sens; on leur jeta à la hâte quelques-uns de leurs effets pris au hasard, et sur-le-champ le boutre mit à la voile pour Mayotte.

Cependant la jeune reine avertie de ce renvoi veut à tout prix s'y opposer. Elle commande, elle pleure, on ne l'écoute pas. Captives elle et sa sœur dans leur propre palais, par ordre des chefs, elles

en sont réduites à contempler d'une fenêtre qui donnait sur le port l'exil de celle qu'elles nommaient leur mère.

Mme Droit ne reprit ses sens qu'à Zaozy, mais ce fut pour expirer peu après, victime du poison que lui avait administré, par ordre des chefs, son cuisinier de Mohély.

Le commandant de Mayotte envoya sur-le-champ une goëlette à Mohély, pour demander des explications. La reine répondit que ce n'était pas elle qui avait chassé sa mère, et qu'en réalité elle ne gouvernait pas. Les chefs alléguèrent qu'ils avaient renvoyé Mme Droit parce qu'elle se mêlait de politique et ne les prévenait jamais de rien. La France se contenta de ces réponses et ne donna aucune suite à cette affaire.

Tel fut le point de départ d'une longue série de persécutions qui firent de Iomby-Soudy et de Iomby-Salama deux esclaves de leurs propres sujets, en attendant qu'elles se vissent forcées de recevoir d'eux, malgré leurs serments à Ramanetaka, deux maris arabes, ce qui arriva bientôt. Ratsivandy rappelé de l'exil parvint à faire épouser à Iomby-Soudy un neveu de l'Iman de Mascate du nom de Saïdy Hamady Makadara. Le mariage se fit à l'arabe. Huit jours après, et malgré toutes les promesses jurées solennellement aux chefs hovas, Hamady remplaça le pavillon de Mohély par le pavillon de Zanzibar, et fit détruire dans le palais tous les livres et objets de piété, tout ce qui pouvait rappeler de près ou de loin l'éducation de Mme Droit. Plus que jamais alors les deux sœurs furent réduites en esclavage, et comme ensevelies dans les profondeurs de leur palais, sans communication avec l'extérieur à la manière des femmes arabes.

Malgré ces précautions, le P. Finaz put entretenir en 1855 quelques relations avec elles et leur faire parvenir secrètement un catéchisme. Il fut même question avec M. Lambert de faire enlever Iomby-Salama pour la préserver d'un sort pareil à celui de sa sœur. La Providence ne permit pas que cette tentative réussit. Le P. Finaz pendant son séjour à Tananarivo parla des deux princesses au prince Rakoto leur cousin, intéressa également en leur faveur la générosité de M. Laborde, et toujours dominé par l'espoir de les délivrer de cette odieuse captivité, obtint lors de son séjour à Rome, le décret de la Propagande dont nous avons parlé.

A son retour d'Europe, revêtu, par le fait de cette juridiction que

l'Église venait de lui conférer, d'une force et d'un zèle tout nouveaux pour entreprendre la conquête spirituelle des Comores, le P. Finaz se remit à l'œuvre. Mais, hélas ! Iomby-Salama n'existait déjà plus. Forcée à son tour de prendre malgré elle un mari arabe, cette jeune princesse réalisa à la lettre les tristes prédictions que Mme Droit faisait souvent à la reine sa sœur. « Prends garde, Iomby, lui disait-elle, d'épouser un Arabe. Tu sais qu'à la mort de ton père Ramanetaka, ta mère voulut se remarier et épouser un Arabe d'Anjouan, dont elle a eu un enfant. Mais aussitôt après la naissance de ce fils, les Arabes n'eurent rien de plus pressé que de se débarrasser de la mère par le poison, afin d'élever le fils à leur mode, et, en vous éloignant toutes deux du trône, de soumettre plus tard, au nom de cet enfant, Mohély à Anjouan. Mais les Mohéliens, prévoyant ce qui allait arriver, empoisonnèrent le nouveau-né. Si tu épouses jamais un Arabe, Iomby, tu es bien sûre de mourir empoisonnée comme ta mère. » Iomby-Soudy ne subit pas ce triste sort, après son mariage avec Hamady et la naissance de son premier enfant, mais il n'en fut pas de même de Iomby Salama mariée à un Arabe, contre sa volonté. Trois jours après avoir donné naissance à son enfant, on *la laissa mourir*, chrétienne sans doute de cœur et de désir, mais privée toutefois du sacrement régénérateur qui fait enfant de Dieu et de l'Église.

Le 12 octobre 1859 le P. Finaz envoyait à Iomby-Soudy un message secret d'où nous extrayons ce qui suit : « Reine ma chère fille, vous savez quelle affection je vous porte et combien je désire vivement me rendre auprès de vous. Jusqu'ici des personnes qui vous entouraient se sont opposées à cette visite. (Le Père fait allusion au mari de la Reine, Saïdy Hamady dont nous avons parlé, et qui venait de s'exiler lui-même de Mohély, par crainte des chefs et de Ratsivandy dont il s'était attiré la haine.) Maintenant, ma chère fille et Reine, écrivez-moi comme à votre Père qui désire et peut vous être utile. Si ma visite peut se faire sans inconvénient, dites-le moi, et j'irai auprès de vous, comme j'ai été auprès de votre cousin le prince Rakoto d'Radama. » La reine fit remercier le Père, mais elle ne pouvait, disait elle, lui écrire, son mari étant de retour. Un mois après Ratsivandy et les autres chefs avaient chassé de nouveau Hamady et l'avaient contraint de se réfugier à la Grande Comore. La reine n'en fut pas plus libre pour cela : une petite oligarchie dont Ratsivandy était le

chef la tenait captive dans son palais et gouvernait en son nom. Si Hamady persécutait le religion de Iomby-Soudy, il prenait du moins quelque intérêt à sa personne et lui témoignait une certaine affection, dont la reine lui était fort reconnaissante. Avec l'oligarchie, sa religion était plus libre, mais son sort lui semblait plus dur. Telle était la situation lorsque le P. Finaz entreprit un certain nombre d'expéditions apostoliques à Mohély et dans les autres Comores; la première, le 26 janvier 1860, à bord du *Labourdonnais* commandé par M. Desprez ; la seconde, le 8 septembre sur le transport la *Somme* uni au *Labourdonnais*, et dans laquelle la Sœur Benoît, religieuse de Saint-Joseph, et deux de ses élèves malgaches furent du voyage, ainsi que Marcelin Pakala, élève de la Ressource, frère de lait de Iomby-Soudy. Toutefois la troisième expédition qui eut lieu le 15 décembre de la même année fut la plus importante soit pour sa durée, puisque le P. Finaz fit alors un séjour de six mois à Mohély en compagnie de M. Marius Arnaud, agent de M. Lambert, soit surtout par l'éclat exceptionnel de son début. M. de Langle conduisait alors en effet sur la *Somme*, outre le P. Finaz, M. Gabrié commandant supérieur de Mayotte et tout le personnel de la mission nouvelle de Zanzibar, appelé dans cette île par le sultan de Zanzibar lui-même, c'est-à-dire M. Fava, aujourd'hui évêque de Grenoble, deux autres prêtres du diocèse de Saint-Denis, et six religieuses filles de Marie. Enfin le *Labourdonnais* servait de second au navire *la Somme* et rendait plus imposante la visite officielle du commandant de la station navale. Le 4 juillet 1861 le P. Finaz renouvela une quatrième et dernière fois son voyage de Mohély avec le P. Barlet, et M. Lambert si désireux de contribuer au bien de cette Mission. Nous ne suivrons pas le Préfet apostolique dans tous les détails de ces diverses expéditions et nous nous contenterons d'extraire çà et là de son journal les passages les plus saillants, ainsi que le résultat final de ses efforts, combinés avec ceux de la France, pour le bonheur de Mohély.

« *30 janvier, 1860.* Le *Labourdonnais*, capitaine Desprez, jette l'ancre devant Fombony capitale de Mohély. En face de nous se présente le fort avec ses vingt et une embrasures garnies presque toutes de canons, et surmonté vers le milieu, par un mât de pavillon portant le drapeau arabe. Le palais est contigu au fort. Une enceinte de murailles, trop étroite pour contenir les maisons de la ville qui dé-



bordent de toute part à droite et à gauche entoure Fombony. La mosquée blanche située au bord de la mer paraît seule de quelque importance; les autres habitations, sauf le palais, ne sont pour la plupart que de simples cases malgaches en terre ou en joncs. L'aspect de la campagne est riant, et agréable à l'œil. La montagne qui domine Fombony se nomme Imerina. Ce nom lui fut donné par Ramanetaka en souvenir de son pays natal.

Lorsque je quittai l'embarcation, je fus reçu au bord de la mer par des soldats hovas en casaques rouges ayant sur la tête des mitres rouges ornées de mille brimborions. Ils me conduisirent jusqu'au palais de la reine. A la porte même du palais est un porche où se tient habituellement la garde. Il donne sur une cour longue et étroite, mais assez propre, à l'extrémité de laquelle se trouve la porte d'une sorte de vestibule servant en même temps de salle d'armes. Quatre-vingts fusils environ et une multitude de sagaies sont symétriquement rangés au plafond. Je gravis alors une échelle de meunier, véritable casse-cou, qui dépare le reste du palais généralement convenable, quoiqu'il ne soit ni vaste ni splendide. Je parvins ainsi au premier, au-dessus du vestibule dans un appartement long et étroit avec des croisées cintrées, orné de trois grandes glaces, et recouvert de jolis tapis arabes. La reine était assise dans un fauteuil, vêtue à l'arabe, le visage couvert d'un demi-masque; derrière elle, ses femmes accroupies sur des nattes; à côté, M. Desprez et les chefs sur des chaises.

Je fus présenté par M. Desprez. La reine me tendit la main. Après lui avoir dit combien, depuis longtemps je désirais la voir, elle ma fille, et combien j'étais heureux de satisfaire enfin ce désir; après lui avoir parlé du P. Jouen et du P. Cotain dont elle me demandait des nouvelles avec intérêt, j'annonçai les cadeaux du commandant supérieur: du sucre, de l'huile, etc., etc.

Je remis ensuite mes présents particuliers; un polyorama avec grand nombre de tableaux; un album religieux, de petits objets pour ses enfants, et un livre de piété de la part des Sœurs de Mayotte. Mais ces objets l'embarrassaient : elle n'osait pas jeter les yeux sur le polyorama, pendant que les femmes qui l'entouraient prenaient plaisir à le considérer. Les chefs restaient froids et impassibles. Quant à l'album religieux que M. Desprez lui faisait valoir comme souvenir

des sentiments de son enfance, elle répondit qu'elle ne pouvait pas le recevoir, pas plus que le livre des Sœurs parce qu'elle était Arabe. J'ajoutai qu'elle connaissait la vraie religion ; que sans doute ses souvenirs d'enfance seraient plus puissants dans son âme qu'une religion qu'elle savait être fausse, et qu'elle était forcée de suivre actuellement. M. Desprez et moi demandâmes ensuite à Iomby si elle voulait que nous revenions la voir. « Les femmes arabes, répondit-elle, ne se montrent pas en public. C'est par extraordinaire que je vous ai reçus. Depuis que les navires de guerre ne viennent plus, des bâtiments marchands se sont présentés, et entre autres ceux de M. Lambert et M. Depossel. Ces deux messieurs n'ont pas été admis en ma présence. »

Il était évident que la crainte des chefs témoins de l'entretien paralysait Iomby. Peut-être le sort tragique de sa sœur se dressait-il devant sa mémoire comme un fantôme importun. Le jour fixé par la Providence pour sa conversion n'était point encore arrivé. M. Desprez et moi mettons à la voile pour la Grande Comore.

Cette île était le lieu d'exil de Saïdy Hamady Makadara, le mari de Iomby. J'eus la curiosité de le voir. C'est un homme d'un extérieur peu attrayant, mais qui a de la vie, de l'entrain et parle avec feu.

Après les compliments obligés, je lui dis que j'avais entendu sur son compte beaucoup de choses qui ne me convenaient guère : qu'il avait séquestré la reine, comme une Arabe ; qu'il avait parlé et agi contre la France ; qu'enfin, en ma qualité de Marabout chrétien, j'avais à lui reprocher d'avoir forcé la reine à quitter la religion de son enfance. « Elle vous a choisi pour mari, lui dis-je, c'est bien ; mais rappelez-vous qu'elle est maîtresse de ses actes et la souveraine de Mohély. » A tout cela Hamady répondit qu'on m'avait fait sur lui de faux rapports ; Ratsivandy et les autres chefs étaient les véritables oppresseurs de la reine, à preuve qu'ils l'avaient chassé lui-même de Mohély, parce qu'il prenait les intérêts de Iomby.« Quant à la religion ajouta-il, je laisse ma femme suivre ses désirs en cela comme pour tout le reste. » Hamady nous remit ensuite une lettre pour elle et nous revînmes à Mohély.

La reine cette fois s'est montrée plus gracieuse, et a voulu nous parler français. La lettre de son mari l'avait comme transformée. Elle m'a accablé de questions sur Tananarivo, ses habitants, et surtout sur

le prince Rakoto. Elle a accepté volontiers de lui écrire par mon intermédiaire et m'a dicté pour lui la lettre suivante, qu'elle a ensuite signée du nom nouveau adopté par elle, depuis son mariage et sa récente profession de foi musulmane :

« A mon frère bien-aimé Rakoto d'Radama.

« Je vous écris, Monsieur mon frère, pour vous rendre visite et vous demander de vos nouvelles. Ici nous nous portons bien. Il y a longtemps que je n'ai reçu de lettre de vous, ce qui rend mon cœur triste, car je désire ardemment être au courant de tout ce qui vous arrive, soit bien, soit mal ; que Dieu cependant fasse que tout soit bien pour vous !

« Je désire que vous répondiez à ma lettre, je n'ai pu vous écrire plus tôt, parce que je craignais ceux qui entourent votre mère. Mais mon Père Finaz, qui est ici, se charge de vous faire parvenir cette lettre.

« Nous avons beaucoup causé de vous ensemble, ce qui m'a rendue heureuse.

« Recevez mes hommages, Monsieur mon frère, et que le Seigneur vous protège !

« Votre sœur, IOMBY FATOUMA. Mohély le 2 février 1860. »

La lettre terminée, Iomby alla jusqu'à nous prier M. Desprez et moi de ne pas l'abandonner désormais seule dans son île, mais de revenir la visiter. Ce que nous promîmes volontiers. »

Le P. Finaz avait donc obtenu dans ce premier voyage une partie de ce qu'il désirait : Rakoto et sa cousine étaient mis en relations l'un avec l'autre par le moyen de la Mission.

Le Préfet apostolique se plaisait dès lors à penser que les bonnes dispositions du prince réagiraient sur la jeune reine, et lui serviraient de stimulant pour avancer dans les voies du progrès chrétien et de la vraie civilisation, surtout lorsque Rakoto aurait franchi les dernières marches qui le séparaient du trône. Iomby n'était plus, hélas ! la naïve élève de Mme Droit, demandant avec instance le baptême au P. Cotain. Elle avait par faiblesse de cœur renoncé à la religion chrétienne et adopté celle de son mari. Mais ne pouvait-on pas, ne devait-on pas espérer, à voir le changement déjà opéré en elle à la suite de ces deux premières entrevues avec le missionnaire, que des visites nouvelles amèneraient une amélioration, peut-être même une conversion définitive ? Quoi qu'il en pût d'ailleurs advenir du

succès, la Providence ouvrant cette voie pour la conversion de Mohély, le devoir du Préfet apostolique était d'en profiter. Arracher Iomby à l'arabisme, telles étaient les pensées du P. Finaz, tel fut aussi l'objet constant de ses efforts dans les excursions qui suivirent cette première excursion apostolique à Mohély.

Iomby avait alors bien d'autres préoccupations : ce qu'elle voulait et réclamait sans cesse, c'était de rappeler auprès d'elle Hamady, qu'elle aimait sincèrement depuis son mariage forcé avec lui ; et de se débarrasser, si c'était possible, de Ratsivandy et des autres chefs sous le joug desquels elle gémissait. Afin d'arriver à son double but, elle s'adressa d'abord avec instances au Préfet apostolique qu'elle avait recommencé à nommer son père, et dans lequel elle plaçait toute sa confiance, surtout après que celui-ci eut conduit de Mayotte la Sœur Saint-Benoît, avec deux de ses petites élèves malgaches, ainsi que Marcelin Pakala, son frère de lait, et lui eut rapporté une lettre de son mari ; mais le P. Finaz ne pouvait l'aider ni en l'une ni en l'autre de ses demandes. En désespoir de cause elle eut recours à la France dans la personne du commandant de Mayotte, des commandants du *Labourdonnais*, de la *Somme* et ceux des autres bateaux qui visitèrent alors Mohély. La France accueillit favorablement l'une de ces prières en exilant les chefs oppresseurs ; mais elle refusa de forcer le peuple mohélien, pour le bon plaisir de la reine, à subir le retour de Saïdy Hamady, non moins ennemi de Mohély par ses exactions, que de la France par son arabisme et sa fourberie incurable.

Le *kabary* du 16 décembre prépara cette solution ; celui du 4 juillet 1861 la fit exécuter.

Voici comment le P. Finaz raconte à peu près le premier kabary que nous décrivons ici à cause de son étrangeté.

« Au fond de la salle de réception située au premier étage du palais, sur un fauteuil de parade était assise Iomby-Soudy ; deux ou trois dames formaient sa suite, accroupies derrière elle à la mode du pays. Des fauteuils avaient été placés pour M. Fleuriau de Langle, le commandant Desprez, M. Marius Arnaud et moi. L'interprète, seul personnage admis dans cette salle, se tenait accroupi devant nous. Quant aux chefs c'est au rez-de-chaussée, dans le vestibule au-dessous de la salle de réception, qu'ils étaient rassemblés, assis sur les banquettes latérales, pendant que leur suite et une immense multitude de peuple

attiré par la curiosité se tenaient également accroupis à terre dans cette salle basse ou au dehors. L'échelle de meunier dont j'ai déjà parlé était la seule voie de communication établie entre les chefs et le peuple d'une part et la souveraine assistée de la France d'autre part. Qui pourra compter le nombre de fois que l'interprète M. de Langle et moi avons été obligés de parcourir les degrés de cette mauvaise échelle pour porter les paroles de la reine aux chefs, et des chefs à la reine.

M. de Langle descendit le premier et alla dire aux chefs qu'il siégeait qu'en qualité d'arbitre, pour complaire à leur souveraine : que par conséquent il ne leur imposerait rien, mais chercherait uniquement à concilier les partis. La reine, ajouta-t-il, vous demande quels griefs vous avez à alléguer contre son mari. Ratsivandy prit la parole, et, après avoir consulté ses collègues, répondit que ce n'étaient pas eux qui avaient renvoyé Saïdy Hamady, mais qu'il était parti de lui-même. Toutefois leur volonté bien arrêtée était de ne plus le laisser rentrer, parce qu'il semait le trouble dans tout le pays par ses vols et concussions de toute sorte, etc. Nous avons promis, ajouta-t-il, d'obéir à notre reine, mais nous n'avons pas promis de nous laisser égorger par un homme qui n'est pas notre roi. Suivit une longue énumération des faits reprochés à Hamady. La reine alors reprit une à une chacune des accusations dont son mari était l'objet, et chercha à le justifier en disant qu'on le calomniait, ou que c'était par ses ordres souverains qu'il avait agi. Elle ajoutait parfois en se tournant vers moi : « Voici un prêtre que je prends à témoin : peut-on jamais séparer une femme de son mari? Après beaucoup d'autres pourparlers et de détails dont je ne veux pas fatiguer le lecteur, M. de Langle dit aux chefs que la reine consentant à ce que son mari ne s'occupât plus du gouvernement, il désirait savoir si de leur côté ils consentiraient à le voir revenir comme simple particulier. « Non, répondirent-ils, car nous avons l'expérience que Saïdy Hamady ne tient pas ses promesses. Nos femmes elles-mêmes n'en veulent pas ; et s'il nous est imposé par la force, nous nous sauverons dans les montagnes. » Il était nuit. On n'avait rien obtenu de part et d'autre. M. de Langle remit à quatre mois plus tard la conclusion de cette affaire. Et le kabary ne tarda pas à être clos. »

M. de Langle était parti laissant dans l'île le P. Finaz et M. Marius

Arnaud, agent de M. Lambert. Après le conseil dont nous venons de parler, et malgré les sympathies toujours de plus en plus fortes de la reine pour la France et pour les deux Français restés dans son île, ou peut-être même à cause de ces sympathies, le P. Finaz et son compagnon devaient s'attendre à la colère des chefs. M. Marius demanda, au nom de M. Lambert, le droit de créer à Mohély un établissement. Les chefs refusèrent : « Si la reine donne malgré nous l'autorisation demandée, dirent-ils, nous prenons ses enfants, tous ses gens, et nous nous transportons ailleurs laissant Iomby seule avec ses blancs. »

Aux épreuves ayant pour cause la mauvaise volonté des chefs, la fièvre vint pour les deux Européens ajouter ses tortures. La case habitée par le Père et M. Arnaud était en terre noire, n'ayant d'autre ouverture que les portes ; fermer les portes c'était vouloir y être étouffé. Puis vinrent les pluies de janvier qui la rendirent malsaine et fiévreuse. Les chefs crurent que la patience du missionnaire et de son compagnon serait enfin lassée et qu'ils quitteraient le pays. Il n'en fut rien. Ils eurent alors recours à des armes plus puissantes. Une quête fut faite dans Mohély qui produisit cent trente piastres ; et l'on se hâta de faire venir de la Grande Comore, le pays des *sorciers malfaisants*, le plus fameux d'entre eux. Les sorciers de Mohély se joignirent à ce grand chef et maître en sorcellerie, et durant plusieurs jours des sorts de toute espèce furent jetés sur les blancs. Le vieux Comoréen prit une hache avec force cérémonie, l'entoura d'écritures et de différentes espèces de signes; et l'enterra comme un moyen sûr de faire périr les blancs. En même temps il tua avec sept sagaies et enterra aussi avec force imprécations un bœuf noir, pour produire chez la reine l'oubli de son mari. Quelque temps auparavant on avait tué une vache rouge, trois fois mère. Iomby-Soudy, que la vache rouge représentait dans l'esprit des sorciers, devait mourir, comme cet animal. « Le second chef nous envoya un jour, ajoute le P. Finaz, en cadeau extraordinaire, un cabri noir tacheté de blanc. L'esclave qu'on avait placé auprès de nous, et dont on avait acheté les services, fut chargé par nos ennemis de conduire l'animal auprès du sorcier, qui lui administra je ne sais quelle herbe ou substance magique : comme nous ne nous doutions de rien et que nous ne pouvions manger le cabri à nous seuls, nous nous faisons un plaisir de

distribuer l'animal à diverses personnes et d'en envoyer à la reine ; mais voici qu'on vient tout à coup nous avertir en secret de ne pas manger de ce cabri, parce qu'il avait été *empoisonné*. Les gens de ce pays, comme les Malgaches, sont extrêmement crédules, et ne distinguent point entre poison et sort malfaisant; c'est toujours *mamo savy*. Trompé par ce mot de poison, je m'empresse d'ordonner qu'on coure avertir la reine et les autres personnes du don funeste que nous venions de leur faire sans le savoir. C'est inutile, me répond-on; le cabri n'était empoisonné que pour vous. Cette réponse nous rassura : Oh! qu'à cela ne tienne, dîmes-nous, nous ne craignons point les sorts, dans lesquels le poison n'entre pas. Et nous nous régalâmes M. Arnaud et moi, du cabri noir ensorcelé. Ces blancs-là, dit le sorcier, sont possesseurs de sortilèges plus puissants que les miens.

Parlerai-je encore de ces femmes de haut parage dont nous ne devions pas nous méfier, qui à l'instigation du premier chef, sont venues jeter leur grigris sous nos lits, et de ces papiers que nous avons trouvés à l'entrée de notre case, portant des imprécations pour nous faire partir.

Le seul et plus funeste résultat des démarches des chefs contre nous fut une sorte d'état de réprobation auquel nous fûmes réduits par devant le peuple. Chacun craignit de nous approcher, même pour nous apporter les légumes et autres fruits qu'on venait nous vendre auparavant, de sorte que nous nous trouvâmes bientôt isolés, et proscrits au milieu des Mohéliens. La reine seule nous recevait toujours. De là nouvelles insultes pour elle : sa position bientôt ne fut plus tenable. Elle écrivit alors de son propre mouvement au commandant de Mayotte la lettre suivante :

« Mohély 20 avril 1861. Monsieur le commandant supérieur, je suis à la dernière extrémité, et si l'on ne vient promptement à mon secours, je suis perdue sans ressource. Les chefs ne se sont pas contentés de s'emparer du gouvernement, de se mêler des affaires de l'intérieur de ma maison, de m'interdire tout rapport avec mes amis, ils ont été jusqu'à me déshonorer en face dans un kabary fait publiquement; il ne leur reste plus qu'à se débarrasser de moi comme ils cherchent à se débarrasser de ceux qui me portent intérêt.

« M. le commandant, je mets ma personne, celle de mes enfants et mon île sous la protection de la France.



« Pour premier acte de ce protectorat, envoyez-moi de suite un navire avec des forces afin de me délivrer d'une manière ou d'une autre de mes oppresseurs, qui pressurent aussi mon peuple.

« M. de Langle ne paraît pas, et dans une journée il se passe beaucoup d'événements. Que le Très-Haut vous ait en sa garde. IOMBY-FATOUMA. »

Iomby, quoique musulmane, a un cœur chrétien; elle s'adresse au ciel par l'intercession de la mère de Dieu. Tous les jours elle fait ses prières devant la médaille de Marie. Comment avec cela ne pas espérer? »

Cependant les jours s'écoulaient et M. Fleuriau de Langle se faisait toujours attendre. Enfin l'*Estafette* arriva de sa part, s'informer de leur position. Les deux Français conçurent l'idée de profiter de ce bateau pour quitter le pays. Les chefs parlaient d'ailleurs de les embarquer de force. La reine leur dit: Si vous partez, hélas! que vais-je devenir? Et ils attendirent, encore un mois, le retour de l'*Estafette* de Zanzibar. Ce navire revint à Mohély sans nouvelles de la *Somme* et de son commandant; et les deux Français repartirent pour Mayotte, 16 juin, après six mois de séjour, sans autre résultat que celui d'avoir envenimé davantage la querelle entre Iomby-Soudy et ses sujets. La reine était toujours arabe; elle invoquait Marie; tout son espoir était dans la Mère de Jésus et la protection de la France; mais elle en restait là. Son affection pour Saïdy Hamady Macadara son mari, et la crainte de lui déplaire était la chaîne qui la liait au mahométisme.

Le P. Finaz avait vainement tenté, pendant ces six mois de séjour, de parler au peuple d'instruction européenne, et d'offrir les services des Pères et des Sœurs de Mayotte ou de Bourbon pour l'éducation des enfants de Mohély. On ne l'écouta pas. La souffrance supportée en vue d'un bien probable à venir, tel était le profit le plus clair de son ministère apostolique. Il avait encore, au commencement de mai, baptisé un petit enfant moribond.

« Il y a aujourd'hui huit jours, dit-il, dans son journal, à la date du 9 mai, je rencontrai auprès de la porte d'entrée de l'enceinte du palais, une vieille femme maigre et décharnée allaitant un enfant chétif, incapable de vivre longtemps. La bonne vieille manquait sans doute de lait, car je la vis abreuver son nourrisson avec de l'eau fraîche, essayant ainsi de tromper la faim du petit être tout en pleurs. Je m'ap-

prochai alors comme pour examiner l'état de souffrance de l'enfant et les remèdes à lui donner. Prenant le vase d'eau des mains de sa nourrice, j'en lavai son petit front en prononçant les paroles sacramentelles. Le ciel ne tarda pas à recevoir cet enfant dans ses demeures. J'avais fait un ange d'un fils de Mahomet. »

Hâtons-nous maintenant d'arriver à la conclusion de ce drame de Mohély.

M. Gabrié, commandant de Mayotte, avait enfin reçu, avec la lettre de Iomby, un long mémoire, encore plus fort, composé par elle, véritable réquisitoire royal contre Ratsivandy et Abdallah Moussalim, ses ministres actuels, anciens esclaves de Ramanetaka son père, ainsi que les renseignements fournis sur sa situation par le P. Finaz et M. Marius Arnaud. Bien résolu alors à profiter de la première occasion pour venir au secours de la malheureuse reine, et afin de soutenir en attendant le couragede Iomby, il pria M. Marius de revenir à Mohély avec le P. Barlet pour compagnon.

Le P. Finaz repartit sur la *Perle*, installer lui-même son confrère à Fombony, à la grande joie de la reine et au grand désespoir des chefs, et il revint aussitôt à Mayotte, mais pour en repartir quelques jours après.

Le transport la *Seine* chargé de faire la relève des troupes à Bourbon et dans les Petites Iles venait d'entrer en rade de Mayotte, M. Lambert se trouvait à bord. Cet ami dévoué de Rakoto avait su pendant la traversée intéresser vivement au sort de Mohély et de sa jeune reine le commandant Bertin. On tient conseil, et après de sérieuses délibérations il est décidé le 2 juillet, fête de la Visitation que la *Seine* et la *Perle* iront sans plus tarder au secours de Iomby. Le Père Finaz devait suivre M. Lambert, sur la *Seine*, et être témoin de l'heureuse délivrance de la reine captive en son palais. Le 4 juillet on mouillait devant Fombony. A midi et demi, quatre embarcations de la *Seine* et un canot de la *Perle* portent à terre le commandant Bertin, tout son état-major, les officiers, les passagers et l'escorte de quarante-sept hommes.

Les PP. Finaz et Barlet, pensant que le plus grand bien de la Mission exigeait qu'ils ne prissent eux-mêmes aucune part ostensible à une pareille affaire, restèrent sur le bateau, se bornant à lever les mains au ciel pour son heureux succès.



Déjà dès le matin, d'après les désirs de la reine et conformément aux usages du pays, le kabary a été annoncé.

Tous les soldats mohéliens en armes et une multitude compacte d'hommes armés de sagaies se tiennent sur le bord de la mer et aux environs du palais, gardant le plus profond silence. Les quarante-sept hommes de l'escorte française se rangent sous les murs de la demeure royale; les officiers traversent le vestibule du rez-de-chaussée où les chefs et autres principaux personnages sont assis, et montent par l'échelle jusqu'à la salle de réception. La reine s'y trouvait seule avec ses femmes de compagnie. Après les premières paroles de salutation et de politesse, Sa Majesté remet au commandant Bertin le manifeste accusateur contre les chefs, envoyé déjà au commandant de Mayotte, ajoutant comme circonstance aggravante, que les chefs incriminés par elle avaient écrit aux Anglais, pour les supplier de venir avec des forces, la délivrer de l'influence française sous laquelle elle se trouvait, disaient-ils, opprimée. Le commandant et son état-major, et M. Marius Arnaud, interprète nommé, descendent alors au rez-de-chaussée pour faire aux chefs le Kabary convenu tandis que M. Lambert reste auprès de la reine. M. Bertin, interpellant l'assemblée, affirme que la reine est opprimée par ses trois ministres Ratsivandy, Abdallah-Moussalim et Ali-Moalimo. Si Iomby, ajouta-t-il est votre reine, ces gens-là ne peuvent pas rester auprès d'elle, et pour moi qui suis le père de cet enfant de la France, je ne puis pas la laisser sous cette oppression. Ainsi je vous déclare que si je n'emmène pas les trois ministres, j'emmènerai la reine et ses enfants. Deux de ces trois personnages seulement étaient présents : Ali-Moalimo se trouvait de l'autre côté de l'île. Ratsivandy et Abdallah Moussalim répondirent avec une feinte modération que la reine était leur maîtresse, et que, si elle leur en donnait l'ordre, ils s'embarqueraient. Le commandant envoie aussitôt M. Marius auprès de la reine rendre compte de la disposition des ministres et de leurs paroles, et la fait pr'er de pr noncer sur-le-champ contre eux un ordre d'embarquement. Ce qui fut exécuté. Ratsivandy et Abdallah ne s'attendaient sans doute pas à une solution si prompte et si précise. La lecture de cet ordre les jeta dans le plus complet étonnement. Le commandant déclare qu'il va à l'instant même l'exécuter, et les faire conduire à bord. Ils demandent alors à voir la reine; puis de ne pas s'embar-

Au moins, s'écrient-ils en dernier ressort, nous vous conjurons de nous exiler en un pays musulman. M. Bertin leur en fait la promesse, mais il ordonne de les faire embarquer sans plus de retard, à bord de son bateau, sous la surveillance d'un officier. Le troisième chef, conduit par les gens de la reine, ne tarda pas à arriver et alla rejoindre les deux prisonniers ses anciens collègues, sur le pont de la *Seine*. Le lendemain tous les amis de la reine descendent à terre. Iomby est heureuse et ne se lasse pas de bénir la France, et d'exprimer sa reconnaissance à ses libérateurs. Mohély commence à respirer. La *Seine* repart pour Mayotte, mais sans le P. Barlet que la reine tient encore à garder, et qui ne rentra que le 24 juillet à Zaozy après avoir racheté douze petits esclaves, sept garçons et cinq filles destinés aux écoles de la Mission.

La lettre suivante de Iomby écrite au P. Finaz dans le courant de juillet, et quelques réflexions du pieux missionnaire, consignées à à Nossi-Faly dans son journal, termineront, croyons-nous, heureusement cette histoire de Mohély, sur laquelle du reste nous reviendrons plus loin.

« A mon Père chéri, le Père Finaz. C'est un besoin de mon cœur de ne pas laisser passer cette occasion, sans vous dire combien j'ai de reconnaissance et de bénédictions pour vous, qui m'avez fait tant de bien dans l'extrémité où j'étais réduite. Si vous n'étiez pas venu le premier à mon secours, je serais sans doute encore sous le poids du malheur dont je suis enfin délivrée. Oui, je vois que j'ai en vous un père et une mère. Soyez donc béni de tous vos bienfaits à mon égard; jamais, jamais je ne pourrais les oublier ! Veuillez ajouter encore à tout ce que vous avez fait pour moi, de prier Dieu que je puisse bientôt me trouver auprès de mon frère Rakoto, ce que je désire si ardemment. Vivez heureux et que le Très Haut vous ait en sa garde. Votre fille. Iomby Fatouma.

« Je vous fais mon interprète auprès de ma chère amie Sœur Saint-Benoît. Recommandez-lui de prier pour que je puisse me réunir à mon frère Rakoto. Mille bonjours à cette bonne amie. »

Journal du P. Finaz *Nossy-Faly le 20 octobre 1861*. Des événements importants viennent de changer subitement la face de la vraie patrie de

la reine de Mohély, et non seulement ils ont comblé son cœur de joie, mais ils sont destinés, j'en ai une douce confiance, à amener aussi les heureux résultats que nous désirons ardemment, et dans la vue desquels j'ai entrepris les excursions que je viens de raconter.

Aujourd'hui Iomby peut exécuter son plus ardent désir d'aller voir son cousin, ses parents et le pays de ses pères ; ce voyage ne peut manquer de changer ses idées religieuses ; tandis que d'un autre côté le nouveau roi de Madagascar renverra à Mohély, pour tenir compagnie à cette jeune femme et l'aider dans son gouvernement, des hommes influents, avides de la civilisation chrétienne, et capables d'entraîner avec eux, dans cette voie où ils ont tant à cœur d'avancer, les différentes races qui occupent cette petite île.

Néanmoins tout en remerciant le Seigneur de ce qu'il a fait en faveur de Madagascar, et de ce qu'il semble préparer en faveur de Mohély, prions-le d'achever son œuvre. Je ne me fais pas illusion. Bien des choses restent encore à accomplir pour ouvrir une large voie à notre Mission civilisatrice par la religion. Daigne Marie regarder avec bonté la grande île africaine et la petite île de Mohély ! »

CHAPITRE XIV.

Mort de Ranavalona I et avènement de Radama II. — Ouverture de la Mission à Tananarivo et à Tamatave. — Règne de Radama II. — Ses ennemis cachés.

(1861-1862.)

Le 16 août 1861 sera toujours une date mémorable pour la mission de Madagascar. Ce jour-là, en effet, et presque à la même heure où la vieille reine Ranavalona rendait son âme à Dieu, le P. Jouen à peine de retour de son voyage d'Europe, et le P. Webber s'embarquaient à la Réunion sur un navire de M. de Rontaunay, et s'en allaient, revêtus encore d'habits laïques, mais le cœur plein d'espérances, établir enfin la mission catholique, à Tananarivo. Des lettres pressantes venues de leurs amis de Tamatave leur avaient appris que Ranavalona touchait à ses derniers moments, et qu'il fallait se hâter. Le 20 août, le navire mouillait à Foulpointe. Des décharges d'artillerie accueillirent son arrivée. M. de Rontaunay crut d'abord à un salut du Fort. Mais les décharges allaient se multipliant. Le commandement de Foulpointe annonçait ainsi à la population de Betsimisaraka la nouvelle de la mort de la souveraine de Madagascar. Quel est son successeur? Telle fut la première question des missionnaires ; car telle était en effet à ce moment leur grande préoccupation. Ils n'ignoraient pas que si Rakoto avait pour lui le droit, il avait aussi contre lui un parti puissant, ennemi du progrès, à la tête duquel se trouvait son cousin Ramboasalama, prince ambitieux, décidé à ne reculer devant rien, pas même devant le meurtre du fils unique de Ranavalona, afin d'arriver au trône.

Pour que la religion triomphât à Madagascar, pensaient-ils, la mort

On conçoit dès lors l'empressement naturel du P. Jouen et du P. Webber à s'informer du successeur de Ranavalona au trône des Hovas. Mais ils avaient beau interroger, on ignorait encore son nom à Foulpointe. Toutefois au moment de lever l'ancre pour repartir, la rumeur se répandit que Rakoto était le nouveau souverain.

Enfin le 22, en rade de Tamatave, nos missionnaires apprirent toute la vérité. La reine était morte, le jour même de leur départ de Saint-Denis, 16 août 1861, dans son palais de Tananarivo, vers neuf heures du matin ; et le soir de ce jour, Rakoto avait été proclamé roi de Madagascar. « Rien n'était venu, dit le P. Jouen, attrister l'agonie de la souveraine qui avait fait périr près de deux cent mille de ses sujets, durant son long règne de trente-trois ans. Elle était morte paisiblement dans son lit, au milieu d'un calme profond, lequel ne fut troublé que par les cris et les sanglots de son fils. Rakoto aimait sa mère et se livrait à sa douleur, sans aucune préoccupation pour son avenir, sans aucun souci de la conspiration qui s'agitait autour de lui, et menaçait sa propre vie. On fut obligé de l'arracher de vive force au cadavre de la reine, et de le transporter dans les appartements supérieurs du grand palais, où tout en donnant un libre cours à sa douleur et à ses larmes il put être à l'abri du danger.

Une foule énorme des conjurés entourait le palais, et Ramboasalama s'apprêtait à leur donner l'ordre de courir au massacre du trop confiant Rakoto, dès qu'on aurait annoncé officiellement la mort de la souveraine, lorsqu'il se vit tout à coup arrêté lui-même par le commandant en chef de l'armée, et relégué au fond du palais loin de ses partisans. Au même moment, sur un signal convenu d'avance, des troupes concentrées dans les environs arrivent au pas de course, et forment autour du fils de la défunte reine un rempart inexpugnable. Dès que la présence des soldats eut assuré partout l'ordre et la tranquillité, le commandant en chef accompagné des grands officiers de la Cour apparut sur le balcon du palais, le sabre à la main et annonça le trépas de Ranavalona. Puis s'adressant à l'immense multitude rassemblée sous ses yeux et comme suspendue à ses lèvres : « N'est-il pas vrai, s'écria-t-il, que Radama II est le roi de votre choix, et que vous n'en voulez pas d'autre?

ments, de battements de mains impossible à décrire. On sautait, on dansait, on s'embrassait avec transports. L'armée rivalisait d'enthousiasme avec le peuple; les soldats lançaient en l'air leurs fusils et leurs boucliers; les femmes et les enfants agitaient leurs *lambas*. D'un bout de la ville à l'autre on n'entendait qu'un cri : Vive Radama II! Il y avait là plus que l'élection d'un roi : c'était comme une résurrection générale, c'était tout un peuple dont on venait de briser les fers et qui se sentait rendu à la liberté, à la vie, au bonheur!

Pendant cette fièvre de joie, on fit sortir Ramboasalama du palais, et, malgré les mille baïonnettes qui le protégeaient, ce fut tout au plus si l'on put le soustraire à la fureur du peuple qui voulait le mettre en pièces. Le malheureux prince, plus mort que vif, fut conduit au centre de la ville, au petit lac d'Andohalo sur le champ du serment, et là, après lui avoir fait jurer fidélité au nouveau roi, on le condamna à prendre la route de l'exil, au lieu de celle du trône qu'il avait osé rêver dans sa folle ambition!

Vers quatre heures de l'après-midi, toutes les portes du palais s'ouvrirent, et les officiers, les soldats et le peuple furent introduits dans la cour intérieure. Ce fut alors que Radama II se montra pour la première fois revêtu du manteau royal, la couronne sur la tête et entouré de toute sa cour. A son aspect les scènes du matin se renouvelèrent avec un redoublement d'acclamations et de transports, auxquels vint bientôt se mêler la grande voix du canon, et celle-ci, répétée par les mille échos des rochers et des montagnes, alla porter jusqu'aux points les plus reculés du royaume l'expression de l'enthousiasme universel.

Avant de congédier le peuple, le roi voulut lui adresser quelques mots pour l'exhorter au calme et à la confiance, et lui dire qu'en montant sur le trône il n'avait au cœur qu'une seule pensée et qu'un seul désir : se dévouer et s'immoler, s'il le fallait, pour la prospérité de tous. Ces paroles vraiment royales furent accueillies par d'unanimes applaudissements. »

Toutefois ces acclamations d'une joie véritable dans la multitude, et son bonheur de se voir enfin délivrée de la tyrannie, pas plus que les idées assez avancées du monarque en fait de civilisation, ne devaient exempter personne des lourdes prescriptions du deuil royal.

En mettant le pied sur le sol de Tamatave les PP. Jouen et Webber purent apercevoir partout des chevelures d'hommes et de femmes rasées complètement, partout des vêtements sales ou déchirés couvrant à peine les épaules de ceux qui les portaient, et mille autres témoignages de ce genre par lesquels le peuple de Madagascar exprimait officiellement son regret, pour la perte qu'il venait de faire, en la personne de la très auguste et très gracieuse Ranavalona-Manjaka.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire l'ordre et la pompe des obsèques royales. Une circonstance lugubre, et tout à fait en dehors du programme de cette douleur officielle, mérite seule ici une mention spéciale.

Le corps de Ranavalona avait été transporté à la ville sainte d'Ambohimanga. Sur tout le parcours du cortège, le sang de bœufs innombrables avait coulé à flots ; on immolait encore au dernier moment les taureaux que la vieille reine tenait en réserve pour ses spectacles favoris, ainsi que ceux qu'en guise d'offrandes funèbres, on amenait à chaque instant des villages environnants. Aux clameurs de la foule et aux pleurs obligés des esclaves royaux, la grande voix du canon allait se mêler, car le corps était sur le point d'être déposé dans le caveau. Tout à coup une horrible explosion, suivie de sanglots véritables et de cris déchirants, jette l'épouvante dans l'immense assemblée. C'est toute la poudre préparée pour les décharges de la cérémonie funèbre qui a pris feu subitement. Quatre-vingts personnes environ mortes ou expirantes et noyées dans leur sang, sans compter un plus grand nombre de blessés, jonchent le sol près de la sépulture royale. Radama fut désolé de cet accident, et s'intéressa au sort des victimes ainsi qu'à leurs enfants : mais le mal était fait. La Providence avait permis cet épisode sanglant comme le couronnement le plus digne d'une vie tout entière employée à verser le sang innocent.

Le premier soin des PP. Jouen et Webber, aussitôt après leur débarquement, fut de faire prévenir le roi de leur prochaine arrivée à Tananarivo, et de se mettre en quête de porteurs. La caravane devait être nombreuse : M. Lambert, M. Laborde et son fils se mettaient en route avec les Pères. De là des retards inévitables qui lassaient la patience de l'ardent P. Webber. Il demande donc et obtient l'autorisation de partir le premier en éclaireur ; et aussitôt presque sans provisions ni porteurs, il se lance sur le chemin de la capitale, où il

arriva le 23 septembre, après quinze jours d'un voyage pénible, mais, selon qu'il le désirait, le premier de tous les blancs. Le P. Jouen et ses compagnons ne l'y rejoignirent que le 12 octobre.

Inutile de relater la réception que fit le roi à tous ses amis de cœur. On le comprend sans peine. Il est doux après le tempête de se retrouver ensemble au port. Le P. Jouen ayant demandé au monarque son autorisation pour l'enseignement de la religion catholique dans son royaume : « Mon autorisation ! s'écria-t-il vivement. Vous n'en avez pas besoin. Enseigner à mes sujets la religion catholique, c'est le plus ardent de mes vœux. Non seulement donc, je vous y autorise, mais je vous l'ordonne, autant qu'il est en moi. Allez, répéta-t-il ensuite plusieurs fois, instruisez, prêchez, enseignez, non seulement à Tananarivo mais dans tout mon royaume. Je n'ai qu'une pensée qu'un désir, c'est que le flambeau de la vérité et de la civilisation brille aux yeux de tout mon peuple. »

Ainsi tombaient enfin ces infranchissables barrières, trop longtemps opposées par la barbarie à la véritable religion de Jésus-Christ, sur la grande terre de Madagascar.

Le P. Webber n'avait pas attendu l'arrivée du P. Jouen, ni sa demande officielle au roi et le consentement du monarque, pour se mettre immédiatement à l'œuvre. N'était-il pas en pays de connaissance ? Logé sur les bords du lac d'Andohalo, non loin du champ du serment, dans la case assez grande de Ramboasalama, le compétiteur malheureux de Radama, il recevait déjà les Malgaches, instruisant leurs esprits tout en soignant leurs corps, et donnant à tous comme autrefois des prescriptions médicales. Cette case de Ramboasalama occupée par le P. Webber, la Mission devait la conserver toujours désormais. D'abord humble chapelle provisoire, en même temps que presbytère pour le curé d'Andohalo, elle était destinée à être enfin transformée en cette église monumentale qui fait actuellement l'admiration des habitants de la capitale. Le Père Jouen prit logement avec M. Lambert, à deux pas au-dessus de la case habitée par le P. Webber dans la maison hospitalière de M. Laborde, si triste et silencieuse depuis l'exil de son maître, mais qui recouvrant alors sa splendeur première ne tarda pas à devenir le consulat de France à Tananarivo.

Le 13 octobre, c'est-à-dire le lendemain du jour où le P. Jouen avait demandé au roi l'autorisation de répandre par tous ses États la



le P. Jouen comme les fondateurs d'une résidence à Tamatave, abordaient au port de cette ville. Quatre Sœurs de Saint-Joseph de Cluny se trouvaient sur le même bateau. Deux d'entre elles, la mère Alphonse et la sœur Marcelline, avaient la tâche d'établir à Tamatave une maison d'école pour les jeunes filles de la côte; tandis qu'aux Sœurs Gonzague et Hortense était réservée la gloire de pénétrer les premières jusqu'au cœur du pays pour y jeter les fondements de la future communauté de Tananarivo.

Grande fut à Tamatave la stupéfaction générale au débarquement des quatre Sœurs, montrant pour la première fois aux habitants de l'île les livrées de la virginité unies à celles de la charité chrétiennes dans leur costume religieux. Une maison située non loin du rivage de la mer leur fut offerte provisoirement; elles s'y installèrent et y établirent même une petite chapelle, où deux jours après (15 octobre, fête de sainte Thérèse), le P. Bobillier vint célébrer publiquement la messe. Il continua tous les jours ainsi jusqu'à ce qu'il eût pu se procurer un terrain propice à la construction d'une église et d'une résidence pour la mission de Tamatave. Un enterrement accompli selon toutes les cérémonies du culte catholique, autant qu'il était possible de les faire dans un si modeste sanctuaire, eut également lieu, à quelques jours de là, et apprit à tous les habitants de la côte que le catholicisme avait pris possession, d'une manière définitive, de ce rivage inhospitalier, où peu d'années auparavant s'étalaient encore en plein soleil les crânes desséchés de nos compatriotes, hideux trophées de la barbarie victorieuse de la civilisation chrétienne.

Le 28 octobre, Sœur Gonzague et sa compagne, sous la conduite de M. et Mme Soumagne et du P. Boy, appelé en toute hâte de Sainte-Marie par le Préfet apostolique, partaient à leur tour pour Tananarivo, et parvenaient heureusement, le 11 novembre, au terme de leur voyage. Les PP. Jouen et Webber avertis de l'arrivée de cette petite caravane de voyageurs et voyageuses, s'empressèrent d'aller à sa rencontre; mais déjà elle avait franchi les portes de la ville, et se trouvait en pleine place d'Andohalo, entourée d'un cercle immense de curieux, considérant de la tête aux pieds les nouveaux venus et admirant surtout, comme naguère à Tamatave, l'étrangeté du costume des deux religieuses. Désormais, malgré quelques murmures de cer-

acquis, par le fait même, au vêtement ecclésiastique. Aussi dès ce même jour, le soutane fut-elle reprise par les trois Pères alors à Tananarivo, et c'est revêtus de la soutane, qu'ils se présentèrent le surlendemain 13 novembre, au palais de Radama, en compagnie des deux Sœurs, de M. et Mme Soumagne, et de MM. Laborde et Lambert. Le roi ne se contenta pas de les recevoir, comme d'habitude, avec une cordialité parfaite, mais il voulut encore, de concert avec la reine, appelée pour la circonstance, leur faire les honneurs d'un tiffin amical, pendant lequel il ne cessa de témoigner son bonheur de posséder enfin des Sœurs qui s'occuperaient de l'instruction des filles et du soin des malades, pendant que les Pères instruiraient les garçons et vaqueraient à toutes les œuvres de leur ministère.

L'hivernage approchait. M. Lambert et le P. Jouen étaient pressés de partir. Le premier, chargé par Radama d'une mission nouvelle auprès de l'empereur Napoléon, devait directement se rendre à Paris. Le second dès son arrivée à Saint-Denis, où l'appelaient les affaires de sa mission, avait à faire parvenir au souverain Pontife Pie IX la lettre suivante :

« *Tananarivo, le 7 novembre 1861.* Très Saint Père, je viens vous annoncer la mort de ma mère, qui a eu lieu le 16 août 1861, ainsi que mon avènement au trône sous le titre de Radama II.

« Une grande conspiration s'est formée contre moi pour m'empêcher de succéder à ma mère; mais la Providence veillait sur moi, et a confondu tous les projets des méchants.

« Je leur ai pardonné à tous, à l'exemple de Jésus-Christ, et pas une seule goutte de sang n'a été répandue. J'ai donné la liberté à tous les malheureux qui gémissaient dans les prisons et dans les fers.

« Je n'ai qu'un désir, Très Saint Père, c'est de voir mon peuple heureux et civilisé. J'ai pensé que le plus sûr moyen d'atteindre ce but, c'était de le faire instruire dans la religion chrétienne.

« J'ai donc appelé des missionnaires, et je les ai autorisés à enseigner par tout mon royaume. Déjà le R. P. Jouen est arrivé dans ma capitale avec ses compagnons, pour ouvrir des écoles et des établissements de charité, qui seront dirigés par des Sœurs qu'il m'a procurées.

« Très Saint Père, je suis un roi tout jeune encore et sans une longue expérience, et j'ai grandement besoin d'être aidé pour remplir digne-

prières et les bénédictions de Votre Sainteté, et je les lui demande avec tout le respect et toute l'affection d'un fils pour son père. »

Le Préfet apostolique muni de cette lettre, quitta la capitale avec M. Lambert, le cœur plein de joie et de reconnaissance envers le Seigneur. En trois mois deux résidences, et deux maisons de Sœurs avaient été établies aux points les plus importants du royaume hova, à Tananarivo et à Tamatave. Chacune de ces résidences et de ces maisons était bien petite, il est vrai, mais comme le grain de sénevé, elles allaient grandir. Qu'étaient-ce alors que les œuvres apostoliques des Pères et des Sœurs? Rien, presque rien. A peine si la classe faite par le P. Boy à deux pauvres esclaves, ou les leçons données par la Sœur Gonzague à son élève unique Rasija, fille de Rainimaharavo, méritaient le nom d'écoles, et cependant c'était bien là le germe de ces florissantes écoles de la Mission catholique à Madagascar, qui comptent aujourd'hui plus de vingt mille élèves.

Nous avons déjà dit que la case de Ramboasalama, dont il a été parlé, servait d'église paroissiale et de résidence au P. Webber. Le P. Boy se logea et fit la classe dans une case à côté. Mais M. Laborde qui s'était constitué généreusement le père nourricier des missionnaires voulut, pendant plusieurs mois, les recevoir tous les jours à sa table, comme ses propres enfants. Les deux Sœurs avaient établi d'abord leur communauté naissante dans une humble case de six à sept pieds carrés, offerte par le père de Rasija, ce même Rainimaharavo qui deviendra plus tard, pendant son ministère aux affaires étrangères, l'un des plus ardents persécuteurs de la religion catholique. Mais ce local s'étant trouvé malsain, M. Laborde, avec une bonté inépuisable, s'empressa de mettre à leur disposition un des petits pavillons situés sur son emplacement, et se chargea, comme pour les Pères, du soin de les nourrir, jusqu'à ce qu'on eût trouvé pour elles une demeure plus convenable.

C'est ainsi qu'à Tananarivo, pendant les semaines qui précédèrent le grand jour de la naissance du Sauveur du monde, la Mission catholique débutait humblement, dans le silence et l'obscurité. Cependant aux fêtes de Noël, alors que les Priants, élèves des Anglais, célèbraient déjà comme aujourd'hui, par des festins et des débauches inconvenantes, le pur enfantement de la Vierge, la chapelle fran-



notre culte. Non content en effet de visiter les malades, de faire des catéchismes et d'administrer même quelques baptêmes aux petits moribonds, le P. Webber, depuis un mois, s'était appliqué à former un chœur de chanteurs et de chanteuses. Le bruit s'était donc répandu que le jour de Noël à la messe de sept heures, un piano et un harmonium uniraient leurs accords à des chants tout nouveaux enseignés par le P. Webber. Il n'en fallait pas tant pour que la petite chapelle regorgeât de monde, avide de connaître la religion des Français. Le résultat de cette solennité dépassa l'attente générale ; la fête de Noël 1861 fut vraiment pour l'église d'Andohalo, comme une seconde naissance.

Et cependant cette église nouvellement née ne pouvait trouver nulle part, malgré les recherches les plus actives des Pères et de leurs amis, une demeure qu'elle pût regarder comme lui appartenant. Ainsi au commencement d'avril 1862, Pères et Sœurs habitaient encore, comme l'enfant de Bethléem, sous des toits empruntés.

Nous extrayons d'une lettre du P. Boy du 25 mars 1862, au P. Berger, récemment nommé supérieur de la mission de Sainte-Marie, et qui venait d'arriver dans cette île avec le P. Lacomme, les détails suivants propres à compléter ceux que nous venons de donner.

« Le P. Webber a pu baptiser plusieurs personnes, la plupart enfants en danger de mort, avec le consentement de leurs parents. A Tananarivo on se presse de venir nous appeler quand il y a des malades. Il est vrai que c'est pour soigner le corps ; mais du corps on passe facilement à l'esprit. Nous sommes très bien vus ici et très bien reçus partout, le P. Webber surtout qui y est très connu, respecté et aimé. On lui en a donné tout dernièrement une preuve sensible. Le Père ayant été un peu souffrant, les gens se sont empressés de le visiter souvent ; les grands et les nobles ont envoyé lui faire visite en leur nom ; et des aides de camp sont venus pour le même objet de la part du roi lui-même et de la reine. Les gens ordinaires ont offert au Père dans cette occasion des présents en poules, canards, riz, ananas etc., tandis que le roi, la reine et les gens du plus haut rang, faisaient porter au malade, en guise de carte de visite, une pièce de cinq francs. Les Malgaches ont donc un certain respect pour les

le vrai bercail de Jésus-Christ : cela se conçoit. Ils sont depuis cinquante ans avec les protestants anglais. Les protestants ont été leurs premiers instituteurs dans les lettres et la religion. Il faudra longtemps avant qu'ils voient la vérité, et un miracle de la grâce sera nécessaire pour les décider à l'embrasser. Ajoutez que M. Ellis s'est fait annoncer comme devant venir prochainement avec d'autres missionnaires protestants, munis d'une imprimerie, de livres etc., ainsi qu'avec leurs femmes sachant coudre, broder, etc., etc. On est donc ici dans une grande attente, et pour cela on reste dans l'indécision en ce qui concerne la religion. Les parents ne mettent pas encore leurs enfants chez nous (quelques-uns exceptés) parce qu'ils veulent leur donner une éducation anglaise, suivant la manière suivie depuis Radama I jusqu'à présent. Avant qu'ils la changent, et adoptent l'éducation catholique qu'ils appellent française, il faudra longtemps, car ils sont persuadés que ce sera l'Anglais qui dominera. En attendant ils se débattent un peu; ils ont quelques remords de conscience, quelques doutes sur leur protestantisme, ne *sachant pas en* quoi il consiste. Aussi bon nombre viennent-ils souvent nous demander des explications, et paraissent avoir envie d'être éclairés. Nos catéchismes et la messe sont toujours suivis par le bas peuple. Les enfants s'approchent de nous facilement sans que nous allions les chercher, mais aussi sans se résoudre encore à se mettre sous notre direction, excepté les quatre ou cinq que leurs parents nous ont recommandés. Les deux frères que leur père nous a confiés dès mon arrivée ici persévèrent toujours ; ils font de rapides progrès, lisent le français, écrivent assez bien et apprennent à servir la messe. On pense que l'on pourra ramasser bientôt ici un certain nombre de garçons et de filles pour la Ressource et Nazareth. Il paraît que le roi ne s'y oppose pas. Mais les parents tiennent beaucoup à leurs enfants, et ils répètent souvent qu'un établissement d'éducation serait mieux ici à Tananarivo qu'à Bourbon.

En attendant nous n'avons pu trouver un emplacement pour nous loger nous-mêmes, ni pour loger les Sœurs. La divine Providence est vraiment admirable et sans bornes ! Nous vivons ici aux dépens de M. Laborde. Ce digne homme a voulu lui-même se charger de nous et des Sœurs, jusqu'à ce que nous ayons trouvé un logement conve-



Le consulat de France à Tananarivo et la première église de la Mission, sur les bords du lac Andohalo.

à sa table ainsi que les Sœurs ; et il se charge de pourvoir à tous nos besoins. Que le bon Dieu le récompense et lui rende le centuple ici sur la terre, et dans son royaume ensuite, en retour de chacune des attentions qu'il a pour nous. Grâce à lui nous ne sommes pas à plaindre à Tananarivo, ni non plus à envier par les vrais missionnaires, jaloux de souffrir pour Notre-Seigneur et de marcher sur les traces des Xavier et des Régis, et qui auraient honte d'être traités comme nous. A l'exemple de saint Paul il faut savoir *abundare* et *deficere*. »

La mort de Ramboasalama le 21 de ce mois d'avril, dans sa seigneurie d'Ambohimirimo, donna à la Mission quelque lueur d'espoir. On se flatta que ses biens passant à ses héritiers, les immeubles voisins du lac d'Andohalo seraient peut-être cédés plus facilement par ceux-ci, que par le prince défunt aux missionnaires catholiques. M. Laborde essaya d'agir auprès d'eux et d'en obtenir au moins une promesse de vente. Il n'en obtint que des refus. Soit préjugés, soit tout autre motif, et malgré la cherté relative du prix qu'on leur offrait, les héritiers se montraient résolus à ne point vendre. Les Sœurs n'étaient pas plus heureuses dans leurs tentatives d'achat. On ne pouvait pas cependant rester indéfiniment à la charge de M. Laborde ; et il était d'autant plus urgent de se presser pour une acquisition quelconque, que de nouveaux missionnaires et de nouvelles Sœurs étaient attendus prochainement de Bourbon. Ainsi outre le P. Finaz arraché sans trop de peine à sa stérile Préfecture des Petites Iles, et nommé supérieur de la résidence de Tananarivo, arrivait le F. Remacle, retiré du poste de Nossi-Faly supprimé au mois de février par le P. Jouen. Le F. Benjamin Coulier, chef forgeron des ateliers de la Ressource avait été adjoint au F. Remacle, avec deux anciens élèves du même établissement malgache, Jean-Marie Kola et Betanety, tous les deux mariés et montant avec leurs femmes, comme serviteurs de la Mission. Il n'était pas jusqu'au collège lui-même de Saint-Denis qui ne se fût dépouillé momentanément en faveur de la Grande Terre, en cédant au P. Finaz le P. Alphonse Taïx, encore scolastique, et dont les divers talents en peinture, sculpture, musique devaient être mis à contribution, pour la fête du couronnement de Radama. Mais où loger tous ces arrivants ? Le P. Webber se résolut, en désespoir de cause, d'en appeler au roi lui-même. Radama accueillit favorablement sa requête : C'est moi qui

taires, qui jusqu'alors avaient refusé de vendre. La parole royale aplanit toutes les difficultés. Dès le lendemain les marchés commencèrent à être discutés sérieusement et furent bientôt conclus. On acquit ainsi pour la somme totale de 16.000 francs la grande case de Ramboasalama qui servait d'église provisoire avec un certain nombre de cases, attenantes à l'église, et un autre immeuble enfin situé un peu plus loin, de l'autre côté du lac et de la place d'Andohalo, où les Sœurs allèrent prendre logement. ¡Le P. Finaz, arrivé avec toute [sa bande le 7 mai, paya immédiatement les nouvelles acquisitions, et à partir du 19 mai M. Laborde eut la consolation de voir la Mission établie, grâce à son infatigable charité et à son généreux concours, à deux pas de lui à Tananarivo, non plus en camp volant, mais à demeure fixe, avec église, maison, écoles et dépendances lui appartenant, et telle enfin qu'elle aurait dû être constituée depuis sept mois, sans les préjugés du pays, et peut-être aussi l'hostilité déjà bien déclarée des sectes vendues aux Anglais.

Afin d'en finir avec les acquisitions, disons dès maintenant que ce fut en 1862 et 1863, et presque toujours avec la protection de Radama que la Mission catholique obtint les emplacements d'Ambohimitsimbina, de Mahamasina, d'Ambavahadimitafo, ainsi que la concession de la belle et vaste campagne d'Ambohipo. L'esprit du roi était trop éclairé pour ne point reconnaître ce que la religion catholique apportait de civilisation à son pays; plût au ciel que cet esprit généreux eût possédé la même pénétration, pour démasquer l'erreur et la perfidie, marchant recouvertes des vêtements de la vérité et de la civilisation, à l'assaut de son palais, et à la perte de sa couronne et de sa vie elle-même.

Nos lecteurs voudront bien, je l'espère, nous pardonner tant de petits détails, offerts depuis le commencement de ce chapitre, à leur curiosité désireuse peut-être de faits plus considérables. Écrivant en partie pour nos frères, nous avons tenu à marquer pour ainsi dire, jour pour jour, les premières étapes de la mission catholique sur ce sol hova si longtemps rebelle aux efforts de l'apostolat. Ils savent d'ailleurs combien chacun aime parfois à jeter un coup d'œil rétrospectif, sur les plus lointaines impressions de son enfance, et ces vagues souvenirs qui remontent presque au berceau. Nous avons né-

tels par exemple que la réception toute cordiale, faite par Radama à son ancien père et ami dévoué, le P. Finaz, et à tous les Pères et Frères arrivés avec lui.

Il est temps maintenant d'étudier plus à fond le monarque lui-même. soit dans sa personne, soit dans les maximes sur lesquelles il s'appuya pour diriger son peuple. Nous connaissons déjà suffisamment Rakoto et les espérances qu'il faisait concevoir comme prince; voyons donc maintenant de quelle manière le roi Radama sut ou non les réaliser.

Il arrive bien rarement que des fonctions plus importantes, une fortune plus grande, ou d'autres semblables modifications assez ordinaires dans la vie des hommes, changent leur caractère, corrigent leurs défauts, améliorent leurs qualités. Tels ils étaient avant leur élévation à la fortune et à la puissance, tels ils se montrent encore dans la nouvelle position à laquelle ils se trouvent appelés, par une élection de la divine Providence. Si tout en eux, défauts et vertus, semble alors devenir plus grand, c'est que le théâtre sur lequel ils paraissent est plus élevé.

Radama II ne fit pas exception à cette loi générale. Ce qu'il fut, ce qu'il aima étant encore prince, il le fut et l'aima parvenu au trône, et au comble de la grandeur humaine dans son pays. Sa passion dominante était encore la passion de la civilisation européenne. Il voulait, sans règle, ni mesure, sans considérer assez les moyens et la fin de chaque chose, rendre Madagascar semblable aux contrées civilisées. Tout éclat lui paraissait facilement une gloire et un bien véritable, tout mouvement un progrès solide et réel. Il joignit à cette passion immodérée de la civilisation ainsi entendue une passion non moins vive pour la volupté; d'où l'insouciance des affaires sérieuses, cette compagne ordinaire du plaisir dans les naturels faibles et présomptueux. Tant que M. Laborde exerça sur lui par ses conseils la salutaire influence que nous avons observée dans les chapitres précédents, les défauts du jeune prince trouvèrent dans les sages conseils de cet honorable Français un contre-poids salutaire. L'exil de M. Laborde jeta Rakoto tout entier dans les mains de ses jeunes Menamaso et d'autres hommes perfides, qui flattèrent ses mauvais penchants, et le mirent en garde contre les conseils de ses véritables amis.

peu dans sa conduite et dans ses bonnes qualités. Sa lettre ci-jointe doit vous le laisser apercevoir. Il n'a plus de mentor. Le cousin (Ramboasalama) compte plus que jamais régner. Il a changé le nom de quelques-unes de ses habitations, et les appelle *mbola hanjaka*, *miandry ny farany*, (je régnerai, j'attends la fin) et d'autres noms équivalents. Rakoto, dit-on, commence à chercher l'argent, et à prendre des droits pour rendre la justice, donner des passeports etc. »

Le même P. Webber avait écrit précédemment : « Rakoto est celui qui est le moins en rapport avec moi. Toute son occupation, je crois, est de courir Tananarivo. »

« Je m'aperçois avec douleur, s'écriera plus tard, le P. Finaz à son arrivée dans la capitale, que Rakoto avait des dispositions que Radama n'a plus. Sa séparation d'avec M. Laborde pendant ces quatre années lui a été bien funeste. Des influences étrangères ont gâté son cœur. Nous lisons un peu plus bas dans le même journal : « Radama se plonge, hélas ! de plus en plus dans la débauche. »

Mais pourquoi emprunter des témoignages étrangers afin de produire un portrait de ce jeune roi non moins fidèle au moral que celui que le P. Taïx, avec son habile pinceau, traçait de lui au physique, un peu avant les fêtes de son couronnement. La lettre dont vient de nous parler le P. Webber, et que le prince Rakoto adressait au P. Jouen par son intermédiaire, nous fera comprendre ce que pouvait être Radama trois ans plus tard en 1861 : nous n'en citons que des extraits. « J'ai reçu, écrivait le prince, dont la franchise était admirable et contrastait étrangement avec la duplicité ordinaire de ceux qui l'entouraient, votre lettre de juin 1858, par laquelle vous me donnez des avis sur les choses que vous jugez que je dois faire ou ne pas faire, et cela par amour pour moi. Je vous remercie beaucoup de ces avis que vous me donnez. Je vais répondre à votre lettre, mais ne me faites pas de reproches si mes idées ne sont point conformes en tout aux vôtres. Il ne convient pas de dire oui et non aveuglément à tout, mais il faut dire franchement ce que l'on pense. »

Le P. Jouen, Préfet apostolique de Madagascar, avait essayé de prémunir Rakoto contre la flatterie, la volupté, la passion du vin, et autres points importants pour sa conduite comme homme et comme

prince. Rakoto reprend point par point la lettre du Préfet, et essaye de raisonner sur tout cela à sa manière et de formuler ses principes. « Quand il s'agit d'un roi insensé, la flatterie, dit-il, est une méchanceté. Mais il est bien au contraire de flatter un prince sage et intelligent. La flatterie le rend plus sage...

« En fait de goûts et de plaisirs, lisons-nous un peu plus bas, chacun a les siens dans ce monde. Ma grande passion est de faire du bien à tous. C'est là toute mon étude et tout mon désir. Je ne refuse pas la royauté, et cependant je n'y compte pas trop; et pour moi, roi ou prince c'est la même chose.

« Il y a eu chez nous des rois adonnés à la passion des femmes; et qui en avaient douze. Cependant ils ont vécu longtemps et jusqu'à cent vingt ans, selon notre histoire...

« Je vous dirai franchement que si je régnais et commandais, je ne regarderais comme source de véritable progrès que le commerce et les arts. Quant à la religion, que chacun suive celle qu'il voudra. Catholiques, protestants, mahométans ou païens, je ne puis empêcher aucune religion, ni imiter certains rois de France et d'Angleterre ni certains papes qui tuent le peuple et le font souffrir à cause de leur diversité de culte. Je crois simplement au Dieu qui a créé l'univers, et je sais parfaitement que catholiques, protestants, mahométans, païens, etc., tout cela c'est de la fable, tout cela n'est que fanatisme et mensonge. Je veux la liberté de conscience, et c'est ce que doivent désirer les personnes sages en tout pays, chez vous ou chez nous. Pesez bien tout ce que je vous dis ici. Je vous expose toutes mes idées, et je vous déclare qu'on ne les changera pas. Elles sont comme la loi des Mèdes et des Perses que personne ne pouvait changer. Votre fils et ami, RAKOTO. »

Le prince n'avait pas, dit-on, composé lui-même cette lettre. On prétend qu'elle fut l'œuvre d'un de ses conseillers. Il la signa néanmoins, et arrivé au pouvoir, il ne se montra que trop fidèle à suivre pratiquement la plupart des principes qui y étaient énoncés. Un des premiers actes de son autorité fut d'appeler à lui les ministres de tous les cultes. Protestants et catholiques furent conviés à travailler à l'œuvre capitale de son règne, celle qu'il mettait au premier rang de ses obligations, la civilisation par la diffusion de l'instruction, des arts et du commerce, ou d'un autre nom, la civilisation par le moyen

bien que ses préférences royales fussent toutefois pour la religion et la civilisation des Français. « C'est une pensée fixe chez Radama II, disait le P. Jouen dans son rapport du mois de novembre 1862, de convier à la civilisation de son pays, non point la France et l'Angleseules, mais tous les peuples de l'Europe, et même du monde entier. Ce prince n'exclurait pas plus les Chinois et les Turcs, s'ils se présentaient, que l'Espagnol et le Russe. Il est profondément convaincu que jamais les populations malgaches n'arriveront à un véritable progrès sans le concours et l'expérience, les lumières et les ressources des nations civilisées. »

« J'ai reçu mission, écrivait M. Lambert le 7 avril 1862, par lettre circulaire à toutes les ambassades de Paris, au nom de S. M. Radama II, de faire savoir à Votre Excellence que le royaume de Madagascar est ouvert au commerce de toutes les nations, et que l'ordre a été donné aux gouverneurs des différentes provinces de protéger en toutes circonstances les personnes et les biens des étrangers qui viendraient se fixer dans le pays ou y faire du négoce. » Ajoutons que pour attirer un plus grand nombre de ces étrangers à Madagascar, le roi avait cru utile de supprimer momentanément le seul revenu fixe de son royaume, les droits de douane payés en nature, à l'entrée et à la sortie des marchandises de chaque port hova.

Il y a dans le libéralisme un faux air de largeur qui séduit à première vue et trompe les inconsidérés.

L'éloge de Radama II était donc sur toutes les lèvres. Avec la civilisation matérielle de l'Europe se préparant à entrer à Madagascar par les portes largement ouvertes, les peuplades barbares ellesmêmes de la Grande Ile, jusqu'alors hostiles à la puissance hova, accouraient se soumettre pleines de joie au nouveau monarque. Il semblait que ce règne dût être splendide et durer de longues années. Le contraire, hélas! devait se réaliser. Le couronnement du roi n'avait pas encore eu lieu : on l'annonçait pour le 27 juillet, puis pour le 15 août : il ne se fit que le 23 septembre ; de France et d'Angleterre des représentants étaient attendus ; les fêtes de ce couronnement devaient être sans précédent à Tananarivo pour l'éclat et la pompe ; et cependant déjà le P. Jouen ne cessait de répéter cette parole des

runt qui ædificant eam. « Si le Seigneur ne construit pas la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la construisent. » L'infortuné monarque devait voir bientôt son trône et sa personne engloutis sous les flots d'un double courant de jalousies puissantes, dont nous allons maintenant raconter, en même temps que l'histoire de la Mission, l'origine et les progrès.

Ce que nous avons dit ailleurs de la politique anglaise, relativement à Madagascar, fera suffisamment comprendre, sans que nous ayons besoin de le mettre plus en lumière, que certains de ses agents ne durent pas voir de bon œil l'avènement au trône du fils de Ranavalona. Les tendances si généreuses de ce prince, sa libéralité sans bornes, qui lui faisaient ouvrir à deux battants les portes de son royaume aux diverses nations, et à la France de préférence à toute autre, à cause peut-être d'une certaine ressemblance entre son propre caractère et celui des enfants de notre patrie, chacun de ses actes en un mot heurtait de front la maxime que M. Guillain prétend, sans doute à tort, être familière au plus grand comme au plus petit des fonctionnaires anglais : « Tout pour nous ; sinon, rien pour personne. » Les plus intéressés néanmoins surent alors se contenir, et affecter la plus parfaite allégresse de cet avènement. Il n'est point de mal sans remède, pensèrent-ils ; avec de l'habileté et de la persévérance on vient à bout de tout ; l'essentiel est d'agir promptement et résolûment en vue d'un but à atteindre. Aussi dès le 22 septembre, un mois à peine après la mort de Ranavalona, le gouverneur de Maurice s'empressait-il de faire porter à Radama II, par le colonel Middleton, l'expression de ses félicitations sincères pour son heureuse élévation au trône de Madagascar.

Le colonel arriva à Tananarivo vers le milieu d'octobre, quelques jours après le P. Jouen et MM. Laborde et Lambert. Il n'y passa que peu de temps et en rapporta pour le gouverneur de Maurice une lettre dans laquelle Radama II l'assurait que son plus ardent désir était de conserver d'excellentes relations avec le gouvernement de la reine Victoria. « J'ai aussi un grand désir, ajoutait-il, dans l'intérêt de mon pays, que le commerce, l'agriculture, les arts et les sciences puissent éclairer mon peuple et le rendre heureux. »

Les gouverneurs de Bourbon n'ayant jamais eu autant d'initiative

que ceux de Maurice, quand il s'agit de Madagascar, celui de Saint-Denis se contenta de signaler à Paris le changement survenu à Tananarivo, et donna aussi quelques détails sur la mission remplie par le colonel Middleton. Le cabinet des Tuileries adressa alors de son côté à Radama ses cordiales félicitations. C'est M. le baron Brossard de Corbigny qui fut choisi pour lui porter ce message. Arrivé à la Réunion dans les derniers jours de décembre, M. Brossard de Corbigny n'en partit pour Madagascar que le 8 février, et revint en avril fort satisfait, paraît-il, de tout ce qu'il avait vu à Tananarivo, ainsi que des résultats de son voyage. Nous savons aussi qu'il se montra courtois et plein d'une gracieuse bienveillance envers la mission catholique encore à ses débuts.

De nouvelles et plus solennelles députations s'organisaient en France et en Angleterre, afin d'honorer de leur présence les fêtes du couronnement du roi et de la reine de Madagascar. C'était de la part des deux gouvernements de Londres et de Paris un déploiement de zèle, de luxe, et de bons procédés qui montraient assez tout l'intérêt que chacune des deux puissances rivales mettait à établir son influence sur la Grande Ile.

Jusqu'ici rien qui ne soit loyal ou qui sorte des bornes de ce que chaque nation peut légitimement tenter pour établir sa prépondérance dans le monde. Que la députation anglaise, arrivée à Tananarivo le 8 août, ait arboré dès le lendemain son pavillon au bruit du canon malgache, tandis que celui de la France ne fut solennellement arboré que le 15 août, bien que la députation française eût fait son entrée à la capitale depuis le 28 juillet, c'est une preuve entre mille autres du sens pratique de la nation anglaise, l'une de ces habiletés diplomatiques que nous croyons de bonne guerre, et dont nous ne saurions raisonnablement nous plaindre, non plus que des richesses en nature ou en argent, répandues avec plus de profusion pour arriver à la possession d'une honorable et légitime influence nationale. Ce qui doit exciter uniquement notre indignation c'est le mensonge et la mauvaise foi employés sans pudeur pour le triomphe d'un intérêt propre ou national, et même de toute autre cause, quelque juste qu'elle soit. L'émulation honnête fait place alors aux jalousies basses et cruelles ; l'iniquité règne en maîtresse où la justice devait régner.

Or l'arrivée du Rev. Ellis, le 16 juin, apporta à Tananarivo dans la politique anglaise ce perfide appoint du mensonge et de l'injustice, et transforma le courant de sa politique rivale de la nôtre, en un courant de basse jalousie, honteux pour une grande nation. Nous pensons en effet que soutenir de son argent le mensonge et la duplicité, c'est se rendre soi-même coupable de duplicité, mais peut-être que le gouvernement de la reine ignorait les procédés d'Ellis. Quoi qu'il en soit, outre les 300.000 francs que la Société des missionnaires de Londres mettait annuellement entre les mains de M. Ellis, nous lisons dans une lettre écrite à cette époque par une personne assez bien renseignée, que le Révérend toucha dans moins d'un an 1.300.000 francs de son gouvernement; somme dont il se servit pour essayer de mener à bonne fin, en 1862, la singulière tâche entreprise par lui en 1857, contre M. Lambert et la mission catholique. S'il réussit cette fois, ce ne fut pas grâce à son habileté; quelle habileté faut-il pour mentir et calomnier? Mais il trouva dès son arrivée le terrain mieux préparé; les passions qui s'agitaient en secret autour du trop tolérant monarque creusaient tous les jours sous son trône quelque mine nouvelle, n'attendant qu'une étincelle pour faire explosion. Ellis, comme nous le verrons, eut plus que tout autre la gloire d'être l'étincelle qui fit sauter la mine. Que la Société des missionnaires de Londres inspiratrice d'un pareil homme jouisse donc elle aussi de cette triste gloire! Elle y a un droit que personne ne songera à lui contester. Mais avant d'entrer dans le détail des agissements du Rev. Ellis et de quelques-uns de ses confrères, nous devons indiquer plus clairement l'état général des esprits parmi les sujets de Radama II, au moment de l'arrivée des prédicants anglais à la capitale.

Lorsque la vieille reine eut rendu l'esprit, son fils, Radama II, on se le rappelle, n'avait échappé à la conspiration dont Ramboasalama était le chef apparent, et Rainijohary, l'ancien ministre de Ranavalona, ennemi des blancs, l'âme et l'inspirateur secret, que grâce au dévouement et à l'énergie d'un fils de Rainiharo, commandant en chef de l'armée. Raharo ou Rainivoninahitriniony, (tel était le nom de ce commandant en chef, tout-puissant parmi les soldats), n'était certes point de l'école de Rainijohary, désireux de se passer absolument des blancs à Madagascar, et de gouverner d'après les traditions

superstitieuses des devins et des sorciers. Il avait pour le prince Rakoto un dévouement sincère, et partageait un grand nombre de ses idées. Mais Rainivoninahitriniony aimait aussi le pouvoir et désirait exercer une autorité réelle dans son pays. Radama devenu roi s'était plu, il est vrai, à reconnaître son dévouement et celui de l'armée, en le nommant premier ministre, et accordant à chacun des officiers un rang ou un honneur de plus, sans exclure de cette faveur le perfide Rainijohary lui-même, l'âme du complot, et celui qui avait le plus efficacement travaillé contre sa personne. L'unique punition de cet homme de sang consistait à résider à Ambohimanga auprès du corps de la reine, et à surveiller les travaux du mausolée, qu'on lui élevait. Mais tout en comblant d'honneurs ou de grades honorifiques les officiers de son armée, Radama affectait de ne vouloir en employer réellement aucun, pas même son premier ministre, dans les diverses charges et emplois effectifs de son royaume. C'est aux blancs étrangers, et surtout à ses Menamaso, que le monarque prodiguait toute sa confiance, s'entourant de leurs conseils, et ne voulant s'appuyer que sur leur concours, dans toutes ses entreprises. Or les Menamaso, hommes de cœur et de dévouement dans le principe, étaient dégénérés pour la plupart en vils flatteurs ou en esclaves corrompus, n'aspirant qu'à gâter et à corrompre de plus en plus leur maître, afin de régner ainsi eux-mêmes davantage.

On ne saurait croire combien une semblable conduite blessa au vif le jaloux Rainivoninahitriniony et les autres officiers faisant cause commune avec lui. Chaque faveur nouvelle accordée par Radama à ses Menamaso faisait faire au premier ministre un pas de plus vers les projets de vengeance ; et le feu d'une jalousie implacable s'allumait tous les jours plus violent dans son cœur. Néanmoins afin de donner le change à l'opinion, et de cacher le vrai motif de sa colère, il affecta de parler comme Rainijohary des anciennes coutumes du pays, trop abandonnées par le roi, des terres livrées aux étrangers, malgré la loi du royaume, de l'inconduite du monarque, et de mille autres griefs semblables. Ellis et les missionnaires de la Société de Londres étaient aussi des mécontents. Le roi, ne leur accordait pas, disaient-ils, toutes ses faveurs ; il semblait même avoir plus de penchant pour les missionnaires catholiques. C'étaient là de vrais abus qui devaient avoir un terme ; on devait les détruire. Ellis, Rainivoninahitriony

et Rainijohary se promirent d'y travailler de concert, chacun pour son propre compte ; et ils tinrent parole. Nous les verrons à l'œuvre.

Si quelqu'un de nos lecteurs était tenté de révoquer en doute la vérité de nos assertions sur le premier des principaux personnages que nous venons de nommer dans la conspiration dont le terme fut la mort violente de Radama II, nous les prierions de remarquer que ces idées ne sont pas seulement ni premièrement les nôtres. Déjà un personnage fort important du gouvernement anglais à Madagascar, le consul britannique lui-même, les émettait au P. Jouen en 1863 ; et à combien d'autres depuis lors. Il n'y a encore aujourd'hui à Tananarivo qu'une voix, parmi les amis et les ennemis d'Ellis, pour attribuer une grande part de ce régicide à son action personnelle ; les amis, afin de lui en faire un titre de gloire, les ennemis, pour en charger, comme il est juste, sa mémoire.

On a voulu aussi englober parmi les principaux acteurs qui ont joué un rôle dans cette sanglante tragédie la femme de Radama, Rabodo elle-même, irritée, dit-on, des infidélités de son royal époux, et désireuse de régner à sa place. Nous ne pouvons partager cette opinion. Ni le caractère connu de cette princesse, ni les preuves sur lesquelles on cherche à appuyer sa complicité ne nous paraissent favoriser une telle supposition. Les femmes malgaches n'ont point du mariage et de la fidélité de leurs maris les mêmes idées que les Européennes. Quelle noble dame malgache, au comble des honneurs et de la fortune, ne voit le compagnon de sa vie plus ou moins soumis aux passions qui domptèrent Radama II ? A-t-on jamais néanmoins entendu dire qu'elle s'en soit vengée par la mort du coupable ? De plus Rabodo aimait le roi son époux. Elle régnait par lui et avec lui plus qu'elle ne devait régner plus tard. Enfin rien dans sa conduite, avant, pendant et après les événements qui amenèrent ou suivirent la mort du roi, (sauf son élévation au trône, dont on parlait déjà à mots couverts dans le parti anglais, et à laquelle elle ne songea pas même à se soustraire, tant il lui eût été impossible de le faire), rien, dis-je, n'autorise une supposition si outrageante pour la mémoire de cette souveraine. Nous croyons donc que non seulement Rabodo, devenue plus tard Rasohérina, ne trempa pas dans le meurtre de son époux, mais qu'elle s'y fût certainement opposée, si elle l'eût pu.



Nous avons essayé de faire connaître à la fin de ce chapitre les ressorts cachés qui firent mouvoir, pendant le règne si court de Radama II, les personnes qui s'agitaient autour du roi et du berceau de la mission catholique. Il ne nous reste plus maintenant qu'à les montrer à l'œuvre dans les deux principaux événements extérieurs qui composent toute l'histoire de ce règne, je veux dire le couronnement du monarque et la conspiration ayant pour but sa mort. C'est ce que nous allons entreprendre au chapitre suivant.

CHAPITRE XV

Avant le couronnement de Radama II. — Couronnement. — État de la Mission en mai 1863. — Les Ramanenjana. — Le Régicide.

(1862-1863.)

Si l'arrivée d'Ellis à Tananarivo combla les désirs de ce grand parti anglais et religionnaire que Ranavalona, dans sa puissance, n'avait pu écraser, et lui donna un chef, ce fut aussi, pour la mission catholique, le commencement de cette guerre sourde, systématique et de mauvaise foi qu'elle continue encore à supporter aujourd'hui depuis vingt ans passés. Le Rév. ministre ayant fait son entrée en ville le 16 juin 1862, les Pères d'Andohalo ne devaient pas tarder à ressentir les effets de sa pernicieuse influence. Cinq jours après seulement, le 21 juin, des officiers du palais vinrent pour la première fois demander aux missionnaires catholiques dans quel but ils s'étaient établis au sein de leur capitale. Le roi évidemment ne les avait point chargés d'une telle mission : ce ne pouvait être que le premier ministre ou quelqu'un de ses amis, désireux de mériter, par cette marque d'hostilité envers la France catholique, les suffrages d'Ellis, et l'appui de l'Angleterre, au profit de la guerre qu'ils méditaient contre leur roi légitime. Le 29 du même mois, le Révérend prêche à Ambohimitsimbina. Le 30, le ministre de l'intérieur arrive à son tour à la résidence catholique, s'enquérir exactement du nombre et de la qualité des élèves fréquentant l'école des Français.

Quelques jours plus tard les bruits les plus absurdes contre la Mission commencent à se répandre : on dit que les emplacements achetés par les blancs nouvellement arrivés, (lisez catholiques français) allaient revenir à leurs premiers maîtres malgaches, tandis qu'Ellis

exact et fut en effet accompli. Inutile de citer encore ici les auteurs de ces bruits. La barbarie et le protestantisme les ont suffisamment marqués de leur jalouse estampille, pour qu'on ne puisse s'y méprendre.

Cependant le roi, fidèle à son système de laisser-aller, de confiance sans bornes, et de protection pour tous les cultes, continuait à répandre sur tous les étrangers et ses sujets indistinctement, prédicants et missionnaires catholiques, religionnaires et fidèles à Jésus-Christ, païens adorateurs des idoles et hommes sans religion, les bienfaits de sa protection. S'il désirait que le P. Taïx tirât son portrait, et consentait à poser plusieurs fois devant lui ; s'il était ravi de voir le P. Finaz faire un cours de physique dans la maison de pierre, qu'il avait fait élever à Ambohimitsimbina, sous le titre fastueux d'Académie du palais, il se montrait également disposé à y recevoir avec non moins de facilité les leçons d'Écriture sainte que le Rév. Ellis s'était offert à lui donner de temps à autre. Le prédicant fut même, sur sa requête, nommé professeur et chapelain royal, ce qui valut au P. Finaz des titres et des honneurs pareils. Le Roi enfin éprouvait-il véritablement au fond du cœur des sympathies plus vives pour les Français, que pour les Anglais, on le voyait toujours, néanmoins par politique et libéralisme, s'appliquer à témoigner au dehors la même faveur à tous indistinctement.

Il n'en était pas de même des ministres et autres chefs qui entouraient le monarque. Toute leur influence était acquise aux Anglais, et ils cherchaient de mille manières à favoriser leurs amis, au détriment de la France, non seulement à Tananarivo, mais encore par tout le royaume. Ainsi à Tamatave, pendant que M. Brossard de Corbigny, à son retour de la capitale, avait gravement à se plaindre des procédés du gouverneur de cette ville à son égard, un renfort de méthodistes envoyés d'Angleterre y fut reçu vers la fin d'août avec salves d'artillerie et démonstrations de toute sorte. On comprend après cela que l'accueil le plus froid, le plus réservé y fut toujours fait aux missionnaires français sans exception, aussi bien à ceux qui, comme les PP. Pagès, Delbosc et Roblet, montaient à Tananarivo, presque à la même époque que ces prédicants, qu'aux PP. Chanson et Fournel,

allant le 9 septembre à Mahéla, à huit journées dans le sud de Tamatave, établir une mission catholique patronnée par le roi lui-même. Évidemment il y avait un mot d'ordre là-dessous. Les chefs subalternes du pays commençaient à ne pas suivre l'impulsion du monarque pour recevoir d'ailleurs leur direction. Et cette direction secrète, constamment favorable au protestantisme anglais, était aussi constamment hostile à l'influence française.

Mais voici peut-être un fait encore plus significatif de la pression exercée sur le roi et la reine, par l'Angleterre protestante, pour les détacher de la France.

Radama et Rabodo n'ayant pas d'enfants avaient adopté, sous le nom de Ratahiry et de Rasoaveromanana, un prince et une princesse auxquels ils donnèrent toute leur affection. Le P. Jouen a raconté dans les annales de la Propagation de la Foi, comment dès 1856, sous la vieille Ranavalona, se trouvant à la veille de son départ de la capitale, et Rabodo avec Rakoto étant venus le supplier de donner un nom chrétien à leur jeune protégé d'environ alors quatorze mois, en attendant qu'on lui conférât plus tard le baptême, il se fit un bonheur de lui imposer le nom de Raphaël. Or Raphaël Ratahiry, avait à peu près sept ans, lorsque le Préfet apostolique arriva de nouveau le 28 juillet 1862, à Tananarivo, avec M. Dupré, commandant la division navale d'Afrique, et chef de la légation française, pour assister à la fête du couronnement. « Avant que les écoles de la Mission fussent organisées à Andohalo, dit le P. Jouen, dans son rapport, Ratahiry avait suivi quelque temps celle d'un Hova protestant. C'est de là que la reine se décida le 24 du mois d'août à retirer l'enfant pour nous le confier. Vous ne sauriez vous faire une idée de la tempête soulevée à cette occasion : il y eut littéralement, dans le camp protestant, des cris, des pleurs, et des grincements de dents. On a crié à la captation, à l'enlèvement, au vol.

Le Rév. ministre Ellis a porté ses doléances au général anglais, qui a cru devoir s'immiscer dans une affaire qui n'était nullement de sa compétence, et en écrire officiellement à M. le commandant Dupré. Celui-ci lui a répondu nettement qu'il n'avait rien à voir dans les déterminations de la reine ; qu'elle était maîtresse de sa volonté, comme de ses actions ; et que si lui, général anglais, avait à se plaindre, c'était directement à elle qu'il devait s'adresser.

En effet, on est allé jusqu'à Rabodo elle-même laquelle, justement froissée de voir qu'on semblait lui contester jusqu'à son autorité de mère, a répondu sèchement que la reine de Madagascar n'avait à rendre compte à personne, si ce n'est au roi son époux, de ce qu'elle jugeait à propos de faire dans l'intérêt de sa famille ; qu'il lui avait paru bon de confier son pupille aux Pères, et qu'il resterait chez les Pères. Quant au petit Ratahiry, il déclarait à la grande satisfaction de sa mère adoptive, qu'il en avait assez de cet homme (le Rév. Ellis), et que jamais il ne remettrait les pieds dans son école. Ratahiry n'est pas venu seul à notre école, ajoutait le Préfet apostolique, il y a été suivi par un autre jeune prince, du même âge environ, nommé Rasoarandrana, son ami et son petit camarade. »

Puisque nous avons commencé de citer le rapport du P. Jouen relatif au couronnement de Radama, c'est à lui que nous allons emprunter désormais le récit des fêtes et réceptions qui ont précédé immédiatement cette cérémonie, ainsi que la description de la journée elle-même du couronnement. Nous négligeons la partie du rapport relative aux détails du voyage, et à l'entrée triomphale de la légation française à Tananarivo, le 28 juillet, à midi, entre deux haies de soldats, musique en tête, avec l'escorte habituelle des principaux officiers du palais et les salves officielles d'artillerie.

« La députation anglaise, continue le Père, arrivée quelques jours après, a été reçue comme la nôtre, avec le même cérémonial et les mêmes honneurs. L'évêque anglican qui en faisait partie est redescendu presque immédiatement après avoir pris congé du roi. On assure qu'il ne s'était déterminé à monter à la capitale que dans l'espoir de baptiser le jeune monarque. Les journaux de Maurice annonçaient déjà qu'il en serait ainsi. Cet espoir a été trompé ; et Radama s'est vu plus tard obligé, pour répondre aux racontars de ces journaux mauriciens, organes de la secte, de déclarer par écrit qu'il n'avait reçu le baptême d'aucun ministre soit anglican soit méthodiste.

Le retard de la cérémonie du couronnement renvoyée au 23 septembre a singulièrement contrarié les deux députations. Force leur a été de se résigner et d'attendre.

C'est le 6 août que nous avons été admis à offrir nos hommages à Leurs Majestés dans le palais de Miada-Mafana. Tous les missionnaires, tant Pères que Frères, étaient présents à cette réception.

Sept jours auparavant, le 31 juillet, l'ambassade française avait eu

son audience officielle, dans laquelle M. le commandant Dupré a exposé le but de sa mission par un discours digne de lui.

Notre réception ne pouvait avoir la même solennité; elle n'en a été que plus intime et plus cordiale. M. Laborde, toujours prêt, dès qu'il s'agit d'obliger, avait voulu nous servir d'introducteur. Le roi et la reine se sont montrés d'une bienveillance et d'une grâce parfaites. Je me suis permis d'adresser à Leurs Majestés une petite allocution à laquelle elles ont paru fort sensibles.

Voici le fond de cette allocution :

« Sire, ce n'est pas seulement au nom de la mission catholique que je me presente à Votre Majesté, c'est au nom et de la part du Père commun de tous les fidèles, du Souverain Pontife Pie IX, successeur de saint Pierre, et vicaire de Jésus-Christ sur la terre.

« Dans un bref qu'il a daigné m'adresser de Rome, à la date du 10 mai 1862, le Saint-Père se réjouit avec nous de la liberté pleine et entière que Votre Majesté nous a accordée de prêcher et d'enseigner dans tout son royaume de Madagascar.

« Si aujourd'hui nous circulons librement dans votre capitale en habit ecclésiastique, sans être obligés de nous déguiser sous des habits d'emprunt; si chaque jour nous pouvons offrir ostensiblement le saint sacrifice de la Messe; si la prière publique et le chant religieux retentissent dans notre église trop petite déjà pour contenir la foule qui s'y presse, c'est à Votre Majesté que nous en sommes redevables ; enfin, si nous possédons au sein de votre capitale un emplacement et une installation convenables, c'est un nouveau bienfait de Votre Majesté, dont les démarches et les instances personnelles ont su aplanir toutes les difficultés. Soyez donc mille fois béni, Sire.

« Pour nous, nous n'avons qu'un seul moyen de témoigner notre reconnaissance à Votre Majesté, c'est de travailler de tout notre cœur et de toutes nos forces au bonheur et à l'instruction de ses sujets.

« Déjà vous pouvez voir si nous vous avons trompé. Nous vous avons dit que nous viendrions en nombre pour instruire votre peuple, et nous voici dix dans votre capitale; quatre autres missionnaires sont à Tamatave, trois autres à Mahéla, trois autres ne tarderont pas à s'installer dans le nord. Au fur et à mesure que la divine Providence nous ménagera des ressources, vous verrez augmenter le nombre des missionnaires catholiques.



« Nous vous avons dit que nous ne redoutions ni les maladies ni les fièvres. Votre Majesté peut voir que rien ne nous arrête, ni les fièvres, ni les maladies, ni la mort ; depuis seize ans, plus de seize missionnaires ont succombé sur divers points de Madagascar. N'importe, il en arrive et en arrivera toujours d'autres pour remplacer ceux qui disparaissent.

« Nous vous avons dit que nous ne venions point ici en passant ; mais bien pour vivre et mourir au milieu du peuple de Madagascar, au bonheur duquel nous avons voué notre vie.

« Nous vous avons dit que nous ne nous mêlions point de politique.

« Étudiez nos démarches, nos paroles, nos actions, faites-nous examiner le jour comme la nuit, et vous verrez que nous nous tenons et nous tiendrons constamment en dehors de tout ce qui concerne la politique et les affaires du gouvernement.

« Travailler pour la gloire de Dieu, pour la gloire et le bonheur de Votre Majesté, pour la prospérité, l'instruction et la civilisation de votre peuple : telle est notre unique mission ; trop heureux s'il nous est donné de la remplir dignement au prix de nos sueurs et même de notre sang. »

Lorsque j'eus fini de parler, la musique de la Ressource, que j'avais amenée avec moi de Bourbon, se mit à entonner l'air du roi et à jouer divers morceaux dont l'harmonie captiva tellement Leurs Majestés, qu'elles quittèrent leurs sièges et vinrent sous la varangue du palais, où étaient rangés en cercle nos vingt-quatre jeunes musiciens malgaches, afin de les voir et de les entendre de plus près. Le roi surtout, dont la passion pour la musique ne connaît point de bornes, trépignait de plaisir et ne pouvait se lasser d'admirer. Il fit entrer nos enfants dans l'intérieur du palais, et voulut qu'ils jouassent de nouveau. Alors ils commencèrent un morceau d'harmonie dont le roi et la reine furent tellement émus, qu'à plusieurs reprises les larmes leur en vinrent aux yeux.

Nous profitâmes de cette occasion pour leur parler plus en détail de nos établissements malgaches de la Ressource, du but que nous nous y proposions, de l'importance de cette œuvre pour la civilisation de leur pays, et des heureux résultats qu'elle avait déjà obtenus depuis près de dix-sept ans !

lui-même tout ce que l'on fait pour ses sujets, ne cessait de nous serrer la main en signe de satisfaction et de reconnaissance.

Nous l'entretînmes de nos diverses résidences sur les côtes, et de notre désir d'en créer des nouvelles au fur et à mesure que la divine Providence nous ménagerait des ressources. Ce fut alors qu'il nous invita à faire passer par la capitale les missionnaires destinés soit aux populations de l'intérieur, soit à celles du littoral. « Je les ferai accompagner, ajouta-t-il, par des officiers et des soldats, et alors leur ministère sera plus respecté, parce que les peuples les regarderont et les recevront comme les envoyés du roi. » Nous le remerciâmes de cette offre si pleine de bienveillance, et lui dîmes que nous serions heureux d'en profiter toutes les fois que les circonstances nous le permettraient.

Leurs Majestés nous firent ensuite servir divers rafraîchissements qu'elles partagèrent avec nous ; il n'y eut pas jusqu'à nos musiciens que le roi ne voulût fêter et remercier, en leur faisant distribuer du vin et différentes petites douceurs !

Enfin nous prîmes congé de Leurs Majestés, au son des instruments, et nous rentrâmes chez nous le cœur dilaté et bénissant Dieu d'une si bonne et si heureuse journée.

15 août. Le pavillon de la France a été solennellement arboré pour la première fois au centre de la capitale de Madagascar, le jour de l'Assomption triomphante de la Reine des anges et des hommes, jour de la fête de Napoléon III, empereur des Français, et veille de la mort de Ranavalo-Manjaka, dont la politique constante, pendant un règne de trente-trois ans, avait été d'interdire l'entrée de son île à tout étranger.

Qui jamais eût osé penser qu'à un an d'intervalle, non seulement tous les ports de la Grande Ile seraient ouverts, mais encore que tous les pavillons de l'Europe pourraient y flotter en liberté ?

La plantation du pavillon national sur l'emplacement du consulat a eu lieu vers les neuf heures du matin, en présence de la troupe sous les armes, du peuple accouru pour contempler un spectacle aussi nouveau, de toute la députation française en grande tenue, et de S. M. Radama II qui a voulu sanctionner, par sa présence royale, cet acte important de son règne. Quelques jours auparavant, le pa-



villon britannique avait été arboré aux mêmes acclamations et avec les mêmes salves d'artillerie.

A cette première cérémonie en a succédé une seconde, qui n'a été ni moins importante, ni moins significative : je veux parler de l'assistance officielle du roi et de la reine au saint sacrifice de la messe célébré dans notre église catholique.

C'était la première fois qu'une pareille démonstration avait lieu, et elle a produit sur tout le peuple qui en a été le témoin une impression d'autant plus profonde qu'elle s'est faite en plein soleil, avec toute la publicité et toute la solennité possibles.

Le roi est arrivé à pied, selon son habitude, entre deux haies de soldats, et accompagné de la députation française. La reine suivait sur un magnifique palanquin, ombragée du grand parasol rouge, et escortée de ses dames d'honneur et des principaux officiers du palais. Après le cortège royal venait une procession sans fin d'hommes, de femmes et d'enfants impatients de voir et d'entendre. Malheureusement notre église, ou plutôt la case qui en tient lieu, était trop étroite pour contenir toute cette multitude, et la plus grande partie a dû stationner à la porte.

Il est inutile de faire remarquer que de notre part rien n'avait été négligé pour décorer et approprier notre humble et modeste chapelle. Et néanmoins quelle nudité ! Combien elle était loin d'égaler nos plus simples églises de campagne !

Ainsi point d'autel, de marbre, ni en chêne doré, ni même en simple bois. Une table sur deux trétaux, c'est tout pour le moment ; point de tabernacle encore, point de garniture, point de vases pour les fleurs ; pas de tableaux, pas une statue ! Un simple Christ en bois servait de retable, et décorait le fond de notre sanctuaire.

Bientôt le prêtre est monté à l'autel, et le saint sacrifice a commencé. Durant toute la messe, un chœur de plus de deux cents jeunes élèves, garçons et filles, n'a cessé de chanter en partie plusieurs morceaux religieux, avec tant d'ensemble et d'harmonie, que les blancs eux-mêmes en étaient ravis.

La messe s'est terminée par plusieurs fanfares de nos musiciens, après lesquelles le roi et la reine se sont retirés, suivis de la mission française et de toute leur cour, pour aller prendre part à un splendide festin offert à Leurs Majestés par M. Laborde, consul de France, dans sa délicieuse villa située au bas de la capitale.

Le 20 septembre a eu lieu la réunion solennelle de la députation française au palais, et la présentation officielle des cadeaux.

Il me serait difficile, quand je le voudrais, d'exprimer le nombre, la variété et la magnificence de ces cadeaux. Il me suffira de dire qu'ils avaient été commandés et choisis par M. Lambert, duc d'Emirne, et ambassadeur de S. M. Radama II, dont le goût exquis égale la générosité et la munificence princières.

On peut évaluer à 50.000 francs tout ce qui a été donné et distribué en cette circonstance solennelle par M. Lambert lui-même, en son nom propre et pour son propre compte.

Quant à la couronne du roi et au diadème de la reine, c'était un présent de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, ce qui signifie qu'on ne saurait rien imaginer de plus riche, de plus gracieux, de plus éclatant et de plus fini.

Ces deux splendides objets se trouvaient complétés par deux magnifiques manteaux royaux, l'un pour le roi et l'autre pour la reine, tous les deux taillés et modelés sur ceux de l'empereur et de l'impératrice. Il y avait de plus pour Radama un uniforme complet, tel que le porte Napoléon III dans sa grande tenue militaire.

Radama et Rabodo n'ont pu résister au désir de revêtir ces insignes de la royauté, et ils ont fait deux ou trois tours dans la grande salle du palais, le manteau royal sur les épaules, la couronne et le diadème sur la tête.

C'est à la fin d'une de ces allées et venues, que Rabodo, tombant subitement aux genoux de Radama, lui a embrassé les pieds, reconnaissant par là qu'il était son souverain et qu'elle tenait tout de sa libéralité. La pauvre reine, en se relevant, avait les yeux tout pleins de larmes, et on pouvait y lire tout son dévouement pour le roi son époux.

En voilà assez sur ces présents royaux, d'autres se chargeront d'en décrire la pompe et la magnificence.

Pour moi, je me contenterai de relever deux objets, perdus au milieu de tant de splendeurs, mais qui n'en ont que plus de valeur à mes yeux : je veux parler de la lettre du Souverain Pontife Pie IX à Radama II, et d'un riche médaillon en mosaïque dont Sa Sainteté lui a fait cadeau. Ce médaillon représente une main qui bénit, et, au-dessous, une croix grecque portant l'empreinte des cinq plaies du

Sauveur. Touchante allégorie, qui indique au jeune roi que le Souverain Pontife a toujours la main étendue pour le bénir, mais que ses bénédictions n'ont de force et de vertu que dans la croix et les plaies de Jésus-Christ, où il semble l'inviter à puiser lui-même les grâces et le courage dont il a besoin pour régner dignement et faire le bonheur de son peuple.

Le jour de son couronnement (ainsi qu'au banquet de cent couverts qui l'a suivi), Radama n'a cessé de porter à son cou cette décoration de Pie IX, et il était aisé de remarquer qu'il en était heureux et qu'il s'en faisait gloire.

Quant à la lettre pontificale au roi de Madagascar, elle n'a pas besoin de commentaire : c'est une pièce dont l'inspiration a été puisée au cœur de Dieu même, et qu'il suffit de citer pour en démontrer la céleste origine. Nous la donnons dans son entier, ainsi que la réponse qu'y fit Radama II le lendemain de son couronnement.

Lettre du Souverain Pontife Pie IX au roi de Madagascar.

« Pie IX Pape, roi puissant et miséricordieux, que le Seigneur vous garde.

« J'ai reçu avec une grande joie la lettre que Votre Majesté m'a écrite avec un cœur vraiment royal.

« Cette lettre ne respire que sentiments d'amour, de respect et de reconnaissance, qui m'ont profondément touché. J'ai appris également avec grand plaisir qu'après avoir triomphé de tous les obstacles, sous l'égide de la Providence, vous aviez pris les rênes du gouvernement, et qu'oubliant dans votre cœur si généreux et si charitable les procédés et les griefs de vos ennemis, vous n'aspiriez qu'à leur faire grâce.

« Ces sentiments si pleins de clémence sont un signe non équivoque de la bonté et de la magnanimité de votre cœur.

« Ce qui a le plus réjoui le nôtre, c'est d'apprendre que Votre Majesté, si remplie d'indulgence et de mansuétude, n'aspire qu'à instruire son peuple et à le faire entrer par tous les moyens en son pouvoir, dans les voies de la moralité et de la véritable civilisation.

« Or, vous devez comprendre que la religion catholique et ses divins enseignements sont le grand moyen d'atteindre le but que vous désirez.

« Aussi vous êtes-vous empressé d'appeler les missionnaires catholi-

ques dans votre royaume pour y prêcher la foi, enseigner à toutes vos tribus la doctrine de Jésus-Christ, et leur apprendre à goûter et à s'approprier tous les biens et tous les avantages qui en découlent.

« En conséquence, je rends grâces à Votre Majesté dans toute la plénitude de mon cœur, de tout ce qu'elle a déjà fait pour la gloire de Dieu, et je l'exhorte de tout mon pouvoir à poursuivre ses excellents projets.

« Que votre bienveillance pour les missionnaires catholiques aille toujours croissant, en raison de leur zèle et de leur dévouement pour Votre Majesté et le bonheur de vos peuples.

« Travaillez aussi de tout votre pouvoir à propager cette sainte Église catholique, ainsi que ses divers enseignements ; qu'elle soit respectée et protégée dans toute l'étendue de votre royaume. Vos peuples trouveront en elle une source de paix et de bonheur, et votre autorité l'appui le plus solide et le plus inébranlable.

« Soyez bien persuadé que nous désirons très ardemment vous être agréable en tout ce qui dépendra de Nous, et vous aider de tout notre pouvoir à réaliser tous les vœux de votre cœur.

« Nous n'oublierons pas de prier pour vous auprès de Dieu Notre-Seigneur, auteur de tout bien, et Nous ne cesserons de lui demander qu'il protège Votre Majesté, qu'il lui accorde un règne long, paisible et heureux, et surtout qu'il répande sur un roi aussi bon et aussi magnanime toute la plénitude de ses grâces, afin qu'il comprenne la vérité, qu'il l'embrasse avec courage, et qu'en la suivant il arrive à la félicité éternelle. »

Donné à Rome, dans notre palais de Saint-Pierre, le 29 mai 1862, la seizième année de notre pontificat. PIE IX, pape.

Réponse de Radama II au Souverain Pontife Pie IX.

« Tananarivo, 24 septembre 1862.— Très Saint Père, j'ai reçu la lettre et la décoration que Votre Sainteté a bien voulu m'envoyer, et je l'en remercie du plus intime de mon cœur.

« Les paroles que vous m'adressez ont pénétré mon âme, j'ai senti en les lisant que ce n'était pas la voix de l'homme, mais la voix de Dieu.

« Très Saint Père, je ferai tous mes efforts pour suivre vos sages conseils ; je comprends que la religion catholique est le plus ferme appui d'un gouvernement, et je ne négligerai rien pour l'établir par tout mon royaume.



« Je compte à ce sujet sur le concours des missionnaires dévoués que vous m'avez envoyés et que vous voudrez bien continuer à m'envoyer encore.

« Dans la dernière lettre que je vous ai écrite, je vous disais qu'à l'exemple de Celui dont vous êtes le vicaire, j'avais dès le commencement pardonné à tous mes ennemis ; ce n'était pas assez pour mon cœur : je voulais pour tous les coupables une amnistie pleine et entière : je suis heureux de vous apprendre que j'ai pu enfin l'accorder le 19 septembre, à huit heures du soir ; j'ai voulu que cette bonne nouvelle fût annoncée par vingt et un coups de canon.

« Hier, 23 septembre, a eu lieu la cérémonie de mon couronnement en présence du peuple, de l'armée, et des représentants de la France et de l'Angleterre. Malgré l'affluence de plus de deux cent mille âmes, tout s'est passé, grâces à Dieu, avec calme et sans le moindre accident.

« Je prie Votre Sainteté de ne point oublier cette date du 23 septembre, et de vouloir bien chaque année demander à Dieu que je porte dignement la couronne, et que je sois un roi selon son cœur.

« Veuillez agréer, Très Saint Père, la nouvelle assurance de mon respect filial et de mon parfait dévouement. RADAMA II. »

23 septembre. La fête du couronnement a été une fête unique dans les fastes de Madagascar, unique surtout en ce sens qu'elle s'est accomplie au milieu d'une affluence de plus de deux cent mille âmes, sans le moindre accident, en présence des députations et des pavillons des deux premières puissances de l'Europe, et avec une splendeur que n'avait jamais vue la grande île africaine.

Je laisse aux appareils photographiques et aux illustrations le soin de reproduire les scènes diverses de cette journée mémorable, et tous les panoramas qui se sont successivement offerts à *l'œil* et à l'admiration de l'étranger.

Pour moi, je me propose de relever dans ce jour solennel une circonstance dont le Ciel presque seul a été le témoin et le confident, mais dont les conséquences, je l'espère, ne laisseront pas de se faire sentir plus tard, non seulement à Radama II, mais à son peuple tout entier.

Ce prince avait donné des ordres pour que le 23 septembre, à six heures du matin, les portes du grand palais fussent ouvertes aux

missionnaires catholiques, et qu'ils pussent y entrer librement pour offrir le sacrifice de la paix et de la réconciliation, au lieu même où s'étaient rendues tant de sentences d'exil, de confiscation et de mort. Et en effet, les premiers rayons du soleil éclairaient à peine le faîte du palais, que nous nous y présentions, le R. P. Finaz et moi.

Assurément le chapelain méthodiste de Sa Majesté ne se doutait guère en ce moment de ce qui allait se passer. Qu'eût-il pensé surtout s'il eût pu apercevoir la couronne royale déposée sur l'autel, et attendant la bénédiction que venait appeler sur elle le prêtre catholique romain ? Donc, toutes choses étant préparées, j'ai commencé la messe en présence du roi, de la reine et de quelques personnes de confiance. Un Père de la Mission me la servait. La messe terminée, j'ai récité sur la couronne royale toutes les prières indiquées par l'Église ; puis, après l'avoir aspergée de l'eau sainte, et invoqué sur elle toutes les bénédictions d'en haut, je l'ai prise entre mes mains, et, m'approchant de Radama, je la lui ai posée solennellement sur la tête, en prononçant ses paroles : « Sire, c'est au nom de Dieu que je vous couronne. Régnez longtemps pour la gloire de votre nom et pour le bonheur de votre peuple ! »

Il était près de huit heures quand cette cérémonie s'èst terminée, n'ayant eu guère pour témoins que Dieu et ses anges.

Déjà toutes les avenues du palais étaient obstruées par les troupes. Une affluence immense se précipitait par toutes les issues, et ce n'est qu'à grand'peine que nous avons pu regagner notre demeure, assez semblables à ce prophète qui venait de répandre, par l'ordre du Seigneur, l'onction de la royauté sur la tête d'un prince d'Israël, et qui, après sa mission remplie, se hâtait de disparaître, comme s'il venait de commettre un crime.

Quoi qu'il en soit, le 23 septembre marquera dans les annales de la Mission catholique, et la postérité saura que, ce même jour, Dieu a permis qu'en dépit des menées et des obsessions de la secte méthodiste, le sacrifice de la messe ait été offert pour la première fois dans l'enceinte du palais ; que le roi et la reine y aient assisté ; que la couronne ait été non seulement bénite, mais posée solennellement sur la tête du roi par un prêtre catholique, revêtu de ses habits sacerdotaux, et agissant au nom de la sainte Église catholique, apostolique et romaine.



Hâtons-nous d'esquisser la fête du 23 septembre. Il n'y a guère que la photographie qui puisse se charger de reproduire au naturel toutes ces scènes, toutes ces processions à pied, à cheval et en palanquin, tous ces panoramas vivants, impossibles à décrire, qui, depuis six heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, n'ont cessé de se succéder les uns aux autres.

Il était près de onze heures, lorsqu'un coup de canon se fait entendre. C'était le signal convenu pour annoncer que le roi et la reine sortaient du palais et se mettaient en marche pour se rendre à Mahamasina. Le Champ-de-Mars de Mahamasina est une vaste plaine qui s'étend au pied de la capitale, dans la partie Ouest ; elle forme comme le premier plan de ces magnifiques rizières qui vont se déroulant, au nord et au sud, jusqu'aux horizons les plus lointains, et qu'arrose la belle rivière de l'Ikoupa, en allant se jeter à Majanga, dans le canal de Mozambique.

C'est à Mahamasina qu'avait été élevée, sous la direction de M. Laborde, l'immense estrade qui devait servir au couronnement.

Elle avait pour base principale la pierre sacrée, sur laquelle on a coutume de faire monter l'héritier du trône, lorsqu'on veut le présenter solennellement au peuple.

Le frontispice du monument représentait deux anges aux formes colossales, soutenant une couronne d'or posée sur un coussin de pourpre. Ce travail, que le roi, la reine et les principaux personnages de la cour étaient venus contempler à l'envi, était dû au pinceau d'un des missionnaires catholiques, le P. A. Taïx.

Pendant la descente triomphale du roi et de la reine, le canon ne cessa de retentir sur tous les points et dans toutes les directions.

Radama marchait à cheval, revêtu du costume de général anglais; la reine le précédait, portée sur un superbe palanquin d'or et de pourpre, le diadème au front, dans tout l'éclat et dans toute la magnificence de la toilette royale que lui avait envoyée l'Impératrice des Français.

Depuis le palais jusqu'au Champ-de-Mars, espace de près d'une lieue, toute la route était bordée d'une double haie de soldats, au milieu de laquelle défilait le cortège royal. Ce n'était littéralement qu'or, argent, bracelets, colliers, panaches, pierres précieuses, à éblouir et à fatiguer tous les regards.

L'arrivée du roi et de la reine au Champ-de-Mars fut saluée par de nombreuses décharges d'artillerie et de mousqueterie, auxquelles plus de deux cent mille voix répondirent par un vivat général, accompagné du *hoby*, espèce de grognement sourd tiré du fond du gosier, qui ne se pousse ordinairement que pour fêter la présence du roi et de la reine et qui, chez les Malgaches, est l'expression la plus vive et la plus énergique d'une joie et d'un enthousiasme poussés jusqu'au paroxysme.

Le roi monta sur le trône qui lui avait été préparé, ayant la reine à ses côtés, et entouré des députations française et anglaise, ainsi que de ses principaux ministres.

Les sept divisions militaires, comprenant un effectif de près de quarante mille hommes, occupaient, chacune avec son drapeau, leurs positions respectives, ayant à leur tête leurs officiers, leur état-major, et leurs généraux.

A peine sur le trône, le roi prit sa couronne et se la posa lui-même sur la tête; après quoi, prenant le diadème de Rabodo son épouse, il la couronna de sa propre main reine de Madagascar.

Puis s'étant avancé vers le peuple, le sabre nu à la main, suivant l'usage, il lui rappela qu'il n'avait en vue que la civilisation de son pays, et qu'il n'acceptait la couronne que pour le rendre libre et heureux.

Après ces quelques mots qui furent accueillis par des salves d'artillerie, et les cris mille fois répétés de : Vive Radama ! le roi se rassit sur son trône pour recevoir les hommages de tout le peuple et de toute l'armée.

Ce fut là, je l'avoue, une scène des plus touchantes, et où les Européens ont pu voir jusqu'où va, chez le Malgache, l'amour, le respect, j'allais presque dire le culte de l'autorité. A un moment donné, toutes les tribus, toutes les castes, toutes les corporations vinrent déposer aux pieds du roi, non seulement la pièce d'argent connue sous le nom de hasina, mais encore les insignes de leurs titres et dignités, reconnaissant ainsi qu'elles tenaient tout du roi, et que leurs biens comme leur famille et leur vie étaient à sa disposition.

Pendant ces démonstrations, qui durèrent plus d'une heure, l'artillerie, les musiques, les chants de toute espèce ne cessèrent de retentir dans les airs, tandis que toutes les collines voisines, couronnées



de milliers de spectateurs, groupés et échelonnés en amphitéâtre les uns au-dessus des autres, et drapés dans leurs lambas blancs présentaient le panorama le plus riant et le plus pittoresque qu'il soit possible d'imaginer.

Après cette magnifique cérémonie du couronnement, achevée vers les deux heures de l'après-midi, tout le cortège royal reprit sa marche vers le palais pour s'y asseoir à un splendide banquet de cent couverts.

Le 24 un feu d'artifice annonça à la foule que les fêtes étaient terminées. »

Pendant qu'à Tananarivo, les missionnaires catholiques, sous la direction du P. Jouen, s'efforçaient ainsi de rehausser autant que possible, en vue de la plus grande gloire de Dieu, le couronnement royal, et d'attirer par leurs prières, sur le monarque hova, les bénédictions du Seigneur, nos autres missions, nouvellement établies à Madagascar, fêtaient pareillement à leur manière le 23 septembre. Mais que pouvait-on faire à Tamatave, n'ayant encore pour église qu'un vaste magasin pris en location à l'un des principaux traitants du pays, sinon célébrer la messe et chanter le *Te Deum* pour le roi bienfaiteur de la mission ? La résidence de Mahéla ouverte depuis une quinzaine de jours seulement, grâce à la générosité d'un notable Européen du pays, qui avait appelé les Pères et les avait placés dans une de ses demeures, célébra aussi cette même journée par ses saints sacrifices offerts aux mêmes intentions ; et elle y ajouta, un *Te Deum* solennel, comme on avait fait à Tamatave.

Une lettre de Mahéla du 6 octobre contient à ce sujet les détails suivants : « Nous avons fêté aussi notre 23 septembre, jour du couronnement.

« Le commandant ne pouvant venir le matin à la messe, à cause du grand *kabary* du peuple, il fut décidé que la matinée de ce jour de réjouissance se passerait à Tanandava et la soirée à Mahéla.

« Tanandava est une petit village de 600 âmes, avec un fort ; on ne peut y aller qu'en pirogue, attendu qu'il est séparé du grand village malgache par un lac d'une lieue d'étendue environ.

« Le matin donc, trois grandes pirogues armées de vigoureux rameurs, se dirigèrent vers Tanandava, sous la conduite de M. Liger. Les officiers hovas vinrent en armes et musique en tête nous recevoir



sur le rivage. Deux violons et un gros tambour composaient tout l'orchestre. Le commandant nous attendait dans le grand carré du fort : c'est là qu'on s'est donné force et cordiales poignées de main...

« A trois heures, retour à Mahéla, salut solennel dans notre chapelle, *Te Deum* en action de grâces : les Malgaches étaient aussi pressés que les feuilles qui couvrent leurs cases. Nos enfants ont admirablement chanté. Le soir, il y a eu illumination sous les varangues. »

Les fêtes de la terre passent vite ; l'éclat des brillantes illuminations s'éteint dans les ténèbres; la solitude et le train ordinaire de la vie, avec ses charges, ses devoirs, ses difficultés sans cesse renaissantes, remplacent les brillantes réunions et les félicitations des adorateurs de la beauté ou du pouvoir. Le monarque hova, dès le 25 septembre, vit l'ambassade anglaise quitter Tananarivo. Dix jours plus tard eut lieu le départ de la légation française, en même temps que celui des envoyés de la reine de Mohély, arrivés juste le 22 pour la cérémonie du lendemain. En retour des félicitations dont ils étaient chargés par leur souveraine pour son cousin Radama II, ils rapportaient à Mohély l'assurance des sentiments affectueux du roi des Hovas à l'égard de sa cousine, la relation des pompes du couronnement, et aussi une lettre du P. Finaz à sa fille Iomby. M. Lambert quitta Tananarivo le 8 octobre, presque en même temps que les PP. Pagès et Taïx.

Le P. Jouen retardait son départ jusqu'au 12 novembre, mais il s'était hâté de réexpédier à la Ressource, toujours sous les ordres du P. Layat, les musiciens qu'il en avait pour un moment tirés, afin d'être l'un des plus beaux ornements de la fête du 23 septembre, et surtout en vue d'obtenir par leur moyen, un nombreux contingent d'enfants hovas, qui, séduits par les avantages de l'éducation donnée à la Ressource, voudraient essayer d'en profiter pour eux-mêmes.

C'est le P. Jouen lui-même qui nous a révélé cette intention, dans le compte-rendu de la fête du couronnement.

« Tant que la Grande Terre, dit-il, nous a été fermée, au moins en partie, nos écoles malgaches de la Réunion ne se sont guère recrutées que d'enfants recueillis dans les Petites Iles; et toutefois, ce n'était pas là la source principale où nous aurions voulu puiser. Il y en avait une autre que nous convoitions bien davantage : c'était Tananarivo même, le centre de la grande île africaine; et tout le monde



comprend qu'ayant en vue la régénération de Madagascar, c'était du cœur même de Madagascar qu'il fallait tirer le levain destiné à faire fermenter toute la masse. Ces jeunes générations prises au sein de la capitale, et y retournant plus tard avec notre langue, nos connaissances et nos mœurs, étaient appelées à y exercer une influence dont l'île entière ne pouvait manquer de se ressentir. Une fois le phare allumé sur la montagne, ses feux devaient nécessairement rayonner jusqu'aux extrémités.

Aussi Radama n'a pas été plus tôt sur le trône, qu'une supplique lui a été adressée dans le but d'obtenir deux ou trois cents enfants de l'un et de l'autre sexe, afin de les former dans nos établissements de la Réunion, aux sources de la piété, et dans la plénitude du calme.

Tananarivo est malheureusement livrée à une telle légèreté de mœurs que l'enfance elle-même a peine à y échapper, et il faudra une grâce plus qu'ordinaire, du moins dans les commencements, pour la régénérer sur place. C'est ce qui nous porte à consolider plus que jamais nos écoles malgaches de la Ressource; d'autant plus qu'ici tout repose encore sur du sable, et qu'on ne saurait répondre des événements à venir. Mais quel moyen pour obtenir ce recrutement si désiré? Le roi accordait bien l'autorisation, mais c'était tout; il fallait jeter l'appât le plus propre à attirer les poissons. Or cet appât, c'était la musique.

Je ne crois pas qu'il y ait au monde une population plus passionnée pour la musique que celle de Madagascar. Musique du roi, musique de la reine, musique des princes de la famille royale, musique des principaux chefs de la cour et de l'armée, partout on ne voit et on n'entend que des musiques. Pas une fête, pas une promenade de la cour qui n'ait lieu au son des instruments. Mais, grand Dieu, quelle musique! C'est à qui soufflera le plus fort, et qui tirera les sons les plus aigus! Point d'ensemble ni de mesure. Des instruments de toute espèce et mal accordés; chacun joue de mémoire, et le plus souvent d'imagination! Les plus beaux morceaux sont travestis et défigurés au point de ne pouvoir plus les reconnaître! Heureusement la grosse caisse est toujours là pour couvrir ce qu'il y a de plus défectueux.

En présence de cette situation philarmonique, il y avait mille à parier contre un qu'une musique régulière, procédant avec méthode, ensemble et précision, opérerait, en se faisant entendre dans la

capitale, une véritable révolution, et serait l'appât le plus puissant pour enlever les oreilles aussi bien que les cœurs.

Nous l'avons donc jeté, cet appât, en priant Dieu de le bénir, et du premier coup, quatre-vingt-six poissons, petits et gros, s'y sont pris, mais tellement pris, que le 25 septembre ils partaient pour la Réunion, à la suite de nos vingt-quatre jeunes musiciens. Comme vous le voyez, c'est une pêche presque miraculeuse, et j'ai confiance qu'elle sera suivie de plusieurs autres.

Dieu a daigné bénir notre bonne volonté et notre désir unique de procurer sa gloire; car il nous est témoin que nous n'avons cherché que cela : jamais, sans ce divin mobile, nous n'eussions osé entreprendre une tâche aussi coûteuse, aussi pénible et aussi périlleuse. Aussi coûteuse, par les dépenses considérables qu'un tel voyage allait nécessairement entraîner: aussi pénible, à cause de la longueur et de la difficulté des chemins que nos jeunes virtuoses ont dû franchir à pied pour la plupart; mais périlleuse surtout, à cause des dangers de plus d'une sorte que devait courir leur fragilité.

Grâce à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, la flamme n'a fait que de légères blessures, et, de retour à la Ressource, nous aurons plus d'une raison d'entonner le cantique de reconnaissance des trois enfants dans la fournaise : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino: laudate et superexaltate eum in secula!* »

Les diverses légations ne se bornèrent pas, pendant leur séjour, à honorer de leur présence la fête du couronnement; mais elles jetèrent les bases d'un traité de commerce avec la puissance hova. Sans parler ici de la charte Lambert déjà confirmée par Radama, la France signa son traité le 12 septembre. M. Packenham, consul britannique, retarda la signature du traité anglais jusqu'au 5 décembre. Les ministres hovas ayant demandé que ces traités n'eussent force de loi qu'après leur signature par les souverains des deux nations, cette clause leur fut accordée. Pensaient-ils déjà à déchirer ce qu'ils venaient de conclure, et à se débarrasser de leur roi, par le régicide? Nous ne le croyons pas. Mais qu'ils appelassent dès ce moment de tous leurs vœux un changement de régime, c'est ce qu'on ne saurait révoquer en doute. « Laissons passer les fêtes du couronnement, avaient dit les chefs les plus influents; il faudra que le roi change, ou nous saurons nous passer de lui. » Le roi ne changea pas en leur faveur.

Il ne pensa pas non plus, hélas ! à s'améliorer.

Les blancs vus de trop près, sauf d'honorables exceptions, ne sont rien moins, pour les peuples primitifs, qu'une source de moralisation et de progrès. Il y a dans notre civilisation européenne plus d'apparence et d'éclat que de réalité et de profondeur. Aussi plus que jamais, après le départ des Européens, Radama eut foi dans la liberté illimitée de conscience, l'avancement des sociétés par le commerce et l'industrie, et estima que jouir de la vie est l'apanage des riches de ce monde, le droit des souverains de la terre. Les fêtes de Noël passées par le roi avec la reine, soit dans notre église d'où le monarque se rendit seul ensuite au prêche d'Ellis, soit chez M. Laborde, pour le repas du soir ; les orgies habituelles dans la maison de pierre d'Ambohimitsimbina (décorée du nom fastueux d'Académie du roi), les repas pris chez Ellis par Sa Majesté ; son entrée dans le temple protestant, et son assistance à la messe dans notre église le jour de Pâques, en compagnie d'une de ses concubines et en l'absence de la reine, tous ces faits et d'autres qu'on pourrait citer, le prouvent surabondamment. S'il était heureux de voir la Mission catholique, au mois de février 1863, agrandir sa petite chapelle d'Andohalo, et lui ajouter des bas côtés, il n'était pas moins ravi d'accorder aux prédicants la faveur d'élever des temples splendides sur tous les points de Tananarivo, à Ambohipotsy, à Ampamarinana, Faravohitra, etc. et de laisser trois d'entre ces missionnaires s'en aller porter aux Betsiléos de Fianarantsoa, le pur Évangile de Jésus-Christ. Aussi dès le 5 mars le P. Finaz pouvait-il écrire : « L'opposition protestante au catholicisme devient formidable : Tananarivo est plein de temples. Londres vient d'accorder 250.000 francs à la secte des Indépendants pour construction d'églises, sans parler des 300.000 francs d'allocations annuelles qui courent toujours. Le P. Finaz ajoute ensuite : « Radama se jette de plus en plus dans la débauche. »

Comment s'en étonner dans un prince païen, né sur les marches d'un trône barbare, scandalisé par les exemples des Européens, et surtout éloigné de la vraie foi et de la morale chrétienne, par les enseignements de prétendus ministres de Jésus-Christ, qui l'instruisaient alors lui et son peuple, au nom de l'Angleterre protestante, des vérités que voici, et dont nous voulons donner, malgré leur étrangeté et invraisemblance, quelques extraits presque textuels :

le meurtre, l'adultère, et il ajoutait, la révolte même contre le roi, que vous seriez sauvés, pourvu que vous ayez la foi en Jésus-Christ. » « Connaissez-vous la ville de Rome? demande un Hova à Ellis. — Oui, répond le ministre. C'est une misérable cité. — Y a-t-il de belles églises? — Non, mais seulement trois ou quatre chapelles. — Le Pape est-il obéi? — Personne aujourd'hui, soit catholique soit protestant, n'obéit au Pape. — Quels sont les plus nombreux dans tout l'univers, les catholiques ou les protestants? — Les protestants, sans contredit. » Qu'on veuille bien écouter encore ce spécimen d'un sermon du Rév. Ellis, tel qu'il a été raconté au P. Jouen et certifié conforme à la vérité par un Anglais influent et fort bien placé pour tout connaître : « Mes amis, on vous parle souvent de religion catholique et de religion protestante. Tout cela est inexact. Il n'y a à proprement parler que deux religions : la religion des Anglais et celle des Français : voilà la vérité. Maintenant, mes amis, vous demandez quelle est la meilleure. Je vais vous le dire : évidemment c'est celle des Anglais. En voici la raison : Jésus-Christ est né en Angleterre. C'est là qu'il a vécu, qu'il a prêché et fondé son Église. Bien des fois les Français ont cherché à l'attirer en France ; mais jamais il n'a voulu y aller. Voilà pourquoi notre religion est la meilleure. »

Avec un pareil persiflage de tout ce qui est sacré, on produit inévitablement le scepticisme religieux dans les âmes de ses auditeurs, ou on l'entretient du moins dans les esprits qui, comme celui de Radama II, sont déjà infectés de cette lèpre horrible. Or le scepticisme abrutit et entraîne fatalement à la débauche. Était-ce donc là l'effet cherché par le ministre de la société de Londres, afin de rendre le roi méprisable aux yeux de son peuple, et de faciliter ainsi le grand projet de la conspiration? Le passage suivant d'une lettre d'un voyageur anglais qui se trouvait à Madagascar, au moment de la révolution de mai 1863, semblerait l'affirmer.

« Je ne terminerai pas cette lettre sans vous faire part des bruits qui circulent ici à Tamatave, au sujet de la participation de M. Ellis, missionnaire anglican, dans toute cette catastrophe. Les Français et les Anglais de Tamatave, et d'ailleurs aussi, s'accordent pour l'accuser d'être l'auteur de tout le mal, bien qu'involontairement peut-être. On prétend qu'il exerçait sur le roi une sorte de magnétisme politique,

et qu'il le poussait outre mesure à activer les réformes. Dans quel but ? on ne le dit pas ; mais on prétend que ce sont ses réformes et ses projets d'émancipation des esclaves, qui ont causé la révolution du 12 mai, en excitant l'animosité des nobles, des officiers de l'armée et du parti réactionnaire. On raconte ce trait de M. Ellis : qu'il avait obtenu récemment de Radama, à force d'obsessions continuelles, de l'accompagner au tombeau de sa mère dans la ville sacrée d'Ambohimanga, interdite jusqu'alors aux étrangers, et de prier avec lui pour le repos de l'âme de Ranavalona. Cette violation flagrante des coutumes religieuses de Madagascar, en irritant le peuple et la noblesse, aurait pour beaucoup contribué à hâter la déposition du roi. Je vous avoue toutefois que je ne puis pas m'expliquer cette conduite de M. Ellis. Tout en ayant l'air d'être dévoué à Radama, ne voulait-il donc que le détrôner, par haine contre M. Lambert, et pour renverser tous les plans de ce dernier ? Il y a des personnes, même des Anglais, qui le croient et qui le disent. Mais je ne vous signale ce fait que sous les plus amples réserves. »

Au commencement de mars 1863 la confusion régnait déjà dans les esprits, par suite des intrigues de tout genre qui s'agitaient autour du monarque. Rainijohary et Rainivoninahitriniony prenaient de jour en jour plus de liberté pour faire eux-mêmes des représentations au roi et exciter la reine à en faire de son côté, tantôt sur sa conduite et celle de ses Menamaso, tantôt sur les lois de mansuétude et de progrès promulguées par le jeune monarque, et qu'on disait être dangereuses pour le royaume, et enfin sur les trop grandes libertés accordées aux Européens. L'unité de direction et la fermeté manquaient partout dans le gouvernement.

L'étrange épidémie des *Ramanenjana* ou convulsionnaires qui survint alors mit le comble à cette confusion, et peut être considérée comme le prélude de la révolution. Mais avant d'entreprendre ce récit, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil sur l'état de la Mission à la Grande Terre, à l'époque de la mort de Radama.

La ville de Tananarivo possédait alors deux résidences : celle d'Andohalo connue de nos lecteurs, et celle d'Ambohimitsimbina achetée par le P. Finaz, non loin de le maison de pierre, appelée l'Académie royale dès le 3 juin 1862, et où s'installèrent les PP. Webber et Delbosc, le 24 août suivant.

L'arrivée du P. Ailloud le 8 décembre de la même année porta à onze le nombre total des missionnaires prêtres ou FF. coadjuteurs, attachés à ces deux résidences. Le travail ne leur manquait pas. Mais si l'on jette les yeux sur la liste de leurs ministères apostoliques à cette époque, on ne la verra pas considérablement chargée à l'article baptême d'enfants et baptême d'adultes. Jusqu'après la mort de Radama, en effet, c'est-à-dire, depuis octobre 1861 jusqu'en août 1863, à part les baptêmes des nouveau-nés en danger de mort, l'église de Tananarivo n'eut que bien rarement la consolation de recueillir, dans son champ à peine encore défriché, ces sortes de fruits si doux au cœur du missionnaire. A plus forte raison ne pouvait-elle aspirer à posséder dès ce moment les fruits d'une culture apostolique plus avancée, telle que les confessions, les communions, les confirmations etc.

Les travaux ordinaires de nos Pères se bornaient alors à attirer à eux les Malgaches, à faire tomber leurs préjugés, à les instruire soit au moyen de l'explication des images, soit par des conversations, et des catéchismes entrecoupés par le chant de nos cantiques français traduits en malgache, et enfin à faire la classe à trente ou quarante élèves en tout, dans les deux résidences. L'extrait suivant d'une lettre du P. Delbosc au F. Hiéronymo, directeur des écoles chrétiennes de Saint-Denis, nous donnera une idée de la manière dont se faisait la mission à Tananarivo.

« Mon bien cher F. Hiéronymo, il y a bien longtemps que je dois et que je veux vous écrire, et si je ne l'ai pas fait, ce n'est pas faute de bonne volonté. En ce moment même, je ne suis pas très libre ; ma chambre est pleine d'enfants plus ou moins grands, qui ne sont pas tout à fait en silence. C'est aujourd'hui dimanche et dans quelques instants ils vont aller au catéchisme que fait toujours le P. Webber. En attendant, ils sont là à causer, à s'amuser, à regarder mes images... Et à ce propos, je dois vous dire que vos deux images de la bonne et de la mauvaise mort ont déjà fait grand bien. Elles ont fourni matière à deux ou trois instructions ; et puis elles sont à l'église ; là on les regarde, et l'on ne manque pas d'en demander l'explication. Que n'en avons-nous beaucoup de ce genre ? C'est là une prédication facile, fructueuse et qui n'ennuie jamais !... Car nos Hovas sont très forts pour les images religieuses ; il ne faudrait pourtant pas trop *d'i-*

mages d'Épinal; nos gens sont meilleurs connaisseurs qu'on ne le croirait avant de les connaître.

Le P. Ailloud, que la fièvre semblait vouloir entraver, a repris le dessus et mène sa classe aujourd'hui comme un petit bataillon. Ses enfants sont de charmants petits caractères, et préférables sous bien des rapports à nos petits créoles de Bourbon, qui cependant ont de bien bonnes qualités. Je ne dis pas cela pour vous faire venir l'eau à la bouche, c'est la pure vérité. De mon côté, je m'efforce de faire concurrence au P. Ailloud, car j'ai aussi mon école; j'en ai même deux, une quinzaine de petits enfants auxquels je fais la classe, deux heures le matin et deux heures le soir, et autant de jeunes gens, dont plusieurs sont des officiers, qui viennent tous les soirs apprendre le français. Voici donc en peu de mots l'histoire de ma journée : le matin après ma messe, que je dis à cinq heures et demie, mon action de grâce n'est pas encore finie, que mes enfants arrivent. Ils s'amusent jusqu'à huit heures où la classe commence pour finir à dix heures. Il faut vous dire que ma chambre et ma classe ne sont qu'une seule et même chose, et c'est la chambre du P. Finaz qui est notre chapelle à notre résidence d'Ambohimitsimbina. A dix heures, la classe est finie, mais ce n'est pas sans avoir été dérangé assez souvent, jusqu'à plus de dix fois par les domestiques, par les amis ou les curieux qui viennent nous visiter, etc. La classe terminée, ne croyez pas que l'on soit libre il faut recevoir les visites, répondre aux mille questions, aller voir un malade, etc. Puis l'on va dîner, et souvent sans récréation, on reprend le même train jusqu'à une heure où la classe du soir commence. A trois heures ou trois heures et demie, elle est finie ; mais déjà sont arrivés mes grands élèves, auxquels cependant je ne fais la classe qu'à cinq heures. En attendant l'heure, je ne puis pas les renvoyer ; ils ne reviendraient peut-être pas ; il faut donc causer, tuer le temps et se laisser ennuyer, et tout cela, A. M. D. G.

Enfin le soir est arrivé ! Mais le bréviaire? Mais la lecture? Mais le chapelet? etc. Tout cela se fait ordinairement le soir à la chandelle, ou le matin avant de dire la messe. Vous le voyez, mon bien-aimé Frère, quand nos chers Frères arriveront, ce ne sera pas le travail qui leur manquera. Qu'ils apportent une bonne santé, une ample provision de patience, d'abnégation et autres bagages de ce genre dont le port ne coûte pas cher... et puis qu'ils viennent en nombre ! Tanana-

rivo seul compte soixante ou soixante-dix mille âmes, et nous n'avons que deux misérables écoles! Et cependant les enfants fourmillent.' »

Les deux écoles dont parle le P. Delbosc n'étaient pas les seules à la capitale. Les Sœurs de Saint-Joseph avaient aussi la leur, et comme elles recevaient des esclaves qu'elles instruisaient dans la couture et la religion, tandis que les esclaves n'étaient point admis encore aux classes des Pères, le petit bataillon des enfants des Sœurs pouvait compter quatre-vingts élèves environ.

Si nous ajoutons à ces œuvres quelques rares baptêmes de grands officiers, conférés au moment de la mort, par le P. Finaz ou le P. Webber, nous aurons fait connaître, autant qu'il peut être connu, l'état de la religion catholique dans la ville de Tananarivo, à l'époque de la mort du roi.

La mission de Tamatave n'était guère plus avancée dans sa marche vers le progrès. Après avoir habité pendant plusieurs mois chez M. Nemours Delastelle, qui leur abandonna sa maison, le P. Bobillier avait fini par prendre en location un vaste magasin dont il fit la résidence et l'église. Le P. Callet et le P. Parazols, ainsi qu'un F. coadjuteur lui servirent d'aide et de compagnon, jusqu'au mcment où le P. Pagès, nommé supérieur et procureur à Tamatave, permit au P. Jouen de charger le P. Bobillier de l'importante maison de la Ressource.

Quant à la résidence de Mahéla, elle n'existait plus depuis la fin d'avril 1863. Les PP. Chanson et Fournel, fondateurs de ce poste en septembre 1862, avaient été bientôt saisis l'un et l'autre de fièvres violentes. La quinine n'opérant pas, selon leurs souhaits, une assez prompte guérison, ils essayèrent d'user de l'arsenic. Mais inexpérimentés l'un et l'autre dans l'art de s'administrer ce médicament dangereux, ils succombèrent bientôt, autant peut-être, dit-on, par l'effet de la fièvre que par celui du remède destiné à les en débarrasser. Le P. Faure, nouvellement transféré de Nossi-Bé à Tamatave, s'était empressé vainement, dès la première nouvelle de leur maladie, de voler à leur secours. Tout était consommé à son arrivée à Mahéla. Le 19 et le 29 avril 1863, à dix jours d'intervalle l'un de l'autre, ils avaient rendu leur âme à leur Créateur, précédant ainsi de douze jours seulement dans la tombe l'infortuné Radama. Depuis le 29 avril 1863 jusqu'à ce

jour, Mahéla n'a pas encore reçu à demeure de missionnaire catholique destiné à les remplacer.

Mentionnons enfin, pour être complet, que le P. Piras, dont nous venons d'apprendre tout récemment la mort à Tamatave, essaya, au mois de septembre 1862, de pénétrer dans la baie d'Antongil, afin d'y fonder une nouvelle station, qui eût été située à dix jours au Nord de Tamatave, comme Mahéla l'était dans le Sud. Le courageux missionnaire n'hésita pas à entreprendre ce pénible voyage à pied, à travers des difficultés inouïes. Mais après avoir fait ainsi une trentaine de lieues, une paralysie, suite des fièvres paludéennes, l'arrêta court dans sa marche, et il se vit contraint de se faire porter à Sainte-Marie, d'où ses supérieurs l'envoyèrent à la Réunion, recouvrer de nouvelles forces pour de nouveaux combats. Le poste d'Antongil ne fut jamais fondé.

Reprenons maintenant la suite du règne de Radama où nous l'avions laissé.

Vers le milieu de mars 1863,on vit arriver du Sud à la capitale certains trembleurs qui se faisaient passer pour fous, et se nommaient *Ramanenjana*. A ce titre ils pénétraient partout, car les fous sont l'objet d'une sorte de vénération à Madagascar. On les voyait dans les rues, comme pris d'un mal extraordinaire, pousser des cris, arrêter les passants. Ils se disaient les serviteurs de la reine défunte, venant elle-même de la montagne des morts (Ambondrombé) à Tananarivo pour mettre son fils à la raison. Ils prétendaient porter les effets de la souveraine. Celui-ci était chargé d'une malle, celui-là d'une clef, un autre d'un sabre. Aussi exigeaient-ils de tous les passants le salut d'usage, à la rencontre des objets appartenant à la reine, en signe de respect pour son autorité. Ils se rassemblaient d'ordinaire par centaines autour de la pierre sacrée de Mahamasima, sur laquelle Radama II avait été couronné ; là chantant et dansant, ils la chargeaient de branches d'arbres, de cannes à sucre et de fruits, sous prétexte d'en faire hommage à la mère du prince régnant, puis ils se répandaient dans la ville qu'ils parcouraient en tout sens, suivis d'une longue suite de curieux qui chantaient et battaient des mains en cadence, sans discontinuer nuit et jour.

On parla d'apparitions. Ranavalona et ses ancêtres étaient sortis de leur sépulcre, et avaient déclaré Radama II indigne de la cou-

ronne. Il avait vendu le pays à l'étranger et faisait souffrir ses aïeux.

En ce moment même le Révérend Toy prêchait le régicide à l'Académie, et déclarait qu'on pouvait en appeler au peuple, quand le roi agissait mal, et en finir avec lui.

La contagion du *Ramanenjana* ne tarda pas à gagner les troupes, et, dans une revue, on vit un grand nombre de soldats jeter leurs armes, se livrer à d'étranges contorsions, frapper les officiers et même le général.

Radama se contenta d'abord de rire de ces superstitions, et poussa l'indulgence jusqu'à protéger les *Ramanenjana*. Il était enchanté qu'un fait si extraordinaire se passât sous son règne. Un ordre royal du 24 avril, sur la liberté des cultes, prescrivit même le respect dû aux *Ramanenjana* et ordonna de les saluer. Un fils illégitime du roi, Jones, ne tarda pas à être atteint lui-même de l'épidémie régnante, et Ratahiry fut retiré de la classe des Pères le 6 mai par crainte de la contagion. Bientôt l'audace des *Ramanenjana* ne connut plus de bornes, et, renouvelant leurs sinistres prédictions, ils cherchèrent à soulever la ville. Radama fit alors arrêter plusieurs de ces visionnaires, et leurs révélations lui apprirent la conspiration qui se tramait contre lui et contre les Européens. Le mal était fait. Déjà grondaient les murmures populaires. Les principaux chefs soufflaient la révolte. Le 8 mai, on fit des propositions au roi, qui les repoussa. On voulut lui faire accepter un conseil destiné à contrôler son pouvoir et à gouverner en son nom. Radama refusa encore.

Tout à coup un corps de six mille hommes fit son entrée dans la ville et sembla attendre le moment de l'action. Le peuple et les sol dats demeurèrent assemblés pendant toute la nuit suivante.

« Ce soir 8 mai, dit le P. Boy, dans son journal que nous allons suivre ici pas à pas, beaucoup de monde est monté chez le commandant en chef, avec des sabres, des lances, des fusils, etc.

Vers 8 heures et demie M. Laborde nous avertit qu'il va y avoir une manifestation populaire où les blancs peuvent être en danger. Il faut nous rallier tous au consulat. Je suis allé en toute hâte prendre les Sœurs et les conduire chez le consul. J'ai retiré le Saint Sacrement de leur chapelle ; j'ai dû le garder toute cette nuit-là passée sans sommeil, contre ma poitrine trop heureuse. Cependant le jour vint sans amener aucun incident.

9 mai. Samedi matin, grand mouvement de soldats sur la place d'Andohalo. Alarmes sérieuses. Je dois aller prendre de nouveau le Très Saint Sacrement, les Sœurs, ainsi que toutes leurs filles. Elles logèrent ce jour-là et jusqu'à la fin des troubles, dans une misérable case vide, qui servait de classe à nos élèves. Les pauvres Sœurs ont couché là bien incommodément, comme elles ont pu.

J'ai dû garder le Très Saint Sacrement dans ma chambre, sur un des rayons de ma bibliothèque, orné assez pauvrement, mais avec une lampe entretenue continuellement.

Là se réunissaient les Pères; les Frères et les Sœurs, pour prier plus que jamais, et recommander la Mission à notre bon Pasteur.

Ce matin vers dix heures, commencent les massacres des Menamaso. L'un d'eux est tombé sous les coups de sagaies, sur le chemin, vis-à-vis de notre résidence. Dans la journée il en tomba neuf, sans compter deux esclaves, qui voulurent prendre la défense de leurs maîtres qu'on tuait dans leur maison.

Aujourd'hui et les jours suivants, nous avons reçu deux fois par jour des paroles rassurantes du premier ministre et du commandant en chef, mais avec recommandation de nous tenir tranquilles chez nous.

10 mai, dimanche. Le roi a pu sortir de la maison de pierre d'Ambohimitsimbina et se rendre au palais avec sept de ses Menamaso, les plus attachés à sa personnes. Il envoie un drapeau blanc au premier ministre, pour lui dire que c'est assez de massacres. Celui-ci refuse et poursuit son œuvre. Il fait monter de nouvelles troupes et cerner le palais. Il demande à grands cris qu'on livre ces sept hommes pour les mettre à mort. Refus obstiné du roi.

11 mai, lundi. Le palais plus cerné que jamais. Mêmes demandes, mêmes refus. Il n'y a plus moyen d'introduire des vivres au palais où la faim se fait sentir.

Le soir, la force armée a pu pénétrer. Les révoltés ont saisi les sept victimes, qu'ils conduisent à l'Ouest du grand bazar, au milieu d'une haie de soldats, avec des cris sauvages.

12 mai, mardi. Palais toujours cerné ; la vie du roi est menacée. Enfin vers dix heures du matin, le premier ministre fait entrer douze hommes. Ils arrachent le roi d'auprès de la reine qui pousse des cris perçants, et qu'on force de s'éloigner. Radama se met à genoux et



au *Zoma* (le grand bazar), et attendent là, liés et garrottés, le sort qu'on leur prépare. Quinze victimes, entre autres Rainiketaka, chef des Menamaso et vrai prodige de science mécanique, périssent ainsi sagayés. On fait aussitôt répandre parmi le peuple la fausse nouvelle que le roi trop chagrin de la mort de ses amis s'est lui-même donné la mort.

Le soir vers quatre heures, Rabodo a été tirée de l'appartement où elle pleurait son époux infortuné, et s'est vue proclamée reine de Madagascar, sous le nom de Rasoherina, nom de quelques ancêtres royaux qui signifie chrysalide.

La reine a dû subir un conseil destiné à lui dicter la loi. Comme elle refusait ce conseil gênant, on lui dit : Si vous ne voulez pas de la couronne, nous trouverons bien qui l'acceptera. Cette menace l'a décidée.

Lors de sa proclamation au trône, la liste des rois a été lue en présence de la reine. Il n'y a été nullement question de Radama. Ce prince est condamné à l'oubli. Rasoherina succède immédiatement à Ranavalona.

Ce soir même, ont commencé les cérémonies populaires du serment de fidélité. Tous boivent un peu d'eau où l'on a mêlé de la terre des tombeaux des anciens rois, puis chacun donne un coup de sagaie sur le veau immolé, dont on a tranché la tête, les quatre pattes et la queue, plaçant la tête à la place de celle-ci, et vice versa, et il prononce le serment avec imprécation.

Durant cette nuit du 12 au 13 mai le cadavre de Radama II enveloppé de cent lambas, et accompagné de deux mille soldats, a été porté à Ilafy, à environ deux lieues de la capitale où il a été enterré secrètement et sans honneur. Son deuil est interdit. Radama n'étant pas considéré comme roi ne sera pas pleuré.

Le 13, mercredi. Silence et consternation ! Le peuple s'aperçoit que le roi a été assassiné. Visites à la reine. Dès mardi soir, nous avions essayé de pénétrer au palais ; mais impossible ; dans cette cohue, nous courions risque d'être étouffés.

14 mai, jeudi. Ascension de N.-S. Les Sœurs retournent chez elles. Nous sommes reçus par la reine au grand palais. Elle nous adresse des

pourpre et avec une couronne d'or. Nous lui baisâmes la main, qu'elle nous avait tendue. Avec nous et M. Laborde, qui parla au nom de tous, se trouvait M. Packenham, consul anglais, et deux autres Anglais, un civil et un militaire.

Quant aux ministres protestants, réunis à M. Ellis, qui pendant toute la durée de ce drame s'était tenu, (par sa maison voisine de celle du principal moteur), en continuelles communications avec lui, ils avaient pu faire sans difficulté leur visite, dès le soir même du coup d'État.

Enfin, après notre présentation officielle au palais, et à deux heures de l'après midi, j'ai reporté le Très Saint Sacrement à la chapelle des Sœurs. Mon bon Jésus, je vous remercie infiniment : *ad hominem peccatorem divertisti*. Le calme paraît régner et l'espérance renaître. Oh ! notre bon Pasteur, de grâce faites que cette paix soit solide et durable pour le plus grand bien de notre sainte religion, le salut des âmes et la plus grande gloire de Dieu !... »

L'habitude des assassins et de la plupart des criminels est de s'excuser au plus tôt, et de rejeter sur leurs victimes la cause de leurs forfaits. Les missionnaires de la société de Londres n'ont pas manqué à cette grande loi de la nature déchue. Une lettre de Tananarivo du 26 mai, sans signature, publiée dans le *Commercial-Gazette* de Maurice, et émanée évidemment de la plume du principal d'entre eux, cherchait à justifier l'assassinat des Menamaso et de Radama lui-même, par des raisons qui certes n'étaient point tirées de l'Évangile. Après avoir parlé de la guerre civile qui était à craindre, si le roi eût vécu, le correspondant du *Commercial-Gazette*, entreprenait de calomnier sa victime, en la représentant comme disposée à exercer de terribles vengeances sur les meurtriers de ses Menamaso, et, ce qui est encore plus odieux, en insinuant que le roi était un persécuteur de la religion méthodiste, mais un persécuteur tellement farouche qu'il avait résolu déjà la mort de son chef, (M. Ellis), si le trépas n'était pas venu d'abord le surprendre lui-même.

Le Rév. Sibree dans son livre (*the great Africain Island*) ne déclare pas Radama persécuteur avec autant de cynisme. Voici néanmoins ce qu'il dit de son gouvernement : « Pendant le peu de mois que dura



le règne de Radama II, l'éclat de la faveur royale remplaça les rigueurs du règne précédent ». Sibree a ici raison. Telle est la vérité : Radama II fut favorable au méthodisme. Le Révérend a donc tort d'ajouter ce qui suit : « Mais l'état des choses, pendant la courte durée du règne de ce jeune roi laissait tellement à désirer que s'il eût continué plus longtemps, il aurait porté aux espérances de la vraie religion (la religion méthodiste) un tort plus considérable que les années de persécution ouverte et déclarée. » En termes plus clairs ce passage signifie : Radama ne favorisait pas exclusivement la religion des missionnaires indépendants de la société de Londres. Donc Radama était un persécuteur. Il n'était, hélas ! que trop libéral envers l'erreur; et c'est là ce qui l'a perdu.

CHAPITRE XVI

Commencement du règne de Rohoserina. — Ses difficultés à l'intérieur et à l'extérieur. — Couronnement de Rasoherina. — Progrès de la Mission, au milieu d'épreuves de tout genre. — Disgrâce du premier ministre. — Mort du P. Webber.

(1863-1864.)

Radama II s'était donné la mission de civiliser son pays par la liberté illimitée du commerce, de l'industrie et de toutes les confessions religieuses. Européens et indigènes étaient accourus vers lui, parce qu'ils le savaient sincère. Ceux qui lui succédaient se hâtèrent de promulguer, sous le nom de la reine, une série de décrets, qui tout en n'étant pas trop en désaccord avec les principes qui avaient fait la fortune de leur victime, fussent cependant restrictifs de ce qu'ils considéraient comme la ruine de leur royaume et de leur puissance personnelle. Voici quelques-uns de ces décrets les plus importants.

« L'usage du tanghen reste aboli.

La peine de mort est rétablie ; mais elle ne sera prononcée que par le conseil suprême de la nation.

Tous les Malgaches ont la liberté de professer telle religion qu'ils voudront ; mais quiconque, sous prétexte de religion ferait de la politique, serait puni de mort.

Les traités sont à reviser, et les Hovas se réservent le droit d'en refuser l'acceptation, attendu que le temps stipulé pour les examiner n'est pas encore expiré.

La ville d'Ambohimanga, renfermant la sépulture des rois et des reines, demeure interdite aux Européens. »

Ceux qui promulguèrent ces décrets voulurent-ils vraiment laisser

les populations en possession d'une liberté qu'elles ignoraient avant Radama; ou se flattèrent-ils de tromper l'opinion publique, en reprenant petit à petit et en dessous ce qu'ils accordaient publiquement ; il importe fort peu de le savoir: toujours est-il que les populations voisines de la capitale, à la première nouvelle de la mort de leur souverain, se montrèrent profondément irritées contre ses meurtriers, et refusèrent de croire à son trépas. Radama, répandait-on, dans la foule, avait échappé à la mort qu'on voulait lui faire subir. Les douze conjurés, après l'avoir étranglé, avaient placé son corps dans une caisse, et l'avaient transporté à Ilafy, pendant la nuit. Or les porteurs, au terme de leur voyage, entendant quelque mouvement dans la caisse, s'empressèrent d'ouvrir : le roi vivait encore. D'autres affirmaient que Radama avait été seulement séquestré dans un endroit mystérieux, à quelque distance de la capitale. La faction triomphante, disaient-ils, n'aurait pas osé, par ce meurtre, s'attirer la colère des nations européennes. Dès que les Français réclameront énergiquement Radama, le séquestre qui pèse sur lui sera certainement levé. Les régicides avaient beau menacer de la peine de mort quiconque affirmerait que Radama vivait encore, interdire à tous l'approche de l'endroit où le cadavre avait été déposé, et prendre enfin les mesures les plus sévères pour arrêter ces bruits, ces mesures mêmes étaient exploitées dans le sens favorable à l'opinion publique, et retournées contre leurs auteurs. La foule et un grand nombre d'Européens croyaient toujours à la disparition, et non au meurtre du roi.

Une pareille disposition d'esprit conduisait naturellement à la guerre ouverte contre les chefs du nouveau gouvernement. Des intrigants, à une ou deux journées de la capitale, n'eurent donc pas de peine à persuader au peuple de se lever en armes et de combattre, dans le but de replacer au pouvoir leur roi injustement détrôné. De là des pillages de maisons de campagne appartenant aux grands; et près de deux mille bœufs enlevés par les rebelles, au nom de Radama. On dut envoyer des troupes pour réprimer les mutins. Les troupes insuffisantes furent battues. Une nouvelle expédition, plus nombreuse que la première, et placée sous les ordres de l'oncle du premier ministre, partit le 8 juillet de Tananarivo, et se dirigea vers l'Ouest à une journée et demie de la capitale. Pendant quelque temps les nouvelles les plus contradictoires circulèrent sur le résultat de l'expédition. Les

ministres se taisaient. Enfin au milieu du mois d'août, le canon annonça une grande victoire. Le pays disait-on était pacifié. Deux mille huit cents ennemis étaient restées parmi les morts; et on avait presque autant de prisonniers. Telle était la version officielle. Le public estimait à neuf mille le nombre des hommes tués, et à un chiffre énorme celui des femmes et des enfants réduits en esclavage. Il prétendait aussi que les guerriers révoltés s'étaient retirés du pays, à l'approche des soldats hovas, et que l'armée de Tananarivo, arrivant dans leurs villages, s'était contentée de massacrer les vieillards et les enfants mâles au-dessus de douze ans et de réduire le reste en esclavage, selon la coutume des anciens. Un officier catholique qui suivit l'expédition, interrogé par un de ses amis sur le nombre des esclaves qu'il avait pris pour son butin : « J'aurais pu me faire une part aussi grosse que j'aurais voulu, répondit-il. Mais il y avait de quoi être ému de pitié. Ma conscience m'aurait reproché cet acte comme un crime. »

On doit dire à la louange de la reine, que ne pouvant voir de sang-froid une partie de ses sujets ainsi esclave de l'autre moitié, elle voulut d'abord délivrer tous les captifs, et les renvoyer sans condition dans leur pays ; mais son cupide ministre s'y opposa; elle tira aussitôt deux mille piastres de son trésor particulier, pour la délivrance au moins des personnes libres, si cruellement réduites en captivité.

Les difficultés soulevées par le décret relatif à la revision du traité conclu entre Radama et les Français furent bien moins profitables que la guerre civile aux intérêts pécuniaires des grands du royaume et ne s'aplanirent pas en quelques mois seulement. M. Dupré et M. Lambert arrivaient de France à Bourbon vers la fin de juillet. Le premier rapportait aux Hovas le traité signé par l'empereur; le second à la tête d'une nombreuse compagnie d'ingénieurs, d'ouvriers et de mineurs, venait prendre possession des ports et des terrains que lui concédait sa charte. Dès leur arrivée à Saint-Denis, on les informa du drame sanglant, accompli par le parti anglo-hova hostile à la France, sur les hauteurs de Tananarivo. M. Dupré et M. Lambert continuèrent néanmoins leur route, et le 31 juillet, ils mouillaient devant Tamatave. Ou le traité tel qu'il avait été conclu et signé avec la France, ou les conséquences de ce refus : tel fut l'*ultimatum* qu'un courrier dépêché immédiatement de la côte, fut chargé de porter au

nouveau gouvernement des Hovas. En cas de refus, M. Laborde avait ordre d'amener aussitôt le pavillon consulaire, et de descendre à Tamatave immédiatement avec tous ses nationaux invités à le suivre.

Un pareil ultimatum plaçait nos missionnaires dans l'alternative d'abandonner cette terre qu'ils défrichaient avec tant de peine, ou de s'exposer à un péril d'autant plus grand, que déjà même, avant l'arrivée de ce courrier, leur qualité de Français, amis de Radama, avait mis leurs jours en danger. C'était au plus fort des rumeurs mensongères sur l'existence du roi, et à la réception des premières et désastreuses nouvelles de l'expédition envoyée contre les rebelles; l'irritation des grands était à son comble, et Ellis, dit-on, ne se faisait pas faute de l'exploiter contre la France et les missionnaires français. Écoutons comment le P. de Régnon, dans une lettre écrite le 1er août 1863, à bord de la Frégate l'*Hermione*, commandée par M. Dupré, résume cette position de nos Pères à Tananarivo, un mois avant l'envoi de l'ultitmatum.

« La révolution continue à Imérine. La famille du premier ministre, après avoir fait disparaître le roi, a mis la reine en séquestre, et gouverne par le procédé des exécutions et des proscriptions. Mais le génie du mal qui dirige le désordre politique, sur le haut de la montagne d'Ankove, est le prédicant Ellis. Tous le disent. J'étais hier descendu à terre, et ma visite au consul anglais, chassé de Tananarivo par ce fanatique, m'a fait bien connaître des infamies qu'on ne peut pas écrire. Le consul anglais, M. Packenham, charge son compatriote d'une étrange manière.

La guerre civile a éclaté. On s'est battu comme on se bat en pays sauvage. Un corps d'armée hova a mis tout à feu et à sang aux environs de la capitale. Les courriers que nous avons reçus ce mois-ci nous ont donné des nouvelles du 6 juillet d'abord, ensuite du 24. Le P. Finaz et le P. Ailloud ont écrit à plusieurs reprises, sans pouvoir nous faire parvenir leurs bulletins. Il n'y a guère que les courriers de M. Laborde qui aient réussi à traverser les postes qui interceptent les communications. Comme les esclaves envoyés n'ont point reparu, on croit qu'ils ont été sagayés sur la route.

Le 25, un exprès a été dépêché à M. le commandant Dupré, pour lui dire de vive voix ce que les lettres ne pouvaient contenir sans dangers. Voici les communications qui m'ont été faites, et dont on peut se ser-

trouverait à la tête du parti qui combat, dans le nord, la réaction du vieux parti malgache représenté par Rainijohary, l'ancien ministre de Ranavalona, et par le commandant en chef; 2° le prédicant Ellis soulève en ce moment les esclaves et pousse à l'assassinat des Français. Le consul anglais l'affirme; 3° M. Laborde a fait descendre à la côte son fils et tous les résidants d'Imérine, sauf le chancelier du consulat; 4° nos Pères et les Sœurs ont couru, le 12 juillet, un grand danger : on voulait les faire assassiner par les bandes qui tuent, à ciel ouvert, tous ceux que les meneurs leur désignent. On a tenu conseil au consulat. M. Laborde a déclaré ne pouvoir répondre de la vie des Français. Il a engagé nos Pères à descendre à Tamatave, et à emmener les Sœurs. Ils ont refusé. »

Ce grand danger de mort signalé par le P. de Régnon nous est d'ailleurs décrit au diaire du P. Boy dans les termes suivants :

« *6 juillet 1863*. Le bruit court depuis plusieurs jours que l'on va massacrer tous les Français, au premier signal donné que Radama règnerait à Ambohimanga. Le consul nous a prévenus aujourd'hui, dimanche du Précieux-Sang, à huit heures et demie du soir, de nous réunir de suite au consulat. Le P. Finaz a dû courir encore chez les Sœurs prendre le Saint Sacrement et tout le personnel de la maison; les PP. Finaz, Ailloud, Roblet etc., se rendent avec les Sœurs chez M. Laborde. Nous sommes en peine pour le P. Delbosc qui est à Ambohimitsimbina, et n'a pu être prévenu à temps, ainsi que pour le P. Webber et le F. Souche qui viennent de partir pour aller faire leur retraite annuelle à Ambohipo. Le P. Boy avec les FF. Lebrot, Remacle et Mazards, passent la nuit dans notre église.

6 juillet. Rien n'est venu troubler notre repos de la nuit dernière. Nous en avons été quittes, pour la peur. Par précaution cependant les Sœurs et les enfants ne rentrent chez elles que le 7. »

C'est au milieu de si pénibles anxiétés et dans une situation si périlleuse, que l'ultimatum de M. Dupré parvenait à la capitale, et fut soumis à l'acceptation ou au refus des Hovas. M. Laborde fit alors son devoir, soit auprès du gouvernement malgache, qu'il engagea de tout son pouvoir à céder aux menaces du commandant de la station navale, soit auprès des missionnaires, auxquels il déclara une seconde

refusaient à descendre.

Le P. Finaz répondit d'abord que le gouvernement malgache n'ayant point encore donné de réponse à l'ultimatum, le devoir des missionnaires était d'attendre en paix, au poste que la Providence leur avait assigné. Ils préparaient d'ailleurs dix-huit adultes au baptême ; on ne pouvait les abandonner ainsi. Mais laissons la parole au P. Finaz lui-même. Sa lettre au P. Pagès, supérieur de la maison de Tamatave, respire un tel calme au milieu des orages, et nous fait si bien jouir de la sérénité avec laquelle chacun accomplissait sa tâche habituelle, sans préoccupation de l'avenir, que nous nous reprocherions de la laisser dans l'oubli.

Tananarivo, 10 août 1863. « J'ai reçu hier vos deux bonnes lettres du 29 juillet et 2 août, je me hâte de vous mettre au courant de notre position.

Quant au moral, nous sommes pleins de courage.

Si vous voulez que je vous parle de moi sous le rapport physique, je vous dirai que ma vue s'en va ; mais à la garde de Dieu ! peut-être serai-je occis avant d'être complètement aveugle. Depuis quelque temps, les Pères et les Sœurs se croient destinés au martyre. Ceci ne fait pas preuve d'une grande humilité, penserez-vous peut-être ; mais vous voyez par là qu'ils sont dans la disposition d'accomplir la sainte volonté de Dieu. Pour qu'elle puisse l'être dans son intégrité, je donne en ce moment la retraite à dix-huit catéchumènes adultes, ce qui portera à vingt-trois le nombre des nouveaux chrétiens.

14 août. Encore un petit mot : Pas de réponse jusqu'ici à l'ultimatum. En attendant, la retraite a produit son fruit, parmi les élèves des Sœurs surtout. Cent cinquante personnes assistaient aux exercices ; plus de soixante enfants, dont plusieurs appartiennent à de hautes familles, se sont fait inscrire au nombre des catéchumènes, après en avoir eu la permission de leurs parents et maîtres. C'est demain que les dix-huit élus et quelques enfants vont recevoir le baptême.

19 août. Réponse négative. Je ne sais pas si cela est officiel, mais hier nous l'avons appris d'une manière certaine. A cette nouvelle. nous avons réuni un conseil extraordinaire. La supérieure des Sœurs était présente. Faut-il quitter le poste ? *Non !* (unanime et très ac-

centué). Que faire des Sœurs? La supérieure se lève et répond de leur dévouement, du bonheur qu'elles auront de rester dans ces circonstances critiques etc. J'ai demandé à ceux qui désiraient rester, d'en faire la demande formelle. Je vous prie d'envoyer cette lettre à Bourbon ; je n'ai pas le temps d'écrire. Mes remercîments à M. le commandant Dupré pour l'intérêt qu'il nous porte; mais nous sommes des sentinelles avancées ; il ne nous est pas permis de quitter notre poste. Du reste, si M. Dupré pouvait nous voir en ce moment, non seulement les Pères, mais les religieuses, il se convaincrait que cette nouvelle position n'a fait qu'augmenter la dilatation de nos cœurs. »

Quelques autres détails empruntés au diaire du P. Boy achèveront de compléter ce tableau.

« *Samedi 12 août*, fête de l'Assomption, jour de consolation mémorable, baptême solennel conféré par le P. Webber, après quatre jours d'une retraite prêchée par le P. Finaz. Grand'messe avec diacre et sous-diacre ; nombreux enfants de chœur. Nous avons donc aujourd'hui une petite chrétienté fervente. Que Jésus, qui nous a tous lavés dans son sang, que sa très sainte Mère qui a coopéré à la Rédemption par ses douleurs indicibles et avec un amour si maternel, nous bénissent tous, afin que nous honorions la sainte Église romaine par notre vie et par notre mort. *Amen* !

17 août 1863, octave de Saint-Laurent. Aujourd'hui s'est confirmée la triste nouvelle de l'entêtement des Hovas à refuser de répondre favorablement à l'ultimatum de M. Dupré. M. Laborde, par suite de ce refus, se décide à quitter prochainement la ville, en qualité de consul, et comme signal de rupture entre les deux gouvernements.

Il nous engage encore à partir dans ces tristes circonstances. Nous nous sommes alors réunis en consulte extraordinaire : Faut-il quitter la Mission ? Réponse : Non unanime. Mais il faut demander à chacun s'il se sent le courage de rester.

A midi nous avons fait un petit festin de réjouissance avec *Deo gratias* tout le temps, comme manifestation de notre joie d'être réservés à des temps difficiles, et choisis pour honorer notre divine religion par nos souffrances et peut-être aussi par notre mort !

18 et *19 août*. Encore point de réponse à l'ultimatum. Toutes sortes de bruits contradictoires là-dessus, comme au sujet des expéditions contre les révoltés des provinces.

20 août. Le bruit court que le gouvernement hova se décide à envoyer trois députés en France, et trois en Angleterre.

22 août. Raharolahy et Rainivaomialy sont nommés pour accompagner M. Laborde, et traiter de la part de la reine avec M. Dupré.

23 août. Dimanche, fête du très saint et immaculé Cœur de Marie. M. Laborde, après avoir assisté à la messe de cinq heures, où il a communié, est parti vers onze heures, accompagné de M. Campan et des deux officiers malgaches députés, avec une escorte de musiciens, et une centaine de soldats ou aides de camp, envoyés par la reine pour accompagner M. Dupré, dans le cas où il se déciderait à monter. Salves d'usages.

Ce même jour, vers midi, nombreuses décharges d'artillerie pour la réception de l'armée qui a fait l'expédition contre les révoltés de l'ouest.

Quelle pitié de voir dans un état de nudité presque complète tant de pauvres femmes, de petits garçons et de jeunes filles, saisis dans leurs paisibles demeures par des soldats barbares, qui, après leur avoir promis la vie sauve et accepté leur soumission, ont massacré tous les hommes faits. C'est là ce qu'ils appellent leur butin.

30 août. Couronnement ou *fisehoana* (apparition) de la reine Rasoherina. Quelle différence avec celui de Radama ! Pour tout préparatif de la cérémonie, faite sur la place d'Andohalo, on s'est borné à arranger un peu la veille au soir les portions trop gâtées du chemin, à débarrasser la pierre sacrée des herbes qui l'envahissaient, et à élever auprès une estrade fort simple recouverte d'un tapis. Tous les blancs avaient été invités depuis deux jours à cette cérémonie. A neuf heures du matin, les PP. Finaz, Webber, Boy, Delbosc, Ailloud et Roblet ; les FF. Remacle, Lebrot, Benjamin, Mazards et Souche ; les Sœurs Télesphore, Hortense et Gonzague ; toute la mission en un mot, composée des quatorze membres que nous venons de nommer, prenaient place, sur les chaises qu'ils avaient fait apporter d'avance, dans l'enceinte réservée, auprès de la famille royale. Trois méthodistes, assis sur un banc d'école, plus près du trône, étaient déjà à leur poste.

« A 11 heures, Rasoherina se présente avec son cortège, ajoute le P. Finaz ; elle est reçue par le Hoby traditionnel, bruit sourd semblable aux mugissements des flots, réservé aux souverains. Arrivée



auprès de la pierre sacrée, Sa Majesté descend de son palanquin, et se place un instant sur cette pierre, puis elle monte sur l'estrade, et pose sur son front la couronne donnée par l'Impératrice. La robe et le manteau royal dont elle était revêtue venaient également de l'Impératrice. Près de la souveraine, sur l'estrade, un garde, tenait ostensiblement le talisman connu sous le nom de *Manjaka tsy roa* (il ne peut y avoir deux monarques). On remarque généralement que ce talisman est le seul qui se soit montré dans cette cérémonie.

Après quelques mots de la reine à son peuple, Ellis a fait le *hasina* en son nom et au nom de ses deux collègues, puis ils sont montés sur l'estrade, auprès du trône. Le P. Finaz, entouré des membres de la mission, a fait le *hasina* à son tour, et est monté sur l'estrade avec deux Pères. Mais la reine ayant ordonné à un officier de nous faire monter tous, Pères, Frères et Sœurs ont dû s'exécuter, et faire aussi leur *fisehoana* ou apparition en présence de la foule s'élevant à environ vingt mille personnes. Alors ont commencé des discours sans fin. Le premier ministre a expliqué la présence du talisman dont nous avons parlé, lorsqu'il a dit : « Il n'y a qu'un seul souverain à Madagascar, et dussions-nous détruire les deux tiers de la population pour maintenir ce principe de nos ancêtres, nous ne reculerons pas. » On a compris qu'il faisait par ces paroles allusion à la révolte, et peut-être aussi au différend avec les Français.

A quatre heures du soir, Rasoherina a adressé enfin quelques mots de remerciement à l'assemblée, et l'on s'est séparé accablés de chaleur, de poussière et de fatigue. »

« *15 septembre*. Les grandes revues, continue le P. Boy, ont commencé aujourd'hui. Il ne s'agit de rien moins que de remplir les cadres de l'armée, qu'on enverra à Tamatave contre les Français ! Car, dimanche dernier, 13 septembre, est partie d'ici la réponse négative à l'ultimatum Dupré. Les Hovas acceptent la guerre.

Bruits sinistres. Les Français sont des trompeurs ; il faut les chasser tous... nombreuses tracasseries à tout ce qui nous approche, à tout ce qui vient à notre église... *Français et catholiques*, c'est la grande injure qu'on leur adresse. Pour ces gens-là, c'est tout un.

M. Ellis, qui avait tout préparé afin de partir le 14 pour Tamatave, se décide aujourd'hui à rester ici

M. Packenham vient de faire écrire à la reine par Raharolahy que



qui dit le contraire à Tananarivo.

22 *septembre*. Digne veille du grand anniversaire du couronnement de l'infortuné Radama II. C'est aujourd'hui que doit avoir lieu, dit-on, le bombardement de Tamatave. C'est inexplicable. Nos Pères de Tamatave espéraient encore que tout s'arrangerait peut-être à l'amiable, à l'arrivée de M. Laborde et des officiers malgaches. On ne les aurait donc pas attendus !... »

Le P. Boy se trompait. Le bombardement n'eut pas lieu. M. Laborde, arrivé à Tamatave la veille du jour où M. Dupré se préparait à agir, persuada au commandant de la division navale d'attendre les ordres de l'Empereur, avant d'en venir à cette extrémité. Ce conseil fut le salut des Hovas. l'Empereur n'eût pas été fâché et désirait même, nous dit-on, que M. Dupré, sans attendre ses ordres, donnât à la mauvaise foi du nouveau gouvernement de Tananarivo une sévère leçon ; mais les liens de son entente cordiale avec l'Angleterre l'enlaçaient de telle sorte qu'il dut, à contre cœur, faire passer le différend, de la phase aiguë à la période chronique. Les instructions venues de Paris arrivèrent assez à temps grâce à la temporisation de M. Dupré, pour prohiber les hostilités, et prescrire de rompre simplement les rapports de bonne amitié avec le gouvernement de la reine, en réservant l'avenir. M. Dupré, blâmé en secret de n'avoir point agi, fut envoyé gouverneur à Bourbon, tandis que M. Laborde, délivré de son titre de consul de France à Madagascar, remonta dans le courant d'octobre à Tananarivo avec les deux envoyés de la reine, et le P. de Régnon, procureur de la mission de Madagascar. Ainsi s'assoupit pour le moment, (car la question devait se vider plus tard) le conflit soulevé entre la France et Tananarivo, par le meurtre de Radama.

Cette politique pourtant si terne de la France, et ce silence complet après tant de menaces retentissantes, inquiétèrent les Hovas. Vainement Ellis, après le départ du consul anglais pour Tamatave, s'était donné la mission de rassurer les meurtriers, et en était même venu à transmettre à Rasoherina, au nom de la reine Victoria, des témoignages de bonne entente et d'inaltérable affection, le consul anglais avait cru de son devoir de démentir officiellement ces assurances données

rivo un peu plus dans la vérité. On n'était donc rien moins que rassuré à la capitale sur ce qui pouvait arriver sans tarder du côté de la France, et l'on songea immédiatement à mettre à exécution le projet d'ambassade dont nous avons parlé plus haut. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans une lettre du P. Jouen du 7 décembre 1863.

« L'ambassade hova arrivée à Tamatave le 24 novembre où elle a été accueillie avec grande pompe, en est repartie le 26 novembre au soir pour Maurice sur le *Jessy-Berne*, navire marchand qui l'attendait pour la conduire à Port-Louis. Elle se compose de deux chefs hovas, de deux domestiques, et d'un missionnaire anglais qui les accompagne. Le chef de l'ambassade est Rainifiringia, ancien gouverneur de Tamatave. Radama l'avait cassé de son poste et réduit de 14e honneur, un des plus hauts grades de l'armée, à celui de simple soldat, pour avoir détourné quelques bœufs qu'il envoyait en cadeaux au gouverneur de Maurice, et à la députation anglaise montée à la capitale, lors de son avènement au trône.

Rainifiringia est anglais de cœur et d'âme, d'une finesse rare, et grand ami d'Ellis qui probablement l'aura fait réhabiliter et nommer ambassadeur.

Itinéraire de l'ambassade: Maurice d'abord; elle y est au moment où j'écris; l'Angleterre ensuite, et puis la France.

But de l'ambassade. C'est, dit-on, de faire accepter les traités tels que les a modifiés le nouveau gouvernement. Ce n'est qu'un prétexte; le but réel et véritable, et dont on ne parle pas, c'est d'offrir le protectorat de Madagascar à la reine d'Angleterre, et de la prier de l'accepter, ce qui suppose dans le gouvernement hova une certaine frayeur de l'avenir. C'est là, il n'en faut pas douter la véritable pensée d'Ellis, et il poussera à la réalisation de ce projet, par tous les moyens en son pouvoir. Vous pouvez prendre acte de mes paroles: l'ambassade ne va pas à Londres pour autre chose: placer Madagascar sous la protection du pavillon britannique, et par là affermir de plus en plus l'influence anglaise, achever de ruiner la nôtre, et nous susciter le plus d'entraves possibles, pour le jour où la France songerait à venger toutes les insultes qu'elle a reçues. Quant à l'apparition de l'ambassade en France, ce n'est qu'une comédie pour mieux masquer son jeu. »

Il paraît cependant contrairement aux prévisions du P. Jouen que

l'ambassade alla en France, et osa demander une entrevue à l'Empereur. L'Empereur la renvoya au ministre des affaires étrangères avec ordre de lui communiquer cette réponse : que Tananarivo paye d'abord les frais de la charte Lambert anéantie ; on réglera ensuite ce qu'il convient de faire pour conclure un second traité. Les ambassadeurs poursuivirent alors sans mot dire leur voyage en Angleterre, et revinrent bientôt à Madagascar, satisfaits des Anglais, avec lesquels ils avaient conclu un traité, et mécontents de la France. Nous verrons plus loin quelles furent les conclusions de toute cette affaire.

Les complications politiques n'étaient pas la seule source des épreuves qui fondirent sur la Mission catholique à la mort de Radama II. La pauvreté avec toutes ses rigueurs exerça pendant de longs mois la patience de nos Pères. Pendant que les méthodistes bâtissaient partout des temples, et répandaient l'or à pleines mains, nos missionnaires manquaient du strict nécessaire. Il fallut emprunter à des Malgaches, à gros intérêts, ce qui ruinait singulièrement notre bourse et notre considération. Voici comment dès le 1er août 1863 le P. Finaz écrivait au P. Pagès à Tamatave : « Mon cher Père, je vous prie de dire à Bourbon que nous sommes dans la misère, et que nous avons besoin d'argent. Nous mangeons ce que nous avons emprunté ; et à la fin de ce mois, je pense que nous en aurons vu le bout ; et alors que faire ? Vendre nos propriétés pour vivre...

Le R. P. Jouen m'avait dit d'acheter, si possible, l'emplacement du voisin. Nous avons sondé, et ce serait possible, si nous avions de l'argent ; mais sans espèces comptantes, il ne faut pas y songer, et nous nous mordrons les doigts, si cela passe à d'autres, comme j'ai ouï dire que d'autres le convoitaient. Donc, veuillez demander pour nous de l'argent, ou bien nous serons obligés de fermer boutique. »

Cette pauvreté alla ainsi croissant jusqu'à la fin de cette année 1863, où une lettre du P. Jouen, annonçant que la Propagation de la Foi n'avait rien alloué pour la Grande Ile, mit le comble à cette cruelle position. On emprunta encore, on se restreignit, on vécut de privations, et l'on parvint enfin à sortir de cette impasse.

Nos lecteurs ont déjà compris, d'après ce que nous avons dit précédemment, que la sourde persécution du parti protestant, conduit par Ellis, n'avait pas manqué, pendant cette période de trouble, à la Mission catholique. Mais, comme les moyens de persécuter sont de plus

d'hui plus que jamais, aux méthodistes anglais, pour battre en brèche notre influence.

Protestantiser le chef afin de protestantiser plus facilement les sujets, ou s'efforcer de procurer l'établissement d'une église d'État à Madagascar, telle fut la tactique mise en avant par Ellis, tel est le but qu'il poursuivit incontestablement par la mort de Radama peu docile à ses leçons d'intolérance, et que sa secte atteignit enfin partiellement dans la personne du premier ministre Rainivoninahitriniony, en attendant que le trépas de Rasoherina en permît la parfaite réalisation.

L'ambition, la cupidité, la débauche, sont d'ordinaire les qualités requises dans les monarques fondateurs de pareilles églises. Si le premier ministre Rainivoninahitriniony n'était pas roi, il avait du moins toute l'autorité d'un roi, et quant aux autres qualités exigées, on peut assurer sans crainte de se tromper qu'il les possédait pleinement. Voici comment le P. Jouen nous trace son portrait : « Après l'assassinat de Radama II, la couronne passa sur la tête de Rasoherina, mais le sceptre resta aux mains du premier ministre. Je veux dire qu'en réalité lui seul fut roi dominant tout, dirigeant tout et ne dissimulant en rien ses prétentions à la souveraineté. Le jour du couronnement de Rasoherina, plus de 100.000 hommes ont pu le voir revêtu du manteau royal, peut-être celui que l'infortuné Radama tenait de l'empereur Napoléon III. On ajoute qu'à l'instigation d'un prédicant trop fameux, il ne craignit pas de s'imposer à la reine en qualité de royal consort. Quoi qu'il en soit, Rainivoninahitriniony était le maître ; et de plus son ivresse habituelle imprimait à son despotisme un tel caractère qu'il faisait trembler tout le monde. La reine elle-même, bien moins son épouse que son esclave, était réduite à fuir sa présence, surtout dans ses moments d'orgies, où n'écoutant que sa brutalité, il allait jusqu'à la menacer du sabre et du couteau, si elle n'obéissait aveuglément à ses ordres. A tous ces excès, journellement provoqués par l'abus des liqueurs fortes, venait se joindre chez le premier ministre une insatiable cupidité, trop bien exploitée par l'or du méthodisme. Aussi était-il vendu à la secte, et son dévouement pour elle n'était surpassé que par la haine qu'il portait à la France. Grâce à cette pression exercée par les paroles et par les exemples du maître,



Types de nobles hovas, au jour de leur première communion.

il fut un jour où nos meilleurs amis semblaient nous avoir reniés, et c'est à peine si les plus courageux osaient nous saluer, même du regard. »

Ainsi, d'après le P. Jouen, Rainivoninahitriniony tout au service d'Ellis opprimait nos catholiques, terrifiait nos adhérents. Il fit plus encore, vers le mois de novembre, jetant tout à fait le masque, il se déclara ouvertement méthodiste; et voulant aussitôt faire bénéficier sa nouvelle religion, de sa brutale énergie achetée à prix d'or, il intima une défense formelle à tous les soldats de suivre la religion des Français. Or, que sont ces traits divers, sinon une petite ébauche de cette *église d'État* qui s'épanouira bientôt à Tananarivo sous l'action de son frère et successeur au ministère Rainilaiarivony, travaillant de concert avec les successeurs d'Ellis continuateurs de sa politique?

Et cependant, au milieu de tant de difficultés, la croix de Jésus-Christ remporta quelques glorieux triomphes que nous tenons à enregistrer.

Nous ne reviendrons pas sur le récit déjà fait du premier baptême solennel, conféré le 15 août 1863 à vingt-deux adultes, au milieu de mille anxiétés dont l'ultimatum était la principale source. Ces baptêmes ne furent pas les seuls. Plusieurs autres furent aussi administrés dans le secret, à des personnes que la prudence forçait de se tenir cachées, afin d'éviter la persécution.

Le 14 janvier 1864, presque au même jour où nos adversaires posaient avec fracas la première pierre d'un hôpital protestant, et celle d'un grand temple pour lequel 300.000 francs d'allocation leur étaient accordés, Jésus-Christ prenait possession du cœur de vingt-quatre premiers communiants, et arrosait leurs âmes de son sang divin. Ces grandes cérémonies du baptême et de la première communion se renouvelèrent encore le 7 février, le 17 avril et le 26 juin de la même année où les premiers communiants atteignirent le chiffre de cinquante-six.

Les personnes de bonne famille étaient rares parmi ces fidèles. On en comptait néanmoins quelques-unes, entre autres une fille du commandant en chef, qui mérite une mention toute particulière. « Cette enfant, dit le P. Delbosc, était tout nouvellement fiancée, et c'est de son mariage que je veux vous parler, parce que c'est le premier mariage libre que nous ayons fait; tous les autres étaient des esclaves. Donc il n'y avait pas longtemps qu'elle avait reçu le



mariage religieux, et il était fort à craindre que la timidité n'empêchât la jeune fille d'en parler. Heureusement quelqu'un vint nous dire ce qui se passait, et le P. Finaz se rendit chez le commandant, père de la future, pour lui dire que la jeune fille étant baptisée, le mariage ne pouvait plus se faire comme autrefois. Le Père fut très bien accueilli, et on lui dit que les deux familles se consulteraient pour savoir ce qu'il y avait à faire, et qu'ensuite on lui ferait connaître la réponse. Le reste de la journée se passe, et la réponse n'arrive pas; cependant le bon Dieu dirigeait toute cette affaire, et le soir à dix heures, lorsque tout le monde chez nous était couché, on entend frapper à la porte. C'étaient les deux futurs qui se présentaient, suivis de tout leur monde : la jeune fille se confesse, et le P. Finaz reçoit le consentement, et voilà le mariage régularisé; rien de trop, mais le juste nécessaire. Ce n'est pas tout; en sortant de l'église, quelqu'un ouvre un avis lumineux : « Il faudrait aussi aller chez les protestants. » Sans doute ce quelqu'un pensait que deux bénédictions nuptiales au lieu d'une ne pourraient qu'arranger l'affaire. Mais la nouvelle mariée fut d'un autre avis, et déclara avec beaucoup de fermeté qu'elle n'avait rien à faire chez ces messieurs, et qu'en conséquence elle ne voulait pas y aller. Il paraît que ces dernières paroles furent dites d'un ton assez accentué, pour que l'on jugeât prudent de s'en tenir là. Quelques jours après, le P. Finaz fit une nouvelle visite, remercia les parents de la résolution qu'ils avaient prise, et fut très bien reçu. On lui dit entre autres choses qu'une autre fois tout se passerait selon les règles. »

La Mission recueillait donc alors quelques fruits de ses peines : Jésus-Christ commençait à être connu à Tananarivo.

Cependant le Sauveur ne vient jamais parmi nous sans apporter sa croix. Le jour qui vit cinquante-six enfants du pays, s'unir par la communion au divin maître, vit aussi l'enfer s'agiter. Une loi dirigée en apparence contre tous les Européens, mais en réalité contre nous seuls, interdisait aux blancs toute possession du sol malgache. Voulait-on surtout empêcher ainsi les missionnaires catholiques de bâtir de nouvelles églises et d'établir ailleurs qu'à Tananarivo des résidences nouvelles? Il est probable que telle était une des fins de cette

loi, à laquelle le méthodisme anglais avait, pour son compte, mille moyens d'échapper. Mais qui peut se flatter d'opposer à Dieu des barrières insurmontables? Le divin Sauveur n'a-t-il pas promis d'aider dans toutes leurs entreprises ceux qui se consacreraient à son Cœur sacré? Or une telle consécration venait d'être faite solennellement par la Mission tout entière, dans l'église d'Andohalo, il y avait à peine quelques jours. Le R. P. Jouen se trouvait de retour à la capitale depuis le 29 mai. Ayant présidé à la clôture du premier mois de Marie fait à Tananarivo, il voulut présider aussi à cette consécration solennelle. Mieux que personne donc il saura nous rendre compte de cette cérémonie. Or voici ce que nous lisons à ce sujet dans son rapport sur la Mission en 1864.

« Les Dames du Sacré-Cœur de Charleville (Ardennes) et leurs généreuses élèves s'étaient senties inspirées d'envoyer un magnifique tableau du Sacré-Cœur à la mission de Madagascar. A peine eut-il été tiré de sa caisse en fer-blanc pour être exposé sur un des petits autels de notre église, que ce fut une procession sans fin, et constamment renouvelée, d'hommes, de femmes et d'enfants, accourant de tous côtés et même d'assez loin, pour admirer et entendre cet *orateur encadré*, dont le silence et le regard en disaient plus que tous les discours.

J'ai vu des personnages haut placés rester là comme en extase des heures entières : et durant ce temps, que se passait-il dans ces âmes encore infidèles? Ce cœur adorable seul le sait.

Un jour nous réunîmes autour de ce tableau quelques pieuses néophytes pour leur en expliquer les symboles : à peine eurent-elles jeté les yeux sur cette toile inanimée, mais qui leur semblait respirer et parler, qu'elles se mirent à pousser des sanglots et à fondre en larmes.

C'est la vue du même tableau qui nous a suggéré l'idée de faire une publique et solennelle consécration de toute la mission de Madagasgar, au Cœur sacré de Jésus, vivant et impassible, quoique dans un état de victime et d'immolation, au très Saint Sacrement de l'autel.

Cette belle et touchante cérémonie a eu lieu le jour même de la fête du Sacré-Cœur, le vendredi 3 juin 1864.

La foule qui se pressait dans notre église ainsi qu'aux portes et dans les avenues, s'élevait à près de 2.000 âmes : jamais on n'avait vu

une affluence pareille, On eût dit que le père de famille lui-même avait envoyé ses serviteurs dans toutes les directions pour ramasser tout ce qui se rencontrerait le long des chemins et sur les places publiques : *Et pauperes, ac debiles, et cæcos et claudos... compelle intrare.*

C'était la première fois que le Très Saint Sacrement se trouvait exposé aux yeux de Tananarivo. Par conséquent, inutile de dire qu'en fait de tentures, de décorations et de luminaire, nous avions déployé toutes les richesses de notre pauvreté, pour frapper les regards et imprimer à tous ces esprits grossiers une haute idée de notre culte, et de la majesté du Dieu que nous servons.

Voici dans quel ordre la cérémonie s'est faite : immédiatement avant la bénédiction, agenouillé au pied de l'autel, un cierge à la main, assisté de deux missionnaires en surplis, et entouré de tous les enfants de chœur, parmi lesquels figuraient notre petit prince Raphaël Ratahiry, et la plupart des enfants du premier ministre, le chef de la Mission a récité à haute voix, au nom de tous ses Pères et Frères, d'abord l'amende honorable, et ensuite l'acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus.

Après lui, la R[e] Mère Télesphore, supérieure des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, s'est avancée à la table de communion, et a prononcé la même formule de consécration pour elle et pour toutes ses compagnes.

Puis est venu le tour de nos écoles. Un jeune garçon et une jeune fille, au nom de leurs cinq à six cents camarades, se sont successivement voués et consacrés au Cœur du divin Maître, protestant de faire tout ce qui serait en leur pouvoir pour l'aimer et le faire aimer.

Enfin le regretté et cher P. Webber, qu'il a plu à Dieu de nous reprendre le 2 août, comme je le dirai bientôt, et qui n'attendait, ce semble, que ce dernier acte, pour monter au ciel; le P. Webber a répété la même consécration au nom de tous les chrétiens, et de la Grande Ile tout entière.

C'est alors que le Cœur adorable de Jésus a pris sa revanche, et que s'élevant entre les mains du prêtre au-dessus de toute cette multitude prosternée et anéantie, il a laissé tomber sur elle, j'en ai l'intime conviction, une de ces bénédictions telles qu'il les mesure aux grandes fêtes de sa miséricorde, le jour d'une première communion,

confertam et coagitatam et supereffluentem. (Luc., VI, 36.)

La consécration solennelle dont je viens de parler nous a valu deux autres avantages: l'*Angelus* et la *Bénédiction du S. Sacrement.*

L'*Angelus* ou l'*Ave Maria*, cet admirable salut des trois adorables Personnes divines apporté à Marie par l'archange Gabriel lui-même, l'*Angelus* se sonne aujourd'hui régulièrement au centre de Madagascar, comme dans nos heureuses églises d'Europe, le matin, à midi et le soir ; et ce qu'il y a de plus touchant, c'est de voir, au premier coup de cloche, n'importe où ils se trouvent, tous nos pauvres chrétiens tomber à genoux, sans ombre de respect humain, pour adorer le Verbe incarné et saluer Celle qui l'a donné au monde.

Jusqu'à ce jour nous avions le bonheur de posséder le Très Saint Sacrement, mais secrètement et à part, maintenant tous les premiers vendredis du mois, le matin à la messe et le soir au Salut, nous pouvons, sans le moindre inconvénient, l'exposer à la vénération publique de 3 ou 400 chrétiens.

J'en viens enfin à une dernière œuvre non moins importante dont nous sommes toujours redevables à notre tableau *missionnaire*, je veux parler de la formation d'une petite congrégation de femmes en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus.

Cette association, qui n'est encore qu'à l'état de germe, me paraît destinée à prendre de grands développements, et à devenir la source des plus abondantes bénédictions.

Elle ne se compose guère pour le moment que d'une vingtaine de pieuses néophytes appartenant pour la plupart à la classe ordinaire de la société.

Nous leur avons donné le nom de zélatrices ou de filles du Sacré-Cœur. Leur but est de visiter les malades, de baptiser les petits enfants en danger de mort, de faire l'école et le catéchisme aux petites filles, et d'user de toute leur influence auprès de leur parents, amis et connaissances, pour les attirer à la prière et aux instructions de l'Église.

La Supérieure des Sœurs de Saint-Joseph me rendant compte des premiers essais de leur zèle m'écrivait peu de jours après leur organisation : « Mon R. P., conformément à votre désir, je m'empresse de vous faire connaître les débuts de nos chères filles du Sacré-Cœur.



Dès le lendemain de leur installation, elles se sont mises à l'œuvre avec une ardeur incroyable, visitant, non seulement tous les malades que nous leur avions indiqués, mais cherchant à en découvrir d'autres : la plus jeune de toutes est arrivée toute radieuse en tenant dans ses bras un pauvre petit *être* qui n'avait plus guère que le souffle : nous l'avons fait baptiser par un des Pères de la Mission, et deux jours après ce petit ange s'envolait au ciel. Deux autres n'ont pas été moins heureuses auprès d'une jeune femme gravement atteinte d'une affection de poitrine, mais fortement engagée dans la secte méthodiste : craignant que la porte de la maison ne leur fût fermée, par les ministres protestants ou d'autres personnes prévenues, elles se sont adressées au Cœur de Jésus par l'entremise de saint Joseph, et voilà qu'à leur grande surprise, elles ont trouvé la malade toute seule et parfaitement disposée à les entendre. Elles n'ont rien de plus pressé que de lui parler du salut de son âme. La jeune malade les écoute avec attendrissement, elle est ravie de tout ce qu'on lui apprend de notre sainte religion, et promet d'y réfléchir : deux jours après elle demandait d'elle-même le baptême et le recevait dans les meilleures dispositions.

Deux autres zélatrices, désolées de ne pouvoir sortir à cause de leur âge et de leurs infirmités, sont venues s'offrir à me remplacer dans mon ouvroir, afin que je fusse plus libre de vaquer moi-même au soin des infirmes.

Enfin les quatre dernières, non moins ferventes ni moins zélées que leurs compagnes, sont venues me dire toutes tristes : « Ma Mère, nous n'avons rien fait, nous ! » et elles se sont mises à pleurer, pauvres enfants qui semblaient ne compter pour rien et une nouvelle zélatrice qu'elles avaient recrutée, et deux autres femmes âgées qu'elles avaient gagnées, plus encore par leurs prières que par leurs exhortations.

J'omets bien d'autres conversions, dues au zèle et à la charité de nos chères associées.

Une pauvre femme, impliquée dans le complot de l'*existence* de Radama, n'attendait plus que sa sentence de mort, lorsque tout à coup elle apprend qu'elle est pardonnée. Sa première démarche, à l'instigation d'une de nos zélatrices, a été de venir à l'église pour rendre grâce à Dieu, et se faire inscrire parmi les catéchumènes.

Tout à l'heure je viens de voir entrer dans ma classe une pauvre vieille tout éclopée, qui se met à crier de toutes ses forces et devant toutes nos enfants : « Ma sœur ! je suis vieille, je peux mourir à chaque instant ; je demande à être baptisée. » C'était encore une conquête de nos chères filles du Sacré-Cœur.

Ce qu'il y a de plus admirable parmi ces pieuses associées, c'est qu'elles sont loin d'avoir été façonnées à ce genre de vie, accoutumées qu'elles étaient, pour la plupart, à ne se lever que fort tard, et à ne rien faire ensuite.

Maintenant dès 4 heures et demie elles sont debout, assistent chaque jour à la messe de 5 heures, de leur plein gré, car personne ne leur en fait une obligation, et après une longue station à l'église, elles s'en viennent prendre nos ordres et nos conseils pour recommencer leurs courses de charité.

Il en est une parmi elles, nommée Marie-Aimée, qui vient de faire un acte digne d'être mentionné.

Marie-Aimée est une de ces conquêtes de la grâce dont le cœur de Dieu seul a le secret, et dont la pauvre Samaritaine pourrait redire l'histoire.

Elle était parvenue, malgré mille obstacles, à gagner une de ses amies, et à la faire entrer chez nous pour la préparer au baptême. Mais l'ennemi de tout bien, furieux de se voir arracher une pareille proie, lui tendit un piège où elle donna sans s'en douter ; c'est-à-dire qu'il poussa ses parents à la réclamer pour quelque temps, sous prétexte d'un arrangement de famille. La pauvre enfant ne fut pas plutôt arrivée chez lui qu'elle s'aperçut qu'elle était victime d'un infâme guet-apens. Dans son désespoir, elle fait appel à Marie-Aimée, son amie, et la prie d'accourir à son aide.

Il y avait à faire un long trajet ; c'était une marche forcée de plusieurs jours à travers des chemins affreux : point de chevaux ni de voitures ; encore moins d'argent, et partant point de porteurs, suivant l'usage du pays. N'importe ! Marie-Aimée n'hésite pas une seconde. Malgré sa complexion délicate, elle part à pied, ou plutôt elle vole au secours de son amie. Un accès de fièvre, qui la saisit le long de la route, n'est pas capable de l'arrêter : la charité lui donne des ailes. Enfin elle a le bonheur d'arriver assez à temps pour soutenir sa compagne ; elle parvient à la dégager des mille filets dont le démon cher-

Ses pieds et ses jambes étaient tellement enflés que nous ne pouvions nous empêcher de la plaindre. « Ne me plaignez pas, répondait-elle ingénument : c'est pour le bon Dieu que j'ai fait cela ; ne suis-je pas trop bien payée par le bonheur d'avoir sauvé ma sœur? »

Permettez, mon révérend Père, que je m'en tienne là pour aujourd'hui. Ces quelques traits suffiront pour vous faire apprécier votre petite association du Sacré-Cœur, et juger du bien qu'elle est appelée à faire. »

Imitons, nous aussi, la discrétion de la bonne supérieure des Sœurs de Saint-Joseph, et n'abusons pas plus longtemps de la patience de nos lecteurs par le récit trop prolongé des progrès de la Mission, au milieu des épreuves de toute nature qui l'assaillirent alors.

Une marque éclatante de la justice divine, toujours attentive à humilier ceux qui s'élèvent contre son Église, devait nous être donnée dans le courant de juillet. Le moment était venu où l'audacieux Rainivoninahitriniony allait voir en un instant s'évanouir toute sa puissance.

Déjà plusieurs fois depuis la mort de Radama, le mécontentement du peuple, des grands, et surtout celui de la reine s'était manifesté contre son orgueil, sa cupidité et sa barbarie. Il avait pu en triompher. En mars 1864, un an jour pour jour après leur première apparition sous Radama, les *Ramanenjana* commencèrent à reparaître et à remuer les esprits. Le ministre les traita sagement comme de simples rebelles qu'on pouvait soumettre aux lois. Les intéressés eurent beau lui représenter que lorsque les esprits ou la maladie saisissaient les convulsionnaires, leur volonté n'y était peut-être pour rien, défense fut faite, sous les peines les plus sévères, à tous les *Ramanenjana* de se faire accompagner de chants et de battements de mains en cadence, d'exiger le salut des passants, et d'aller sur la place d'armes, autour de la pierre sacrée de Mahamasina. Cet ordre suffit pour faire tomber l'épidémie du *Ramanenjana*, qui passa à l'état de fait solitaire et de maladie endémique sans gravité.

Des incendies multipliés, produits par la malveillance, remplacèrent alors comme moyen de surexcitation populaire les folies du *Ramanenjana ;* on ne parlait de rien moins que de la destruction de Tananarivo par le feu ; de là plus d'une crainte, qui passa comme

le reste, au sujet des misérables cases en paille composant les bâtiments de notre Mission. Les conspirations ne tardèrent pas ensuite à s'agiter dans l'ombre. Le ministre se trouvait avec la reine à Ambohimanga. Il eut vent d'un complot, et se hâta de rentrer le 16 juin avec elle dans la capitale du royaume, bien résolu à faire prompte justice de tous ceux qui lui avaient été dénoncés, comme coupables d'avoir voulu le mettre de côté. Mais la reine, fatiguée de ses cruautés et ayant su gagner à sa cause Rainilaiarivony, frère du ministre et commandant en chef de l'armée, ainsi que plusieurs autres chefs influents, s'opposa à cette exécution. La colère de Rainivoninahitriniony ne connut plus alors de bornes, et il se porta de nouveau à des menaces violentes contre sa souveraine. Aussitôt, par les ordres de Rasoherina et du commandant en chef, le peuple et les troupes sont rassemblés, et une distribution de bœufs est faite à cette multitude afin de gagner ses suffrages ; un *teny n'Andriana*, ou parole de la reine, apprend bientôt au peuple de Madagascar, que le premier ministre de Rasoherina ne sera plus désormais Rainivoninahitriniony, devenu simple citoyen mais son frère Rainilaiarivony, homme connu alors par sa modération et sa bienveillance envers tous les partis. « A cette chute inopinée, dit le P. Jouen, tout le peuple a battu des mains et poussé un cri d'allégresse. Le parti protestant seul en a été atterré. Aussi va-t-il répétant à qui veut l'entendre, qu'avec Rainivoninahitriniony a péri tout espoir de civilisation. » L'ex-premier ministre dut, pour éviter un sort plus dur, se soumettre à la prestation du serment de fidélité et à une surveillance active qui s'exerça dès lors sur ses moindres actes. Nous le verrons plus tard essayer de ressaisir son ancienne puissance, et se faire condamner ainsi aux fers et à l'exil dans le pays des Betsileos. Cette déchéance méritée, qui fut comme le commencement du règne de Rasoherina et l'aurore d'une vraie liberté, eut lieu le 14 du mois de juillet 1864.

Quelques jours auparavant, l'infatigable P. Webber s'était vu frappé en plein travail par la maladie mortelle qui devait nous le ravir.

« Voilà bien sans contredit, écrit alors son supérieur au sujet de cette mort, une des plus pénibles épreuves que Dieu pût envoyer à la mission de Madagascar. Le P. Joseph Webber en était l'âme et la vie. Il y avait plus de vingt ans qu'il y travaillait avec un zèle, un

même parmi les meilleurs ouvriers.

C'était un type de missionnaire, et la divine Providence lui en avait largement départi toutes les qualités et toutes les ressources ; elle lui avait inspiré dès son séminaire une telle passion pour les Malgaches, que le surnom de *Madagascar* lui en était resté.

Après plusieurs années passées dans nos Petites Iles, au milieu de souffrances, de difficultés, de fatigues et d'angoisses que Dieu seul connaît et peut récompenser, l'obéissance l'avait envoyé à Tananarivo, où l'avaient précédé depuis longtemps toutes ses pensées et toutes ses affections.

Il n'y était à demeure fixe que depuis trois ans à peine, et tout nous faisait espérer que cette Mission, dont il était comme le fondateur, le posséderait de longues années encore. Il semblait même, au point de vue humain, qu'il devait en être ainsi, et que la divine bonté ne pouvait, sans préjudicier au plus grand bien, retirer à cette Église naissante celui qui en était la cheville ouvrière et que chacun de nous considérait comme un des travailleurs les plus accomplis et les plus indispensables.

Mais les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes, et au moment où nous nous plaisions à former les plus beaux projets d'avenir, projets où le cher P. Webber devait jouer le principal rôle, voilà que tout à coup l'Ange du Seigneur vient lui dire, comme autrefois le prophète Isaïe à Ezéchias : *Dispone domui tuæ, quia morieris tu*, avec cette différence toutefois, qu'il y eut un sursis de quinze ans accordé aux larmes et aux prières du saint Roi, tandis que les prières et les larmes de tous nos chrétiens n'ont pu obtenir le moindre délai.

Le serviteur fidèle n'avait guère que quarante-six ans mais il avait bien travaillé, et il méritait la récompense ! »

On est heureux d'entendre raconter les derniers exploits du soldat tombé glorieusement sur le champ de bataille.

On ne lira pas sans une vive émotion ceux de notre bien-aimé missionnaire, tels que les rapporte un témoin oculaire.

« Vers les premiers jours de juillet, écrit le R. P. Ailloud, les gens de la campagne se rendaient en grand nombre à la capitale pour apporter à la reine le tribut annuel de leur riz.

Un jour, le P. Webber en vit une foule oiseuse, qui n'attendait que

le déclin du jour pour se retirer il les aborde avec bonté. « Mes amis, leur dit-il, je vois que pour le moment vous n'avez rien à faire, suivez-moi, je vais vous montrer la maison de Dieu, et vous apprendre la bonne prière. » Tous se lèvent et entrent après lui dans l'église. Ces braves gens furent saisis, stupéfaits d'admiration à la vue de cette église, bien modeste, il est vrai, mais pour eux magnifique au suprême degré. Les images, les statues, excitaient singulièrement leur curiosité, leur hilarité même ; et leur enthousiasme se traduisait par une série d'exclamations qui laissaient à peine au P. Webber la faculté de faire entendre quelques mots. Enfin, avant de les congédier il leur dit : « Faites savoir à vos camarades que le Père à la *longue robe noire* est ici du matin au soir, et qu'il sera joyeux de leur apprendre la bonne prière. »

La recommandation était inutile ; le bruit des choses merveilleuses qui se trouvent dans la grande maison des blancs à la longue robe noire se répandit parmi les paysans. Dès lors, les visites furent incessantes pendant une semaine entière, et le P. Webber fut ainsi constamment occupé à parler, à enseigner ; il était heureux de faire entrer dans ces âmes bonnes et naïves les premiers éléments de la vraie foi.

Le dimanche suivant, dès le matin, l'église fut encombrée de ces braves gens. Le P. Webber n'a cessé de parler, d'instruire, toute cette matinée. Au son de la cloche qui appelait les Pères au déjeuner, il a obéi ; mais à peine a-t-il eu pris à la hâte quelque peu de nourriture, il a demandé la permission de retourner auprès de la foule, qu'il avait laissée à la porte de l'église. Il y est rentré et s'est remis à faire le catéchisme à cette multitude d'étrangers, hommes et femmes, qui se succédaient sans interruption.

A 3 heures, la cloche appelait nos chrétiens au grand catéchisme d'usage. L'enceinte de l'église était déjà envahie. Nous fûmes obligés de faire placer les hommes et les enfants dans le chœur et jusque derrière l'autel. Le P. Webber, quoique déjà harassé de fatigue, n'aurait pas cédé pour tout au monde sa charge de catéchiser cette nombreuse assemblée. Lui ordonner de la céder à un autre, c'eût été lui imposer un douloureux sacrifice. Il a commencé son catéchisme par une allocution en ces termes : « Vous, mes amis et mes enfants, qui venez de la campagne, voyez, regardez bien cette église, ces images,

véritable prière venue de Dieu. Voyez notre *longue robe noire*, voyez cet habit blanc que porte le Père quand il enseigne la parole de Dieu ; ce matin, vous avez vu un Père qui est monté, là, à l'autel, qui y a prié pendant près d'une demi-heure ; vous avez vu comment il était vêtu. Eh bien ! mes amis, il n'y a que ceux qui sont vêtus d'une *robe noire* comme nous qui aient l'autorité requise pour vous enseigner la véritable prière. Il n'y a que les maisons où se trouvent un autel, un crucifix, des images, qui soient véritablement la maison de Dieu, la maison de la prière. Nous ne nous sommes point érigés de nous-mêmes en prédicateurs de l'Évangile, nous avons été envoyés par celui qui est le représentant, le lieutenant de Dieu sur la terre. Voyez cette belle et noble figure exposée à vos regards : c'est le portrait du Vicaire de Jésus-Christ, Pie IX ; c'est lui qui nous a envoyés au milieu de vous, c'est lui qui nous a communiqué le pouvoir de vous instruire, de remettre vos péchés et de vous ouvrir le ciel. »

Ces paroles furent entendues au milieu d'un grand silence ; puis le Père commença le catéchisme. Mais, hélas ! sa fatigue se trahissait malgré lui ; on souffrait de le voir comme recueillir toutes ses forces pour donner à ces étrangers le pain de la divine doctrine qu'ils recevaient pour la première fois. Il fut néanmoins forcé d'abréger l'instruction ; la bénédiction du très Saint Sacrement termina la série des exercices du dimanche.

Au sortir de l'église, le P. Webber avoue enfin qu'il est malade. Le soir, en regagnant sa chambre, il tombe dans le délire et de fortes convulsions. Au bout de deux heures, il reprit connaissance, adressa des remerciements et quelques mots de piété à ses nombreux amis accourus au bruit de son accident. Le lendemain, il voulut se remettre à son travail : il ne se doutait pas, et nous tous, nous étions loin de supposer que sa maladie fût mortelle. Mais de violentes douleurs de tête l'obligèrent au repos. Ces douleurs ne le quittèrent plus, et il sut si bien les souffrir en silence, que nous le pensions à peu près rétabli, lorsque le 27 juillet une nouvelle crise se déclara, si forte et si violente qu'elle nous ôta tout espoir. Nous nous hâtâmes d'appeler le médecin anglais, M. Davidson, dont l'appréciation ne put que confirmer nos craintes. M. Davidson a donné à notre cher malade les soins

gnage public. Ce fut alors que pour faire changer d'air à notre cher malade, et le soustraire en même temps à la fatigue des nombreuses visites qui ne cessaient de se renouveler, on jugea à propos, d'un avis unanime, de le transporter à la villa de M. Laborde, agréablement située à l'extrémité de la ville. J'eus le bonheur d'être désigné pour accompagner le Père et rester auprès de lui. C'est là que j'ai pu voir tout ce que renfermait de patience, de courage et d'héroïque résignation cette âme vraiment apostolique. « Mon Père, lui disions-nous un jour, on prie beaucoup pour vous, et nous avons confiance que Dieu vous accordera encore quelques années pour sa plus grande gloire. » A ces paroles, il fit un signe de tête en souriant, comme quelqu'un qui a le pressentiment de sa fin. Toutefois, il ajouta aussitôt : « Que la volonté de Dieu se fasse et non la mienne. S'il lui plaît de me conserver la santé, je suis prêt ; qu'il m'envoie où il voudra, dans le poste le plus pénible et le plus ignoré, qu'il m'y laisse aussi long temps qu'il lui plaira, cent ans, mille ans, s'il le faut ; la seule chose que je désire, c'est l'accomplissement de sa divine volonté ! »

Le 30 juillet, il y eut une amélioration tellement sensible, que nous le crûmes presque hors de danger. Hélas ! c'était la dernière lueur du flambeau qui s'éteint.

Le 31, fête de saint Ignace, je dis la sainte messe dans sa chambre et lui donnai la sainte communion ; la joie débordait tellement dans son âme, qu'oubliant ses douleurs, il se mit à chanter des cantiques !

Au moment de la communion, il se tut et resta absorbé dans une profonde contemplation. Dans l'après-midi, il y eut une nouvelle crise, moins forte à la vérité, mais excessivement grave eu égard à l'épuisement du malade. Le R. P. Supérieur, qui le visitait tous les jours, jugea qu'il était temps de songer à l'extrême-onction, et il m'engagea à lui en parler, ce que je m'empressai de faire quand tous les visiteurs furent sortis.

« Mon cher Père, lui dis-je, je veux vous parler en ami vrai, et c'est ce que vous aimez. Eh bien ! nous pensons qu'il est à propos de vous donner l'extrême-onction. Vous désirez aussi que je vous dise la vérité sur votre état : la pensée du docteur et la nôtre est que vous êtes



dans un danger très sérieux ; notre affection pour vous et les services que vous pouvez rendre encore nous font vivement désirer et demander à Dieu qu'il daigne vous conserver ; tous nos chrétiens le prient à cette fin, mais nous ignorons ses desseins. — Oh ! que vous me faites plaisir, mon Père ! me dit-il en me serrant la main : je suis prêt à tout : cependant examinez encore s'il est mieux que je reçoive l'extrême-onction maintenant, ou un autre jour.

Après un moment de silence et de recueillement intérieur, je me sentis pressé de répondre : « A présent, mon Père, c'est le mieux : saint Ignace, dont nous célébrons la fête, vous assistera ; et puis il peut survenir une crise qui vous enlève la connaissance. »

— Très volontiers, répondit le malade : veuillez entendre ma confession. » Et là, sous l'impression des grandes pensées de la foi, il repassa toute sa vie, avec toute la lucidité de son esprit, et avec des sentiments si touchants, qu'il était aisé d'y reconnaître l'onction d'une grâce extraordinaire. C'est dans les mêmes sentiments qu'il reçut le sacrement des infirmes, et il en témoigna sa joie en s'écriant : *Ataovy ny sitra-po nao !* « Que votre volonté se fasse, ô mon Dieu ! »

Il était temps de lui appliquer ce remède suprême préparé par la divine miséricorde pour nous purifier et nous aider à franchir le seuil de l'éternité. Le lendemain les douleurs de tête devinrent si intenses, qu'il tomba dans un demi-délire. C'est à peine s'il reconnaissait ses frères et ses amis ; il ne trouvait plus les mots pour s'exprimer ; quelques prières qu'il avait enseignées aux fidèles étaient seules restées dans sa mémoire, et il les récitait souvent à voix basse. On peut dire que tous les jours de sa maladie ont été une prière continuelle, une union constante de son âme avec Dieu.

Un de ses cantiques favoris, qu'il aimait à faire chanter dans l'église, et à fredonner dans ses moments de loisir, c'est le cantique en l'honneur de la Croix : « Salut ! ô Croix bénie !... Quand je rendrai le dernier soupir, ah ! que je puisse te presser sur mes lèvres ! »

Les vœux du fidèle serviteur ont été pleinement exaucés : dès le premier jour de sa maladie jusqu'à sa dernière heure, le crucifix est resté dans ses mains, tantôt reposant sur son cœur, tantôt recevant sur ses lèvres l'expression du plus tendre amour ; et par un oubli, qui a quelque chose de providentiel, ce crucifix, que tant de motifs nous portaient à conserver précieusement, personne n'a songé à le lui re-

tirer des mains, au moment de fermer la bière, de sorte qu'il l'a emporté dans la tombe ainsi que son chapelet, doux compagnons de repos, qui ne lui nuiront pas au jour de la résurrection !

Le 2 août, vers 3 heures de l'après-midi, nous nous aperçûmes que notre cher malade touchait à sa fin. Aussitôt tous les missionnaires se réunirent auprès de lui, et à peine les prières de l'agonie furent-elles terminées, qu'il rendit doucement à son Créateur son âme riche de mérites et épurée par la souffrance.

La nouvelle de la mort du R. P. Webber ne se fut pas plutôt répandue qu'elle provoqua une explosion de douleur et de larmes, non seulement parmi nos chrétiens, mais encore parmi ses nombreux amis, et il en comptait dans tous les rangs de la société, et jusque dans le palais de la reine. On peut dire que cette mort a été un deuil général.

Le 2 août, vers la tombée de la nuit, le corps de notre cher défunt fut rapporté silencieusement de la villa de M. Laborde, et exposé dans notre église d'Ambodinandohalo.

A peine le son de la cloche eut-il annoncé ce douloureux retour, que tous nos néophytes accoururent en foule et se précipitèrent autour du cercueil de leur Père bien-aimé, en poussant des cris et des sanglots à fendre le cœur. Il y eut là des scènes déchirantes que l'on ne saurait rendre.

Nos chrétiens et un grand nombre d'amis nous ayant exprimé le désir de rendre à leur Père les honneurs funèbres suivant la coutume de leur pays, nous crûmes devoir acquiescer à leurs vœux.

En conséquence l'église fut tendue de noir, tous les autels furent illuminés, et les portes restèrent ouvertes pendant toute la nuit.

Bientôt une multitude immense, accourue de toutes parts, et même des points les plus éloignés, vint se grouper autour de la bière. La plupart étaient en grande tenue de deuil ; c'est-à-dire que chez les hommes le lamba blanc était remplacé par de pauvres haillons, tandis que la longue chevelure des femmes, privée de ces mille et élégantes tresses qui font leur gloire et leur parure, flottait en désordre sur leurs épaules.

Il y avait déjà quelque temps que toute cette masse se tenait en silence autour du cercueil, lorsque tout à coup les soupirs, les gémissements et les cris éclatèrent de tous côtés ; chacun à sa manière



se mit à faire l'éloge du défunt, en racontant à haute voix les témoignages d'intérêt et d'affection qu'il en avait reçus : « C'est lui qui a éclairé mon âme, disait l'un. — C'est lui, disait un autre, qui m'a retiré de l'abîme du péché ! — Sans lui, criait un troisième, jamais je n'aurais eu le bonheur de devenir enfant de Dieu !... — Que n'a-t-il pas fait pour nous ! répétaient-ils tous ensemble... — C'est nous qui avons fait mourir notre Père !... sans la peine et la fatigue qu'il a prises à nous instruire, qui sait s'il ne vivrait pas encore? »

Et immédiatement c'était une recrudescence de pleurs et de cris, dont un cœur de bronze eût été attendri !

Ce panégyrique de sanglots et de larmes, le plus éloquent de tous, et le seul digne d'un missionnaire, aurait duré toute la nuit, si nous n'avions cru devoir l'arrêter par une heureuse diversion, en faisant réciter le chapelet et chanter des cantiques.

Chanter des cantiques en présence d'un cercueil ! J'avoue qu'un instant cette pensée nous arrêta ; mais bientôt nous nous rappelâmes que la mort d'un apôtre, si pénible qu'elle soit pour ceux qui lui survivent, n'est au fond qu'un triomphe, et l'échange d'une vie douloureuse contre une vie immortelle : *Tuis enim fidelibus, Domine, vita mutatur, non tollitur !*

Nous laissâmes donc nos néophytes chanter leurs pieux cantiques, en songeant que c'était d'ailleurs la plus douce jouissance qu'ils pussent procurer à l'âme d'un Père qui avait mis tant de zèle à leur apprendre à louer le Seigneur !

C'est ainsi que s'écoula cette nuit funèbre, en chants, en prières et en larmes.

Le lendemain, à 8 heures du matin, le service fut célébré avec toute la solennité possible. A la foule de la nuit était venue se joindre une multitude considérable d'amis, de connaissances, et autres personnes députées soit par leurs maîtres, soit par les principaux chefs, soit par la reine elle-même.

Les cérémonies de l'absoute étant terminées, le corps fut placé sur un brancard pour être tranporté à notre cimetière d'Ambohipo, petite campagne située à trois quarts d'heure de la capitale, et qui nous a été donnée par Radama.

Ce convoi, nous pouvons le dire, a été bien moins une pompe funèbre qu'un véritable triomphe !

Il y avait longtemps que notre cher P. Webber soupirait après une belle procession faite au milieu de Tananarivo. Il en parlait souvent : c'était son rêve et le plus ardent de ses vœux. Hélas! il ne se doutait guère que ce serait lui qui ouvrirait cette marche triomphale, et qu'il en serait le principal objet.

Cette première procession, qui datera dans les annales de notre Mission, a donc eu lieu le 3 août 1864.

Vers 10 heures du matin le cortège est sorti de l'église, et s'est mis à défiler à travers la grande place de la ville.

Il se composait de tous nos chrétiens et de tous les enfants de nos écoles au nombre de plus de mille.

En avant du cortège marchaient les filles et les femmes rangées sur deux lignes, sous la direction et la surveillance des Sœurs de Saint-Joseph, tantôt récitant des prières, tantôt chantant les hymmes de l'Église. Venaient ensuite les garçons et les hommes, également sur deux files, et conduits par les Pères.

Outre nos chrétiens et les enfants de nos écoles, le cortège funèbre comprenait encore une foule de Malgaches de l'un et de l'autre sexe, qui s'étaient réunis à la procession pour accompagner les restes de notre cher missionnaire, et lui payer un dernier tribut de sympathie et de vénération.

En tête de la procession apparaissait la Croix, portée par un de nos élèves, et accompagnée de douze enfants de chœur, tous en soutanes rouges et en aubes, la plupart fils ou neveux du premier ministre.

Le Préfet apostolique en surplis et en étole, entouré de tous les Pères de la Mission également en habit de chœur, précédait immédiatement le cercueil qu'ont voulu porter vingt-quatre esclaves, conquêtes spirituelles du P. Webber, et tout récemment baptisés par lui.

Il est impossible de rendre l'effet produit par un spectacle aussi nouveau et aussi imposant. Toute la ville était sur pied pour le voir, et l'attitude silencieuse et recueillie de la foule, tout le temps qu'a duré cette immense procession, témoignait assez haut de l'émotion profonde qu'elle lui faisait éprouver.

La reine elle-même, autant que sa position pouvait le lui permettre, a tenu à nous prouver qu'elle n'était pas insensible à notre douleur,



toute particulière.

Outre les officiers du palais envoyés de sa part pour nous porter ses compliments de condoléance et assister à l'enterrement, Rasoherina a voulu monter sur un des balcons les plus élevés du palais, d'où elle pouvait contempler la marche du convoi. Là elle s'est assise, entourée de quelques personnes de confiance; et le regard fixé sur le cercueil, elle n'a cessé de le suivre des yeux et du cœur, jusqu'à ce que l'éloignement et les montagnes l'aient fait entièrement disparaître à sa vue.

Si cette journée a été pour nous pleine de douleur et de larmes, nos cœurs n'ont pu s'empêcher de tressaillir en voyant qu'elle a été pour la foi catholique un jour de triomphe et de gloire. »

Ajoutons qu'elle fut aussi, grâce sans doute à la protection et aux prières de cette âme si zélée, arrivée au pied du trône du Seigneur, le point de départ de progrès nouveaux pour la mission de la Grande Terre.

CHAPITRE XVII.

Le R. P. Cazet nommé Supérieur général de la mission de Madagascar. — État des différentes parties de la Mission vers cette époque. — Le R. P. Lacomme, Préfet apostolique des Petites Iles. — Souscription en faveur du collège de Bourbon.

(1864-1865.)

Presque au même jour où le P. Webber s'endormait à Tananarivo dans la paix du Seigneur, arrivaient à Bourbon, le 30 juillet 1864, veille de le fête du saint fondateur de la Compagnie de Jésus, les PP. Jean-Baptiste Cazet et Hippolyte Blanc, accompagnés de trois jeunes novices, les FF. Chervalier, Porchelt et Soula ; ce dernier coadjuteur temporel. Les novices à peine débarqués se dirigent vers la Ressource, où ils étaient attendus pour être les fondements d'un nouveau noviciat, tenté en vue de recueillir un certain nombre de créoles, élèves de notre collège de Bourbon qui, leurs études terminées désiraient entrer dans la Compagnie. Le P. Blanc se voyait nommé ministre et professeur de philosophie dans ce même collège, dont il devait être bientôt le Préfet et le Recteur. Quant au P. Cazet, le T. R. P. Général l'envoyait parmi nous pour remplacer le P. Jouen, en qualité de Supérieur général de la mission de Bourbon, Maurice et Madagascar, le P. Jouen restant toujours Préfet apostolique de la Grande Terre.

La mesure était sage. Depuis dix-huit ans déjà le P. Jouen portait le poids de cette supériorité : c'était deux fois le maximum du temps que les supérieurs de la Compagnie de Jésus restent d'ordinaire en charge. Le P. Jouen avait été le vrai fondateur de cette mission de

Madasgascar, nous avons vu avec quelles fatigues et quel dévouement. Aussi sa santé se trouvait-elle profondément altérée par les fièvres et les cruelles douleurs de la goutte; les voyages lui devenaient un supplice. Il entrait dans les desseins de la providence que ce zélé missionnaire jouît de quelques années de calme et de repos avant sa mort, plus prochaine, hélas ! qu'il ne se l'imaginait. La Mission n'était pas d'ailleurs privée de ses lumières et de son initiative, puisqu'il restait toujours le chef spirituel de la portion qu'il affectionnait davantage, et la dirigeait en qualité de Préfet apostolique de la Grande Ile.

Le nouveau Supérieur général de la Mission entra en charge le 25 octobre. Quand le Préfet apostolique rentra à Saint-Denis, il trouva son remplaçant comme supérieur occupé à étudier l'état de la Mission, soit à Bourbon et Maurice, soit dans les Petites Iles, et se tenant prêt à commencer sa tournée dès la fin de l'hivernage, ou le milieu de mars de l'année suivante.

Mais avant d'en arriver là et d'accompagner le P. Cazet dans sa première visite aux différents points de sa mission de Madagascar, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur les œuvres et les travaux de nos Pères à Bourbon, Maurice et aux Petites Iles, depuis le moment où nous avons cessé de les suivre, afin de nous occuper presque exclusivement de l'établissement de la Mission à la Grande Terre.

L'île Bourbon, en 1861 et 1862 était arrivée à son plus haut degré de prospérité matérielle et de richesses commerciales. Les cyclones si désastreux du commencement de 1863 peuvent être assignés comme le point de départ de son mouvement vers la décadence, qui se consommera quelques années plus tard, par le *borer* ou ver rongeur des cannes à sucre, les banqueroutes, et la ruine d'une multitude d'établissements sucriers.

Il semble aussi que cette même période de 1861 à 1864 ait été le moment du plus grand épanouissement matériel de nos œuvres à Bourbon, du moins pour la Ressource qui, à partir de 1865, partagea le sort dont le collège était déjà frappé, et commença comme lui à décliner, pour finir un peu plus tard que lui, en 1871 ou 1872.

Voici donc, au moment où le P. Cazet aborda à Bourbon, quelle était la situation de la Compagnie de Jésus dans cette colonie.

La Mission y possédait quatre établissements, deux dans la capitale de l'île, et deux à la Ressource.

Le premier, non pas en grandeur mais en dignité, était la petite résidence du Butor, à deux pas du collège, et non loin de l'église paroissiale de Saint-Jacques. C'est dans cette résidence, qu'habitait d'ordinaire le Supérieur général de la Mission, lorsqu'il revenait de ses tournées apostoliques ; là que résidait aussi, avec son Frère acheteur, le Père procureur des deux Préfectures et de toutes les autres maisons de la Mission : là enfin que le missionnaire des Indiens et les deux missionnaires diocésains trouvaient leur logement, après leurs courses plus ou moins prolongées dans l'île. Cette petite résidence avait toutefois le grand défaut de n'avoir point de chapelle publique. Son seul oratoire privé était une simple chambre à côté du salon, transformée en chapelle à l'usage des Pères ou Frères de la maison. Les Pères étaient obligés de se transporter à l'église paroissiale de Saint-Jacques, où le curé voulait bien leur offrir un asile, quand il fallait entendre les confessions des fidèles désireux de s'adresser à eux. Plus tard Mgr Maupoint ayant fait construire de l'autre côté de la rue, sous le vocable de Saint-Thomas, une église pour les Indiens, des confessionnaux y furent placés, et c'est à Saint-Thomas que les missionnaires du Butor ainsi que le Père recteur du collège vinrent dès lors entendre les confessions. La résidence du Butor, comme procure générale, avait encore un autre grave défaut: elle était trop éloignée du centre de la ville, et du point d'embarquement et de débarquement pour les navires. C'est une des raisons qui la fit abandonner plus tard.

Nous avons déjà dit que le collège, depuis sa descente de Beaumont, végétait sous le rapport matériel. Les espérances du P. Cotain ne s'étaient donc pas réalisées. Il écrivait en effet le 29 octobre 1857 : « Le collège de Sainte-Marie a été bénit hier 28 octobre par Mgr Maupoint en grande pompe. Le bon évêque a dit à cette occasion d'excellentes choses aux parents et aux enfants. Ceux-ci, y compris les externes, sont en ce moment au nombre de cent soixante ou cent soixante-dix. Il y a plus de pensionnaires que l'année dernière. Tout fait espérer un bon avenir. Mais quelles terribles dépenses !... et pour y satisfaire quel temps ne faudra-t-il pas ? » Le temps fut donné au collège. Et la prospérité matérielle ne vint pas. Le terrain sur lequel on avait bâti était ma-

gnifique, spacieux et bien situé ; mais les bâtiments en bois composant les divers corps de logis séparés l'un de l'autre ne furent jamais terminés. On les avait construits à la hâte : à chaque pluie un peu forte, à chaque cyclone, c'étaient des avaries, des torrents d'eau envahissant les dortoirs et les chambres des Pères. Voici comment cinq ans après, le 24 juillet 1862, le P. Pagès, ministre et procureur de cet établissement, accueillait le P. Maupomé et ses sept compagnons arrivant de France, presque tous pour le collège. « Le transport *la Loire* n'avait pas fini ses opérations pour le mouillage, lisons-nous, dans une narration du voyage de ces Pères, que le P. Pagès s'élance sur le pont du bateau, et abordant le P. Maupomé : « Venez donc vite prendre ma place au collège afin que je parte pour la Grande Terre. — Quel est votre office au collège ? — Ministre et procureur. — Comme le bon Dieu voudra ; pourtant j'avais quelque espoir d'aller chez les Malgaches. — Patience ! votre tour arrivera ; mais en attendant, la besogne ne vous manque pas ici. Comment va le P. Berger ? est-il toujours malade ? — Il vient de mourir en prédestiné. — Et le P. Sire, est-il remis de ses fatigues ? — Il est reparti pour la France, par l'ordre des médecins. En deux mots : nous sommes dans la détresse : nous avons beaucoup de travail, beaucoup de maladies, beaucoup de contradictions, et peu de succès apparents. Nous semons dans les larmes. — *Deo gratias,* » répondit le P. Maupomé ; et il se dirigea avec sa troupe vers le collège.

Si le P. Pagès avait eu le don de découvrir ce qui se passait à distance, ou de lire dans l'avenir les événements futurs, aurait-il pu parler avec plus de justesse ? Au moment en effet où il prononçait le nom du P. Charles Sire renvoyé en France pour cause de santé, après six mois environ de surveillance au collège Sainte-Marie, le malade gisait dans sa cabine sur un lit de douleur, de plus en plus en proie au mal qui le consumait : et il expirait le 4 août, donnant à Dieu son âme, et aux abîmes de la mer, son cadavre exténué par la souffrance. Une perte plus sensible allait éprouver bientôt encore ce collège déjà si éprouvé et arracher des larmes au P. Maupomé successeur du P. Pagès, et à bien d'autres. Le P. Clément Cathary, préfet de discipline, usé lui aussi par les dures fatigues de cet apostolat de la jeunesse, passait le 23 mai 1863 à une vie meilleure. La vie et la mort du P. Sire et du P. Cathary ont été écrites, l'une par

le frère du défunt, M. l'abbé Sire, l'autre par Daurignac. Nous nous bornerons ici à reproduire, d'après une courte notice imprimée à Bourbon, les derniers moments du P. Cathary tombé sur cet obscur champ de bataille du collège Sainte-Marie : « Arrivé à l'île de la Réunion en février 1861, le P. Cathary fut successivement chargé de la surveillance des grands et de la préfecture de discipline au collège diocésain de Sainte-Marie, fonctions pénibles dont il s'acquitta avec tout son zèle et tout son cœur. C'est au sein de ces travaux que la maladie vint le surprendre. Il resta debout, tant qu'il put la dominer. La maladie plus forte enfin que sa volonté et l'obligea à s'aliter douze jours avant sa mort.

Les souffrances des derniers temps étaient si vives et la fièvre si ardente, que sa tête s'égarait parfois ; mais ce qui ravissait, c'était de voir son délire cesser, dès qu'on lui parlait de Dieu. Alors toutes ses facultés revenaient à leur état normal, et il s'appliquait aux sentiments de la piété la plus tendre. A plusieurs reprises il avait dit : « Je mourrai samedi prochain ; le samedi est le jour où Marie délivre des âmes du purgatoire ; je célébrerai au ciel la fête de la Pentecôte. » L'insistance qu'il mettait à cette annonce de sa mort fit penser qu'il y avait là autre chose qu'un pressentiment. « Est-ce que la très sainte Vierge vous l'a dit ? lui demanda un des Pères qui l'entouraient. — Oui, » répondit-il. La veille de ce jour annoncé, le vendredi, 22 mai, il demanda l'extrême-onction ; et comme il n'avait fait encore dans sa maladie que des communions de dévotion, le R. P. recteur du collége lui déclara que le moment était venu de recevoir la sainte Eucharistie en viatique. « Oh ! oui, dit avec ardeur le pieux malade : et le plus tôt possible ! » Il reçut les derniers sacrements avec la plénitude de sa connaissance et de sa piété, répondant lui-même aux prières. Après son action de grâces, il entra dans un calme profond. « Vous vous reposez, mon Père ! lui demanda-t-on. — Je me repose dans la souffrance. — Vous voulez dire, sans doute, que vous êtes heureux de souffrir ? — Oui ; je n'avais jamais compris comme maintenant le bonheur de souffrir. » La nuit du vendredi au samedi fut très agitée ; on lui fit la recommandation de l'âme ; on multipliait les prières ; et son âme pouvait s'y unir encore. Mais peu à peu son intelligence s'affaissait ; le moyen de ranimer son esprit, c'était de lui redire les noms de Jésus et de Marie, et alors il répétait cette

invocation qui lui était familière : « Jésus, Joseph, Marie! je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie. » Au moment où l'on vit qu'il entrait dans sa suprême agonie, on fit encore un effort pour obtenir de lui que les derniers mouvements de ses lèvres fussent consacrés à ces noms sacrés qu'il avait tant invoqués et prêchés. En effet, il répondit à la voix qui sollicitait cette invocation sainte, et il murmura : Jésus, Marie ! après quoi ses lèvres se fermèrent pour toujours. Quelques instants après, le râle commençait et il s'achevait à 6 heures et quart du matin, le samedi 23 mai 1863.

Le P. Cathary avait trente-quatre ans et cinq mois. »

La vie était donc rude au collège de Bourbon. Il fallait que les Pères peu nombreux se dédoublassent en quelque sorte pour suffire à tout le travail, et ajoutassent le soin d'une classe aux sollicitudes de la surveillance. Les nécessités de la mission de Madagascar imposaient cette surcharge aux professeurs et surveillants. Le zèle des Pères s'y soumettait, et savait même se multiplier pour confesser, prêcher, catéchiser, aux jours libres dans les églises de Saint-Denis ou des paroisses voisines. Nous avons déjà vu nos professeurs quitter leurs classes à l'époque du choléra, pour se faire missionnaires et vicaires des curés de l'île. Quand le carême arrivait, outre le P. Etcheverry, alors recteur du collège, dont l'éloquence pure et facile était inépuisable, et donnait, trois fois la semaine à la cathédrale, des sermons admirés de tous, chacun des autres Pères se dépensait de *son mieux* et prêchait aussi dans quelque église.

Voici ce qu'écrivait un de nos Pères le 6 mars 1864 au Père recteur de Vals : « Nos Pères du collège font un peu de ministère pour les stations de carême. Le P. Maupomé prêche à l'église de l'Assomption. Les PP. Darribère et Biron à l'église Saint-Jacques, notre paroisse, c'est-à-dire la paroisse sur laquelle se trouve le collège. Le P. Laffont prêche à l'église de Saint-Paul, localité peu religieuse. On va l'entendre en foule et on l'entend avec plaisir, parce qu'il a beaucoup d'excellentes qualités oratoires ; mais il n'est pas facile de faire le bien dans nos villes. La société créole est apathique aux choses religieuses, trop adonnée à une vie de désordre, trop amie des doctrines anticatholiques, lisant avec délices les mauvais romans et les mauvais journaux, la *Vie de Jésus* de Renan et le *Maudit*. Ajoutons cependant qu'il y a un beau et bon noyau. J'oubliais de vous dire qu'un des

qu'il est bien suivi ; il en sera de lui comme du P. Laffont ; on l'écoute, mais les conversions n'apparaissent pas. Le Père Etcheverry avait fait un discours sur la divinité de Notre-Seigneur, pour la fête de Noël, à la demande de l'évêché; il l'a développé et fait imprimer. Publié par le journal *la Malle*, ce discours va paraître en brochure et être répandu à grand nombre d'exemplaires au premier jour. C'est l'évêché qui s'occupe de cela. Je vous en enverrai un exemplaire par le courrier prochain. Les santés sont bonnes. Le F. Kinkelle pourtant est bien fatigué de la poitrine et de l'estomac; nous le soignons le plus possible. Tous nos Pères et Frères me chargent de leur reconnaissance et de leurs respects pour vous. Nous prions ; c'est la meilleure manière de vous remercier. Veuillez aussi prier pour nous et nos œuvres. »

Tant de travaux et de souffrances unis aux rigueurs de la pauvreté ne pouvaient qu'attirer sur le collège les bénédictions du Seigneur. Si tous les élèves ne devaient pas répondre aux soins de leurs maîtres, un certain nombre du moins montraient de jour en jour des dispositions plus chrétiennes ; et plusieurs allèrent même jusqu'aux désirs de la vie religieuse. J'ai déjà dit que les trois novices arrivés avec le P. Cazet venaient pour jeter à Bourbon les fondements d'un nouveau noviciat, sous la direction du P. Lacombe, déjà recteur du double établissement malgache de la Ressource et de Nazareth.

Le noviciat fut à peine installé que les anciens élèves du collège, qui avaient fait concevoir des espérances pour leur vocation, se hâtèrent de les réaliser. Les PP. Campenon, Murat et Léon de Villèle, encore aujourd'hui missionnaires à Tananarivo, furent de ce nombre. Leur condisciple Valentin Dussac préféra partir pour la France avec son père, et entrer au noviciat de Toulouse. Six ans plus tard il revenait jeune scolastique, essayer de refaire à l'air natal de Saint-Leu des poumons trop vivement atteints par le froid du scolasticat de Vals ; mais le mal ne pouvait plus être conjuré. Il mourut le 3 janvier 1870 dans sa famille, aux Colimaçons, comme un véritable enfant d'Ignace, appelant le ciel de tous ses vœux et assisté juqu'au dernier moment par deux Pères du collège. Son corps fut porté à la Ressource dans le cimetière de la Compagnie, où il repose auprès de celui du P. Cathary son ancien maître.

Le noviciat de la Ressource n'avait aucune chance d'avenir : il devait périr de consomption. Où trouver, en effet, dans ces petites îles de Maurice et Bourbon, assez de jeunes gens issus de familles sérieusement chrétiennes pour alimenter une pareille maison ? A part donc ceux que nous venons de nommer, et trois ou quatre autres qui demandèrent leur admission dans la Compagnie, vers la dernière année du collège, et furent envoyés en France, aucun autre ne se présenta ou du moins ne persévéra au noviciat de Bourbon. Aussi deux ans après sa naissance, ce noviciat n'existait plus.

Si le collège diocésain de Sainte-Marie et le nouveau noviciat de la Ressource donnaient, dès 1864, de graves sujets d'inquiétudes pour leur avenir, il n'en était pas encore de même du double établissement malgache des garçons et des filles. L'école des garçons en particulier, à l'époque du couronnement de Radama, s'était considérablement accrue par l'arrivée des quatre-vingt-six Hovas ramenés de Tananarivo, et pouvait compter alors cent cinquante élèves. Mais l'esprit de ces enfants de la Grande Terre, pour la plupart esclaves, laissait quelque peu à désirer ; et il fallait une grande vigueur afin de maintenir parmi eux, et leurs compagnons des îles, une discipline régulière conforme aux lois de la morale chrétienne. Le P. Lacombe, Supérieur de la Mission, ne manquait point heureusement de cette vigueur requise, et l'école marcha convenablement sous sa ferme direction. Les cent cinquante garçons malgaches, tout en cultivant le sol de la Ressource, cultivaient aussi leur esprit et leur cœur. Deux ans s'écoulèrent de la sorte. Les enfants venus de la Grande Terre virent pendant ce temps plusieurs de leurs compagnons des îles, trouver des épouses parmi les filles de leur pays, élevées près d'eux à Nazareth. On leur avait fait entrevoir dès leur arrivée qu'il en serait bientôt ainsi pour eux-mêmes. Mais les événements qui suivirent de près le couronnement de Radama déjouèrent ces calculs humains. Les Pères durent se soumettre à la Providence, et promettre de renvoyer au plus tôt, dans leur montagnes de l'Imerina, des jeunes gens devenus trop grands, pour vivre à la Ressource de la simple vie d'écolier. Cette promesse donnée par le P. Cazet et le P. Jouen à quarante-cinq esclaves hovas vers la fin de 1864, fut tenue fidèlement en mars 1865.

Ce départ des enfants de la Grande Terre réduisit l'établissement



de la Ressource à ce qu'il était dans le principe, c'est-à-dire une école spéciale pour les élèves les plus intelligents des Petites Iles. Il y avait toutefois cette différence entre les commencements de la Mission et l'époque actuelle, que dans les débuts de la Mission, il était presque impossible aux missionnaires d'avoir aux Petites Iles une classe de quelque importance, tandis qu'en 1865 chacune des Petites Iles était pourvue d'écoles convenables, dans lesquelles trente garçons et trente filles au moins recevaient de nos Frères coadjuteurs et des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, aux frais de l'État, les premiers éléments de l'instruction primaire. Il s'en suivait dès lors que si les établissements de la Ressource et de Nazareth avaient encore toute leur utilité, ils n'étaient plus comme autrefois indispensables.

Terminons cet aperçu sur l'état de nos écoles malgaches à la Réunion, en rappelant que sans le zèle des Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, occupées spécialement à l'éducation des filles de Nazareth, et le dévouement des Frères des Écoles chrétiennes, chargés de l'instruction des garçons malgaches, pendant que nos Frères coadjuteurs dirigeaient leurs travaux, il eût été bien difficile aux Supérieurs de la Mission de mener à bonne fin une œuvre aussi considérable et aussi difficile que l'œuvre de la moralisation des enfants malgaches par la Ressource et Nazareth.

Si en parcourant nos diverses maisons à l'île de la Réunion, nous n'avons fait nulle mention de Saint-Gilles, c'est que la question de cette résidence *sous le vent* n'avait fait aucun progrès. Saint-Gilles était toujours, il est vrai, la maison hospitalière par excellence. Nos missionnaires malades y trouvaient, comme à la *Rivière des Pluies*, aux *Colimaçons*, à *Bel-Air*, et au *Désert* autrefois, les soins les plus charitables ; mais c'était presque tout. Il était impossible, vu la rareté du personnel de la Mission, et les autres difficultés qui vinrent d'ailleurs s'opposer à la liberté de notre ministère apostolique, qu'on y fondât rien de sérieux. Saint-Gilles ne comptait donc presque plus au nombre des résidences de Bourbon. Une lettre du P. Rouquayrol, Provincial de Toulouse, acheva de lui porter le dernier coup, en déclarant au P. Cazet que la Compagnie avait abandonné tout projet sur cette maison.

A Maurice les PP. Puccinelli, Roy et Romani s'employaient avec non moins d'ardeur que nos missionnaires de Bourbon, à étendre le



diens, ils s'étaient établis au faubourg de l'Est, à un kilomètre du centre de la ville, au milieu d'une population fort pauvre, composée de Malabars et de créoles, et pouvant s'élever à environ 10.000 âmes. Une chapelle provisoire dédiée à saint François-Xavier avait été d'abord construite en planches, et la bénédiction en avait été faite le 3 décembre 1861. « Dans un an, deux mille baptêmes d'adultes païens ont été administrés à Saint-François-Xavier, écrivait le P. Laffont, venu de Saint-Denis pour prêcher le carême de 1863 à la cathédrale de Port-Louis. Les Pères ont en outre fondé quatre écoles pour les garçons tant créoles qu'indiens, et réhabilité quatre cents mariages. Onze mille communions ont été faites dans cette chapelle. Le P. Puccinelli a établi aussi les confréries du Sacré-Cœur, et du Saint-Cœur-de-Marie, et du Scapulaire, l'exercice du chemin de croix, les catéchismes en tamoul et en créole trois fois la semaine, des chants enfin fort bien organisés et accompagnés de l'orgue.

On vient d'acquérir un grand terrain pour y bâtir une grande et belle église. La moitié de ce terrain a été concédée gratis par le gouvernement anglais, et l'autre moitié a été achetée par des particuliers.

L'église de Saint-François-Xavier dont le plan a été tracé par le P. Puccinelli, sera toute en pierre de taille, et de style dorique, en forme de croix latine. Elle aura cent cinquante pieds de long sur cinquante de large. Il y a dans la population un entrain incroyable qui fait espérer de voir conduire à bonne fin cette œuvre importante. »

Le P. Laffont espérait trop. Au lieu de mettre la main à cette grande et belle église, le P. Bobillier, arrivé quelques mois après le carême de 1863 à Saint-François-Xavier, s'occupa de loger les missionnaires et de construire un vaste édifice en pierre, destiné, disait-on, à devenir la grande école du quartier, mais qui fut simplement l'église définitive, qu'on voit encore aujourd'hui au camp malabar. L'église monumentale ne sortit jamais des cartons du P. Puccinelli, faute de fonds suffisants.

Nous parlerons plus tard du bien qui fut fait par les sermons plus relevés, prêchés par les P. Etcheverry, Laffont, de Réguon, Jenny et Delmas à la cathédrale de Port-Louis.

Si de Maurice et de Bourbon nous jetons maintenant un regard sur les

Petites Iles, nous serons forcés de reconnaître qu'une grande amélioration s'était enfin opérée, en ce qui regarde les écoles dans chacune des trois îles. Mayotte et Nossi-Bé retardées sur ce point, la première pour l'école des garçons, la seconde pour l'école des filles, étaient enfin parvenues à organiser ce qui leur manquait ; mais il n'en était pas de même pour la Mission et le service religieux. Rien de plus triste que l'état de l'église principale à Nossi-Bé, à la fin même de 1863. La *paillotte* prohibée par la dépêche ministérielle de M. Ducos subsistait toujours. Et le P. Jouen dut en venir aux grands moyens, aux menaces d'interdit jeté sur le local tombant en ruines, et aux suppliques respectueuses, apostillées par le cardinal Préfet de la Propagande, afin d'obtenir que le gouvernement se décidât à commencer une construction en pierre pour la maison du Seigneur. Les conversions à Mayotte et à Nossi-Bé étaient aussi bien rares. Nous ne reviendrons pas ici sur les obstacles signalés précédemment. Ils étaient toujours les mêmes, toujours aussi puissants pour retenir dans les liens du paganisme les peuples malgaches, ou les jeter dans la fange du mahométisme.

L'île Sainte-Marie-de-Madagascar continuait aussi heureusement à faire exception, et tranchait notablement sur les deux autres. Voici comment le P. Lacomme relatait son état à la fin de l'année 1864. « La mission de Sainte-Marie semble en ce moment vouloir rompre les obstacles qui la retenaient en arrière et l'empêchaient d'avancer. Il s'y fait un vrai mouvement vers le christianisme ; et cela est dû à nos prédécesseurs qui ont préparé le terrain, au zèle du P. Galtier qui évangélise cette population, et, il faut bien le dire, beaucoup aussi à la protection et à l'aide que nous recevons de notre bon commandant, M. Delagrange, qui oblige tous les enfants de l'île, garçons et filles, dont il se considère comme le père, à venir au catéchisme deux fois la semaine. Ces enfants, devenus par ce moyen un peu instruits sur notre sainte religion, finissent les uns après les autres par la vouloir embrasser. Tous les deux mois, depuis quelque temps nous en avons de trente à quarante à baptiser ; sans compter les enfants au-dessous de six ans, que les parents nous laissent baptiser avec garantie de leur part qu'ils les élèveront chrétiennement Quelques adultes plus âgés en ont aussi pris leur parti. Les uns reçoivent volontiers le baptême ; les autres baptisés autrefois, mais redevenus



malgaches, c'est-à-dire, ayant perdu tout sentiment de christianisme s'arrangent et rentrent au bercail. Enfin les enfants nombreux, élevés dans nos deux écoles, viennent compléter ce petit tableau. Les chiffres vous diront mieux tout cela. Le 17 décembre, j'ai baptisé dans une seule cérémonie cinquante-deux de ces petits enfants; le 18, onze, et le 24, le P. Aubert en a baptisé douze ; enfin pour couronner l'année et bien commencer la nouvelle, hier, 31 décembre, soixante-quatre petits enfants ont été régénérés par le sacrement de baptême. Tout cela, réuni aux trente-sept que le P. Aubert avait baptisés, nous donne cent soixante-seize petits Malgaches faits chrétiens en quelques jours. C'est sans doute l'Enfant Jésus qui les a appelés autour de sa Crèche. Puisse ce bien se continuer, et surtout se consolider ! »

Nous trouvons des détails plus complets dans une autre lettre du même Père. Quelques longs qu'ils puissent sembler peut-être à quelques-uns, nous ne craignons pas de les rapporter ici dans leur intégrité, par la raison qu'ils sont à la fois un juste hommage à M. le commandant Delagrange si zélé pour la Mission, et un bel exemple à proposer dans l'avenir, à tous les chefs désireux de répandre parmi leurs peuples les éléments de la vraie civilisation chrétienne. C'est pour avoir plus tard suivi à Sainte-Marie une marche contraire à celle que nous allons voir adoptée ici, que cette Petite Ile recula et fait tous les jours un pas de plus vers la barbarie.

Le P. Lacomme commence sa lettre par résoudre une difficulté. « N'est-ce point un mal, dit-il, que le plus grand nombre des enfants de Sainte-Marie viennent deux fois la semaine recevoir l'instruction religieuse, puisque c'est avec la plus grande indifférence et sans aucune intention de devenir chrétiens ? N'en est-il pas de même en France ? répond le Père ; les petits enfants vont d'abord à l'école sans savoir pourquoi : ils y vont parce qu'il le faut, et qu'on les y oblige. Mais peu à peu leurs idées se développent; et ils comprennent la nécessité de l'étude. De même aussi pour les indigènes de Sainte-Marie. Ils viennent au catéchisme parce qu'il le faut et qu'on l'impose. Ces rapports qu'ils ont avec les Pères les rendent moins craintifs ; ils se civilisent un peu. Ensuite ils apprennent qu'il y a un ciel pour les bons, et un enfer (*afobe*, grand feu) pour les mauvais. Ces vérités auxquelles leur esprit se fait insensiblement leur font impression ; et ainsi après quelque temps de catéchisme, leurs pensées et leur ma-



nière de voir se trouvent considérablement modifiées, sans qu'ils s'en soient aperçus. Aussi lorsque à certaines époques, le Père qui les instruit fait une liste de ceux qui ont été les plus assidus au catéchisme, et les convoque pour recevoir l'instruction immédiate pour le baptême, il est rare que tous n'acceptent pas et ne viennent pas au rendez-vous. Il en est même qui se présentent de leur propre mouvement sans être appelés, et d'autres qui nous sont menés par leurs parents, lesquels, tout en refusant ce sacrement pour eux-mêmes, sont bien aises ou supportent sans peine que leurs enfants deviennent chrétiens. Au moment où je vous écris en voilà plus de soixante-dix qui se disposent au baptême. Il va sans dire que pendant tout le temps que dure cette préparation, il faut pourvoir à leur logement et à leur entretien ; et c'est ce que nous avons pu faire jusqu'ici, grâce à la générosité de notre digne commandant qui s'intéresse fort à cette œuvre. Mais de plus quand le moment est venu, il faut les habiller, non pas à la mode malgache, ce qui serait trop simple et peu coûteux, mais à la mode européenne, c'est-à-dire robe pour les jeunes filles, pantalon et blouse pour les garçons. On ne saurait faire moins ; et cependant les voilà tout fiers de leur nouvel uniforme, et c'est de la meilleure grâce qu'ils se présentent à l'auguste cérémonie qui doit les renouveler. Dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons baptisé plus de deux cent vingt de ces jeunes adultes, appartenant aux deux sexes et âgés de huit à quinze ans. Je ne vous parle pas de ceux qui ayant dépassé cet âge semblent appartenir à une autre catégorie. Maintenant, si vous le permettez, j'entrerai dans quelques détails touchant les mœurs premières et l'éducation chrétienne de ces enfants.

Premier âge : quoique chez nos Malgaches de Sainte-Marie non chrétiens la famille ne soit pas proprement constituée, ils aiment cependant bien leurs enfants, et ils traitent, comme tels, tous ceux qui se rattachent à eux par quelque lien de parenté. Aussi est-il rare qu'ils en fassent périr ou qu'ils les abandonnent, du moins quand ils ont un certain âge. Cependant il paraît bien, et cela est certain, que cette coutume cruelle existe chez eux ; nous avons même ici avec nous un enfant qui fut sur le point d'en être victime. Il avait coûté la vie à sa mère qui mourut deux jours après sa naissance; et selon l'usage, il ne devait pas lui survivre, il devait l'accompagner au tombeau. Heureusement que le père de l'enfant, plus humain que tous

les autres, s'y opposa et demanda en grâce qu'on lui laissât la vie. On se conforma à son désir et à force de soins il parvint à le sauver. C'eût été bien dommage que cet enfant eût ainsi péri, car doué d'un bon naturel, il est devenu un excellent garçon, et c'est de tout son cœur, je vous assure, qu'il remercie le bon Dieu de l'avoir conservé pour être chrétien.

Je connais une petite fille peu favorisée des dons de la nature. Elle est idiote et son triste état cause bien quelque amertume à sa mère, qui cependant l'aime passablement. Les Malgaches, qui n'ont pas étudié les divers systèmes de physiologie, ne s'imaginent pas que ce puisse être là un effet de l'organisation du corps ; ils l'attribuent tout simplement au malin esprit, à quelque maléfice dont on peut se délivrer ! Voici donc ce qu'ils ont fait. Les parents et les amis de la petite fille, convoqués sans doute par la mère, réunis dans sa case, et se disposant en cercle, après avoir placé l'enfant au milieu, se sont mis en train de conjurer ou plutôt d'effrayer le démon malfaisant. Les voilà donc tous ensemble et de concert frappant du coude la cloison et claquant les mains en cadence, tout en articulant des mots qu'eux-mêmes sans doute ne comprenaient pas. Je ne sais combien dura la cérémonie; probablement jusqu'à ce qu'ils fussent tous fatigués. Alors ils ouvrirent la porte, espérant voir s'enfuir l'*angatra* ou démon qui était cause du mal ; mais il n'en fut rien ; ils eurent la douleur de trouver la pauvre fille aussi idiote qu'auparavant. Les parents élèvent donc leurs enfants, c'est-à-dire qu'ils les nourrissent et les gardent avec eux ; car en fait d'éducation, ils ne leur en donnent aucune ; et en fait de morale, c'est tout au plus, je crois, s'ils leur disent quelquefois de ne pas voler. Au christianisme à tout faire, à tout édifier chez eux.

C'est le samedi à 4 heures du soir, et le dimanche après la messe que se fait le catéchisme obligatoire pour tous les enfants de l'île. Aussi les voyez-vous arriver par groupes, venant quelquefois de fort loin, et portant, non le vivre et le couvert, qu'ils sont sûrs de trouver ici avec le logement, mais qui une natte pour dormir, qui une canne pour sucer, qui ses habits de dimanche pour les avoir plus propres à la messe, et tous babillant à tue-tête, jusqu'à ce qu'ils soient entrés dans l'église. Comme notre île est très longue, et que tous les enfants ne pourraient pas aisément se rendre à notre résidence qui est un peu au Sud, nous avons formé un second district appelé *Sahasi*

fotra, où l'un de nous se rend tous les huit ou quinze jours pour exercer ce même ministère. Le catéchisme dure au moins deux heures; mais ce temps est si bien varié de chants, de prière, de récitation, que les Malgaches naturellement patients ne le trouvent pas trop long. Je voudrais que vous les entendissiez alors répéter leur leçon ou faire leur prière tous à la fois. Vous ne les comprendriez point sans doute, car leur langue n'a rien de commun avec la nôtre, mais vous seriez édifié et vous vous diriez en vous-même : voilà des enfants qui savent bien leur catéchisme, qui récitent bien leurs prières. Mais cependant il ne faudrait pas faire trop de bruit en entrant, parce que vous seriez bien sûr d'attirer sur vous les regards curieux de beaucoup d'entre eux, encore trop jeunes, surtout dans notre sainte religion, pour bien apprendre et retenir que dans l'église il ne faut point tourner la tête. Ils l'apprendront peu à peu, comme bien d'autres choses. Car ces enfants n'ont pas sucé avec le lait les vérités de notre foi, et ce n'est qu'avec peine et à force de travail que nous parvenons à les implanter dans leur cœur. Encore sommes-nous heureux d'avoir à faire à de jeunes plants qui se laissent plus facilement dresser. Mais c'est bien autre chose quand ce sont des personnes plus âgées qui ne peuvent presque rien comprendre au spiritualisme de notre sainte religion.

Quand le moment est venu de préparer pour le baptême, le Père qui est plus spécialement chargé de les instruire fait un appel, non pas indistinctement, mais par petits districts, choisissant de préférence ceux qui ont mérité cette faveur par leur assiduité au catéchisme. Et les voilà, au jour marqué, arrivant fidèlement et même quelquefois plus nombreux qu'on ne l'aurait voulu. Il en est de ceux qui ne sont pas désignés qui font instance pour être admis. Cette préparation est une vraie retraite qui dure quatre, cinq et même six semaines. C'est là un moyen efficace de les instruire et d'éprouver leur volonté et leur constance. Quatre fois le jour ils sont convoqués à l'église pour y apprendre le catéchisme et les prières, et pour y entendre des instructions relatives au baptême dont on leur explique les cérémonies. Chaque réunion dure bien deux heures. C'est là une dure épreuve pour des enfants, vous en conviendrez. Cependant il est bien rare de voir quelqu'un reculer ou regarder en arrière. Leur grande peur, au contraire, c'est de n'être pas admis à l'examen. Aussi faut-il

ajournés pour quelque raison. J'en ai vu pleurer amèrement, se jeter aux genoux du Père, demandant grâce et le conjurant de ne pas différer leur baptême. Mais il est nécessaire quelquefois de fermer son cœur à la pitié qu'inspirent de telles scènes d'affliction. Les trois derniers jours sont passés en retraite proprement dite, mais proportionnée à leur âge et à leur intelligence.

C'est ordinairement le samedi ou la veille de quelque fête que nous choisissons pour la cérémonie du baptême des adultes. Venez ce jour-là à l'église vers deux heures de l'après-midi. Vous serez tout surpris d'apercevoir à droite une rangée de garçons, à gauche une rangée de petites filles, tous modestes et bien mis. Vous ne les reconnaîtrez plus, car le matin vous les avez vus mal vêtus, moitié nus, couverts seulement de quelques lambeaux de linge empreints de vétusté et de misère ; vous les avez vus honteux, timides, portant sur leur physionomie le triste sentiment de leur pauvreté ; tandis que maintenant vous les voyez bien habillés et tout radieux. Leur physionomie a changé comme leur uniforme. Mais laissons-les là bien tranquilles, bien recueillis, à côté de leur parrain et de leur marraine ; le moment de l'auguste cérémonie est arrivé. Ce qui vous frappe le plus alors c'est le ton avec lequel ils répondent aux interrogations qu'on leur fait selon le rituel, et l'ensemble avec lequel ils effectuent les divers mouvements qui font partie de la cérémonie. C'est, je vous assure, quelque chose de bien imposant dont on n'a pas l'idée en Europe, où depuis si longtemps on n'a plus l'occasion d'assister à ces beaux spectacles. Il faut bien tout dire cependant : quelquefois la gravité de ces jeunes adultes est mise en défaut : c'est lorsque quelques vieux ou quelques vieilles, qui se trouvent mêlés à leurs rangs, ne suivent pas bien tous leurs mouvements, se lèvent quand il faut s'asseoir, s'asseoient quand il faut se mettre à genoux, répondent *non* quand il faut dire *oui*, présentent la tête quand il faut donner la poitrine, et ainsi de suite. Ce n'est pas trop leur faute s'ils font tout à l'envers, les pauvres vieux ! et il faut bien aussi pardonner à la légèreté de l'enfance. Mais ce n'est là qu'un épisode. Un moment après vous les voyez graves et recueillis, s'approcher des fonts baptismaux l'un après l'autre, et recevoir sur leur front, soutenu par le parrain ou la marraine, l'eau sainte du baptême. Aussitôt la cloche fait entendre les sons les plus



veaux membres, Jésus-Christ de nouveaux frères, et Dieu de nouveaux enfants.

Ce n'est pas en vain que le Sacrement régénérateur est venu purifier ces âmes et y déposer les germes de la vie éternelle. Vous seriez étonné si vous voyiez le changement même extérieur qui s'est opéré en eux. Avant le baptême, ces enfants étaient défiants et craintifs, osant à peine vous saluer. De plus ils portaient en eux comme le cachet de cette funeste indifférence qui est naturelle à leur race. En un mot c'étaient des branches qui n'avaient point de souche. Aujourd'hui ils sentent la sève du christianisme circuler sous leurs membres ; ils sont à l'aise avec nous ; loin de s'enfuir à notre approche, ils viennent à nous ; ils comprennent qu'ils ont maintenant les mêmes droits que nous à l'héritage de Jésus-Christ. Et si ce n'était leur couleur et leur physionnomie malgache, vous les prendriez parfois pour des Français nés, nourris et élevés dans les bras du christianisme. Tel est le propre de notre sainte religion ; elle dégrossit, elle civilise, elle polit les natures les plus rebelles.

Jusqu'ici je ne vous ai parlé que des enfants au-dessus de huit ans qui forment une partie bien intéressante de notre petit troupeau. Laissez-moi maintenant vous entretenir d'une autre catégorie qui n'offre pas moins d'intérêt, les jeunes et petits enfants au-dessous de cet âge. C'est encore là une victoire signalée du christianisme sur l'élément malgache qui se voit miné de plus en plus et qui tend à disparaître. Autrefois on redoutait le baptême, parce que les sorciers du pays, dont l'autorité fut toujours grande parmi les Malgaches, présageaient toutes sortes de malheurs à ceux qui le recevaient. Il n'en fallait pas tant pour éloigner de nous des hommes qui tiennent infiniment à cette vie. Mais aujourd'hui ce préjugé a presque entièrement disparu, grâce à des circonstances qui ont fait voir que le baptême ne fait pas mourir, grâce aussi au bon esprit des personnes qui ont osé le recevoir. Il y a un an environ, une cruelle épidémie sévissait sur les enfants, et faisait tous les jours des victimes parmi eux. Pauvres enfants, comme ils faisaient pitié quand on les voyait se débattre dans leurs douloureuses convulsions ! Mais il nous était plus dur encore de voir périr éternellement ces petits infortunés, auxquels les parents refusaient même alors d'ouvrir le porte du ciel.



Le P. Galtier allait bien dans les villages, afin d'essayer d'en sauver quelqu'un; mais on les lui cachait. Et ce n'est qu'aux cris et aux suffocations de ces malheureux qu'il devait de les découvrir quelquefois. Il entrait alors dans la case, et à force de prières et quelquefois par la menace, il obtenait d'ondoyer quelqu'un de ces enfants moribonds ou dangereusement malades. Quand le fléau fut passé, il se trouva que plusieurs de ces enfants régénérés n'étaient pas morts. On les convia donc à l'église pour suppléer aux cérémonies du baptême. Les parents n'y mirent point d'obstacle, loin de là; quelques autres s'adjoignirent à eux, promettant tous de faire élever chrétiennement leurs enfants. Ce fut là un premier baptême de jeunes Malgaches. Bientôt après il s'en présenta de nouveaux. C'étaient en général les petits frères, les petites sœurs, cousins ou amis des jeunes adultes que nous avons baptisés. Les premiers baptisés montrent en général beaucoup de zèle pour gagner leurs amis; et ils sont tout heureux à leur tour d'être parrains ou marraines. De là un second baptême d'enfants plus nombreux que le premier. Et à mesure que nous baptisions des adultes, il se présentait aussi de nouveaux enfants; si bien que le 10 décembre nous en baptisions trente-huit dans une seule cérémonie, et peu de jours après plus de soixante. C'est sans doute l'Enfant Jésus qui les appelait autour de son berceau : et il dut les bénir et leur sourire de sa crèche, car ils étaient comme lui bien pauvres et couverts de langes. En somme dans le courant de l'année 1864 nous en avons baptisé plus de deux cents, sans compter les soixante-douze que nous avons régénérés le jour de la Circoncision, et tous ceux nés de parents chrétiens. Puisse Notre-Seigneur à qui nous les avons offerts les bien conserver pour la vie éternelle!

En fait de scènes pieuses et charmantes, vous n'avez rien vu, j'ose le croire, qui ressemble à une cérémonie de baptême de jeunes enfants malgaches, et je me sens impuissant à vous la décrire, il faudrait en être témoin, la voir de ses propres yeux. D'abord c'est la distribution des petites robes blanches. Jamais la robe emblême de l'innocence ne fut mieux méritée ; jamais aussi on n'en eut plus besoin. Car nos Malgaches sont généralement pauvres. Heureux d'avoir pour eux-mêmes un vêtement bien léger, ils se mettent peu en peine de celui de leurs enfants; une méchante rabane, un lambeau d'étoffe, et quelquefois un peu moins, leur suffit le plus souvent. C'est

en cet état que les mères nous les présentaient. Vous en eussiez eu pitié, j'en suis sûr ; et en les voyant arriver si légèrement, si mal vêtus, vous eussiez dit aussitôt : Vite, vite, que l'on apporte les plus belles robes de la maison et qu'on les en revête. Car en effet ce n'étaient pas là des enfants prodigues. Mais aussi un moment après comme tout a changé autour d'eux! Comme ils sont fiers sous leur belle et blanche robe ! Jamais ils n'avaient été si beaux. Les mères elles-mêmes ont peine à les reconnaître, et semblent envier leur sort.

Quand le moment solennel est arrivé, ce n'est pas une petite affaire de ranger et de placer tout ce petit monde. Les séparer de leurs mères, il ne faut pas y songer : un gendarme n'y réussirait pas. Il faut qu'elle les porte sur ses bras, ou sur ses genoux, ou sur ses hanches, ou qu'elle les tienne par la main ; et j'ai vu des mères qui en présentaient jusqu'à trois à la fois. Ne pensez pas non plus obtenir le silence qui convient en pareil cas. Les mères font plus de bruit pour faire taire leurs enfants, que ceux-ci n'en font par leurs cris, par leurs pleurs ou par leurs chants, chacun selon son âge ou le sentiment qui le domine. C'est un concert impossible à décrire, mais qui ne saurait mal impressionner, quand on pense que tels devaient être sans doute les enfants qui cherchaient à s'approcher de Notre-Seigneur. Fallait-il les repousser, les mettre à la porte? Eh ! Jésus-Christ nous eût aussitôt crié du fond du tabernacle : « Laissez donc venir à moi les petits enfants! Ne savez-vous pas que le royaume des cieux est à eux et à ceux qui leur ressemblent ? » Heureux enfants, puissent-ils un jour connaître l'amour que Notre-Seigneur a pour eux !

Je vous fais grâce des autres scènes qui se passent durant l'auguste cérémonie, et qui ne doivent pas étonner de la part de ce petit peuple d'enfants. Ainsi, par exemple, il faut prendre les uns et les tenir de force, ou les attraper à la course, tout effrayés qu'ils sont d'un appareil inconnu pour eux ; aux autres il faut enlever tout doucement leurs petits jouets, et les rassurer par des caresses. Il en est qu'il faut arracher au sein maternel, non sans faire couler bien des larmes. Mais il en est aussi qui sont si sages et qui se présentent si bien aux diverses cérémonies du baptême, que l'on croirait que ces enfants ont l'intelligence de la grande action dont ils sont l'objet.



C'est ainsi que j'ai vu de tout petits garçons, de toutes petites filles de quatre à cinq ans incliner la tête à propos, dénouer leur petite robe et offrir pour les onctions saintes leur poitrine et leurs épaules. Une grande personne n'aurait pas mieux fait. J'en ai vu encore de plus petits qui saisissaient de la meilleure grâce du monde le cierge qu'on leur présentait. Quelques-uns même s'en étaient si bien emparés, qu'ils avaient peine à le lâcher, quand on voulait le leur reprendre et mille autres traits qu'il serait trop long de vous raconter.

La cérémonie a été longue, bien fatigante pour les mères, plus fatigante encore pour les enfants qui l'ont subie. Ne faut-il pas après cela réparer un peu leurs forces épuisées, à l'exemple de Notre-Seigneur? Ils le savent ; aussi voyez-les, en sortant de l'église, se diriger vers la maison des Pères et s'aligner comme d'eux-mêmes. Ils n'ignorent pas qu'une coupe bien pleine va circuler dans leurs rangs, et que père, mère, parrain, marraine ont après eux le droit d'y porter les lè vres. Et quand chacun a eu sa part, ils se retirent en emportant, je n'en doute pas, un beau souvenir de cette journée.

Mais après cela que deviennent tous ces enfants? Que deviennent ces jeunes adultes? Que faisons-nous de ces petits nourrissons? Avons-nous des personnes sûres pour les leur confier, ou bien les suivons-nous pas à pas, et les tenons-nous sous une continuelle sauvegarde? Il me semble que vous désirez connaître ce que nous faisons sous ce rapport. Le voici en peu de mots.

Les deux écoles ne pouvant recevoir qu'un nombre limité de garçons ou de jeunes filles, nous cherchons à confier ces enfants à leur parrain, à leur marraine ou à quelque personne de confiance. Mais pour la plupart, nous les laissons entre les mains de leurs parents qui du reste ne s'en sépareraient pas volontiers ; car, comme je vous l'ai déjà dit, nos *Betsimisaraka* aiment beaucoup leurs enfants. Seulement ils les aiment de cet amour naturel beaucoup plus funeste qu'utile à leurs âmes. Cependant ne craignez pas l'esprit de séduction. Les Malgaches, trop indifférents pour avoir l'esprit de prosélytisme, ne s'opposeront pas à ce que leurs enfants, qu'ils ont laissé baptiser, suivent leur religion. Le grand point pour nous c'est de ne les point perdre de vue, et de nous conserver avec soin le droit que nous nous sommes acquis sur eux par le baptême.

Dès qu'ils sont inscrits au rang des fidèles, tous ceux qui sont assez

grands pour cela doivent venir fidèlement au catéchisme et à la messe le dimanche. Le P. Galtier fait l'appel sans manquer ; et chacun alors de répondre par le mot français *présent*. Lorsque quelqu'un ne répond pas, on ne le passe pas sous silence. Il faut connaître le motif de son absence, et un catéchiste a mission d'aller s'en enquérir. Quelque sanction, imposée de temps en temps sur ceux qui se sont absentés sans raison suffisante, tient les autres en éveil. Quand ils sont malades, ils font avertir le Père qui va les visiter et leur porter secours, s'il y a lieu. Nous les protégeons de notre mieux ; nous les recommandons à leurs proches ou à d'autres personnes. Quand nous apprenons de leur part quelque chose qui n'est pas bien, nous les convoquons et nous les réprimandons. En toute occasion nous leur témoignons de l'intérêt. Mais un grand point pour eux, ce sont les habits. Quand nous les leur donnons au baptême, nous avons soin de leur recommander de les bien conserver pour les dimanches. Les dimanches cependant finissent par les user, et il faut bien songer alors à les leur renouveler. Car nos jeunes Malgaches ont aussi leur amour-propre qui peut leur faire oublier leur devoir. Ainsi quand vous apprenez que *Julien* ou *Olympe*, autrefois si assidus, ne sont pas venus à la messe un dimanche, vous pourrez bien supposer la maladie, le mauvais temps, l'éloignement ou tout autre empêchement que vous voudrez ; mais d'ordinaire c'est que ce garçon et cette jeune fille n'ont plus qu'un *saïmbou* pour se vêtir. Ils rougissent dans cet état de venir se mêler à l'assemblée des chrétiens, leurs frères, qui sont si modestement et quelquefois si élégamment vêtus. Cela veut dire qu'il faut leur donner un nouvel habit, que leur pauvreté ne leur permet pas de se procurer. Et là une aumône est bien placée. J'avoue que c'est pour nous un sujet de peine d'être obligés quelquefois de considérer dans une réunion d'enfants païens des enfants chrétiens qui ne se distinguent d'eux à l'extérieur que par une médaille ou un chapelet suspendu à leur cou, mais qui sont nécessairement retombés dans le pauvre habit primitif, avant l'époque fixée pour en recevoir un nouveau. C'est vous dire que nous sommes obligés de nous restreindre dans nos largesses, et de mesurer notre générosité à nos ressources. Nous faisons ce que nous pouvons ; et pour le reste nous nous reposons sur celui dont la Providence nourrit les oiseaux du ciel et revêt si magnifiquement les lis des champs. Il est à regretter que nous ne

puissions pas faire davantage, parce que les droits que nous pouvons acquérir sur ces enfants sont en rapport avec le bien que nous leur faisons. De cette manière les parents consentent volontiers à nous céder une partie de leur parternité, et à nous permettre de faire pour leur âme ce que nous faisons pour leur corps.

Je ne puis passer sous silence un petit point qui doit vous intéresser. Nous avons nous aussi nos petits associés de la *Sainte-Enfance* qui donnent assez fidèlement leur obole, laquelle, à force de glisser de leurs petites mains, nous a fait arriver à la somme toute modeste de cent francs ; encore faut-il dire que pour atteindre ce chiffre ils ont eu besoin du concours de quelques enfants d'Européens, plus fortunés qu'eux. Mais il en est un qui mérite une mention honorable ; jugez-en vous-même. C'est un pauvre ouvrier, père de trois enfants, et qui gagne à peine de quoi vivre. Eh bien ! le jour même qu'il reçoit la paye de son travail, il n'a rien de plus pressé que de m'apporter sa petite offrande, cinquante centimes par mois, sans jamais y manquer. Aussi quand le premier de l'an est venu, lui ai-je donné comme étrenne la plus belle image de ma trop petite collection de la Sainte Enfance. »

L'école et l'église ne furent pas les seuls moyens de moralisation, dont se servit M. Delagrange pour le bien des habitants de Sainte-Marie. Il fit encore certaines lois relatives au concubinage, et prit dans les villages, pour la préservation des jeunes filles, quelques mesures fort utiles, qui produisirent de bons effets.

Mais il est temps de laisser Sainte-Marie-de-Madagascar et les Petites Iles, afin de dire aussi un mot de Mohély et de sa jeune souveraine, toujours dévouée à la France, au milieu des Arabes qui l'entouraient, toujours en communication avec les Sœurs de Mayotte, auxquelles elle envoyait parfois des filles à instruire, toujours enfin également en correspondance épistolaire avec le P. Finaz, qui ne désespérait pas de sa conversion. Nous voudrions pouvoir raconter, qu'à la mort de son mari Saidy Hamady, arrivée dans le courant de l'année 1864, Iomby, se sentant libre désormais de ses actes et de toute relation trop intime avec les Arabes, se ressouvint des enseignements religieux de sa première enfance, et demanda enfin le baptême. La vérité nous force, hélas ! à enregistrer le contraire. Deux ans après la mort de son mari, Iomby était encore arabe du

fond du cœur. « Quand on va la voir à Mohély, écrivait le P. Lacomme en 1866, à Messieurs les membres des conseils centraux de l'œuvre de la Propagation de la Foi, la reine se montre toujours fort satisfaite et toute disposée à recevoir les missionnaires qui viendront se fixer dans son île. Mais lorsqu'on lui propose de redevenir ce qu'elle était autrefois et de se faire chrétienne, elle se contente de répondre : « Pourquoi donc ne m'a-t-on pas donné le baptême quand je le demandais? » Justement alors, ajoute le P. Lacomme, la prudence justifiée par les faits qui suivirent, n'avait pas permis au P. Cotain d'accéder à ses désirs. Espérons que maintenant qu'elle est libre, bien entourée et maîtresse de ses destinées, et avec tout cela animée d'un bon esprit, elle finira par se convertir un jour. »

Ces derniers mots du P. Lacomme font allusion à la récente arrivée de M. Lambert dans l'île de Mohély. Frustré en effet dans ses projets sur Madagascar par la mort de Radama et le mauvais vouloir du gouvernement malgache, M. Lambert avait tourné dès 1865 ses vues civilisatrices du côté de Mohély. Il aspirait sans doute à devenir auprès de la cousine de Rakoto ce qu'il avait cru être un instant, par le moyen de sa charte, auprès de l'infortuné roi des Hovas, c'est-à-dire, un ami dévoué, un protecteur éclairé contre ses perfides ministres, un intermédiaire écouté entre la France et la puissance royale, trop faible pour échapper constamment aux intrigues anglaises ou musulmanes. A cette fin, M. Lambert conclut une sorte de traité avec Iomby et obtint d'elle d'établir deux sucreries à Mohély, et de devenir ainsi en réalité le second en puissance dans ses États. Peu s'en fallut que cette nouvelle charte ne fût déchirée comme la première ; et elle l'eût été certainement, si la France ne s'était pas montrée plus énergique à Mohély que sur la rade de Tamatave. Mais n'anticipons pas sur les événements.

De Mohély et des Petites Iles où nous serons appelés à reconduire plus d'une fois encore nos lecteurs, jetons un coup d'œil d'ensemble sur les progrès de chacune des missions de Tamatave et de Tananarivo, et nous aurons ainsi complété à peu près le compte rendu des travaux de nos Pères à Madagascar, au moment où le P. Cazet y fit sa première tournée vers le milieu de mars 1865, en compagnie du P. Jouen pour la Grande Terre, et du P. Finaz pour les Petites Iles. Selon notre habitude nous laisserons le plus possible la parole

aux missionnaires eux-mêmes travaillant sur ces divers points.

A Tamatave, le P. Pagès était depuis un an et demi le Supérieur de notre résidence, lorsqu'il écrivait à la date du 1er mars 1864 au P. Rouquayrol, Provincial de Toulouse, la lettre suivante, qui nous donne une idée assez parfaite, croyons-nous, du Tamatave de cette époque et des années subséquentes :

« Mon Révérend Père, je ne suis ici, à Tamatave, qu'un sous-procureur, chargé d'expédier à Tananarivo ce que le Père procureur de Saint-Denis m'envoie à destination de la capitale. Mais puisque vous le désirez, je me ferai un devoir de vous donner quelques détails sur ma M : sion. Tamatave, la seconde ville du royaume, est un port de mer très fréquenté dans la bonne saison par les navires de Bourbon et de Maurice, qui viennent y charger des bœufs, des porcs, des volailles, etc... La ville peut compter de 10.000 à 15.000 habitants ; elle a trois populations bien distinctes : les *blancs* ou moitié blancs, au nombre de çent cinquante à deux cents, suivant la saison ; les *Hovas*, et enfin les *Betsimisaraka*. C'est à ces trois populations que nous avons à faire ; mais qu'elles sont loin toutes trois du Royaume de Dieu ! Et que de prières ne faut-il pas pour attirer les bénédictions célestes sur cette terre ingrate et stérile ! Aux blancs, on peut reprocher ce que saint François-Xavier reprochait aux Portugais de Goa. Néanmoins ils viennent à l'église entendre nos reproches, qu'il faut adoucir autant que possible pour ne pas les éloigner tout à fait de nous et de l'église ; et nous avons la consolation au moins, quand ils sout malades, de pouvoir les disposer à mourir en chrétiens repentants. Ce qui éloigne les indigènes de Dieu et de notre sainte religion, c'est, outre la légèreté et l'insouciance, le double vice de l'ivrognerie et de l'impureté. Aussi la moisson n'est pas aussi abondante qu'on pourrait le désirer. Néanmoins le bien se fait petit à petit. On sent qu'il s'opère un grand changement dans les idées. On rougit de ce dont on n'avait point de honte auparavant etc... Et puis, le Seigneur sait se choisir des élus au milieu de ce bourbier. Dimanche dernier, nous avons donné le saint baptême à vingt-un adultes bien préparés. Huit d'entre eux ont ensuite reçu la bénédiction nuptiale. Un certain nombre d'autres sont sur les rangs, et fréquentent le catéchisme. Nous aurons bientôt de nouveaux baptêmes. Dimanche dernier, nous avons aussi béni et inauguré notre nou-

velle chapelle. Jusque-là nous n'avions pour église qu'un magasin d'emprunt assez petit et pas trop bien placé. Nous venons de construire en trois mois, sur un terrain convenablement situé et acheté par la Mission, une chapelle de 20 mètres de long sur 8 m. 50 cent. de large. Ce n'est point absolument un monument somptueux mais c'est tout ce qu'il nous faut pour le moment, et en attendant mieux. Ses murs en *falafa* (côtes de feuilles de l'arbre du voyageur, embrochées dans des lames de bambous, aiguisées par le bout) doublés en dehors de bambous tressés, sont tapissés en dedans de *rabanes* ou tissu du pays, en fils pris sur les feuilles du palmiste *Rofia*, solidement fixées aux parois par une triple rangée de tringles en bois bien rabotées. Sa toiture est en feuilles de l'arbre du voyageur, et son plancher en *rapaka* (troncs de palmistes ouverts et aplatis) que recouvrent de grandes et belles nattes. Elle a trois nefs; et dix fenêtres lui donnent le jour et l'air. Les frais de cette construction s'élèvent à peu près à 900 francs. Ce n'est pas cher, comme vous voyez; d'où vous pouvez conclure que ce n'est pas une cathédrale. Plus tard, quand on aura des fonds, et surtout quand la politique du pays sera plus stable, on pourra faire quelque chose de mieux, plus digne de notre culte et de notre foi. Notre nouvelle chapelle, quoique très modeste, n'a qu'un grand défaut : c'est d'être trop près de la mer; car le bruit des flots qui se brisent sans cesse sur le rivage s'y fait trop entendre; et s'il peut sans inconvénient, peut-être même avec avantage, se mêler aux accents de la prière et aux accords des chants, il dérange singulièrement le prédicateur et les auditeurs ; mais on s'habituera à ce bruit comme on s'habitue à tout, et nous aurons l'avantage d'exercer notre voix, comme Démosthènes, au bruit des vagues de l'Océan. Nous avons deux écoles : une pour les garçons, et l'autre pour les filles. C'est le P. Faure rappelé de Nossi-Bé et de Tamatave qui tient l'école des garçons, où l'on compte seulement une douzaine d'élèves. Une Sœur de Saint-Joseph fait la classe, à près de trente filles, non comprises les jeunes esclaves qui accompagnent leurs jeunes maîtresses. C'est bien peu d'élèves, direz-vous. Eh bien ! c'est beaucoup pour le pays qui n'a que peu d'enfants libres, et qui a été jusqu'ici rempli de préjugés contre nous. Du reste, ces écoles sont en progrès, et voient augmenter leurs élèves assez sensiblement et quoiqu'en petit nombre ces enfants nous donnent des consolations;

et nous font concevoir de grandes espérances pour l'avenir. Ce n'est pas le plus petit bien que celui qui se fait par ces deux écoles. Une seconde Sœur, (car il y en a deux), fait la visite des malades. Ici il n'y a pas d'autre médecin, ni d'autre pharmacien, ni d'autre garde-malade qu'elle ; et elle s'acquitte si bien de tous ces emplois, qu'elle est en vénération dans le pays, et que la mortalité parmi les blancs a singulièrement diminué depuis qu'elle est à Tamatave. La fièvre ne fait plus que quelques rares victimes ; et encore c'est parce que quelque grave complication, fruit de l'inconduite, a rendu incurable cette fièvre que la bonne Mère Alphonse est habituée à combattre et à guérir. Et la politique ? Elle est si nuageuse que je ne sais trop que vous en dire. On continue à dire que Radama est vivant. On s'attend à le voir reparaître, et bientôt. Dieu le veuille ! Mais je n'ose trop y croire. Le gouverneur de Tamatave a été arrêté avant-hier, sur un ordre expédié de la capitale, par douze individus, appelés *noirs de la Reine* ou Tsimandoa. On dit que son arrestation tient à un grand mouvement politique, le retour de Radama. Mais il paraît qu'il est mis en jugement, pour avoir trop retenu des droits de douane, qu'il a perçus depuis qu'on les a rétablis ; et que les bruits qui circulent sur le retour de Radama sont au moins prématurés. Je termine en me recommandant à vos prières, et en vous priant d'excuser mon griffonnage. Ma main est plus habituée à enfoncer des clous dans du bois, et à d'autres travaux semblables, qu'à écrire ; car voilà trois mois, employés à la construction de notre nouvelle chapelle, pendant lesquels je n'ai pas, pour ainsi dire, quitté le chantier. »

Nous avons laissé la mission de Tananarivo au moment où la mort frappait l'un de ses plus valeureux ouvriers, le P. Webber, peu de temps après la disgrâce de Rainivoninahitriniony, et au vrai commencement, on pev e dire, du règne de Rasoherina. « Le jour où le P. Webber nous quitta, écrit le P. Abinal, pour aller recevoir au ciel sa récompense, la haine de nos adversaires ne put tellement se dissimuler qu'elle ne poussât un cri de joie et ne dît : Le soutien des catholiques est mort, c'en est fait d'eux. Les chrétiens eux-mêmes jugeaient sa perte irréparable, et demandaient qu'on leur envoyât des musiciens et des orateurs, comme le Père, qu'ils avaient perdu. Or, Dieu paraît vouloir donner une leçon aux uns et aux autres, comme vous pourrez en juger par ce que j'ai à vous dire. Douze jours seulement

après le trépas du P. Webber, la Mission s'augmentait de trois nouveaux Pères, et de trois nouvelles Sœurs, ce qui portait à six le nombre des religieuses dans la ville de Tananarivo, et à sept celui de ses prêtres missionnaires, non compris le P. Jouen, Préfet apostolique, trop souvent en course pour être rangé au nombre des ouvriers de la capitale. A cette même date de la mort du P. Webber, on ne comptait guère que deux où trois hommes libres parmi nos chrétiens; encore n'étaient-ils pas des plus hauts placés. Moins d'un mois après tous les fils du premier ministre actuel se mettaient au rang des catéchumènes; je parle des douze qui fréquentent ma classe. Entraînés par leur exemple les autres élèves des grandes familles en ont fait autant, et les voilà au nombre de quarante-deux, prêts à recevoir le baptême : j'en ai trente-deux dans ma classe, le P. Delbosc en a dix, et tous de très haute noblesse ou, ce qui est équivalent dans le pays, appartenant aux familles qui occupent le pouvoir. Le 28 août, fête du Saint Cœur de Marie, nous avions eu déjà une belle cérémonie : soixante-dix personnes, préparées depuis la mort du P. Webber, avaient été ce jour-là même baptisées. Il paraît que ce petit coup a dessillé les yeux des protestants, car le lendemain leur chef réunissait ses adhérents en grand conseil et leur disait : « Le courant se détourne, la foule afflue chez nos antagonistes ; coûte que coûte il faut l'arrêter. Avisons donc aux moyens les plus propres à entraver ce mouvement ; car il s'agit de sauver la ville et le pays qui va se perdre. » Mais ce n'est pas tout : quelques jours avant ce conciliabule, il y avait eu un grand *kabary*, (réunion de tous les bourgeois malgaches) où il avait été question, disait-on, d'arrêter la prière, et de déblayer la roche tarpéienne, d'où l'on avait précipité en 1856 les Priants et autres coupables. Le vent paraissait tourner à l'orage et toute la ville s'entretenait de ce qui s'était fait dans ce grand *kabary*. On se disait même à l'oreille que nous pourrions sous peu revoir l'ancien temps. Or voilà, que les fils du chef même de ce *kabary* demandaient le baptême huit jours après, au moment où l'avenir semblait s'assombrir pour nous, et tous obtenaient de prime abord le consentement de leur père. Ne doit-on pas voir en tout ceci la protection d'en haut? Avant de quitter mes chers enfants, je veux vous en dire encore un mot. Ceux du premier ministre entrent un beau matin dans ma chambre avec un air radieux qui me surprend. Je leur en demande la cause.

mander à notre père l'autorisation de nous baptiser. » Or, deux jours auparavant le R. P. Jouen s'était trouvé poursuivi par une idée qui l'empêcha même de dormir pendant la nuit. Il faut, se disait-il, que j'écrive au premier ministre pour ses enfants qui désirent le baptême. Le Père résiste d'abord à cette idée ; mais enfin de guerre las, il compose une lettre et s'endort. Le P. Jouen ajoute même qu'il ne sait pas trop s'il ne rêvait pas en la composant. Le lendemain il écrit avec ordre ses idées, et le papier les gardait depuis deux jours quand je lui demande par hasard s'il a fait partir sa lettre, parce que les enfants en attendent le résultat. « C'est surprenant, me répondit-il ; qui leur a appris que j'ai écrit? Eh bien, elle partira. » Sitôt dit, sitôt fait. Après dîner les enfants accouraient nous apporter la bonne nouvelle. Un seul était triste : il n'avait pas la permission de sa mère. Comment faire pour l'obtenir ? Cela paraissait fort difficile. Cependant il ne se décourage pas, il appelle sa sœur déjà baptisée. et la prie de lui donner un coup de main. Celle-ci s'y prête de bon cœur et les voilà tous les deux aux genoux de leur mère, la priant avec larmes de ne pas refuser son consentement. La bonne femme ne tient pas contre deux, et leur dit de faire ce que bon leur semblerait. Je vous laisse à penser s'ils furent contents. La fille en avait fait déjà autant, quand il s'était agi de son baptême. Ajoutez à tous ceux dont je vous ai déjà parlé les sœurs de quelques-uns d'entre eux, et vous aurez un assez joli petit nombre pour une capitale de Malgaches. Le mouvement est tellement sensible en ce moment, qu'un de ces jours derniers, un officier du palais disait à son fils : « Puisque tout le monde se fait baptiser, tu dois aussi dire aux Pères de te donner le baptême ; » et de fait il le recevra avec les autres. La reine elle-même nous témoigne beaucoup de sympathie, et saisit toutes les occasions pour nous en donner des preuves. Ainsi tout dernièrement elle a voulu que les enfants de la Cour, qui se disposent au baptême, prissent nos heures pour assister aux instructions de la retraite préparatoire. A cette fin elle a dû les exempter de quelques exercices de danse, qui coïncidaient avec la classe ou les catéchismes. Ses officiers favoris marchent sur ses traces, et la plupart ont leurs enfants chez nous ; certains même ont fait un peu de propagande, et nous ont envoyé des enfants de leurs aides de camp. Ces succès font frémir l'hé-

résie qui nous menace de sa colère; mais pour le moment elle est bridée, et doit se contenter de ronger son frein en silence.

Les enfants dont je vous ai parlé ci-dessus ont reçu le baptême le 11 de ce mois de septembre. La cérémonie a été très belle et beaucoup de protestants, attirés par la curiosité, étaient stupéfaits de nous voir aller si vite en besogne. Il y a eu en outre quelques autres baptêmes secrets, la qualité des personnes ne permettant pas encore de les baptiser publiquement. Il en est qui sont au guet, et n'attendent qu'un signe de celle qui est assise sur le trône, pour se jeter dans les bras de l'Église. Probablement le signe d'assentiment ne se fera par longtemps attendre, car le mot est déjà donné à celui qui est tout-puissant à la Cour; il a dit qu'il allait prendre ses mesures pour lancer l'affaire. Alors je pourrai vous annoncer que des princes et des princesses se sont mis sur les rangs. Espérons. La soirée du 11 a été couronnée par trois cent six confirmations. Le spectacle était nouveau, c'était la première fois que le sacrement de confirmation était solennellement administré à Tananarivo; aussi les Malgaches n'ont pas manqué d'accourir. Le R. P. Jouen, quoique très souffrant, a officié sur son fauteuil. Les protestants avaient proféré force menaces, ce qui n'a pas empêché que leurs temples n'aient été ce soir-là un peu déserts. Ils avaient cherché à intimider un de mes grands élèves, le seul de sa nombreuse famille, qui ne soit pas avec eux : « Nous te repoussons, nous te déshéritons, si tu reçois quelque chose chez les catholiques, lui avaient-ils dit. » Or il était baptisé en secret, et le lendemain on pouvait le voir bien planté le premier, au premier banc des confirmés. Il est de haute stature et de belle prestance; et, ne croyez pas qu'il en perdit une ligne, au contraire il se posait de façon à bien paraître. Qui a été pris? Les parents. Ils voulaient, disaient-ils, le saisir dans l'église et le tirer dehors; ils ont gardé le silence le plus complet. Ils ont bien fait, car je ne me sentais pas d'humeur à le laisser enlever. C'est vers la fin de la cérémonie que le petit prince Ratahiry est passé à l'orgue, et a joué un petit air pour couronner la fête.

Je suppose que les histoires sont de votre goût, voilà pourquoi je prends encore une feuille blanche avec l'intention d'y coucher tout mon répertoire. Malheureusement pour vous, il y a là à côté de ma croisée un insigne voleur, lequel n'avait pas même épar-

gné notre sacristie. Tout un peuple de curieux se presse autour de lui pour le voir et lui faire des avanies ; mon attention est un peu détournée par le plus ou moins de tapage ; ainsi attendez-vous à plus d'un coq-à-l'âne. Ceci posé, passons aux histoires. Un petit enfant, que ses parents voulaient empêcher d'embrasser le christianisme, est enfin arrivé au baptême. Le public n'a pas été témoin de la cérémonie, ce qui n'a cependant rien retranché de sa joie. Car le soir il était réellement ivre de contentement. Je voulus en connaître la cause : « C'est, me dit-il, que j'ai gagné le salut. — Pas encore, lui dis-je ; on peut le perdre, mais tu as gagné le moyen d'y parvenir. — C'est bien le salut, me répond-il ; car je tâcherai bien de ne pas le perdre. » Le pauvre petit pourra bien trouver l'occasion de confesser sa foi, car déjà son frère a commencé par lui déclarer qu'il le tuerait de sa main, s'il se laissait entraîner jusqu'à se faire baptiser. Ce jeune enfant avait une petite compagne de baptême, dont l'histoire n'est pas moins intéressante que la sienne. Elle s'était préparée avec soin, et déjà le jour de la grâce était arrivé. Au moment de commencer la cérémonie on nous annonce que la pauvre petite vient d'être mise aux fers par sa propre mère. Celle-ci ne pouvant arrêter sa fille, ni par ses paroles ni par ses menaces, avait poussé la rage jusqu'à enchaîner son enfant. Elle voulait probablement donner une leçon d'obéissance à la façon du démon, mais elle a perdu son temps. Vers une heure elle a fait briser les fers pensant que la cérémonie étant faite et la leçon donnée, elle pouvait rendre la liberté à la captive. Or, voilà que celle qu'on avait cru détourner de l'église par cette rigueur n'a rien eu de plus pressé que d'y accourir. Elle est allée se blottir dans notre petite chapelle où se trouve le Saint Sacrement, et là a attendu un Père pour recevoir le sacrement qu'elle méritait à double titre. En récompense on lui a donné le nom de Marie. Depuis ce jour je lui ai demandé si elle n'avait pas eu peur, et si elle ne craignait pas encore. « Je n'ai jamais rien craint, repartit-elle, et je ne crains rien. Quand on vous a mis les fers, on a la peine de vous les ôter ; et, après tout, cela ne dure pas toujours et la mort brise tout en délivrant le corps et l'âme. »

Encore une histoire ; elle est d'une petite fille âgée à peine de cinq ans, du nom de Fulgence. A l'époque de son baptême, elle fut confiée aux Sœurs chez qui elle passa quelques jours, pour apprendre ses

prières et se préparer avec ses compagnes. Sa mère adoptive aurait bien voulu suivre sa petite fille, mais son mari était protestant, ce qui arrêtait d'abord toute proposition en notre faveur. Les Pères cependant pressent la femme de se faire baptiser; elle y consent et déclare qu'elle sera heureuse d'embrasser notre religion. On passe d'elle au mari, qui s'engage seulement à se marier validement et ne pas faire de misères à sa femme. Les Pères insistent, car ils ont déjà reconnu en cet homme une nature choisie, et ils l'engagent à faire le pas décisif. Notre protestant esquive le coup et détourne la conversation. Les Pères sont obligés de partir avec l'espérance seulement. On revient à la charge, mêmes détours. Enfin on découvre la corde qui retient notre homme. Il est débiteur d'une somme assez ronde à un protestant, et il ne faut point parler de déserter avant d'avoir soldé, sinon on court risque de payer un peu rondement et à l'improviste. Que faire? On se résigne à attendre le moment favorable, c'est-à-dire, des années peut-être; car, rendre de l'argent est pour le Hova rendre l'âme. En attendant on instruit la femme et on prépare le baptême. Or voilà que sur ces entrefaites la petite Fulgence revient chez son père et sa mère d'adoption, pour y passer quelque temps. L'heure du dîner étant arrivée, on se met à table (à la façon malgache) et chacun de manger selon son appétit. Fulgence seule regarde en silence et ne mange pas. Quant au silence on ne s'en étonne pas, car habituellement elle ne dit rien; mais son abstinence surprend son père, qui veut en connaître la cause : « Je ne mange pas, répond l'enfant, parce que je suis triste. — Et pourquoi es-tu triste? — Comment ne serais-je pas triste, puisque vous ne voulez point prier avec ma mère et moi? Nous allons nous séparer de religion sur la terre, et après notre mort nous ne pourrons pas vous revoir, car les protestants n'entrent pas au ciel; et vous, priant avec eux, vous ne pourrez pas y aller avec nous. Voilà ce qui me rend triste. » On insiste auprès de l'enfant, mais c'est peine perdue, elle refuse absolument de manger. On la presse à différentes heures de la journée; même refus. Le soir on la ramène chez la Sœur afin qu'elle se décide à prendre quelque chose, et on raconte l'histoire. La leçon de l'enfant devait porter son fruit; trois jours après, l'argent était rendu, et le mari allait annoncer la bonne nouvelle aux Pères en les priant de lui enseigner ce qu'il avait à faire pour ne pas se séparer éternellement de son épouse et

de sa fille. Bientôt il recevra ainsi que sa femme la grâce du baptême et du mariage. En ce moment nos enfants sont en retraite, et leur ardeur vous réjouirait, j'en suis sûr, si vous pouviez en être témoin.

L'un a apporté un jonc vert, et s'en sert comme d'une discipline pour châtier son corps. Il frappe rudement; heureusement l'instrument est indulgent. Entendez-vous ce que me répète cet autre, qui gambade là autour de ma table? Il désire savoir s'il pourra se faire prêtre ou au moins Frère. — Et celui-ci? Il veut se faire vierge. Il veut dire probablement qu'il veut être chaste. S'il exécute sa résolution, nous pourrons affirmer que Dieu fait pour les Malgaches des miracles de premier ordre; non que les chrétiens vivent dans le désordre, loin de là; mais renoncer au mariage c'est de l'héroïsme.

Voilà des idées bien neuves sur cette pauvre terre de Madagascar: elles commencent à poindre chez nos enfants, espérons qu'elles grandiront, et qu'elles pénétreront dans le cœur des générations pour les vivifier et les retirer de ce pêle-mêle affreux, dans lequel elles se roulent avec une insouciance, qui paraît ne pas soupçonner le mal. La grâce a bien fait d'autres prodiges, pourquoi ne ferait-elle pas celui-là? C'est déjà un pas immense que d'avoir persuadé au Malgache que, même pour lui, la virginité n'est pas impossible. »

Ce merveilleux mouvement en faveur de la religion catholique, aux débuts du règne de Rasoherina n'était pas particulier seulement à la ville capitale; mais un extrait d'une lettre du P. Finaz au P. Provincial nous montre qu'il s'étendait jusqu'aux campagnes voisines, où nous n'avions encore aucun missionnaire à demeure. Voici comment le P. Finaz, dans cette lettre du 18 septembre 1864, rend compte des dispositions bienveillantes des populations rurales pour la religion en général, et des efforts du protestantisme afin de diriger le courant du côté opposé.

« Le R. P. Jouen m'a envoyé avec le P. Layat dans quelques endroits des environs pour y choisir un terrain de culture. Nous nous sommes transportés en particulier dans la province d'Imamo, à 60 kilomètres de le capitale. Là, comme partout, on nous a entourés, nous demandant d'enseigner les prières, de nous fixer dans la localité et d'y faire venir les Sœurs. Les enfants surtout ne nous quittaient pas. *Dada*, (mon père), disaient-ils, apprenez-nous les prières qu'on chante à Tananarivo. Et ils ne comprenaient pas que nous ne

pouvions pas parler depuis le matin jusqu'au soir. Le dimanche, nous avons installé notre chapelle portative, sur la place publique, contre la case du chef. Le P. Layat a dit la messe, et votre serviteur instruisait, priait à haute voix, et chantait devant une multitude empressée et attentive. Il faut vous dire aussi que nous avons la réputation d'habiles médecins. Que n'avons-nous dans la Mission un de nos Pères qui soit réellement médecin! Or dans la capitale d'Imamo, j'ai donné plus de cent consultations en deux jours. Mais lorsqu'il s'est agi de nous séparer, toute la population nous a accompagnés jusqu'aux remparts de la ville. Le chef en nous donnant le viatique d'usage, canards, poules, riz, etc., voulait nous faire promettre de revenir, et sur la réponse que nous avions un Supérieur, il nous chargea de lui demander des Pères et des Sœurs. Puis les enfants, garçons et filles, nous accompagnèrent en corps, répétant : Notre Père, et Je vous salue, Marie, etc... jusqu'à ce que la nuit les forçât à se retirer. Vous voyez, mon Révérend Père, que même en dehors de Tananarivo, surtout là où n'a pas pénétré le protestantisme, la moisson est jaunissante et appelle les moissonneurs. Cependant je vous dirai que l'erreur cherche à s'infiltrer partout, et nous en avons eu les preuves en ce voyage. Voici comment elle procède. Un individu qui sait lire vient trouver le ministre qui lui donne de l'argent, des bibles, lui prescrit de bâtir un temple de quelques piastres, d'y rassembler les habitants du village chaque dimanche, et c'est tout; le village est devenu protestant. Dès lors de nouveaux prédicants surgissent, femmes, enfants, esclaves, n'importe, tous prennent la parole pour discuter. Dans un de ces endroits, on a prescrit la confession. J'ai entendu dire que dans un autre on se mettait à genoux, que dans un troisième on faisait le signe de la Croix etc... Le fait est que dans nos réunions, nous voyons des collections de prédicants, dont plusieurs ne viennent que pour retenir nos discours et se les approprier. Mais il faut, mon Révérend Père, que je tire la conclusion de tout cela. Envoyez-nous des ouvriers; c'est le divin Maître qui nous dit de vous les demander: *Rogate Dominum... ut mittat operarios....* »

Terminons enfin le tableau de la mission de Tananarivo à cette époque par le passage suivant d'une lettre du P. Ailloud au P. Brutillot, qui résume parfaitement, et complète même sur certains points la relation de ses confrères.



« On peut croire, dit-il, qu'une impulsion réelle est donnée aux âmes ; la grâce agit et amène à la vérité celles qui ne s'obstinent point à fermer les yeux à la lumière. Les préjugés et les calomnies dont l'hérésie a farci toutes les têtes commencent à être mises au clair, et la frappent elle-même par un choc en retour. Il en est beaucoup qui reconnaissent et avouent que la prière des catholiques est bien meilleure que celle des protestants ; ils le reconnaissent surtout aux fruits que produisent l'une et l'autre. La semaine passée, une femme demande à son mari protestant la permission de recevoir le baptême chez les chrétiens catholiques. « Bien volontiers, je te l'accorde, répondit le mari ; avec ça je puis compter que tu me seras fidèle. » Néanmoins plusieurs qui semblent voir où est la véritable prière, restent dans l'hérésie, qu'ils ont embrassée autrefois, ou se décident à persister dans les idées superstitieuses du vieux parti. Une des principales causes de leur préférence pour le protestantisme, c'est que nos Malgaches croient que l'Angleterre est la reine du monde, que la France n'est que sa domestique subordonnée. Par conséquent, disent-ils, tenons-nous avec le plus fort, c'est-à-dire, avec le parti anglais, qui n'est autre que le parti protestant. Les événements de l'an dernier à Tananarivo ont malheureusement confirmé cette opinion. Tandis que M. Dupré, commandant de la station navale, était à Tamatave, menaçant de tirer le canon, un Anglais disait ici aux Hovas : « Ne craignez pas les Français : ils ne vous feront aucun mal, si l'Angleterre est pour vous. » Quand ensuite M. Dupré eut abandonné son projet de déclarer la guerre, j'ai vu et entendu des gens du palais, en apprenant cette nouvelle, pouffer de rire, et formuler certains mots, qui révélaient le fond de leurs pensées. Quand donc la France voudra-t-elle sérieusement rétablir son honneur dans la grande île de Madagascar ? »

Le P. Ailloud écrivait ces lignes vers le milieu de septembre 1864.

Les trois derniers mois de cette année 1864 et les six à sept premiers de 1865 furent également féconds en baptêmes d'adultes, en premières communions et confirmations solennelles. Un simple coup d'œil sur le registre du Préfet de l'église d'Andohalo nous montre, outre l'érection solennelle d'un chemin de croix faite, le premier vendredi d'octobre, par le P. Jouen, au milieu d'un grand concours de peuple, quatre-vingt-treize personnes s'approchant pour

la première fois de la table sainte le 16 octobre, cinquante-quatre confirmations le 13 novembre, treize baptêmes d'adultes et quarante-quatre premières communions le 8 décembre, jour de l'Imaculée Conception, et fête patronale de l'église, célébrée avec la plus grande pompe possible. Il en fut ainsi presque à chaque mois, jusqu'à l'arrivée à Tananarivo des PP. Cazet et Jouen, vers le milieu de mai 1865. Aussi le nouveau Supérieur général n'eut-il qu'à rendre grâces au ciel du bien opéré à la capitale, par le zèle de nos Pères, et il voulut lui-même la veille de son départ, le 15 juin, fête du Corps de Notre-Seigneur, distribuer la sainte Eucharistie à cinquante-neuf personnes qui, pour la première fois, étaient jugées dignes de s'asseoir au céleste banquet.

Un tel progrès ne pouvait être vu de bon œil par les partisans de l'Angleterre protestante et les fauteurs des antiques superstitions. Aussi songeaient-ils plus que jamais les uns et les autres à arrêter la reine et son premier ministre dans cette voie de l'équité et de la justice. Déjà au commencement de février, une conspiration avait éclaté, ayant pour but de replacer au pouvoir le ministre déchu Rainivoninahitriony, et de l'imposer à la reine, au lieu de son frère cadet Rainilaiarivony, trop ami alors des Français, et trop docile aux libérales inspirations de Rasoherina. Mais cette conspiration avait été découverte heureusement à temps, et l'ambitieux Rainivoninahitriniony, chef véritable du complot, s'était vu exilé à quatre heures de la capitale où on le gardait à vue. Il était réservé, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, à certains agents plus ou moins officieux de la Grande-Bretagne, de réussir là où la conspiration avait misérablement échoué, et d'enrayer pour longtemps par ses traités secrets conclus à prix d'or le mouvement de la nation malgache vers la religion des Français.

Quoi qu'il en soit, dans le milieu de juin, au moment où le P. Cazet quittait Tananarivo, bien que le consul anglais fût sur le point de faire signer par les Malgaches un traité avec sa nation, et que l'empereur des Français eût déjà fait annoncer à la reine qu'elle devrait payer une indemnité pécuniaire pour la rupture de la charte Lambert, rien ne semblait faire prévoir que le premier ministre et son conseil traiteraient bientôt la France en ennemie, et se feraient désormais les persécuteurs de la religion catholique à Madagascar. Avant donc de ra-

conter comment ce point noir de l'indemnité se montrant à l'horizon de la politique se changea en ce long et violent orage déchaîné contre nous, qui dure encore aujourd'hui, nous allons suivre le P. Cazet aux Petites Iles et à Bourbon.

Voici ce que nous lisons, à la date du 10 août 1865, dans le diaire de Sainte-Marie-de Madagascar.

« Aujourd'hui arrivée par le *Lynx*, du R. P. Cazet, Supérieur général de la Mission, et du R. P. Finaz qui se trouvaient depuis quelques jours à Tamatave, ainsi que du P. Maupomé venant directement de Bourbon. Le R. P. Cazet est venu faire sa première tournée aux îles. Il a conduit le R. P. Finaz de Tananarivo pour donner la confirmation aux nombreux chrétiens qui attendent depuis longtemps la visite de leur Préfet apostolique, afin de recevoir ce sacrement. Le P. Maupomé quitte le collège de Saint-Denis où il était procureur et vient remplacer le P. Lacomme. Celui-ci part pour Nossi-Bé où il résidera désormais en qualité de Préfet apostolique, à la place du P. Finaz démissionnaire. »

Régulariser la position du Préfet des Petites Iles, constamment en dehors de sa Préfecture apostolique depuis trois ans environ, telle avait été dès le moment de son arrivée à Saint-Denis, une des préoccupations du nouveau Supérieur général de la Mission. Il avait donc prié l'excellent P. Finaz de se démettre de ses fonctions de Préfet des Iles, afin de ne pas quitter ses chers Hovas de la Grande Terre, au milieu desquels le plus grand bien des âmes semblait néanmoins exiger sa présence. Le sacrifice de sa dignité n'avait pas été difficile à faire au P. Finaz; le mauvais état de ses yeux ne lui permettait guère, d'ailleurs, de revenir se fixer aux Iles. Il avait donc écrit dès le 1er mai au ministre de la marine et à Rome, dans le double but d'offrir sa démission, et de proposer le P. Lacomme pour son remplaçant. Le choix du P. Lacomme fut accepté à Paris par dépêche ministérielle du 26 juin 1865, et à Rome par décret du 16 juillet de la même année. Nous verrons plus loin le nouveau Préfet à l'œuvre.

Pendant que le P. Cazet se trouvait à Tananarivo, le collège Sainte-Marie sortait victorieux d'une crise dont nous avons aussi le devoir de dire ici un mot à nos lecteurs.

La pauvreté extrême de cette maison, et son peu d'avenir sous le rapport matériel, avaient fait concevoir l'idée au P. Provincial de

Toulouse de transporter à Maurice cet établissement. Mgr. Hanckin, son évêque de Port-Louis, entrait pleinement dans ce dessein, et faisait aux Pères les plus belles propositions. Tout semblait se préparer pour qu'aux vacances du mois d'août 1865, le personnel enseignant du collège Sainte-Marie, accompagné de tout le matériel qu'on pourrait enlever, quittât la colonie de Bourbon et se réfugiât dans l'île voisine assez prospère encore. Dieu cependant en avait décidé autrement, et il montra ainsi une fois de plus qu'il veille sur les intérêts de ceux qui se confient en lui, dirigeant leurs affaires pour leur plus grand bien, alors même que sa divine volonté semble le plus les entraver. Dans quel abîme de difficultés ne se fût-on pas en effet de nouveau jeté, en s'établissant à Maurice, à la veille des épidémies qui allaient fondre sur cette île, et nous y faire subir un sort non moins rigoureux peut-être que celui qui nous frappait à Bourbon ! Voici donc comment la divine Providence empêcha la réalisation de ce projet.

On était au 28 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension. Le Vénérable Canisius venait d'être proclamé récemment Bienheureux par le Souverain Pontife Pie IX, et chaque maison de la Compagnie devait inaugurer, par un triduum solennel en son honneur, cette inscription du vénérable Jésuite, apôtre de l'Allemagne au catalogue des Bienheureux. Le collège n'avait point de chapelle publique. L'église de la paroisse Saint-Jacques fut mise à la disposition des Pères et des élèves pour la clôture du triduum, fixée au 28 mai.

Ce jour-là, à 8 heures du matin, une messe en musique fut chantée dans cette église par cinquante petits Malgaches, élèves de la Ressource ; le soir, à quatre heures et demie, M. l'abbé Fava, vicaire général, aujourd'hui évêque de Grenoble, fit le panégyrique du B. Canisius devant Mgr Maupoint entouré d'une assistance encore plus nombreuse que celle du matin. Or l'orateur avait dit en finissant son discours : « O bienheureux Canisius, priez pour vos frères, les fils de saint Ignace que nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous... Qu'ils soient toujours parmi nous les Père aimés de la jeunesse et les bienfaiteurs du diocèse par leur dévouement apostolique ! » Est-ce cette parole que nous venons de citer, ou le Bienheureux lui-même par l'éclat de sa fête, ou bien l'imminence du départ prochain des Pères s'ébruitant alors pour la première fois et

fois qui inspirèrent à quelques pères de famille présents à cette cérémonie religieuse la résolution dont nous allons parler, nous ne saurions le dire; toujours est-il que ce fut au soir de ce jour qu'on doit rapporter le commencement d'une souscription volontaire faite par toutes les familles désireuses de conserver à Bourbon un collège de la Compagnie. Le clergé y prit part généreusement, surtout dans l'arrondissement de Saint-Pierre dirigé par M. Carméné, actuellement évêque de la Martinique, ainsi que cette phalange héroïque des personnes de bien qu'on retrouve à la tête de toutes les bonnes œuvres en tous les pays. Mgr Maupoint promit également de *faire quelque* chose pour soutenir le collège expirant, ce qui éleva le chiffre de la souscription à la somme d'environ 30.000 francs. Mais argent souscrit n'est pas toujours argent payé. Quoi qu'il en soit, et comptant sur une diminution dans le recouvrement de la somme promise, on se vit pour le moment tiré de la détresse et comme remis à flots. L'acceptation d'un pareil secours semblait de plus nous engager, envers ceux qui l'avaient donné, à ne point exécuter le projet de départ pour Maurice, et ce fut, je l'ai dit, un véritable coup de la Providence pour la mission de Madagascar. Les événements qui survinrent bientôt à Maurice nous montrent en effet que le transfert de cet établissement n'eût abouti de notre part qu'à un plus grand désastre financier, et à une double banqueroute. La souscription eut d'ailleurs pour Bourbon cet avantage de retarder de cinq ans la fermeture du collège Sainte-Marie. C'est plus qu'elle ne pouvait espérer d'obtenir.

Ajoutons que si du reste les affaires temporelles de notre établissement se trouvaient loin d'être en prospérité, il n'en était pas de même du bon esprit, de la piété et même des succès de nos élèves aux examens du baccalauréat, subis à l'hôtel de ville. L'extrait suivant d'une lettre d'un Père du collège écrite à cette époque, tout en ajoutant quelques nouveaux détails à ce que nous venons de dire, pourra rendre au besoin un témoignage solennel des succès dont nous parlons.

« Quelques jours avant la distribution des prix, qui a eu lieu le 17 août, six de nos philosophes ont subi l'examen du baccalauréat ès lettres. Tous les six ont été reçus, et deux avec la mention *bien*. Le lycée qui a près de cinq cents élèves ne pouvait néanmoins présenter que cinq candidats. Il n'a pas voulu paraître battu par le collège dio-

plus, tirés de la classe de rhétorique, qui ne devaient subir que l'examen écrit. On a fermé les yeux sur cette illégalité ; quatre élèves de rhétorique ont été admis pour l'écrit, mais ils ont dû décliner toute compétence pour l'épreuve orale. Cette manœuvre a eu tout le ridicule qu'elle méritait ; de sorte que l'on pouvait dire avec raison que le lycée ayant présenté dix élèves en avait eu cinq d'ajournés, et que le collège des PP. Jésuites en ayant présenté six, avait vu les épreuves de ses six candidats couronnées de succès. Eh bien, le croirait-on ? Les partisans fanatiques du lycée n'ont-ils pas répandu le bruit dans toute la ville, que nos élèves avaient été très inférieurs aux lycéens ? On disait que l'on venait de célébrer nos funérailles, que nous n'avions pas eu un seul lauréat, etc... Et le public s'y laissait prendre. Or voici qu'à l'occasion de la distribution des prix, le R. P. Etcheverry, recteur du collège, armé des six parchemins ou brevets qu'il tenait entre ses mains, 'sadressa à tous les parents et invités et prononça ce petit discours : « Messieurs, avant de distribuer les prix qui couronnent les travaux de l'année scolaire, il convient que nous donnions aux élèves qui viennent d'achever la carrière des études la récompense glorieuse de tant d'années de labeurs. Cette récompense, c'est le brevet de capacité du baccalauréat ès lettres. Les familles, en nous confiant leurs enfants, savent qu'ils trouveront près de nous l'éducation morale et religieuse qui forme le caractère, ennoblit le cœur et dirige l'âme vers ses immortelles destinées ; mais elles demandent aussi et ont le droit d'attendre la culture complète, qui prépare le jeune homme à devenir membre d'une société honorable et le rend capable d'entrer dans les carrières libérales que la patrie ouvre à une juste ambition. Notre devoir est de répondre à cette confiance, et notre bonheur a été de la voir justifiée par les succès. Que faut-il de connaissances scientifiques et littéraires pour prendre rang parmi les hommes de son époque et de son pays ? C'est ce que l'État nous dit en envoyant de la métropole le programme officiel des matières sur lesquelles les candidats doivent répondre ; et le gouvernement local constitue une commission savante qui interroge et juge après un examen, qui ne peut être qu'impartial et consciencieux. Loin de reculer devant les épreuves, nos élèves se sont présentés pour les subir. Nous devons dire à leur gloire qu'elles leur ont été toujours favorables, d'abord à l'hôtel de ville de Saint-

Denis, et plus tard à la Sorbonne de Paris. Cette année encore six de nos élèves actuels de philosophie ont abordé ces nobles difficultés, et les six en sont sortis vainqueurs, marchant ainsi sur les traces de leurs devanciers. Il vont en recevoir le témoignage solennel des mains de celui qui tient si bien la place du gouverneur de la Réunion. Messieurs, quelle que puisse être dans une aussi nombreuse assemblée, la diversité des pensées et des appréciations, nous sommes sûrs de rencontrer l'unanimité dans les sentiments. Il n'est personne ici qui n'accorde sa chaleureuse sympathie à ces jeunes et intéressants créoles, que n'ont rebutés ni la variété, ni la longueur, et souvent l'aridité du travail, désireux qu'ils étaient de répondre aux soins de leurs maîtres, aux sacrifices de leurs familles et aux espérances de leur pays. Vous les honorerez de vos applaudissements, et c'est justice, puisque, à son tour, la colonie entière est honorée par le succès de ses enfants. » Après ce discours le R. P. Recteur proclama les noms des lauréats qui reçurent successivement leur brevet de la main du remplaçant de M. le gouverneur, M. de Lagrange. Jugez de la confusion de nos adversaires. Ce moment a été un moment de triomphe pour notre collège, et aujourd'hui plus que jamais on se convainc que nous sommes à même de donner une éducation complète.

Je termine par un mot de nouvelles. Le P. Limozin professeur de rhétorique a quitté le collège. Les supérieurs l'ont envoyé pour deux mois à Tamatave. Il s'est embarqué sur le *Mascareignes*, qui devait porter, en faisant un long detour, soixante personnes à Maurice ; or, après avoir vogué pendant toute une nuit, le vapeur fut assailli par une violente bourrasque, qui le mit en grand danger de périr. Déjà on n'était qu'à douze lieues de Maurice et l'on espérait être bientôt en repos dans le port ; mais un coup violent de mer brisa le gouvernail, et le navire ne pouvant plus manœuvrer fut ramené par le vent et le courant à Bourbon, d'où il était parti la veille. Quel ne fut pas l'étonnement et surtout la douleur des pauvres passagers, de se retrouver dès le point du jour en vue de Saint-Denis, après avoir tant souffert ! Ils ont bien dû se résigner, et ils n'ont pu reprendre leur voyage que trois jours après. »

CHAPITRE XVIII

Le traité anglais. — L'indemnité. — M. le comte de Louvières. — Voyage de Rasoherina à la côte Est. — M. Garnier. — Mort de Rasoherina. — Avènement de Ranavalona II.

(1865-1868.)

Nous avons dit, au chapitre XVI de cette histoire, qu'après la mort de Radama II, l'ambassadeur Rainifiringa, envoyé en Europe par les soins d'Ellis et de Rainivoninahitriniony, afin de renouer les relations interrompues avec les gouvernements européens, et principalement avec la France, avait rapporté de Londres un traité de commerce; et de Paris, des demandes d'une indemnité, payable avant tous pourparlers relatifs à la conclusion d'un nouveau traité. Plus d'un an s'était écoulé depuis cette époque, et les affaires ne semblaient pas avoir fait un pas de plus du côté de la France. Quant au traité anglais rapporté de Londres, et accepté avec empressement par Rainivoninahitriniony, il avait été d'abord reçu avec la plus profonde indifférence par la reine Rasoherina; on l'avait ensuite considérablement modifié à la chute du premier ministre; enfin son frère et successeur Rainilaiarivony déclara même plus tard, qu'un pareil traité devait être renvoyé à Londres, avant d'être accepté par le gouvernement de la reine de Madagascar.

Les agents protestants de l'Angleterre se sont toujours montrés d'une patience rare avec les Hovas. Nous ne les voyons jamais se fâcher, s'irriter contre ces barbares pour quelque caprice que ce soit de leur part; à moins toutefois qu'il ne s'agisse de détourner en secret le peuple de l'influence française; ou bien quand tout semble perdu et que la France fait mine de vouloir enfin sérieusement venger ses

griefs, et parle hautement de faire valoir ses droits sur l'île : dans ce dernier cas surtout, ils semblent aussi prendre feu, parlent alors non moins hautement que notre patrie, d'infractions aux traités commises par les Hovas, et montrent leur pays prêt à tirer l'épée en même temps que nous, afin d'avoir leur part du gâteau. Mais ce cas est rare, et nous pouvons affirmer que généralement les agents de l'Angleterre se montrent de bonne composition avec les Hovas. Qui pourrait d'ailleurs s'en étonner ?

Le grand but de la politique anglaise sur Madagascar, d'autres l'ont dit avant nous, n'est point d'y former un établissement pour son propre compte ; elle en possède assez dans ces mers ; mais son principal objectif est d'empêcher la France de s'y établir, et de lui porter ainsi quelque ombrage. D'après ce principe assez probable et qui semble ressortir de l'ensemble des faits examinés sans esprit de parti, tout traité conclu par l'Angleterre avec les Hovas a surtout pour fin d'être une entrave pour la France, un obstacle nouveau placé sur notre chemin par cette hostile politique, afin que nous ne puissions faire valoir nos droits sur cette île. Pourquoi le cabinet de Londres en 1862 fit-il alliance avec Radama II ? Pourquoi, après la mort violente de ce monarque, admit-il si facilement la rédaction d'un nouveau traité ? Pourquoi se prête-t-il maintenant sans récrimination à son remaniement complet, juste au moment où les Français sont sur le point d'entrer en pourparlers avec les Hovas ? Pourquoi enfin telles ou telles clauses de ce traité seront-elles conçues et exprimées d'une manière si ambiguë ? A toutes ces diverses interrogations et à bien d'autres, on ne peut faire qu'une seule et même réponse. Les agents de l'Angleterre travaillent de toutes les forces de leur diplomatie à empêcher la France d'obtenir la prépondérance à Madagascar. Ce point obtenu, ils se regardent comme satisfaits, et paraissent faire peu de cas des autres avantages. Si les sociétés protestantes qui évangélisent ce pays rêvent quelque chose de plus, et voudraient voir l'hérésie exclusivement autorisée à Madagascar, c'est leur affaire, la politique anglaise semble toujours se tenir en dehors de leurs agissements, profitant de leurs succès si elles en obtiennent, répudiant les maladresses et les excès compromettants de leur fanatisme, si elles en commettent, et ne visant pour sa part qu'à la suprématie britannique, sans l'exclusion absolue des autres éléments, pourvu qu'ils soient soumis à son autorité.

Il arrive néanmoins qu'entre la prudente diplomatie de certains consuls britanniques et le fanatisme exagéré des missionnaires de Londres, on voit parfois éclater une sorte de divergences de vues, et des oppositions assez bruyantes; mais au fond, ces divergences et oppositions, laissant subsister entre les opposants un but identique, recherché de part et d'autre avec le même zèle; il y a accord, et personne ne saurait s'y tromper. Sous cette double forme politique et religieuse, aux allures diverses, l'Angleterre a toujours poursuivi et poursuit encore à Madagascar l'écrasement de la France catholique.

C'est ce que nous allons voir se réaliser manifestement, à partir surtout du traité anglais de 1865, jusqu'aux temps et aux événements que nous traversons en cette année 1883.

Faire ici l'histoire de ce traité anglais signé le 27 juin 1865, dire comment M. le consul britannique Packenham, malgré plusieurs difficultés, sut enfin mener à bonne fin cette entreprise, et gagner chemin faisant, à l'Angleterre, l'esprit du premier ministre Rainilaiarivony, de son cousin Raimaharavo, et de toute cette puissante famille actuellement encore au pouvoir, de manière à leur faire aimer à tous l'influence anglaise qu'auparavant il repoussaient, et détester l'influence française qu'ils désiraient; raconter enfin comment sous plus d'une clause de ce traité se cache un piège pour la France, serait sortir du cadre de cette histoire, consacrée exclusivement aux progrès de la mission catholique à Madagascar. On me permettra bien toutefois de passer ici en revue les principaux articles de cette pièce diplomatique, avant de décrire les funestes effets qu'un acte pareil exerça sur notre marche en avant, depuis cette époque jusqu'à ce jour.

Nous remarquerons d'abord que le traité anglais est conclu entre Sa Majesté Britannique et la reine, non des Hovas, mais de Madagascar, comme si Sa Majesté qui règne sur Tananarivo régnait de fait sur toute l'île, ou du moins avait le droit d'étendre sur toute l'île sa domination.

Il comprend dix-neuf articles, ayant tous pour but apparent de resserrer les liens de la paix et d'une constante amitié entre Londres et Tananarivo, et de régler aussi les relations commerciales entre les deux nations anglaise et malgache.

L'article II concède à l'Angleterre tous les droits de la nation la plus favorisée, soit dans le passé soit dans l'avenir.



Nous donnons in extenso l'article III. « Les sujets britanniques dans les États de S. M. la reine de Madagascar, auront la permission d'exercer et d'enseigner librement la religion chrétienne, et de construire et d'entretenir des lieux convenables pour l'exercice de leur culte. Ces lieux de culte, ainsi que leurs terres et appartenances, seront cependant reconnus comme étant la *propriété de la reine de Madagascar, qui permettra qu'ils soient affectés pour toujours, aux fins spéciales pour lesquelles ils auront été construits.* Ses sujets recevront protection de la reine et de ses officiers, dans la profession, exercice et enseignement de la religion, et ne seront ni persécutés ni inquiétés.

« S. M. la reine de Madagascar, par amitié pour Sa Majesté Britannique, promet d'accorder à tous ses sujets pleine et entière liberté religieuse, et ne persécutera ni ne molestera aucun sujet ou natif de Madagascar, pour avoir embrassé ou exercé la religion chrétienne. Mais dans le cas où quelqu'un de ses sujets professant le christianisme serait trouvé coupable de quelque offense criminelle, l'action de la loi du pays ne serait point entravée. »

L'article V a trait au droit de propriété, et est conçu de telle sorte que l'on peut, si l'on veut, trouver ce droit inscrit dans le traité, ou ne point l'y trouver, selon qu'on y est intéressé.

Les articles suivants jusqu'au seizième règlementent le commerce ; ce qui n'empêche pas la diplomatie anglaise d'y insérer, comme par mégarde, une clause sans importance pour l'Angleterre, mais ruinant tous nos droits anciens sur Madagascar, supposé que le plénipotentiaire français l'eût fait entrer dans son traité avec les Hovas. Cette clause qui se trouve à la fin de l'article IX n'est pas même exprimée d'une manière équivalente en anglais et en malgache. Nous allons copier textuellement la version anglaise, et la version malgache à la suite l'une de l'autre, pour que les lecteurs jugent mieux de ce que nous voulons dire.

Version anglaise. « Les droits de la couronne seront en tous cas respectés dans chacun des deux pays, par les sujets de l'autre (1). »

Version malgache. « Les sujets de chacun des deux pays ne pourront faire quoique ce soit qui puisse nuire au pays et au gouverne-

1. *Texte Anglais.* The rights of sovereignty shall in all cases be respected in the dominions of the one sovereign by the subjects of the other.

ment de l'autre, c'est-à-dire qu'ils ne pourront *se prendre de la terre* ni faire résider de garnison militaire, ni rien faire qui puisse nuire à l'amitié (1) ».

Il ne sera pas hors de propos de faire observer ici que c'est probablement à cause de ces infidélités volontaires, ou différences notables entre le texte anglais et le texte malgache du même traité, que le texte anglais imprimé n'a jamais été fort répandu à Tananarivo, et qu'il est très difficile de s'en procurer des copies.

Mais achevons notre rapide analyse.

Dans les articles XVI et XVIII il est question de la piraterie et de l'esclavage que l'Angleterre et le gouvernement de la reine s'engagent de part et d'autre à faire cesser à Madagascar.

L'usage du tanghen est aussi aboli par le XVIIIe article; et on y spécifie que si jamais des prisonniers sont faits de part et d'autre en cas de guerre entre les deux nations, ils doivent être traités convenablement. Tel est en substance le traité anglais.

Quelques-uns s'étonneront peut-être que la conclusion d'un acte pareil, dans lequel les noms de la France et de la religion catholique ne se lisent pas une seule fois, ait pu avoir, malgré quelques clauses plus ou moins ouvertement dirigées contre nos droits, l'importance funeste que nous avons déjà semblé lui prêter, et que les faits malheureusement ne tarderont pas à confirmer; et ils seront peut-être tentés de nous accuser du sophisme qui consiste à prendre pour cause d'un événement venu après coup, un événement précédent, n'ayant aucune liaison avec celui qui a suivi. Nous répondrons d'abord qu'il est hors de doute que toutes les difficultés rencontrées pour la conclusion du traité français par M. de Louvières et ensuite par M. Garnier, ont eu leur source dans le traité anglais. Allant ensuite plus loin, nous ferons remarquer, qu'outre les clauses publiques de ce traité, l'opinion générale prétend qu'il y eut encore des clauses secrètes, acceptées et ratifiées, sinon par la reine, du moins par ses

1. *Texte malgache*. Ny vahoaka ny izy roa tonta tsy mahazo manao na inona na inona izay tokony haharatsy ny tany sy ny fanjakana izy roa tonta. Ary izao no hevitra izao teny izao; ny vahoaka ny izy roa tonta tsy mahazo mifampaka tany, na manponina ny miaramila, na manao na inona na inona izay maharatsy ny fihavanana.

ministres, dans un but exclusivement favorable à l'influence anglaise à Madagascar, et hostile par conséquent à l'influence française catholique.

Écoutons comment un personnage alors assez influent rend compte, au ministère français, de l'impression produite sur tous les esprits, par la signature de ce traité.

« Au moment de la signature, dit-il, on s'est enveloppé d'un tel mystère (je veux parler du consul britannique et du conseil de la reine); le consul de France a été tenu tellement à l'écart en dehors des réunions et des discussions qui ont eu lieu à ce sujet; les concessions faites aux prétentions et aux exigences malgaches ont été de telle nature, que chacun a été en droit de croire, que sous les termes officiels et ostensibles du traité, il se trouvait des clauses secrètes répondant à toutes les difficultés, et donnant satisfaction à tous les intérêts des parties contractantes. Plusieurs même ont été jusqu'à penser que la convention britannique avait été combinée de manière à empêcher tout traité ultérieur avec la France. Le fait est qu'autant un pareil traité avec l'empereur était désiré de tous avant cette convention, autant aujourd'hui on semble s'en soucier fort peu et même le redouter.

La toute-puissance du parti protestant malgache était le cauchemar de Rainilaiarivony, lorsque succédant à son frère Rainivoninahitriniony, il a pris les rênes du ministère. Il n'ignorait pas que cette faction ne rêvait qu'indépendance et comptait de nombreuses ramifications dans tous les rangs de l'armée ; que la plupart des officiers jusqu'aux dixièmes, douzièmes et quatorzièmes honneurs en faisaient partie, et pouvaient, à un moment donné, opérer contre lui une révolution. Avant le traité anglais ce ministre avait même employé divers moyens pour arrêter les progrès effrayants de la secte. Comment depuis la signature de ce traité, Rainilaiarivony s'est-il mis à la remorque de ce même parti qui, malgré son changement en sa faveur, n'attend qu'une occasion favorable pour le renverser? Comment M. Laborde qu'il était habitué depuis de longues années à regarder comme son père, son meilleur ami, son plus fidèle conseiller, s'est-il tout à coup transformé à ses yeux, en ennemi, et n'est-il plus qu'un traître dont il n'a pas honte de chercher à se défaire ? Pourquoi enfin ne tient-on plus au palais la balance égale entre la France et l'Angleterre?



comme on le faisait jusqu'ici par politique ? C'est qu'on a fait parler l'or : telle est la clef de ce mystère, et la seule explication probable des funestes effets du traité anglais. »

Par cette convention solennelle accompagnée de ses clauses secrètes, Ellis recueillait le fruit de ses grandes actions. Sur le terrain défriché par lui avec tant d'habileté, et arrosé du sang d'un roi, l'Angleterre établissait sa prépondérance. Le ministre protestant pouvait donc quitter Tananarivo, et retourner à Londres satisfait et glorieux ; et c'est ce qu'il fit en effet, peu de temps après.

Le consul britannique eût bien voulu, avant son départ, gagner aussi à la cause de l'Angleterre l'esprit de Rasoherina : « Tant que vous serez alliée à la reine Victoria, lui avait-il dit solennellement, vous vivrez heureuse, et n'aurez rien à craindre. » Rasoherina écouta, et ne fut pas convaincue. Certains agents subalternes songèrent à l'argent : mais Rasoherina était trop haut placée pour qu'on pût essayer de l'acheter à prix d'argent. On dut se contenter de l'isoler dans son royaume, et tenter d'agir sur elle par le moyen de son conseil et la voie du mensonge. Ce moyen ne réussit pas davantage. L'épouse de Radama II garda toujours ses sentiments de défiance pour l'Angleterre protestante, et d'estime pour la France. Elle fit plus encore, et ne craignit pas d'en donner une marque éclatante dans la solennelle occasion que voici.

« C'était le 27 juin 1865, dit le Préfet apostolique de Madagascar. Dès six heures du matin, toute la capitale était en émoi : les rues et les places publiques se trouvaient encombrées de soldats et d'officiers en grande tenue. La joie rayonnait sur tous les visages : on eût dit que le fameux traité qu'on allait signer ce jour-là devait assurer à jamais la paix et la prospérité de Madagascar. A dix heures le consul britannique entouré d'un nombreux cortège quittait le consulat au bruit du canon, et aux sons de la musique, pour se rendre solennellement au palais, où l'attendaient tous les ministres et tous les grands officiers de la Cour.

Mais en même temps que le représentant de l'Angleterre faisait ainsi son entrée triomphale, voilà qu'à une autre porte du palais, se passait aussi une scène non moins solennelle, ni moins touchante : c'était la petite princesse Rasoaveromanana, sœur du jeune prince Ratahiry, âgée de quatre ou cinq ans, la gâtée par excellence de la



reine, qui sortait sur un magnifique palanquin, précédée par plusieurs dames d'honneur, et suivie de seize à dix-sept autres palanquins montés par des petites filles de son âge, toutes vêtues à l'européenne, avec une couronne de fleurs sur la tête. Il est aisé de comprendre l'émotion produite par une apparition aussi subite et entourée de tant d'appareil. Mais où se dirigeait tout ce petit cortège princier ? Droit à la maison de nos bonnes Sœurs de Saint-Joseph: c'était précisément le jour et l'heure où allait se signer le traité britannique, que Rasoherina avait choisis pour nous donner cette marque de confiance, et faire prendre possession de l'école catholique à sa petite chérie, ainsi qu'à ses compagnes. Que si on demande maintenant pourquoi ce jour fut choisi de préférence à tout autre, c'est là un secret resté dans le cœur de la reine, et on ne peut répondre que par des conjectures ; peut-être avait-elle eu connaissance de certaines propositions mystérieuses faites par l'agent britannique et acceptées par ses propres ministres à l'occasion du traité, propositions qui étaient loin d'être favorables à la France et à la Mission catholique, puisqu'elles ne tendaient, comme l'expérience et plusieurs renseignements l'on démontré, qu'à ruiner nos écoles, en nous retirant les enfants des grands et surtout ceux de la reine, et à faire du *Protestantisme la religion de l'État*. Par la démarche solennelle dont je viens de parler, Rasoherina a-t-elle voulu protester à sa manière contre des plans et des projets qu'elle ne pouvait approuver ? N'a-t-elle eu en vue que de montrer qu'elle entendait garder l'équilibre entre la France et l'Angleterre, ce qui est assez conforme à la politique du gouvernement hova ? Dieu seul le sait ; ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'une pareille résolution ne lui a pas été suggérée par ses propres conseillers ; elle n'a pu la puiser que dans son cœur, et pour la suivre, il faut convenir qu'il lui a fallu du courage et de l'énergie, d'autant plus qu'il s'agissait d'un témoignage de confiance donné publiquement à la Mission catholique, alors que tout semblait conspirer contre elle. »

Cette courageuse indépendance de la reine s'affirma peu après d'une manière encore plus éclatante. Une lettre, venue de Paris vers le milieu du mois d'août, enjoignait à M. Laborde de n'écouter plus aucun prétexte à propos de l'indemnité. « Si on fait la moindre difficulté pour remettre l'argent, ajoutait l'empereur, écrivez-nous immé-

diatement. » Selon leur habitude les Hovas voulaient encore temporiser. Le conseil de la reine représentait à Sa Majesté que le peuple se soulèverait à la demande de la somme énorme que la France réclamait de Madagascar, 1.200.000 francs; que déjà on parlait dans la multitude de chasser tous les blancs du pays; que la question était grave et demandait mûre réflexion. Rasoherina, afin de tourner toutes ces difficultés, résolut de ne rien prélever sur le peuple. Elle-même et les principales familles de son conseil, celle du premier ministre notamment, devaient au plus tôt rassembler la somme demandée, et l'envoyer à Tamatave. Telle fut la décision de la reine, et on dut s'y conformer. Grâce à l'initiative royale les 1.200.000 francs furent promptement versés, et vers la fin d'août ou le commencement de septembre, ils partaient pour Tamatave. C'était un pas énorme que Rasoherina faisait faire ainsi à la question de l'indemnité. Mais pour si avancée qu'elle pût paraître à quelques-uns, elle n'était cependant pas sur le point de toucher à sa fin. Ceux qui ont vécu chez les Hovas n'ignorent pas qu'une des maximes fondamentales de leur politique barbare, lorsqu'ils sont contraints de s'exécuter, est de ne s'exécuter que le plus tard possible, et avec le plus de mauvaise grâce et de mauvais vouloir qu'ils peuvent témoigner. Vaincus sur le fond de la question, ils veulent, dirait-on, se rattraper sur la forme et le mode de procéder. Cette tactique indigne d'un gouvernement fort était trop conforme aux sentiments des serviteurs fanatiques de la protestante Angleterre, pour qu'ils n'essayassent pas de l'encourager de tout leur pouvoir, et surtout d'en tirer parti contre la France. Les faits prouvent que ces agents politiques ou religieux, n'ont pas manqué de se couvrir de cette honte.

A peine Rasoherina eut-elle pris cette noble décision de payer elle-même une grande partie de l'indemnité, et de faire compléter la somme par la famille du premier ministre et de quelques autres plus influentes, que le parti protestant, avec son or et ses discours habituels se présenta aux prétendues victimes de la cupidité française. « Comment pouvez-vous, leur disaient-ils, rester attachés à la religion de ces Français, qui vous dépouillent sans honte? Venez à nous, vos vrais amis, qui vous offrons même notre or, pour payer vos dettes. Nous ne vous demandons en échange que votre sympathie, votre adhésion personnelle à notre religion anglaise, et le droit d'enseigner

seuls vos enfants. » Les chefs du peuple hova, l'un des peuples les plus cupides du monde, étaient incapables de résister à une semblable tentation. Touchés à la fibre sensible par les agents de l'Angleterre, ils ne pouvaient pas ne pas se rendre, et ils se rendirent, en effet, presque immédiatement. C'est à dater de ce moment que les enfants du premier ministre et des autres familles puissantes de Tananarivo furent retirés presque simultanément des écoles catholiques, et envoyés chez les méthodistes. On crut même un instant que la reine circonvenue par ces exemples interdirait aux princesses tout commerce avec les Sœurs, et enlèverait Ratahiry à l'enseignement des Pères.

Plusieurs plans furent conçus dans le but d'avoir raison de Rasoherina, mais sans grand succès. La reine restait fermement décidée à ne point arracher ses enfants à leurs maîtres. Néanmoins l'affreuse maladie connue dans les colonies, sous le nom de verrette ou variole, (la petite vérole) étant venue à éclater à Tananarivo, Rasoherina se crut obligée de ne pas exposer les princes et les princesses à contracter l'épidémie, en les laissant au milieu des autres enfants; et elle les retira de l'école.

« Cette fois, dit le P. Jouen, il y eut un tressaillement général chez les partisans du méthodisme : enfin, répétait-on, nous les tenons ! Les voilà sortis des classes catholiques, et il n'y a pas apparence qu'ils y rentrent de sitôt! Et en effet l'épidémie se propageait avec une telle violence, malgré la vaccination, qu'il y avait lieu de perdre espoir. Mais que fait Ratahiry? Il va se jeter aux pieds de la reine, et la supplie en son nom et au nom de sa petite sœur, de leur faire venir chaque jour un Père et une Sœur, pour leur donner des leçons dans la maison où ils restaient. Une telle demande était trop conforme aux vœux de Rasoherina, pour qu'elle ne s'empressât pas d'y obtempérer : il va sans dire que, de notre côté, nous n'eûmes pas besoin de nous faire prier, pour remplir une mission si chère à nos cœurs! »

Mais bientôt, sous prétexte que là encore les enfants se trouvaient trop en contact avec le dehors, on les interna dans le palais, et il fut signifié au Père et à la Sœur, qu'ils pouvaient se dispenser de venir faire aucune leçon à leurs élèves. La partie dès lors semblait perdue pour nous, et gagnée sur toute la ligne par la faction anglaise. Il ne s'agissait plus, disait-elle, que de déterminer Rasoherina à confier le

même le bruit courait qu'un Anglais et une Anglaise, parfaitement au courant de la langue française, devaient monter incessamment à la capitale afin de compléter leur éducation. Mais le Seigneur tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, et il se joue, quand il le veut, de tous les vains projets de leurs ministres. Nous laissons ici la parole à la Mère Gonzague qui, dans son journal, raconte le fait suivant, indiqué simplement dans le diarium de l'Église: « La fête du bain de la reine, le *fandroana*, allait arriver, et dix jours environ nous en séparaient encore. Sur l'invitation du P. Jouen, nous étions résolues à faire une sorte de distribution solennelle des prix, et une exposition publique de la science et des travaux manuels de nós élèves, afin d'encourager les parents autant que les enfants elles-mêmes. Un désir possédait notre cœur. Nous eussions bien voulu que les princesses, filles adoptives de la reine, s'y trouvassent avec leurs compagnes. Mais la variole qui durait depuis cinq mois semblait reprendre de nouveau ! Comment oser nous bercer d'un pareil espoir? Sur ces entrefaites, le R. P. Jouen se sentit inspiré de célébrer une neuvaine de messes en actions de grâces des faveurs accordées, par le sacré Cœur de Jésus, au P. Cathary mort depuis deux ans déjà, à Bourbon, et en vue d'obtenir aussi, par le crédit de ce bon Père auprès de Dieu, le retour des enfants de la reine. Nous nous unîmes de notre mieux à cette neuvaine, Or voilà que le dernier jour de nos prières, trois jours juste avant la distribution des prix, 4 février 1866, dimanche de la Sexagésime, les princes et les princesses se présentaient de nouveau, sans s'être fait annoncer, à la messe et au salut, et nous disaient qu'ils reviendraient en classe le lendemain, ce qu'ils firent en effet; de sorte que le jeudi suivant, les princesses figuraient au nombre de nos élèves dans l'examen public, et débitaient leurs fables et autres morceaux appris par cœur, au grand contentement de tous nos amis, et à la confusion non moins grande de ceux qui avaient proclamé bruyamment, que la reine, suivant l'exemple de son premier ministre et des autres grands du royaume, nous avait retiré ses enfants. Rasoherina ne se borna pas là. Comme on lui avait parlé du grand nombre et de la beauté des ouvrages exposés, elle voulut les voir. Quatre officiers du palais accompagnés d'esclaves vinrent de sa part, nous demander à emporter pour un jour où deux

tous les objets de l'exposition, afin que la souveraine les admirât ; et ils furent fidèles à nous les rapporter avec les félicitations cordiales de Sa Majesté, adressées tant aux Sœurs qu'à tous les Pères directeurs de la Mission catholique. La rentrée des enfants, après les vacances du Fandroana, ajoute la Mère Gonzague, fut nombreuse, et nous prouva que Dieu avait béni notre première exhibition de la science et du savoir-faire de nos élèves. »

Nous avons dit plus haut qu'une des maximes politiques des Hovas, encouragés dans cette voie par les ministres protestants est d'apporter des lenteurs sans fin, et de faire naître des difficultés de toute nature, dans l'exécution des devoirs auxquels il leur est impossible de se soustraire. Que nos lecteurs veuillent bien nous permettre de leur fournir, comme preuve de cette assertion, le payement de l'indemnité pour la rupture de la charte Lambert, exigé par l'empereur Napoléon III, avant toute reprise des négociations. Deux ou trois lettres d'un capitaine de la marine marchande, alors à Tamatave, et parfaitement au courant du caractère malgache, sont tellement la reproduction fidèle de ces difficultés et de la préoccupation des esprits à cette époque de notre hist ire, que nous ne pouvons faire mieux que de les citer ici, à titre du moins de document curieux, soulevant un petit coin du voile qui cache Madagascar aux yeux des Européens.

Première lettre. « *9 septembre 1865*. Depuis plus d'un mois, l'horizon était devenu bien noir du côté de la capitale, tout nous faisait présager un orage, surtout depuis la retraite du trop célèbre Ellis, et la descente à la côte du consul de Sa Majesté Britannique. Le silence le plus profond était venu remplacer les mille et un contes que l'on ne manquait pas de faire circuler relativement aux différends intervenus entre la France et la cour de Tananarivo.

« Les Hovas eux-mêmes, contre leur habitude, semblaient s'être retirés pour toujours du cercle de la politique. On ne parlait même plus de l'indemnité, et ils avaient pour nous des égards inusités qui, loin de me satisfaire, moi vieux routier habitué à leur tyrannie, m'effrayaient. Le 18 août, après une séance des plus orageuses entre la reine et ses ministres, il fut décidé, malgré la tenace opposition du parti des anciens, qu'on donnerait pleine et entière satisfaction aux demandes de la France, et que les 1.200.000 francs, montant de l'indemnité, seraient immédiatement payés ; et on fit ensuite part

de cette nouvelle à notre consul à Tananarivo pour l'annoncer au gouvernement de la France. On s'était aperçu que cette prompte et inattendue détermination en faveur de la France avait fait naître des doutes, et avait grossi le parti des mécontents. Un courrier fut expédié à la côte. Chose étrange ! nos fourbes alliés apprenaient cette heureuse détermination de la reine le 23 août, et ils se gardèrent bien d'en parler. Le *Lynx*, qui avait quitté notre rade, le 6 août, tout exprès pour venir attendre la réponse à l'ultimatum de la France, ne recevant rien le 29 août au soir, limite donnée à cet aviso par le commandant de la station des côtes orientales d'Afrique, prit la mer pour s'en retourner à Bourbon. Une heure après son départ, l'agent consulaire français à Tamatave reçoit les dépêches pour le gouvernement français et pour le commandant Tricault. Ces dépêches annonçaient que la totalité de l'indemnité serait payée à la France, et que l'argent allait être expédié au gouvernement de Tamatave pour le remettre lui-même à M. Tricault en personne. Les grands et les ministres à Tananarivo avaient refusé de remettre cette somme à M. Laborde, ainsi que le désirait le ministre des affaires étrangères de la France. »

Nous croyons que le capitaine commet ici une légère erreur. C'est M. Laborde lui-même, qui refusa de se charger de cette somme, et préféra la voir portée jusqu'à Tamatave par les officiers hovas.

« J'arrivai à Tamatave, continue l'auteur de la lettre, le 1er septembre, et en l'absence de tout navire français, ces dépêches me furent confiées pour être portées à Bourbon. Mais par un hasard providentiel il me fut impossible de quitter Tamatave à cause du temps devenu mauvais.

« Le 5 septembre, un courrier extraordinaire, expédié par M. Laborde, est arrivé portant des dépêches pour le gouverneur de Bourbon, ainsi que pour M. Tricault, et le ministre de France. Ces dépêches m'ont été également confiées ; elles doivent être très graves. Bien que rien n'eût encore transpiré le 6 septembre, jour de mon départ de Tamatave, voici à peu près ce qui s'est passé à la capitale le 31 août, jour que les piastres, formant la totalité de la somme réclamée par la France, ont quitté Tananarivo sous une forte escorte. Le peuple s'est rassemblé et a manifesté d'abord un grand mécontentement. Des rumeurs sourdes ont ensuite fait présager une révolution. Des attroupements se sont formés sur divers points de la ville, principalement

du côté du consulat français, ensuite vers le palais royal. Néanmoins, rien de grave n'a eu lieu ce jour-là, et l'argent n'en est pas moins parti pour Tamatave. Le lendemain, 1er septembre, l'orage a éclaté. Le peuple, poussé, dit-on, par les grands et les anciens, s'est porté en masse sous les fenêtres du palais de la reine, vociférant des imprécations injurieuses, tant à l'adresse de la reine que du représentant de la France. Les grands, les ministres et les officiers ont usé d'une grande prudence ce jour-là : ils ne se sont pas montrés parmi le peuple ; au contraire, ils ont mis beaucoup d'empressement auprès de Sa Majesté, ce qui prouverait une fois de plus qu'ils avaient bien monté leur cabale. Ils ont ensuite donné à comprendre que le peuple seul, indigné de la conduite de la reine, les dépouillant de leur argent, pour le donner à leurs ennemis, s'était porté à la révolte. Ils ont protesté qu'ils ne voulaient subir aucun nouvel impôt pour aider à remplacer la somme donnée aux Français, refusant même la corvée. La reine, forcée par les grands de se présenter pour tâcher de calmer ses sujets révoltés, a été accusée devant le peuple (toujours le peuple) d'être de complicité avec M. Laborde, pour payer l'indemnité aux Français. C'est alors seulement que sont intervenus les grands et les officiers pour terminer cette pièce curieuse si habilement préparée par eux et les infâmes manigances d'Ellis et consorts. Tout n'est rentré dans l'ordre qu'après les promesses de la reine de faire droit aux justes réclamations du peuple. Le peuple demande qu'on chasse de suite de la capitale le consul français, puisqu'ils ont payé, et tous les sujets français qui habitent Madagascar. La reine n'a pas négligé, poussée par son conseil, de venir manifester, le jour même de cette triste comédie, tout son regret à M. Laborde, s'excusant de tout et mettant tout sur le compte de ses rebelles sujets. M. Laborde a répondu énergiquement à Rasoherina qu'il ne quitterait Tananarivo, que sur un ordre écrit et formel de Sa Majesté.

« Que va-t-il se passer ? Que vont faire les Hovas ? Que diront nos amis, pour se justifier, et que va faire la France après ce nouveau coup de Jarnac ? Quant à moi, ma conviction est que tout est calme aujourd'hui là-haut, et que ce sera très probablement la montagne qui accouchera d'une souris. En effet, nos amis, nos fidèles alliés ne sont-ils pas là ? Le peuple hova, voire même les Malgaches de la côte, n'ont-ils pas en eux une confiance sans bornes ? Ils sont presque

passés dans l'esprit des Hovas à l'état de demi-dieux, tandis qu'ils nous détestent. Il vous sera bien facile, après ces dernières lignes de voir d'où est encore partie la mèche ou la fusée qui vient de faire éclater contre notre influence cette nouvelle bombe. Hélas ! nous n'en sommes pas quittes ; ils pousseront leur fourberie plus loin : de nouveaux tracas, mille ennuis nous sont encore promis, et des désagréments sans nombre nous arriveront tant que la France ne montrera pas les dents à Tananarivo, repaire de fourberie s'il en fut. En attendant, nous sommes et allons devenir les vrais parias sur cette côte déjà si peu hospitalière. La France dépense cependant ses milliards et ses meilleurs soldats pour venger des causes qui lui sont tout à fait étrangères. Tristes et pénibles réflexions que ne manqueront pas de faire nos compatriotes délaissés sur cette terre lointaine, au milieu d'une population fourbe, méchante et sauvage, qui est poussée contre eux par nos plus fidèles alliés. »

Deuxième lettre. « *25 septembre 1865*. J'ai quitté Tamatave vendredi 22 septembre ; la batterie avait déjà le pavillon de la reine arboré, et bien des regards malgaches étaient tournés du côté de l'horizon de la mer, tandis que ceux de nos compatriotes et des étrangers qui habitent Tamatave étaient au contraire tournés vers l'intérieur des terres. L'émotion était au grand complet. Ah ! c'est que ce jour marqué par la double arrivée de M. Tricault (chef de la station navale) sur sa belle frégate, la *Junon*, et des grands officiers porteurs des fonds pour payer l'indemnité à la France, est un jour qui doit devenir célèbre dans les destinées de Madagascar, comme dans celles de nos traitants. Aurons-nous à mentionner un jour de fête ou un jour de deuil ? Dieu seul le sait jusqu'à présent.

« Depuis le 19 septembre, les deux mille hommes portant l'argent sont arrivés à *Ivondro*, et plusieurs officiers à Tamatave. On a fixé le 22 septembre, à 3 heures de l'après-midi, pour leur entrée à Tamatave, parce que le *Prégent*, arrivé ici le 19 septembre, a apporté la nouvelle que M. Tricault mouillerait avec sa frégate, le 22 à 3 heures du soir.

« J'avais raison de vous dire, dans ma dernière lettre, que la révolte de la capitale serait la montagne qui accoucherait d'une souris. Tout est calme de ce côté : ils se sont bien gardés d'accomplir les menaces faites contre M. Laborde et les traitants français habitant la côte. La



politique anglaise y perdrait trop, si l'on en venait à des moyens extrêmes ; aussi emploie-t-elle toute son influence, pour éviter les grandes complications. Elle est mieux à son aise sur le terrain des petites vexations ; elle tiraille mieux notre influence, et finira ainsi par la tuer complètement. Le peuple a été vite calmé de sa colère. Il a un impôt très minime à payer, pour former la somme donnée à la France, et on lui a promis de le laisser libre de vendre ses denrées au prix qu'il voudrait. Il est certain qu'il sera sûrement beaucoup en gain, et que ce sera nous qui payerons bientôt. Aussi nous nous attendons à voir augmenter les bœufs, et ainsi de suite tous les produits de Madagascar.

« A Tamatave les esprits sont bien moins tranquilles. L'argent est là, c'est vrai, mais l'ordre de la reine (ou plutôt du conseil de la reine) au gouverneur, est de ne donner l'argent à M. Tricault que contre la charte Lambert ; or, M. Tricault n'est pas porteur de cette charte, aussi avant de venir lui-même, a-t-il envoyé ici son chef d'état-major pour s'entendre avec le gouverneur, et voir quelles étaient ses intentions. Nos alliés, vous pensez bien, n'ont pas manqué d'intervenir secrètement dans cette entrevue. Ce sont eux, je vous l'assure, qui mènent tout dans cette affaire. Il fut répondu au chef d'état-major, que si M. Tricault donnait un reçu bon et valable pour interdire à jamais la charte Lambert, ils ne voyaient aucune difficulté à remettre l'argent. Le chef d'état-major repartit de suite pour Sainte-Marie, et le *Prégent*, arrivé le 19, a apporté un modèle de reçu, que M. Tricault est disposé à donner. Nous voilà arrivés maintenant, au moment le plus difficile. Je sais, de source certaine, que selon que se présentera M. Tricault, les Hovas se conduiront. M. Packenham est leur guide ; ils savent par ce diplomate que le commandant de la *Junon* n'a pas d'ordres de commencer les hostilités, et qu'au contraire, il a des ordres de paix et de modération, et qu'il arrive avec les idées les plus pacifiques. Aussi sont-ils fiers, et cela ne les rend pas peu vaillants. Si ce brave commandant de la *Junon* a réellement des ordres pareils, les vexations ne manqueront pas, et je puis d'avance vous prédire ce qui lui arrivera. D'abord ils savent qu'il doit saluer, la première fois qu'il vient à Tamatave ; ils vont être très contents de cela et faire force compliments ; mais ils vont lui dire qu'ils n'ont pas un brin de poudre à leur batterie, et le prier de vouloir bien leur

en donner pour lui rendre son salut. Ensuite ils vont trouver que le reçu de M. Tricault est parfaitement en règle pour eux, mais qu'étant les très humbles serviteurs de Sa Majesté, laquelle leur a donné l'ordre de ne livrer l'argent que contre la charte, il est de toute justice d'expédier un courrier à la capitale, pour avoir la permission de la reine, d'accepter ce reçu qui pour eux est tout ce qu'il faut, et que leur opinion est que la reine et les grands de la capitale le trouveront aussi parfait. Voilà dix jours qui se passeront, et le commandant sera là à attendre. Pendant ce temps, on lui fera, s'il veut les accepter, beaucoup de politesses. Ensuite le courrier de la reine arrivera, et dira que certainement ce reçu pourra être une garantie pour la charte Lambert, mais que cela ne détruit pas le traité de Radama II. Enfin, si le commandant peut montrer les dents de ses canons rayés, ils molliront ; dans le cas contraire, ils vont le berner encore longtemps.

« *P. S.* Par des renseignements qui me sont arrivés du côté des Français, M. Tricault aurait l'ordre de brûler Tamatave, si les Hovas ne veulent pas céder. Si cela est vrai, l'affaire tournera bien et sera vite terminée. Mais je doute de la source d'où émanent ces renseignements. Puissent-ils être vrais ! »

Troisième lettre. « *7 octobre 1865.* J'ai quitté Tamatave le 5 octobre, tout y est calme et bien tranquille. Les nouvelles de l'intérieur ne sont pas moins consolantes. Les 1.200.000 francs en pièces de onze livres sont là, bien gardés dans un petit fort, au nord-ouest de Tamatave, par les soldats venus de la capitale, et sous les ordres suprêmes de *Rainilaizà* quinzième honneur et homme de confiance de la reine.

« Ainsi que je vous l'avais mandé, la frégate française *la Junon* est venue prendre le mouillage de Tamatave, le 22 septembre à trois heures du soir, comme l'annonçait la lettre de M. Tricault, adressée de Sainte-Marie, à l'agent consulaire français, le 19 septembre, par l'aviso le *Prégent*. Tout ce que je vous ai prédit dans ma précédente lettre est arrivé : après les saluts, salamalecks d'usage, M. Tricault a été bien surpris de voir le gouverneur de Tamatave lui répondre que, quant à la remise des fonds, cela était une question en dehors de son gouvernement ; que *Rainilaizà* était seul chargé au nom de la reine, d'opérer la remise de l'indemnité. De son côté, *Rainilaizà*

tout naturellement, a répondu à M. Tricault, que les ordres de la reine étaient de ne remettre les fonds aux *Vazaha*, que contre la charte Lambert, et que puisque lui, M. Tricault, n'avait pas la charte, il gardait l'argent, jusqu'à des ordres contraires de S. M. Rasoherina. Il a bien fallu que le commandant français se rendît à l'évidence ; que pouvait-il faire devant des gens si résolus, et qui ne lui ont pas même donné le temps de la réflexion ? Trompé qu'il était par les fausses données de son agent français, M. Tricault s'est vu pris et n'a rien dit ; il s'est embarqué sans bruit à son bord, et je suis bien sûr, avec un grand regret au cœur, celui d'avoir quitté Sainte-Marie, et de venir ici recevoir cet échec. Pauvres Français, vous n'êtes réellement pas forts en politique ! Nous vous reconnaissons de grandes qualités militaires et autres ; mais, avouez-le, votre faiblesse en politique est la cause de tous vos désastres. M. Tricault, avant de quitter Tamatave, a eu une entrevue avec *Raharolahy* gouverneur de Tamatave, en présence de M. Packenham, le héros du jour. Il n'a pas laissé ignorer à ces derniers que cet échec pouvait bien amener des résultats fâcheux pour l'avenir ; mais, en attendant, nous sommes joués : voilà toute l'histoire. *Raharolahy* a donné de bonnes paroles. *Rainilaizà* n'a pas été non plus en retard. Packenham aidant, ils ont vu dans M. Tricault un homme charmant, un homme très distingué, le plus grand commandant de France et de Navarre, mais ils ont gardé l'argent, et ont même refusé le reçu que M. Tricault a offert de leur donner, au nom de l'empereur. Ils veulent la charte pour la brûler sur la place publique, en face du peuple, avec accompagnement de clairons et trompettes, pour montrer, disent-ils, l'incapacité de l'homme à qui, un moment, ils avaient confié les destinées de Madagascar, et l'usage infâme qu'il avait fait du pouvoir, en livrant le territoire national, par un marché indigne d'un roi. Ils ont aussi promis à M. Tricault d'expédier de suite un courrier à la reine, pour lui demander, etc., etc., etc. Je vous en ai assez dit dans ma correspondance du 25 septembre. Il paraît que M. Tricault a vu avec qui il avait à faire, et sans attendre aucune réponse, il est parti le lendemain de son arrivée, sans dire le lieu de sa destination. Je crois qu'il est allé dans l'Ouest, pour faire sa tournée d'usage. Que va-t-il se passer ? Pas grand'chose, je vous l'assure.

« Le premier septembre, le gouverneur a écrit à tous les consuls,

pour les prier de se rassembler chez le grand juge, qu'il avait à leur parler. Voici ce qu'il a dit : « De ne pas être en peine sur ce qu'il n'avait pas donné l'argent au commandant, et surtout de ne pas voir des idées hostiles de la part de la reine de Madagascar dans cette affaire ; au contraire, de croire que la reine aime et protège toujours les étrangers, et que surtout elle ne veut pas la guerre avec les grands blancs ; et, a-t-il ajouté, si nous n'avons pas donné l'argent, c'est une petite formalité qui n'a pas été remplie ; mais, sous peu, tout sera fait selon l'équité, et l'argent sera donné aux blancs. »

« Voilà, monsieur, toute l'affaire en quelques mots. Les Anglais ont une belle page encore dans cette dernière affaire, et le consul Packenham n'est pas à bout de ruses. »

Ce que le capitaine au long cours, dont nous venons de citer les lettres, n'a pu savoir, ni raconter, par conséquent, c'est ce que la Mission catholique eut à souffrir d'insultes et d'avanies à Tananarivo pendant toute la durée des négociations relatives à l'indemnité. Nous ne le raconterons pas non plus en détail. Comme toujours, et dans les autres circonstances analogues, les missionnaires français étaient l'unique cause de tout le mal, et l'on devait au plus tôt, au dire des plus ardents sectaires de Londres, leur infliger à eux et à leurs adhérents la juste récompense de leur inimitié envers la nation malgache. On comprend également, sans que nous le disions, comment, à partir de la conclusion du traité anglais et de la demande de l'indemnité, les baptêmes subirent un temps d'arrêt notable, dont fait foi le diarium de l'église. Il est trop visible, en effet, que chez les peuples comme le peuple malgache, la paix dans le pays et le bon exemple des chefs, sont des conditions indispensables, au progrès de la religion catholique.

Le mois de décembre 1865 arriva enfin. La charte Lambert apportée par le *Loiret* à Tamatave, fut remise aux officiers hovas qui, à leur tour, consentirent sans plus de difficultés à laisser embarquer sur ce bâtiment de guerre les cinq cents caisses de pièces de cinq francs, venues de Tananarivo. La fameuse charte fut aussitôt solennellement brûlée en présence des officiers, et ainsi se conclut après plus de cinq mois, nous devrions dire après plus d'un an et demi, la difficile affaire de l'indemnité. Terminons ce sujet par le fait suivant, bien propre à mettre en relief les prétentions cachées de la diplomatie

anglaise sur Madagascar, ainsi que la caractère éminemment patriotique de M. Lambert.

Le cabinet de Londres, parfaitement au courant de la valeur de la charte ratifiée par Radama, essaya, après la mort de ce prince, au dire de M. Lambert lui-même, de tenter la cupidité de son possesseur, en lui faisant offrir généreusement un million de livres sterling (vingt-cinq millions de francs) s'il voulait se débarrasser, au profit de la Grande-Bretagne, de ce papier désormais inutile entre ses mains. C'était pour notre alliée un habile moyen de se créer ainsi des droits sur Madagascar. Mais ce calcul fut déjoué par le noble désintéressement de M. Lambert. L'empereur sut reconnaître cet acte de patriotisme, en lui offrant l'entière propriété de mille hectares de terrain, à prendre dans l'île de Nossi-Bé.

Quelques jours après l'autodafé de la charte et lorsque la nouvelle en eut été transmise à Tananarivo, la reine en fit part à son peuple dans un grand kabary sur la place d'Andohalo. Le peuple saisit cette occasion, comme il l'avait déjà fait, lors du départ de l'argent, pour demander à la souveraine de Madagascar l'exil de tous les blancs. Rasoherina évita de se prononcer, et remit d'abord sa réponse à l'époque de la prochaine revue, qui devait se faire avant la fête du bain, dans le courant de février. Quelques fanatiques insistant néanmoins, malgré l'insuccès des premiers, ne reçurent d'elle que des paroles en l'air. Ils attendirent donc le jour de la revue pour reproduire la demande d'exil, mais cette fois Rasoherina répondit sans ambages que cette question la regardait, et que personne qu'elle n'avait à s'en mêler. Ce mot arrêta court pour le moment cet accès de rage des ennemis de la religion et du progrès. Nous ne tarderons pas du reste à retrouver la France et la Mission, face à face avec eux, à propos du traité français qui devait suivre la remise de l'indemnité.

Mais avant de nous rejeter de nouveau dans ces récits écœurants, où la barbarie semble faire la loi à la civilisation, et le protestantisme au catholicisme, reposons un instant nos regards sur le spectacle que présentait, le vendredi 6 avril de cette même année 1866, l'église du Sacré-Cœur à Ambohimitsimbina.

Longtemps la chambre dite du P. Finaz, ou du Père qui desservait ce poste, avait été l'unique chapelle de cette paroisse. Ce temps heureusement était passé. Une belle église à trois nefs, construite par le

F. Remacle qui en avait construit tant d'autres, s'élevait maintenant sur ce terrain. Le bon Frère, hélas! était mort à la peine ; ses labeurs l'avaient tué ; et il s'en était allé, en août 1865, docile à la voix de l'obéissance, mourir à Tamatave, sur la route de Bourbon, où ses supérieurs l'envoyaient, espérant qu'il se remettrait peut-être. Mais s'il était mort, son œuvre achevée par d'autres, restait debout, et se montrait le 6 avril dans toute sa gloire. On en faisait en effet ce jour-là le dédicace solennelle. Aussi rien n'avait été négligé pour donner à cette fête tout l'éclat désirable. Ne devions-nous pas au Sacré-Cœur les plus éclatants de nos succès dans la Mission ? Tous les Pères, les Sœurs, les Frères coadjuteurs, s'étaient donc de bonne heure rendus à Ambohimitsimbina. Les chrétiens convoqués pour cette cérémonie, en usage chez le peuple malgache, et appelée dans leur langue *fitokonan-trano* accouraient de toutes parts. MM. Clément et Édouard Laborde, fils et neveu du consul, ainsi que M. Campan, autre neveu de M. Laborde, devenu plus tard chancelier du consulat, et qui fut toujours l'un des amis les plus dévoués de la Mission, s'y trouvaient également.

La bénédiction de l'église fut suivie de la messe et d'un modeste repas auquel ces trois messieurs voulurent bien prendre part. Nous lisons aussi dans un compte rendu sommaire de cette fête, que M. Clément Laborde, avant de partir pour Tamatave, où il allait recevoir à son débarquement le comte de Louvières, commissaire plénipotentiaire envoyé par la France pour la conclusion du traité français, offrit en pur don à la Mission une case qu'il possédait près de l'église nouvelle du Sacré-Cœur, et que c'est dans cette case, que logea longtemps le Père chargé du service d'Ambohimitsimbina. Ratahiry et sa sœur, dit aussi le même compte rendu, n'ont point assisté à la cérémonie du *Fitokonan-trano à cause de la foule*. Ces derniers mots sont soulignés, et pour cause. La vraie raison en effet de cette abstention n'était pas la foule ; mais on attendait de jour en jour le commissaire français ; autour de la reine, on commençait déjà à préparer l'opinion et à monter les esprits contre la France. « A quoi bon, disaient nos adversaires, un traité avec les Français ? Le traité avec les Anglais, ne nous suffit-il pas ? Ou ce nouveau traité ne se fera pas, ajoutaient d'autres, ou s'il se fait, ce ne sera qu'au prix de mille et mille difficultés : telles étaient les pensées dominantes au cœur de ceux qui s'imposaient à la

reine, pour conduire avec elle le char de l'État. On pouvait dès lors pressentir quelle rude tâche allait incomber au noble et vaillant comte de Louvières, s'il était résolu de mener à bonne fin l'entreprise que lui confiait son pays, et dans laquelle il eût peut-être réussi, si Dieu par un de ses impénétrables desseins ne l'eût retiré de ce monde.

Vouloir raconter ici toutes les péripéties et les phases diverses des négociations relatives au traité français nous entraînerait trop loin. Nous dirons seulement en peu de mots, d'abord ce que fut le comte de Louvières avant de venir à Madagascar, et nous le suivrons ensuite dans quelques-unes des principales circonstances de sa mission diplomatique, nous hâtant le plus possible d'arriver au dénoûment.

« Jamais homme, dit le P. Jouen, ne fut plus apte que le comte de Louvières à défendre les intérêts de la France et de la religion à Madagascar : dans sa pensée ces deux intérêts étaient identiques, et il ne semblait vivre que pour les soutenir et les faire prévaloir. La dignité de son caractère et la régularité de sa vie étaient telles, qu'elles forcèrent le respect des Malgaches eux-mêmes. Ils l'avaient surnommé *Andria-madio*, (l'homme aux mœurs pures). » Voici ce qu'écrivait d'autre part Mgr. l'évêque d'Angoulême : « M. le comte de Louvières, qui va à Madagascar négocier un traité de commerce et de navigation, est un homme excellent, un vrai chrétien. C'est un des meilleurs esprits et des meilleurs cœurs que je connaisse. » Agé de quarante ans à peine, il avait rempli avec distinction durant quatorze années, d'importantes fonctions consulaires en Italie et en Orient. » « Il sera difficile, disait le *Moniteur* de la Réunion, après la mort prématurée du comte, de trouver un homme plus apte que lui, à rétablir sur des bases sûres et honorables nos relations avec le gouvernement de Tananarivo. »

Tel était le commissaire que l'Empereur envoyait à la reine de Madagascar. Pouvait-on en désirer un meilleur ?

Le plénipotentiaire des Français n'avait pas encore posé le pied sur le sol malgache, que déjà le mauvais vouloir de ceux avec qui il avait à traiter se montrait à découvert. Par son ordre, le navire de l'État, sur lequel il était monté, tira vingt et un coups de canon en l'honneur du pavillon malgache, flottant sur la batterie de Tamatave. Et la batterie de Tamatave ne répondit rien. Pas un signe de respect ou de déférence de sa part, pour la France et son envoyé ; pas un pi-

quet de soldats à la rencontre du commissaire représentant de l'Empereur, débarquant sur cette plage lointaine. M. de Louvières en demanda la raison au gouverneur de la ville : « Je n'ai point reçu d'ordre de Tananarivo, répondit-il, pour vous faire une réception quelconque. — Veuillez, je vous prie, dit alors le comte, me consigner par écrit cette réponse, afin que je puisse en informer mon gouvernement. » Puis tout se termina ainsi à Tamatave entre le commissaire et le gouverneur de cette ville. Mais M. de Louvières était chrétien. En foulant ce sol inhospitalier qui lui offrait déjà sur sa route de si cruelles épines, il n'oublia pas que Tamatave possédait une mission française et une église catholique. C'est là qu'avec toute sa suite et selon le cérémonial d'usage pour la réception des représentants de la France, il alla déposer dans le cœur de son Dieu crucifié les premières amertumes éprouvées dans l'accomplissement de sa difficile légation et s'unir à genoux aux prières que l'on faisait pour son succès final.

Arrivé à Tananarivo le soir de 22 juillet, après un voyage pénible, par une pluie battante qui ne cessa pas un moment pendant les douze jours que dura l'ascension, le comte entra dans la capitale, au bruit du canon ; (le gouvernement s'était sans doute ravisé depuis sa grossière impolitesse de Tamatave) ; mais on ne le reçut au palais que huit jours après son entrée dans la ville. Il s'en consola en demandant à la mission catholique la messe du lendemain, à laquelle il assista ainsi que tous les Français et leurs adhérents, en aussi grand nombre qu'ils le purent, dans le but de faire par là une démonstration antianglaise et antiprotestante en faveur de la France. Le P. Cazet, Supérieur général de la Mission, qui visitait Tananarivo depuis un mois environ, s'y trouvait aussi. Ce fut le P. Jouen, Préfet apostolique, qui célébra la messe, et prononça en français, sur *l'Envoyé de Dieu et de la France* un excellent discours, traduit aussitôt au peuple, par un interprète malgache.

Que faisaient cependant, pendant les huit jours qui précédèrent la réception du commissaire au palais, les grands officiers de la couronne et le premier ministre de Sa Majesté hova? Ils continuaient à donner plus que jamais des signes de leur mauvaise humeur contre la France, et à étaler à tous les regards, selon l'expression du comte, *leurs jolies manières*. Déjà le 28 juin comme pour indiquer de loin au

commissaire sur quelles bases se ferait le traité, s'il se faisait, la reine avait été obligée de se rendre en grand kabary sur la place d'Andohalo. Là des lois avaient été publiées parmi lesquelles se remarquait celle-ci : Il est défendu de vendre de la terre aux blancs. Vers le même temps les anciens soldats licenciés depuis le règne de l'infortuné Radama II avaient été aussi convoqués. On voulait reformer l'armée. Qui sait si l'on n'en aurait pas besoin bientôt contre la France ? Il n'était pas jusqu'à Ratahiry qu'on n'eût de nouveau essayé de retirer à la direction des missionnaires. « Un matin, dit le P. Jouen, cinq ou six grands officiers du palais vinrent le chercher à l'école des Pères pour le remettre entre les mains d'un maître particulier nommé *Laingia* (mensonge), chargé de lui enseigner l'arithmétique malgache, que les blancs, disait-on, n'étaient pas en état de lui apprendre. On leur prouva immédiatement le contraire en faisant subir au jeune prince, en présence du consul de France, un examen public, dont il se tira à la satisfaction générale. Ce n'était là qu'un prétexte ; le véritable motif d'une pareille démarche était tout simplement d'arracher Ratahiry à la classe du matin, en attendant qu'on pût l'arracher à celle du soir, et arriver ainsi graduellement à le soustraire à la direction et à l'influence des missionnaires. L'ordre était donné, l'enfant dut s'y soumettre ; mais il ne tarda pas à découvrir le piège, et la première fois que son nouveau maître voulut lui faire la prière, Ratahiry déclara nettement qu'il était catholique, bien qu'il ne fût pas encore baptisé, et qu'il ne prierait jamais avec les protestants. Une réponse aussi catégorique ferma la bouche au prédicant qui crut prudent de ne pas insister davantage. »

Enfin, en présence même de M. de Louvières, deux jours seulement après son arrivée, les grands officiers, avec un merveilleux fracas, commencèrent à se livrer au mesurage des terrains concédés par Radama à la Mission, avec la prétention hautement affichée de réduire leurs limites. C'est ainsi que le 25 et le 26 juillet, après les mesurages terminés en ville, à Andohalo, une commission de ces grands officiers se transporta à notre maison de campagne d'Ambohipo, afin de procéder aux mêmes opérations, opérations qui ne prirent fin que sur la déclaration verbale des PP. Jouen et Cazet, que la Mission ne s'opposerait pas à la reprise de ces terrains, par la reine, si tel était un jour le bon plaisir de Sa Majesté. Mais ces

vexations devaient encore avoir quelque chose de plus odieux et de plus offensant pour la France et M. de Louvières, lorsque les jours suivants, le comité arriva chez les Sœurs, et détruisit de la manière la plus sauvage possible, avec force cris et vociférations, une partie de leur mur de clôture, pour rétablir, disait-on, un passage qui devait exister. « La reine, il est vrai, fit elle-même quelques jours après, ajoute dans son journal la Mère Gonzague, relever ce mur à ses frais. Mais les emplacements loués qu'on nous prit alors ne nous furent jamais rendus. » Les grands du royaume se transportèrent de là chez M. Laborde, et sous les yeux du commissaire nouvellement arrivé, hôte de M. Laborde et logeant dans sa maison comme dans le consulat de France, ils se mirent à opérer leurs bruyants et ridicules mesurages.

C'est par ces *jolies manières* et autres semblables impossibles à énumérer en détail que le gouvernement hova prétendait effrayer M. de Louvières, et le détourner d'entreprendre une œuvre telle que celle d'un traité français, stipulant le droit de propriété pour les étrangers à Madagascar. Mais le comte n'était pas homme à se décourager. Renfermé alors dans un silence digne qui étonnait quelque peu ces barbares prétentieux, il affectait, au mépris des usages du pays, qui ne permettent pas de sorties publiques avant la réception officielle, de visiter la ville et le marché du *Zoma*. Rainilaiarivony se trouva un jour sur son passage, dans une de ces excursions. Comme M. de Louvières n'était encore officiellement dans le royaume qu'un étranger, un inconnu, le premier ministre fit effort pour ne pas voir le représentant de la France; le comte en fit autant, pour ne pas apercevoir le ministre et aucune marque d'honneur, aucun signe de politesse ne fut échangé de part et d'autre. C'était le 29 juillet.

Le lendemain 30 juillet, on annonce enfin au commissaire, que les grandes occupations de la reine étant terminées laissaient enfin à Sa Majesté le loisir de lui accorder l'entrevue qu'il avait sollicitée trois jours après son arrivée. Comme on le priait, à son entrée au palais, de vouloir bien déposer son épée. « Non, répondit-il; dans les corps diplomatiques, on ne quitte jamais son épée; » et il entra. M. Laborde, et M. Campan, interprète choisi par M. de Louvières, accompagnaient le commissaire dans cette première visite, ainsi que M. Soumagne, agent consulaire de Tamatave, qui avait fait le voyage avec lui. L'entrevue

avec la reine fut froide mais digne. Il y eut échange de poignées de main. Quant au premier ministre, le comte ne daigna pas même le regarder, et il refusa de lui offrir sa main. Les Malgaches furent de plus en plus saisis par cette réserve, et ce masque de glace dont M. de Louvières couvrait à dessein son visage d'ordinaire si franc.

Le 31 juillet, un dîner à quatre heures du soir est offert par la reine au représentant de la France : c'est l'usage, l'étiquette pour tous les nobles étrangers. Mais la reine et son premier ministre n'y paraissent pas : c'est encore l'usage. On remarqua que le représentant de la France oublia alors volontairement de boire à la santé du premier ministre, bien qu'il bût néanmoins à celle des autres officiers présents. « Je ne porte point de toast aux absents, » répondit-il à ceux qui l'engageaient à réparer cet oubli. Le premier ministre instruit de ce fait se sentit de plus en plus petit devant l'étranger.

Au lieu de prendre logement chez M. Laborde, le commissaire loua aussi une maison en ville. « Les Malgaches, dit-il, seront peut-être plus satisfaits de ne pas me voir chez M. Laborde, qu'ils traitent si mal. Et je serai moi-même plus libre de mes actes. » Enfin le premier ministre se montrant pressé à son heure d'entrer en relations au sujet du traité, et demandant une entrevue, M. de Louvières lui fit répondre qu'il n'était point du tout pressé de son côté, et il le montra. Dès les premières questions en effet de Rainilaiarivony sur les instructions du gouvernement français relativement au traité : « Je ne puis, répondit-il, vous rien dire là-dessus. Mais vous, monsieur le premier ministre, savez-vous la musique ? — Mes esclaves la savent, répond Rainilaiarivony, après un court moment de stupéfaction ; parce que seuls ici ils peuvent l'apprendre. — C'est fâcheux, dit le comte. La musique forme aux accords, et nous avons besoin de nous accorder pour faire un traité. » Puis passant brusquement à autre chose : « Pourquoi n'avez-vous pas fait de réception à Tamatave au représentant de la France ? Pourquoi ici insultez-vous les sœurs ? etc., etc. » Les réponses du premier ministre à ces questions sont aussitôt écrites par M. de Louvières. Rainilaiarivony est de plus en plus surpris et déconcerté. Plusieurs jours se passèrent sans nouvelle séance.

Le 14 août, sous les aupices de la Vierge, M. de Louvières daigne enfin présenter aux Hovas le croquis ou les points principaux du traité que la France propose à leur adoption. Ce croquis est écrit en fran-

çais. Le premier ministre demande que le comte présente son projet de traité dans la langue du pays. Refus du commissaire, auquel Rainilaiarivony est obligé de se conformer, en acceptant de faire traduire le projet français en hova. Mais voilà que soudain le premier ministre se déclare atteint de la variole et s'enferme chez lui. Le 3 septembre seulement, il convoque le commissaire à la discussion du traité. « Dites à votre chef, répond le commissaire que je suis indisposé aujourd'hui à mon tour, et que je me rendrai à son appel demain seulement. »

Le lendemain les Hovas offraient à M. de Louvières non la traduction, mais un contre-projet de son traité. Étonnement du commissaire, et entêtement des Hovas à présenter leur contre-projet. « Eh bien! lisez votre travail, reprend le comte. Je consens à en entendre la lecture comme passe-temps et jeu d'enfants qu'il me faut subir; mais sachez que je ne peux et ne veux, à aucun prix, en commencer la discussion. Ce que vous ne voulez pas accorder, ajoute-t-il, c'est le droit de propriété aux étrangers sur votre sol de Madagascar. Or ce droit, vous l'avez déjà accordé par l'article V du traité britannique Vous avez été dupés par les Anglais et enlacés dans leurs filets. Vous l'ignorez; c'est possible; mais c'est aussi un fait certain, que par l'article V de leur traité, écrit d'une manière diffuse et ambiguë, ils croient posséder ce droit. La France ne consentira jamais à obtenir moins que l'Angleterre. Si du reste vous ne voulez pas signer un accord sur ces bases, sachez que le traité signé avec Radama II subsiste encore. Choisissez, lequel préférez-vous de l'arrangement que nous devons faire ensemble sur les bases que je vous propose, ou du traité signé par Radama II? Il ne s'agit pas ici de faire les enfants, de plaisanter, et de tourner autour de la question par des contre-projets, mais il faut agir en hommes sérieux. » Cela dit, le comte se retira, laissant ses interlocuteurs hovas sur cette impression.

On réfléchit donc au palais, et l'on s'arrêta à la nouvelle combinaison suivante. Rainilaiarivony offrit le 6 septembre au comte de Louvières d'accepter purement et simplement, comme base du traité, français, le traité conclu avec l'Angleterre. « Je n'ai pas l'intention, dit alors le commissaire, de marcher dans les ornières des Anglais. Chaque nation a ses usages. Je respecte vos usages malgaches, respectez ceux de mon pays. L'unique base de l'accord à conclure avec

la France, la voici : c'est le projet que je vous ai déjà communiqué. » Le comte parlait si clair, qu'il fallut bien que le gouvernement de la reine en passât par cette conclusion; le projet fut accepté et la discussion commença.

Notre intention, nous l'avons déjà déclaré, n'est point de raconter ici toute l'histoire de cette discussion. Ce que nous en avons dit suffit amplement, croyons-nous, à donner une idée de ce que M. de Louvières eut à supporter avec ces diplomates enfants, dont la fourberie et la mauvaise foi font la plus grande partie de la force politique. « Les Russes, disait le comte, passent pour les hommes les plus habiles peut-être en diplomatie. Eh bien! je préférerais avoir à conclure un traité avec les Russes qu'avec les Hovas. Les Russes sont en effet accessibles au raisonnement; ceux-ci ne le sont pas. » Mais hâtons-nous d'arriver à la fin. Les négociations poursuivies avec diverses alternatives de succès furent enfin interrompues le 22 septembre. Les Hovas offraient de nouveau au comte, de souscrire le traité anglais purement et simplement, comme ne contenant pas le droit de propriété, et M. de Louvières le repoussait pour les raisons déjà indiquées. Le comte écrivit à Paris « qu'il regrettait de n'avoir pas eu les pouvoirs nécessaires d'aller jusqu'aux menaces ; une injonction formelle du gouvernement français au gouverment malgache le ferait, pensait-il, céder, encore ici, non moins facilement, que la lettre formelle de l'Empereur pour l'indemnité avait pu tout récemment le faire reculer. Sur dix chances, il y en a neuf au moins pour qu'une pareille injonction réussisse. Les Hovas en effet ne sont forts que parce que les Anglais leur disent qu'ils ne veulent point pour eux du droit de propriété, bien que ce droit soit stipulé dans leur étrange article V, par précaution sans doute pour l'occurrence. »

Mais les réponses de Paris ne pouvaient arriver avant quatre mois. Pendant ce temps, comme au moment du payement de l'indemnité et en tant d'autres occasions semblables, les bruits les plus hostiles à la France ne cessaient de courir. On devait de nouveau chasser tous les blancs, et c'est le premier ministre, disait-on, et son cousin le ministre des affaires étrangères, qui avaient eu l'initiative de cette demande à la reine. Nos lecteurs déjà habitués au caractère hova suppléeront facilement à toutes les autres rumeurs que nous passons ici.

Le comte, en attendant, allait en villégiature à Mantasoa, puis de

que nation qu'ils fussent, et essayait même parfois de s'initier aux premiers éléments de la langue malgache.

La Mission catholique de son côté continuait son œuvre, laissant passer une fois de plus sur sa tête cette pluie de rumeurs malveillantes, dont elle ne connaissait que trop la source. Pourquoi s'en serait-elle mise en peine ? Le Seigneur ne la protégeait-il pas ?

Un rayon de bonheur brilla en effet sur elle le 24 novembre. Ce jour-là elle recevait à Tananarivo trois de ces chers Frères, enfants du vénérable de la Salle, instituteurs si dévoués de la jeunesse, après lesquels, elle soupirait depuis si longtemps. C'étaient les FF. Gonzalvien, directeur, Ladolien et Yon. Ils arrivaient juste à la fin de cette terrible épidémie de variole qui, en moins de deux ans, avait enlevé à Tananarivo et aux environs plus de dix mille personnes.

Un agent américain monta aussi dans les commencements de décembre à la capitale. Il venait pour conclure avec les Hovas un traité de commerce, sur le modèle du traité anglais. Le comte aurait voulu que ce traité ne fût discuté qu'après le traité français; et il pressait son collègue d'attendre. L'Américain promit. Une des dernières épines cependant qui s'enfoncèrent à Madagascar, dans le cœur du commissaire français, fut le manque de parole de cet agent. M. de Louvières, aux portes de l'agonie eut la douleur d'entrevoir que la conclusion du traité américain, sur les mêmes bases que le traité anglais, était prochaine, et deviendrait ainsi un nouvel appui aux prétentionsdes Hovas contre la France. Cette prévision allait être un fait accompli le 15 février 1867, mais le comte ne devait pas vivre jusqu'au mois de février.

Frappé vers le milieu de décembre par la cruelle maladie qui l'emporta, et que certains ont pensé être l'effet d'un poison malgache, d'autres une fièvre pernicieuse ou une dyssenterie maligne, accompagnée de vomissements de sang, le vaillant athlète de Dieu et de la France recevait le 27 décembre le saint viatique avec tous les sentiments de la foi la plus vive; et le soir du 1er janvier 1867, il rendait sa grande âme à son Créateur.

Le 3 on l'enterrait dans notre cimetière d'Ambohipo, où il repose encore dans la paix du Seigneur.

J'ai mentionné les bruits d'empoisonnement à propos de sa mort. Voici quelques-unes des présomptions sur lesquelles ils reposent.

Un domestique malgache, entré depuis peu au service du commissaire français, et appartenant comme esclave à l'un de ces grands officiers du royaume, assez connus déjà de nos lecteurs pour leur caractère hypocrite, avait disparu subitement trois jours avant la mort de M. de Louvières.

« Nous savions, on nous l'avait dit, que M. le comte devait mourir bientôt, dirent quelques enfants aux Sœurs d'Ambohimitsimbina. »

« De quoi est mort M. le commissaire, faisait demander au P. Jouen, le 2 janvier, le ministre des affaires étrangères? — Je l'ignore, répondit le Préfet apostolique. » Enfin, M. Laborde, comme consul, crut de son devoir de porter à la connaissance du ministère français ces bruits d'empoisonnement, tandis que le gouvernement malgache, sans avoir été accusé, chercha à se laver d'une telle imputation.

Le trépas du comte de Louvières, au milieu de circonstances si fâcheuses, le silence de la France plus occupée alors à favoriser la maçonnerie italienne, et à persécuter diplomatiquement le Souverain Pontife, qu'à faire valoir ses droits sur Madagascar, furent le signal d'une plus forte levée de boucliers contre la religion des Français. C'est alors surtout dans ce mois de janvier 1867, que fut, on peut le dire, consommée définitivement l'apostasie ou la rupture avec la Mission, de presque toute la famille du premier ministre, de celle de sa sœur Rasoaray, de son cousin Rainimaharavo et de la plupart des grands du royaume.

Rainimaharavo, secrétaire d'État et ministre des affaires étrangères, se posa aussi dès ce moment comme le promoteur et le protecteur ardent de la religion des Anglais.

Et cependant le torrent qui entraînait tout alors vers le protestantisme ne put entraîner Rasoherina. Entendons comment le P. Jouen rendait compte de ce nouvel acte de fermeté royale. « Le grand temple en pierre d'Antsampanimahazo s'ouvrait avec solennité le 22 janvier. C'était le premier de ce genre dont on faisait le *fitokanan-trano* ou la dédicace dans la capitale. On conçoit que rien n'avait été négligé pour donner à cette fête le plus de pompe possible. Toutes les sommités de Tananarivo y avaient été conviées longtemps à l'avance : princes, ministres, grands officiers, grands juges, etc. Il n'était pas jusqu'aux notabilités des provinces qui n'eussent reçu leur billet d'invitation. Toutefois ce n'était pas assez. Ce que l'on désirait surtout

et par-dessus tout c'était la présence de la souveraine de Madagascar. Dieu seul sait tous les arguments mis en avant pour arriver à ce résultat. « Ce temple est à vous, disait-on à Rasoherina ; vous ne sauriez vous dispenser d'en venir prendre possession. » Personne ici en effet n'ignore que, dans le traité anglais, il est formellement stipulé que toutes les constructions du culte appartiennent à la reine, à condition que Sa Majesté ne pourra en changer la destination ; manière fort adroite d'introduire le protestantisme à Madagascar, comme religion de l'État, et d'en confier la haute direction à Sa Majesté. Pendant plusieurs jours des députations d'élite n'ont fait que se succéder au palais ; les lettres les plus pressantes, les plus suppliantes, ont été écrites à cette fin. Les dames anglaises elles-mêmes se sont offertes à aller chercher Rasoherina et à lui servir de cortège. A toutes les instances du dehors ajoutez celles de l'entourage royal, intéressé à une démonstration dont il savait bien qu'on lui tiendrait compte.

Si jamais tentation a été forte, il faut avouer que c'est celle-là. N'importe. Rasoherina résista, et rien ne put triompher de sa résolution basée sur une double conviction : la première, c'est qu'elle devait tenir la balance égale entre la France et l'Angleterre ; la seconde, c'est que le protestantisme lui apparut toujours comme un parti d'insubordination ; ses sympathies, au contraire, étaient toutes pour la religion catholique : « Au moins là, répétait-elle souvent, on prie, on ne se mêle pas d'affaires politiques ; on y est animé d'un bon esprit. »

Bien que le récit détaillé du voyage de Rasoherina à la côte Est, quelques mois après les événements que nous venons de raconter, ainsi que l'histoire de sa dernière maladie, et de la conspiration qui essaya de troubler la tranquillité de sa fin, ne tiennent que par quelques points à la Mission catholique, nous pensons toutefois qu'on ne sera pas fâché de relire ici à leur place naturelle, soit la partie du rapport du P. Jouen ayant trait à ces événements, soit un ou deux passages d'une lettre du P. Cazet, adresée aux Missions catholiques, et qui complète heureusement le précédent rapport.

« Il y avait longtemps que Rasoherina, dit le P. Jouen, désirait faire une excursion dans l'intérieur de son royaume. Sa tante Ranavalona lui en avait donné l'exemple en 1845. C'en était assez pour la confirmer dans sa résolution. A cette nouvelle, nous proposâmes au premier ministre de tenir un Père à la disposition de la reine, si elle le

trouvait bon, afin de soigner les nombreux cas de maladie que devaient nécessairement faire éclater les fatigues] d'un long voyage. « La reine vous remercie, nous écrivit-il, dans le style ordinaire des administrateurs hovas ; Sa Majesté va changer d'air et s'amuser. Pour vous, restez au milieu de vos enfants, continuez de leur enseigner la sagesse et de leur donner de l'esprit ; tout cela est bon, et c'est votre affaire. »

Le départ fut arrêté pour le mois de juin 1867. Les préparatifs s'en firent avec une promptitude et une habileté remarquables. Des ponts furent jetés sur toutes les rivières et sur les moindres cours d'eau. Des abîmes furent littéralement comblés ; de nouvelles routes s'ouvrirent comme par enchantement jusque sur le sommet des montagnes, pour préserver Sa Majesté des miasmes de quelques marais qu'il lui aurait fallu traverser. La fameuse forêt d'Analamazaotra vit tout à coup ses effrayants précipices convertis en voies presque carrossables, pour laisser circuler librement la souveraine de Madagascar.

Le terme du voyage devait être Andevoranto, grand village de la côte Est, situé sur le bord de la mer, à vingt-cinq lieues de Tamatave et soixante-dix de Tananarivo.

Enfin, tout étant prêt pour le départ, chemins, tentes, provisions, etc., on se mit en marche le jeudi 10 juin, vers les 7 heures du matin. Une salve générale de tous les canons de la ville annonça aux chos d'alentour que la reine de Madagascar quittait sa capitale, pour n'y rentrer que trois mois après. Jamais sortie ne fut plus triomphale ; Rasoherina partait précédée ou suivie de près de soixante mille hommes. En voyant défiler cette immense caravane, dont les esclaves à eux seuls devaient former plus d'un tiers, on ne pouvait se défendre d'un sentiment pénible. Combien parmi ces pauvres gens qui ne reverraient pas leur foyer domestique ! Combien succomberaient le long de la route à la fatigue, au froid, à la faim, aux fièvres ! C'est ce qui nous avait si vivement portés à solliciter de la reine, bien moins l'honneur de l'accompagner, que la consolation d'administrer des secours, surtout des secours religieux, à tant de malheureux dont il était aisé de prévoir la fin. Mais il avait été décidé en conseil qu'aucun blanc, à l'exception de M. Laborde, consul intérimaire de France après la mort de M. de Louvières, ne ferait

Nous y suppléâmes de notre mieux en priant un de nos Pères de Tamatave de se rendre à Andevoranto, pour y saluer la reine, et en même temps procurer à nos néophytes, et spécialement aux malades, tous les soins que pourrait réclamer leur état.

Jamais secours n'arriva plus à propos. Déjà la mortalité régnait dans presque tout le camp, occasionnée surtout par les pluies torrentielles qui suivirent le départ. Ces pluies, qui ne cessèrent de tomber jour et nuit durant plus de quinze jours, eurent bientôt défoncé les routes formées pour la plupart de terres rapportées ; le passage de la forêt en particulier devint presque impraticable ; ce n'était partout que torrents et chutes d'eau roulant dans les ravines, et détruisant en un clin d'œil les travaux de plusieurs mois. Qu'on se figure ces cinquante à soixante mille hommes piétinant dans ces bourbiers infects où ils s'enfonçaient jusqu'à mi-jambe. Les grands et les riches s'en tiraient encore, grâce à leurs palanquins et à leurs robustes porteurs. Mais que dire de cette immense multitude d'enfants, d'esclaves, de pauvres femmes, obligés de suivre à pied, avec de lourds paquets sur la tête ?

Ils arrivaient au lieu du campement, tout ruisselants d'eau et de sueur ; pas un vêtement de rechange, pas une tente pour s'abriter, pour toute nourriture quelques bouts de canne à sucre ou de manioc, et pour lit, la terre nue ou plutôt un sol froid et fangeux. Il est aisé de comprendre avec quelle effrayante rapidité durent se produire et se développer, sous de telles influences, les germes de maladies. La petite vérole vint encore aggraver la situation. J'ai eu l'occasion, en descendant à Tamatave, de rencontrer à son retour les débris de cette immense caravane. On n'avait pas besoin de s'enquérir des diverses haltes qu'elle avait faites ; on les reconnaissait aux nombreuses fosses, à peine recouvertes, qui jonchaient le sol. Jamais je n'ai vu rien de plus hideux ni de plus infect : l'odeur exhalée par ces agglomérations se faisait sentir à plusieurs lieues. Ce qu'il y a d'étonnant et de vraiment providentiel, c'est que la peste ne soit pas venue mettre le comble à tant de misères.

Enfin, après un mois de marche, dans les circonstances que je viens de décrire, on se trouva à Andevoranto, terme si désiré et si chèrement acheté. La vue et l'air de la mer, les vivres frais qui arri-

vèrent de Tamatave et de tous les environs, l'abondance de poissons de toute espèce dont foisonnent les rivières, surtout une série de beaux jours que la divine Providence daigna faire lever sur cette masse d'hommes si cruellement décimée ; tout cela fit bientôt oublier les fatigues, et l'on ne songea plus qu'à *s'amuser*.

Ce fut pendant ce temps que le R. P. Faure, missionnaire de Tamatave, et la M. Alphonse, religieuse de Saint-Joseph-de-Cluny, commencèrent, eux aussi, à *s'amuser*, mais à la manière des apôtres, parcourant toutes les tentes, visitant et consolant les malades, pansant les plaies des blessés, instruisant les moribonds et leur ouvrant les portes du ciel par le saint baptême et par l'administration des autres sacrements, prodiguant à tous les soins de la plus tendre charité et du plus ardent dévouement. Chaque matin, au lever du soleil et au son de la clochette, le P. Faure hissait son pavillon au mât de sa tente : croix rouge sur fond blanc. C'était le signal convenu. Tous nos chrétiens aussitôt s'empressaient d'accourir pour assister à la sainte messe, que le Père célébrait dans l'intérieur de sa tente.

La visite du missionnaire fut pour tous nos néophytes la source des plus abondantes bénédictions ; la plupart profitèrent de sa présence pour se réconcilier avec Dieu et s'approcher de la sainte Table ; et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que cela se passait à la vue de tout le camp, et en quelque sorte sous les yeux de la reine, laquelle, bien loin d'y trouver à redire, ne put s'empêcher à plusieurs reprises d'en témoigner hautement sa satisfaction.

Le séjour de Rasoherina à Andevoranto fut d'un mois environ. Tout ce temps s'écoula en parties de bain, de pêche, de chasse, en promenades et en réceptions. Il avait été arrêté qu'on ne s'occuperait nullement d'affaires, et cet article du programme fut scrupuleusement observé. Toutes les populations du littoral, ainsi que celles de l'intérieur, vinrent saluer leur souveraine et lui offrir des présents. Tamatave, le point le plus important de Madagascar après Tananarivo, ne resta pas en arrière ; presque toute la ville se précipita sur les pas du gouverneur, et vint féliciter Sa Majesté et obtenir d'elle un regard de bienveillance.

Mais parmi toutes les visites faites à Rasoherina en cette circons tance, on peut affirmer qu'aucune ne lui fut plus agréable que celle du nouveau commissaire français arrivé récemment à Tamatave. On

se hâta de prendre toutes les mesures possibles pour lui faire un accueil digne du gouvernement qu'il représentait ; peut-être aussi cherchait-on par là à réparer les torts si graves dont on s'était rendu coupable envers son prédécesseur. Quoi qu'il en soit, la réception faite à M. Garnier, le nouvel envoyé de la France, fut si magnifique qu'elle provoqua la jalousie des autres consuls. Outre les coups de canon réglementaires tirés en son honneur, tous les ministres allèrent à sa rencontre en grande tenue et musique en tête ; et ce qui ne s'était encore jamais vu, toutes les troupes étaient sous les armes, au nombre de huit mille hommes. Il est permis de penser que dans un hommage aussi éclatant rendu à la puissance de Napoléon III, Sa Majesté africaine ne s'était pas complètement oubliée elle-même ; elle n'était point fâchée sans doute de donner, en cette occasion, une haute idée de sa puissance et de sa propre grandeur. Quant à la réception en elle-même, ce serait se tromper que de croire qu'elle fut uniquement le jet spontané du bon vouloir hova. Le souvenir de la fameuse indemnité pèse encore trop sur les cœurs. La vérité est qu'elle avait été ménagée et préparée de longue main par un Français vraiment digne de ce nom, l'excellent M. Laborde, consul de France sous le règne de Radama II, et consul par intérim depuis la mort du noble et si regretté comte de Louvières. Rasoherina tenait beaucoup à ce que M. Laborde l'accompagnât dans son voyage ; il l'avait soignée dans plusieurs maladies de sa jeunesse, et elle avait en lui une telle confiance qu'elle ne l'appelait habituellement que son père. Cet homme, dont le fond n'est que bonté et dévouement, n'hésita pas à répondre à cet appel, malgré les grandes dépenses et les énormes fatigues qui devaient en résulter pour lui ; d'ailleurs, il y était poussé par deux autres motifs d'un ordre bien supérieur, la gloire de Dieu et les intérêts de la France. Aussi le ciel a-t-il largement béni la pureté de ses vues ; non seulement il s'est concilié de plus en plus l'estime et la confiance de la reine, mais dans ses rapports intimes journaliers avec les ministres et les principaux officiers, il est venu à bout de dissiper dans leurs esprits une foule de préventions, et contre le gouvernement français et contre la religion catholique, dont il est ici le plus ferme appui. Pour ce qui est du traité de commerce et d'amitié qui se poursuit en moment, s'il est enfin couronné d'un plein succès, comme il y a lieu de l'espérer, malgré plus d'une diffi-

culté, on peut affirmer hardiment que M. Laborde y aura eu la plus grande part.

Ce fut le dimanche 6 octobre que Rasoherina rentra dans sa capitale, après plus de trois mois d'absence. Mais, hélas! quelle différence entre le retour et le départ! Des soixante mille hommes qui escortaient la souveraine en quittant son palais, il n'en restait pas cinquante mille ; et encore dans quel déplorable état ! C'était donc plus de dix mille hommes qui manquaient à l'appel, sans compter ceux qui succombèrent plus tard des suites des fièvres ou autres maladies contractées le long de la route. La mort ne frappa pas seulement les petits et les esclaves, les plus hauts personnages durent également payer le tribut. Le prince Ramonja, cousin germain de la reine, l'avait précédée de plusieurs jours à Tananarivo, mais il l'y avait précédée couché dans sa bière. Il en fut de même de plusieurs autres grands officiers. Aussi, malgré toute la pompe déployée pour voiler tant d'infortune, malgré plusieurs centaines de mille âmes convoquées pour fêter le retour de la reine, on ne put venir à bout d'étouffer la douleur, et, tandis que les mains étaient forcées d'applaudir, bien des cœurs étaient brisés et bien des yeux versaient des larmes. Tel fut le résultat de cette funeste promenade.

Toutefois ce n'était là que le prélude d'un deuil autrement profond où allait être bientôt plongée l'île de Madagascar ; je veux parler de la maladie de Rasoherina. A peine rentrée dans son palais, la reine se sentit atteinte d'une violente dyssenterie compliquée de plusieurs autres affections très graves. Il va sans dire qu'un voile impénétrable fut jeté sur l'état de l'auguste malade. C'est une loi à Madagascar qu'on ne doit jamais parler de l'indisposition de la souveraine ; fût-elle à l'extrémité, fût-elle morte, il est convenu qu'elle se porte toujours bien et qu'elle se promène dans ses appartements. C'est alors que le grand parasol rouge apparaît dans les varangues supérieures du palais, pour mieux en imposer au peuple et lui faire croire que Sa Majesté est présente, tandis qu'elle est peut-être à l'agonie ou dans sa bière. Tout cela au fond n'est qu'un calcul des meneurs, qui veulent prendre toutes leurs mesures, afin de s'assurer le candidat le plus favorable à leurs vues. Durant près de deux mois la ville de Tananarivo et toutes les populations environnantes ont été ainsi tenues en suspens, soit par le mystère dont on entourait la situation de la reine,

soit par les nouvelles les plus contradictoires qu'on mettait en circula tion. Enfin la vérité se fit jour, et voici à quelle occasion.

Le *Fandroana* ou la nouvelle année malgache tombait en 1868 le 23 janvier. C'est la grande fête des Malgaches. Ce jour-là, vers le soir, il y a réception solennelle au palais ; toutes les castes y sont convoquées et doivent y paraître dans le costùme des ancêtres. C'est alors qu'à une heure donnée, Sa Majesté va prendre le bain traditionnel (*fandroana*) dans une tente dressée au fond de la grande salle du palais. Au sortir du bain, elle s'écrie par trois fois : « *Masina aho!* je suis purifiée ! » Puis, avec une corne de bœuf préparée à cet effet, elle puise de l'eau dans le bain et en asperge l'assistance. A l'instant, tous les canons de la ville tonnent et vont annoncer jusqu'aux horizons les plus lointains, que la souveraine de Madagascar jouit de la plus parfaite santé, et que son peuple est le plus heureux de l'univers.

Tel est le précis de la fête de bain, ou du premier jour de l'an malgache. Mais là était le point délicat. Il fallait ou bien que la reine présidât cette fête, ou bien que l'on divulguât la gravité de sa maladie; deux choses également impossibles : la première, parce que l'état de la royale malade ne le lui permettait pas ; la seconde, parce qu'une pareille divulgation eût été contraire à la loi. Comment sortir de cet embarras ? Rien de plus facile pour le génie malgache. On fit apparaître le grand pasasol rouge, et l'on annonça au peuple que Sa Majesté se portait à merveille ; mais qu'obligée de changer d'air par l'ordre des médecins, elle allait partir pour la ville d'Ambohimanga, lieu de la sépulture de ses ancêtres, et qu'en conséquence la fête du bain n'aurait pas lieu cette année à Tananarivo. Le stratagème était grossier ; personne n'en fut dupe ; mais personne n'osa souffler mot ; les apparences étaient sauvées. Quant à la pauvre reine, il lui fallut, bon gré, malgré, subir la décision de ses Esculapes. On l'emporta donc le lendemain, plus morte que vive, par un temps affreux, et dans un appareil si mystérieux, que beaucoup de ceux qui purent l'apercevoir à travers les rideaux de son palanquin, demeurèrent convaincus que ce n'était pas Rasoherina, mais son cadavre qu'on emmenait à Ambohimanga. Heureusement la malade put arriver vivante au lieu de sa destination. La divine Providence veillait sur elle, et c'était là qu'elle l'attendait pour lui ménager la grâce la plus insigne qu'elle pût recevoir avant sa mort, la grâce du saint baptême.

Ce baptême était l'objet de toutes nos prières, de toutes nos sollicitudes, surtout depuis que la gravité de la maladie nous était connue. Ce qui nous préoccupait le plus, ce n'était pas l'instruction religieuse de la reine; nous savions de source certaine qu'elle l'avait reçue de ses propres enfants. C'était elle, en effet, qui souvent leur faisait répéter les leçons du catéchisme, et son bonheur était de les entendre chanter les cantiques de l'Église. De plus, nous comptions parmi nos néophytes quelques-unes de ses dames d'honneur, lesquelles, interrogées par elle sur leur baptême, n'avaient pas manqué de lui fournir tous les renseignements propres à l'éclairer. Je ne parle pas de M. Laborde qui n'avait négligé aucune occasion, soit avant, soit pendant la maladie, de lui faire connaître les principaux mystères de la religion. Elle était si bien convaincue de la vérité du catholicisme, qu'elle dit un jour à une jeune fille de la Cour, pressée d'embrasser le protestantisme: « Garde-toi bien de quitter la prière des Pères, car il n'y a de vérité que là. » Nous sommes donc fondés à croire que, du côté de l'instruction religieuse, Rasoherina possédait au moins ce qui est strictement requis par l'Église.

Quant à ses dispositions personnelles, elles nous laissaient moins de doute encore, s'il est possible. Notre confiance reposait sur un triple fondement. Jamais, depuis l'avènement de Rasoherina au trône, nous n'avions passé un seul jour de dimanche ou de fête sans réciter en commun avec nos chrétiens, immédiatement avant la bénédiction du très saint Sacrement, un Pater, et un Ave, en vue d'obtenir pour la reine la grâce de la régénération. Qui peut dire le nombre de messes de communions, de chapelets, offerts à la même intention, durant tout le mois de mars consacré à saint Joseph, patron de la bonne mort? Outre les prières de ses sujets chrétiens, Rasoherina a eu, on peut le dire, les suffrages des fidèles du monde entier, et cela par l'intermédiaire des pieuses Associations de la Propagation-de-la-Foi, de la Sainte-Enfance et de l'Apostolat-de-la-Prière, auxquelles nous l'avons souvent recommandée, ainsi qu'à l'Archiconfrérie-du-Très-Saint-et-immaculé-Cœur-de-Marie, à laquelle est agrégée depuis longtemps toute notre petite communauté malgache. Or, comment Celui dont le premier besoin est de sauver les âmes serait-il resté sourd à tant de supplications? Enfin nous aimons à penser que la Bonté souveraine n'a pu laisser sans récompense, à sa dernière heure, une

femme qui, en tant de circonstances difficiles, et tout isolée qu'elle était, n'avait pas craint de se montrer la protectrice des missionnaires et de leur œuvre.

La difficulté venait tout entière de l'entourage de la reine. Comment arriver à Rasoherina sans éveiller l'attention de ses gardiens qui ne la perdaient pas de vue un seul instant, ni le jour ni la nuit ? Mais quand Dieu a résolu de sauver une âme, qui peut entraver ses desseins? Or, voici de quel moyen il se servit.

Pendant les dernières semaines que Rasoherina passa à Tananarivo, elle avait manifesté à diverses reprises un vif désir de recevoir les soins de M. Laborde; mais ses instances n'aboutirent à rien, et la porte du palais resta constamment fermée à celui qui l'avait accompagnée dans son voyage et qui possédait toute sa confiance.

Rendue à Ambohimanga, où on l'avait envoyée, disait-on, pour changer d'air, la Reine renouvela ses instances, mais toujours sans succès. Enfin elle parla un jour avec tant de force et d'autorité, que l'entourage eut peur et se vit forcé d'obéir, M. Laborde fut mandé. Mais là encore nouvel obstacle. Ambohimanga est réputée ville sainte et à ce titre, nul blanc, d'après la loi, ne peut y pénétrer. Voilà donc notre compatriote réduit à traiter par procuration son auguste malade. Tous les deux ou trois jours, plus souvent quelquefois, M. Laborde se rendait à une habitation située à un quart d'heure d'Ambohimanga. Il y trouvait le premier ministre Rainilaiarivony, lequel d'ailleurs entrait parfaitement dans ses vues. Le ministre, qui suivait toutes les péripéties de la maladie, fournissait les renseignements les plus précis, et le docteur improvisé formulait l'ordonnance. Ni le ministre, ni le docteur n'osaient compter sur une guérison. M. Laborde s'attacha donc dans ses prescriptions à préparer le salut de l'âme. Il engagea la reine à se confier en Dieu seul, et convint avec elle de ce qui suit: elle réciterait ou se ferait réciter une fois par jour l'Oraison dominicale et la Salutation angélique; une copie de ces prières fut remise au premier ministre; dans tous les aliments qu'elle pourrait prendre elle mêlerait quelques gouttes d'eau bénite. Nous sommes journellement témoins dans les Missions de guérisons obtenues par ce moyen.

Comme on le voit, c'était une médication plus surnaturelle qu'humaine, mais qui d'ailleurs n'avait rien de compromettant. Rasoherina s'y soumit avec une foi, avec une simplicité des plus touchantes. Son

petit flacon d'eau bénite ne la quitta plus ; peu d'heures avant d'expirer, elle en demandait encore quelques gouttes.

Dieu ne fut pas insensible à tant de confiance, et il daigna répandre sur le docteur et sur sa médication corporelle et spirituelle (car il va sans dire que l'une n'excluait pas l'autre), une bénédiction telle, qu'un moment nous crûmes la malade presque hors de danger. Notre ami en profita pour achever l'œuvre qu'il avait tant à cœur, je veux dire le baptême de la reine. Il demanda que la malade fût transportée sur un autre point, où il pût la voir de près et juger de sa position par lui-même, car l'isolement d'Ambohimanga, au milieu des tombeaux, ne semblait pas lui être favorable.

La Cour alla donc occuper un autre village plus rapproché de Tananarivo. Ce changement de résidence entrait dans les vues de la miséricorde divine dont l'heure allait bientôt sonner. Toutefois il restait encore une dernière épreuve.

Jaloux des heureux résultats obtenus par le médecin français, le parti méthodiste mit en avant l'idée d'appeler le docteur anglais, afin sans doute qu'il partageât l'honneur de la guérison. Le premier ministre fit bien ce qu'il put pour parer le coup dont on eût dit qu'il prévoyait les suites ; mais il dut céder devant les plaintes et les clameurs. Quant à la pauvre reine, c'était une victime qui n'avait plus qu'à se résigner. En cet état de choses, la délicatesse commandait à notre compatriote de s'effacer, et de laisser au médecin méthodiste toute la responsabilité. C'est ce qu'il fit, sans abandonner pourtant celle qu'il affectionnait comme sa fille, et auprès de laquelle il avait plus d'intérêt que jamais à rester. Les débuts de la nouvelle médication furent assez heureux ; mais, hélas ! ils furent de courte durée. Bientôt le mal empira, et les accès furent si violents qu'à plusieurs reprises on crut que tout était fini.

Ce fut alors que M. Laborde, s'approchant de l'auguste mourante, qui avait recouvré sa pleine connaissance, lui suggéra quelques saintes pensées analogues au grand acte qui allait s'accomplir. Elle y répondit en élevant les yeux et les bras vers le ciel. Puis, comme s'il eût voulu la magnétiser, il se fit apporter un vase d'eau, y trempa ses mains, et lava le front de Rasoherina en prononçant les paroles sacramentelles. Aucune des personnes présentes ne se douta le moins du monde du pieux stratagème employé pour purifier une âme. »

Ce baptême fut-il valide? L'intention et l'attrition toujours requises dans les adultes pour la validité et la production des heureux effets de ce sacrement furent-elles ici suffisantes? Dieu seul le sait. Nous racontons seulement ce qui fut fait le vendredi, 27 mars 1868, à cinq heures du matin. Espérons que par la vertu du Précieux Sang dont on célébrait la fête ce jour-là, la souveraine de Madagascar fut vraiment baptisée.

« Ce jour-là, vendredi 27 mars, à deux heures après-midi, ajoute le P. Cazet au récit précédent, un mouvement extraordinaire se produisit à Tananarivo. On évacuait la grande place du Marché. La population, en foule et dans un morne silence, allait au pas de course vers le palais, les uns armés d'un fusil, les autres d'un sabre, ceux-là d'une sagaie. Un complot, tramé depuis plusieurs mois, éclatait enfin. Au premier moment, le chef des conspirateurs fit arrêter plusieurs officiers, entre autres le commandant des gardes de la reine. Mais celui-ci, plus hardi que ses camarades, se récrie contre cette arrestation, parvient à se dégager, se réfugie au milieu d'une vingtaine de soldats et déclare qu'il va rendre compte de ce qui se passe au premier ministre, malade, alors auprès de la reine. Il part en effet, jette son manteau de parade, et le sabre à la main, suivi de son escorte de soldats et d'esclaves, il se dirige vers la maison de campagne où était la Cour. A peine à moitié chemin, il rencontre un envoyé du premier ministre Rainilaiarivony, qui lui dit : « Voici la parole de Rainilaiarivony : J'ai entendu le canon, je sais tout. Retournez à Tananarivo, et arrêtez ceux qui ont voulu vous arrêter vous-même. » Cet ordre fut accueilli avec des cris de joie par les soldats et par la foule qui les accompagnait.

Ce brave commandant, dont la troupe s'était accrue d'un nombre dix fois plus fort, pendant la route, se hâte de regagner la ville, et le chef de la conspiration ainsi que ses complices sont arrêtés.

A cinq heures du soir, arrivait un ordre de la reine ainsi conçu : « Que ceux qui sont à moi, dit Rasoherimanjaka, viennent me rejoindre. » Et aussitôt on vit défiler, dans la Grande Rue, les troupes avec leurs chefs, suivis de toute la population de Tananarivo.

Un grand kabary eut lieu sur la place d'Andohalo; les principaux coupables furent désignés, et ordre fut donné de les saisir partout où on les trouverait.



Le conseil des ministres avait résolu sur ces entrefaites que Rasoherina remonterait aussitôt à Tananarivo ; le lendemain en effet, malgré son extrême faiblesse, elle faisait son entrée en ville. Mais, hélas ! ce n'était pas une entrée solennelle et triomphante, selon l'usage ; on aurait dit plutôt une fuite précipitée. L'ordre avait été donné de fermer les portes et les fenêtres partout où la reine devait passer, et il était défendu de se tenir en ce moment sur les places publiques. Peut-être craignait-on les balles de quelques affiliés de la conjuration, ou simplement voulait-on empêcher le peuple de voir l'état désespéré de la reine. Quoi qu'il en soit, ce voyage et ces émotions n'étaient pas de nature à améliorer l'état déjà si grave de Rasoherina. Sa maladie faisait de rapides progrès ; les soins de M. Laborde et du docteur anglais ne purent arrêter la dyssenterie qui l'épuisait et annonçait sa fin prochaine. En effet, le 1er avril, à 10 heures du soir, la souveraine de Madagascar rendit le dernier soupir.

Plusieurs opinions ont été émises au sujet du but de la conspiration qui troubla ses derniers instants. D'après les uns l'ex-premier ministre Rainivoninahitriniony l'ami du R. Ellis et du parti méthodiste, exilé depuis le 18 février 1865, du côté d'Antsirabé, voulait proclamer la république, et s'en déclarer président ; il se serait même informé à bonne enseigne de ce qui constituait les droits et le pouvoir d'un président de république. Il marchait, quand il a été pris, sur la ville de Tananarivo, escorté des soldats qui, chargés de le surveiller, s'étaient faits ses miliciens, des galériens ses compagnons délivrés de leurs fers, d'esclaves recrutés de toutes parts, et d'une meute énorme de chiens dressés à courir sus à l'ennemi.

D'après les autres, le vieux parti et le méthodisme se sont réunis dans une commune entente : le vieux parti, pour supplanter le premier ministre actuel et gouverner à sa place ; le méthodisme, pour substituer un roi à la reine, mais un roi protestant et opposé au premier ministre. Ce roi était désigné, il aurait été un simple instrument sur le trône, et on lui aurait donné pour premier ministre Rainivoninahitriniony. Cette dernière version paraît la plus vraisemblable, suivant divers renseignements qui nous sont parvenus. L'instruction du procès amènera sans doute des révélations qui feront connaître mieux le fond de cette triste affaire. »

« Ce qu'il y a de certain, continue le P. Jouen, c'est qu'à l'exception



de quelques vieux Malgaches poussés par des rivalités de caste ou des haines personnelles, la masse des conspirateurs s'était recrutée dans le camp protestant; si leur projet avait réussi, nul doute que des flots de sang n'eussent coulé, et qui sait si la Mission catholique n'en eût pas été une des premières victimes? Grâce à la divine Providence, le complot a avorté, et il n'a été fatal qu'à ceux qui l'avaient ourdi. Quatre des principaux meneurs sont parvenus à s'échapper. Vingt autres ont été arrêtés et condamnés à mort. Parmi ces derniers se trouvent trois *seizième honneur*, c'est-à-dire les personnages les plus haut gradés du gouvernement, et celui que l'on avait désigné pour occuper le trône. Tous les vingt devaient être sagayés; mais, sur les instances des blancs, la peine de mort a été commuée en celle des fers et de la prison, supplice pire que la mort. On ne saurait se représenter, sans frémir, la geôle ou plutôt le tombeau où on les a tous entassés: point de porte, point de fenêtres, à peine la hauteur suffisante pour se tenir debout; deux ou trois trous dans le haut du toit par où leur arrive un peu d'air et de lumière; de la nourriture tout juste pour qu'ils puissent, non pas vivre, mais s'éteindre lentement, ce qui est déjà arrivé à l'un d'eux, frère du fameux Rainijohary, ex-premier ministre de la vieille reine Ranavalona et seizième honneur comme lui. Du reste, si on leur a fait grâce de la sagaie, ce n'a été que par la crainte des Européens. Parmi ces malheureux condamnés, il en est un pour lequel tout le monde s'est senti ému de compassion, c'est l'infortuné jeune homme qui s'était laissé tenter par l'ambition, et qui, au lieu d'une couronne, n'a gagné que des fers.

Trois des condamnés ont reçu le baptême avant d'être enterrés dans leur prison. Que ne pouvons-nous procurer la même grâce aux autres! Mais ils sont gardés à vue nuit et jour par deux cents soldats et il y a peine de mort pour quiconque chercherait à les approcher. Néanmoins nous essayerons encore; qui sait si Dieu n'aura pas pitié de ces pauvres âmes! »

A peine l'ordre et le calme furent-ils rétablis dans la capitale que le premier ministre s'occupa de donner un successeur à la reine défunte. Son choix ne se fit pas longtemps attendre, et il lui fut d'autant plus facile de le faire accepter des grands et du peuple, qu'il était devenu, par l'anéantissement de ses ennemis, maître absolu de la

position. Il désigna donc pour reine Ramoma, cousine germaine, ou sœur, comme disent les Malgaches, de l'auguste défunte ; et elle fut acclamée souveraine de Madagascar sous le nom de Ranavalona II, le 2 avril 1868.

Cette princesse était âgée de quarante-deux ans; et n'avait pas eu jusqu'ici l'occasion de se faire connaître. Au moment d'expirer, Rasoherina, la voix et les yeux pleins de larmes, lui recommanda ses deux pauvres orphelins, Ratahiry et Rasoaveromanana. Des témoins oculaires rapportent que cette prière suprême de la royale mourante fut accueillie par sa cousine avec une vive émotion. Celle-ci s'est empressée d'adopter les orphelins. A la fin du deuil, les deux enfants rentrèrent dans les écoles catholiques, et le jeune prince Ratahiry tint à honnéur de servir la messe le 29 juin, fête des saints apôtres Pierre et Paul.

A peine sur le trône, Ranavalona II informa, selon l'usage, les missionnaires catholiques de ses bienveillantes dispositions à leur égard, les assurant qu'elle voulait être pour eux ce qu'avait été Rasoherina, une protectrice et une mère.

Le premier ministre avait pu, dans ces derniers troubles, constater que le libre examen, principe générateur du protestantisme dans l'ordre religieux, était aussi dans l'ordre politique le principe générateur des révolutions; et que le catholicisme, au contraire, en prêchant le respect de l'autorité en devient le plus ferme appui. Aucun catholique en effet n'avait été rencontré dans les rangs des perturbateurs coupables d'avoir voulu renverser le pouvoir établi. Cette leçon, hélas, Rainilaiarivony devait bientôt l'oublier.

FIN DU PREMIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Imp. de la Soc. de Typ. - NOIZETTE, 8, r. Campagne-Première, Paris.

ERRATA DU PREMIER VOLUME

P. 122, lig. 20e. Au lieu de : *Il ferait connaissance,* lisez : *A Mayotte, il ferait connaissance.*

P. 177, dernière ligne. Au lieu de : 1831, lisez 1851.

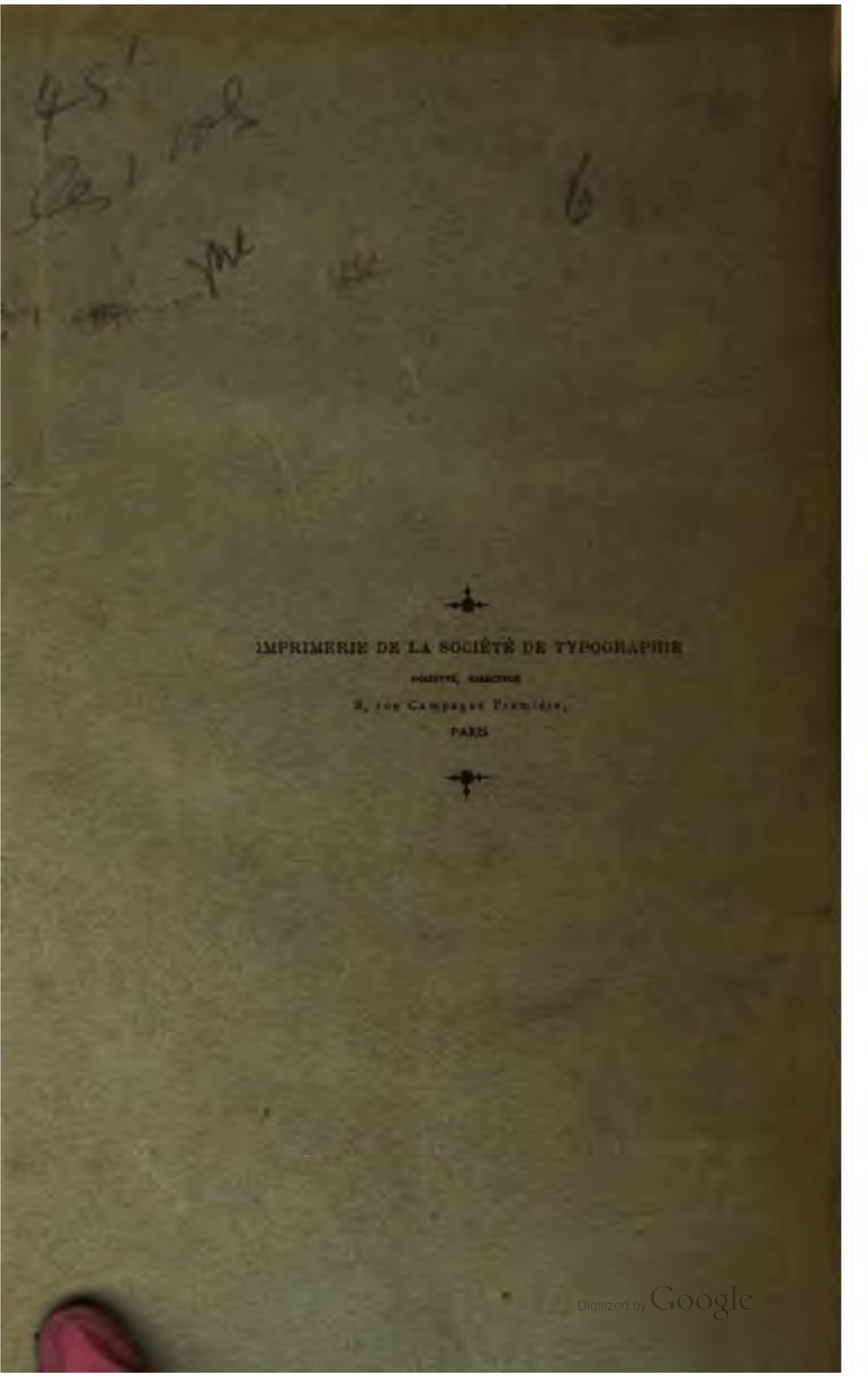
P. 198, titre du chapitre. Au lieu de : *Bal*, lisez *Baly*.

P. 212, lig. 6e, mot omis. Lisez : *ici et d'y établir*, etc.

P. 225, lig. 1re. Au lieu de : *président*, lisez *résidant*.

P. 323, troisième avant-dernière ligne. Au lieu de : *d'ensemble*, lisez *l'ensemble.*

P. 465, lig. 1re. Au lieu de : *Hanckin, son évêque*, lisez *Hanckinson évêque.*

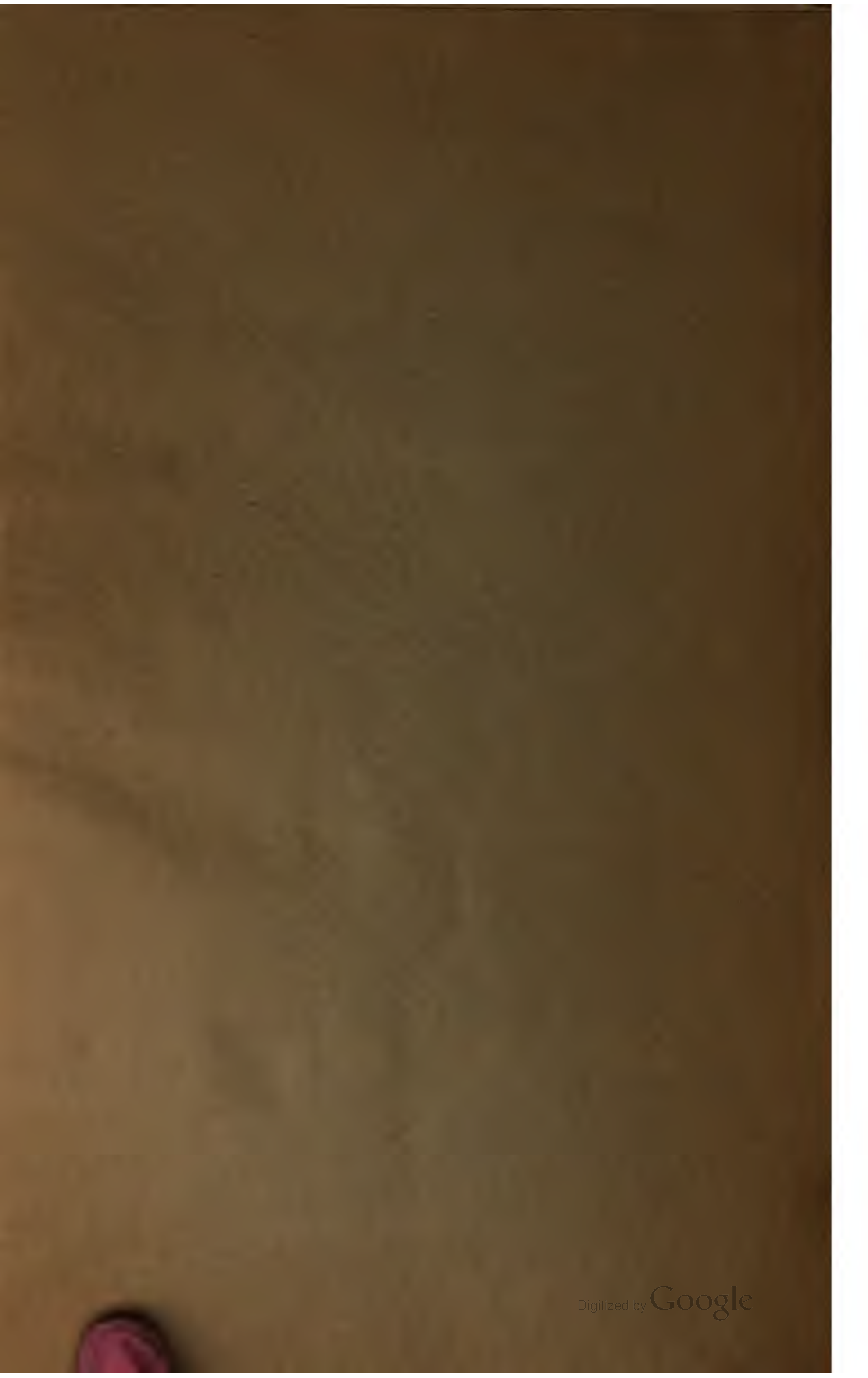


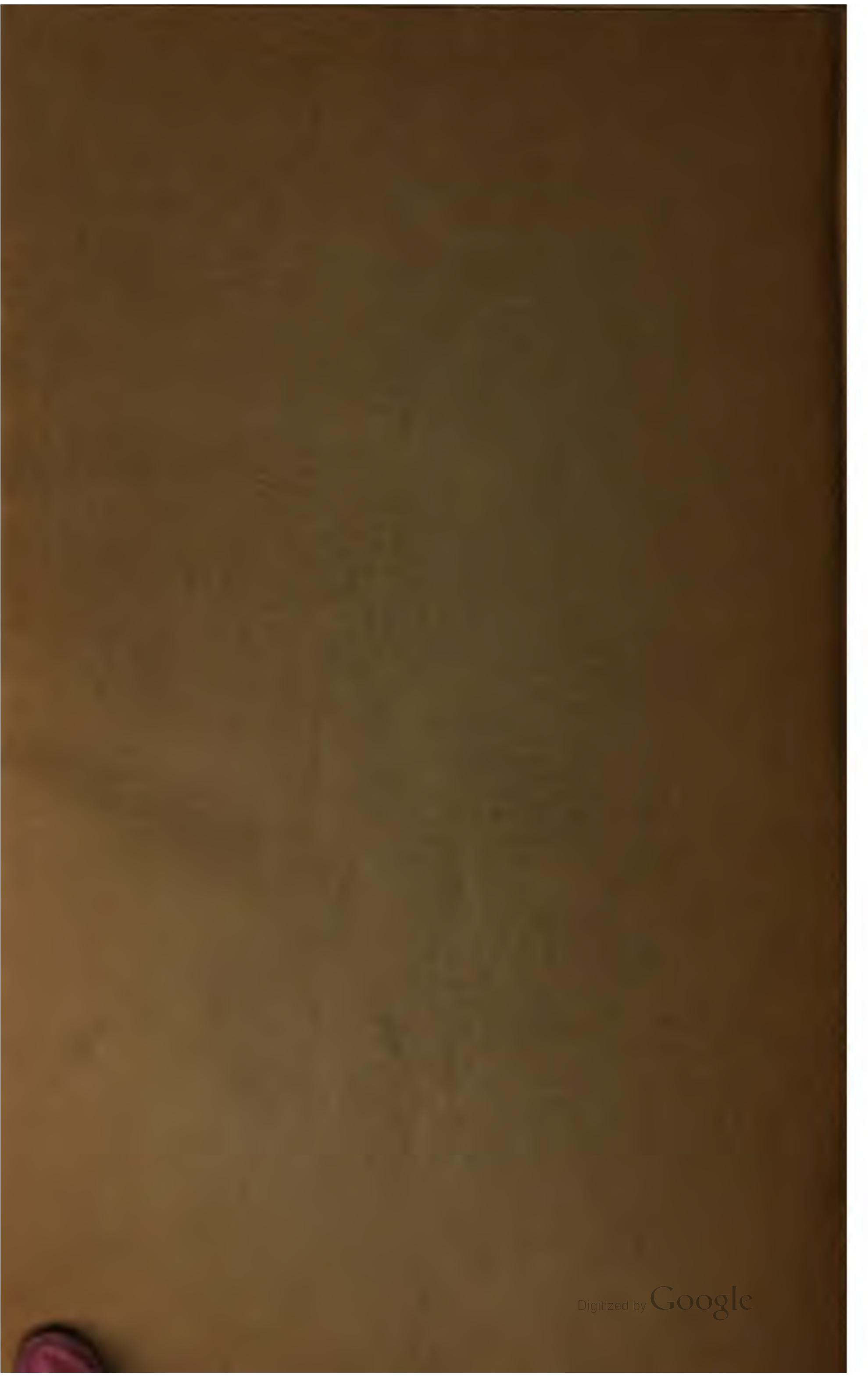
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE TYPOGRAPHIE

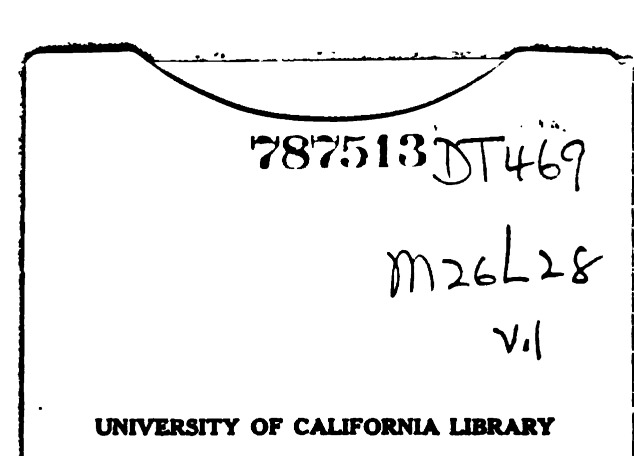
NOIZETTE, DIRECTEUR

8, rue Campagne Première,

PARIS






787513 DT469
M26L28
v.1
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY


Digitized by Google

